



HAL
open science

L'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne : une approche communicationnelle

Nicolas Duracka

► **To cite this version:**

Nicolas Duracka. L'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne : une approche communicationnelle. Sciences de l'information et de la communication. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2016. Français. NNT : 2016CLF20028 . tel-01958102

HAL Id: tel-01958102

<https://theses.hal.science/tel-01958102>

Submitted on 17 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Blaise Pascal de Clermont-Ferrand

École doctorale Lettres Sciences Humaines et Sociales

Équipe d'accueil Communication et Solidarité

**L'innovation sociale chez les acteurs de
l'économie sociale et solidaire en Auvergne :
Une approche communicationnelle**

Thèse pour le Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication

Présentée et soutenue publiquement le 13 juin 2016

Nicolas DURACKA

MEMBRES DU JURY

Rapporteur : **Mme Almeida Nicole**, Professeure des Universités en 71e section, Université de la Sorbonne (Paris IV)

Rapporteur : **Mr Meyer Vincent**, Professeur des Universités en 71e section, Université de Nice Sophia-Antipolis (Nice)

Mme Bouchard Marie, Professeure des Universités en sciences de gestion, Université du Québec à Montréal (Montréal)

Mr Robert Pascal, Professeur des Universités en 71e section, École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (Lyon)

Directeur de thèse : **Mr Dacheux Eric**, Professeur des Universités en 71e section, Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand)

Remerciements

Si derrière les mots qui recouvrent les pages de ce travail le lecteur y voit un auteur esseulé derrière une pile de livres, il me semble qu'il est bien loin de la vérité tant ce genre d'entreprise nécessite d'être entouré. Ainsi, c'est à tous ceux qui ont fait de ces trois années une aventure avant tout humaine que je voudrais, dans ces propos liminaires, adresser mes chaleureux remerciements.

Après une expérience malheureuse qui s'est tout de même terminée par l'obtention d'un master en géomorphologie acquis en 2008, rien ne me destinait à écrire un jour une thèse. Mais cela était sans compter sur la rencontre de Gloria Maffet que je tiens à remercier très sincèrement pour son intérêt et pour l'impulsion qu'elle a donné à cette aventure.

« *Édicter quelques règles, puis faire confiance* », cette citation qui n'a pas de paternité a pour moi tout son sens lorsque je regarde la relation qui m'a uni à celui qui a dirigé mes travaux de thèse : Éric Dacheux. J'ai conscience d'avoir eu énormément de chance de rencontrer un homme comme Éric avec lequel j'ai pu joliment partager la route tortueuse de la thèse. Il a su m'épauler, m'aiguiller et me faire grandir comme chercheur en étant toujours très disponible, à l'écoute et confiant. Je lui dois beaucoup, et j'espère que mon parcours universitaire m'offrira la chance de poursuivre notre collaboration.

Un autre homme a occupé une place importante durant ces quelques mois. Un proverbe oriental que l'on m'a appris en terres indiennes dit : « *Avant de te préoccuper de la route, inquiète-toi du compagnon* ». Ce compagnon que je voudrais ici même remercier du fond du cœur est Patrick Bourgne, avec lequel j'ai vécu la formidable expérience de GENIES, mais surtout avec lequel j'ai pu échanger pendant de nombreuses heures et m'adonner au travail scientifique d'équipe.

Ce travail de thèse n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien et l'engagement d'Alain Bussière qui a su agir politiquement en faveur des recherches concernant l'innovation sociale en Auvergne. C'est donc avec beaucoup de respect que je tiens à

remercier un homme qui sait donner de la valeur à l'engagement politique. Par son intermédiaire, je remercie la région Auvergne d'avoir financé cette étude.

J'ai réalisé ce travail au sein de l'UFR LACC de l'Université Blaise Pascal dont je voudrais remercier particulièrement le directeur Éric Agbessi avec lequel j'ai toujours pu avoir des échanges sympathiques et agréables, mais aussi Martine Estel qui a toujours ouvert la porte de son bureau pour y recevoir avec beaucoup de professionnalisme mes interrogations et mes craintes.

J'ai également réalisé ce travail de recherche au sein de l'équipe d'accueil 4647 « Communication et Solidarité » dont je souhaiterais remercier le directeur Sébastien Rouquette pour l'ensemble des démarches administratives, ainsi que les membres pour leurs conseils. Pour la qualité des échanges théoriques, mais aussi pour leur disponibilité concernant les tracas quotidiens d'une vie de thésard, je tiens à remercier Stéphane Lafond, Alain Bussière, Pascale Dellile, Cédrine Zumbo-Lebrument, Lu Liu, Alma Betbout, Olfa Sifaoui, Flora Mekui et Florine Garlot. J'en profite pour remercier les membres de l'association Doct'Auvergne pour m'avoir permis de m'exprimer lors des colloques et de nos nombreuses émissions de radio toujours pétillantes et relaxantes.

Un grand merci aux quatre correcteurs, Charlène, Cédrine, Florine et Fred, qui ont accepté de relire cette thèse et d'en pointer les erreurs qui subsistaient.

Par ailleurs, je voudrais saluer l'immense travail effectué par Aline Roussel et Nathalie Policard sans qui je n'aurais pas pu soutenir cette thèse en moins de trois ans faute d'avoir été submergé par une quantité déraisonnable de responsabilités administratives. Avec bienveillance et sympathie, elles ont toujours su trouver des solutions et agir rapidement pour me permettre d'effectuer mon travail dans les meilleures conditions. J'éprouve un immense respect et beaucoup de considérations pour ces femmes.

Je voudrais aussi souligner l'importance que j'ai accordée, et que j'accorde toujours, à ma relation avec les étudiants. Je profite donc de cet espace pour les remercier, eux aussi, pour la qualité des échanges et leurs commentaires souvent très lucides sur les développements théoriques et empiriques testés avec eux. Je souhaite particulièrement

adresser ma reconnaissance à Aurore Jasserand, Amandine Plaindoux, Alicia Cuerva, Benoit Montbabut, Geoffrey Volat, Pierre Nicolas Boyer, les membres de l'association Com'Sol, Lieu'topie et Kartocéros.

Ces étudiants qui, pour certains, nous ont fait confiance au sein du dispositif GENIES¹ et que l'on a accompagné dans le développement de leurs idées solidaires. Dans ce cadre-là je souhaiterais remercier une nouvelle fois Patrick Bourgne, mais aussi Jade Grandé, Laurence Tate, Mado Chagnon, Betty Texeira, Benjamin Agbasse, Pierre Gadret et l'ensemble des membres du dispositif.

Je n'ai jamais séparé mon travail de recherche de mon implication sur le terrain et notamment, en droite ligne du travail effectué au sein du dispositif GENIES, j'ai l'immense honneur d'assumer la fonction de coordinateur général du CREDIS (Collectif Régional pour l'Étude et le Développement des Initiatives Solidaires). Je tiens donc à remercier amicalement l'ensemble de la structure et tout particulièrement Emmanuelle Poix, Jade Grandé, Cécile Pastiaux, Marion Barraud, Jean Heudes Anis et Gérard Vialle.

Mon implication empirique, au-delà de mon engagement militant, s'est aussi exprimée à travers mes travaux de recherche et plus précisément quatre structures socialement innovantes du territoire. Je voudrais ainsi remercier l'association Je Recycle Parc pour son accueil toujours chaleureux, l'association L'Université Foraine pour son professionnalisme et la sympathie toujours renouvelée. Mais aussi, et malgré quelques divergences sommes toutes compréhensibles, l'association Epicentre-Cowork, ainsi que la SIC Combrailles Durables.

Je remercie Nicole d'Almeida, Marie Bouchard, Pascal Robert et Vincent Meyer de m'avoir fait l'honneur d'évaluer mon travail en participant au jury de cette thèse.

Lorsque les journées se font de plus en plus longues et les difficultés de plus en plus pressantes, il est nécessaire de pouvoir compter sur les amis, ceux que je souhaite remercier pour leurs capacités à m'offrir un peu d'évasion et de légèreté.

¹ Germeur pour une Evolution Notable des Initiatives Etudiantes Solidaires dont je suis le président.

Je remercie ma mère, mon père et ma sœur pour leur écoute et la confiance qu'ils m'ont toujours accordé concernant mes choix. Ma vie a été souvent faite de challenges pour dépasser ma condition, et lors de ceux-ci j'ai toujours pu compter sur un soutien sans faille de leur part. Dieu sait qu'il est difficile d'entendre les plaintes d'un chercheur et pourtant eux l'ont fait, toujours avec bienveillance et affection, ce qui me vaut de leur adresser un immense merci rempli d'amour.

Enfin, j'aimerais faire part de toute ma gratitude et de mon amour infini pour Charlène, ma compagne, sans laquelle ce travail aurait été tout bonnement impossible. Elle a toujours su trouver les mots pour me rassurer et m'encourager. Elle m'a fait confiance et a accepté l'ensemble des sacrifices que demande une thèse. Aujourd'hui, elle fait de moi un homme heureux, simplement, et cela, même une thèse ne peut l'égaliser.

À Naïa

Sommaire

Introduction générale.....p.13

**Première partie. L'idéologie de la communication au service de
l'instrumentalisation des mouvements sociaux..... p.31**

Chapitre I. L'impérialisme instrumental et performatif moteur d'une idéologie de la
communication..... p.39

Chapitre II. De la moralisation à l'instrumentalisation, regards historiques sur les tendances
isomorphiques de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale p.98

**Deuxième partie. L'innovation sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire
et le renouvellement des pratiques de communication dans l'espace public p.147**

Chapitre III. De la pratique à la transformation, regards historiques sur l'économie sociale
et solidaire et l'innovation sociale « forte » p.155

Chapitre IV. Communication et transformation sociale, ou comment réinventer la
délibération p.209

Troisième partie. Épistémologie, méthodologie et contexte de l'étude p.254

Chapitre V. Ancrage épistémologique de l'étude p.261

Chapitre VI. Méthodologie et contexte de l'étude p.307

**Quatrième partie. Entre instrumentalisation et transformation, les pratiques de
communication des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement
innovants en Auvergne p.373**

Chapitre VII. Entre publicité et discours, approche épistémologique de la communication
des acteurs p.379

Chapitre VIII. Pour une approche praxéologique de la communication des acteurs de
l'économie sociale et solidaire socialement innovants en Auvergne p.470

Conclusion générale p.587

Introduction Générale

Le lecteur de ce texte sera très vite étonné. En effet, certainement peu coutumier du fait, car la tradition universitaire est toute autre, il aura quelques difficultés, au préalable, à se faire à l'utilisation du pronom de la première personne du singulier « je ». Pourtant, il en sera ainsi tout au long de mon écriture, car je vais m'exprimer de manière personnelle, en insistant ainsi sur la position particulière d'où je parle, celle d'un « être au monde », en aucun cas disjoint de ses paroles, ni de ses actes, et dont mon histoire personnelle est le terreau. Le « je » est avant tout un choix et une liberté prise avec certaines conventions. Dans un retour introspectif publié en 2011 sous le nom *Renaissance Vagabonde : Carnet de doutes*², j'avais d'ores et déjà pris conscience, en couchant sur le papier les aventures d'une marche de plus de 30 000 kilomètres, que ma liberté s'appréciait avant tout par ma capacité à aller jusqu'au bout de mes choix, et de m'accomplir en ayant ce délicieux sentiment d'opiniâtreté.

Dès lors, bien qu'ayant marché moins loin géographiquement, il me semble que l'aventure que je souhaite vous narrer a elle aussi le goût du cheminement. C'est un itinéraire du « je » qui s'est nourri du « nous ». Un parcours tout aussi périlleux à la conquête d'un autre monde, un autre moi. Tout aussi passionnante, cette tranche de vie recèle de multiples dimensions qui ont fait advenir un individu probablement plus accompli, plus entier, plus certain et persuadé que les choix effectués m'ont permis de goûter ce à quoi j'aspire réellement, et profondément, c'est-à-dire m'adonner à cet alliage formidable, bien que compliqué, que représentent la recherche et l'action.

Je suis donc, tout autant acteur social que chercheur, alors je vise la compréhension d'un monde au sein duquel je suis bâtisseur tout comme mes semblables. Dès lors, si faire société signifie participer à un mouvement qui me dépasse par sa complexité, faire œuvre de science sociale c'est embrasser cette complexité et tenter de maîtriser le vertige social en plongeant dans l'action, tout en tâchant d'offrir un regard, que j'espère fécond, par la

² Ce récit retrace un long voyage effectué en solitaire au long du continent américain entre 2008 et 2009. Le texte a été publié en 2011 aux Editions Cephisa Cartonera.

théorisation. Une théorisation qui est toute aussi vertigineuse lorsqu'il s'agit de se lancer dans l'exercice d'écriture. En effet, il y a tellement de choses à dire, tellement que je ne peux écrire, et tellement qui seront incomprises. Au moment de débiter ce texte qui, je l'espère humblement, fournira aux lecteurs autant de joie que j'en ai eu à l'élaborer, je ne peux m'empêcher de l'imaginer comme une « maïeutique critique ».

Contexte général de l'étude

Revenons à l'origine de ce travail et à l'ensemble des questionnements qui lui seront propres. J'ai eu la chance de travailler, comme journaliste et comme éditeur, en France, mais aussi en Amérique du Sud, et plus précisément en Argentine. En 2011, lorsque j'étais de l'autre côté de l'Atlantique, j'ai pu partager le quotidien d'une organisation d'un genre tout à fait nouveau. Cette expérience, je l'ai vécue au sein de la coopérative éditoriale *Eloisa Cartonera* (Buenos Aires, Argentine) dont le principe novateur est directement issu de la nécessaire adaptation du secteur à la suite de l'apocalyptique crise économique du début des années 2000. Plus précisément, mais de manière tout à fait brève, alors que la crise économique atteignait son paroxysme, l'État argentin, sous la pression du FMI décida, le 1er décembre 2001, de dévaluer la monnaie nationale (peso argentin) qui jusqu'alors bénéficiait d'une équivalence au dollar. Chute brutale de la valeur de la monnaie, fermeture des banques, effondrement du secteur immobilier, industriel, commercial, etc. En bref, de nombreux citoyens argentins ont vu leur vie s'écrouler du jour au lendemain, tentant de trouver une échappatoire à la situation en s'organisant.

Dans ce contexte, je soulignerai deux traits tout à fait marquants pour comprendre l'émergence d'une innovation comme celle d'*Eloisa Cartonera*. Tout d'abord, parmi ces millions d'Argentins victimes de la crise, plusieurs milliers n'ont eu d'autre choix que de venir grossir les rangs des *cartoneros*, soit des collecteurs de carton et autres dérivés du papier officiants en lieu et place de nos collectes de déchets organisés ici en France. Par ailleurs, alors que l'Argentine était un pays particulièrement actif sur le plan littéraire et tout à fait dynamique sur le plan éditorial, les problèmes économiques, mais plus particulièrement la hausse du prix du papier de près de 300%, ont eu pour conséquence de stopper net l'activité des plus petits éditeurs, de faire flamber le prix des livres, et de diminuer drastiquement les opportunités d'édition pour les jeunes auteurs. C'est ainsi que

Washington Cucurto et Javier Barilaro³, lors d'une marche nocturne durant laquelle ils s'indignèrent une fois de plus de voir tant de *cartoneros* arpenter les rues, eurent une idée originale. Ils proposèrent de racheter le carton collecté par ces derniers, à un prix (au moins) trois fois supérieur à celui fixé par le marché⁴, puis de le réutiliser afin de produire les couvertures des œuvres de jeunes auteurs (cédant leurs droits à la coopérative⁵) dont les textes furent imprimés, à bas coût, puis assemblés à la main. Enfin, les livres se destinaient à être vendus dix à vingt fois moins cher qu'un livre classique pour redonner accès à la lecture comme moyen d'émancipation. Ainsi, en 2003, la maison d'édition artisanale *Eloisa Cartonera* voyait le jour, dans un contexte nécessitant une telle innovation.

Près de huit années après sa création, j'ai eu l'immense honneur de travailler au sein de la coopérative durant plusieurs mois, de me laisser transporter par les rêves de ces fondateurs, de participer à l'effort collectif, mais aussi de me confronter à l'ensemble des difficultés d'une telle structure qui navigue constamment entre le poids de la gestion et l'utopie motrice. De retour en France, j'ai créé une structure similaire (cependant de type associatif), ici à Clermont-Ferrand, et j'ai affronté les mêmes difficultés tout en étant transporté par les mêmes joies. Plus largement, j'ai eu l'occasion de renouveler mes voyages en Amérique du Sud (Paraguay, Bolivie, Pérou, Équateur, Brésil, etc.), sans oublier d'arpenter les routes européennes (Espagne, Belgique, France). J'ai pu alors prendre conscience qu'une véritable lame de fond alternative avançait vers le rivage d'un système largement à bout de souffle. Nous étions alors au crépuscule de la crise des *subprimes* qui venait de laisser quelques mauvais présages derrière elle. Cependant, malgré tout cela, j'avais aussi conscience que la multiplication des initiatives formidables, des modèles innovants, des utopies fédératrices, depuis des dizaines ou des centaines d'années maintenant n'advenaient pas. La vague que je voyais gonfler au loin ne déferlait jamais vraiment. Que cela soit pour ma propre expérience, ou pour cette transformation plus « globale », il y avait toujours une difficulté certaine à aboutir. Pourquoi ? Pourquoi les

³ Le premier est écrivain, auteur du best-seller *Cosas de negros* (2003) et le second est artiste plasticien.

⁴ Les *cartoneros* revendent le carton collecté à des centres de tri à un prix fixé chaque jour par le marché argentin.

⁵ Cette démarche qui peut paraître opportuniste n'est pas du tout vue ainsi en Argentine car la coopérative n'effectue pas de profit. Elle salarie ses employés et réinvestit les bénéfices effectués dans la production des livres, ou encore dans l'achat d'un terrain pour y faire de l'agriculture biologique. Enfin, par la cession de droit les auteurs peuvent accéder à la publication et ainsi être reconnus, ce qui fut le cas de bon nombre d'entre eux. Le plus célèbre est le poète Fabian Casas.

initiatives innovantes de l'économie sociale et solidaire (bien que je n'employais pas ces termes aussi facilement à l'époque) n'adviennent pas plus largement ? Je n'avais pas la moindre piste de réponse à ce moment-là et encore moins de certitudes. La seule et unique chose que je savais, par expérience, c'est qu'aux moments opportuns la vie met sur notre chemin des individus providentiels.

C'est ainsi que j'ai rencontré, à la fin de l'année 2011, entre deux avions, Gloria Maffet, maître de conférences en langue espagnole et argentine d'origine. En effet, bien qu'à cette époque mes expériences *cartoneras* m'avaient ouvert la voie à une autre forme d'expression, et que j'officialiais alors comme journaliste en continuant à voyager entre les continents, j'ai pu découvrir l'existence d'un groupe de recherche s'intéressant à la thématique de l'économie sociale et solidaire et ainsi répondre à deux propositions faites par Gloria. Tout d'abord, celle de participer avec elle à un colloque universitaire⁶. Ensuite, celle de rencontrer le directeur du laboratoire *Communication et Solidarité*, un certain Éric Dacheux. La première proposition m'a permis de comprendre que les codes d'écriture universitaire étaient différents de ceux que je connaissais et, par ailleurs, que le débat d'idée était, semble-t-il, plus stimulant que dans le milieu parfois trop « restreint » du journalisme et de l'édition. La seconde proposition m'a conduit à écrire une thèse afin de tenter d'éclairer mon interrogation concernant les difficultés de l'alternative à surgir dans la société.

Ce doctorat n'est pas uniquement issu de cette rencontre car, comme dans toute aventure humaine, une réflexion autour de la transformation sociale s'est trouvée tout à fait opportune, faisant écho à une volonté du Conseil Régional d'Auvergne de mener une recherche autour du thème de l'innovation sociale. Ainsi, j'ai postulé en mars 2013 à un appel à candidature pour une bourse doctorale portée par la région. Une bourse que j'ai pu obtenir avec le concours d'Éric Dacheux et qui me permet aujourd'hui d'aborder longuement ce sujet, ici, trois années après son commencement.

⁶ "*Diversité et innovation en milieux socioprofessionnels* ", décembre 2011, Clermont-Ferrand.

Objet d'étude, problématisation, et démarche de recherche

Mon parcours personnel et ma rencontre avec Éric Dacheux m'ont conduit, assez logiquement, à étudier l'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne par une approche communicationnelle.

Une approche communicationnelle consiste à se pencher sur la place de la communication dans les phénomènes étudiés. Autrement dit, c'est un regard qui met l'accent sur les pratiques de communication comme structurant l'action sociale. En effet, je considère l'action communicationnelle comme un mode de construction d'un monde commun et d'un sens partagé dans un espace public. C'est une activité sociale « *organisante* » qui tend à construire une perspective commune, soit « *le fait pour des partenaires, de construire ensemble le lieu commun à partir duquel ils vont momentanément se rapporter les uns aux autres, se rapporter au monde et organiser leurs actions réciproques* » (Quéré 1991, p.76). Par conséquent, la communication est essentiellement un processus de modelage mutuel d'un monde commun au moyen d'une action conjuguée (Varela, 1989). Toutefois, cette conception « *praxéologique* » de la communication que je partage avec Louis Quéré (1982) est à mettre en perspective avec un ensemble d'autres propositions théoriques que ce dernier nomme « *épistémologiques* ». Ces dernières font essentiellement référence à un savoir positiviste de la communication qui interprète les apparences interpersonnelles que renvoie l'activité communicante à l'aune d'un échange entre émetteur et récepteur complété par l'existence d'un canal et des effets de retours perceptifs. Une approche qui a permis aux sciences de la gestion d'entrer dans une démarche d'élaboration d'outils de *social engineering* dont le management et le marketing sont les plus connus. Mais, c'est surtout une conception qui a eu pour effet de générer une utopie communicationnelle en « métaphorisant » la théorie mathématique de l'information et de la communication pour lui donner une dimension « vécue » permettant au plus grand nombre de s'identifier à ce processus (Descombres, 1979 ; Descombres, 1981). En bref, une approche communicationnelle n'est pas une approche qui étudie la transmission des messages entre les acteurs sociaux, mais c'est bien une activité d'organisation de perspectives partagées et de co-construction de sens commun dans une relation altère qui a, pour objectif global, le « vivre ensemble » et pour visée particulière l'inter-action compréhensive.

Cependant, l'interprétation gestionnaire de la communication reflète une tendance idéologique qui touche jusqu'aux organisations citoyennes, comme celle de l'économie sociale et solidaire. Ces dernières, selon Jean Louis Laville, regroupent en ensemble d'initiatives qui visent à « *démocratiser l'économie par un engagement citoyen* » (Laville 2011). On retrouve, au sein de ce secteur les structures associatives, mais aussi les coopératives, les mutuelles, les fondations, les sociétés coopératives d'intérêts collectifs. Et bien que depuis la loi du 31 juillet 2014 un ensemble hétérogène d'entreprises peuvent prétendre à l'agrément « *entreprise solidaire d'utilité sociale* », je souhaiterais souligner que l'économie sociale et solidaire est un acteur politique et symbolique avant d'être un acteur socio-économique. Pour le dire autrement, je soutiendrai dans ce travail que l'économie sociale et solidaire est historiquement liée à un mouvement de transformation de la société passant par une lutte politique (c'est une activité qui vise à démocratiser l'économie) et une bataille symbolique (c'est une utopie qui n'est pas encore advenue). Elle vise à s'imposer aux modes d'échanges entre les hommes par une pluralisation des principes économiques (redistribution, réciprocité, marché). Toutefois, cette conception transformatrice de l'économie sociale et solidaire est, depuis deux siècles, affaiblie par une tendance à la « banalisation », c'est-à-dire la reproduction des schémas institutionnels capitalistes. Ces derniers étant vus comme habitudes de pensées, et des habitudes de faire, qui s'appuient largement sur des conceptions gestionnaires pour lesquelles les pratiques de communication instrumentales jouent un rôle important. En effet, elles organisent une perspective commune qui fait de la « com » l'outil indépensable de l'existence des initiatives citoyennes dans l'espace public, au même titre que les entreprises.

Enfin, je souhaiterais souligner que ces organisations de la société civile que l'on retrouve historiquement sous le nom d'économie sociale et solidaire sont souvent le « *terreau fertile à l'innovation sociale* » (Bouchard, 2007 ; Bouchard, 2011 ; Lévesque, 2006). Or, si ce secteur est largement hétérogène, il semblerait qu'il en soit de même pour les initiatives d'innovation sociale. En effet, je veux mettre en exergue dans ce travail que les tendances « isomorphiques » ou « transformatrices » de l'économie sociale et solidaire se retrouvent largement dans des acceptions utilitaristes et « en rupture » de l'innovation sociale. Plus précisément, l'innovation sociale est un processus qui émerge d'une aspiration sociale partagée par un collectif d'individus visant un idéal social, et passant par la mise en oeuvre de pratiques « *en rupture avec les pratiques habituelles dans un milieu donné* » (Besançon,

Chochoy, et Guyon, 2013, p.80). Pour le dire autrement, le changement institutionnel proposé par l'innovation sociale prend racine dans un processus collectif marqué « *par des pratiques solidaires constitutives d'un ancrage territorial fort et de façon concomitante d'une gouvernance élargie et participative (empowerment), se traduisant par un modèle économique pluriel* » (Besançon, Chochoy, et Guyon, 2013, p.80). Enfin, le processus d'innovation sociale et les résultats éprouvés sont porteurs d'impacts sociaux, économiques, environnementaux et politiques qui touchent aussi bien les individus, les organisations, le territoire ou encore les collectivités. Toutefois, cette approche de l'innovation sociale, que j'ai faite mienne et que je développerai plus en avant dans ce texte, n'est en vérité qu'une forme parmi d'autres. Je m'efforcerai alors d'éclairer les différentes acceptions de ce concept qui donnent lieu à des réalités tout à fait distinctes. Plus précisément, je montrerai qu'à la première tendance transformatrice, se couple une tendance utilitariste qui génère des pratiques institutionnalisées favorisant la « reproduction du monde ». Enfin, une fois de plus, j'éclairerai la capacité « structurante » des activités de communication dans ces deux tendances (transformatrice et utilitariste).

En résumé, une approche communicationnelle de l'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire s'intéressera avant tout aux pratiques de communication ordonnant les perspectives partagées de ces derniers. Or, puisqu'il existe plusieurs conceptions de l'innovation sociale imputables, du moins en partie, aux différentes dimensions institutionnelles de l'économie sociale et solidaire, il existe logiquement plusieurs types de pratiques communicationnelles. Plus précisément, je souhaiterais montrer, en premier lieu, que ce sont les développements historiques des sciences de l'information et de la communication, et plus particulièrement un ensemble d'interprétations gestionnaires, qui ont fait naître des outils d'ingénierie sociale comme le management et le marketing structurant, de fait, une tendance isomorphe pour les acteurs des organisations de la société civile. Puis en second lieu, je montrerai une autre tendance interprétative des sciences de l'information et de la communication. Plus précisément, ce sont les propositions habermassienne d'ordre politique et symbolique, qui ont contribué à structurer une trajectoire historique transformatrice au sein des organismes de l'économie sociale et solidaire socialement innovants.

Par conséquent, au vu des perspectives présentées ici, j'aimerais armer ma réflexion autour d'une interrogation à laquelle je m'efforcerai de répondre tout au long de mon écrit : en quoi la communication structure-t-elle les capacités de changement, ou de conservatisme, présent au cœur du processus d'innovation sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne ?

Je m'efforcerai de montrer deux choses dans ce travail. Premièrement, que la communication est l'enjeu principal de la transformation de la société, car elle révèle la capacité d'émancipation organisationnelle des initiatives citoyennes de l'économie sociale et solidaire potentiellement à l'origine du changement institutionnel. Deuxièmement, que l'étude de ces initiatives représente le terreau du renouvellement théorique des sciences de l'information et de la communication par leur capacité à éclairer la nécessaire transition d'un modèle épistémologique à un modèle praxéologique de la communication.

Aspects méthodologiques

J'ai donc été journaliste et éditeur pendant plusieurs années. Une période durant laquelle j'ai découvert le secteur de l'économie sociale et solidaire auquel je me suis profondément attaché. Ainsi, aujourd'hui encore, je suis adhérent et bénévole au sein de structures associatives telles que la Doume (monnaie locale complémentaire clermontoise) ou encore Doct'Auvergne (Association des doctorants auvergnats). Mais je suis aussi coprésident de la structure Lieu'topie (Lieu de vie étudiant développé dans le cadre d'un enseignement pratique en Licence3 Commerce Équitable), président du dispositif GENIES (Germe pour une Évolution Notable des Initiatives Étudiantes Solidaires) et coordinateur général du CREDIS (Collectif Régional pour l'Étude et le Développement des Initiatives Solidaires). Si cette étude est née entre les interrogations d'un acteur devenu, au fil de ces trois années, un chercheur en sciences sociales, cela fait de moi un être plus complexe, qui doit naviguer entre empirisme et théorie sans pour autant prétendre à la maîtrise de ces deux dimensions de ma personnalité. Or, cela impose une méthodologie particulière.

C'est mon implication dans le terrain d'étude qui confère à ma posture méthodologique une dimension spécifique. Or, un anthropologue me dirait que cette posture me permettra d'avoir un accès facilité à la population que j'étudie, car je partage avec elle une « langue

indigène » et que je pourrai compter sur une certaine confiance établie pour ouvrir plus largement mon champ d'observation. Mais pour d'autres scientifiques, cette posture signifiera une modification intrinsèque à ma présence du milieu étudié. Difficile de s'attacher à la préconisation des uns sans entendre les critiques des autres. Voilà pourquoi je tiens à clarifier d'emblée ma posture, celle d'un chercheur engagé, d'un militant. Il m'est impossible de cacher mon désir de voir éclore un monde dans lequel l'utopie d'une certaine forme d'appréhension de l'économie, du social et du politique prendrait le pas sur le modèle libéral que nous connaissons aujourd'hui. J'étais militant en tant que journaliste, m'écartant des médias de masse pour choisir la lutte écrite. J'ai été, et je suis encore, militant de l'économie sociale et solidaire, appelant à la transformation sociale par l'engagement dans la pratique politique et citoyenne. J'ai donc indéniablement des présupposés forts qu'il me serait vain de cacher. Parce que je suis un homme, doué d'émotions et d'expériences vécues, je ne peux me situer autrement que dans une approche épistémologique constructiviste, c'est-à-dire un parti pris sur la connaissance et les modalités d'arriver à cette connaissance, qui serait donc construite à partir de mes interprétations subjectives et objectives de ma réalité perçue. Plus précisément, je me fonde sur l'idée que ce n'est pas le « constructivisme social » mais le « relationnisme méthodologique » qui doit être central⁷ dans mon approche car celui-ci constitue « *les relations sociales en entités premières, caractérisant alors les individus et les institutions collectives comme des entités secondes, des cristallisations spécifiques de relations sociales* » (Corcuff 2011, p.111). C'est donc la relation entre le sujet et l'objet d'étude qui m'intéresse comme entité principale me permettant de dépasser la dichotomie classique de « l'objectif » et du « subjectif ». Pour sortir de cette dichotomie, il est selon moi nécessaire d'avoir recours à deux trajectoires.

Tout d'abord, il me semble primordial de mettre en œuvre une réflexivité épistémologique me permettant de restituer ma propre relation à l'objet. C'est ainsi que je procède à la mise à plat de mes présupposés d'acteur-chercheur. Ensuite, et c'est ce que je chercherai à faire au fil de ce travail sur un plan théorique, je viserai à rendre compte à la fois du subjectif et de l'objectif. Autrement dit, je tenterai de faire la part entre ce qui est du domaine d'une construction sociale à tendance idéologique, et ce qui est du domaine plus large d'un ensemble d'autres interprétations permettant une ouverture objectivante. Je souhaiterais ainsi m'éloigner des épistémologies positivistes et suivre les propositions faites

⁷ Je reviendrai sur cette distinction en troisième partie de cette thèse.

par Edgar Morin en empruntant, à pas de velours, les chemins de l'épistémologie de la complexité (Morin, 2005) mettant en garde le chercheur-acteur que je suis contre les dangers de la disjonction et appelant à une pensée reliée et multidimensionnelle.

Ainsi, j'accepte d'être coproducteur de l'objet que je connais ; de coopérer avec le monde à la coproduction de l'objectivité de l'objet. Tout comme Edgar Morin, je vise à « *considérer notre propre connaissance comme objet de connaissance, c'est-à-dire un méta point de vue [...] En même temps, ce méta-point de vue doit permettre l'auto-considération critique de la connaissance, tout en enrichissant la réflexivité du sujet connaissant* » (Morin, 2005). Or, à ce stade, il est important de souligner que je soumettrai ma réflexion à une analyse critique de la prétendue connaissance élaborée car la réflexivité doit me permettre de révéler les éléments de la production de connaissance sur lesquels j'ai pu avoir une action, voir une réaction. Ainsi, suite à Karl Polanyi, je plaiderai moi aussi « *en faveur d'un engagement dans le monde par la rationalité de la théorie* » (Polanyi 1974).

Cette démarche méthodologique aura pour objectif de montrer qu'une analyse empirique de la communication des acteurs de l'innovation sociale ne peut faire l'économie d'une approche praxéologique au risque de se cantonner à un regard épistémologique qui limite l'étude à l'affichage et au discours que tiennent les acteurs.

Plan de la thèse

Le travail de recherche combine, dans un rapport dialogique, rigueur et intuition, raison et passion, pragmatisme et idéalisme, maîtrise et concession. Le travail d'une thèse s'effectue en constante tension entre ces différentes dimensions de notre activité humaine. Or, l'objet social n'est lui-même pas exempt de ces tensions. Ainsi, dans ce travail, c'est plus particulièrement le rapport dialogique entre institution et transformation qui va m'intéresser, et plus spécifiquement le rôle de la communication comme « *praxis instituante* » de la permanence sociale d'un côté, et du changement social de l'autre. Dès lors, élaborer un plan de thèse est un exercice qui doit, lui aussi, prendre en considération ces tensions constantes. Voilà pourquoi je me suis efforcé de donner à l'ensemble de l'armature structurelle de ce travail une dimension dialogique.

Ainsi, dans une première partie, je chercherai à démontrer la dépolitisation et la désymbolisation de l'espace public analogue à l'émergence d'une idéologie de la communication. Par là même, je soulignerai la capacité de cette dernière à générer une pensée instituante qui touche jusqu'aux mouvements de la société civile et plus particulièrement l'innovation sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Dans le chapitre I de cette première partie, je commencerai par mettre à l'ouvrage ma conception des sciences de l'information et de la communication en révélant la trajectoire historique d'un courant épistémologique qui prend racine dans une analyse de l'espace public (section 1 – partie 1). Dès lors, en m'appuyant sur les analyses de Jürgen Habermas et de Richard Sennett, je montrerai que l'espace public a progressivement perdu, au cours de l'histoire, sa valeur symbolique d'élaboration d'une communauté de croyance partagée pour laisser place à une publicité de soi-même conférant une valeur performative aux relations sociales. Par ailleurs, je montrerai que cet espace public, pourtant socle d'expression d'une communauté politique en devenir au sortir de la Révolution française, perdra progressivement cette capacité à réguler le débat démocratique au profit d'une gestion du politique. Une trajectoire historique que j'ai souhaité coupler à l'analyse des évolutions théoriques de la communication qui, enchâssées dans une trame contextuelle instrumentale et performative, ont généré l'émergence d'une utopie communicationnelle (section 1 – partie 2) considérant avant tout la communication comme un échange d'information entre émetteur et récepteur. Une idéologie qui présente la capacité de s'insinuer dans l'ensemble des activités sociales pour atteindre jusqu'aux mouvements sociaux, et plus particulièrement l'économie sociale et solidaire. Par conséquent, je montrerai que cette idéologie a servi de fondation théorique d'un ensemble d'outils d'ingénierie sociale aux orientations gestionnaire comme la communication marketing (section 2 – partie 1) et la communication managériale (section 2 – partie 2). Deux formes de communication dont se sont largement emparés les acteurs de la société civile, au même titre que les entreprises privées. Je crois alors que cette tendance isomorphique, générée par les pratiques de communication instrumentale, confère aux acteurs de l'économie sociale et solidaire une dimension principalement socio-économique qui leur fait perdre de vue leurs ambitions politiques et symboliques pionnières.

Ainsi, dans le second chapitre de ce travail, je me pencherai sur la tendance à la banalisation des organisations de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale (section 1). Concernant la première, je montrerai qu'il existe plusieurs logiques à l'œuvre. Une première inclination propre à l'économie sociale (section 1 – partie 1) qui montre une tendance historique à produire des discours visant la moralisation de l'économie, ou encore des formes d'organisations coopératives aux affinités gestionnaires imputables à leur forte inclusion dans le marché. Puis, une seconde orientation propre à l'économie solidaire (section 1 – partie 2) qui affiche les traits d'un véritable « *cheval de Troie du libéralisme* » (Dacheux et Goujon, 2013). Autrement dit, un ensemble d'organisations citoyennes qui dérèglent et facilitent la réforme des logiques capitalistes sans les contester. Dans cette lignée, et considérant avec de nombreux auteurs l'économie sociale et solidaire comme « *terreau fertile à l'innovation sociale* » (Bouchard, 2007 ; Lévesque, 2007), je m'interrogerai aussi sur les tendances isomorphiques de certaines conceptions de l'innovation sociale (section 2). Retraçant l'émergence du concept et sa double généalogie, je soulignerai tout d'abord l'existence d'une conception entrepreneuriale de l'innovation sociale que Jean Louis Laville nomme « faible » (section 2 – partie 1). Cette dernière exprime la volonté de dépasser l'innovation technologique en considérant l'importance des phénomènes sociologiques dans l'acceptation et la diffusion des avancées techniques. C'est alors une conception par les réseaux sociotechniques de l'innovation (section 2 – partie 2), issue des réflexions des auteurs de l'École des Mines Michel Callon, Bruno Latour et Madeleine Akrick (2006), que je décrirai comme étant propice à une interprétation instrumentale par certains acteurs.

Au contraire, dans une seconde partie, je m'attacherai à montrer que tout un pan historique de cette économie sociale et solidaire, tout comme l'innovation sociale qui lui est attachée, s'est forgé dans le courant de l'associationnisme ouvrier et de la praxis social. Dès lors, cette généalogie émancipatrice confère à ces deux secteurs une dimension avant tout politique et symbolique que l'on retrouvera dans certaines pratiques de communication délibératives, terrain propice à l'émergence d'espace public de proximité.

Dans le chapitre III de mon travail (le premier de cette seconde partie), je reviendrai, tout d'abord, sur une acception transformatrice de l'économie sociale et solidaire (section 1). Je montrerai alors, bien que le débat théorique en France n'affiche pas

franchement cette tendance, qu'il existe une véritable aptitude au changement institutionnel dans l'économie sociale (section 1 – partie 1). Pour expliquer mon point de vue, je m'appuierai très spécifiquement sur les apports théoriques de Jean François Draperi et sur l'éclairage qu'il a proposé à partir des travaux de Jean Baptiste Godin. Ce dernier, fondateur du familistère de Guise, a montré, selon moi, que l'action collective de certaines formes d'économie sociale pouvait se révéler être un ensemble complexe de « praxis instituante » favorisant la transformation de la société. Cependant, ceci reste particulièrement le fait de l'économie solidaire et de sa paternité associationniste (section 1 – partie 2). En effet, à partir des travaux de Jean Louis Laville, et d'un éclairage théorique fourni par Pierre Leroux, je révélerai la force d'un mouvement autogestionnaire dont on retrouve aujourd'hui encore les traces dans « *un nouvel esprit solidaire* » (Frère, 2006). Mais ce n'est pas tout, car il est possible d'aller plus loin et de se tourner vers certaines formes d'innovations sociales pour retrouver ces traits dans les actions de la société civile (section 2). Ainsi, c'est tout d'abord une acception citoyenne, née sous la poussée des revendications au « bien vivre », et issue des mouvements sociaux des années 60 et 70, qui me mèneront à l'éclairage de l'émergence d'une conception « forte » de l'innovation sociale (section 2 – partie 1). Cette dernière sera relayée, à mon humble avis, par le surgissement d'un ensemble de regards théoriques appelant à la grande richesse des mouvements sociaux contributeurs au changement institutionnel (section 2 – partie 2). Toutefois, je voudrais d'ores et déjà souligner la difficulté rencontrée par ces mouvements sociaux transformateurs à trouver des outils et des pratiques de communication appropriés à leurs identités. Et pourtant, les développements théoriques permettant de nourrir ces pratiques alternatives ne manquent pas, comme je le mettrai en lumière dans le chapitre suivant.

Je débiterai le chapitre IV par un retour analytique sur la question de l'espace public, ainsi que sur les propositions théoriques s'emparant des théories pionnières non plus dans une visée instrumentale, mais bien dans une visée communicationnelle (section 1). L'espace public analysé par Jürgen Habermas dans les années 60 a reçu son lot de critiques souvent justes. Parmi celles-ci, j'ai tout particulièrement souhaité me pencher sur les propositions faites par Nancy Fraser pour considérer le public de cet espace symbolique non plus seulement comme bourgeois et éclairé, mais aussi comme subalterne, voir oppositionnel (Negt, 2007), afin de repositionner la question des luttes sociales au cœur de mon approche théorique de l'espace public (section 1 – partie 1). Ensuite, je reviendrai sur

les apports, selon moi tout à fait fondamentaux, du philosophe allemand concernant sa théorie de l'agir communicationnelle (section 1 – partie 2) mettant ainsi en avant, avec lui, la nécessité de redonner corps à une activité rationalisée par ce désir d'intercompréhension et de vivre ensemble qui rejoint alors la volonté de démocratiser la société par l'engagement citoyen propre à l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale « forte ». Or, pour aller plus loin dans ma démonstration, j'ai choisi de mettre en relief la capacité de changement institutionnel présent dans la dynamique de communication politique qui redonne du poids à l'activité de communication dans l'espace public comme objet de « *typifications réciproques* » (Berger et Luckmann, 2006) et d'institutionnalisation du débat citoyen (section 2 – partie 1). Néanmoins, et bien que cet ensemble théorique propose un terreau particulièrement fertile à ma réflexion, je crois, avec Louis Quéré, que le modèle « jacobin », et normatif, des développements habermassiens, doit être dépassé par une approche praxéologique (section 2 – partie 2). Je m'efforcerai alors d'expliquer en quoi ce dépassement peut être intéressant en m'appuyant tout d'abord sur une critique de l'analyse de l'espace public proposé par Nancy Fraser, puis sur une proposition d'approche praxéologique faite par Louis Quéré. Ce dernier souligne plus particulièrement la nécessité de dépasser un modèle épistémologique de la communication qui s'appuie essentiellement sur le langage et le discours comme transmission d'informations (modèle à fort ancrage idéologique), pour se tourner vers une approche praxéologique faisant la part belle aux pratiques organisatrices de perspectives communes et de sens partagés. L'étude des initiatives citoyennes, et plus particulièrement de l'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire, pourra, à mon avis, ouvrir cette voie praxéologique. Cependant, avant de me tourner vers ces mouvements citoyens, je souhaiterais, dans une troisième partie, éclairer le lecteur de mes choix épistémologiques et méthodologiques.

Ainsi, dans le chapitre V de mon développement je reviendrai en détail sur mon ancrage épistémologique. Tout d'abord, je m'accrocherai, non sans difficulté, à définir les contours d'une épistémologie de la complexité que j'emprunterai à Edgar Morin (Section 1). Plus précisément, une approche complexe a pour caractéristique principale de rejeter la disjonction simplificatrice pour se tourner vers une volonté de reliance, soit penser l'objet social comme multidimensionnel et relié à une matrice contextuelle élargie. Par ailleurs, l'épistémologie de la complexité est selon moi une démarche intellectuelle faisant preuve d'humilité, acceptant la partialité et l'erreur dans une « écologie de l'action » soulignant la

dimension incontrôlable de notre « être à la société ». Cependant, je reviendrai, en propos liminaires, sur les fondements constructivistes d'une telle approche épistémologique (section 1 – partie 1) en soulignant toutefois la distinction nécessaire entre constructionnisme social et constructivisme scientifique. En effet, si le premier est une conception de la réalité perçue par les individus qui reste une construction sociale interactive dans laquelle les actions de communication prennent une place prépondérante, le second est une manière d'appréhender les phénomènes étudiés comme « socialement construits » aussi bien par les agents sociaux que par le chercheur impliqué dans la matrice sociale qu'il étudie. Voilà pourquoi je considère, par ailleurs, que le chercheur doit adopter une démarche réflexive dans sa manière de faire de la science (section 1 – partie 2). Comme je l'ai exposé plus haut, et en m'appuyant sur des auteurs comme Michael Burawoy ou Philippe Corcuff, je mettrai en exergue l'impossible « neutralité axiologique », et la nécessité corrélative de faire preuve d'honnêteté intellectuelle en mettant à jour ses présupposés (section 2 – partie 2). Pour l'exprimer autrement, j'exposerai au lecteur l'ensemble des mes postulats de départ conférés par mon expérience passée de journaliste ainsi que d'acteur de l'innovation sociale au cœur des organisations de l'économie sociale et solidaire.

Dans le chapitre suivant (chapitre VI), je développerai les apports méthodologiques que je mettrai en œuvre dans un ordre multidimensionnel et réflexif. Plus explicitement, cette méthodologie prendra les habits d'une combinaison exploratoire en deux temps. Premièrement, il s'agira pour moi de m'accorder à une approche épistémologique de la communication en analysant la publicité et les discours des acteurs (section 1). Je commencerai ce travail par une analyse très succincte de « l'affichage des valeurs » des acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire auvergnat afin d'effectuer une cartographie de ces derniers. Ensuite, je me pencherai sur « le discours des valeurs » des 17 acteurs interviewés dans le but de faire émerger un ensemble de représentations partagées, ou non (section 1 – partie 1). Dans un second temps, et après avoir sollicité les premiers protagonistes afin d'obtenir une liste de projets ou d'organisations innovantes socialement sur le territoire, je me tournerai vers les seconds protagonistes de cette étude dans le même objectif. En effet, bien qu'employant une méthodologie d'analyse de la « publicité » des acteurs dissemblable, et une méthode d'entretien différente, je m'attacherai à quérir des informations concernant l'affichage et le discours de quatre organisations de l'économie sociale et solidaire qui constitueront mon étude de cas (section 1 – partie 2).

À cette approche épistémologique de la communication des organisations citoyennes, je viendrai confronter une approche praxéologique au cours du chapitre VIII. Dans cette toute dernière partie de mon développement, je montrerai alors qu'il est indispensable d'avoir recours à une analyse des pratiques communicationnelles pour saisir tout à fait les enjeux de la transformation sociale portée par l'innovation sociale. Dans cette optique, j'ai fait le choix de me pencher, en premier lieu, sur l'approche de la temporalité des acteurs étudiés afin de révéler chez eux une tendance à l'accélération que j'ai jugé tout à fait isomorphe, ou au contraire une tendance au ralentissement comme objet de militance et socle de construction du changement institutionnel (section 1). Plus précisément, je débiterai par une rapide analyse de l'arrière-plan historique des cas étudiés afin de révéler chez eux certaines tendances ancrées dans des habitudes généalogiques (section 1 – partie 1). Par la suite, je me tournerai vers les pratiques du temps ayant cours au sein des collectifs et les différentes approches qui élaborent, selon moi, un socle à des pratiques plus ou moins délibératives car, comme on le sait bien, débattre nécessite du temps, à moins que l'objectif ne soit pas démocratique, mais performatif, auquel cas, l'accélération trouve toute sa place (section 1 – partie 2). *À posteriori*, je m'appuierai sur ces premiers développements pour aller plus loin et analyser ici les opérations de communication (section 2). En bref, je tâcherai, dans cette ultime section, de montrer que les opérations de communication des acteurs se découpent en deux grandes catégories. Une première qui consiste à développer une forme de praxis instituée, voir même une absence quasi-totale d'action partagée (section 2 – partie 1). Puis une seconde qui montre que l'action, et la répétition de gestes conversationnels, deviennent typificateurs et instituants, favorisant alors la transformation sociale (section 2 – partie 2).

Ce plan détaillé permet, du moins je l'espère, de comprendre la portée théorique de cette étude de cas. Je m'efforce, par un travail historique et praxéologique, de reconsidérer l'approche « épistémologique » des sciences de l'information et de la communication en m'appuyant sur l'analyse de l'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire. En effet, une telle approche favorise l'émergence de ce que j'appelle l'idéologie performative et instrumentale de la communication dont ont su s'emparer les sciences de gestion. Il est donc nécessaire selon moi de s'intéresser aux développements de l'approche politique de la communication. Toutefois, cette dernière est parfois trop normative, et doit

prendre en compte les tensions institutionnelles qui habitent la réalité empirique. C'est dans cette optique que je souhaite mettre en lumière l'intérêt d'une approche praxéologique de la communication qui me semble en adéquation avec la praxis sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire cherchant le changement institutionnel.

Réciproquement, sur le plan empirique, cette thèse souligne que la communication est un des enjeux principaux de la transformation sociale que portent certains acteurs de l'économie sociale et solidaire. Indéniablement, les tendances isomorphiques qui traversent ce secteur, et l'innovation sociale qui lui est liée, sont avant tout des pratiques organisantes qui s'appuient sur un ensemble de présupposés idéologiques. Le recours inconsidéré au marketing, et au management, introduit une logique libérale au cœur même d'organisations ayant un projet tout autre. Ainsi, selon moi, pas de changement social sans profonde remise en question des pratiques de communication.

Ces précisions liminaires éclairent le chemin que je vais emprunter, maintenant, marchons.

Première Partie.

L'idéologie de la communication au service de l'instrumentalisation des mouvements sociaux

Introduction de la première partie

Le tournant historique symbolisé par la Révolution française de 1789 marque avant tout la fin de l'Ancien Régime, et le remplacement de la Monarchie absolue française par une Monarchie constitutionnelle, puis par la Première République. Mais ce basculement historique représente principalement le passage à la modernité caractérisé par la migration des liens communautaires vers des liens politiques. En effet, l'avènement de la République démocratique, c'est avant tout le surgissement d'une communauté politique ouverte qui se démarque des autres communautés dans le sens « *où aucune origine ne la fonde ou (ne la) justifie tandis qu'elle réuse par principe toute communion finale* » (Tassin 1992, p.33). Alors, les rapports solidaires se voient transformés et « *il existe au début du XIXe siècle, dans le sillage des révolutions démocratiques une invention de la solidarité moderne comme force d'intégration d'un nouveau genre ; cette solidarité n'est plus arrimée sur les appartenances héritées (celles de la parenté, des lignages et des corps), mais crée de façon réfléchie, voulue par des humains ayant acquis la claire conscience du lien qui les unit* » (Laville, 2014, p.48). Cependant, je montrerai dans la première partie de ce travail, qu'à la communauté politique en germe dans les mouvements révolutionnaires et démocratiques, s'est substitué un espace public dépolitisé et affaibli symboliquement, facilitant le surgissement d'une idéologie instrumentale de la communication (chapitre I). Ainsi, je mettrai en avant la tendance au rabattement institutionnel des mouvements citoyens qui auront, pour certains, au cours de l'histoire, tendance à reproduire les schémas institutionnels d'un modèle capitaliste (chapitre II).

Ainsi, au cours du premier chapitre de cette thèse, je soulignerai l'existence de deux transformations fondamentales, et intimement liées, qui vont co-agir à la transformation de l'action sociale. Tout d'abord, le surgissement d'un espace d'expression de cette nouvelle communauté politique et sa transformation (chapitre I – section 1). Ensuite, l'élaboration d'un nouveau régime de régulation propre à celui-ci et que je définirai comme le terreau d'une idéologie de la communication (chapitre I – section 2).

Plus précisément, je soulignerai avec le sociologue français Louis Quéré que la disparition progressive de la représentation partagée qu'était la figure de Dieu dans l'ancien régime (dont le représentant sur Terre était le Roi), comme symbolique régulatrice et

édificatrice des grandes lois assurant la cohésion sociale, a contribué à l'émergence d'un nouvel ordre symbolique partagé issu non plus de l'impératif divin, mais bien de l'activité politique. Pour Louis Quéré, ce nouveau « tiers symbolisant »⁸ est avant tout le fruit d'une activité d'échanges intersubjectifs dans un espace approprié à ce nouvel ordre. C'est pourquoi la communauté politique qui donnera naissance à la démocratie sera avant tout marquée par l'instauration d'un espace public vu comme « *un espace de médiation entre la société civile et l'État qui favorise, par le débat contradictoire, l'émergence d'une opinion publique* » (Dacheux 2008, p.8). Les prémisses théoriques d'une telle acception se retrouvent dans les écrits d'Emmanuel Kant (1784 ; 1991 ; 1985) qui affirme que pour faire vivre une communauté politique sous des principes de justice et d'équité l'homme doit être tout à fait libre de raisonner publiquement avec ses semblables. Plus précisément, dans *Réponse à la question, qu'est-ce que les Lumières* (1991) il affirme que l'individu « *ne peut s'arracher tout sel à la minorité [...]. En revanche, la possibilité qu'un public s'éclaire de lui-même est plus réelle ; cela est même à peu près inévitable pourvu qu'on lui en laisse la liberté* » (Kant, 1985, p.210). Cela aurait donc une incidence certaine sur l'émergence d'un « tiers symbolisant » partagé révélant la capacité des hommes à peser dans le débat politique mais aussi sur la capacité de l'État à s'emparer d'une posture gouvernante plus participative et délibérative⁹. Ainsi, comme l'affirme Éric Dacheux, « *l'espace public moderne, issu des Lumières, serait donc un espace de médiation entre l'État et la sphère privée où les citoyens délibèrent publiquement des questions politiques* » (Dacheux 2008, p.11). C'est tout du moins ce que propose de développer le philosophe allemand Jürgen Habermas dans une thèse intitulée *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* et publiée en 1962¹⁰. Celui-ci retrace l'émergence du « principe de publicité » kantien dans la sphère de la culture (notamment de la critique littéraire) en insistant sur la place de l'usage de la raison communicationnelle¹¹ comme moteur de cet espace public particulier. Puis il montre comment ce principe, qui aurait du

⁸ Je fais ici référence à une notion développée par Louis Quéré (1982) et qui consiste à considérer toutes formes de communication comme étant insérées dans un complexe symbolique préexistant à la relation. Pour le dire autrement, le contexte historique, géographique, social et culturel constitue un cadre interprétatif qui participe à la construction du sens partagé de la communication. Je reviendrai longuement sur cette notion au cours du chapitre III.

⁹ En effet, il s'agirait d'étendre la participation au plus grand nombre, mais aussi de donner à chacun la faculté de délibérer. Ainsi, la démocratie s'étend et s'approfondit.

¹⁰ La traduction française paraîtra quant à elle en 1978.

¹¹ Pour Habermas la raison communicationnelle revient à penser que les actions des individus, dans le processus de modernité, ne sont plus dictées par Dieu, mais par leur raison et la conscience qu'ils ont d'eux-mêmes et qu'ils mobilisent dans le but d'atteindre l'intercompréhension partagée (Habermas, 1987a).

surgir plus largement en favorisant « *l'usage public du raisonnement* » (Habermas, 1978, p.38) dans la sphère politique, a finalement été instrumentalisé par les logiques étatiques et économiques symbolisées par le « *déclin de l'homme public* » (Sennett 1979) au profit d'un régime de visibilité sociale contemporain à l'avènement d'un capitalisme régulé par des échanges marchands. C'est très précisément cette tendance que je vais m'attacher à décrire dans la première partie de la première section du chapitre I de ce travail.

Par la suite, je montrerai qu'à la dépolitisation de l'espace public et « *l'intégration des individus au maillage institutionnel de l'État et au marché capitaliste des biens de consommation* » (Quéré, 1982, p.72) s'est donc adjointe l'émergence d'une mode de régulation instrumentalisée de l'ordre symbolique partagé. Autrement dit, je soutiens l'idée que cette transformation de l'espace public dépeinte par Jürgen Habermas est pour autant toujours fondée sur un régime de régulation qui est avant tout d'ordre communicationnel. Or, sa dépolitisation et son instrumentalisation par l'avènement du capitalisme auront eu tendance à favoriser l'émergence d'une idéologie de la communication régie par les mêmes principes. Pour aller plus loin, je souhaite montrer que les pratiques de communication dans l'espace public furent générées et génératives d'une interprétation idéologique et instrumentale des théories de la communication. Entre utopie communicationnelle et idéologie de la communication je montrerai dans la seconde partie de la section 2 de ce chapitre I qu'il existe une tendance historique et interprétative qui révèle l'usage contemporain du concept de communication comme une notion, avant toutes choses, performatives.

Par la suite, je souhaiterais montrer que cette tendance est une interprétation effectuée par les sciences de gestion qui revendiquent la paternité des outils performatifs et instrumentaux en alimentant une certaine confusion favorisant l'isomorphisme de certaines organisations citoyennes (chapitre I – section 2).

Je débiterai alors cette section par une analyse de l'émergence et de l'évolution contemporaine de l'outil de communication marketing. Ainsi, je soulignerai la paternité entrepreneuriale de cette technique d'ajustement de l'offre et de la demande qui répond à une logique communicationnelle instrumentale visant la mise en visibilité, ou la mise en publicité, de ces atouts et de ces forces en tant qu'acteur socio-économique. Enfin, dans la première partie de cette section 2 du chapitre I, je montrerai que les organisations

citoyennes, et particulièrement celles du secteur de l'économie sociale et solidaire, ont tendance à mobiliser ces outils qui confèrent, par là même, une visée performative à l'action citoyenne.

Enfin, pour terminer mon regard à ces outils de la rationalité instrumentale, je me pencherais sur une analyse des enjeux et des fondements historiques de la communication managériale. Autrement dit, je me pencherai sur les techniques de gestion des hommes à l'intérieur des structures économiques que sont les entreprises (chapitre 1 – section 2 – partie 2). Or, de la même manière que la partie précédente, je montrerai qu'il existe une certaine propension des initiatives sociales et solidaires à se saisir de ces techniques instrumentales qui, à la manière de la communication marketing, favorisent la structuration d'une identité reproductrice des schémas institutionnels entrepreneuriaux.

Voilà pourquoi j'ai choisi, dans la chapitre II de ce travail, d'analyser plus précisément les développements théoriques successifs faisant état des tendances isomorphiques de l'économie sociale et solidaire (chapitre II – section 1). Toutefois, au regard des récents développements, et en m'appuyant sur l'argumentation des chercheurs du CRISES¹², je considère l'économie sociale et solidaire comme le « *terreau fertile à l'innovation sociale* » (Bouchard et Levesque, 2014 ; Lévesque, 2006). Je tenterai donc de déceler une tendance similaire dans les développements théoriques propres à l'innovation sociale (chapitre II – section 2).

Ainsi, je débiterai cette section par une interrogation autour de la dimension socio-économique des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Plus précisément, dans la première partie de cette section 1 du chapitre II je me tournerai vers l'économie sociale. En relayant majoritairement les propos de Geneviève Azam (2003) je montrerai qu'il existe une réelle tendance à la banalisation des organismes de l'économie sociale. Dès lors, entre tendance philanthropique et isomorphisme institutionnel je révélerai la structuration historique d'un mouvement ouvrier et citoyen autour de principes performatifs et instrumentaux.

¹² Centre de Recherche sur les Innovations Sociales, Université du Québec à Montréal (UQAM).

Je couplerai mon analyse première à un retour théorique similaire concernant l'économie solidaire. Et bien que la recherche française soit moins critique à son égard, je montrerai dans la partie 2 de la première section du chapitre II que cette « autre économie » a elle aussi tendance à reproduire des schémas institutionnels teintés de conservatisme et structurés par des pratiques instrumentales conférant à ces acteurs une dimension avant tout socio-économique.

Par la suite, je montrerai que l'on retrouve cette inclination chez les acteurs, intrinsèquement liés, de l'innovation sociale (chapitre II – section 2).

Pour être plus précis à ce sujet, je débiterai par l'analyse de Jean-Louis Laville (2014) proposant d'attribuer une dimension « faible » à une forme d'innovation sociale issue d'une poussée entrepreneuriale. Autrement dit, je montrerai qu'au début des années 70 le concept d'innovation sociale a émergé dans le sillage d'une conception technique de l'innovation, considérant le rôle social comme essentiel dans l'acceptation et la diffusion de technologie innovantes (chapitre II – section 2 – partie 1).

Dans son sillage, c'est une acception sociotechnique de l'innovation sociale qui a évolué, faisant la part belle à des principes de diffusion théorisés par les chercheurs de l'École des Mines de Paris (Akrich, Callon, et Latour, 2006), et prenant la forme d'une interprétation performative des concepts de diffusion et d'institutionnalisation par la sociologie de la traduction (chapitre II – section 2 – partie 2).

En résumé, cette première partie de mon argumentation montrera qu'il existe un terreau historique et idéologique à une interprétation instrumentale de la communication. La dépolitisation et la perte de valeur symbolique de l'échange ont transformé l'espace public favorisant l'émergence d'une conception « gestionnaire » de la communication et la génération d'outils d'ingénierie sociale tels que le marketing et le management. Par ailleurs, si ces outils sont aujourd'hui mobilisés par les acteurs de l'économie sociale et solidaire, c'est qu'ils accompagnent un mouvement d'isomorphisme généralisé qui pousse ces organisations citoyennes à reproduire des schémas de communication performatifs et instrumentaux. Je montrerai alors que cette tendance risque de structurer les capacités de conservatisme de ces acteurs sur mon terrain d'étude, l'Auvergne.

Chapitre I.

Entre dépolitisation de l'espace public et naissance d'une idéologie instrumentale de la communication

Introduction

Ce premier chapitre a pour objectif d'offrir un premier regard à l'espace public comme lieu de constitution de la communauté politique postrévolutionnaire et d'y apposer une analyse historique des formes de régulation l'animant. Autrement dit, je vais montrer que l'espace public, après avoir rassemblé les espoirs d'une société démocratique, sera le reflet d'une dépolitisation croissante (section 1) et d'une instrumentalisation généralisée qui fera naître une idéologie de la communication (section 2).

Cependant, s'interroger sur l'émergence d'une telle idéologie nécessite d'adopter une perspective historique concernant la constitution d'un « *ensemble plus ou moins cohérent des idées, des croyances et des doctrines philosophiques, religieuses, politiques, économiques, sociales, propres à une époque, une société, une classe et qui orientent l'action*¹³ ». Or, selon Paul Ricoeur l'idéologie est avant tout un phénomène généré et génératif (Ricoeur 1974).

Je considère donc, tout d'abord, que l'idéologie est générée. En effet, à partir de cette idée je montrerai que l'idéologie communicationnelle prend racine dans une construction sociale qui repose sur une communauté historique (Ellul 1973) dont l'acte

¹³ Définition de l'idéologie donnée par le Trésor de la langue française.

fondateur a marqué un tournant en imposant une transformation des représentations collectives partagées. Plus précisément, c'est l'avènement de la République, et de la communauté politique qui lui est liée (suite à la Révolution française de 1789), sur lequel je m'appuierai pour comprendre la transformation de l'espace public (section 1 – partie 1). Plus exactement, je me pencherai sur les propositions d'analyses faites par Richard Sennett (1979) et Jürgen Habermas (1978). Le premier considérant qu'il y a eu dépolitisation de l'espace public, le second préférant poursuivre les prémisses théoriques de l'École de Francfort et parler d'instrumentalisation.

En m'appuyant sur ce premier examen théorique, je poursuivrai ma réflexion en faisant état de l'émergence d'une idéologie communicationnelle (section 1-partie 2). A partir des travaux de Bernard Miège (2005), Erik Neveu (2006), Serge Proulx (2007) ou encore Philippe Breton (Breton et Proulx, 2002 ; Breton, 1997) et Armand Mattelard (Mattelart, 2011) je montrerai qu'une utopie communicationnelle a trouvé un écho favorable dans un contexte politique, symbolique et économique, facilitant l'interprétation instrumentale des théories pionnières de l'information et de la communication (Shannon et Weaver, 1975 ; Wiener, 1961).

Enfin, je montrerai que l'idéologie est aussi un phénomène génératif caractérisé par l'influence qu'il exerce à l'égard de l'institution¹⁴. Pour l'exprimer autrement, je montrerai que derrière la mutation de l'espace public c'est avant tout l'avènement d'une société capitaliste qui, sous l'effet d'un impératif performatif généralisé, a déconstruit la place centrale qu'occupait le symbolique et le politique dans l'activité de communication sociale, au profit d'un ensemble de techniques instrumentales saisies par les sciences de gestion. Or, dans ce cadre-là, le premier des outils que j'aborderai, et dont je reprendrai l'historique, les enjeux et les utilisations, sera le marketing (section 2 – partie 1).

Or, je considère qu'il est impossible, pour une organisation, de communiquer vers « l'extérieur » sans avoir, au préalable, construit une identité « à l'intérieur ». Autrement dit, il est impossible de s'intéresser aux techniques de marketing sans se tourner vers celles du management (section 2 – partie 2).

¹⁴ Ensemble des habitudes de faire et des habitudes de penser (Veblen 1979).

Je montrerai donc dans ce chapitre que l'idéologie est le substrat de l'activité communicationnelle. Or, je montrerai aussi que la communication est le moteur de l'élaboration et du maintien d'une idéologie. Pour le dire autrement, certaines interprétations idéologiques des théories info-communicationnelles seraient à la fois plante et terreau dans le jardin idéologique contemporain. C'est en tout cas ce que je vais tenter de comprendre en reprenant la trajectoire historique d'une première interprétation des sciences de la communication.

Section 1. La transformation de l'espace public aux fondements d'une idéologie de la communication

Il y a une tendance certaine à opposer la complexité de la communication « humaine » à la performativité de la communication « technique ». La première évoque les anciens modes de socialisation et plus largement le concept de communication, tandis que la seconde peut brandir l'étendard de la modernité et de l'homme nouveau en plaçant le concept d'information au centre de son processus. Ainsi, comme l'affirme Louis Quéré « *cette discrimination permet certes d'émettre un diagnostic, plutôt grossier il est vrai, sur l'évolution de la sphère de la communication. Cette évolution se caractériserait par un développement rapide et autonome des technologies de transport de messages, parallèlement à un appauvrissement de la communication et de l'échange social* » (Quéré 1982, p.16).

Or, à la suite de Philippe Breton je crois que « *la présence des techniques dans notre environnement quotidien n'est pas le signe automatique de la modernité* » (Breton 1997, p.8), et tout comme lui j'avance que « *la véritable modernité est d'abord politique et, seulement ensuite, éventuellement technique* » (Breton, 1997, p.8). C'est ainsi que je légitime un intérêt particulier à l'espace public comme lieu de constitution d'une société politique. Dès lors, selon moi, s'intéresser à la modernité politique c'est avant tout s'intéresser à la naissance d'une communauté politique.

Toutefois, je vais montrer ici que cette jeune communauté qui à vu le jour à l'aube de 1789, à la suite de profonds bouleversements, verra le mirage d'un espace d'expression citoyen comme lieu de constitution du politique s'effacer au profit d'une forme d'instrumentalisation du principe de publicité.

1.1.1 Entre instrumentalisation et dépolitisation, la transformation de l'espace public

Difficile, aujourd'hui encore, de s'attaquer au concept de modernité¹⁵ sans avoir recours à l'analyse des philosophes de l'École de Francfort et plus précisément à celle de Jürgen Habermas (1978). Au 20^{ème} siècle, celui-ci a constaté que la modernité comme projet d'émancipation sociale n'a pas tenu ses promesses. La raison¹⁶ mise au service de l'activité communicationnelle comme praxis instituante s'est progressivement vidée de sa capacité à déterminer des buts universalisés. Ainsi, pour Habermas, elle est restée un projet inachevé que les Hommes doivent défendre et reprendre pour ne point perdre leur humanité. L'ensemble de son œuvre tend alors à développer un ensemble conceptuel qui appelle à ne pas abandonner le monde social au rapport de force causé par le triomphe de la raison instrumentale (simple moyen) sur la raison entendue au sens de la philosophie grecque ancienne, c'est-à-dire, comme une recherche des fins et de leurs déterminations. Autrement dit, au triomphe temporaire d'une raison instrumentale ; il souhaite opposer une alternative communicationnelle dans laquelle le projet politique pour la communauté moderne s'appuie sur la force de la délibération. De manière générale, ce que Habermas essaie de déterminer dans ses travaux « *ce sont les conditions institutionnelles qui permettraient à la grande majorité des citoyens de prendre part, dans le cadre d'un processus général de formation de la volonté par la discussion rationnelle, à l'activité communicationnelle fondatrice qui constitue le politique dans les sociétés modernes* » (Quéré, 1982, p.63). Pour le philosophe allemand l'activité communicationnelle vise l'autodétermination des « mondes vécus » dans un espace de mis en débat partagé. Les sociétés post-capitalistes ont largement hypothéqué la transmission par le récit et le rite d'une forme de médiation symbolique constitutive de l'activité communicationnelle, il leur faut donc substituer ce manque indépassable grâce à l'auto-élaboration d'un cadre symbolique partagé dans un espace prévu à cet effet.

¹⁵ Les philosophes des Lumières (Rousseau, Holbach, Kant, etc.) ont associé ce principe à un idéal, soit la mobilisation de la raison humaine pour lutter contre l'arbitraire de l'autorité, contre les préjugés et contre les contingences de la tradition. La modernité, c'est vouloir donner à la raison la légitimité de la domination politique, culturelle et symbolique. Il s'agit plus précisément de remplacer Dieu, ou les ancêtres, par une autorité venant de l'homme lui-même à condition qu'il soit guidé par des principes universalisés plutôt qu'assujéti à ses penchants ou à ses intérêts.

¹⁶ La raison est généralement considérée comme une faculté propre de l'esprit humain dont la mise en œuvre lui permet de fixer des critères de vérité et d'erreur, de discerner le bien et le mal et aussi de mettre en œuvre des moyens en vue d'une fin donnée. Dans l'idéal un être doué de raison est un être capable d'élaborer une pensée propre, dénuée de facteurs d'assujétissements.

Dès 1962 Jürgen Habermas débute ce pharaonique projet philosophique en se penchant sur le concept d'espace public. Pour lui, l'émergence d'un espace public est corrélative à celle du capitalisme et de l'apparition d'un mode de discussion critique du politique. C'est le principe kantien de « publicité » qui est alors support de la réflexion habermassienne comme enjeu principal en cours dans un espace où les questions politiques sont portées à la connaissance de tous et « *soumises à une activité communicationnelle qui établit leur convergence et leur légitimité* » (Quéré, 1982, p.65).

Selon Emmanuel Kant (1991), l'idéal serait que chacun des individus qui composent la société soit le publiciste de sa propre opinion et ainsi lui garantisse la publicité qu'il mérite pour participer au débat collectif. Kant considère ainsi que les citoyens les plus éduqués doivent aider les moins éduqués à se cultiver pour qu'ils puissent également contribuer à la formation de l'opinion publique¹⁷ (Paquot, 2009).

1.1.1.1 L'instrumentalisation de l'espace public habermassien

Habermas, en s'appuyant sur ce concept de publicité kantien retrace la genèse d'un espace public moderne en prenant soin de stipuler au préalable que son analyse se situe dans la sphère publique bourgeoise (au sens d'une catégorie caractérisant une époque déterminée) et libérale (correspondant à la volonté de tous)¹⁸. Pour le philosophe allemand, tout débute à la fin du 17^{ème} siècle lorsque les pouvoirs féodaux, l'Église, la royauté et les seigneurs, dont dépend la sphère publique structurée par la représentation, se décomposent au cours d'un long processus de polarisation. Ils se scindent ainsi d'un côté en éléments d'ordre privé et de l'autre en éléments à caractère public. Plus précisément, Habermas fixe trois évolutions décisives au cours de cette période.

Premièrement, on assiste à une profonde modification du cadre souverainiste puisque la formation d'un État souverain vient se substituer au monarque à la suite de la Révolution française. Ainsi, l'on passe subitement, par un acte historique fondateur qui est

¹⁷ Plus tard Karl Marx dénoncera cette « opinion publique » qui flotte sur la mer de la publicité, comme une « fausse conscience » dissimulant les intérêts de la seule bourgeoisie.

¹⁸ Ainsi, il « *laisse de côté la variante que représente la sphère publique plébéienne et qui, au cours de l'histoire, est restée en quelque sorte réprimée* » (Habermas 1978, p.10). Considérant ainsi, comme nous le verrons plus tard, qu'il n'est pas possible pour une population illettrée de prendre part à la manifestation plébiscitaire.

représenté par l'épisode de 1789, d'une société féodale à une société républicaine. Au pouvoir du « sang bleu » s'impose celui du « sans-culotte ». Par ailleurs, cette poussée républicaine aura pour effet de générer une double distinction entre domaine privé et domaine public d'une part, mais aussi entre État et société d'autre part, car elles subissent toutes deux le développement du capitalisme marchand et l'apparition de la propriété ainsi que l'autonomisation de l'activité économique qui lui est consubstantielle. La Révolution de 1789 a donc ouvert grand les portes à l'économie de marché ainsi qu'au capital en affirmant les droits individuels de l'homme et des grandes libertés économiques (d'entreprise, de commerce et du travail). Mais aussi en s'opposant à deux formes d'organisation. La première est l'organisation économique de l'Ancien Régime (plus communautaire, hiérarchisée et professionnelle) en évinçant un système de privilèges encourageant le monopole de la bureaucratie et freinant le progrès technique et industriel. La seconde est l'organisation ouvrière revendiquant le libre droit d'association, la fraternité et l'égalité entre les membres du groupe. Enfin, la dernière évolution majeure de cette période repose sur l'apparition d'un individu réflexif, c'est-à-dire qui se détache progressivement de la fonction normative exercée par l'État ou l'Église. C'est l'émancipation de l'Homme issue du projet des Lumières visant à dépasser l'obscurantisme et promouvoir la connaissance. Dans l'œuvre d'Habermas (1978) il est cependant souligné que le cadre familial, celui de la famille restreinte, a lui aussi joué un rôle important. À partir du moment, en effet, où la famille bourgeoise représente le cadre institutionnalisant le domaine privé corrélatif du public, c'est « *au sein de la famille bourgeoise que se développe le sentiment d'humanité et de subjectivité* » (Habermas, 1993, p.59). Elle prendra, tout d'abord, une forme épistolaire et constituera le soubassement d'une émancipation subjective des personnalités fondées sur la conscience d'être sujet. Dès lors, « *au sein des couches plus larges de la bourgeoisie, la sphère du public apparaît d'abord comme un prolongement et, simultanément, comme un complément de la sphère d'intimité familiale* » (Habermas, 1993, p.60) qui se retrouve publicisée dans la littérature de l'époque dont le public bourgeois fait « *une consommation culturelle individuelle* » (Quéré, 1982, p.66).

L'espace public habermassien s'est donc avant tout développé dans le domaine de la culture car il fut, corrélativement à l'émergence d'un sujet autonome, relayé par une production culturelle s'autonomisant du joug de l'État et de l'Église. C'est ainsi que se forme au 16^{ème} siècle une sphère publique littéraire, construite sur le socle de la critique et relayée par les discussions mondaines d'une classe bourgeoise aisée discourant dans les

cafés, les salons, les clubs et les journaux. Bien sûr, alors que le débat était en droit ouvert à tous, en réalité il se cantonnait à un public éclairé. Ainsi, un certain nombre de professionnels forme un ensemble critique de la culture littéraire qui fera progressivement autorité par rapport au public bourgeois. Première manifestation de l'intelligentsia moderne ; ces critiques d'art étaient considérés doublement, à la fois comme « porte parole » du public, et comme son pédagogue. Par conséquent, « *les couches bourgeoises incarnent la conscience publique qui correspond à un usage littéraire de la raison au sein duquel la subjectivité, dont l'origine et l'intimité familiale, communique avec elle-même pour se comprendre elle-même* » (Habermas, 1993, p.61).

Dès lors, si l'exercice de la culture pouvait être soumis à la critique, pourquoi ne pas affranchir le politique au même régime de légitimation fondé sur l'usage public que les individus faisaient de leur raison ? C'est toute la thèse d'Habermas que de reprendre le surgissement d'une sphère publique critique dans le domaine littéraire pour lui donner une dimension politique en affirmant que le régime de régulation délibératif d'un tel processus peut être reproduit dans le but de « critiquer » l'action de l'État. Alors, le cœur de ce projet reste le « principe de publicité » qui tend à assujettir le pouvoir politique à l'expression collective de celle-ci. Cependant, au grand dam du philosophe allemand, l'espace public bourgeois libéral restera un espace public capitaliste soit « *une expression de la société civile, c'est-à-dire des intérêts privés* » (Quéré, 1982, p.69). En effet, un tel projet de transformation de la profonde nature de la domination a fait émerger, entre le 16^{ème} et le 18^{ème} siècle, un débat autour de l'élaboration d'une loi constitutive de l'État politique. Elle fut fondamentalement liée « *à l'émergence d'une nouvelle sphère face à l'état et aux diverses sources d'autorité : celle de la société civile, fondée sur le développement des échanges marchands entre individus émancipés* » (Quéré 1982, p.69). La régulation sociale s'échappait alors des jupons divins et étatiques pour se lover dans d'illusoires croyances en la capacité du marché, soumise aux lois de la libre concurrence et à la rationalité des intérêts privés. Une activité économique qui subira très vite la régulation étatique, donnant naissance à une économie politique transformant une activité mue par l'intérêt privé en affaire publique. Au centre de cette dialectique économie/politique, la classe bourgeoise, déjà matrice d'un « public éclairé » porteur de la critique culturelle, deviendra actrice d'un rapport plus ou moins conflictuel caractéristique de l'espace public libéral centré autour de l'activité économique. Un rapport qui inclura (même de manière illusoire) les couches les plus larges de la société progressivement

adjointe à l'encastrement politique de l'économie (Chochoy, 2012a). L'espace public, initialement lieu de débat élitiste des objets culturels dont le médium est « *l'usage public du raisonnement* » (Habermas, 1978, p.38) devient alors le lieu d'affrontement concernant le contrôle du domaine de l'échange et de l'économie en générale. Cette perversion de l'espace symbolique de l'échange politique est donc, selon Habermas, largement imputable à la colonisation des « mondes vécus » par la poursuite de l'intérêt individuel d'ordre avant tout économique.

Théoriquement, « *ce sont les physiocrates qui, les premiers, ont explicitement établi un lien entre opinion publique, Raison et Loi* » (Quéré, 1982, p.71). Institutionnellement, c'est avant tout la Révolution française qui fit voler en éclat les bases d'un pouvoir monarchique pour laisser place à régime parlementaire favorable à l'implication de la bourgeoisie dans la vie politique et donc les décisions économiques. Cependant, le modèle de l'espace public bourgeois libéral laisse très vite entrevoir les paradoxes d'un espace contraint par les impératifs d'une économie capitaliste, car « *le principe de publicité qui le fondait a été subverti au profit de l'État et des puissances économiques. De ce fait, l'espace public a progressivement cessé d'être le lieu d'une discussion critique ou « pratique » fondatrice. Le système opérationnel qui l'étayait a été détourné, surtout à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle pour organiser l'intégration des individus au maillage institutionnel de l'État et au marché capitaliste des biens de consommation* » (Quéré, 1982, p.72).

Jürgen Habermas souligne alors trois facteurs prédominants à la désintégration de la sphère publique libérale. Tout d'abord, il souligne la transformation du statut de la Loi. En effet, auparavant la Loi était vue par les sujets sociaux comme contraignante et négative. Elle est dorénavant une des garantes du bon déroulement des activités économiques et surtout, depuis la Révolution française, un support au développement de l'intérêt individuel qui concerne l'activité économique et la propriété en premier lieu.

Ensuite, il note un affaiblissement de la distinction entre les dimensions publiques et privées directement imputables à l'émergence de cette sphère intermédiaire liée à l'intervention croissante de l'État dans l'économie. Habermas affirme alors que « *l'intrication des domaines public et privé a eu de fait pour corollaire une désorganisation de la sphère publique qui autrefois jouait un rôle de médiateur entre l'État et la société. Cette fonction tout d'abord propre au public, incombe aujourd'hui à ces institutions qui se sont formées soit sur la base de la sphère privée, comme les*

associations et les syndicats, soit à partir de la sphère publique, comme les partis, et qui mènent en collaboration avec l'appareil d'État, mais à travers les circuits internes des administrations, les opérations d'exercice et de rééquilibrage des pouvoirs » (Habermas 1978, p.186). Il ajoute que ces sphères intriquées s'appuient aujourd'hui sur les médias qui leurs sont de plus en plus favorables pour obtenir d'un public « vassalisé » un assentiment général assurant un mode de régulation consensuel d'un régime démocratique qui ne serait plus « critique » mais « manipulé ». Pour lui le principe de publicité est inoculé « *par le haut, afin de créer autour de certaines prises de position déterminées une atmosphère de bonne volonté* » (Habermas 1978, p.186).

Enfin, Habermas souligne le détournement du dispositif institutionnel qui avait été élaboré comme source de contrepouvoir et fondement d'une communication politique. En ce sens, il fait principalement référence à la tendance accrue du dispositif médiatique à tendre vers des logiques instrumentalistes. En effet, « *si les éditeurs de presse s'adressent aux citoyens comme à des consommateurs, alors l'État se voit contraint de faire de même [...] c'est ainsi que les pouvoirs publics s'ingénient eux aussi à bénéficier d'une publicité* » (Habermas, 1993, p.204). C'est ainsi que l'assiste à une forme de dépolitisation de l'espace public « *au fur et à mesure qu'il a été investi par l'État et les puissances économiques, qui l'ont instrumentalisé au service de leurs logiques d'action respectives* » (Quéré, 1982, p.72). Pour reprendre les mots d'Habermas, je pourrais souligner qu'à l'origine « *la Publicité garantissait le lien qu'entretenait l'usage public de la raison aussi bien avec les fondements législatifs de la domination qu'avec un contrôle critique de son exercice. Depuis elle est au principe d'une domination qui s'exerce à travers le pouvoir de disposer d'une opinion non publique, ce qui aboutit à cette singulière équivoque : la « Publicité » permet de manipuler le public, en même temps qu'elle est le moyen dont on se sert pour se justifier face à lui* » (Habermas 1978, p.186). Alors, si le principe de publicité kantien est avant tout critique, le principe de publicité moderne est principalement manipulateur.

Cette inflexion générale est alors responsable de l'affaiblissement de la portée politique de l'activité communicationnelle. Celle-ci n'est plus le support du débat d'un public faisant un usage politique de sa raison, mais devient le lieu d'action privilégié de groupes et de partis pilotés par une seule rationalité stratégique, celle de parvenir à faire peser leur poids idéologique sur les appareils de l'État. Ainsi, l'activité communicationnelle n'est plus processus de validation des normes et des pratiques, ni même fabricante des médiations symboliques nécessaires à son bon fonctionnement, car à contrario elle devient

une activité rationnelle et stratégique, au pas de l'État technicien et de la bourgeoisie marchande, et symbole de la dépolitisation de l'espace public¹⁹.

Selon Thierry Paquot, dans l'œuvre d'Habermas celui-ci souligne le « déclin de la sphère bourgeoise ». Plus précisément, il affirme que la presse écrite a été « *phagocytée par la publicité* » et parle ainsi d'une « *consommation de l'événement* » (Paquot 2009, p.15). À cela il ajoute que s'est construite une sphère publique acceptant l'hégémonie de la publicité manipulatoire et non plus informative car « *il s'agit de tout soumettre à la commercialisation, y compris les idées et les principes* » (Paquot, 2009, p.15). Ainsi, le citoyen est dépolitisé et « *réduit au rôle de consommateur de presse, sans conscience critique, sans désir de jugement, sans volonté de débattre* » (Paquot, 2009, p.17). Le public devient alors un ensemble homogène de spectateurs plus avides de sensations que de réflexion collective sur le devenir de la cité.

Toutefois, depuis la parution au début des années 60 de l'œuvre d'Ahbermas, elle n'a cessé de faire l'objet de critiques²⁰. D'une part, une vision trop pessimiste des médias en tant que facteur d'instrumentalisation de la sphère publique bourgeoise ; d'autre part, le fait que Jürgen Habermas n'ait pas perçu les mouvements sociaux comme source potentielle de renouvellement de l'espace public et se soit concentré sur la sphère bourgeoise comme unique moteur démocratique (Benrahhal et Matuszak, 2009). Habermas lui-même ; lors de la dix septième édition de son œuvre, en 1990 reviendra sur ces critiques dans une préface désormais célèbre, en acceptant en partie leurs véracités. Cependant, celui-ci s'attachera surtout à dépasser les limites de sa réflexion première dans les ouvrages suivants dont je donnerais plus de détails par la suite (notamment au chapitre IV).

Concernant cette question de l'espace public il est un autre auteur qui a contribué à son analyse, le philosophe américain Richard Sennett²¹, qui lui aussi a proposer un regard à la transformation de celui-ci. Cependant, à la différence d'Habermas, Richard Sennett à

¹⁹ Habermas parle alors de « *colonisation du monde vécue par les formes de rationalité communicationnelle de la socialité* » (Habermas 1984).

²⁰ Je reviendrai d'ailleurs sur l'une d'entre elles en particulier dans le chapitre IV.

²¹ Je n'ai pas choisi de m'adonner à une lecture d'Hannah Arendt ici, pourtant elle propose une analyse distinguant le bourgeois et le citoyen qui aurait pu être tout à fait intéressante. J'ai préféré ici me concentrer sur les analyses de la transformation de l'espace public dont elle partage largement les réflexions avec Habermas. Il me semblait donc judicieux de donner la parole au pionnier concernant cette question.

proposé un regard à la transformation symbolique de cet espace de médiation des avis contradictoires.

1.1.1.2 Richard Sennett et la perte des médiations symboliques

Pour Sennett (1979) nous aurions à faire au « *déclin de l'homme public* ». En effet, pour le philosophe américain c'est l'avènement d'une société capitaliste qui petit à petit déconstruit la « théâtralité du jeu social », ce qu'il nomme « *The fall public man* » (Sennett, 1979). Autrement dit, c'est une analyse de la perte de la dimension symbolique de l'espace public qui est proposée ici car elle vise à décrire la perte de valeurs symboliques partagées par les individus composant la communauté, passant par le rejet des rites, des coutumes, des traditions, afin de satisfaire une contrainte collective poussant à l'affiche des subjectivités. Il est donc explicite que ce qui fondait jusque-là le lien social était un ensemble de conventions, médiations symboliques et rituelles. Mais cette trame symbolique a peu à peu disparu avec l'irruption de la personnalité individuelle comme catégorie sociale. Pour Sennett le régime de la visibilité sociale s'en est trouvé totalement bouleversé et a laissé émerger une nouvelle articulation du privé et du public, un jeu social se jouant peu à peu sans l'arbitrage du « neutre », dans l'exclusion du tiers symbolisant. Le partage non médiatisé des opinions, des sentiments et des détails de l'expérience individuelle est devenu le modèle normatif de l'échange dans un système culturel où les techniques de communication ont pris le relais des médiations symboliques antérieures. L'espace public qui en a résulté obéit à une dynamique inédite. Ou, plus exactement, « il est vide » puisqu'en ont été exclus jeux de rôles, conventions et rituels au « *profit de la publicité (mise en visibilité) des subjectivités et des expériences individuelles* » (Quéré, 1982, p.56). Bien évidemment, les effets d'un tel bouleversement des rapports sociaux sont corrélatifs de l'affaiblissement de la dimension symbolique de l'échange. Le régime moderne de la visibilité sociale détermine alors la manière d'être en public qui se substitue à celle qui passait par les jeux de rôles et les rites.

Ce régime de visibilité mis en avant par Sennett à été particulièrement bien décrit par le sociologue français Louis Quéré qui affirme que « *les transformations induites dans le commerce par l'industrialisation des biens de consommation sont par exemple l'occasion d'une expérience nouvelle de « l'être-en-public »* » (Quéré, 1982, p.57). L'auteur fait référence ici à l'essor des

grands magasins au 21^{ème} siècle qui aurait fait naître un modèle inédit de conduite en public reposant sur plusieurs fondamentaux. D'abord, ceux-ci ont facilité l'abolition de la pratique du marchandage, avec tous leurs rituels et leur théâtralité, et ceci au profit d'un choix silencieux, c'est-à-dire d'une conduite passive d'observation des objets. Ensuite, en favorisant l'investissement de la personnalité dans l'acte public qu'est l'achat. Celui-ci est alors devenu un des éléments de la conduite à travers lesquels la personnalité est lisible. Pour le formuler autrement, disons qu'une « *disjonction parallèle et solidaire caractérise ainsi désormais aussi bien l'objet de consommation que le sujet social : de même que le premier est soumis à une mise en scène visant à lui simuler une valeur d'usage, le second se voit contraint de soigner ses apparences, dès lors qu'elles sont considérées comme les signes distinctifs de sa personnalité, et non plus comme l'expression d'une conformité aux règles impersonnelles de la convenance* » (Quéré, 1982, p.58).

Dès lors, si l'on suit Richard Sennett (1979), l'individu moderne aurait substitué le rôle de la médiation symbolique, faite de rites et de croyances, à une sustentation communicationnelle des apparences, c'est-à-dire induire et déduire les significations du jeu social par la publicité des conduites. La transformation que souligne Sennett affecte donc profondément l'activité communicationnelle. En effet, alors que dans une société dont la régulation est assurée par un tiers symbolisant, la soumission aux normes rend sensible un ordre de l'équivalence, c'est-à-dire une identité collective ; dans la « société intimiste »²² dominée par la psychologisation du lien social, l'identité collective est une pure projection imaginaire reposant sur le partage d'un même état : mêmes idées, mêmes sentiments, mêmes convictions. C'est à partir d'un jeu de révélation mutuelle que les sujets forgent l'image de ce qu'ils sont collectivement. D'où le primat du principe de décodage sur celui plus complexe de l'interaction. Ceux qui se reconnaissent comme appartenant au même groupe n'ont pas besoin de communiquer entre eux, de rechercher en commun la vérité en échangeant des arguments rationnels. Ils se préoccupent surtout de savoir qui appartient à la personnalité collective, et qui doit en être exclu. Telle est la fonction du décodage : il vise à « déshabiller le moi ». C'est-à-dire à déchiffrer le statut, les convictions et les opinions des gens derrière leurs conduites et pouvoir les inscrire dans une catégorie ou une classe déterminée. Par conséquent, Sennett remarque que « *l'idolâtrie intimiste nous empêche d'utiliser notre compréhension des phénomènes du pouvoir comme une arme politique* » (Sennett, 1979, p.275).

²² Celle qu'il nomme la « religion du temple vide ».

Il n'est pas surprenant d'avancer aujourd'hui que l'organisation sociale de la société occidentale moderne est profondément ancrée dans un rationalisme instrumental constitutif de l'idéologie capitaliste. Pour Habermas, la perversion du principe de publicité a affaibli la distinction entre la sphère publique et la sphère privée, mais aussi instrumentalisé le dispositif médiatique au profit d'une publicité manipulatoire conduisant à la dépolitisation de l'espace public.

Pour Richard Sennett, si l'organisation sociale précapitaliste était dictée par une relation aveugle aux mythes et divinités, prescrivant les normes et morales constituantes, aujourd'hui c'est l'interminable quête de la transparence et de la circulation de l'information qui forme la trame d'une idéologie de la communication dans l'espace public soutenue par une vision instrumentale ou *« ceux qui aspirent à disposer techniquement des processus de communication pour parvenir à une plus grande maîtrise du fonctionnement de l'organisation sociale cherchent à réduire l'épaisseur du tissu social et l'opacité des réseaux d'échange régis par la logique des obligations symboliques »* (Quéré, 1982, p.45).

Pour conclure, j'ai donc montré avec Habermas et Sennett que l'espace public, comme espace d'émergence d'une communauté politique démocratique, avait subi deux types de transformation. Tout d'abord, selon l'analyse du philosophe de l'École de Francfort, bien qu'un « public » soit né de la critique littéraire et qu'il se soit ensuite tourné vers l'activité politique (la sphère public bourgeoise selon lui), celle-ci a très vite été victime d'instrumentalisation imputable aux pouvoirs médiatiques favorisant la mise en publicité de l'activité politique au détriment du débat citoyen. Ensuite, pour Richard Sennett, c'est avant tout un phénomène de perte de ciment symbolique entre les individus (disparition des rites et des croyances partagées), au profit d'une imposition des subjectivités liée à l'institutionnalisation du système capitaliste industriel, qui a marqué la transformation de cet espace public.

Par conséquent, c'est cette transformation de l'espace de concertation de la communauté politique qui fait affleurer un mode de régulation dépolitisé et désymbolisé. Dès lors, je souhaite montrer que l'activité communicationnelle, et son interprétation scientifique, bourgeonneront sur le terreau de cette tendance instrumentale dépeinte ici.

Plus particulièrement, elle sera le lieu d'apparition d'une utopie de la communication, elle-même génératrice d'une idéologie communicationnelle.

1.1.2. De l'utopie de la communication à l'idéologie communicationnelle

Le développement d'un savoir positiviste de la communication, corrélatif à la transformation de l'espace public et de la société moderne en général, repose sur deux présupposés forts. Le premier est corrélatif d'une approche empiriste de la communication qui s'est attachée à appréhender le phénomène selon les apparences interpersonnelles qu'il renvoie. Pour reprendre Louis Quéré l'activité serait alors vue comme un « *échange où quelqu'un parle de quelque chose à quelqu'un d'autre. Elle en déduit que le modèle émetteur-message-récepteur, éventuellement complété par la prise en considération du canal et des effets, représente la structure élémentaire de la communication* » (Quéré, 1982, p.17). Cette approche est marquée du sceau béhavioriste-fonctionnaliste qui consiste à réduire l'action à une somme de comportements et de stimulus « *permettant d'entrer dans une démarche prévisionnelle de « social engineering* » » (Quéré, 1982, p.18). Le second présupposé que dévoile Louis Quéré repose sur l'approche de sémiologie structurale qui, quant à elle, propose de déplacer le regard de l'action au langage. C'est-à-dire de ne plus appréhender la communication comme « quelqu'un qui parle de quelque chose à quelqu'un d'autre » mais bien d'un langage qui parle de langage au langage. Voilà pourquoi la sémiologie structurale pense tout d'abord que le langage enferme les sujets sociaux dans un modèle de relation, et par ailleurs leur fournit leur code de communication. Ainsi, le structuralisme sémiologique a métaphorisé la théorie mathématique de l'information et de la communication en lui donnant une dimension « vécue » permettant au plus grand nombre de s'identifier à ce processus (Descombres, 1979 ; Descombres, 1981).

Souvenez-vous, plus jeune, mon premier apriori en tant que journaliste était de considérer mon activité comme « communicante » car je m'efforçais de faire circuler de l'information vers l'opinion vue comme « récepteur ». Je m'inscrivais alors dans cette approche idéologique décrite plus haut sans pour autant savoir que ce présupposé fut fille d'utopie.

The Mathematical Theory of Communication

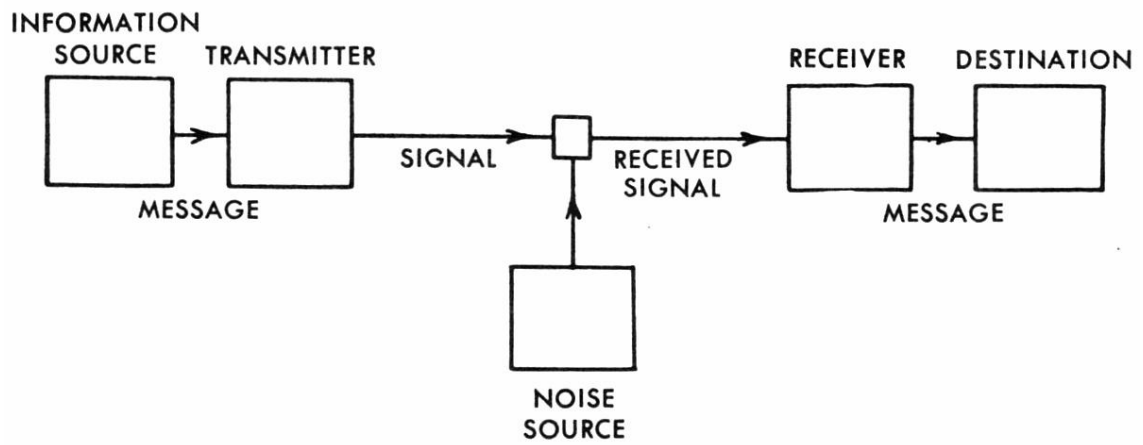


Fig. 1 Schéma de la théorie mathématique de la communication (Source : Shannon and Weaver 1975)

1.1.2.1 L'utopie d'un « modèle » de communication

Philippe Breton (1997) situe la genèse de ce qu'il nomme la « *nouvelle notion de communication* » dans l'univers scientifique et plus particulièrement dans le cadre étroit proposé par la théorie mathématique de la communication formulée en 1949 par deux ingénieurs en télécommunication Claude Shannon et Warren Weaver (1975). Ce modèle propose de décrire schématiquement le processus de transmission optimale d'un message en proposant l'interaction entre un émetteur (qui code le message) et un récepteur (qui décode le message) par l'intermédiaire d'un canal de communication qui transmettra le signal codé en étant perturbé par des bruits environnementaux (Fig. 1). Bernard Miège (2005) souligne fort justement la négligence de la dimension sémantique de la communication dans ce modèle, critique que nous reprendrons largement par la suite. Mais n'oublions pas que les deux scientifiques américains n'ont jamais cherché à révolutionner l'approche de la communication. En effet, ils se contentaient humblement de traiter les phénomènes perturbateurs que sont les bruits dans tout canal de communication.

S'appuyant sur les apports de cette théorie mathématique la réelle impulsion arrive à la fin des années 1940 lorsque l'américain Norbert Wiener publie « *The human use of human beings* » (1949) avec un objectif précis, celui de donner accès à un public plus large à ces écrits pointus parus quelques mois plus tôt dans « *Cybernetics, or Control and Communication in the Animal and the Machine* » (1948). D'un point de vue technique il fait évoluer la proposition de Shannon et Weaver en lui introduisant la notion de feed-back, soit une rétroaction du récepteur qui tend à modifier l'action de l'émetteur dans une situation de communication. Mais Norbert Wiener ne s'est pas contenté, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, d'une approche technique. Non, celui-ci regroupe alors un ensemble de réflexions sur la société « *qui sonne comme autant de propositions pour sa réforme radicale* » (Breton, 1997, p.31) et qui repose sur deux points essentiels. Le premier point est issu de la seconde loi sur la thermodynamique de Boltzmann (1974) et tente de pallier au risque d'entropie (désordre inverse à l'ordre généré par l'information). Le second point, dans la droite ligne d'une nécessité de limiter le risque d'entropie sociale, propose d'ouvrir les voies de communication pour faciliter l'avènement d'une société de la communication. Mais pourquoi un théoricien de mathématiques appliquées propose à la fin des années 40 cette vision communicationnelle de la société ? Et en quoi celle-ci provoquera un tel

bouleversement paradigmatique ? Nous voudrions souligner la triple dimension contextuelle de la naissance du paradigme télégraphique de la communication véritable incubateur d'une « société de la communication ».

Au centre du « modèle », l'homme cristallin

Tout d'abord, il nous semble que la première raison est d'ordre symbolique. En effet, ce qui éclot avec la cybernétique c'est l'utopie de l'homme moderne qui n'a plus de secret pour ses semblables²³ et qui agit de façon rationnelle. En effet, derrière ce paradigme de la communication émerge la notion fondamentale de « contrôle », or il ne faut pas se méprendre, car « *là où le français met du « pouvoir » dans la notion de contrôle, l'américain y voit d'abord de la « régulation » et de la « commande »* » (Breton, 1997, p.20). C'est donc la crainte d'une société moderne incontrôlable qui pousse Wiener à développer une vision sociétale utopiste dans laquelle le désordre et les risques de conflits s'effacent derrière une paix totale de l'homme avec l'homme, mais aussi de l'homme avec son environnement. C'est la question du lien social qui est fondamentale dans l'utopie de la communication que propose Wiener et qui viendra apporter deux bouleversements paradigmatiques essentiels pour saisir les relations idéologiques concomitantes. Le premier bouleversement survient avec l'apparition de la dimension médiatique de la communication. L'homme n'est plus « agi de l'intérieur » comme le dit Freud, mais la recherche des valeurs se tourne vers l'extérieur, vers les modèles de communication et de comportement qui sont autant de boussoles, de points de repère pour se conduire dans le monde. Le rôle des médias est ainsi dessiné en creux, comme l'outil essentiel qui permet à l'homme de réagir de façon appropriée aux réactions qui l'entourent. Dans la lignée de la cybernétique Erik Neveu soulignera d'ailleurs la « *consécration d'un discours communicationnel* » (Neveu, 2006, p.43) au travers des travaux de Marshall MacLuhan apparus dans les années 70. Pour l'auteur canadien, « *le message c'est le médium* » ce qui vient souligner combien par leur statut et leur grammaire « *les médias agissent comme des formes symboliques, des médias qui surdéterminent le sens mis en circulation. L'histoire des civilisations est même soumise à une périodisation liée aux outils de communication, qui mène de la culture tribale de communication orale, aux temps réflexifs de l'imprimerie pour laisser une communication orale et plus fusionnelle faire retour avec l'électronique et la télévision* »

²³ Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, c'est la peur du retour vers l'idéologie destructrice du nazisme qui favorise ce type de réflexion.

(Neveu, 2006, p.34). Le second bouleversement paradigmatique apparaît dans le sillage d'une pensée moderne et laïque (que nous avons déjà largement abordé dans la première section), qui se détache du mystique et du religieux, et dans laquelle le modèle cybernétique propose une revalorisation de la pensée. Cette approche propose alors une pensée rationnelle dont les processus mentaux « *relèvent du raisonnement conçu comme un calcul* » (Breton, 1957, p.57). Or, cette rationalisation de la pensée vue comme schéma mathématique favorisant le contrôle et limitant le risque d'entropie vient conforter la thèse de Max Weber pour lequel les actions et les représentations des hommes sont devenues plus systématiques et méthodiques au cours de l'histoire, particulièrement dans une société occidentale dans laquelle le capitalisme moderne constitue l'organisation économique la plus puissante et la plus rationnelle²⁴. Une rationalité en finalité²⁵ qui est orientée vers l'action pratique dans le monde, c'est-à-dire la volonté de contrôle et de domination systématique de la nature et des hommes qui a aussi des conséquences sociales car elle tend à favoriser la croissance d'action où buts et moyens sont sélectionnés en fonction de leur seule efficacité. Cette posture tend selon Weber à construire des relations sociales à la fois impersonnelles, instrumentales et utilitaires qui favorisent le désenchantement du monde (recul des croyances religieuses ou magiques comme mode d'explication des phénomènes).

Sur le continent nord-américain, la théorie cybernétique de Norbet Wiener éclot donc tout d'abord dans un contexte symbolique favorable à son appropriation collective, car elle répond dans un premier temps à l'utopie d'un homme cristallin au sein duquel ne pourra plus se développer l'obscurantisme. Mais elle répond aussi à cette tendance accrue à la rationalisation que connaît l'homme occidental, ainsi qu'à la transformation de l'espace symbolique politique dans lequel se joue l'avenir de la communauté. Dans ce contexte-là, la communication émerge comme une valeur post-traumatique, au sortir de la Seconde Guerre mondiale qui a largement contribué, elle aussi, à faire éclore cette utopie moderne.

²⁴ Pour Weber le capitalisme d'entreprises fondées sur l'utilisation rationnelle du travail libre (salarial) favorisé en occident par des prédispositions éthiques et psychologiques qu'il nomme « esprit du capitalisme » et qui trouve son origine selon lui dans la religion protestante (Weber, 2008).

²⁵ Weber distingue quatre types de rationalité. Une rationalité traditionnelle qui fait référence aux traditions, une rationalité affective déterminée par les passions et l'émotion, une rationalité de valeur qui agit en fonction de celles-ci, et enfin la rationalité de finalité (comparaison des objectifs, des moyens possibles pour les atteindre et recherche de l'efficacité pour parvenir à la fin choisie).

Média de masse et persuasion

La seconde explication de cette fièvre cybernétique qui atteint dès les années 40 la communauté scientifique anglo-saxonne trouve son origine dans le contexte géopolitique de ce début du siècle. En effet, alors que l'idéologie nazie fait des ravages, Philippe Breton souligne « *les liens souterrains qui pourraient exister entre la guerre qui secoue le milieu du 20ème siècle, la montée des techniques de communication et la formation d'une nouvelle utopie autour de la communication* » (Breton, 1997, p.49). J'ai déjà éclairé cela dans sa dimension symbolique, mais nous trouverons une autre explication du phénomène dans la trajectoire militaire. En ce sens, c'est Serge Proulx qui nous guide, dans un très bon texte publié dans le numéro 48 de la revue *Hermès* concernant « *Les racines oubliées des sciences de la communication* ». Pour le chercheur québécois, plus qu'une nouvelle utopie présente pour sauver l'humanité de l'obscurantisme du nazisme, la communication deviendra un outil de persuasion. Il explique alors que l'événement fondateur du domaine d'étude des sciences de l'information et de la communication aux États-Unis fut un séminaire organisé par la fondation Rockefeller sur la communication de masse. Celui-ci se déroula à New York entre septembre 1939 et juin 1940 et se résumera par une réunion mensuelle des plus grands spécialistes de l'époque (Lasswell, Lazarsfeld etc.) afin d'élaborer un cadre général de compréhension du phénomène²⁶. Mais l'histoire en décidera autrement et l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes, ainsi que la crainte de l'élargissement du conflit, viendront modifier la tournure du séminaire qui s'attellera alors à la tâche délicate d'élaborer une réponse satisfaisante à l'interrogation des autorités : « *comment utiliser les moyens de communication pour expliquer aux gens l'implication des Etats-Unis au conflit ?* » (Proulx, 2007, p.63). Tout cela contribuera largement à orienter le séminaire vers les « effets d'une communication de masse » et influencera le développement des grands programmes de recherche durant les décennies suivantes. C'est donc ainsi, dans un contexte bureaucratique et militaire, que Wilbur Schramm (fondateur du domaine universitaire d'étude des communications aux États-Unis) développe sa vision d'une communication publique vue comme un « *acte de persuasion évalué au moyen de méthodologie surtout quantitative* » (Proulx, 2007, p.64). Ainsi, nous comprenons mieux comment le contexte militaire des années 40 « *canalise les recherches dans les avenues balisées par une épistémologie quantitative* » (Proulx, 2007) favorisant

²⁶ C'est d'ailleurs dans ce séminaire qu'Harold Lasswell développera son fameux modèle à cinq questions : Qui ? Dit quoi ? Par quel canal ? A qui ? Pour quels effets ? (Lasswell, 1948)

L'émergence d'un modèle de communication, vu comme moyen de persuasion qui s'est par la suite imposé. On parlera alors d'Homo communicans qui est « *un être sans intériorité et sans corps, qui vit dans une société sans secret, un être tout entier tourné vers le social, qui n'existe qu'à travers l'information et l'échange, dans une société rendue transparente grâce aux nouvelles « machines à communiquer* » (Breton, 1997, p.50). Une vision paradigmatique qui apporte une alternative à la dégradation de l'humain qu'a produite la tourmente du 20^{ème} siècle.

Communication et économie, la naissance des outils de gestion

Enfin, la dernière explication contextuelle de l'apparition d'une théorie télégraphique de la communication est d'ordre purement économique. Elle s'explique par le passage d'une économie de pénurie (jusqu'à l'après-guerre) à une économie de l'abondance ou la surproduction menace. En effet, dans le contexte du début du 20^{ème} siècle, la production économique poursuit la satisfaction des besoins du consommateur. Les entreprises produisent alors ce qu'elles savent et aiment fabriquer sans se soucier de l'écoulement des productions. Jusque dans les années 1920, la demande est supérieure à l'offre manifestée de biens et de services alors on encourage la production qui génère du pouvoir d'achat chez les ouvriers. Il s'agit de produire plus et vendre ce qui donne un caractère optimisé à la production en limitant les stocks. Or, l'économie d'abondance des trente glorieuses atteindra ses limites et l'adaptation de l'état d'esprit des capitaines d'industrie ne se fera pas sans mal, mais dans la nécessité. En effet, dès la fin des années 50 on voit apparaître les prémises de l'abondance dans laquelle l'offre est supérieure à la demande manifestée ou potentielle. On cherchera alors les moyens de générer cette demande non manifestée en développant des outils adaptés à un nouvel « état d'esprit », celui du marketing, qui « *équivaut à se placer du point de vue du consommateur et à analyser constamment ses besoins, ses désirs et ses attentes de façon à s'y adapter* » (Chirouze, 2007, p.5). En effet, « *la logique de demande se substitue à la logique de production dès lors que l'offre des producteurs excède la demande des clients et que le problème de l'écoulement des produits n'est plus résolvable par une seule politique de vente et de communication aussi efficace qu'elle puisse être* » (Chirouze, 2007, p.5). On entre donc dans l'ère d'une rationalité accrue par la mobilisation d'un ensemble de méthodes dont disposent les organisations pour encourager des attitudes et des comportements favorables à la réalisation de leurs objectifs auprès de ces publics

consommateurs. Plus clairement, on assiste à la mise à disposition d'une interprétation instrumentale des théories de la communication, au service d'intérêts économiques²⁷.

Les trois dimensions contextuelles exprimées ici (symbolique, militaire et économique) montrent l'imbrication socio-historique d'une utopie de la communication frémissante depuis les physiocrates²⁸, et modélisée par Norbert Wiener, dans un contexte idéologique tout à fait favorable (dépérissement de l'espace public). Or, pour Paul Ricoeur (1997), utopie et idéologie ont une polarité commune, elles se joignent dans un « nulle part » qui constitue le renversement d'un modèle pour l'une et la disparition de ces fondements pour l'autre. Les éléments fournis précédemment forment le tapis de ce « nulle part » au sein duquel la société capitaliste post-conflit mondial à vu se transformer l'utopie de la communication en idéologie communicationnelle.

1.1.2.2 L'idéologie communicationnelle

La représentation à double hélice de l'activité communicationnelle déduite conjointement de l'ingénierie mathématique et d'une représentation métaphorique du dialogue a fortifié une base conceptuelle sur laquelle la communauté des chercheurs a pu développer un vaste ensemble de méthodes destinées à observer, mesurer et formaliser « *les interdépendances fonctionnelles postulées entre les termes isolés par le modèle et érigés en autant de variables* » (Quéré, 1982, p.24). On voit donc l'inflexion générale du paradigme sur une grande partie du champ d'études de la communication (la partie la plus « visible » de l'iceberg) qui s'attellera à analyser les contenus (émetteur) et dépenser une énergie folle à comprendre les arcanes psychosociologiques de la formation de l'opinion et des transformations comportementales (récepteur).

Idéologie et sciences sociales

À la suite de Bruno Latour (2005), je pense qu'une avancée scientifique majeure nécessite la constitution d'un corps d'alliés, un ensemble d'adhérents apportant soutien et crédibilité à un nouvel élan théorique en étant capables d'étendre le spectre des individus

²⁷ Je reviendrais largement sur cette dimension au cours de la section 2 de ce même chapitre.

²⁸ Ceux-ci voyaient dans le développement des voies de communication le développement économique.

touchés par ces travaux. En effet, ce sont les « leaders de pensée » et autres « vulgarisateurs » qui jouent un rôle essentiel car « dans les luttes pour la diffusion de visions du monde, cette infanterie, souvent sans visage, est aussi la reine des batailles » (Neveu, 2006, p.48). Ainsi, pour l'exprimer autrement, une théorie scientifique tirerait moins sa puissance paradigmatique de sa cohérence interne que de la capacité de la communauté scientifique à l'accueillir favorablement grâce à la confiance accordée aux « leaders d'opinion » qui relayeront les avancées. Or, la communauté scientifique est avant tout un corps social appartenant à la société dans son ensemble, société qui évolue en cohérence avec un cadre idéologique car, comme l'affirme Paul Ricoeur cette dernière « est un phénomène indépassable de l'existence sociale, dans la mesure où la réalité sociale a depuis toujours une constitution symbolique et comporte une interprétation, dans des images et des représentations, du lien social lui-même » (Ricoeur, 1974, p.338). Ainsi l'idéologie est vue comme un « ensemble plus ou moins cohérent des idées, des croyances et des doctrines philosophiques, religieuses, politiques, économiques, sociales, propres à une époque, une société, une classe et qui orientent l'action²⁹ ».

Pour Éric Dacheux celle-ci représenterait « la vision politique dominante d'une société donnée » (Dacheux, 2007, p.209) et remplirait alors la tâche de légitimation de l'ordre établi. Mais elle serait aussi une prophétie qui selon le spécialiste de la communication consisterait « à justifier les évolutions futures en germes dans le présent, à faire en sorte que rien de fondamental ne change dans le changement. Cette dimension utopique permet à l'idéologie de prendre en compte le futur en générant des mythes » (Dacheux 2007, p.209). Utopie et idéologie ne seraient pas deux concepts disjoints, d'autant plus si l'on suit Jacques Ellul (1973) et Karl Mannheim (1956) pour qui les idéologies « sont définies essentiellement par leur non-congruence, par leur discordance à l'égard de la réalité sociale. Elles ne diffèrent des utopies que par des traits secondaires. Les idéologies sont plutôt professées par la classe dirigeante et ce sont les classes sous-privilegiées qui les dénoncent. Les utopies sont plutôt portées par les classes montantes ; les idéologies regardent en arrière, les utopies regardent en avant. Les idéologies s'accommodent de la réalité qu'elles justifient et dissimulent ; les utopies attaquent de front la réalité et la font exploser » (Ricoeur, 1974, p.349). Des mots qui ne sont pas sans rappeler ceux prononcés par Éric Dacheux dans un ouvrage collectif qu'il a dirigé³⁰ et dans lequel il affirmait que nous serions entrés dans une nouvelle ère de la démocratie durant laquelle s'affronteraient une idéologie élitiste de la communication et des pratiques

²⁹ Définition issue du dictionnaire en ligne le Trésor de la langue française.

³⁰ Communiquer l'utopie, Économie solidaire et démocratie, L'Harmattan, 2007.

délibératives propres aux acteurs de la société civile. En outre, seule l'histoire ultérieure décide si une utopie était ce qu'elle prétend, à savoir une vision nouvelle capable de changer l'histoire. Et si je poserai la question de l'avènement de l'utopie délibérative des sphères citoyennes dans les chapitres suivants, il s'agit pour l'instant pour moi de conforter l'existence d'une trajectoire institutionnalisant une l'idéologie instrumentale et performative de la communication.

Or, j'ai montré que le paradigme mathématique de la communication, à défaut de s'adosser à la réalité plus complexe de l'activité (intégrant le procès d'objectivation du tiers symbolisant), avait tendance à procéder à une interprétation limitative et instrumentale dans certains courants scientifiques. Mais j'ai surtout montré que ce développement s'inscrivait dans une trajectoire historique (transformation de l'espace public) elle-même enchâssée à un développement idéologique (l'avènement de la modernité politique conjointe au capitalisme industriel). Ainsi, corrélative à ce développement sociohistorique, le paradigme télégraphique de la communication a occupé le champ de la recherche en communication par le prisme d'une interprétation instrumentale. Et comment pourrions-nous blâmer cette inflexion générale ? À ce propos Ricoeur souligne qu'il est vain de tenter « *de savoir si il existe un point de vue sur l'action qui soit capable de s'arracher à la condition idéologique de la connaissance engagée dans la praxis* » (Ricoeur, 1974, p.330)³¹. Voilà pourquoi il est difficile de s'emparer d'un lieu depuis lequel avoir une posture critique envers l'idéologie dominante, car, comme le souligne fort à propos le philosophe français, « *ce n'est pas tellement ce qu'on y dit sur l'idéologie, mais c'est la prétention de le dire à partir d'un lieu non idéologique. À mon avis, dans l'antithèse science-idéologie, ce sont les deux termes qui doivent être remis ensemble en question* » (Ricoeur, 1974, p.339).

Voilà pourquoi je considère que la profondeur historique des propos tenus me permet de concevoir l'idéologie comme un phénomène beaucoup plus fondamental, qui prend lieu et place dans un ciment social qu'il est possible d'étudier après la mise au jour de son processus de constitution symbolique³². Ce travail qui consiste à faire émerger une

³¹ Et je n'aurai pour ma part pas cette prétention car, comme je l'ai montré dès les propos liminaires de ce travail, mon implication en tant qu'acteur chercheur ne pourra me soustraire à une observation de l'action sociale totalement détachée d'un regard empreint d'idéologie. Et, par ailleurs, je ne pourrai détacher mon action au sein des collectifs de l'économie sociale et solidaire d'un même cadre.

³² Lier science et idéologie semble toutefois un exercice bien plus périlleux qu'il n'y paraît. Si l'on s'intéresse au texte de Paul Claval « *Idéologies et sciences sociales : quelques points de vue* » (1985), le géographe français nous

idéologie communicationnelle tend ainsi à démontrer tout d'abord qu'elle est légitimée car elle repose sur un caractère génératif et actualisé qui « *s'exprime dans le pouvoir fondateur de second degré qu'elle exerce à l'égard d'entreprises, d'institutions, qui reçoivent d'elle la croyance dans le caractère juste et nécessaire de l'action instituée* » (Ricoeur, 1974, p.332). Mais aussi qu'elle est simplificatrice et schématique car elle doit fonctionner comme un programme « codé » et « *inhérent à sa fonction justificatrice, sa capacité de transformation n'est préservée qu'à condition que les idées qu'elle véhicule deviennent des opinions* » (Ricoeur, 1974, p.332).

À en croire Paul Claval (1985), les théories info-communicationnelles seraient tout aussi corrompues par l'idéologie dominante que sources de celle-ci. Pour le dire autrement, les différentes interprétations des théories de la communication seraient à la fois mère et fille de la dynamique idéologique contemporaine.

Idéologie et communication

C'est en tout cas ce que plusieurs auteurs supputent, à commencer par Armand Mattelart (2011) qui démontre que si l'école des physiocrates « *découvre le mécanisme des flux de la richesse et en dessine la représentation géométrique* » (Mattelart 2011, p.41), comme le premier système de lois de l'économie moderne, ces derniers postulent avant toutes choses que l'échange a un pouvoir créateur. Ils prôneront alors la libre circulation des biens et de la main d'œuvre, militant ainsi pour l'entretien de voies de communication. Je crois avec Armand Mattelart que ce sont là, plus que les prémisses, les fondements d'un rapprochement entre une utopie de la communication et une idéologie, plus large, qui est celle du libéralisme dont les physiocrates sont les pères³³. En ce milieu de 18^{ème} siècle naît alors un « culte du réseau » qui, avec l'apparition du chemin de fer, génère une

éclairé sur l'ambivalence de la relation qu'entretiennent l'idéologie et les sciences sociales. Il s'appuie sur les travaux classiques de Baechler (1976), Dumont (1974) et Ansart (1978) pour définir l'idéologie « *comme l'ensemble des valeurs qui modèlent la vie sociale des groupes* » (Claval, 1985, p.186). Ainsi, il juge excessif d'affubler les sciences sociales de corruption auprès de l'idéologie et regrette la dimension « marxiste » de cette tendance. À ceux qui voient l'idéologie « *embusquée derrière la science* » (Claval, 1985, p.188) et qui « *corrompt la connaissance scientifique en orientant ses développements dans le sens des intérêts de tel ou tel groupe, il oppose ceux qui voient les sciences sociales comme « source des idéologies modernes »* » (Claval, 1985, p.189). Pour cela il exhorte le lecteur à reprendre les trajectoires épistémologiques des sciences sociales, comme je m'efforce de le faire, pour y voir les logiques internes qui portent la marque des grandes interrogations de chaque époque. Ainsi, à naviguer entre utopie d'un temps et idéologie d'un autre, on comprend mieux les réalités contemporaines.

³³ En effet, pour les physiocrates la richesse d'un pays consiste en la richesse de tous ces habitants et non pas seulement celle de l'État. Cette richesse est représentée par tous les biens qui satisfont un besoin.

représentation qui « *préside à la première formulation d'une idéologie rédemptrice de la communication. Les réseaux de communication envisagés comme créateurs de nouveaux liens universels* » (Mattelart, 2011, p.101). Mais au-delà de l'édification de la notion de réseau comme prémisses idéologiques plaçant la communication au centre des concepts justificateurs, Mattelart souligne aussi l'implication du développement du chemin de fer aux États-Unis dans les modes d'organisation du travail soulignant que « *tous les pionniers du management via les chemins de fer ont comme caractéristique commune d'avoir reçu une formation d'ingénieur des travaux publics et de travailler pour un salaire* » (Mattelart, 2011, p.310)³⁴.

Philippe Breton (1997) parle de la communication comme d'une idéologie, supplantant la majorité des idéologies classiques décrédibilisées dans le temps, et relayant celle du libéralisme qui bénéficie de « *la récupération des grands thèmes de la communication* » qui lui assure sa régénération, un « *troisième souffle, après la tentative de noyer le poisson dans les valeurs éphémères d'une « société de communication* » » (Breton, 1997, p.128). Alain Touraine et Alberto Mellucci parlent quant à eux d'une « société de l'information » « *où le capitalisme réorganise son pouvoir autour de la constitution d'un stock sans cesse élargi de savoirs, de data, de capacités affinées de contrôle symbolique des forces sociales qui le défient* » (Neveu, 2006, p.43). En effet, l'utopie décrite plus tôt dans ce texte, d'une communication cristalline et rationnelle s'imposant comme vectrice d'un nouveau lien universel, n'a eu cesse de rebondir pour former ce qu'Erik Neveu appelle une « société de la communication ». Je ne désire pas mener le débat autour de ce thème. Non, je préfère m'en détacher légèrement pour insister sur ce que je tente de développer depuis plusieurs dizaines de lignes dorénavant, l'idée d'une activité communicationnelle évoluant corrélativement avec l'idéologie moderne d'une rationalité instrumentale. L'histoire, la culture, l'idéologie, l'économie, le social ou encore le politique concourent à l'édification d'un monde vécu³⁵ pour lequel je propose un regard complexe

³⁴ Notons en aparté que Pierre Joseph Proudhon s'oppose à cette vision grandissante au cours du 19ème siècle. Il affirme alors qu'avant de vouloir fonder « la bonne intelligence universelle, la prospérité et l'association du genre humain par les routes de fer (il faut) nous mettre chez nous en bonne intelligence, en voie d'ordre et de prospérité » (Proudhon 1857). À l'utopie d'une communication universelle, l'auteur fédéraliste opposait déjà une société de commune compétence (chapitre III).

³⁵ Pour Habermas il faut « *considérer l'activité communicationnelle comme le médium, grâce auquel le monde vécu se reproduit dans son ensemble* » (Habermas, 1987a, p.354). Or, par ailleurs, les propriétés du monde vécu sont structurées autour de trois axes fondamentaux que sont les traditions culturelles, l'intégration des groupes en fonctions de normes et de valeurs partagées, et la socialisation des générations montantes. Tout cela constituant la matrice de la « praxis sociale ». Enfin, selon lui « la praxis sociale » serait « le processus circulaire, dans lequel s'entrecroisent monde vécu et pratique communicationnelle quotidienne » comme médiation (Habermas, 1987a, p.374).

qui me mène à considérer comme tout à fait explicable la prédominance d'un mode de pensée rationnel et performatif dans nos sociétés contemporaines. L'idée d'un « *impérialisme de la performativité* », pour reprendre les mots de Louis Quéré (1982), qui a petit à petit impacté l'activité communicationnelle constitutive d'un espace public dépolitisé et désymbolisé.

Je pense que cette trajectoire nous a menés à l'édification d'un ensemble de techniques de gestion de l'humain et de gestion de ses rapports. Enseignée dans les grandes écoles, nourrissant les innombrables tutoriels et manuels consacrés à la réussite de l'entreprise, cette interprétation instrumentale des théories de la communication est devenue objet de fantasmes. Cependant, ayant colonisé l'espace public politique, la pensée instrumentale a le pouvoir idéologique d'avoir contaminé, depuis la sphère économique de l'entreprise, la sphère politique de nos démocraties contemporaines, mais aussi la sphère symbolique des luttes sociales, sans épargner l'économie sociale et solidaire, ainsi que les innovations sociales qui ne parviennent guère à rompre avec cette vision instrumentale de la communication. Mais, avant de nous pencher sur ces formes de contamination, revenons en détail sur ces outils du management et du marketing.

Section 2. Communication managériale et marketing, les outils d'une rationalité instrumentale

Mon travail de thèse vise à comprendre en quoi la communication structure-t-elle les capacités de changement, ou de conservatisme, présentes au cœur du processus d'innovations sociales chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Et bien que mon travail tende vers l'étude empirique des acteurs de la région Auvergne, je souhaite avant tout proposer un regard théorique. Voilà pourquoi j'ai décidé, dans cette première partie de mon argumentation, de m'intéresser à l'émergence sociohistorique d'une idéologie de la communication pour questionner en quoi cette tendance à-t-elle une influence sur les évolutions des mouvements joints de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale.

Dès lors, dans ce premier chapitre, et en m'appuyant sur l'analyse de l'espace public comme cocon de la communauté politique contemporaine, il s'agissait pour moi d'éclairer en quoi une idéologie instrumentale et performative représentait une première interprétation des théories pionnières des sciences de l'information et de la communication.

Or, après l'ensemble de ce développement sociohistorique il s'agit dorénavant pour moi de me pencher sur les outils propres à cette idéologie communicationnelle. En effet, il s'agit de s'interroger : sous quels traits retrouve-t-on aujourd'hui les éléments émergents du regard théorique que nous venons de proposer ? Il m'apparaît alors que le marketing et le management jouent un rôle important dans l'institutionnalisation de la pensée communicationnelle instrumentale comme je vais le montrer dans cette section 2.

1.2.1. Marketing, regards historiques et fondements

Pour débiter ce rapide aperçu des techniques et outils formés dans les arcanes de la première interprétation des sciences de la communication que je viens d'arpenter, j'ai décidé de me pencher sur le marketing, emblématique outil moderne qui, de manière générale, interroge sur sa qualité de remède ou de poison (Bourgne, 2013) dont je ne saurai

juger de la pertinence mais dont je tenterai d'en éclairer les fondements (partie 1), avant de souligner, dans le cadre de mon objet d'étude, une première tendance au rabattement institutionnel des acteurs de l'économie sociale et solidaire s'emparant de ces techniques (partie 2).

1.2.1.1 Marketing et sphère entrepreneuriale

Je souhaite donner une impulsion pratique au regard épistémologique que je viens de donner dans la section précédente. Ainsi, je repartirai du principe de publicité et de sa transformation au sein d'un espace public contraint par les impératifs d'une économie capitaliste. Dès lors, j'ai pu constater avec Jürgen Habermas que l'espace public a progressivement cessé d'être le lieu d'une discussion critique pour finalement devenir le terrain privilégié du principe de publicité, médiatisé par l'institution médiatique, au profit d'un marché capitaliste des biens de consommation.

L'apparition de la publicité comme ingrédient essentiel de la presse

L'invention de l'institution publicitaire se situe « *autour de 1630, à l'instigation du médecin français Théophraste Renaudot qui établit à Paris un « bureau de rencontres et d'adresses*³⁶ » (Mattelart, 2011, p.321). Il s'agissait pour lui d'accueillir offres et demandes d'emploi, afin d'apporter un remède à la pauvreté et au vagabondage sans le concours de l'Église, de la charité traditionnelle ou encore de l'enfermement. En 1633, une ordonnance contraignit tous les sans-emplois à s'y inscrire. Cette mesure fut accompagnée cette année-là de la création du premier journal d'annonces : « *la Feuille du bureau d'adresses*³⁷ ». C'est ainsi qu'éclot un premier schéma d'agence de publicité qui très vite émigrera à Londres où il sera adopté sous la forme des « *Offices of Intelligence* ». Et de la même manière que le bureau de Renaudot deviendra très vite un journal, à Londres, « *le support mixte qui combine l'offre de nouvelles ou d'opinions et l'insertion des messages commerciaux est symbolisé par le Times, fondé en 1785. Dans la capitale britannique, l'invention de Renaudot s'est donc sensiblement écartée du projet initial d'institution d'assistance sociale pour devenir un instrument mercantile* » (Mattelart, 2011, p.322).

³⁶ C'est aussi en 1631 que Théophraste Renaudot créera le journal La Gazette, futur instrument de propagande de Richelieu qui fera de ce journal un imprimé en position de monopole dès 1635.

³⁷ Pour 3 sous, on pouvait faire figurer dans le journal des propositions de vente, de location ou de service.

Cependant, si en France nous ne sommes pas encore tout à fait dans un objet déconnecté de toutes finalités sociales, car sous l'ancien régime de publicité la finalité commerciale est surdéterminée par le service public et la réponse philanthropique, il en va tout autrement en Angleterre. En effet, c'est l'économie politique anglaise qui consommera la rupture puisqu'« avec Adam Smith, la visée se déplace du « règlement des pauvres » à la « richesse des nations » ; avec Thomas Malthus, l'extinction du paupérisme par le progrès social devient une utopie » (Lagneau, 1985, p.123).

Pour Armand Mattelart (2011) c'est réellement entre 1830 et 1875 que la presse se structure en entreprise commerciale dont la publicité est désormais un ingrédient essentiel. Il s'agit alors de « tirer une ligne droite du fabricant au consommateur, telle est la fonction qu'assigne Walter Thompson, au début du 20^{ème}, à son agence, prototype du réseau publicitaire transfrontière d'origine américaine qui dès 1899 installe une filiale à Londres, premier pas vers l'internationalisation » (Mattelart, 2011, p.324). À la suite la publicité n'a cessé de croître et fera partie intégrante du processus d'éclosion de la pensée marketing.

Origines de la communication marketing

Pour les historiens les origines du marketing remontent à 1879 « date à laquelle l'agence de publicité Ayer, fondée dix ans auparavant, réalise pour un client fabricant de machines agricoles une enquête nationale en interrogeant les fonctionnaires et les responsables de presses sur la production de blé et la circulation des médias dans chaque comté » (Mattelart, 2011, p.327). Par la suite, en 1895, un professeur d'université du Minnesota effectue une enquête par correspondance sur les attributs du public à l'égard de la publicité.

Dans les années 20, saut qualitatif, les gestionnaires s'aperçoivent de la nécessité d'adapter l'offre et la demande, d'où l'émergence des études de marché (le behaviorisme étudie l'effet du message sur le récepteur). La grande récession explose sur le sol américain et les objectifs de la recherche d'outils performants dans l'approche du consommateur-citoyen se précipitent. Nous l'avons vu précédemment, c'est le passage d'une économie de pénurie à une économie d'abondance qui accélère le processus. Il s'agira alors de mobiliser le principe de publicité afin de convaincre et de persuader, car « toute chose utilisée pour influencer le peuple favorablement constitue de la publicité. Sa mission est de persuader les hommes et les

femmes d'agir dans une voie qui sera à l'avantage de l'annonceur » (Blanchard, 1921). Nous sommes là bien éloignés du principe de publicité kantien, et les années vingt auront ainsi donné le coup d'envoi à un autre régime de communication³⁸. Une place plus importante est faite à l'entrepreneur dans le sillage d'une économie politique pourtant en crise. D'ores et déjà, alors que les espoirs du capitalisme s'échappent par les cheminées des faubourgs américains miséreux, le marketing réussit un premier tour de force, car « *si le consommateur, son pouvoir d'achat et ses comportements sont l'objet de tous les découpages, si les observateurs de ses mouvements se multiplient, c'est parce que le « capitaine d'industrie » s'est mué en « capitaine de conscience* »³⁹ » (Mattelart, 2011, p.330). L'objet publicité, instrumentalisé par la pensée marketing enchâssé dans une matrice contextuelle et idéologique favorable à son éclosion, deviendra alors objet d'une foi irrationnelle en la force du marché⁴⁰. Celle-ci est symbolisée par le chef d'entreprise et médiatisée par un ensemble théorique cohérent mis à sa disposition.

Fondements théoriques de la communication marketing

Pour Jean Marc Decaudin, « *la communication marketing c'est l'ensemble des signaux émis par l'entreprise en direction de ses différents publics, c'est-à-dire auprès de ses clients, distributeurs, fournisseurs, actionnaires, auprès des pouvoirs publics et également vis-à-vis de son propre personnel* » (Decaudin 1999, p.11). Mais la communication marketing est avant tout une technologie intellectuelle qui vise la maîtrise de l'activité de persuasion par l'entreprise capitaliste. En effet, je souhaite d'emblée évacuer une méprise entretenue par les tenants du marketing qui confondent volontairement communication et communication marketing. Or, si je souhaite montrer par la suite que l'activité de communication est d'une tout autre nature (chapitre IV), je désire pour autant souligner ici même que la communication marketing « *est par définition une communication persuasive*⁴¹ » (Decaudin, 1999, p.30). En effet, comme nous

³⁸ Si le marketing naît dans les sphères socio-économiques, dans les années 30 apparaissent les premiers sondages d'opinion et le premier terrain d'application pour le marketing politique. Ce fut notamment le cas lors de la campagne de 1936 pour la réélection de Franklin Roosevelt.

³⁹ À voir dans ce cadre Stuart Ewen (1992).

⁴⁰ En reprenant les travaux de Karl Polanyi, nous verrons au chapitre III comment ce principe s'est imposé et surtout en quoi il n'est en aucun cas le seul principe gravitant autour de celui d'économie.

⁴¹ Comme le souligne Éric Dacheux, avec qui j'ai préparé un cours intitulé « Communication des associations » : « *Il est important de souligner ici que persuasion et communication ne sont pas synonymes. La persuasion passe par des registres non communicationnels comme l'expérimentation personnelle ou la violence, tandis que la communication poursuit d'autres finalités que la persuasion comme la convivialité ou la construction identitaire. Certes, persuasion et communication se recoupent largement, tant dans le secteur économique que dans le champ politique. Pour désigner, tout à la fois, l'existence de ce recouvrement et la différence entre les deux notions, nous parlerons de "communication persuasive" définie comme*

l'avons vu rapidement dans l'histoire, c'est avant tout une méthode (supposée) rationnelle inventée par les entreprises, pour les entreprises, afin d'ajuster l'offre et la demande de manière à augmenter les profits par un acte de persuasion.

On retrouve, au fondement de l'approche marketing de la communication, cette volonté de « *transmettre un message* », qui émerge directement de la théorie mathématique de Shannon et Weaver (1975) et qui pose la notion d'information comme centrale. Or, il faut noter là aussi que le concept d'information est « *pris dans son sens abstrait de grandeur statistique et non dans le sens de nouvelle* » (Decaudin, 1999, p.17). Dans ce cadre-là ont ensuite été saisis les travaux de l'École de Palo Alto qui montrent alors que la communication est une interaction, et que la relation entre les interlocuteurs est tout aussi importante que les interlocuteurs eux-mêmes. Grégory Bateson (1988) ou encore Paul Watzlawick et ses compères (Watzlawick, Beavin, et Jackson, 1972) ont montré l'importance du contexte comme constitutif de l'interaction. Avec la fameuse école américaine, c'est la forme de communication interpersonnelle qui fait son entrée dans les réflexions théoriques entourant le concept de communication, on passe alors d'un paradigme de « communication-transmission » à un paradigme de « communication-participation » (Mucchielli, 2006a). L'individu participant à la communication n'est plus considéré comme un simple « émetteur » ou « récepteur » mais comme participant à une relation construite, contextualisée et plus complexe. Enfin, ce sont les apports de la sémiotique qui viendront enrichir ce paradigme en étudiant les systèmes de signes non linguistiques. Ferdinand de Saussure (Saussure, 1972), Charles Sanders Peirce (Peirce, 1978) ou encore Roland Barthes (Barthes, 1970), sans oublier Roman Jakobson (Jakobson, 1963), se chargent alors d'adapter le modèle cybernétique à une forme de communication langagière. Dans le cadre d'une communication marketing elle permettra de souligner la double lecture du consommateur sur la base de la distinction entre signifiant⁴² et signifié⁴³.

une "volonté humaine d'établir des relations sociales non violentes dont l'objectif premier est de provoquer un changement dans la manière de penser ou dans le comportement d'autrui" (Dacheux, 1994, p.29). Dans cette définition, le mot "volonté" signale la distinction nécessaire entre influence et persuasion. Toute communication, on le sait depuis les travaux de l'École de Palo Alto, engendre une influence. Notre propos est d'indiquer qu'il y a une différence de nature entre la volonté d'exercer une influence et celle que l'on exerce de manière inconsciente. Ce qui ne signifie pas que la première modifie plus profondément l'attitude ou le comportement d'autrui que la seconde, mais que la communication persuasive possède une visée stratégique, un "agir stratégique", dirait Habermas (1997), qui la distingue de l'agir communicationnel ». Je montrerai l'importance de cette distinction par la suite.

⁴² Le signifiant désigne l'image acoustique d'un mot. Ce qui importe dans un mot, ce n'est pas sa sonorité en elle-même, mais les différences phoniques qui le distinguent des autres. Sa valeur découle de ces différenciations (Saussure, 1972).

Si je m'appuie sur les fondements théoriques esquissés ici il est possible de rendre compte de la logique à l'œuvre dans le développement de la pensée marketing. Elle suit exactement la proposition que faisaient les ingénieurs américains dans leur modèle mathématique. Pour le dire autrement, dans une démarche marketing, une entreprise cherche à envoyer un message à une cible (le plus souvent un consommateur) en utilisant divers moyens médiatiques et en tentant d'être la plus efficace possible, c'est-à-dire persuader.

Pour commencer, dans le cadre du message de communication marketing, la « source » s'apparente à un ensemble de professionnels qui définissent les stratégies appropriées pour des organisations motivées par une fin. Cette finalité rejoint le plus souvent la volonté d'obtenir des bénéfices, qu'ils soient financiers, relationnels, ou encore institutionnels, imputables à la réussite des produits ou les services sur lesquels ils souhaitent communiquer. Dès la fin des années 50 ce modèle a été questionné par les chercheurs en psychologie sociale. Herbet Kelman (1958) s'est intéressé au rôle de la source sur la perception du message par le récepteur et a ainsi identifié trois processus d'influence distincts. Ce qu'il nomme alors la « compliance » est le premier d'entre eux. Celui-ci revient alors à considérer qu'un individu change de comportement dans le but d'obtenir une récompense et afin d'éviter la remise en cause du groupe auquel il appartient, ou d'un autre individu, mais conserve tout du moins ses croyances originelles. « L'identification » est le second, et concerne un individu changeant de comportement car il s'identifie à l'individu ou au groupe qui constitue l'influence. C'est le processus le plus fort car lorsqu'un individu change de modèle il modifie ses croyances constamment. Enfin, « l'intériorisation » correspond au changement de comportement de l'individu, car celui-ci est tout à fait adapté à son système de valeurs. Bien évidemment, de nombreux travaux dans ce domaine ont vu alors le jour mais les conclusions de Kelman offrent la possibilité d'entrevoir à quel point cette approche marketing se concentre sur l'hypothétique « effet » d'une « communication » sans poser la question de la complexité de l'individu concerné. Son histoire, son appartenance, ses représentations sont alors occultées au profit de

⁴³ Le signifié désigne le concept, c'est-à-dire la représentation mentale d'une chose. Dans l'approche structuraliste, les chercheurs insistent pour montrer que la langue n'est pas un répertoire de mots qui refléteraient les choses ou des concepts préexistants en y apposant des étiquettes. Cette observation conduit Ferdinand de Saussure à distinguer signification et valeur : « mouton » et « sheep » ont le même sens, mais non la même valeur, puisque l'anglais pour sa part distingue « sheep », l'animal, de sa viande « mutton » (Saussure 1972).

modèles universels d'appréhension de l'individu. Modèles qui, soit dit en passant, forment l'horizon sociétal de l'idéologie capitaliste qui cherche, au sein même de l'utopie communicationnelle, à créer un être cristallin, lisible, « même ».

Ainsi, la « source » de communication envoie un message (tantôt volontaire et tantôt involontaire) dont le « codage » assurerait six fonctions essentielles du langage (Jakobson, 1963). Une fonction émotive ou expressive qui exprime les désirs ; une fonction référentielle qui permet de donner des informations ; une fonction conative, centrée sur le récepteur et qui permet d'agir sur l'autre par des ordres ; une fonction poétique, centrée sur le langage, qui essaie de produire des effets de style ; une fonction phatique, centrée sur le canal et dont l'objectif est de créer et conserver le contact avec l'interlocuteur et enfin une fonction métalinguistique, centrée sur le code et qui sert à réguler son propre discours. Notons toutefois que l'apport notable de cette théorie au principe du marketing retiendra trois principes forts qui sont ceux d'interaction (qui fait la part belle au contexte), de totalité (consacrant le tout comme supérieur à la somme des parties), et enfin de rétroaction (qui modifie et améliore le message).

Un autre thème central qui occupera une large place dans les recherches en sciences de l'information et de la communication, et qui deviendra le catalyseur de l'interprétation marketing, est celui de « support ». Reprenant alors le célèbre adage de Marshall McLuhan « *le médium c'est le message* » (McLuhan, 1977) cette acception repose sur un présupposé extrêmement puissant qui consiste à présager l'existence de canaux personnels, ainsi que des canaux de masse « contrôlables » et « incontrôlables ». Quelle est la place des médias dans cette démarche ? Bien évidemment, ils ne sont pas neutres et pour Decaudin (1999) il existe deux approches concernant l'influence de la perception des messages par les médias.

La première, revient sur le modèle de la seringue hypodermique, mis en exergue par Harold Laswell (1938). Celui-ci présuppose que les individus qui constituent la société sont atomisés et sensibles aux signaux. Ainsi, pour Laswell les médias injectent leurs messages dans le corps social comme une seringue injecterait son produit sous la peau du patient à soigner. Cette approche des médias sera largement reprise et reconfigurée. Tout d'abord, par les chercheurs américains Paul Lazarsfeld et Elihu Katz qui proposeront une démarche empirico fonctionnaliste montrant l'existence de deux étapes dans la dynamique de

communication de masse. La première suppose l'existence de « leaders d'opinion » (Katz et Lazarsfeld, 1955) qui catalysent l'information et la relaient dans un second temps aux individus sensibles à leurs paroles. Ce schéma réduit l'idée d'une influence directe des médias, relayés alors au rang de fournisseurs d'informations.

La seconde grande approche médiatique de la communication marketing repose sur le modèle de l'agenda développé par McCombs et Shaw (1972). Ceux-ci soulignent l'action de sensibilisation des médias qui touchent ainsi le public sur des sujets par le seul fait d'en parler. Pour les auteurs de cette étude, les médias ne nous disent pas ce qu'il faut penser, mais ce à quoi il faut penser. Ils assurent alors plusieurs fonctions. Celle d'antenne (réception d'informations en provenance de cultures différentes), d'amplificateur (amplification et accélération de la prise de conscience), de focus (sélection de certaines informations en provenance des leaders d'opinion), de prisme (prolonge la fonction focus, fonction qualifiée de pédagogique) et enfin d'écho (fonction de stabilisation et d'intégration des modes de pensées). Une référence essentielle lorsque l'on parle de la place des médias dans la constitution de l'opinion publique est celle de Marshall McLuhan (1977a) qui souligne le rôle fondamental des médias dans la structuration de la société et des rapports humains et décrit les incidences des changements technologiques sur les organisations humaines. Pour McLuhan les médias sont liés à l'extension du sens (ex. oreille/radio) et il découpe l'histoire en trois grandes aires : celle du village tribal (relations directes), de Gutenberg (écriture) et enfin de Marconi (radio).

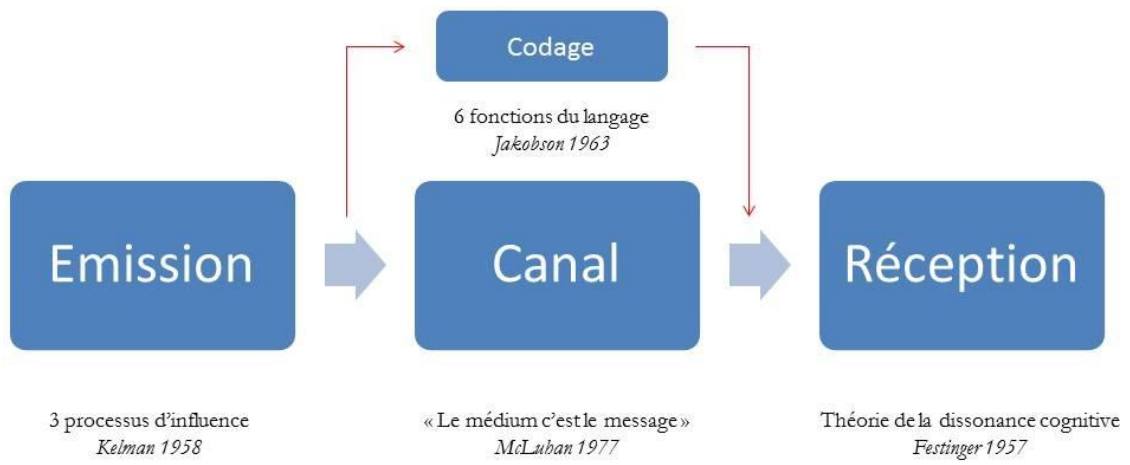


Fig. 2 Modélisation mathématique du principe de communication à l'aune de quelques développements théoriques (Source: Auteur).

J'ai analysé, bien que trop brièvement, les différentes approches théoriques concernant la source du message, le codage, le support. Je terminerai ce tour d'horizon par l'intérêt scientifique qui gravite autour du thème du « récepteur ». Ce dernier occupe une place de choix dans la réflexion des sciences de l'information et de la communication eu égard à son caractère « actif ». Decaudin analyse les réactions aux messages envoyés par le marketing grâce aux techniques de la psychanalyse qui se sont principalement penchés sur les réactions proposées par les individus face à un état de tension créé par le message. Autrement dit, les chercheurs ont identifié différentes réactions face aux injonctions des divers messages reçus. La première d'entre elles est une identification qui produit un degré d'implication de l'individu dans le message. La poursuite de cette réaction est un processus largement utilisé en publicité médias. On parlera ensuite de projection, soit lorsque le récepteur, après avoir modifié son comportement, essaie de le reporter sur d'autres car cette adaptation de ce comportement par d'autres le sécurise. Le transfert survient lorsque l'individu ne parvient pas à réduire une tension et qu'il lui faut la déplacer, la transférer à un autre individu ou un autre objet (ex. transfert des pulsions sexuelles sur les voitures). Enfin, la rationalisation est un processus qui est mis en place par l'individu après avoir modifié son comportement pour conforter sa position. Pour cela il va chercher tous les éléments rationnels qui peuvent justifier une telle modification. C'est la théorie de la dissonance cognitive de Festinger (1957) qui explique ce cas de figure. Il y a dissonance cognitive lorsqu'un individu reçoit un message remettant en cause un comportement ou une attitude sur un système important et valorisé ce qui a pour conséquence la fuite et la justification. Il est tout à fait exceptionnel que l'individu accepte de remettre en cause son système de valeurs (ex. pub contre l'excès l'alcool).

Ainsi, le schéma (Fig. 2) et les théories mobilisées, bien que cette exploration ne soit pas exhaustive, montrent que l'enjeu principal de la communication marketing est de persuader.

L'enjeu persuasif de la communication marketing

La communication marketing possède cinq enjeux identifiés (Mucchielli, 1995). Le premier d'entre eux est un enjeu informatif et que l'on retrouve dans toutes les campagnes de communication ayant pour objectif de valoriser la notoriété d'un produit ou d'une marque. Le second enjeu est celui du positionnement qui consiste à définir son identité (celle de l'entreprise) par rapport à autrui⁴⁴. Par ailleurs, il faut souligner l'enjeu normatif qui lui est centré sur la régulation des relations elle-même. Il se retrouve dans la segmentation des publics en publiphobes et publiphiles, les preuves remettant en cause l'acceptation de relations publicitaires avec les marques. Enfin, le dernier enjeu est celui de la mobilisation qui vise très clairement à persuader autrui, voir à le manipuler. Enjeux d'influence qui se traduisent dans des stratégies de pouvoir où la source du message essaie d'instaurer un rapport de force, ou une stratégie de séduction, pour établir un rapport de complexité ou de sympathie.

Ce dernier enjeu est, selon moi, celui qui doit retenir notre attention, car l'objectif principal de cette forme de communication est de convaincre. Dès lors, « *la communication marketing consiste, pour une organisation, à transmettre des messages à ses publics en vue de modifier leurs comportements mentaux (motivations, connaissances, images, attitudes...) et, par voie de conséquence, leurs comportements effectifs* » (Lindon, 1991). Cependant, si cette tentative de persuasion n'est pas toujours couronnée de succès elle pourra toujours se satisfaire de ce que Klopper (1960) a nommé la loi de l'effet minimal de la communication marketing qui consiste à penser que si celle-ci ne réussit pas à convaincre de nouveaux consommateurs, elle contribue tout de même à fidéliser les anciens. Mais pour cela elle doit tout de même s'attacher à capter l'attention du consommateur. En effet, l'individu est aujourd'hui sujet à une multitude de sollicitations, or, il est incapable de gérer l'ensemble des messages qui affluent, tant du point de vue de la quantité que du contenu. Ainsi, l'attention est sélective et seuls quelques stimulus peuvent être reçus par le consommateur. Ce sujet devient donc central lorsque la compétition à l'attention est rude sur le champ marketing. C'est d'ailleurs ce qu'a très bien

⁴⁴ Edmond-Marc Lipiansky (Lipiansky, 1993) appelle cela l'enjeu identitaire lorsque chacun se trouve dans l'exposé de la position sociale des interlocuteurs. Autrement dit, lorsque quelqu'un, par son acte de communication, expose son statut

souligné Yves Citton dans son ouvrage « *L'économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ?*⁴⁵ » (2014).

Cet enjeu persuasif de la communication marketing se retrouve alors dans la stratégie mise en place par l'entreprise. Il s'agit dès lors de l'art de diriger un ensemble de dispositions pour atteindre un but⁴⁶. Ainsi, une stratégie de communication marketing constitue d'ores et déjà un choix, entre une communication institutionnelle sur l'entreprise, une communication de marque, ou une communication de produit. Mais c'est aussi le choix entre une communication de grande consommation, industrielle (ou Business to business), ou une communication de service. Enfin, c'est un choix entre une communication nationale ou une communication internationale. Ces choix qui doivent répondre, dans une optique performative à des objectifs précis.

Les objectifs de la communication marketing

Selon Merunka (1992), les objectifs de la communication marketing s'expriment au travers de plusieurs indicateurs forts comme l'augmentation des parts de marché⁴⁷, l'augmentation du volume des ventes, ou encore la contribution aux profits de l'entreprise (objectif essentiel du marketing mais qui est souvent difficile à déterminer). De manière plus fondamentale, les objectifs sont de triples natures. Tout d'abord, il existe des objectifs cognitifs c'est-à-dire que la transmission de l'information et la qualité du message doivent être performatives. Ensuite, viennent des objectifs affectifs tournés vers la persuasion du consommateur, du prescripteur ou de l'acheteur afin d'améliorer l'image de l'entreprise. L'objectif est là, très clairement, de faire aimer l'entreprise, la marque ou le produit. Enfin, viennent des objectifs conatifs qui visent à agir sur les comportements et les modifier pour

⁴⁵ Pour Yves Citton l'attention est un phénomène complexe, aussi bien collectif qu'individuel, il est assujéti à un environnement dont nous sommes extrêmement sensibles. Or l'économie de l'attention réduit cette même attention à ce que ses dispositifs sont à même de capter et *in fine* de rendre compatibles avec le système marchand, ce qui a tendance à appauvrir énormément notre multiple attention en l'instrumentalisant dans des systèmes (notamment médiatiques) de plus en plus fins.

⁴⁶ Il faut noter qu'une stratégie de communication s'intègre à une stratégie marketing plus vaste qui s'articule autour de plusieurs étapes. Tout d'abord, une offre, constituée des décisions en matière de politique de produit ou de service, de marque et de politique de prix. Puis, une commercialisation et une distribution de l'offre à ses cibles fondées sur les politiques de distribution, de merchandising et de force de vente. Une communication de l'offre constituée à partir de la stratégie de communication. Et enfin une valorisation de l'offre comprenant les techniques de promotion, de vente et d'action commerciales pour modifier temporairement l'attractivité de l'offre auprès de cibles et renforcer son intérêt pour les distributeurs.

⁴⁷ C'est la valeur fondamentale de la performance des produits et des services dans le temps.

obtenir un accroissement des ventes de produits soit par le gain de nouveaux consommateurs, soit par l'augmentation des achats individuels des consommateurs habituels. Notons que les objectifs cognitifs et affectifs sont des étapes intermédiaires essentielles pour atteindre l'objectif conatif.

Ainsi, l'un des objectifs prioritaires de la communication marketing est le ciblage. Or, les cibles doivent être parfaitement définies d'un point de vue qualitatif et quantitatif c'est-à-dire que les consommateurs, acheteurs, prescripteurs ciblés doivent être décrits de la manière la plus précise possible (ex. en utilisant les variables INSEE). Or, la détermination de la cible nécessite au préalable une segmentation du marché par variables sociodémographiques, par des variables psychologiques, ou encore par des avantages recherchés qui s'appuient sur des concepts d'attributs déterminants du produit (il s'agit de se poser la question à qui plaira ce produit ?). Enfin, la cible sera déterminée par des variables comportementales qui se fondent sur le comportement du consommateur, ses habitudes, mais nécessite une étude de marché précise qui peut mettre en avant jusqu'à sept groupes de consommateurs allant des plus volatils (*swinging shoppers*) aux plus connaisseurs (*sélectives*) en passant par les plus économes (*super savers*). Toujours dans cette logique de « transmission d'un message » la démarche marketing cherche dans le public les « cibles » les plus à même de recevoir l'information et à la décoder de la meilleure des manières en utilisant les présupposés issus des variables qui lui sont arbitrairement apposées. C'est une relation mécanique, télégraphique que propose cette forme d'agir qui nécessite ainsi un certain nombre de dispositifs calibrés au préalable.

Dès lors, pour atteindre ces objectifs, la communication marketing dispose d'un certain nombre d'outils spécifiques. C'est ce que les spécialistes nomment l'élaboration du mix marketing. L'idée est simple. Il s'agit de doser et de donner de la synergie à un ensemble de techniques différentes pour former une dynamique homogène. De la publicité (médiats, directs, par l'événement) au lobbying, en passant par le packaging, la force de vente ou encore l'identité visuelle, la communication marketing s'appuie avant tout sur un ensemble d'outils qui visent en premier lieu, à attirer l'attention du consommateur, puis à le convaincre. Au-delà de cette approche, la communication marketing prend racine dans le terreau idéologique d'une société libérale moderne dont nous avons pu décrire la trajectoire historico-culturelle pour montrer l'imposition progressive d'un rationalisme performatif.

Or, aujourd'hui, malgré un net ralentissement de la fascination pour le modèle entrepreneurial classique, je note avec Jean-Pierre Legoff qu'il y a « *un autre versant du mythe de l'entreprise qui continue d'exercer pleinement sa fascination : l'entreprise se veut désormais citoyenne et affiche ses nouveaux devoirs envers la société* » (Le Goff 1992, p.11). Autrement dit, ce ne sont pas les fondements de l'entreprise qui sont remis en cause par la « crise » que nous traversons, mais ses contours. Le mythe perdure et seul le costume semble changer (Boltanski et Chiapello, 1999), voilà pourquoi on retrouve certaines formes de communication marketing dans les organisations de l'économie sociale et solidaire.

1.2.1.2 Communication marketing et organisations de l'économie sociale et solidaire

Selon Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux et Rieunier (2008), certains détracteurs du marketing ont tendance à dénoncer « cette stratégie d'influence » et la « manipulation des publics ». Or, pour ces chercheurs et spécialistes de la gestion qui se penchent sur l'association « *le marketing peut en effet être utilisé ainsi lorsque l'association n'a pas l'éthique nécessaire pour s'interdire de mentir aux individus. Mais dès lors qu'il est utilisé pour servir la mission de l'association dans le respect de ses publics, le marketing n'est pas manipulateur* » (Gallopel-Morvan et al. 2008, p.7).

Fondements théoriques du marketing associatif

Ainsi, pour certains auteurs le secteur de l'économie sociale et solidaire (et plus particulièrement le secteur associatif) peut mobiliser les techniques du marketing qui visent « *à influencer les attitudes et les comportements des publics* » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008, p.2). Nous sommes ici dans un cadre pernicieux dans lequel un outil comme le marketing, créé pour servir un intérêt simple, celui de favoriser l'équilibre de l'offre et de la demande en faveur des entreprises capitalistiques, est à peine dépoussiéré de quelques concepts pour être servi comme recette miracle à un secteur associatif⁴⁸. Bien évidemment, pour cette recette marketing on utilise la même sauce théorique, qui s'appuie fondamentalement sur les apports cybernétiques. Source, codage, support médiatique, bruit et récepteur, en forment l'armature de base. Cependant, si la

⁴⁸ Or, je montrerai dans le chapitre III que ce secteur, par son histoire et ses finalités, ne peut pas se saisir de ces outils, même en « respectant quelques limites ».

communication marketing a pour état d'esprit constitutif la persuasion en usant des méthodes conçues pour faire changer des attitudes et des comportements, il est nécessaire de distinguer la dynamique entrepreneuriale et la dynamique associative. En effet, pour Gallopel-Morvan et *al.* (2008), la communication marketing dans le cadre des entreprises de grande consommation, vise à agir sur les comportements d'achat. Or, concernant les associations, il s'agit d'introduire de nouvelles attitudes et habitudes qui vont apporter une plus-value sociale, individuelle et collective (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008). Il s'agit bien de persuader, mais de persuader pour « la bonne cause ». Toutefois, pour ces auteurs « *le marketing, c'est l'ensemble des méthodes dont dispose une organisation pour encourager des attitudes et des comportements favorables à la réalisation de ses objectifs auprès de ses publics cibles. Il s'agit donc d'une part de connaître ses publics pour mieux s'y adapter, et d'autre part de savoir comment les influencer. Les méthodes reposent sur des problématiques de connaissance (étude du public), d'analyse (segmentation, ciblage, positionnement), d'action (définition de la communication, de la distribution, du prix et du mode de distribution) et de contrôle* » (Gallopel-Morvan et al. 2008, p.2).

Il s'agit bien de transmettre un message qui s'appuie sur la diffusion d'informations et s'adresse à la dimension raisonnable des individus. Ainsi, le mode de persuasion sous-jacent est connu sous le nom de « hiérarchie des effets » car il implique d'abord une connaissance, puis une attitude et enfin un comportement (Ludvige et Steiner, 1961 ; Vakraksas et Ambler, 1999). Ce modèle fonctionne quand la personne est impliquée c'est-à-dire qu'elle a envie de recevoir, de lire, ou de s'arrêter sur le message publicitaire. Les individus impliqués sont donc plus enclins à recevoir ce type de message (appelé mode de persuasion par la route centrale). Mais évidemment, ce modèle souffre de limites, car le plus souvent les individus sont peu impliqués. Ils font autre chose au moment de la réception du message ou se sentent peu concernés. Mais ils sont touchés en revanche par le décor, la musique. On a donc à faire à une persuasion périphérique pour laquelle le message informatif est peu efficace (Petty, Cacioppo, et Schumann, 1983) mais son environnement reste à l'esprit de la cible. Par ailleurs, il est important de noter que les individus ne sont pas si rationnels et si raisonnables qu'on ne le pense, car l'impact des émotions sur leur comportement est important. Une persuasion publicitaire n'y échappe pas (Debaix, 1995). Voilà un registre sur lequel les organismes humanitaires n'hésitent pas à jouer en utilisant l'image de l'enfant, de la pauvreté ou des ravages de la guerre. Une stratégie de persuasion qui vise à convaincre le donateur de participer à l'effort humanitaire.

Une autre limite au message publicitaire repose sur les tendances à la dissonance cognitive. Certains individus vont alors tout faire pour éviter le message publicitaire. C'est le cas lorsqu'un individu reçoit des informations contraires à ses pensées, ses convictions et ses comportements (Festinger, 1957 ; Joule, 1991). C'est l'exemple du fumeur lorsqu'il fait face à une campagne anti-tabac. Dans ce cas il est fort probable qu'un message informatif ne fonctionne pas. Enfin, et cela impose une compétition redoutable, il faut prendre en compte un environnement saturé de messages informatifs qui restent inaperçus. On estime aujourd'hui qu'un individu est soumis à près de 2000 stimulus publicitaires par jour. Le bureau de vérification de la publicité a comptabilisé en 2006 « *la diffusion de 380 spots télévisés pour des campagnes non marchandes (humanitaires, gouvernementales, associations, fondations)* » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008, p.195).

Revenons ainsi sur les recherches les plus récentes qui se sont focalisées sur l'attention. Comment, dans cette forêt de messages capter l'attention de l'individu ? Telle est la question, car sans attention un message ne sera jamais perçu et compris (car il ne sera pas décodé), ni acceptée, ni mémorisée, et il n'aura évidemment aucun impact sur les comportements de celui-ci. Les techniques préconisées sont diverses. Tout d'abord, le teasing, qui « *consiste à décomposer celui-ci (le message) en deux étapes de diffusion ou plus. La première étape a pour fonction d'attirer la curiosité des récepteurs grâce à une intrigue, une question, et la seconde révèle l'intrigue* » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008, p.198). En juin 2002 l'INPES projetait entre la météo et le film de la soirée un message en lettres capitales, blanches sur fond noir : « *On a décelé dans un produit de grande consommation des traces d'Acide Cyanhydrique, de Mercure, d'Acetone et d'Ammoniac* ». À la suite un micro-trottoir interrogeait des passants sur ce produit : détergents, produits ménagers, etc. étaient cités. Le lendemain à la même heure le spot publicitaire se poursuivait en affirmant : « *Ce produit c'est la cigarette* ». Les réactions des personnes interrogées étaient univoques et sans appel. Le message était passé. Une autre technique peut être utilisée pour attirer l'attention selon le marketing, celle du message ambigu qui vise à délivrer un message dont le contenu n'est pas reconnu ou compris immédiatement par le récepteur. Les jeunes sont, semblent-t-il, friands de ce genre de publicité mais le risque est que le message ne soit pas perçu comme il faut. Enfin, une dernière technique peut être efficace pour attirer l'attention. Il s'agit de « *créer des ruptures avec le contexte de réception de la publicité ou avec ce que les individus ont l'habitude de voir dans leur environnement publicitaire* » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008,

p.199). Prenons comme exemple les messages publicitaires projetant les images d'un conflit, sur lesquelles s'écoule une musique très douce, parfois enfantine, créant ainsi une dissonance totale entre les images et la bande-son (ex. Action contre la faim).

Nous l'avons compris, dans le domaine du message publicitaire, il s'agit de susciter des émotions qui peuvent être de deux ordres. Tout d'abord, les émotions positives (amour, joie, paix, bonheur, etc.) qui génèrent des émotions agréables (Maibach et Parrott, 1995) et qui attirent l'attention et facilitent l'adhésion. Ce genre de message est efficace pour modifier un comportement lorsque le public a un *a priori* positif à l'égard du message diffusé, car « *le principe du plaisir et de l'expérience est ici primordial dans la satisfaction retirée de l'expérience vécue* » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008, p.201). Ensuite, nous pouvons nous interroger sur la capacité des messages à « faire peur ». Ce genre de démarche fait appel à une émotion désagréable dont l'individu va chercher à se débarrasser afin de rétablir son équilibre psychologique. Un moyen d'y parvenir est d'adopter le comportement préconisé dans le message. Cependant, parfois, l'individu développe une stratégie de défense ou de rejet qui se traduit par une remise en cause de la crédibilité du message, une telle situation s'observe lorsque les personnes ciblées ne se sentent pas capables de mettre en place le comportement préconisé. Autre limite à ce type de message, la différence de sensibilité des publics (ex. jeunes gens et leurs sentiments d'invincibilité).

Les enjeux d'une communication marketing dans l'économie sociale et solidaire

Si le marketing s'habille des traits de la persuasion, pour les auteurs qui s'intéressent au marketing associatif ce n'est pas l'outil marketing qui est mauvais, mais les hommes⁴⁹. En effet, « *il appartient à chaque organisation de se fixer ses propres limites* » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008, p.10). En insistant particulièrement sur la sous-exploitation de l'outil internet par les structures associatives⁵⁰, les défenseurs du marketing

⁴⁹ Cependant, selon une étude annuelle « publicité et société », proposée par l'Agence Australie sur la base d'un sondage TNS Sofres, les publicitaires eux-mêmes affirment que 76% des Français jugent la publicité envahissante.

⁵⁰ Or, 80% des dons aux structures associatives seraient acheminés par courrier. Dans ce cadre il faut tout de même noter l'indéniable efficacité de la lettre explicative. Un principe qui repose sur la rhétorique du don de Antoine Vaccaro (Vaccaro 1996) qui lie schématiquement Le Mal/la Victime/le Héros et le Bien. Il souligne par ailleurs certains critères importants comme le fait de concerner personnellement le lecteur, de montrer

associatif affirment que l'enjeu principal qui se pose pour une structure est : comment se faire connaître et comment gérer son image ? Brochures, plaquettes, journaux, rapports d'activités... « *ils reflètent l'image de l'association, d'où l'intérêt de les soigner* » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008, p.51). Formalisées sans complexe par les auteurs des manuels de marketing associatif il s'agit pour les organisations sociale et solidaire de s'interroger : « *Comment faire pour modifier les comportements des individus à l'aide d'une campagne publicitaire ?* » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008, p.181). Venant en soutien d'un tel questionnement, les recherches en psychologie et marketing ont mis en place le très rassurant cadre d'analyse « BCOS⁵¹ » (Andreasen et Kotler, 2003). Ainsi, « *le choix de mettre l'accent sur un bénéfice ou un coût plutôt qu'un autre, sur la pression du groupe ou sur l'efficacité personnelle perçue dépend de la sensibilité et des caractéristiques de la cible visée* » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008, p.184). Ainsi, il semblerait que l'enjeu principal du marketing solidaire soit d'élaborer une démarche stratégique de ciblage envers un ensemble d'acteurs potentiels.

Plus opportun, nous retenons la proposition d'Antoine Pillet (2006) qui suggère quant à lui de développer un marketing de militants, plus que d'usagers. Ainsi, « *produire autrement, consommer autrement, vivre autrement peut trouver sa poésie propre* » (Pillet 2006, p.3). Dès lors, les entreprises de l'économie sociale et solidaire auraient leurs propres richesses qui ne seraient pas à la portée des entreprises capitalistes, notamment un ensemble de valeurs qui permet à ces structures de se tourner vers des « adhérents » plus que vers de simples « usagers » ou « consommateurs ». Mais, malgré tout, la finalité reste la même, car pour cet auteur « *leur lien avec l'ensemble des usagers potentiels de leurs produits ou services se révélera stratégique pour élargir leur audience et faire adopter socialement leurs valeurs* » (Pillet 2006, p.3).

que la cause est une question de vie ou de mort et que tout est grave, et enfin d'assurer l'utilité du donateur. Celui-ci affirme même que plus il y a d'empathie et plus il donne.

⁵¹ Coût et Bénéfices associés à un comportement (B et C) : lorsque les bénéfices associés à un comportement sont supérieurs aux coûts perçus, celui-ci a des chances d'être adapté. Ce principe est connu en marketing sous le nom de théorie de l'échange (Bagozzi 1974). L'influence des autres (O pour others) : L'individu est soumis à une forte pression du groupe (amis, parents, etc.) notamment mis en évidence par la théorie de l'action raisonnée (Fishbein, Middlestadt, and Hitchcock 1991). Sans oublier l'influence des leaders d'opinion (Katz and Lazarfeld 1955). La capacité à mettre en œuvre le comportement préconisé (S pour Self efficacité) : lorsque les individus pensent qu'ils ne peuvent mettre en place le comportement préconisé, cela crée un problème d'efficacité personnelle perçue (Bandura 1977). C'est un phénomène évident avec les comportements addictifs. Nécessité d'intégrer des informations pour augmenter l'efficacité personnelle perçue de la cible visée.

Fondamentalement, les enjeux restent les mêmes. Il s'agit de convaincre, de persuader, d'enrôler. Toutefois, Antoine Pillet effectue une nuance importante. En effet, selon lui « *les situations des entreprises (sociale, alternative et solidaire : sas) diffèrent* » (2006, p.3). Tout simplement, « *certaines s'adressent en direct à des consommateurs adhérents de proximité gagnés à leur cause, alors que d'autres ont à faire face en libre-service à des usagers-chasseurs de prime ou, en tant que sous-traitants, aux exigences des donneurs d'ordre. Il est donc nécessaire, pour les entreprises⁵² qui doivent affronter la concurrence alors que leurs objectifs sociaux, alternatifs et solidaires pèsent sur leurs capacités de réaction et sur leurs résultats d'exploitation, de concevoir des politiques marketing adaptées* » (Pillet 2006, p.3). Cette réflexion est intéressante et j'y reviendrai longuement dans les chapitres suivants, cependant, je voudrai souligner qu'il est nécessaire de relever avec Antoine Pillet la dimension variable de l'implication des structures de l'économie sociale et solidaire au sein du marché concurrentiel. En effet, bien que l'un des principes forts de l'économie sociale et solidaire soit le principe de non lucrativité, ou de lucrativité limitée⁵², certaines structures, face aux logiques concurrentielles, s'emparent de certains outils de gestion (notamment le management et le marketing) en partageant leurs finalités avec les entreprises capitalistes. Par conséquent, je crois que cette posture suppose un regard plus complexe à la relation que peuvent entretenir marketing et économie sociale et solidaire. Pour le dire autrement, plus la relation entre la sphère marchande et l'économie sociale et solidaire est forte, et plus le risque de mobiliser des techniques de communication instrumentales est important. Les objectifs de la communication des organismes de l'économie sociale et solidaire deviendront eux aussi performatifs et persuasifs.

Objectifs de la communication marketing dans les organismes de l'économie sociale et solidaire

Pour les entreprises solidaires les plus impliquées dans les logiques marchandes, l'utilisation d'une démarche marketing consistera, après avoir déterminé les différentes cibles de communication à « *réfléchir à la stratégie qui va être déployée pour les atteindre* » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008, p.186). La stratégie peut alors être indifférenciée, notamment quand la structure manque de moyens (ce qui est souvent le cas

⁵² Qui se déclinera en règle de non-distribution des excédents aux adhérents pour les associations ou de rémunération proportionnelle à l'activité des membres coopérateurs (et non pas à la détention du capital), ou encore à la règle des réserves impartageables, ou à celle de la rémunération limitée du capital (des parts sociales d'une coopérative).

des associations), mais elle se dilue rapidement dans la « masse ». Plus efficacement, la stratégie qui consiste à influencer les comportements des citoyens en employant une démarche instrumentale fait surgir la nécessité de définir des cibles prioritaires (ex. inciter les gens à arrêter de fumer dans le cadre d'une association de prévention). Celles-ci, plus ou moins aptes à recevoir le message, doivent être incitées par une communication qui insiste sur les bénéfices du comportement préconisé et réduire la perception des freins en présentant les différents soutiens existants (ex. numéro vert). Concernant les cibles prêtes à passer à l'action rapidement, il peut exister encore quelques freins (ex. confiance en soi) sur lesquels il faut agir. Enfin, les cibles qui sont d'ores et déjà passées à l'acte, doivent être soutenues sur le moyen et long terme, et en cela il faut alors diffuser des informations positives sur ce type de conduite. Pour les individus qui restent totalement en dehors de ce genre de comportement on parlera de prè-contemplation, c'est-à-dire qu'ils n'ont aucune envie de modifier leur comportement, et ceci pour des raisons variées (méconnaissance, manque de prise de conscience, croyances religieuses, valeurs). Sur cette cible l'objectif est d'informer, de créer une prise de conscience en transformant les valeurs d'une société en faisant appel aux leaders d'opinion (Lazarfeld, 1948).

L'objectif principal de la structure d'économie sociale et solidaire est donc bien de « *modifier les habitudes de consommation d'un usager ou les investissements d'un partenaire* » (Pillet 2006, p.300) car ceux-ci seront porteurs de changements profonds. Pour le dire autrement, bien que ce soit le désir de porter une alternative qui génère le projet de l'économie sociale et solidaire il lui faut tout autant rester fidèle à son inspiration première et doit « convaincre des consommateurs » ou attirer de nouveaux adhérents et bénévoles, voir des donateurs. La structure mettra alors en œuvre une stratégie dite « marketing » (idée soutenue par de nombreux auteurs) en effectuant une étude de marché pour répondre aux attentes du public, qu'il soit consommateur ou bénévole. Ainsi, il s'agit de définir un produit, ou une valeur forte à défendre, puis choisir un mode de « commercialisation » ou de « transmission » aux consom'acteurs susceptibles de s'y intéresser. Elle mettra ensuite en œuvre un ensemble d'outils similaires à ceux étudiés précédemment afin de s'assurer l'enrôlement des individus mais aussi et surtout la coopération des membres de son équipe et des partenaires déjà existants⁵³. Tout cela m'amène à me pencher sur une forme de

⁵³ Avec l'explosion des médias numériques, le secteur de l'économie sociale et solidaire parle de plus en plus de *community manager*. Ces derniers sont des individus qui animent, et fédèrent, des communautés sur le web.

communication interne, fille de la pensée marketing, la communication managériale. Dès lors, il s'agit de préserver l'esprit militant et ainsi mettre en place un ensemble d'outils et de stratégies visant à faire des bénévoles, et des acteurs de l'économie sociale et solidaire en général, les premiers porteurs du message.

1.2.2. Communication managériale, regards historiques et fondements

La « *communication marketing est de la responsabilité du directeur marketing de l'organisation ou de l'entreprise* » (Decaudin, 1999, p.46). Ce que Jean Marc Decaudin souhaite dire c'est que cette forme de communication correspond en premier lieu à une dynamique interne à l'organisation. En effet, pour persuader le consommateur il est fondamental que les salariés et acteurs de l'organisation soient convaincus, eux aussi, de la nécessité d'avoir recours à de telles pratiques. Alors, concernant la structuration interne de la communication marketing, Decaudin souligne l'existence de trois dynamiques. Elle peut prendre tout d'abord la forme d'une organisation hiérarchique linéaire. Dans ce type d'organisation, le chef de produit a en charge la définition et la gestion du marketing d'un produit. Néanmoins, celui-ci reste supervisé par le directeur marketing. Il choisit, sous la responsabilité du dernier les conseillers extérieurs (agences de publicité, marketing direct, promotion des ventes) mais reste, toutefois, quasiment le seul interlocuteur. Cela a l'avantage de responsabiliser le gestionnaire du produit sur toute action de communication et ainsi de relier la communication aux performances commerciales du produit. L'inconvénient d'une telle structuration est qu'elle ne permet pas d'optimiser les relations avec les conseillers extérieurs car chaque chef de produit est amené à avoir des conseillers différents ce qui ne facilite pas la synergie entre les marques de l'entreprise. La structuration interne de la communication marketing peut aussi s'appuyer sur une structure matricielle c'est-à-dire une organisation dans laquelle le chef de produit est assisté par un service de communication qui agit comme un conseil interne. La structure fonctionnelle précédente se double par la présence de spécialistes de la communication, agissant à la demande du chef de produit, et qui peuvent définir une stratégie de communication en profonde adéquation avec les

Plateforme, interface blog, réseaux sociaux, wiki, etc., cette émergence est liée à l'explosion de cette approche d'un espace public comme devenu, avant tout, un espace médiatique. Comme une incantation à ce nouveau régime de publicité décrit en chapitre I, il faut être présent sur « la toile », et maintenir le lien avec la communauté.

besoins de l'entreprise, ainsi que choisir les conseils extérieurs indispensables à la mise en œuvre de la stratégie. L'avantage est l'optimisation de la gestion et l'efficacité. L'inconvénient est la relation potentiellement conflictuelle entre chef de produit et responsable de communication. Enfin, la communication marketing peut être gérée par une « structure par projet ». C'est une nouvelle forme de gestion de la communication (surtout développée dans la haute technologie) qui repose sur la constitution d'un groupe spécialement responsable de toutes les dimensions (technique, financière, marketing, logistique...) d'un projet. Mais en général ce format se rapproche du fonctionnement matriciel avec l'existence d'un centre de ressources en communication dans la structure.

Or, qu'elle soit linéaire, matricielle ou par projet, la communication interne est avant tout une communication managériale qui fait appel à un certain nombre de principes théoriques et pratiques qui répondent toujours à la grammaire persuasive et instrumentale de la communication.

1.2.2.1 Management et sphère entrepreneuriale

La communication managériale bénéficie d'une approche théorique puisant dans le même terreau que l'ensemble du développement précédent. À la différence d'un « message » à destination des « consommateurs », « consommateurs », ou encore « bénévoles », le discours concernera ici les acteurs à l'interne de l'organisation. Rappelons tout de même que le management nous vient de l'anglais *to manage* qui étymologiquement signifie « action de conduire, de diriger, d'entraîner⁵⁴ ». Aujourd'hui ce mot signifie l'ensemble des méthodes d'organisation efficace (définition et partage des responsabilités) et de gestion rationnelle (en fonction d'objectifs ou de programmes fixés) employées dans la direction d'une affaire, d'une entreprise. Il s'agit ainsi de diriger au mieux et d'impliquer les salariés et les acteurs d'une organisation. Plus précisément « *On entend par « communication managériale », une communication de proximité portée par le manager pour favoriser l'appropriation par ses équipes de la stratégie de l'entreprise et pour contribuer à sa mise en œuvre : cela suppose l'implication de l'ensemble de la ligne managériale dans une communication ayant pour cible leurs équipes* » (club Procom 2007). Il est ainsi évident que cette forme de communication reprendra l'ensemble du

⁵⁴ Source Trésor de la langue française.

développement théorique instrumental à son compte afin de développer une gestion de la communication en direction des cibles internes.

L'enjeu performatif de la communication managériale

Il y a donc une forte dimension performative à cette notion, car elle énonce une action de communication, comprise sous son acception instrumentale de transmission d'un message, qui vise à diriger ou à entraîner. Dès lors, l'enjeu principal d'une telle action est de favoriser une démarche efficiente visant la réalisation d'un objectif simple qui est celui de mobiliser les énergies internes dans le but d'augmenter leurs performances. Autrement dit, « *la communication managériale est une démarche construite d'informations, d'argumentations, d'écoute et de dialogue portée et animée par l'ensemble de la ligne managériale pour donner du sens aux décisions et mobiliser les équipes au service de la performance économique et sociale de l'entreprise. Elle se traduit en actes de management pour impliquer et faire s'engager les collaborateurs dans la mise en œuvre des projets et décisions* » (club Procom 2014).

En effet, « *la communication interne joue un rôle essentiel dans la gestion des ressources humaines* » (Decaudin, 1999, p.96) car « *le personnel de l'entreprise peut être considéré comme une cible à part entière par la communication marketing. L'employé d'une entreprise, quel que soit son statut, parle des produits et des services sur lesquels il travaille à son entourage ; il est alors un véritable support de communication à qui sera conférée une crédibilité forte car le fait de travailler dans l'entreprise lui donne une apparence d'expert pour les personnes qui l'écoutent. Il devient essentiel de contrôler les messages véhiculés par le personnel ; par sa forme la communication interne apparaît comme un outil privilégié auquel aura recours le marketing* » (Decaudin, 1999, p.96). Les techniques et outils de la communication interne sont d'ailleurs très proches, voire identiques à ceux de la communication marketing. Mais attention, ce n'est tout de même pas le même message car l'employé doit se sentir privilégié et avoir le sentiment d'être intégré aux choix de l'entreprise.

L'enjeu de la communication managériale est alors de faire vivre les valeurs au quotidien. En effet, si auparavant les entreprises pouvaient avoir recours à des formes de management descendant en s'appuyant sur la « culture de l'entreprise » et parfois même une emprise paternaliste des décideurs, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Si la finalité reste la même, l'enjeu a légèrement évolué pour tendre aujourd'hui à l'adhésion spontanée et

consentie des équipes. Ainsi, cette « *nouvelle éthique de travail incite les dirigeants à présenter l'entreprise comme un lieu de développement personnel et le travail, comme une possibilité de réalisation de soi-même* » (Imberts 2015, p.26). Un acteur occupe alors une place centrale dans ce dispositif, c'est le manager. Individu clé qui doit endosser le rôle de leader de substitution lorsque le chef d'entreprise ne peut assurer ce rôle auprès de l'ensemble des employés. C'est à lui qu'incombe le rôle de faire transiter les messages et d'agir comme « canal » de communication entre la direction et les salariés. Pour atteindre leurs objectifs, les entreprises ne peuvent agir sans le relais des managers sensibilisés au maniement d'outils spécifiques tels que les séminaires, les stratégies de discours, les chartes sémantiques ou encore les plateformes internes. Ces dernières, autrement nommées intranet, sont de véritables dispositifs de communication interne au travers desquels les entreprises facilitent le travail managérial en faisant circuler un certain nombre d'informations essentielles. On parle même aujourd'hui d'un principe de « collabor'action » c'est-à-dire une mise à l'œuvre de réseaux sociaux d'entreprise pour faciliter la collaboration de l'ensemble des parties prenantes. Alors que beaucoup de salariés consultent et enrichissent leur Facebook durant les heures de travail, cette tendance est née d'une volonté d'intégrer ce nouvel outil qui s'inscrit clairement dans une stratégie globale de médiation et d'information quotidienne, au cœur du métier du responsable de la communication interne.

Dès lors, « *l'objectif de cette nouvelle grammaire de la relation entreprise-managers-équipes est par conséquent de définir l'ensemble des règles qui permettront à l'émetteur d'un message d'en maîtriser la formalisation, mais surtout de se donner les moyens d'en anticiper la réception* » (Imbert 2015, p.36). Il s'agit de « faire adhérer ».

Les objectifs de la communication managériale

Autrement dit, il s'agit de créer l'adhésion chez des individus qui n'ont pas participé, et qui ne participent pas, aux grandes décisions de l'entreprise. Dans ce cadre-là, la place du manager est celui d'interface entre l'organe décisionnaire et les équipes de salariés qui doivent devenir les premiers « porte-parole » de l'entreprise. « *Ce modèle managérial intègre la notion de double contrainte, qui consiste à permettre à l'entreprise de garder un contrôle général. Ainsi, la place du manager dans la communication devient primordiale. On attend de lui initiative, autonomie, responsabilité, implication. Il s'agit de susciter l'engagement volontaire, l'adhésion*

spontanée et consentie des équipes tout en individualisant au maximum le management » (Imbert 2015, p26).

Mais le manager se trouve écartelé dans son rôle de relais de sens « *entre une direction émettrice de messages incantatoires, et des collaborateurs en attente de messages authentiques* » (Imbert 2015, p.38). Voilà pourquoi celui-ci doit faire l'effort d'argumenter sur les messages envoyés en utilisant des outils développés à cet effet au cœur de l'entreprise comme, par exemple, le kit de déploiement⁵⁵. Utilisés pour informer et faire adhérer les équipes ces kits de déploiement utilise les registres de la cognition (transmettre l'information) et de l'émotion (recherche de proximité avec les salariés). L'objectif d'un tel outil est de montrer que le salarié est impliqué et doit se sentir concerné par la communication de l'entreprise, car de son sentiment d'implication naîtra son adhésion.

Ainsi, l'objectif principal de la communication managériale reste la performance. Peter Drucker, économiste américain et théoricien du management, affirme que « *le cœur de la société, de l'économie et de la communauté modernes, ce n'est pas la productivité. C'est l'institution et son management, en tant qu'organe social produisant des résultats* » (Drucker 2006, p.52). L'efficacité est ainsi le premier objectif de la structure reposant sur une communication managériale car c'est celle-ci qui lui permettra d'atteindre un objectif plus global, et qui rejoindra l'objectif du marketing, celui de la quête des bénéfices, facteur de survie sur le marché. Par ailleurs, toujours pour l'auteur américain « *le domaine du management, sa responsabilité, c'est tout ce qui affecte la performance de l'entreprise et ses résultats, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur* » (Drucker 2006, p.52).

Enfin, selon une étude des Échos concernant le management relationnel⁵⁶, le chef d'entreprise doit toujours occuper une place de leader et représenter la figure tant éprouvée par l'idéologie libérale du « chef des troupes », de celui à qui on donne tout. En ce sens, l'étude citée affirme que le dirigeant est l'incarnation et l'inspirateur du système relationnel de son entreprise. Un rôle de représentation mis en avant par la logique instrumentale de la

⁵⁵ Ces « kits de déploiement » ressemblent souvent à un argumentaire construit par les directions de la communication vis-à-vis des managers afin de maîtriser le discours et homogénéiser son utilisation par les différents salariés.

⁵⁶ Une forme de management plus « moderne » qui laisse plus de place au salarié et plus d'importance aux relations interpersonnelles.

communication managériale qui, semble-t-il, n'est pas soutenable dans les entreprises collectives de l'économie sociale et solidaire. Assurément, bien que beaucoup des acteurs de l'économie sociale et solidaire reconnaîtront l'existence de « chefs de fil » dans leurs structures, ils acquiesceront aussi lorsqu'il sera mis en avant une valeur fondamentale du secteur, qui est celle de la démocratie déclarant ainsi l'horizontalité, ou encore l'adage « 1 homme=1 voix ». Pourtant, et malgré la dimension éminemment dirigeante du management, certains auteurs soutiennent que « *les associations doivent s'approprier les outils du management* » (Demay 2004).

1.2.2.2 Communication managériale et organisations de l'économie sociale et solidaire

C'est le cas notamment de Laurence Baranski⁵⁷ qui affirme dans une interview consacrée à la revue *Futur et citoyenneté* de 2004 : « *oui le management fait peur, mais ce n'est pas un outil de l'entreprise, c'est un outil de la gestion des hommes. Or, une association est un système de gestion des hommes* ». Par conséquent, elle affirme que le management est un outil qui peut être mobilisé par l'action associative. Et elle va même plus loin en constatant que les entreprises ont de bons outils. La preuve en est, elles ont de bons résultats. Dès lors, ceux-ci peuvent être appliqués partout, notamment pour éviter les conflits dans les organisations de l'économie sociale et solidaire. C'est d'ailleurs l'une des caractéristiques principales des actions de management au sein du secteur associatif qui a pour but d'éviter les situations de conflits et de faciliter l'émergence consensuelle. Un trait identitaire de ce « mode de gestion des hommes » qui selon moi rejoint l'importance donnée au leadership car, comme je le montrerai plus tard (chapitre IV), l'idée du consensus n'est pas toujours l'accord harmonieux, mais plus régulièrement un mode d'acceptation d'une relation de subordination.

⁵⁷ Laurence Baranski est l'auteur du livre *Le manager éclairé*, paru en 2005 aux éditions d'Organisations. Consultante sur des actions de management, de communication et de conduite du changement, elle a expérimenté différentes approches en développement personnel. Elle dirige la société SLB Conseil et co-anime l'association Interactions Transformation Personnelle-Transformation Sociale, née au cours de l'année 2001 dans le réseau de Transversales Sciences/Culture.

Les enjeux d'une communication managériale dans l'économie sociale et solidaire

Selon certains auteurs la communication interne propre aux organisations associatives nécessite de se pencher sur la place des bénévoles. Au-delà des questionnements autour de leurs particularités vient très vite la question du « recrutement ». L'accent est alors mis sur « l'opportunité de sélectionner les candidats au bénévolat » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008, p.31) par un entretien individuel qui permettra de « déceler ce qui est volonté de rattrapage social grâce au prestige du bénévolat ou, au contraire, sincérité de l'engagement » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008, p.31). Et on vient alors tout naturellement aux techniques de management qui ne disent pas leurs noms en questionnant : comment intégrer, gérer et fidéliser les bénévoles de terrain ? Cette gestion tient en six points.

Tout d'abord, il s'agit d'accueillir les futurs bénévoles par une immersion progressive recommandée. Ensuite, il s'agit de fixer les objectifs de leurs actions au sein de la structure. Toutefois, il est souligné l'importance de « respecter les aspirations des bénévoles ». Dans un troisième temps, les tenants du management associatif soumettent l'idée d'accompagner les individus entrants. Je soulignerai, une fois de plus la place prédominante qui est faite à la figure du leader lorsqu'il est suggéré qu'un bon accompagnateur doit avant tout être un mentor, un professeur, un juge et un coach ! Tout cela à la fois ! Il n'y a donc pas ici de place à une relation altère car ce genre de dissymétrie ne favorise pas l'émergence d'un sentiment d'égalité qui semble pourtant être un des principes forts de l'économie sociale et solidaire⁵⁸. Programmer des formations, notamment pour renforcer les compétences techniques des bénévoles est une autre préconisation de cette école du management associatif, répondant ainsi à une logique de performance accrue. Enfin, il s'agit de valoriser le travail bénévole et de fidéliser leurs actions. En d'autres termes, ceux-ci doivent se sentir acteurs et impliqués pour pérenniser leurs actions.

Pour les tenants du management dans les OEES, les valeurs fondamentales à préserver sont la conservation de l'esprit militant, le développement de la convivialité, l'optimisation des relations entre salariés et bénévoles et la gestion des conflits. Plus précisément, ils affirment que « les administrateurs doivent être en mesure de prendre en compte les

⁵⁸ On parle le plus souvent d'un homme/femme=1voix.

principales composantes du management associatif depuis la stratégie jusqu'au développement des ressources (levée de fonds, subventions, partenariats, etc.) en passant par les diverses techniques de communication » (Gallopel-Morvan, Birambeau, Larceneux, et Rieunier, 2008, p.45).

Objectifs de la communication managériale dans les organismes de l'économie sociale et solidaire

L'objectif premier d'une vision managériale interne à une structure de l'économie sociale et solidaire repose sur la consolidation d'une identité. En effet, il s'agit d'impliquer l'ensemble des bénévoles dans la mise à disposition de leurs engagements respectifs pour certaines valeurs collectives partagées. Or, ce qui différencie profondément l'entreprise de la structure de l'économie sociale et solidaire c'est la reconnaissance. Si « *celui de l'entreprise est largement alimenté par la rémunération financière* » (Libaert and Pierlot 2014, p.70), celui de l'association est quant à lui alimenté par le capital confiance accordé par les sympathisants de la structure. Dès lors, concernant notamment les associations, je pense comme Libaert et Pierlot, que « *la communication interne s'effectue davantage sur un mode relationnel que sur un mode procédural, utilitaire* » (Libaert and Pierlot 2014, p.70). En effet, un des piliers de l'action de l'économie sociale et solidaire est de faire primer le lien sur le bien. Ainsi, il est légitime de penser que la communication interne s'avère fondamentale dans cette démarche.

Or, pour d'autres auteurs, il s'agirait de « recruter » des bénévoles en fonction des « besoins » de la structure. Ainsi, « *une fois les besoins déterminés et affichés, les cibles potentielles alertées, un certain nombre de candidats peut se manifester par contact direct. On se retrouve devant l'opportunité de sélectionner les candidats au bénévolat* » (Gallopel-Morvan et al. 2008, p.31). Il s'agit bien là d'un mode de « gestion » du bénévolat visant à sélectionner les plus « performants » pour une tâche, voir même parfois à formaliser par écrit celle-ci dans une « fiche de poste ». Dans cette logique, ce qui prédomine c'est la rationalisation, car les « *bénévoles coûtent, en effet, en investissements et en temps pour leur recrutement, leur encadrement, en occupation des locaux, en formation, en frais de missions, etc.* » (Gallopel-Morvan et al. 2008, p.34). Dès lors, au-delà d'un

recrutement choisi il s'agit ensuite de fidéliser les plus performants par une « véritable politique globale de gestion des bénévoles⁵⁹ » (Gallopel-Morvan et al. 2008, p.34).

Conclusion

L'objectif de ce premier chapitre était de montrer en quoi une certaine conception de la communication pousse certains acteurs alternatifs au capitalisme à s'emparer de plus en plus de formes de communication marketing et managériale. Ainsi, pour commencer, je me suis efforcé de retracer l'émergence socio-historique d'une première interprétation des théories de l'information et de la communication, que j'ai nommée instrumentale, en m'appuyant sur l'analyse de la transformation de l'espace public (section 1). Ensuite, j'ai mis en relief l'existence d'outils issus de cette première tendance gestionnaire de la communication. Plus précisément, j'ai décrit les fondements et les enjeux de la communication marketing, ainsi que de la communication managériale, tout en mettant un point d'honneur à montrer la tendance des acteurs de l'économie sociale et solidaire à s'emparer de ceux-ci (section 2).

Pour être plus précis, c'est une véritable démarche historique que j'ai entreprise dans les pas des philosophes Jürgen Habermas et Richard Sennett. En effet, pour donner corps à mon développement visant l'éclaircissement d'une dimension idéologique de la communication j'ai décidé, tout d'abord, de mettre en lumière la constitution d'un ensemble de croyances et de doctrines enchâssées dans une matrice sociohistorique en construction, et favorisant l'action. Considérant l'idéologie comme étant générée j'ai pu

⁵⁹ Les auteurs n'ont probablement jamais ouvert les œuvres publiées par le sociologue Jacques Ion (2001) qui nous explique, par une démarche empirique puissante, que le militantisme suit une trajectoire complexe et chaotique pour lequel il relève « l'affaiblissement du « nous », la plus grande autonomie des personnes par rapport aux réseaux, un fonctionnement interne moins collectivisé et moins anonymisé, un moindre formalisme juridique, un moindre emploi du nombre comme moyen de revendications, des actions souvent pensées comme des « coups », l'exigence accrue de technicité, une participation davantage à la carte, une plus grande intermittence des adhésions, un moindre souci d'implantation durable et massive, l'utilisation des compétences personnelles, un autre rapport au temps » (Ion, 2001, p. 79). Autrement dit, le militant aujourd'hui est devenu hédoniste, poursuit sa satisfaction personnelle avant de se sacrifier pour le groupe, ou la cause. Voilà pourquoi il aura tendance à s'opposer à un militantisme « classique » à la dimension politique plus affirmée et pourquoi il éprouvera des difficultés à être fidèle car à la première difficulté il ira s'adonner à d'autres gratifications associatives. Dans ce cadre-là, ce n'est pas le management et autre outil de gestion qui permettra au responsable associatif de préserver la dynamique bénévole. Je pense, en contre ce projet utilitariste, et avec Jacques Ion, que ce dont a besoin le responsable associatif aujourd'hui c'est d'un projet politique fort, fédérateur et redynamisant afin d'éviter la « fin du militantisme » (Ion, 2001, p.78). C'est une proposition que nous développerons plus tard, mais qui repose essentiellement sur la dimension identitaire des structures de l'ESS en général et donc leurs objectifs qui, rappelons le, sont ceux de « démocratiser l'économie par un engagement citoyen » (Laville 2011).

montrer la naissance d'une doctrine communicationnelle dans les méandres sociaux d'une communauté politique dont l'acte fondateur fut la Révolution de 1789. Au travers du regard du philosophe allemand Jürgen Habermas, j'ai pu souligner l'instrumentalisation de cet espace de débat contradictoire. Avec Richard Sennett j'ai mis en relief l'abandon des dimensions symboliques constitutives de l'activité communicationnelle au profit d'une « *publicité de soi-même* » appauvrissant la dimension délibérative des échanges et favorisant l'émergence d'une idéologie communicationnelle (Section 1 – partie 1). Par ailleurs, j'ai montré en partie 2 de cette première section que cette mutation de l'espace public mettait en lumière l'avènement d'une utopie communicationnelle qui prendra racine dans les théories pionnières des sciences de l'information et de la communication, et s'épanchera dans un contexte social tridimensionnel favorable (politique, symbolique et économique).

Par ailleurs, je soutiens, avec Paul Ricoeur (1974), que les logiques institutionnelles idéologiques sont génératives. Par conséquent, à la suite du développement théorique effectué précédemment j'ai montré l'émergence d'un ensemble de techniques instrumentales, proposées par les sciences de gestion, et productrices d'outils performatifs. J'ai alors tenu à souligner l'émergence et la croissance du marketing, en mettant un point d'honneur à souligner la tendance des acteurs de l'économie sociale et solidaire à s'emparer (section 2 – partie 1). Puis, j'ai poursuivi mon argumentation en me tournant vers les techniques managériales. Considérant qu'il faut convaincre ces propres troupes avant de convaincre la masse, cette technique de gestion a elle aussi tendance à coloniser les habitudes du secteur de l'économie sociale et solidaire (section 2 – partie 2).

Ainsi, la dépolitisation de l'espace public cumulée à interprétation gestionnaire du paradigme mathématique de la communication a eu, selon moi, deux conséquences notoires. La première, dans un contexte symbolique, géopolitique et économique favorable, consacra l'utilisation des techniques du marketing, et plus largement de la communication marketing, comme grammaire principale d'apparition dans l'espace public. La seconde a plus largement « *contaminé* », depuis un épicode économique-politique libéral, l'ensemble des logiques alternatives. C'est notamment le cas de celles du mouvement de l'économie sociale et solidaire (notamment les associations), qui souffre aujourd'hui d'une tendance au rabatement institutionnel. Autrement dit, les organisations citoyennes ont tendance à

reproduire des modes de gestion que l'on retrouve dans les sphères entrepreneuriales, comme je vais le montrer plus en détail dans le chapitre suivant.

Chapitre II.

De la moralisation à l'instrumentalisation, regards historiques sur les tendances isomorphiques de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale

Introduction

Entre une économie capitaliste, une économie capitaliste responsable, collaborative, une certaine économie sociale, une autre économie solidaire tout aussi diverse, une économie sociale ET solidaire, des statuts, des valeurs, des discours, des pratiques... l'acteur de l'économie sociale et solidaire aujourd'hui est selon nous dans une situation tout à fait schizophrénique⁶⁰ (Duracka, 2015). Sans compter que depuis quelques mois il s'agit pour ces organisations de la société civile de répondre de plus en plus au vocable d'innovation sociale, comme une injonction à proposer les voies du futur pour pouvoir prétendre, tout à fait paradoxalement au soutien de la force publique et à l'existence dans l'espace public. Cette tendance n'est pas anodine et relève selon moi du péril de ces structures face aux pressions isomorphiques dont elles sont victimes. En effet, c'est ce que je voudrais aborder en détail au cœur de ce chapitre en débutant par un regard à l'économie sociale et solidaire (section 1).

⁶⁰ Selon le Trésor de la langue française, le terme schizophrénie se réfère à une psychose chronique caractérisée par une dissociation de la personnalité, se manifestant principalement par la perte de contact avec le réel, la stéréotypie de la pensée, le refuge dans un monde intérieur imaginaire, plus ou moins délirant. Bien sûr, le lecteur comprendra que nous sommes là dans une approche psychologique et que le terme choisi a une portée symbolique volontairement utilisée pour révéler un trait de caractère des organisations de l'économie sociale et solidaire.

Or, selon bon nombre d'auteurs, au premier rang desquels les spécialistes québécois du CRISES (Centre de Recherche sur les Innovations Sociales), l'économie sociale (et solidaire) est un « *laboratoire d'innovation sociale* » (Bouchard, 2011 ; Lévesque, 2007). Mon hypothèse est donc simple. Si l'économie sociale et solidaire souffre d'une tendance à la « banalisation » il en va très probablement de même pour les acteurs de l'innovation sociale. Dès lors, « *Étant donné l'engouement que suscite l'innovation sociale, il s'avère important de ne pas entériner une polysémie qui pourrait vider la notion de tout contenu précis et la muer en une simple facilité de langage sans portée heuristique* » (Nussbaumer et Moulaert, 2007, p.87). Au contraire, comme le recommandent Nussbaumer et Moulaert, l'effort doit porter sur les conditions d'une épistémologie cohérente de l'innovation sociale et sur une démarche de type « *sociologie de la connaissance qui propose des éléments de reconstruction de l'époque et du contexte dans lesquels s'élaborent les discours des acteurs et observateurs traduisant les défis politiques et pratiques au sein de la société* » (Laville 2014, p.46). Ainsi, il est nécessaire d'observer là aussi l'innovation sociale comme un mouvement historique (section 2) car il « *s'agit d'expliquer et de comprendre les émergences de l'innovation sociale sans céder à une amnésie qui ferait oublier toute dépendance de sentier*⁶¹ » (Laville, 2014, p.46).

⁶¹ La dépendance au sentier fait référence à des idées qui, si elles furent historiquement justifiées, ont cessé d'être adéquates tout en perdurant, car leurs changements impliqueraient un effort trop élevé. Le politologue Paul Pierson adjoint ce concept à l'économie en soulignant que les règles du jeu institutionnel et les représentations sont le plus souvent auto-générées (Pierson, 1995).

Section 1. L'économie sociale et solidaire vue comme acteur socio-économique

La Révolution de 1789 a ouvert grand les portes à l'économie de marché ainsi qu'au capital en affirmant les droits individuels de l'homme et des grandes libertés économiques (d'entreprise, de commerce et du travail). Mais aussi en s'opposant à deux formes d'organisation. La première fut l'organisation économique de l'Ancien Régime (plus communautaire, hiérarchisée et professionnelle) en évinçant un système de privilèges encourageant le monopole de la bureaucratie et freinant le progrès technique et industriel. La seconde fut l'organisation ouvrière revendiquant le libre droit d'association, la fraternité et l'égalité entre les membres du groupe. Or, c'est la concurrence libérée, le caractère privé de l'entreprise, et l'affirmation des relations économiques qui se sont imposés à tous, ce qui eut très vite pour conséquence un vaste exode rural et la hausse des manufactures qui menacèrent les ateliers urbains, détruisant les solidarités et engendrant des conditions de vie et de travail effroyables. Alors, dès les premières décennies du 19^{ème} siècle on voit s'étendre un paupérisme ouvrier « *non pas intermittent, lié à telle ou telle crise, mais permanent* » (Agulhon, 1977, p.69) engendrant de vastes et successives vagues de résistance. Un mouvement ouvrier naissant « *contraint d'inventer des formes que l'individualisme révolutionnaire lui avait refusées, sans nostalgie à l'égard des modèles organicistes et hiérarchiques de l'Ancien Régime, il va chercher, tant empiriquement qu'idéologiquement, une matrice alternative à ces deux modèles* » (Chanial et Laville, 2000, p.2).

2.1.1. L'économie sociale, émergence et banalisation d'une économie palliative

Dans ce contexte des réseaux associatifs divers vont émerger, « *ces réseaux fréquemment inspirés par des penseurs visionnaires* » (Draperi, 2014, p.84) au sein desquels nous retrouverons Claude Henri de Rouvroy comte de Saint Simon, Charles Fourier, Etienne Cabet, Jean Baptiste Godin ou encore Robert Owen. Le premier d'entre eux est décrit par l'historien André Piettre comme « *le dernier des gentilshommes et le premier des socialistes* » (Piettre, 1966). En effet, Saint Simon, économiste et philosophe français, portera les

premières critiques sévères à l'encontre du capitalisme naissant qui pour lui annihile le droit politique. Même si celui-ci voit dans l'industrialisation le moteur du progrès social, ce processus doit s'effectuer sur la base de l'élévation matérielle et morale de la condition prolétaire au nom de la morale et des sentiments et contre une économie politique « dépourvue de moralité ». Si l'émancipation est centrale dans la réflexion saint-simonienne, celle-ci ne passera que par l'association comme élan collectif, contre l'individualisme révolutionnaire voyant dans l'association professionnelle une « *survivance des servitudes de l'Ancien Régime* » (Chanial et Laville, 2000, p.3). Par ailleurs, c'est contre l'apparition du rationalisme moderne, centré d'une part sur l'individualisme révolutionnaire et d'autre part sur la perte de références symboliques communes, plus particulièrement spirituelles⁶², que plaide un Saint Simon défenseur d'une vision de l'Association comme « *religion, au sens propre, avec ses cultes, ses prêtres et pontifes, mais aussi au sens étymologique de religare, de lien, d'unité, de convergence* » (Chanial et Laville, 2000, p.3). Pour Louis Dumont, anthropologue français, « *l'époque critique, qui n'insistait que sur l'individu et la raison doit faire place à une nouvelle époque organique* » (Dumont, 1985, p.128). Les idées de Henry de Saint-Simon se diffusent à partir de 1840 dans le journal « l'Atelier », un « journal écrit par les ouvriers, pour les ouvriers » dont Philippe Buchez, médecin disciple de Saint-Simon et chrétien social, représentera la figure de proue. Celui-ci, en 1831 appelait les « ouvriers libres » (qualifiés) à s'organiser en entrepreneurs, et les « ouvriers de fabriques » (non qualifiés) à constituer des associations syndicales, pour fixer leurs salaires (Demoustier, 2001) et faire naître une économie sociale.

2.1.1.1 L'économie sociale, une économie fidèle à l'option libérale

Geneviève Azam, dans un article pour la Revue du Mauss, nous éclaire sur cette économie sociale naissante rejetant les idéaux révolutionnaires individualistes et rationalistes pour s'ouvrir au « catholicisme social » qui recherche « *les moyens d'agir sur le lien social qui se délite plutôt que sur les structures de la société* » (Azam, 2003, p.152). Pour l'économiste française, les économistes sociaux qui apparaîtront sur le terreau saint-simonien resteront « *majoritairement fidèles à l'option libérale de non-interventionnisme et à la reconnaissance de lois*

⁶² La révolution de 1789 a supprimé la dime (une contribution en soutien aux œuvres chrétiennes) et confisqué les biens du clergé. A partir de 1801 le concordat organisera les rapports entre État et religion accélérant un processus de déchristianisation.

économiques supérieures ; mais ils ont en vue la constitution d'une communauté pacifique » (Azam, 2003, p.152).

L'économie politique

Cela me permet de clarifier quelques éléments succincts concernant l'économie politique dite « classique » afin que le lecteur puisse tout à fait saisir en quoi l'économie sociale ne s'est pas posée en rupture, comme le suggère Geneviève Azam. Qu'est-ce que l'économie ? Débutons par un regard étymologique. Selon le Trésor de la langue française, l'économie c'est tout simplement « *l'art de gérer* ». Plus précisément, et toujours selon le dictionnaire cité, « *on appelle aujourd'hui économie l'administration préservatrice et ménagère de la fortune ; et c'est parce que nous disons, avec une sorte de tautologie, économie domestique pour l'administration d'une fortune privée, que nous avons pu dire économie politique pour l'administration de la fortune nationale* » (Sismondi, 1827, p.11). Voilà donc une première ambiguïté de soulevée, alors que l'économie est étymologiquement l'art d'administrer son foyer nous employons un mot similaire pour un principe plus large qui couvre l'activité nationale dans sa complexité et son acception semble y être différente. En effet, l'économie politique est l'ensemble de ce qui concerne la production, la répartition et la consommation des richesses et de l'activité que les hommes vivants en société déploient à cet effet : « *c'est ainsi que l'économie politique⁶³ classique analyse et systématise certains modèles économiques et certaines conduites collectives régulières touchant la production la plus efficace et les échanges les plus avantageux, afin d'indiquer les meilleurs moyens d'aboutir à la prospérité dans un cadre social déterminé⁶⁴* » (Gurvitch, 1967, p.22).

Les racines étymologiques du mot économie nous viennent du grec « *oikonomia* » qui signifie donc « *l'art d'administrer son foyer* ». Ainsi, dès l'antiquité la question économique est investie par les philosophes. C'est avant tout le développement des échanges à teneur économique, dans la cité athénienne, qui fait émerger cette préoccupation philosophique

⁶³ Dont le synonyme proposé est « Sciences économiques ».

⁶⁴ Dans une autre acception que j'abandonnerai très vite, malgré son caractère très lié aux représentations sociales, l'économie est définie comme « *l'art de réduire la dépense dans la gestion de ces biens, de ses revenus* » (Trésor de la langue française) dont le synonyme est l'épargne. Elle ne m'intéresse pas car elle représente une dimension avant tout domestique de l'économie qui aura donc une dimension politique moindre, au contraire de l'économie définie comme un système sociétal.

dans un rapport d'ores et déjà d'ordre politique. Il s'agissait alors de répondre à une question qui restera centrale tout au long de l'histoire des civilisations : est-ce que les lois qui régissent l'économie (et de quelles lois parle-t-on ?) doivent servir à éditer de nouvelles règles pour la vie en société ? Pour Aristote, auteur au même titre que Xénophon, d'un traité concernant les lois permettant d'optimiser l'utilisation des biens et de leurs utilités, il faut s'éloigner de la chrématistique⁶⁵ qu'il considère comme un ensemble d'activités inutiles et non éthiques qui tendrait à déshonorer ses pratiquants. Pour Aristote l'économie et le politique n'ont donc rien. Plus précisément, ce dernier considère que la chose économique est liée à l'esclave et la femme, tandis que la chose politique est une activité de l'Homme libre.

Au Moyen Age, la question économique est avant tout une question religieuse. Les théologiens sont les penseurs du rapport économique et par leurs réflexions infléchissent les comportements. Le plus célèbre d'entre eux est sans doute Saint Thomas d'Aquin qui étudiera diverses questions qui auront des influences sur les conceptions de la propriété privée, du commerce et du profit. Jusqu'au XVIème siècle, la réflexion économique est principalement concentrée autour des théories scolastiques⁶⁶ dont l'objectif est de trouver un équilibre entre la doctrine chrétienne de piété et de justice, et la réflexion Aristoticienne appelant à s'éloigner de la chrématistique. L'activité économique est jusqu'alors considérée comme un jeu à somme nulle, dans lequel ce qui est obtenu par l'un l'est au détriment de l'autre. Elle est surtout affaire locale et d'échanges dans laquelle la notion de « marché » n'a pas vraiment de réalité. Mais l'esprit de la Renaissance libèrera peu à peu l'homme de l'esprit ecclésiastique. Les idées de Copernic et de Galilée auront tendance à favoriser l'émancipation de l'Homme qui passe « *du monde clos à l'univers infini* » (Koyré, 1988). Pour certains penseurs c'est alors que la dynamique économique prendra une tout autre dimension, notamment au travers du mouvement « mercantiliste » qui s'appuiera sur le développement de la notion d'État comme unité qui tend à l'unification de la nation et à l'indépendance face au pouvoir papal. Le mouvement « mercantiliste » naît alors de cette

⁶⁵ Notion inventée par Aristote et qui concerne la gestion ou la négociation des affaires d'argent. Par ce terme, il condamne déjà le risque de voir des individus se concentrer sur l'accumulation de monnaie dans le seul et unique but de satisfaire ses intentions personnelles, sa richesse individuelle, et non celle du groupe.

⁶⁶ La scolastique qui en grec signifie « loisir consacré à l'étude » est une philosophie développée et enseignée au Moyen-Âge. Elle vise à concilier l'apport de la philosophie grecque, notamment celle d'Aristote, avec la théologie chrétienne.

double affirmation étatique et prône le développement économique par l'enrichissement au moyen du commerce extérieur. Une doctrine qui exaltera l'apparition et le développement des marchés, des marchands et du commerce (Nême et Villey, 1996) et dont l'intérêt individuel et l'enrichissement deviendront les moteurs comme une finalité humaine indépassable. Toutefois, l'idée persiste d'un bienfait collectif. Autrement dit, ce qui profitera à l'un profitera à tous et ainsi la richesse individuelle de certains formera la richesse de l'État, donc de l'ensemble des individus le composant. Apparaîtra par ailleurs, dans le sillage de la pensée mercantiliste, une intention manufacturière croissante faisant coïncider l'objectif de l'enrichissement avec la production et l'exportation de biens manufacturés dans un objectif de rendement croissant. Ainsi, naîtra une pensée économique qui forme toujours aujourd'hui le socle de l'idéologie néolibérale.

Nous l'avons d'ores et déjà souligné, le mercantilisme concorde avec la montée en puissance des États-Nations. Cette poussée économique viendra alors imposer une barrière idéologique forte avec l'universalisme ecclésiastique d'une part et avec le localisme du pouvoir féodal d'autre part. État-Nation et mercantilisme laissent poindre l'apparition de l'individualisme dont le moteur politique sera la pensée efficiente. Pour l'exprimer autrement, on verra apparaître à ce moment-là une volonté politico-économique de révéler la réussite par l'action, l'œuvre, la volonté personnelle. Ce qui traduira une politique législative favorisant le commerce, mais aussi les conflits et le colonialisme comme mis en exergue du pouvoir de l'État-Nation et la main mise sur les richesses brutes destinées aux transformations manufacturières créatrices de richesses (et donc de pouvoir). Individualisme et économie de marché sont donc en germe dans la pensée mercantiliste.

En France, on retrouvera la pensée économique classique chez les physiocrates qui derrière François Quesnay, entre autres, recherchent les lois naturelles qui régissent les activités des hommes. À la différence des mercantilistes, les physiocrates considèrent que la richesse d'une nation se trouve dans la richesse de l'ensemble des individus qui la compose. Alors, ceux-ci considèrent le travail de la terre et l'agriculture en général comme la seule activité réellement productrice de richesse collective. L'analogie naturaliste se retrouve dans la métaphore de l'ensemencement, lorsqu'une graine fournit plusieurs graines qui multiplieront ainsi la quantité produite à terme. L'industrie est ainsi considérée comme secondaire, car elle ne fait que transformer les produits de l'agriculture. Mais la véritable

rupture que portent les physiocrates se retrouve dans le domaine législatif. En effet, ceux-ci, en réaction aux multiples réglementations du commerce des politiques mercantilistes, préconisent le désormais tristement célèbre « *laissez-faire* » qui recommande une intervention minimale du politique et du législatif dans l'industrie, et surtout le commerce. Toutefois, la publication de l'œuvre d'Adam Smith intitulée « *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* » en 1776 (Smith, 2000) scelle réellement l'acte de naissance de la pensée économique classique. Adam Smith reprochera aux physiocrates leur entêtement à concentrer leurs réflexions sur le domaine agricole et proposera une analyse, plus largement basée sur ses observations en Angleterre et aux Pays-Bas, concernant la division du travail, l'accumulation du capital, le marché, la monnaie, etc. Il proposera, à l'issue de sa réflexion, un système d'économie politique qui prônera un marché créateur de richesse et la nécessaire liberté individuelle d'entreprendre régulé par la libre concurrence et la liberté des échanges. Or, pour Smith cette liberté ne peut exister que dans le cadre d'un État garantissant la sécurité de la propriété privée et de la concurrence pure et parfaite. Si les mercantilistes ont été semeurs d'une pensée économique, indéniablement les physiocrates en France, et l'École classique symbolisée par Smith en général, ont été les jardiniers d'un paradigme qui ne fera que se renforcer au cours des siècles qui suivront.

L'économie politique classique s'incarnera profondément dans les travaux des deux emblématiques penseurs que furent Thomas Malthus et David Ricardo. Pour le premier, partant du constat que les ressources naturelles sont finies, il est nécessaire de réguler la population afin d'éviter les épisodes de famines comme celle engendrée par les mauvaises récoltes de 1794 à 1800. Il conviendrait de limiter la population par des moyens artificiels (avant que la nature ne s'en charge par les famines ou les épidémies), car il est évident qu'il n'est pas possible d'augmenter la production du fait des « lois de rendement décroissant ». Pour le second, au travers *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* (Ricardo, 1999), la question du libre échange est centrale. Plus précisément, David Ricardo propose une analyse centrée sur la question de la rente foncière. Autrement dit, pour lui il y a un risque concernant la hausse de la population et la croissance des capitaux, car celles-ci vont se heurter à une offre inchangée de terre qui tire ainsi la rente foncière vers le haut et entraîne une baisse des salaires et des profits. Enfin, deux réflexions sont à retenir concernant le courant néo-classique évoqué ici. Deux réflexions qui ouvriront la voie à deux courants de pensée distincts. La première d'entre elle concerne les travaux de John Stuart Mill qui

attribue deux rôles au marché. Tout d'abord, une capacité de répartition des ressources et par ailleurs une capacité de répartition des revenus. Or, pour l'économiste britannique si le mécanisme fonctionne pour l'allocation des ressources, il semble moins enclin à redistribuer les revenus, causant un déséquilibre qui menacera le système économique. On verra plus tard que cette réflexion qui pousse l'État à intervenir formera la base des travaux d'un certain John Maynard Keynes. Ensuite, la seconde réflexion sur laquelle nous voudrions interpeller le lecteur est celle systématisée par David Ricardo dans une « *théorie de la valeur travail* ». Ainsi, rejetant les concepts de valeurs d'usage et d'utilité développées par une grande partie des néo-classiques, Ricardo replace la valeur du bien dans le cadre déterminé par le travail. Une réflexion que sera reprise par le théoricien Karl Marx.

Pour la pensée marxiste, incarnée non seulement par Karl Marx mais aussi par Friedrich Engels, est jugée comme tout à fait centrale la question du travail, de l'exploitation du prolétariat, mais aussi des périls liés à l'accumulation du capital (Marx, 1993). Résumons sa doctrine. Marx et Engels placent la valeur travail au centre de leur questionnement en éclairant le déséquilibre que crée le capitalisme, qu'ils jugent comme système visant l'accumulation des capitaux, et basé sur l'inégalité face aux moyens de production, car les prolétaires n'ont que leur force de travail à vendre. Plus largement le capitalisme répondrait à une évolution globale favorisant la propension à l'accumulation par les détenteurs des moyens de production, la soif de la plus-value, la tendance à la concentration, la lutte des classes, la polarisation sociale, la croissance des structures et l'inévitabilité des crises. En effet, et c'est un point essentiel déjà souligné par le marxisme, et plus tard repris par certains sociologues (Boltanski et Chiapello, 1999), les crises sont vues comme un moyen pour le capitalisme de se renouveler. Cependant, s'opposeront à la primauté de la valeur travail, les théoriciens du courant marginaliste (Walras, 1926) pour qui l'utilité marginale concentrée sur le consommateur est plus révélatrice de la réalité économique. Autrement dit, l'idée est de donner de l'importance à l'analyse de la consommation qui est faite de chaque catégorie de biens à la marge.

Pour John Maynard Keynes l'économie de marché que préconisent les classiques et qui se développe jusque dans les années 30 sur la base de la célèbre maxime « laissez-faire », ne peut permettre d'atteindre de façon automatique la chimère du plein emploi. Par ce fait, il proposera de nouvelles modalités d'intervention étatique dans les marchés. La réflexion

de Keynes est relativement simple (nous n'avons pas dit simpliste) et prend une tournure définitivement macroéconomique. Elle consiste à s'interroger sur la sacrosainte relation entre offre et demande. Or pour l'économiste américain, l'offre, soit la production de biens et de services qui génère l'emploi, dépend des dépenses (notamment des ménages). Mais si la demande n'est pas suffisante, les entreprises ne produiront pas et n'emploieront donc pas les salariés. Voilà pourquoi l'État doit soutenir la consommation des ménages et l'investissement industriel, et ainsi réguler les risques encourus par la frilosité des détenteurs des moyens de production face à une demande décroissante. Les trente glorieuses ont été la période d'expression des thèses keynésiennes à travers le mouvement de la « synthèse néo-classique ». De nos jours la « nouvelle économie keynésienne » met davantage l'accent sur les comportements humains et les incohérences du marché.

Nous n'avons pas souligné, dans cette brève présentation historique des courants économiques, que ces développements se sont effectués dans une matrice socio-politique en mouvement, parcourue par des tensions multiples et des remises en cause parfois violentes. Il serait absurde de prétendre à l'exhaustivité historique, car l'analyse des rouages de la machine sociale par le prisme des roulements économiques nous amènerait beaucoup trop loin. Voilà pourquoi nous aimerions régler le moteur de notre analyse sur la vitesse solidaire et plus généralement le mouvement d'association générale comme carburant alternatif à une « autre économie » dont les véhicules successifs, au cours de l'histoire, sont toujours restés en panne face à une « science » économique orthodoxe qui continue à tourner de plus en plus vite sur la piste infernale de la modernité. Mais qu'entend-t-on par « vitesse solidaire » et « mouvement d'association générale » ? Nous voudrions nous intéresser au mouvement de l'économie sociale et solidaire comme un ensemble d'initiatives citoyennes historiquement vectrices d'une somme de propositions théoriques et pratiques s'opposant au modèle économique « classique » dont nous venons de voir très succinctement le développement.

2.1.1.2 L'économie sociale, une « extension du champ de l'économie politique »

Reprenons Geneviève Azam qui affirme que l'économie sociale « *correspond à une extension du champ de l'économie politique classique : la santé physique et morale des travailleurs est*

considérée à la fois comme un objectif philanthropique et comme une condition de l'efficacité économique » (Azam, 2003, p.153). Ce que révèle Azam est donc l'absence d'une pensée économique au sein du mouvement de l'économie sociale, et la castration de l'effervescence politique du mouvement ouvrier par l'altruisme bourgeois de quelques penseurs. Geneviève Azam (2003) relève ainsi trois périodes à cet avènement.

Tout d'abord, le concept formalisé d'économie sociale apparaîtra dans le sillage d'une « science qui a vocation à réconcilier l'économie et la morale religieuse héritée des siècles passés » (Besançon, 2014, p.55) et que Charles Dunoyer formalise ainsi : « que l'on considère la société dans toutes ses manières d'agir, dans tous les ordres de fonctions et de travaux que sa conservation et son développement réclament, et l'on verra que, depuis le plus simple jusqu'au plus élevé, depuis le labourage jusqu'au politique, il n'est pas un qui, pour s'exercer avec facilité, avec puissance, avec liberté, ne demande aux hommes deux choses : du savoir-faire et du savoir-vivre, de la morale et de l'industrie » (Dunoyer, 1830, p.2). Une citation qui souligne le caractère ambivalent de ce dernier, qui tente le périlleux alliage d'une pensée libérale et d'une morale chrétienne à la différence de Constantin Pecqueur qui, en bon socialiste, rejette une économie politique qui selon lui est morte au profit d'une économie sociale qui vise à une meilleure organisation de l'humanité (Pecqueur, 1842). Une « science de la vie heureuse » comme le soulignait le chrétien social Frédéric LePlay lors de l'exposition universelle de 1867 qui pose déjà la question entre croissance industrielle et développement social, et plus particulièrement celle de l'amélioration des conditions de travail comme outil qui « participe à l'efficacité industrielle » (Besançon, 2014, p.55-56). Or, cette approche s'adosse au champ de l'économie politique classique en lui imposant cette volonté d'intégration morale qui apparaît comme le résultat d'un héritage culturel marqué par la religion tout en évacuant les dimensions politique et démocratique de la solidarité comme l'a très bien montré Nicolas Chochoy dans sa thèse consacrée à l'encastrement politique des marchés (Chochoy, 2012b).

Toujours selon Geneviève Azam, viendra ensuite une période qui fera la part belle à la question de la « justice sociale ». En effet, le dernier quart du 19^{ème} siècle verra surgir le courant marginaliste et l'École néoclassique qui donneront à l'économie sociale une place dans la science économique (Gueslin, 1998), comme domaine de l'équité se distinguant d'une économie politique pure (théorie de la richesse sociale, domaine de la vérité) et d'une économie politique appliquée (théorie de la production de richesse, domaine de l'art et de

l'utilité) (Besançon, 2014). Cette période extrêmement marquante du développement de l'économie sociale, et plus particulièrement du mouvement coopératif, est en grande partie à mettre à l'actif de Léon Walras, Charles Gide et Léon Bourgeois. Le premier considère l'économie sociale comme un moyen de rétablir la justice par l'intervention de l'État qui se doit de rectifier les errances du marché en garantissant la concurrence (Demoustier, 2010). L'économie sociale vient suppléer ainsi l'économie classique dans son œuvre encore estimée comme bénéfique pour le bien de tous, relayant l'utopie de la croissance industrielle illimitée. Charles Gide, quant à lui, optera pour une réflexion toujours plus inclusive pour les initiatives citoyennes. Il est d'ailleurs considéré comme le penseur le plus important du mouvement coopératif, car si pour lui les considérations morales prennent place au cœur même de l'économie c'est non seulement par l'action des pouvoirs publics, mais également par les associations coopératives (Laville, 2010). Ainsi, à l'économie politique définie comme « *science des richesses, [qui] ne dit rien au peuple de ses peines ni des moyens de les guérir* » Gide (2007) adosse une économie sociale comme « *science de la justice sociale* » affirmant ainsi qu'il « *n'y a donc point entre elles d'antagonisme ni de sujet de querelle ; elles se meuvent dans des sphères différentes et la science ne peut que gagner à ce dédoublement* » (Gide, 2007, p.57). Charles Gide, comme le soulignent Genviève Azam et Emmanuelle Besançon, n'est donc pas en opposition avec la science économique qu'il nomme « mathématique », mais souhaite apporter à cette pensée une dose de « socialisme » qu'il juge être plus juste et plus éthique. On comprendra pourquoi le « *projet coopératif (...) s'accorde avec le modèle d'équilibre général et la vision mécaniste d'un ordre économique engendré grâce aux coordinations par les prix* » (Azam, 2003, p.154). Une vision qui s'accommode tout à fait de l'approche du troisième penseur incontournable du dernier quart du 19^{ème} siècle, Léon Bourgeois, pour qui la notion de solidarité doit être centrale. Pour le dire autrement, Bourgeois nous parle d'une dette sociale qui sous-tend une « *équitable répartition des profits et des charges, de l'actif et du passif social qui est l'objet légitime de la loi sociale* » (Bourgeois, 2008, p.95). Philippe Chaniel et Jean Louis Laville (2005) ne manqueront pas de relever dans la pensée de Bourgeois la complémentarité entre économie sociale et État. Ce dernier « *dépositaire de l'intérêt général qu'il peut mettre en œuvre grâce à l'action de l'administration* » (Laville et Chaniel, 2005, p.58) aura tendance à renforcer la séparation entre économie de marché et État social ce qui « *invisibilise par ailleurs l'économie sociale* » (Besançon, 2014, p.58). Ainsi, malgré une évolution notable de la pensée coopérative au sein même du mouvement de l'économie sociale, dépassant la seule approche philanthropique pour se tourner vers l'implication

démocratique et solidaire, celle-ci demeure auxiliaire. Nous reprendrons alors le terme qu'emploie Emmanuelle Besançon pour parler des évolutions du secteur à la fin du 19^{ème} siècle affirmant que « *ces approches sont essentiellement régulatrices, en dépit des changements auxquels elles ont participé* » (Besançon, 2014, p.59).

Pour terminer ce bref tour d'horizon historique auprès de Geneviève Azam (2003), notons que la troisième et dernière période de développement de l'économie sociale s'apparente plutôt à une quasi-transparence dans le débat scientifique. Cette époque correspond au milieu du 20^{ème} siècle lorsque, au sortir de la seconde guerre mondiale, la France entre dans ce que nous avons nommé avec les historiens : les « trente glorieuses ». Elles marqueront une époque de l'histoire où l'intervention étatique est légitimée. Comme souligné plus haut, nous devons cette légitimation aux travaux, entre autres, du courant keynésien qui, soulignant l'incapacité du marché à atteindre l'équilibre de plein emploi, en appelle à l'intervention de l'État. Ainsi « *l'économie sociale, qui se trouvait en phase avec les courants du libéralisme économique du XIXe siècle se trouve déphasée vis-à-vis du courant keynésien* » (Azam, 2003, p.155).

L'analyse de Geneviève Azam, largement inspirée des travaux de Jean Louis Laville et Philippe Chanial a été mobilisée fort à propos par Emmanuelle Besançon. Cette dernière souligne donc successivement une période à forte dominance morale et philanthropique, suivie d'une deuxième période « *marquée par plusieurs acceptions qui introduisent notamment des formes de solidarité démocratique (au sein des associations coopératives) et sociale (par l'État) permettant de réguler (et moraliser) le capitalisme* » (Besançon, 2014, p.59), laissant enfin place à une dernière période caractérisée par la rupture keynésienne tremplin à l'édification d'une science économique centrée sur la relation privilégiée entre marché et État.

L'expérience du familistère de Guise et la « *banalisation* » de l'économie sociale

Bien que l'économie sociale soit, selon Geneviève Azam et quelques auteurs français (notamment) une forme économique palliative, il me semble tout de même que l'une des expériences les plus marquantes de ce courant de l'économie sociale a été celle menée par

Jean Baptiste Godin à Guise⁶⁷. Comme un témoignage de la potentialité du mouvement, le familistère de Guise est toujours debout aujourd'hui bien qu'il eut été vidé de sa substance phalanstérienne. L'aventure sociale aura duré près de 100 ans. En effet, bien que Jean Baptiste Godin meurt en 1888 (8 ans après la fondation du familistère), il sera successivement remplacé par cinq administrateurs. C'est en 1968, paradoxalement, qu'avec la fermeture du familistère s'envolera l'utopie fondatrice de Godin. Selon Jean François Draperi (2014b), l'objectif de transformation sociale d'un modèle comme celui-ci ne pouvait pas être atteint sans l'apparition d'initiatives similaires ailleurs en France. L'initiative guisarde a sans doute inspiré, mais le modèle n'a pas enfanté, empêchant l'extension et l'adaptation contemporaine de ce dernier. Par ailleurs, la concurrence exacerbée par le passage d'une économie de la pénurie à une économie de l'abondance, qui accompagne les trente glorieuses, pousse les administrateurs à creuser l'écart entre le salaire des dirigeants et celui des ouvriers. En effet, non sans rappeler une logique rationalisante citée plus haut, il s'agit alors de rémunérer au mieux les cadres compétents, au risque qu'ils abandonnent le navire pour la flotte capitaliste ! Pour le familistère se pose surtout la question de l'inadéquation entre une démarche entrepreneuriale de plus en plus rationnelle (en fins) et performative, et des valeurs sociales d'équité et de justice.

Une tragédie sociale symptomatique car, si l'administration du familistère de Guise fut incapable de gérer les conflits émergents de cet écart entre devoir de gestion et utopie sociale, je retrouve cette tendance dans l'ensemble de l'économie sociale.

Claude Vienney (1994) parle alors de « banalisation » de l'économie sociale dans la seconde moitié du 20ème pour qualifier un processus dans lequel « *la concurrence et les exigences économiques génèrent de l'incertitude, qui incite les sociétés commerciales que sont les coopératives à aligner leurs pratiques sur celles de leurs concurrents, suivant ce que Jacques Moreau⁶⁸ appelait « la plus forte pente »* (Draperi, 2014a). Bernard Enjolras préfère quant à lui parler d'une tendance à l'isomorphisme institutionnel, un terme qu'il reprend aux deux sociologues américains DiMaggio et Powell (1983) et qu'il définit comme un « *processus contraignant qui force une unité dans une population à ressembler aux autres unités de cette population qui font face aux mêmes ensembles*

⁶⁷ En 1880, Godin s'inspirera des travaux de Charles Fourier pour fonder l'association du Familistère, à Guise, sur la base de 330 logements qui accueillent 1770 habitants dans une version Godiniste du Phalanstère.

⁶⁸ Moreau, J., L'économie sociale face à l'ultra-libéralisme, CIEM, 1994

de conditions environnementales» (Enjolras, 1996). Ce dernier identifie trois sources d'isomorphisme.

L'isomorphisme institutionnel de l'économie sociale

La première serait coercitive et largement imputable à l'emprise de l'État et des logiques d'évaluations qui l'animent dans le cadre des grands programmes de redistribution ou encore dans le cadre de la revalorisation du secteur dans son ensemble comme ce fut le cas récemment au travers des attributions de Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE⁶⁹). Cependant, les critères d'évaluations de ces démarches administratives sont très souvent confiés à des institutions qui n'ont soit, pas les compétences pour analyser ces données sans imposer un regard économico-centré, soit, pas les outils nécessaires à une évaluation satisfaisante dans le cadre de référence de l'économie sociale (et solidaire). Voilà pourquoi les travaux que mène, fort à propos, l'Institut Godin d'Amiens, sont tout à fait indispensables à l'évolution de ces risques coercitifs existants dans les collectivités.

La seconde source d'isomorphisme soulignée par Bernard Enjolras est le mimétisme. Les pressions du marché, dans lequel se retrouve une grande partie des initiatives sociales, poussent à adopter un système de contraintes qui sont équivalentes dans un environnement socio-économique similaire. Ainsi, une tendance au rabattement sur des principes de rationalité deviennent monnaie courante, répondant ainsi à une quête de performance signe de la mise en concurrence de l'ensemble des entreprises.

Enfin, la dernière source de banalisation est semble-t-il imputable à la professionnalisation. La complexification des démarches de gestion des entreprises sociales, tout comme les entreprises capitalistes, poussent de plus en plus les conseils

⁶⁹ Selon le RTES (Réseau des Collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire), le PTCE est un groupement d'acteurs sur un territoire (entreprises et acteurs de l'économie sociale et solidaire associés à des petites et moyennes entreprises, collectivités locales, centres de recherche et organismes de formation) qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération, et de mutualisation, au service de projets économiques innovants de développement local durable. La dynamique des PTCE est portée à échelle nationale par le Labo de l'ESS, le RTES, le Conseil National des Chambres Régionales à l'Économie Sociale et Solidaire (CNCRES), le COORACE et le Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES). Les PTCE sont inscrits dans la loi ESS de juillet 2014.

d'administration à chercher des individus formés pour préserver la bonne santé économique de l'organisation. Cependant, de plus en plus formés dans de grandes écoles, ou dans des formations supérieures de cadres sociaux, les individus ont largement assimilé les normes comptables et gestionnaires de l'entreprise, reproduisant ainsi des modèles inadaptés aux entreprises sociales.

Ainsi, « *l'économie sociale historique a connu une phase d'intégration forte dans l'économie générale au lendemain de la Seconde Guerre et jusque dans les années quatre-vingt au prix d'un affaiblissement des spécificités des entreprises, qui a pesé sur l'évolution de la conception que cette économie a d'elle-même, conception devenue largement réformatrice* » (Drapéri, 2014a, p167). Parmi ces évolutions, Jean François Draperi souligne un alignement des produits sur les produits des entreprises capitalistes, une logique de croissance du chiffre d'affaires, une politique de développement réalisée au détriment des investissements spécifiques (dans la formation par exemple), un affaiblissement de la participation des associés et des élus, un pouvoir croissant des dirigeants salariés, un recrutement sur la compétence et non sur la culture d'entreprise sociale, un élargissement des écarts de salaires, la génération de formes de *holding* etc., bref un ensemble malheureux de directions prises au détriment des éléments identitaires historiques qui mèneront certains auteurs à parler de l'économie sociale comme d'un « *moteur auxiliaire* » (Demoustier, 2001) ou encore de « *béquille du capitalisme* » (Frère, 2011).

Phillipe Chaniel et Jean Louis Laville (2000) ont identifié le basculement de cette économie sociale historique à un secteur miné, au moins en partie, par des logiques isomorphiques, dans la loi du 1^{er} juillet 1901 consacrant la liberté d'association. Pour les auteurs français « *ce texte, et plus largement l'ensemble des dispositifs qui officialisent et organisent ce que l'on nomme l'économie sociale, peuvent être également analysés comme marquant un moment de clôture d'un long processus d'expérimentation et d'invention d'une pluralité de formes associatives. En ce sens, en domestiquant par le droit un mouvement d'une vivacité aujourd'hui oubliée, ils mettent un terme à l'âge héroïque de l'association, celui des clubs révolutionnaires, des sociétés secrètes, des phalanges phalanstériennes et des coopératives ouvrières, refroidissent cette ébullition inventive, ce bouillonnement associatif si caractéristique du dix-neuvième siècle* » (Chaniel et Laville, 2000, p.8).

Dans une économie de plus en plus concurrentielle et l'expansion d'un État providence qui entérine la séparation entre économique et social, les initiatives coopératives, mutuellistes et associatives seront de plus en plus inscrites dans une économie marchande qui leur imposera ses contraintes performatives, et un rapport social régulateur. Autrement dit, malgré un regroupement statutaire les initiatives coopératives et mutuellistes seront enchâssées dans une logique générale de concentration des moyens de production. Elles seront poussées à la spécialisation et à la compétitivité évinçant, petit à petit, le projet politique fondateur, face à un devoir gestionnaire de pérennisation des activités. Les associations, quant à elles, deviendront majoritairement le lieu de regroupement des initiatives citoyennes visant à pallier les manquements du couple Etat-marché. L'économie sociale se caractérise aujourd'hui par un ensemble de valeurs mises en avant par une dimension essentiellement statutaire au travers d'un ensemble hétérogène d'activités économiques et sociales. Selon Jean Louis Laville, l'économie sociale aujourd'hui renverrait moins à une science qu'à un secteur d'activité (Laville, 2010) pour lequel le regroupement des individus s'effectue sur la base du volontariat, d'un fonctionnement démocratique, d'une autonomie de gestion, d'une propriété collective des moyens de production, d'un régime particulier lié aux excédents, du développement de la société par la promotion individuelle et collective et d'une finalité de service à l'homme⁷⁰. Or, « *l'économie sociale n'est abordée qu'à travers les règles de fonctionnement interne de l'entreprise, ce qui atténue sa portée politique* » (Laville, 2010, p.242).

Pour conclure, si la Révolution de 1789 est vue comme l'acte historique fondateur de la communauté politique moderne, elle peut aussi être vue comme l'épisode socio-politique marquant l'avènement d'une économie de marché. Or, la concurrence libérée, le caractère privé de l'entreprise, et l'affirmation des relations économiques marchandes, seront escortés par un paupérisme épice de vastes et successives vagues de résistance.

C'est ainsi, sous l'évidence d'un besoin de s'unir, et au travers de la formalisation d'une pensée critique Saint Simonienne, que naîtra une économie sociale comme un ensemble de réactions sociales, et d'organisations ouvrières. Cependant, Genviève Azam (2003), Emanuelle Besançon (2014), et surtout Jean Louis Laville (2001), soulignent que la

⁷⁰ Charte de l'économie sociale parue en 1980 et rédigée par le Comité National de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives (CNLAMCA).

forte incidence philanthropique du mouvement de l'économie sociale n'a jamais permis à cet élan de dépasser les principes économiques libéraux, et restera alors cantonnée à une extension du champ de l'économie politique classique.

Dès lors, cette économie sociale souffrira tout d'abord d'une tendance à la banalisation (Vienney 1994), soit un processus par lequel les effets de la concurrence et des exigences de gestion ont poussé les organisations fortement impliquées dans les marchés (ex. coopératives) à reproduire des pratiques propres à leurs concurrents capitalistes (Draperi, 2014a).

Mais elle pliera aussi sous les assauts répétés d'un puissant isomorphisme institutionnel. Si le premier principe cité agissait par reproduction dans l'objectif d'atteindre une efficacité propre aux entreprises capitalistiques, le second principe tend beaucoup plus à « contaminer » les pratiques en s'appuyant sur des logiques d'évaluations (isomorphisme coercitif), en imposant une tendance au rabattement sur des principes de rationalité (mimétisme) afin de préserver le cadre législatif institutionnel de mise en concurrence de l'ensemble des entreprises, et enfin en imposant une professionnalisation normée et reproductive (isomorphisme normatif).

Mais un autre mouvement, issu du cataclysme paupériste provoqué par l'avènement du capitalisme a vu le jour dans les jupons du mouvement d'association de la fin du 18^{ème} siècle. En effet, l'associationnisme ouvrier, qui malgré sa forte tendance autogestionnaire, est réactivé aujourd'hui dans le mouvement de l'économie solidaire qui semble, lui aussi, souffrir de tendances isomorphiques.

2.1.2. Économie solidaire « *cheval de Troie* » du libéralisme

Selon Jean Louis Laville, l'économie solidaire peut être abordée comme « *l'ensemble des activités contribuant à démocratiser l'économie par des engagements citoyens* » (Laville, 2011, p.9). Celle-ci touche de nombreux secteurs de l'économie comme les énergies renouvelables, les monnaies sociales, les services de proximité, le tourisme, etc. Par ailleurs, elle s'inscrit dans le prolongement de l'économie sociale, « *c'est-à-dire l'ensemble des organisations (associations,*

coopératives, mutuelles) qui, dans leurs statuts, limitent le pouvoir des apporteurs de capitaux et la distribution du profit » (Laville, 2011, p.9-10). Toutefois, et bien que certains auteurs refusent de lier l'associationnisme socialiste qui caractérise les mouvements sociaux des années 1830 à 1848 à l'économie sociale (Azam, 2003 ; Procacci, 1993), le terreau expansionniste de cette dernière et de l'économie solidaire fut le même, soit le paupérisme ouvrier. À la misère provoquée par l'envolée capitaliste et entrepreneuriale des marchands transformés en demi-dieux grâce aux grandes libertés individuelles permises par la révolution de 1789, a surgi le besoin de s'associer comme « *un réflexe d'autodéfense de la société en voie de pulvérisation, situation mortelle pour les plus faibles* » (Viard, 2000, p.266). Par conséquent, l'économie solidaire est avant tout fille de ce mouvement d'association ouvrier.

Un mouvement pionnier durement réprimé au printemps 1848, et une première poussée citoyenne largement renfrognée, du moins pendant un siècle. En effet, malgré la politique keynésienne menée depuis les années 40 par le couple État/marché reléguant l'économie sociale au statut de « troisième roue du carrosse », rien n'empêchera le moteur du compromis fordiste de s'essouffler dès la fin des années 60 marquant ainsi un renouvellement des formes d'expressions de la société civile. Certains parleront alors d'une « *nouvelle économie sociale* » (Bidet, 2003), d'autres d'une nouvelle forme d'économie sociale instituant se distinguant d'une économie sociale instituée⁷¹ (Drapéri, 1998). C'est notamment sur ce caractère instituant (éminemment politique), mais aussi sur l'édification d'une économie scientifique contestant l'économie politique par des principes pluriels, que Guy Roustang, mais surtout Jean Louis Laville et le regretté Bernard Eme, feront émerger le terme d'économie solidaire au cours des années 80. Or, ce mouvement ne semble pas avoir été épargné, lui non plus, par certaines tendances isomorphiques.

2.1.2.1 L'économie solidaire « béquille du capitalisme »

Ainsi, malgré des racines identifiées et partagées avec cette économie sociale que l'on nous dit « moribonde », le mouvement de l'économie solidaire qui émerge réellement à la fin des années 70 est « *un mouvement multiforme [...] encore peu identifié parce que non unifié* »

⁷¹ Jean François Draperi souligne l'existence de deux grands types d'entreprises sociales. L'entreprise est dite instituée lorsque l'association (groupement volontaire de personnes) est soumise à l'organisation (l'activité). À l'inverse, l'entreprise est instituant lorsque les rapports d'association dominent l'organisation.

(Laville et Chaniel, 2002). Théoriquement il existe trois grands regards sur l'économie solidaire. Un premier courant considère que celle-ci vient renforcer l'institutionnalisation (Latouche, 2004). Un second courant souligne que l'économie solidaire tente vaillamment une « moralisation » du système économique institutionnel (Sibille, 2011). Enfin, un dernier reflet de l'économie solidaire, pour lequel j'ai un faible certain, supporte l'idée que l'économie solidaire soit une « *transition vers une société post-capitaliste* » (Dacheux et Goujon, 2015a).

J'ai montré précédemment, bien que de manières transverses dans le texte, que ce qui caractérise en propre la pensée capitaliste est la rationalité instrumentale, considérant l'individu comme mu par la raison et la satisfaction de son intérêt personnel. Je soutiens alors que le capitalisme, comme système politico-économique, tend donc à satisfaire cet « agent rationnel » par l'initiative économique, favorisant son accès à l'activité marchande censée le « libérer » par le rapport salarial. L'accès à l'emploi et la régulation des rapports socio-économiques se font par le marché. Considérant ce postulat comme indépassable, une certaine approche de l'économie solidaire tend à travailler de concert avec cette perspective. Pour être plus précis, Éric Dacheux et Daniel Goujon (2015b) identifient deux voies parallèles. La toute première consiste à voir le secteur de l'économie solidaire comme palliatif aux manquements de la politique sociale de l'État et pionnier de la dérèglementation progressive de cette politique. En effet, considérant le monde de l'économie solidaire (et notamment le secteur associatif) comme un vivier du bénévolat, on assiste à son instrumentalisation au profit des causes sociales les plus légitimes laissées à la charge des citoyens (ex. Les Restos du Cœur). Or, pour certains auteurs, les dérives du bénévolat favorisent la dérégulation du marché du travail, et mettent en concurrence bénévoles et salariés (Simmonet-Cusset, 2010).

Dans le même ordre d'idée, Dacheux et Goujon (2015b) nous parlent de l'économie solidaire comme « *cheval de Troie du libéralisme* » lorsqu'ils abordent avec le sociologue français Mathieu Hély (2008) une insertion par l'activité économique accusée de contribuer au « détricotage » du droit du travail et un « *secteur associatif (qui) participe au recul du service public en en assurant certaines missions à moindre coût, en précarisant les salariés et en réduisant le nombre de fonctionnaires en période de déficits publics accrus* » (Dacheux et Goujon, 2015b, p.219).

Une approche qui tend donc à pointer du doigt les facultés insoupçonnées de l'économie solidaire de renforcer les mécanismes institutionnels propres au capitalisme.

Sans compter que cette économie solidaire peut aller plus loin et s'habiller du costume du corsaire qui, bien loin d'aller à l'abordage d'une conception économique impérialiste, peut retourner son arme vers ses prétendus alliés. Le plus virulent des penseurs de cette forme d'économie solidaire qui participe à la « *colonisation des imaginaires* » est Serge Latouche (2004), qui n'hésite pas à accuser cette dernière de participer à l'émergence de l'économisation des esprits imposée par le capitalisme, au détriment de l'avènement d'une nouvelle doctrine économique (la décroissance pour lui). Ce courant, que Dacheux et Goujon (2015b) nomment « *tête chercheuse du capitalisme* », est formidablement incarné par le social business et l'entrepreneuriat social qui ont le vent en poupe ces derniers mois. En effet, on voit fleurir les formations de grandes écoles et la création en leur sein d'incubateurs et concours en tous genres pour récompenser la pensée sociale pleinement accomplie dans l'acte entrepreneurial du 21^{ème} siècle. Une fabrique à entrepreneurs conscients et investis pour le bien de tous, qui s'offre des vitrines médiatiques (ex la revue SociAlter) et que les politiques publiques encouragent, soulagées de voir le modèle se reproduire dans une jeunesse enthousiaste et peu réformatrice⁷². Ces politiques publiques qui, par la suite, peuvent valoriser cette innovation sociale en mettant en avant les arguments performatifs de l'économie sociale et solidaire soit 10% de l'emploi salarié en France, 23% de croissance de l'emploi ces dernières années, et une variété d'offres de biens et de services tout à fait remarquable. Or, c'est bien évidemment une vision instrumentale de l'économie solidaire en général, et de l'innovation sociale en particulier, qui s'impose derrière ces initiatives, ces concours, ces formations. Or, à une conception de l'économie solidaire comme auxiliaire du modèle capitaliste, il est possible d'adjoindre une vision réformatrice du modèle dominant.

⁷² En 2014 le président François Hollande inaugurait un dispositif inédit appelé « *La France s'engage !* », ayant vocation de « *mettre en valeur et faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, d'intérêt général, portées bénévolement par des individus, des associations, des fondations, des entreprises. L'enjeu est de faire émerger de nouveaux modes d'intervention, toujours plus en adéquation avec le fonctionnement et les besoins de notre société* ». Source : <http://www.lafrancesengage.fr/>

2.1.2.2 L'économie solidaire pour un capitalisme « réformé »

Depuis 2008, le système capitaliste et sa tendance grossière à la financiarisation est à bout de souffle, au bord du gouffre (le trou abyssal qu'a créé le renflouement par les États de la crise des subprimes reste un péril au bord duquel vacillent les démocraties). Pour certains, le capitalisme rebondira toujours et réactivera ses principes dans le corps de nouvelles institutions toujours dominées par le même paradigme économique (Boltanski et Chiapello, 1999). Pour d'autres, il s'agirait d'injecter les principes de l'économie solidaire dans les fissures apparentes du mur capitaliste pour voir la façade se transformer donnant l'illusion de voir apparaître un capitalisme réformé, plus responsable, ou encore un capitalisme cognitif régulé démocratiquement (Dacheux et Goujon, 2015b). Il y aurait donc, selon Dacheux et Goujon une réactivation des principes déjà cités du catholicisme social (Dunoyer, 1830), une vision considérant nécessaire de moraliser les pratiques capitalistes dans un vœu pieu de poursuite de la paix sociale. Autrement dit, selon cette conception, il s'agit d'aider son prochain en régulant les dérives d'un système capitaliste devenu fou. Des dérives mises en lumière par les crises successives (subprimes, catastrophes écologiques, drames des délocalisations ou des suppressions de masse comme pour Air France). Des brèches colmatées par la création de fondations visant à redistribuer quelques miettes du gâteau, ou encore par le mécénat et le sponsoring aux actions des jeunes et des initiatives internationales.

Par ailleurs, comme souvent dans pareille situation, la législation vient chanter dans l'hémicycle une chanson qui grondait dans les sphères citoyennes en modifiant légèrement les paroles. Ainsi, la France voit apparaître le 31 juillet 2014 une loi concernant l'économie sociale et solidaire faisant la part belle à la responsabilité sociale des entreprises considérant que seules la responsabilité et la solidarité (dans le cadre contraignant d'une loi) permettront le développement économique. Cette vision réformatrice est portée en France par Hugues Sibille (2011), et plus largement par une grande partie du courant de l'entrepreneuriat social qui considère que le changement proviendra « de l'intérieur ». Autrement dit, les innovations sociales défendues par ces derniers « *justement parce qu'elles s'inscrivent dans une vision économique également portée par des entreprises classiques – peuvent rencontrer un large écho : loin de se cantonner à une économie marginale, l'économie solidaire montre qu'il est possible*

d'inscrire l'éthique et la responsabilité dans l'économie de marché » (Dacheux et Goujon, 2015b, p.223). Finies les luttes idéologiques insipides et retour au « vrai monde » comme se plaisent à dire les défenseurs d'une autoréforme douce pour laquelle « *l'objectif de rentabilité n'est plus tabou, la rentabilité est nécessaire pour assurer la survie à court terme et permettre à la structure de porter son projet social* » (Dacheux et Goujon, 2015b, p.223). Seule variante notable, les profits sont alors à disposition d'un projet, tournés vers la consolidation du lien social, et non vers la rémunération des actionnaires. Une telle approche penche dangereusement vers la technique du « drapeau blanc », plébiscitant le dialogue inclusif avec les tenants du capitalisme pour que chacun y retrouve son compte. Or, dans cette vision morale et profondément apolitique, j'y puise ce triste constat, à la manière de Tancredi, qui affirmait joliment : « *si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change* »⁷³.

Autre approche réformiste mise en avant par Éric Dacheux et Daniel Goujon (2015b), celle d'un capitalisme cognitif et collaboratif. En effet, les deux chercheurs partent du principe que l'économie contemporaine se transforme sous l'effet de croissance de l'immatériel (monnaie, information, services, actifs immatériels dans le capital des entreprises), ce qui prend forme dans certaines expériences numériques comme le logiciel libre, les licences Creative Commons, opendata (etc.). Comme ceux-ci le définissent très bien, « *il s'agit de produire autrement par l'implication des pairs qui peuvent chacun participer à l'amélioration du « produit », à condition de respecter des règles de base simples et accessibles à tous. Il s'agit, aussi, de produire mieux, c'est-à-dire de bénéficier de la créativité de chacun pour collectivement adapter le produit à ces contextes d'évolution* » (Dacheux et Goujon, 2015, p.224). Ainsi, ce qui semble important à la suite des réflexions partagées avec Alain Lipietz (2009), c'est que cette nouvelle approche économique semble créer un bien commun régulé par la réciprocité et de recréer du lien social. Il en est ainsi dans certains cas (notamment ceux qui sortent du cadre numérique comme les jardins partagés) mais nous pensons nous aussi, avec Éric Dacheux et Daniel Goujon, que la pensée collaborative « *s'accompagne d'une croyance idéologique dans la dimension libératrice de l'outil internet* » (Dacheux et Goujon, 2015b, p.225). Or, ce dernier est aussi un formidable outil de gestion (Boltanski et Chiapello, 1999), et de management des hommes, dans un esprit souvent éloigné de la démocratie interne propre pourtant aux statuts historiques de la majorité de ces organisations. Par ailleurs, l'outil

⁷³ Fameuse réplique du film *Le Guépard* (1958).

internet est profondément ambivalent oscillant constamment entre émancipation et contrôle, liberté d'expression et propagande, ouverture sur le monde et fermeture à ses voisins (Dacheux, 2009 ; Wolton, 2012). Enfin, je pense qu'il existe un autre écueil présent au sein des initiatives d'économie collaborative, et notamment au sein des espaces de coworking ou encore les fablabs. En effet, nous pouvons constater que les acteurs de ces initiatives sont souvent ce qu'Antoine Burret appelle des « *intellectuels aliénés* » (Burret, 2013), c'est-à-dire des individus qui n'ont pas trouvé de place, ou ont été rejeté du milieu du travail « classique », et qui voient dans l'espace de coworking une façon de sortir de l'isolement et de poursuivre le quête d'espace dans un monde qu'ils ne contestent en aucun cas. Burret insiste pour parler d'un monde « *profondément libéral* », concernant les « *tiers lieux* », car les individus viennent y chercher une énergie collective, et une émulation, en s'appuyant sur des compétences multiples afin d'y développer un projet souvent individuel qui, une fois développé, s'intégrera sous forme de brevet, ou sous forme de création d'activité, dans l'économie capitaliste. L'entreprise, ou l'individu, qui bénéficiera de l'appui de l'économie collaborative fera donc fructifier, à moindre coût, le capital d'expériences et de connaissances acquises dans la solidarité. Une rationalité instrumentale évidente, heureusement pas toujours consciente, mais dommageable pour une hypothétique réforme du capitalisme « de l'intérieur ».

En guise de conclusion, je souhaite souligner que dans cette section j'ai tenté de montrer en quoi les initiatives de l'économie solidaire, malgré un terreau révolutionnaire commun, ont eu tendance à emprunter les mêmes directions isomorphiques que leurs comparses de l'économie sociale.

L'économie solidaire est ainsi vue par certains auteurs comme une « *béquille du capitalisme* », soit un ensemble d'initiatives qui tendent à pallier aux manquements du couple État/marché ou à faciliter le « *détricotage* » du droit du travail favorisant ainsi les mécanismes institutionnels propres au capitalisme. Mais elle est vue aussi comme un agent réformateur du système capitaliste favorisant une transformation douce des logiques idéologiques sans participer, ni à sa critique profonde, ni à sa transformation réelle. C'est notamment le cas des initiatives d'entrepreneuriat social et d'économie collaborative dans lesquelles, malgré une revendication transformatrice, on retrouve un ensemble d'outils de gestion issue de l'entreprise (cf. Chapitre I, Section 2).

Or, pour certains auteurs, l'économie sociale et solidaire est le « *terreau fertile* » à l'innovation sociale. Ainsi, je suppose que si l'économie sociale et solidaire a des tendances isomorphiques il en va de même pour les initiatives d'innovation sociale.

Section 2. Laboratoire des formes d'innovations sociales instrumentales

Dès le début des années 70, la lutte des classes ne se résume plus à l'affrontement entre capital et travail ni à la répartition de la valeur ajoutée. Dans le sillage des nouveaux mouvements sociaux⁷⁴, les revendications se font plus amples et plus diverses. En écho à l'associationnisme ouvrier, tout en se démarquant des revendications du mouvement du 18^{ème} siècle, apparaissent des luttes pour la qualité de vie qui s'expliquent en partie par les évolutions sociodémographiques, mais aussi par un réel effritement d'une certaine idéologie du progrès. Surgit un « ensemble de questions provoquant des modifications dans les formes d'engagement public. Au militantisme politique, tourné vers le rapport de force et la prise de pouvoir typique des mouvements reposants sur le mécanisme de délégation et de représentation, s'ajoutent une recherche d'alternatives et la volonté de changer « ici et maintenant » par l'expérimentation » (Laville 2014, p.52). Après 1968 et les espoirs déçus, on assiste à une diffraction du mouvement politique en une multitude de causes plus personnelles et plus ancrées dans des mondes vécus divers qui poussent à l'engagement pragmatique et hédoniste plutôt qu'à l'oubli de soi-même dans un être collectif et politique abstrait (Ion, 2001). Ainsi, « c'est dans ce réflexe et cette diffraction que le terme de mouvement social est graduellement remplacé par ceux de société civile et d'innovation sociale » (Laville 2014, p.53).

2.1.1. Une forme d'innovation dite « faible »

La fin des années 70 sera marquée par un effacement relatif des mouvements sociaux qui, couplés à l'affaiblissement du couple État/marché, plongent les acteurs sociaux dans l'incertitude la plus totale. La crise du marché du travail est telle que la critique sociale centrée sur la qualité de vie se trouvera prise dans l'étau pragmatique d'un chômage en hausse exponentielle et d'une nécessité d'action. Pour Luc Boltanski et Eve Chiapello

⁷⁴ Les nouveaux mouvements sociaux (NMS) font référence aux nouvelles modalités d'action politique apparues dans les années 1960-70 (en France, pendant et après Mai 68). À un militantisme traditionnel (syndicat ou parti) se substituait une nouvelle catégorie politique d'action (ex. féminisme, l'environnementalisme, altermondialisme, etc.) Tous ont en commun de ne plus se focaliser uniquement sur la prise de contrôle de l'appareil d'État, mais d'inventer de "nouveaux modes d'existence".

(1999), ce tournant pragmatique marquera le passage d'une « critique sociale⁷⁵ » à une « critique artiste⁷⁶ » qui aura pour effet, entre autres, de réintégrer des demandes d'éthique et de responsabilité dans une nouvelle mouture capitaliste vue comme seule solution à l'impasse du chômage de masse vécu au début des années 80. Nous n'assistons cependant pas à une dilution totale des protestations sociales à teneur politique, mais plutôt à une inflexion des formes d'engagement public. En effet, « la propension à proférer des actions locales aux effets tangibles qui signalent « la fin des militants » sont aussi percutées par la montée des urgences sociales et environnementales à partir des années 80. Il s'ensuit une conscience accrue du fait que les avancées culturelles et politiques supposent une assise socio-économique et un dépassement des frontières instituées entre économique et social » (Laville 2014, p.56).

2.1.1.1 L'économie sociale et solidaire « terreau fertile à l'innovation sociale »

J'ai d'ores et déjà abordé la tendance partielle à l'isomorphisme institutionnel que connaît l'économie sociale et solidaire. Dès lors, je retrouve l'innovation sociale dans une configuration analogue qui comme « l'économie non-marchande elle-même adopte des référentiels quasi-marchands. C'est à un triomphe culturel du marché qu'on assiste dans le dernier quart du XX^e siècle » (Laville 2014, p.70). C'est l'hypothèse que je fais avec Jean Louis Laville, qui est de considérer que les tendances au rabattement institutionnel des initiatives de l'économie sociale et solidaire ont une forte implication dans les caractéristiques récentes des initiatives de l'innovation sociale. Mais tout cela se retrouve plus précisément dans la relation étroite qu'entretiennent ces deux secteurs.

En effet, pour la plupart des penseurs de l'innovation, l'innovation sociale est spécifiquement portée par des individus ou des groupes déviants, qui bifurquent des normes et des règles et qui visent à les transgresser (Alter, 2000 ; Alter, 2002 ; Callon, 2007). Mais l'innovation doit toutefois être clairement différenciée d'une action volontaire et réfléchie. A *contrario*, celle-ci est l'œuvre d'un ensemble d'obstacles normatifs et structureaux que les agents tentent de surmonter, ou de contourner, en s'appuyant sur les

⁷⁵ Le capitalisme est source de misère pour les travailleurs et d'inégalités sociales en détruisant les liens sociaux par égoïsme.

⁷⁶ Le capitalisme est synonyme de « désenchantement », d'une dé-esthétisation du monde. Par ailleurs, il est source d'oppression et de perte des libertés créatives.

organismes de la société civile, et notamment les organisations de l'économie sociale et solidaire. Pour le Centre de Recherche sur les Innovations Sociales (CRISES), et l'acception québécoise en générale, on parlera d'une économie « sociale » dont les contours sont plus englobants que la définition française. Elle se fonde alors sur des « *statuts juridiques de coopératives, mutuelle et association (Desroche, 1983), ainsi que sur des valeurs de services aux membres et à la collectivité (Defourny, 1991), par des règles liant une activité économique et une association de personnes (Vienney, 1980) et par l'hybridation des divers principes économiques que sont le marché, la redistribution et la réciprocité (Eme et Laville, 1994)* » (D'amours 2006 cité par Bouchard & Levesque 2014). Cette définition nous permet de comprendre la posture moins « radicale » que proposent les Québécois lorsqu'ils parlent d'économie sociale et d'innovation sociale. En effet, il ne voient pas réellement l'économie sociale comme une alternative au modèle capitaliste mais plutôt comme un « *espace d'expérimentation* » qui peut, si ces expérimentations se généralisent, amender le capitalisme et l'espace public dans la direction d'une plus grande démocratisation » (Bouchard et Levesque, 2014, p.139). En d'autres termes, l'innovation sociale portée par le secteur de l'économie sociale vise la transformation sociale par expérimentations successives et multiples en acceptant les géométries variables de l'engagement du secteur dans un modèle de développement qui peut être néolibéral ou solidaire. Ainsi, si l'étude des innovations sociales suppose une mise en perspective des conflits institutionnels surgissant au cœur des crises entre des acteurs déviants (ici l'économie sociale), et des acteurs conservateurs (les garants institutionnels en général), il sera nécessaire, comme le suggère Marie Bouchard, accompagné de Benoit Levesque, d'observer les « *vagues ou grappes d'émergence de l'économie sociale correspondant à des réactions et à des propositions face aux transformations du capitalisme. Des demandes et des aspirations non satisfaites témoignent des limites d'un modèle de développement et génèrent sa remise en question* » (Bouchard et Levesque, 2014, p.143). Ainsi, pour les chercheurs du CRISES, l'économie sociale est un formidable révélateur des tensions qui existent entre le modèle de développement actuel et sa redéfinition par les acteurs sociaux. Ainsi, on note que « *dans les sociétés industrielles, les vagues d'émergence de l'économie sociale sont corrélées aux périodes de crises du capitalisme* » (Bouchard et Levesque, 2014, p.143).

Dès lors, l'étude de l'innovation sociale repose sur trois périodes distinctes pour les chercheurs du CRISES. Tout d'abord, entre 1968 et 1975 ceux-ci voient émerger un mouvement contre-culturel qui portera des expérimentations sociales par l'intermédiaire

d'une classe instruite⁷⁷. Cette dernière mettra en avant de nouvelles valeurs comme le refus de la consommation de masse et s'adonnera à des expérimentations d'autogestion rejetant le travail et les formes autoritaires d'encadrement. C'est l'apparition d'une critique artiste, inspiré par des valeurs post-matérialistes telles que la créativité et l'autonomie, qui ne peuvent être comblées par une hausse toujours plus importante des salaires ou des biens matériels. Ensuite, entre 1975 et 1985 apparaîtra une vague d'innovations moins portée par l'aspiration que par la nécessité et la réponse aux besoins fondamentaux qui ne sont plus assurés par le couple État/marché alors en pleine crise. La réponse à la crise du chômage sera mère des entreprises d'insertions par l'activité économique, et la crise économique verra naître la prise en charge du social et de l'aide à la personne par les organisations citoyennes. Enfin, entre 1990 et 2000, on assiste à une période de mutation, une reconfiguration de l'État et de nouvelles formes de régulation, de coordination et de gouvernance. L'innovation sociale sort de la marginalité pour devenir un élément central de la reconfiguration du modèle capitaliste à travers, notamment, de nouvelles politiques publiques et des dynamiques d'entrepreneuriat social. Les néolibéraux font ainsi de l'économie sociale une alliée, bien que tronquée, en la circonscrivant uniquement à une économie de la réparation.

Toutefois, selon Benoit Levesque (2014), en matière d'innovation sociale, les forces de l'économie sociale peuvent être mises en relief par sa proximité aux besoins sociaux et aux nouvelles aspirations sociales. Mais aussi par sa capacité à mobiliser des ressources diverses (réciprocaires, redistributives, dons, etc.). Capacité qui reposerait d'ailleurs sur la diversité d'acteurs provenant de milieux différents, mais réunis autour d'un projet partagé. Alors, l'économie sociale favoriserait l'innovation par sa dimension démocratique qui permettrait de maintenir une participation équitable des acteurs. Par ailleurs, elle prendrait en compte de manière plus large les richesses produites en termes économique, mais aussi social, pour un calcul plus juste de la viabilité du projet. Enfin, celle-ci se chargerait des activités nécessaires, mais non prises assumées par le marché.

Cependant, il est nécessaire de souligner que l'économie sociale s'appesantit de certaines faiblesses telles que son impossibilité d'émerger dans tous les secteurs

⁷⁷ Pour Benoit Levesque c'est une « nouvelle petite bourgeoisie ».

(notamment les secteurs nécessitant une forte capitalisation), sa dépendance relative à la redistribution pour bénéficier des fonds nécessaires à la création de boucles réciproques, son existence récurrente dans certains créneaux délaissés par le marché lui conférant l'étiquette d'économie du pauvre. Par ailleurs, pour que l'économie sociale soit pertinente et efficace elle nécessite un engagement à long terme et un fort investissement dans l'apprentissage pour un fonctionnement démocratique. Surtout, et c'est un fléau que j'ai déjà souligné plus haut avec Jean Louis Laville, l'économie sociale (et solidaire en France) réussit difficilement à s'appuyer sur des modes d'évaluation différents de ceux pratiqués par les entreprises capitalistes et les organisations classiques. Avec Benoit Levesque et Martin Petitclerc (2008 ; 2014) je voudrais souligner que le poids le plus lourd qu'a à porter l'économie sociale et solidaire est celui de l'histoire. En ce sens, « *il faut bien souligner que l'économie sociale, même si elle a parfois porté des projets politiques ambitieux, s'est généralement limitée à un rôle supplétif à l'égard de l'économie de marché. C'est pourquoi les entreprises et organisations d'économie sociale devront réaliser un véritable saut qualitatif* » (Levesque et Petitclerc, 2014, p.213). Au risque de se cantonner à des formes d'innovation « *faibles* » (Laville 2014).

En résumé, si l'économie sociale et solidaire est un « *laboratoire* » d'innovations sociales, elle l'est aussi dans sa dimension la plus faible, c'est-à-dire celle qui hérite des tensions banalisantes.

2.1.1.2 Une innovation sociale « faible »

C'est un constat qui a déjà fait l'objet de nombreuses études (Bidet, 2003 ; Enjolras, 1996) soulignant l'utilisation récurrente par certaines initiatives de l'économie sociale et solidaire des référentiels du capitalisme. Il en va de même pour certaines innovations sociales qui apparaissent alors comme faisant « *partie des mécanismes correcteurs internes à l'économie marchande, lui permettant de produire des antidotes aux maux qu'elle engendre* » (Laville 2014, p.70). Alors, la revendication de la supériorité du marché comme mécanisme optimal d'allocation des ressources s'adjoint au triomphe de l'entreprise comme modèle et de la figure de l'entrepreneur comme moteur de la création de richesse et de croissance. Dans ce cadre étroit et utilitariste, « *la solidarité doit accompagner et faciliter des adaptations nécessaires sous réserve qu'elle n'handicape pas la performance des entreprises* » (Laville 2014, p.70). Le *Nouvel esprit du*

capitalisme (Boltanski et Chiapello, 1999), est avant tout un nouvel élan cognitif, conférant à l'information et à la connaissance le statut de grand générateur de capital. Les activités de services, la nouvelle économie numérique (et l'économie collaborative qui lui est liée), le coworking, et la prestation de service d'aide au développement de l'entrepreneuriat social, deviennent alors le « cheval de Troie » d'un « philanthrocapitalisme » ou, pire encore, d'une économie sociale mégalomane qui s'appuie sur un argumentaire fort, empreint d'une idéologie du progrès inchangée, à peine saupoudrée d'un discours social et collectif. Entre entrepreneuriat social et social business, l'innovation multidimensionnelle favorise la conciliation entre une base institutionnelle fortement ancrée dans les traditions capitalistes et une responsabilité accrue des entreprises aujourd'hui en constante recherche de validation éthique et responsable. Alors, « *le nouvel esprit du capitalisme conjugue un discours sociétal humaniste et un regain de compétitivité, les deux étant corrélés à un haut niveau d'innovation sociale* » (Laville 2014, p.72). La solidarité dans cette acception de l'innovation sociale est ainsi refoulé non plus comme un principe fondateur au service duquel l'organisation collective et démocratique doit se mettre, mais bien comme une visée instrumentale justifiant l'action rationnelle et performante afin d'être pérennisée et de poursuivre la réforme du capitalisme et du désengagement progressif de l'État.

Ceci conforte mon analyse d'une économie de marché aux tendances idéologisantes, qui a su générer une croyance et des institutions qui constituent aujourd'hui une part importante de l'armature de la société occidentale moderne. L'intérêt individuel et la rationalité instrumentale prédominent, d'autant plus dans l'action économique, car c'est « *l'exigence de calculabilité et de rentabilité (qui) fait de l'épreuve marchande un test positif pour des expériences de toutes sortes* » (Laville 2014, p.72). Autrement dit, le seul référentiel jugé comme pertinent aujourd'hui par une majorité d'agents sociaux, reste la sanction de la performance économique sur un marché concurrentiel. Pour les organisations de l'économie sociale et solidaire socialement innovantes (tout du moins dans une vision « faible »), les conditions de leur viabilité les poussent à penser l'action collective « *sur le registre de l'entreprise et en affectant un rôle de sélection à la concurrence, qui précise le degré de réalisme des solutions envisagées par les acteurs et considère l'obtention d'un gain comme un indicateur de pertinence* » (Laville 2014, p.72). C'est ce que DiMaggio et Powell (1983) ont nommé l'isomorphisme institutionnel et qui pousse nombre d'entités productives à se référencer à un cadre d'action connu, même si cela doit les amener à considérer comme valeur centrale une rationalité instrumentale visant

l'adaptation des moyens de l'action aux fins désirées, en l'occurrence ici une performance quantifiable à valeur économique. Selon Jean Louis Laville, trois tendances en découlent dans le cadre des innovations sociales. La première voit la pénétration du modèle marchand dans de nombreuses activités. La seconde édifie un référentiel normatif calqué sur les grandes entreprises privées. Enfin, la troisième tendance consiste à systématiser la gestion comme mode d'évaluation.

Or, à la lumière des développements effectués dans le premier chapitre, j'ajouterai à cette troisième tendance la prédominance de l'utilisation d'une communication marketing et managériale au sein même des organisations de l'économie sociale et solidaire socialement innovantes. En effet, la diffusion du managérialisme comme mode d'appréhension de l'action collective organisée représente la concrétisation d'un « *système de description, d'explication et d'interprétation du monde à travers des catégories de la gestion* » (Chanlat, 1998). Il est certain que dans cette déviance isomorphique les organisations se concentrent non plus sur la mission institutionnelle, mais bien plus sur la réussite, la finalité, la performativité ou encore l'auditabilité largement inspirée des dispositifs classiques. Elles s'appuient alors sur « *la quantification, le « reporting » et le chiffrage qui constituent des outils de prise de décision et modulation des comportements* » (Avare and Sponem 2008, p.115-120).

Ainsi, au cœur du constat contemporain de l'état de l'innovation sociale en France, la solidarité faible⁷⁸ reste l'apanage de la libre initiative privée (ou restreinte à une direction managériale). Autrement dit, il est souvent constaté que l'engagement reste la plupart du temps individuel et que la prise de conscience éthique est fortement liée aux normes émanant de la puissance publique et du questionnement politique. Une sensibilité aux dimensions technologiques et sociales est un atout pour les activités économiques selon une approche qui parie sur la capabilité entre ces différents aspects de la réalité tout en les hiérarchisant au profit de la performance d'entreprise (Laville 2014). La compétitivité reste ainsi la finalité première d'une innovation sociale faible, ou utilitariste. Pour le dire autrement, les formes d'innovation sociale faible ne s'affrontent pas sur un marché régulateur, mais dans leurs capacités de mise en projet afin de bénéficier du soutien des collectivités et autres sources de subventions.

⁷⁸ Que Jean Louis Laville (2014) distingue d'une forme de solidarité démocratique, plus forte, et que je détaillerai en chapitre IV.

2.1.2. Issue d'une acception avant tout socio-technique

Dès lors, la première acception de l'innovation sociale qui verra le jour, le sera éclairée par la rationalité et la performativité du modèle de développement économique. Le concept d'innovation sociale fera ainsi son nid au cœur des branches de l'innovation technologique et plusieurs courants théoriques viendront soutenir cette construction en éclairant ces mécanismes.

2.1.2.1 L'approche socio-technique

Le tournant est ainsi marqué par l'approche de la sociologie constructiviste de Trevor Pinch et Wiebe Bijker (1987) qui suggère de considérer les systèmes techniques comme des construits humains, avant tout réguler par des compromis sociaux. S'en suivra l'approche des réseaux socio-techniques qui questionnera la séparation entre un champ technique caractérisé par la présence d'agents « non-humains » et un champ social quant à lui lieu d'expression humaine (Callon et Law, 1986 ; Latour, 1995). Ainsi l'idée s'impose que l'innovation technologique ne peut être opératoire que si elle s'adresse à une innovation organisationnelle en mesure de densifier les coopérations, les apprentissages, comme la captation des savoirs tacites par leur codification et leur traduction. Autrement dit, selon Jean Louis Laville « *la greffe technique ne peut prendre que si elle respecte le système social dans lequel elle s'inscrit* » (Laville 2014, p.58). Approche qui affleure déjà chez Norbert Alter (Alter, 2000) lorsqu'il appréhende l'innovation comme un processus collectif et permanent basé sur une coopération proche de la dynamique « don contre don » élaborée par Marcel Mauss (2012), et dans laquelle les acteurs de l'innovation sont souvent transgressifs, mais avant tout liés par des intérêts, des croyances et une recherche de sens partagé⁷⁹. Mais c'est réellement dans les développements théoriques des chercheurs de l'École des Mines que l'on retrouvera toute la dimension constructiviste d'une approche socio-technique comme étant avant tout mû par un principe de traduction.

⁷⁹ « *Le développement d'une innovation ne repose aucunement sur la qualité intrinsèque des inventions mais sur la capacité collective des acteurs à leur donner sens et usage* » (Alter 2000, p.88).

Un regard par la sociologie de la traduction

M'intéressant en premier lieu à l'activité communicationnelle des acteurs de l'innovation sociale, je ne pouvais faire l'économie d'une rapide analyse des apports de la sociologie de la traduction⁸⁰. Particulièrement explicitée dans le fameux article de Michel Callon intitulé « *Éléments pour une sociologie de la traduction, la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc* » (Callon, 1986), elle repose sur des principes fondamentaux⁸¹. Mais l'objectif principal de cette démarche constructiviste est cependant d'analyser la constitution progressive d'un assentiment partagé afin qu'une innovation soit largement acceptée. Plus précisément, il s'agit de se pencher sur l'institutionnalisation des innovations en cours au sein de collectifs hétérogènes mariant humains et non humains (des dispositifs socio-techniques). Afin de tendre vers cet objectif, Michel Callon emprunte une voie d'analyse comportant quatre étapes.

Tout d'abord, il s'agit de s'intéresser à la démarche de problématisation. Cette première étape consiste à retranscrire un problème dont la formulation puisse correspondre à une multitude d'acteurs qui doivent, d'ores et déjà, être identifiés et sollicités pour adhérer au projet. Ainsi, les porteurs de l'innovation s'efforcent de se rendre indispensables. Cette première étape suffit à problématiser toute une série d'acteurs, c'est-à-dire à établir de façon hypothétique leur identité et ce qui les lie. La problématisation démontre un système d'alliance, d'association, entre des entités dont elle définit l'identité ainsi que les problèmes qui s'interposent entre elles, et ce qu'elles veulent. Alors, se construit un réseau de problèmes et d'entités au sein duquel un acteur se rend indispensable.

⁸⁰ Ce concept repris des travaux de Michel Serres, ne doit pas être compris dans la même perspective que la traduction linguistique. C'est une mise en relation qui implique toujours une transformation, c'est-à-dire une opération de traduction qui vise à établir un lien entre des activités hétérogènes et à rendre le réseau intelligible. Cette théorie se détache des modèles de la diffusion qui prétendaient qu'une innovation se rependait par elle-même (Rogers, 1963).

⁸¹ Tout d'abord, « l'agnosticisme », c'est-à-dire l'impartialité, et l'interdiction de censurer les acteurs lorsqu'ils parlent à propos d'eux-mêmes ou de leur environnement social en ne privilégiant aucun point de vue et ne censurant aucune interprétation. Ensuite, l'auteur fait appel à la nécessaire « symétrie généralisée » du regard, c'est-à-dire la nécessité d'expliquer dans les mêmes termes les différents points de vue et argumentations qui s'opposent. Enfin, le dernier principe est celui de la « libre association » exigeant que l'observateur délaisse toute distinction a priori entre faits de Nature et faits de Société.

Ensuite, la seconde étape se penche sur le dispositif d'intéressement, ou comment sceller les alliances. En effet, derrière l'aspect hypothétique de la problématisation il existe la réalité, qui est un processus et qui « *passé par des états successifs se réalisant ou s'irréalisant en fonction des épreuves de force qui s'engagent* » (Callon, 1986, p.185). Chacune des entités convoquées par la problématisation peut se soumettre et s'intégrer au plan initial, ou à l'inverse, refuser la transaction en définissant autrement son identité, ses buts, ses projets, ses orientations, ses motivations ou ses intérêts. Ceci ne se met en forme et s'ajuste que dans un ensemble d'actions que l'auteur nomme « *triangle de l'intéressement* », soit la relation élémentaire qui se crée entre les acteurs qui tendent à mettre en forme et consolider le lien social. Pour cela, l'éventail des stratégies et des dispositifs est illimité : force, séduction ou simple sollicitation. Sauf dans de rares cas, les acteurs impliqués dans une action commune voient leur géométrie se modifier tout au long du processus d'intéressement.

Troisième étape, il s'agit de l'enrôlement. Puisque le dispositif d'intéressement ne débouche pas nécessairement sur l'alliance, Michel Callon souligne que l'enrôlement n'est pas toujours certain. Celui-ci désigne alors le mécanisme par lequel un rôle est défini et attribué à un acteur qui l'accepte comme étant un intéressement réussi. Décrire l'enrôlement c'est donc décrire l'ensemble des négociations multilatérales, des coups de force ou des ruses qui accompagnent l'intéressement et lui permettent d'aboutir. Plus précisément, c'est « *la définition et la distribution des rôles résultant de négociations multilatérales au cours desquelles l'identité des acteurs est testée* » (Callon, 1986, p.193).

Enfin, la mobilisation des alliés se penche sur le rôle du (ou des) porte-parole. Sont-ils représentatifs ? Qui parle au nom de qui ? Qui représente qui ? Voilà des questions cruciales pour la réussite de l'entreprise conduite par les protagonistes d'un projet. La question posée est celle de la représentativité. Grâce au processus d'enrôlement, les porteurs d'un projet deviennent « porte-parole » et la « réalité » sociale et naturelle est une conséquence à laquelle aboutit la négociation généralisée sur la représentation de ces porte-parole. Si le consensus est atteint, les marges de manœuvre de chaque entité sont alors étroitement délimitées. La problématisation initiale, qui avançait des hypothèses sur l'identité des différents acteurs, leurs relations, et leurs objectifs, a laissé place au terme des quatre étapes que nous venons de survoler théoriquement, à un réseau de liens

contraignants⁸². Mais le consensus et la mobilisation qui rend possible l'alliance peuvent être contestés à tout moment. Alors la traduction se mû en trahison (Callon, 1986).

C'est à partir de cette quatrième étape qu'entre en scène la notion de controverse, où l'on se bat pour redéfinir l'identité des acteurs impliqués, où l'on négocie à nouveau les intérêts, les problèmes légitimes, la répartition des tâches et où, même partiellement, les divisions et les catégories imposées sont remises en cause sous la poussée des nouveaux acteurs (Callon, 2006a). S'il y a controverse, cela signifie que certains acteurs rentrent en « dissidence » mais cela définit avant tout une réactivation du processus de problématisation, d'intéressement et d'enrôlement, et renvoie donc à la dimension « infinie » de l'innovation qui est un processus continu (Alter, 2000). Dans ce sens, la notion de traduction souligne la permanence des déplacements, des buts et intérêts de l'ensemble des acteurs impliqués. Alors, toujours selon Callon (1986), traduire serait « déplacer », constamment, et durant chaque étape. Par conséquent, « à la fin du processus, si il a réussi, on n'entend plus que des voix parlant à l'unisson et se comprenant mutuellement » (Callon, 1986, p.203). Or, dans une approche communicationnelle, comme celle que l'on entreprend ici, la seule voix que l'on entend est celle de Dominique Wolton (Wolton, 1997, 2004), dans laquelle raisonne celle d'Éric Dacheux (Dacheux, 2004) et plus récemment celles des auteurs de la revue *Hermès* (Lepastier, 2013), lorsqu'ils nous parlent de l'impossibilité d'atteindre la compréhension mutuelle en mobilisant le concept d'incommunication⁸³. On voit se renforcer ici l'idée d'un processus infini, où la quête utopique d'une intercompréhension ne sera jamais réellement atteinte.

Cette approche des phénomènes sociaux fonctionnant en « réseau » me semble tout à fait intéressante. Cependant, à l'origine, Callon et Latour s'intéressèrent aux conditions de

⁸² Delaforge et Moinet soulignent de leur côté qu'il « n'existe pas d'innovation réussie sans co-construction de connaissances partagées par l'ensemble des acteurs intéressés au sein d'un espace public » (Delaforge et Moinet, 2008, p.137).

⁸³ Selon Éric Dacheux, dont j'ai partagé l'écriture du cours « communication des associations » du master de l'Université Blaise Pascal, « l'incommunication née du processus de communication. C'est plus précisément une communication qui débouche sur le sentiment partagé de ne pas arriver à se comprendre ou sur la croyance que l'on est parvenu à se comprendre alors qu'il n'en est rien. Elle se distingue de la non-communication (impossibilité et/ou refus de la communication) et du désaccord (communication ayant abouti à un accord sur le fait qu'on ne soit pas d'accord). Selon Dominique Wolton (2005), l'incommunication est la règle, la compréhension l'exception », or je ne partage pas ce point de vue, car, selon moi, l'incommunication est une composante constante du processus plus large de communication comme je le décrirai plus tard dans ce travail.

production de la science et, en particulier, à la construction des faits scientifiques en laboratoire (Latour et Woolgar, 1988). Par la suite, ils se penchèrent sur les systèmes d'innovation socio-techniques (Callon, 2006b). Voilà pourquoi certains auteurs affirment que l'approche de la traduction peut être utilisée pour développer de nouveaux modes de direction et d'action en entreprise, spécialement sur la question de l'innovation (Amblard, Bernoux, Herreros, et Livian, 1996). Une théorie qui se place selon moi dans deux registres. Tout d'abord, celui de la persuasion, car selon Michel Callon et Bruno Latour « *l'innovation c'est l'art d'intéresser un nombre croissant d'alliés qui vous rendent de plus en plus fort* » (Akrich, Callon, et Latour, 1988, p.22). Or, si rien n'est dit sur les modalités de cet intéressement, il est aisé de voir apparaître une dimension persuasive à ce « challenge » que proposent les sociologues. La frontière est mince⁸⁴.

Ensuite, il me semble que derrière les stratégies de traduction, il est possible de voir surgir la volonté de performance qui trouve écho dans la sphère entrepreneuriale et qui tente de conjuguer un discours social et un regain de compétitivité, car, c'est l'efficacité du réseau et la capacité d'un individu à l'intéresser et à l'enrôler qui donnera une dimension efficace au processus. Autrement dit, je crois que la sociologie de la traduction sera une théorie mobilisable dans le cadre d'innovations socio-techniques qui ont une indépassable dimension humaine, mais qui restent empreintes d'une visée instrumentale et d'une certaine forme de leadership (on sollicitera les capacités rhétoriques et la personnalité d'un *leader*). C'est notamment ce que l'on retrouvera dans les dynamiques d'entrepreneuriat social, car comme le soulignent en parallèle Nadine Richez-Battesti, Francesca Petrella et Delphine Vallade (2012), dans cette forme d'entreprendre, ce qui prédomine c'est la moralisation de la figure déifiée de l'entrepreneur individuel schumpétérien.

⁸⁴ Pour Michel Callon, l'innovation sociale en particulier est liée aux notions de cadrages (un ensemble de contraintes institutionnelles) et de débordements (« *une action cause une externalité si elle affecte sans compensation d'autres personnes que les décideurs* » (Callon, 2007, p.19)), générés par le marché et générant des « groupes affectés ». Pour le sociologue français, ces acteurs sont le moteur de l'innovation sociale par leur désir de redonner une dimension politique à l'économie. Cependant, rien n'est dit sur l'action politique menée et sa teneur car, selon moi, l'art de l'intéressement, bien que plus complexe qu'une forme de communication marketing, aura toutefois tendance à tendre vers une visée persuasive correspondant à une dimension socio-technique de l'innovation sociale et donc à une acception « faible ».

2.1.2.2 Entre entrepreneuriat social et modernisation des politiques publiques

Jean Louis Laville, comme j'ai pu le montrer auparavant, considère qu'il existe une innovation sociale faible qui souffre d'une tendance au rabatement institutionnel. Toutefois, certains chercheurs ont montré qu'il existe, au cours de cette forme précédemment citée, plusieurs dimensions. Plus précisément, c'est entre une forme d'entrepreneuriat social et de modernisation des politiques publiques que l'on retrouve le plus souvent ces formes d'innovation sociale instrumentales.

L'entrepreneuriat social

On retrouve le discours de l'innovation sociale dans le sillage de la perte des illusions concernant une innovation technologique, supposée salvatrice durant longtemps, et jugée finalement, à l'aune des crises successives (d'autant plus celle qui nous frappe depuis le milieu des années 2000), comme une réponse limitée. Dans ce contexte, *« l'innovation sociale apparaît comme la nouvelle solution susceptible de favoriser non seulement la croissance, mais aussi une forme de partage de ses fruits plus équitable, voire de redéfinir les politiques sociales »* (Richez-Battesti, Petrella, et Vallade, 2012, p.15). Si, comme je l'ai écrit plus tôt, les chercheurs québécois, au travers des lunettes historiques, décrivent l'innovation sociale comme *« fille des nouveaux mouvements sociaux⁸⁵ »* (Levesque, Fontan, et Klein, 2014) ; les chercheuses françaises se tournent quant à elles vers l'émergence croissante du terme dans le discours politique et social. En effet, elles citent le séminaire de travail européen du BEPA (20 janvier 2009) comme un tournant ; travaux relayés par le Président de la Commission européenne déclarant : *« la crise financière et économique a accru l'importance de la créativité et de l'innovation en général, et de l'innovation sociale en particulier, comme facteur de croissance durable, de création d'emplois et de renforcement de la compétitivité »* (Déclaration de Manuel Baroso effectuée en janvier 2009 à Bruxelles). Dès lors, si le capitalisme se réforme, dans certaines formes d'économie sociale et solidaire ou d'innovation sociale, c'est que *« le mythe d'un progrès continu lié au changement technologique est donc partiellement rompu »* (Durance, 2011, p.6). Par conséquent, l'entrepreneur classique se retrouve en décalage avec les attentes récentes d'une innovation plus inclusive et plus sociale. Qu'à cela ne tienne, l'entrepreneur devient

⁸⁵ Tout du moins dans la période la plus récente, depuis la fin des années 60.

ainsi « social », toujours valorisé par un statut individuel, mais partiellement lissé par des intentions « éthiques » et « démocratiques », il tente de mettre sa créativité au service de l'action sociale ainsi rationalisée. Cette notion prend son essor dans les écoles de commerce américaines au début des années 90, puis elle est reprise en Europe par le réseau EMES (Émergence de l'Entrepreneuriat social en Europe), ainsi qu'en France dans le sillage de l'Avise⁸⁶ présidée par Hugues Sibille. Cependant, il est intéressant de se pencher un peu plus sur ce courant en plein essor aujourd'hui (social business, incubateurs d'entreprises sociales, tiers lieux, etc.) car celui-ci a la particularité, selon Jacques Defourny et Marthe Nyssens⁸⁷ (2010), de s'appuyer sur deux écoles de pensées américaines.

Depuis, de nombreuses initiatives européennes, nationales, régionales et même locales ont vu le jour, prônant l'innovation sociale comme le Saint Graal d'un développement plus humain et plus respectueux des défis contemporains concernant l'environnement. Cependant, les choses ne sont pas si simples et l'innovation sociale reste un terme largement polysémique qui, avec Nadine Richez-Battesti, Francesca Petrella et Delphine Vallade devient « les innovations sociales ».

La première forme répertoriée par les chercheuses françaises est celle de l'entrepreneuriat social qui s'appuie théoriquement sur une double paternité. Tout d'abord, l'école des recettes marchandes, qui « définit l'entreprise sociale comme une forme d'organisation qui permet de résoudre les problèmes de financement des organisations non lucratives en développant des activités économiques génératrices de recettes mises au profit de la mission sociale des organisations » (Richez-Battesti, Petrella, et Vallade, 2012, p.20). Cette vision a été revisitée plus récemment afin de pouvoir inclure toute organisation, lucrative ou non, dont la visée est de mettre la réalisation des profits au service d'une action sociale. Voilà certainement pourquoi Jacques Defourny et Marthe Nyssens considèrent que la conception du *social business* proposé par Muhammad Yunus (2007) est à classer au sein de cette approche. Pour ce dernier, « est qualifiée de *social business*, toute entreprise non lucrative (au sens où elle ne redistribue pas de profit – non *dividend company*) qui doit couvrir l'ensemble de ses coûts tout en atteignant son objectif social » (Richez-Battesti, Petrella, et Vallade, 2012, p.20). Une entreprise du *social business* n'est donc ni

⁸⁶ Agence d'ingénierie et centre de ressources, l'Avise agit pour le développement de l'Économie sociale et solidaire (ESS).

⁸⁷ Reprenant en partie les travaux de Gregory Dees et Beth Anderson (2006).

dépendante des mécanismes de redistribution classiques, ni dépendante des dons comme c'est le cas des organisations sociales en général. Il faut cependant souligner avec les chercheuses françaises que la conception du social business de Muhammad Yunus tend à se transformer de façon isomorphique. En effet, les considérations récentes de son fondateur l'autorisent à penser le social business non plus seulement comme « non-profit organisation » mais aussi comme « for-profit » tend que ceux-ci restent limités (Yunus, 2008). Par ailleurs, ce modèle attrayant est aujourd'hui largement repris par les firmes internationales qui voient dans les travaux de Yunus s'entrouvrir un marché considérable formalisé par le modèle du Bottom of the Pyramid. Cette conception considère qu'être pauvre n'élimine pas les besoins fondamentaux. Ainsi, partant du principe que la part de la population pauvre (base de la pyramide) étant en croissance, elle constitue un marché qui devient une des plus formidables opportunités de commerce de l'histoire. Bien sûr cette stratégie est largement défendue derrière la rhétorique de la réduction des inégalités nord/sud par l'accès aux biens matériels nécessaires au développement.

La seconde école de pensée américaine de l'entrepreneuriat sociale est dite de « l'innovation sociale » car elle met l'accent sur la dynamique propre à l'innovation « portée par un entrepreneur social, dont les caractéristiques, c'est-à-dire son profil, son dynamisme, sa créativité et son leadership, sont déterminantes dans l'accomplissement de la finalité sociale. La personnalisation de l'innovation sociale qui s'exprime ainsi, traduit le choix de privilégier l'individu sur l'organisation » (Richez-Battesti, Petrella, et Vallade, 2012, p.20). Ici, c'est donc la figure de l'entrepreneur individuel qui persiste se détachant toutefois légèrement de ses compères « classiques » par sa volonté d'accomplir une finalité sociale cependant toujours évaluée, bien que plus difficilement, à l'aune de la création de valeurs mesurées sur le marché, et à sa capacité à générer de l'emploi. Comme le soulignent les auteures sur lesquelles je m'appuie, cette conception de l'innovation sociale constitue la trame d'action des pionniers tel que Schwab, ou encore Ashoka aux États-Unis, et continue d'alimenter les rêves d'une réforme du capitalisme à travers la multiplication des Chaires d'entrepreneuriat social et autres formations universitaires. D'ailleurs, en Europe, la notion d'entreprise sociale est apparue dans les textes de loi favorisant l'activité économique à finalité sociale (Loi des coopératives sociales en Italie en 1991) et par la formation du réseau européen EMES largement structuré autour d'une frange des acteurs de l'économie sociale et solidaire désireux de voir émerger une forme d'entreprise capable de se structurer autour d'impératifs économiques

(production, emploi), sociaux (services à la personne et à la communauté de manière plus large), et démocratiques (autonomie, participation, horizontalité).

Cette forme d'entrepreneuriat « social », de manière générale, vit aujourd'hui un essor tout à fait remarquable dans un mouvement global de « moralisation » du capitalisme. Je note ici que cette inflexion a été largement anticipée par les politiques européennes⁸⁸. En effet, la commission européenne a publié au sein de l'acte pour un marché unique, une proposition (n°36) consacrée à « l'économie sociale de marché ». Plus précisément, elle a publié en novembre 2011 une communication sur l'entrepreneuriat social qui vient confirmer sa préférence pour une adaptation des formes managériales classiques au secteur social. Elle a par ailleurs constitué un groupe de travail sur l'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire, le GECES (Groupe d'Experts de la Commission sur l'Entrepreneuriat Social), indiquant clairement « *une certaine préférence pour les entrepreneurs sociaux, considérés comme des interlocuteurs privilégiés, par la Commission, au détriment du canal historique de l'économie sociale et solidaire*⁸⁹ » (Delille, 2015, p.130). Pour Pascale Delille « *les avancées européennes concernant l'entreprise sociale aboutiront à la création d'une procédure de reconnaissance de ces entreprises dans un statut européen. Pour l'instant, une série de conditions de validation de l'entreprise sociale a été inscrite dans la loi ESS française de 2014, alors qu'au Luxembourg un nouveau statut de société d'impact sociétal a été créé en 2015* » (Delille, 2015, p.130).

Tout ceci me mène à aborder succinctement l'émergence future d'un nouveau système d'évaluation *ex post* de la performance des entrepreneurs sociaux : les *social impacts bonds* (titres à impact social) et autres titres participatifs⁹⁰. C'est tout simplement l'apparition d'un modèle actionnarial dans lequel « *l'investissement à impact social devient un sujet de premier plan, compte tenu des besoins sociaux à couvrir, de l'évolution des comportements et des contraintes des finances publiques* »⁹¹. Plus précisément, avec une telle mesure, il s'agira d'ouvrir les activités

⁸⁸ Il est important de noter que la notion d'innovation sociale apparaît véritablement dans les versions successives du Manuel d'Oslo (OCDE, 2005 ; OCDE, 1997), ouvrant ainsi la voie institutionnelle à cette notion et facilitant l'imbrication des termes innovation et technologie dans une visée instrumentale. Aujourd'hui, on notera la place importante qu'occupe l'innovation sociale dans la stratégie Europe 2020.

⁸⁹ Social Economy Europe, RIPESS Europe etc.

⁹⁰ Je m'appuie là sur la récente publication de septembre 2014, par le Comité Français sur l'investissement à impact social, du Rapport *Comment et pourquoi favoriser des investissements à impact social ? Innover financièrement pour innover socialement* qui s'inscrit pleinement dans cette perspective.

⁹¹ Lettre de Benoit Hamon, cité en annexe du Rapport, p. 134.

du secteur de l'économie sociale et solidaire à l'investissement par des capitaux privés qui, en retour, bénéficieront d'une capacité d'évaluation de l'accomplissement des objectifs fixés au préalable, afin de poursuivre, ou non, leurs investissements. Et bien que ce sujet puisse en lui-même être l'objet d'une thèse, je me contenterai de souligner que cette tendance confirme, une fois de plus, les dérives gestionnaires et performatives d'un secteur en proie à un fort rabattement institutionnel.

Mais si cette logique actionnariale vient participer une fois de plus à une logique supplétive dans le cadre du financement toujours plus difficile des actions sociales que portent l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale, il faut noter par ailleurs que la puissance publique est aussi en panne de capacité d'action et fait de plus en plus appel à ce secteur pour « moderniser » sa politique.

Modernisation des politiques publiques

Selon Richez-Battesti et *al.* (2012) l'innovation sociale peut être perçue comme un outil de modernisation des politiques publiques. C'est une forme d'innovation qui s'intéresse principalement aux dimensions organisationnelles soulignées précédemment avec Bélanger et Levesque (2014) et plus particulièrement aux évolutions des organisations publiques face aux exigences récentes dans un contexte de ralentissement des dépenses publiques et parfois d'austérité. Cette adaptation des organisations publiques en cohérence avec le New Public Management et les impératifs d'efficacité des services publics, « *l'innovation sociale participe du renouvellement des formes de l'action publique afin de compléter, voire se substituer, à un État de moins en moins producteur direct de services* » (Richez-Battesti, Petrella, et Vallade, 2012, p.17). Cette forme d'innovation sociale devient force de proposition et d'action pour des collectivités locales en panne de politiques sociales adéquates et de financements potentiels. Ainsi, par cette voie, elles se désengagent progressivement de l'action publique au profit d'une action favorisant les collaborations public/privé ou l'intervention des organisations citoyennes. Selon les auteures, ce mouvement a tout d'abord favorisé l'expérimentation sociale pour ensuite identifier et favoriser la diffusion des bonnes pratiques. Il s'agit avant tout de « *capter l'innovativité du secteur privé* » (Lescuyer, 2010) par l'élaboration de partenariats entre collectivités et entrepreneurs sociaux prêts à s'atteler aux tâches mises en lumière par le « philanthrocapitalisme » décrit plus haut par

Jean Louis Laville. L'innovation sociale prend alors la forme d'une action instrumentale car, « *au-delà d'une efficacité de gestion supposée supérieure à celle de l'administration et des professionnels des secteurs d'activités concernés, les gouvernements attribuent à ces entrepreneurs la capacité de rationaliser les services sociaux, publics et caritatifs, et à dégager des gains de productivité comparables à ceux obtenus dans le champ des services marchands* » (Richez-Battesti, Petrella, et Vallade, 2012, p.19). Lorsque l'État abandonne l'action sociale au profit d'une action privée mue par les impératifs de rationalité stratégique et performative. C'est l'extension du modèle capitaliste aux sphères politiques qui s'accroît, favorisant une solidarité faible (Laville 2014), synonyme d'une dépolitisation de l'action économique et sociale au profit de l'idéologie marchande.

Pour conclure, Jean Louis Laville (2014) nous rappelle qu'il est indispensable de redonner une profondeur historique à la question de l'innovation sociale. Ainsi, prenant appui sur le 19^{ème} siècle comme étant celui de l'avènement d'une société moderne profondément marquée par l'idéologie capitaliste, celui-ci nous éclaire sur les affrontements institutionnels qui ont jalonné les deux derniers siècles. Or, si l'affrontement a pris des formes diverses (de l'économie sociale à l'économie solidaire en passant par les mouvements sociaux ou ouvriers) au sein d'une communauté politique en construction, le principe d'innovation sociale, apparu au tournant des années 70, était vu comme un désir de développer des pratiques sociales, des « *façons de faire autrement* » (Cloutier, 2003).

Cependant, j'ai montré que l'innovation sociale est un concept en plein cœur de la tension institutionnelle qui habite nos démocraties. En effet, à l'utopie d'un système d'innovations transformatrices, s'est très vite adossée une acception utilitariste qui deviendra dominante. En droite ligne des développements précédents, j'avance que l'empreinte institutionnelle déposée par l'idéologie de marché contamine ces logiques.

Ainsi, dès les années 80, cette empreinte institutionnelle reposera sur une double vision socio-technique et entrepreneuriale. La première est une acception de l'innovation sociale dite « faible », qui admettra tout d'abord la supériorité du marché comme mécanisme optimal d'allocation des ressources tout en préservant la figure de l'entrepreneur comme moteur de la création de richesse et de croissance. Mais elle palliera aussi, de manière tout à fait isomorphe, aux manquements des politiques publiques et à leurs besoins de renouvellements.

Dans ce cadre étroit et utilitariste, « *la solidarité doit accompagner et faciliter des adaptations nécessaires sous réserve qu'elle n'handicape pas la performance des entreprises* » (Laville 2014, p.70). Elle doit aussi participer à la mise en concurrence sur des marchés publics, ou s'attendre à devoir remplir les conditions de succès fixées par les *social impacts bonds*.

Conclusion

Malgré des éclaircissements succincts⁹², faire le tour des cantines théoriques de l'économie sociale et solidaire, ainsi que de l'innovation sociale, nous aura pris un certain temps que le lecteur friand d'exploration a dû déguster avec délectation. Toutefois, pour les plus gourmands, il reste à aborder la dimension « transformatrice » de ces initiatives, tant ce second chapitre s'est penché uniquement sur les tendances isomorphiques de celles-ci. Mais avant d'aller voir de ce côté-là, je tiens à clarifier nos avancées théoriques.

Si 1789 est un événement sociohistorique fondateur pour la communauté politique moderne, je souligne que celui-ci est aussi le déclencheur de l'avènement d'une idéologie économique, celle du capitalisme, en accélérant l'éclosion des grandes libertés économiques. Un avènement qui a eu pour conséquence d'engendrer de manière successive des vagues de pauvreté, terreaux à l'éclosion de mouvements ouvriers et autogestionnaires.

Le premier d'entre eux prend racine dans les revendications du comte de Saint-Simon et se retrouvera sous les traits d'une économie sociale qui restera, malgré une volonté accrue de moralisation et de justice sociale, « majoritairement fidèle à l'option libérale » (Azam 2003). Entre banalisation et isomorphisme institutionnel cette « extension du champ de l'économie politique classique » (Azam 2003) suivra les trajectoires gestionnaires imposées par l'environnement socio-économique ainsi que politique.

Le second, fils d'un associationnisme ouvrier durement réprimé en 1848, réapparaîtra au cours des années 60-70 sous les traits d'une économie solidaire (Roustang, 2003). Toutefois, bien que ce mouvement possède des gènes autogestionnaires transformateurs (ce que nous verrons dans le chapitre suivant), toute une partie de celui-ci subit aujourd'hui le même sort que l'économie sociale. Entre « béquille » et « tête chercheuse » du capitalisme, Dacheux et Goujon (2015b) soulignent le caractère isomorphe d'un pan entier de l'économie solidaire.

⁹² Prenant en compte que nous n'avons pas abordé la question du tiers secteur.

J'ai mis en évidence, par la suite, la parenté existante entre le mouvement de l'économie sociale et solidaire et celui de l'innovation sociale. Ainsi, j'ai décidé de me pencher sur ce dernier pour comprendre si celui-ci souffre des mêmes maux. En effet, même s'il semble que les « *vagues ou grappes d'émergence de l'économie sociale (et solidaire en France) correspondant à des réactions et à des propositions face aux transformations du capitalisme* » (Bouchard et Levesque, 2014, p.143) facilitent des processus d'innovation sociale ; je viens toutefois de souligner que cette économie sociale et solidaire tend, en partie, à répondre à des logiques marchandes, entrepreneuriales et gestionnaires. Dès lors, on retrouve dans une certaine acception socio-technique les prémisses d'une conception individuelle et gestionnaire de l'innovation sociale. Par ailleurs, Nadine Richez-Battesti et *al.* (2008) souligne la présence de deux formes d'innovations sociales qui me semblent tout à fait isomorphiques. La première est celle de l'entrepreneuriat social qui tend à reproduire la figure de l'entrepreneur schumpétérien. La seconde est la mobilisation des acteurs du secteur afin de renouveler les politiques publiques dans le domaine, entre autres, de l'action sociale.

Entre économie sociale et solidaire banalisée et innovation sociale isomorphe, c'est une conception utilitariste qui émerge d'un certain courant favorisant les liens de solidarité « faibles » (Laville 2014). Je retrouve là la pression institutionnelle que j'ai fait émerger de mon regard à la transformation de l'espace public et de mon analyse de l'idéologie communicationnelle.

Synthèse de la première partie

L'objectif de cette première partie était double. Il s'agissait pour moi de me pencher sur la tendance accrue des acteurs de l'économie sociale et solidaire, ainsi que de l'innovation sociale, à se tourner vers des pratiques de communication marketing et managériale. Dès lors, j'ai procédé par une analyse historique pour montrer que c'est tout d'abord l'espace de concertation de la communauté politique post-révolution qui c'est transformé au profit d'un principe de publicité instrumental. Et par la suite, c'est ce principe qui a été relayé par une première interprétation gestionnaire des théories pionnières de la communication, et qui a favorisé l'émergence d'une idéologie de la communication. C'est donc la puissance institutionnelle, vue comme un ensemble poignant d'habitudes de faire, et d'habitudes de penser, qui confère à l'idéologie de la communication sa capacité à pousser les acteurs de l'économie sociale et solidaire à s'emparer de logiques communicationnelles instrumentales.

Plus précisément, en appréhendant théoriquement la notion d'espace public, j'y ai décelé une transformation profonde. En m'appuyant sur les analyses de Jürgen Habermas et de Richard Sennett j'ai pu montrer que le lieu de constitution de la société démocratique contemporaine a subi une instrumentalisation pour le premier, et une dépolitisation pour le second. Ainsi, je suis convaincu que cette évolution fut le terreau expansionniste d'une transformation de l'activité communicationnelle.

Par conséquent, j'ai pu appréhender l'avènement d'une utopie de la communication dans les travaux des scientifiques américains Shannon et Weaver dont le seul but, au préalable, était de favoriser la transmission d'informations et de limiter le « bruit », ce que Norbert Wiener à agrémenter d'une approche par la rétroaction et suppléer d'une réelle vision utopique qui appellera à lutter contre l'entropie sociale. C'est ainsi, durant la fin des années 40, dans un triple contexte militaire, symbolique et économique favorable que cette effervescence scientifique se déversa dans une véritable idéologie de la communication faisant la part belle à une interprétation gestionnaire des théories pionnières.

Cette première interprétation qui s'appuiera sur l'ensemble des développements précédents pour proposer un ensemble de techniques et d'outils analysés dans la section 2 de du chapitre I sous le nom de marketing et de management. La première est une technique d'ajustement de l'offre et de la demande. La seconde est une technique de gestion des hommes. À visée persuasive et performative, ces deux techniques se nourrissent de la poussée idéologique des années 50 et perdurent aujourd'hui en renforçant constamment ces logiques instrumentales. Des logiques que l'on retrouve ainsi dans les organisations citoyennes de l'économie sociale et solidaire.

En effet, la pression institutionnelle poussera de plus en plus d'organisations de l'économie sociale, comme de l'économie solidaire, à s'emparer des outils cités plus haut. Or, de plus en plus, ces outils d'ingénierie sociale favorisent le glissement institutionnel de ces acteurs, une tendance cependant déjà présente historiquement. Dans une acception philanthropique et banalisante pour l'économie sociale, et dans une dimension réformatrice et supplétive pour l'économie solidaire, je constate que certaines de ces organisations concourent à l'émergence d'un nouvel esprit du capitalisme.

De plus, l'analyse théorique m'a montré que l'économie sociale et solidaire est le « *terreau fertile à l'innovation sociale* » (Bouchard, 2007 ; Lévesque, 2002). Par conséquent, j'ai montré qu'à la dimension isomorphique de la première correspond une version « faible » de la seconde (Laville, 2014). S'exprimant dans une poussée entrepreneuriale visant le renouvellement de l'impérialisme technologique dans l'innovation, cette version fait la part belle à une interprétation sociotechnique des réseaux de diffusion de l'innovation.

Or, l'histoire de l'économie sociale et solidaire et de son lien intrinsèque à l'innovation sociale montre qu'il est tout à fait opportun d'envisager autrement ce mouvement historique. En effet, je souhaite dorénavant montrer que le travail entamé doit se poursuivre pour déceler dans les textes les traces d'autres identités de ce mouvement jusqu'alors dépeint de manière isomorphe. Dès lors, je vais m'attacher à montrer qu'une logique transformatrice est à l'œuvre depuis l'aube du 19^{ème} siècle, et qu'elle perdure aujourd'hui dans certaines formes d'économie sociale, mais aussi d'économie solidaire, sans oublier une innovation sociale favorisant le changement institutionnel.

Par conséquent, ce développement me permettra de reprendre les analyses effectuées concernant les pratiques de communication de ces acteurs. Ainsi, je montrerai qu'il existe d'autres appréhensions de l'investissement de l'espace public visant à repolitiser celui-ci. Enfin, je révélerais la dimension symbolique de l'activité communicationnelle d'un secteur ne répondant plus à une injonction persuasive d'un agir stratégique, mais à un ensemble théorique plus complexe ouvrant les portes délibératives d'un agir communicationnel.

Deuxième partie.

**L'innovation sociale des acteurs de
l'économie sociale et solidaire et le
renouvellement des pratiques de
communication dans l'espace public**

Introduction de la deuxième partie

Dans cette seconde partie de mon argumentation j'aimerais entamer une réflexion dialogique ; une discussion avec les propositions théoriques avancées lors de la première partie et qui faisaient état d'une idéologisation de la communication dont les pratiques instrumentales favorisaient la « *banalisation* » des organisations de l'économie sociale et solidaire ainsi que de l'innovation sociale. Dès lors, je m'attacherai à décrire les dimensions politiques et symboliques de ces deux secteurs, dans l'objectif de proposer un renouvellement des pratiques de communication dans l'espace public, en m'appuyant tout d'abord sur les théories habermassiennes puis en dépassant ces propositions avec les apports de Nancy Fraser et Louis Quéré, entres autres.

Ainsi, dans le chapitre III, je reprendrai les développements laissés en suspens à la suite du chapitre II pour proposer un angle d'analyse différent de l'économie sociale et solidaire (section 1), mais aussi de l'innovation sociale (section 2).

Pour Jean-Louis Laville, l'économie sociale n'est pas une science, à peine un secteur économique constitué d'activités hétérogènes, et ne peut s'enorgueillir d'une portée politique disparue au fil de son histoire. En effet, son analyse est juste, notamment concernant la tendance à « *l'isomorphisme institutionnel* » de l'économie sociale. Cependant, je ne m'accorde pas à son caractère excluant, car je crois aussi, avec Jean François Draperi, que « *la pensée coopérative ou utopiste détourne la violence capitaliste par la mise en œuvre d'une entreprise alternative. Ce n'est donc ni le caractère socialiste, ni le caractère utopique qui spécifie la pensée coopérative, mais plus probablement la démarche qui la fait accéder à son utopie* » (Draperi, 2014b, p.148). Draperi souligne l'apport praxéologique de l'économie sociale (chapitre III – section 1 – partie 1). En effet, le Familistère de Guise que j'ai évoqué dans la première partie, à l'image d'une part importante du secteur coopératif et associatif, est une expérimentation. Plus précisément, c'est une « *démarche qui incite à penser dans un même ensemble le but et les moyens de parvenir à ce but* » (Draperi, 2014b, p.148), un processus de recherche-action permanent qui oblige la science à s'élever au rang de pratiques, sanctionnés par leurs réalisations. Alors malgré leurs tendances à la « *banalisation* » ces expérimentations ont eu, et ont encore, le mérite de faire coïncider le penser et l'agir, même dans une vaine tentative.

Toutefois, si je souhaite donner un crédit praxéologique aux développements de Jean François Draperi, je souhaite par ailleurs suivre l'hypothèse de Jean Louis Laville concernant l'analyse économique. Ainsi, pour le sociologue français il est évident que les sociétés modernes ne sont pas caractérisées par une économie de marché, mais bien plus par des « *arrangements institutionnels complexes entre marché et solidarité* » (Laville, 2014, p.47). Autrement dit, malgré la croyance quasi-unanime de l'avènement unilatéral d'une société centrée sur une économie de marché, il désire montrer que l'affrontement institutionnel entre marché et solidarité a toujours existé (tout du moins depuis le 18^{ème} dans son analyse), et perdure aujourd'hui, favorisant ainsi la construction d'un compromis. Plus précisément, selon lui, le passage à la modernité s'est amplement caractérisé par le passage de liens communautaires à des liens politiques. C'est l'avènement d'une communauté politique ouverte qui se démarque des autres communautés dans le sens « *où aucune origine ne la fonde ou (ne la) justifie tandis qu'elle refuse par principe toute communion finale* » (Tassin, 1992, p.33). Alors, les rapports solidaires se voient transformés et « *il existe au début du XIXe siècle, dans le sillage des révolutions démocratiques une invention de la solidarité moderne comme force d'intégration d'un nouveau genre ; cette solidarité n'est plus arrimé sur les appartenances héritées (celles de la parenté, des lignages et des corps), mais crée de façon réfléchie, voulue par des humains ayant acquis la claire conscience du lien qui les unit* » (Laville, 2014, p.48). Cette nouvelle forme de solidarité est à distinguer clairement des formes de charité chrétienne et des rapports contractuels, nous sommes bien là dans une solidarité élaborée par les individus regroupés en collectifs qui, lors de la première moitié du 21^{ème} siècle, prendra la forme de l'association. C'est ainsi que se développera le mouvement associationniste comme base politique du mouvement de l'économie solidaire (chapitre III – section 1 – partie 2).

Par ailleurs, j'ai montré, au travers des développements des chercheurs du CRISES, que l'économie sociale (et solidaire) est un « *laboratoire d'innovations sociales* » (Bouchard, 2007 ; Lévesque, 2002). Or, si cette économie sociale et solidaire revêt dans certains cas les habits politico-symboliques d'un acteur de la transformation sociale, je souhaiterais considérer l'innovation sociale comme légitimement transformatrice, elle aussi. Alors, je montrerai dans un premier temps que ce concept est né aussi sous une poussée citoyenne territorialisée (chapitre III – section 2 – partie 1). L'essoufflement du couple État/marché a accéléré la régénération des luttes sociales au cours des années 60 et 70. Ajouté à cela, le chômage de masse, la crise identitaire, la remise en cause profonde du modèle capitaliste de

la société de consommation, furent un ensemble de facteurs concourant alors à l'émergence d'une volonté collective au « bien vivre », à l'altermondialisme, l'écologisme ou encore le féminisme, soit une myriade de mouvements sociaux qui ont forgé l'essence même d'un vaste retour à l'organisation citoyenne auto gérée visant la rupture contextualisée. En effet, je soulignerai alors le rôle du territoire comme matrice d'innovation sociale transformatrice au cours de cette partie.

Par ailleurs, c'est une véritablement volonté de changement institutionnel que porte alors cette conception de l'innovation sociale que Jean-Louis Laville nomme « forte », c'est-à-dire une forme profondément transformatrice, cherchant la rupture contextualisée sur un territoire, et issue des organisations citoyennes aspirant aux mieux vivre. Cette dernière tend à souligner les faiblesses du modèle de développement social-étatique « *dont les citoyens n'étaient pas les sujets agissants, mais les administrés, les objets en qualité d'allocataires, de cotisants et de contribuables* » (Gorz, 1988, p.227). Elle vise alors une démocratisation réciproque de la société civile et des pouvoirs publics (Chaniel, 2001), et plus particulièrement un approfondissement de la démocratie qui vise l'avènement d'une solidarité démocratique par l'émancipation politique des citoyens (chapitre III – section 2 – partie 2).

Toutefois, pour Jean Gadrey il faut considérer l'utilité sociale comme centrale dans ce nouveau modèle de développement que pourrait porter l'innovation sociale « forte ». Or, les critères d'évaluation ne peuvent alors plus être marchands, gestionnaires, ou managériaux, car ceux-ci ne peuvent rendre compte du contenu cognitif et relationnel des plus-values engendrées par ces transformations sociales. Autrement dit, les critères d'évaluation et de régulation doivent être repensés à l'aune des volontés portées par ce mouvement. Par conséquent, je montrerai, dans le chapitre IV, qu'il existe un ensemble théorique à mobiliser dans ce cadre-là (section 1), mais qu'il est toutefois nécessaire de le dépasser (section 2) pour répondre aux enjeux contemporains de l'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Pour répondre à ces enjeux, j'ai, pour ma part décidé de reprendre la notion d'espace public (chapitre IV – section 1 – partie 1) comme concept support à l'exploration communicationnelle que je souhaite poursuivre par la suite. Je soulignerai alors l'incontournable réflexion proposée dès les années 60 par le philosophe allemand Jürgen

Habermas qui montrera l'avènement et l'évolution de cet espace public contemporain occidental. Né dans les sphères de la culture littéraire bourgeoise, cet espace de mise en débat des idées s'est ensuite exporté à l'activité politique en général, notamment en s'appuyant sur la faculté des médias à l'alimenter. Or, en reprenant les critiques de Nancy Fraser je montrerai que l'analyse habermassienne occultait un « public subalterne » néanmoins tout à fait indispensable pour l'analyse des mouvements sociaux que je souhaite développer ici même.

Cependant, suite à cet apport critique, j'aimerais reprendre la trajectoire théorique de Jürgen Habermas pour en révéler la substance principale à mon sens que fut la théorie de l'agir communicationnel. Je soulignerai alors l'important renouvellement paradigmatique qu'à permise cette théorie en ouvrant la voie à une conception politique de celle-ci (chapitre IV – section 1 – partie 2). En effet, s'appuyant sur sa théorie de l'espace public le philosophe allemand nous montre que la démocratie contemporaine, dont les « *mondes vécus* » ont été largement colonisés par une logique capitaliste mercantile, doit pouvoir retrouver une dimension politique dans le procès d'objectivation collectif nécessaire au retour de valeurs symboliques partagées. Il s'agit alors de co-construire des représentations solidaires dans une communauté régulée par la délibération visant l'intercompréhension. Plus précisément, à l'agir stratégique issue de la dépolitisation de l'espace public, Habermas opposait un agir communicationnel repolitisant la sphère publique.

Or, bien que ces théories soient éclairantes, je crois avec Louis Quéré qu'elles apparaissent comme centralisées et normatives. Pour être tout à fait clair, je crois que la communication politique, dont Habermas c'est fait le précurseur théorique, doit être alimentée par une analyse praxéologique. Et pour mener à bien cette entreprise théorique, j'ai décidé de reprendre l'analyse de la constitution des « *mondes vécus* » en me penchant sur la question du changement institutionnel, et plus particulièrement celle de la conception phénoménologique de l'institutionnalisation des conduites pour laquelle la communication joue un rôle central (chapitre IV – section 2 – partie 1). En effet, l'ordre social ne repose pas sur l'intégration objective des institutions (habitudes de faire et habitudes de penser) mais sur leur légitimation et leur négociation, laissant place au partage d'un langage commun et d'un ensemble symbolique partagé. Néanmoins, afin d'élaborer cette visée constitutive d'une communauté de communication il est nécessaire de redonner un sens

politique à une approche pourtant largement techno-déterministe et instrumentale de la communication et en cela se tourner vers les mouvements sociaux et une approche actionniste de la communication.

L'enjeu est alors de sortir de la discussion théorique habermassienne pour nous tourner vers la communication ordinaire des actions citoyennes (chapitre IV – section 2 – partie 2). Dès lors, le pari est double, selon moi, car il s'agit tout d'abord de sortir d'un regard consensuel porté à la communication comme horizon de l'intercompréhension et de souligner, au contraire, une acceptation faisant la part belle au désaccord et à la pratique du conflit pour réguler une société démocratique. Ensuite, il s'agit de mettre en relief la prédominance des pratiques comme activité organisante de perspectives partagées afin de proposer un nouveau modèle praxéologique d'étude des communications.

En résumé, je montrerai dans cette partie qu'en renouvelant l'approche du secteur de l'économie sociale pour lui redonner une valeur de praxis instituante tout à fait nécessaire à la transformation incrémentale de la société, et qu'en effectuant un retour historique sur les racines associationnistes et autogestionnaires de l'économie solidaire, il est possible d'ouvrir une nouvelle perspective à l'innovation sociale. Celle-ci, perçue alors par le prisme de la poussée citoyenne émergente des nouveaux mouvements sociaux des années 70 révèle une dimension territorialisée au changement institutionnel. Un changement des habitudes de faire et des habitudes de penser qui est éminemment communicationnel et qui nécessitera le renouvellement de son approche théorique. Néanmoins impossible de faire l'économie d'un retour sur les théories habermassienne de l'espace public et de l'agir communicationnel pour enfin ouvrir à une conception institutionnalisante de la communication politique. Toutefois, je soulignerai la nécessité de renouveler le registre de cette dernière en revisitant l'intercompréhension à l'aune du conflit intégrateur et en repensant le modèle épistémologique de la communication pour un modèle praxéologique.

Chapitre III.

DE LA PRATIQUE A LA TRANSFORMATION : REGARDS HISTORIQUES SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET L'INNOVATION SOCIALE « FORTE »

Introduction

Il n'existe pas une seule et unique économie sociale et solidaire, ce secteur est hétérogène. Ainsi, après avoir montré dans les chapitres précédents la propension de certaines de ces organisations à s'appuyer sur une tendance socioéconomique favorisant les logiques communicationnelles performatives et instrumentales au profit de processus de banalisation et d'isomorphisme, je souhaiterais dorénavant montrer qu'une analyse historique de ce mouvement permettrait de redonner une dimension politique et symbolique au secteur de l'économie sociale et solidaire (section 1).

Par conséquent, je concéderai une dimension germinative à ce mouvement séculaire en lui conférant la valeur de « terreau fertile » à l'innovation sociale transformatrice. Plus précisément, je montrerai qu'une acception citoyenne et territorialisée de l'innovation sociale offre un penchant à la poussée entrepreneuriale et sociotechnique décrite en première partie (section2). Une innovation sociale « forte » qui révèle la solidarité démocratique et le changement institutionnel par l'action des mouvements sociaux.

En résumé, je crois avec Jean Louis Laville que la vision forte de l'innovation sociale plaide pour une économie plurielle et l'émergence d'espace public de proximité, pendant que la vision faible reste centrée sur la variété des capitalismes « *au regard de leurs propensions à innover* » (Laville, 2014, p.71).

Section 1. L'économie sociale et solidaire est avant tout un acteur symbolique et politique

La transformation sociale est indéniablement un processus incrémental qui nécessite un ensemble de facteurs sociaux concomitants pour engager le changement des habitudes, des institutions sociales, des représentations collectives, des modèles, etc. L'action citoyenne autogérée reflète, à mes yeux, une dynamique qui a pour finalité la constitution d'un socle symbolique partagé et institué au travers de l'action collective. C'est ce que je nomme la « *praxis instituante* » de l'économie sociale (partie 1).

Néanmoins, l'action collective n'est pas toujours mue par des volontés de transformation, car celle-ci nécessite une implication politique forte, c'est-à-dire une action délibérément en rupture avec les pratiques habituelles. Une tendance que l'on retrouve dans l'associationnisme historique et aujourd'hui dans l'économie solidaire (partie 2)

3.1.1. L'économie sociale repose sur une action collective instituante

Si j'ai montré au cœur du second chapitre que l'économie sociale n'a jamais réellement remis en cause le principe économique de marché et qu'elle a eu tendance à se banaliser malgré son intention de « moraliser » le capitalisme, j'aimerais dorénavant montrer qu'il existe toutefois une dimension transformatrice au cœur de ce secteur.

Pour être plus précis, je vais dorénavant m'appuyer sur le concept de *praxis instituante* pour montrer qu'il existe, au sein des organisations collectives de l'économie sociale, une faculté à alimenter le changement des pratiques.

3.1.1.1 La « *praxis instituante* » de l'économie sociale

Pour Bruno Frère, reprenant les thèses de Pierre Joseph Proudhon, le nouvel esprit solidaire se retrouverait aujourd'hui dans la multitude d'actions citoyennes contextualisées visant un agir « *ici et maintenant* » (Frère, 2006, p.122). Autrement dit, le chercheur belge propose de se pencher sur la capacité à l'action des acteurs de la sphère civile dans un

premier temps, mais aussi sur la fonction instituante de cet impératif opérationnel, soit l'émergence d'un certain nombre de règles, normes et habitudes qui surgissent de ces nouvelles formes d'actions sociales. C'est ce que j'appellerai, avec Pierre Dardot et Christian Laval, la « praxis instituante » (Dardot et Laval 2014).

Quand aujourd'hui les chercheurs parlent d'institution, dans le sens le plus général du mot, ils désignent par là des structures organisées qui maintiennent un état social. Ce sens large ne diffère de son étymologie que sur un point, cependant capital, celui-ci est statique, alors qu'à l'origine institution avait un sens dynamique. En réalité, ce terme désignait le processus même de mise en place et d'organisation de ces structures arrivant à un état social. Plus précisément, le mot vient du verbe latin *instituo*, *instituere*, soit la contraction de *in statuo* : « placer dans », « installer ». Il renvoie donc à un mouvement, qui précède une situation, mais non à celle-ci. Toutefois, dans les multiples usages du mot, deux significations apparaissent au cours de l'histoire. La première signifie « établir », et renvoie à l'idée qu'une action doit s'arrêter. La seconde signifie « préparer » qui, au contraire, marque le point de départ de cette action, mais toujours dans un but, et servant une finalité. Toute l'ambiguïté du mot institution part de ce que, finalement, il désigne aussi « *ce point fixe qui justifie un développement, une action continue, fondatrice dont il est le but* » (Guéry 2003, p.9). Par conséquent, c'est ce point fixe, cet arrêt, qui fournit une image lisible ; une image qui permet de désigner le phénomène, ou le processus dans son ensemble qui, s'y trouvant figuré, se perçoit au moment où il s'achève et se fige. Il en résulte ce caractère double que prend très vite le mot institution. Par le fait, il renvoie à une dynamique, à une action continue, ou à la mise en œuvre d'une idée, pour lui donner une forme finale fixe, figée, statique, laquelle prend également le nom d'institution. Aujourd'hui, une institution serait avant tout considérée comme cet arrêt de ce qui est, pourtant elle avant tout une histoire qui mérite d'être décrite dans le temps. Par conséquent, nous utilisons, à tort, le mot redondant « d'institutionnalisation⁹³ » pour signifier ce qu'institution signifie initialement (Guéry, 2003).

⁹³ Pour Thomas Hobbes, le pouvoir, la souveraineté, la Cité, la République, le gouvernement, l'État etc., toutes ces réalités politiques peuvent être de l'ordre de l'institution. Très certainement l'ont-elles été dans l'histoire. Il donne toujours au mot un sens dynamique, celui d'acte d'instituer ou de processus instituant, sens qui s'est tellement perdu aujourd'hui que nous avons inventé l'inutile mot d'institutionnalisation, qui veut dire la même chose qu'institution dans son sens originnaire (Guéry, 2003, p.14).

⁹³ C'est grâce au maintien de distinctions nettes entre normes et pratiques, croyances et principes, moeurs et coutumes, usages et conventions, obligations et affects, etc., qu'a pu émerger une catégorie de pensée aussi

Selon l'étymologie latine, le verbe *instituere* peut signifier l'acte d'établir ou de fixer un état de choses, l'acte de faire ou d'entreprendre, aussi bien que l'activité de dresser ou d'éduquer⁹⁴. Ainsi, pour Dardot et Laval la question première ne serait pas : qu'est-ce qu'une institution ? Mais plutôt : qu'est-ce que l'institution en tant qu'acte d'instituer ? Dès lors, c'est ce sens actif qui sera longtemps retenu par la langue française pour parler de l'établissement d'une norme d'action, la mise en place d'un pouvoir légitime, la délégation d'un titre ou d'un pouvoir. Or, « avec le passage du verbe au substantif, c'est le résultat de l'acte plutôt que l'acte lui-même qui a fini par retenir toute l'attention : ce qui est alors signifié, c'est le système de règles qui régit une collectivité plutôt que l'acte même de légiférer, le groupement social dont la cohésion est assurée par un pouvoir de contrainte plutôt que l'acte de transmettre ou de conférer ce pouvoir, l'établissement d'instruction plutôt que l'activité d'instruire » (Dardot et Laval, 2014, p.407). Ainsi, il a été décidé de répondre à cette problématique sémantique en désignant par le substantif « *institutionnalisation* », la dimension d'acte que porte explicitement le verbe « *instituer* »⁹⁵. Toujours est-il que Dardot et Laval soulignent que cette définition ne lève pas toutes les ambiguïtés, car derrière l'institutionnalisation peut se cacher l'acte d'officialiser quelque chose qui existe déjà sans être reconnu⁹⁶, laissant apparaître une reconnaissance après coup qui « *contraste fortement avec celle d'une activité créatrice qui produirait quelque chose de nouveau* »⁹⁷ » (Dardot et Laval, 2014, p.407).

En ce sens, pour Marcel Mauss et Paul Fauconnet, le mot « *institution* » est le plus approprié pour désigner toutes les manières d'agir et de penser que l'individu trouve préétablies et dont la transmission se fait le plus généralement par voie de l'éducation (Mauss et Fauconnet, 1901). Pour Dardot et Laval la définition proposée par ces deux auteurs, définit l'objet de la sociologie qui consisterait alors en un « *ensemble d'habitudes*

importante que la catégorie économique, à partir de la philosophie morale des Lumières. L'importance relative donnée aux habitudes et aux choix sociaux qui déterminent les relations sociales sur la base de l'intérêt individuel permet de dégager une pensée qui prend, au fur et à mesure de son élaboration, le nom d'économie (Guéry, 2003, p.15). Ainsi, bien plus qu'une disjonction entre économique et politique, c'est aussi une scission entre symbolique et économique qu'a générée la rationalité instrumentale.

⁹⁴ Encyclopédie philosophique universelle, vol.II.

⁹⁵ Pour Chaïm Perelman (Droit, morale, philosophie, Paris, 1968) c'est ainsi l'acte de créer par la loi de nouvelles institutions.

⁹⁶ Pour Auguste Comte, par exemple, la société est un ensemble de formes ou d'habitudes collectives qui préexistent à l'individu et modèlent sa façon d'agir, de sentir, de penser.

⁹⁷ Pour Émile Durkheim (2005) on peut appeler institution toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité ; la sociologie peut alors être définie : la science des institutions, de leur genèse et de leur fonctionnement.

collectives, c'est-à-dire de manières d'agir ou de penser, consacrées par la tradition et que la société impose aux individus » (Dardot et Laval 2014, p.408). Cependant, pour Marcel Mauss, dans un texte paru près de 70 ans après sa posture précédente aux côtés de Paul Fauconnet, l'institution n'est plus immuable mais dynamique, toujours conçue comme l'évolution d'institutions préexistantes. Pour l'affirmer autrement, les changements institutionnels *« sont toujours, à des degrés divers, des modifications d'institutions existantes »* (Mauss, 1971, p.17). Ainsi, la transformation de la société s'effectuerait par la voie de *« l'opinion »*, soit une représentation collective⁹⁸ à la migration incrémentale.

Pour Dardot et Laval tout s'éclaire, car finalement *« les représentations sont des médiations nécessaires, des conditions et des facteurs du changement. Elles symbolisent des états matériels, des morphologies, des institutions. En se transformant, en se confrontant, en s'altérant, ces représentations permettent à leurs tours de modifier états et institutions. [...] on va ainsi de l'institué donné à l'institué modifié par la médiation des représentations, mais sans jamais sortir finalement de l'institué, puisque les représentations qui sont à l'origine de la modification de l'institué sont elles-mêmes l'expression d'un institué »* (Dardot et Laval, 2014, p.410). Pour résumer, ce sont un ensemble de représentations sociales dynamiques (l'institution) qui fabriquent l'institué, soit une représentation partagée qui crée un ensemble de normes et de règles communes aux acteurs sociaux.

Or, pour Thorstein Veblen, institutionnaliste américain, l'institution contemporaine est avant tout économique. Celle-ci est alors chargée d'un ensemble d'habitudes de faire et d'habitudes de penser dont les représentations collectives partagées sont essentiellement fondées sur une vision construite de l'économie, celle d'une économie avant tout marchande (Polanyi, 1983 ; Veblen, 1970).

Dès lors, Dardot et Laval (2014), dans un long plaidoyer pour l'institution d'une pensée des « communs », se proposent de donner à l'économie sociale et solidaire une place centrale comme ensemble de « praxis instituante » visant la transformation de cette représentation collective de l'économie. À partir d'une analyse des traces du passé et des échecs de la pensée socialiste, ces derniers proposent de se tourner vers l'économie sociale

⁹⁸ Pour Marcel Mauss, le *« fond intime de la vie sociale est un ensemble de représentations »* (Mauss 1971, p.26).

et solidaire pour y voir un renouveau du « commun des ouvriers » sous des formes et des modalités différentes. Cependant, tout comme j'ai pu le montrer dans la première partie de ce travail, « *aujourd'hui, les choses se présentent de façon très différente. L'économie sociale et solidaire est bien souvent réduite à un « tiers secteur » obligé de rendre des comptes sur son « utilité sociale », plutôt qu'elle n'est regardée comme une préparation à la gestion démocratique de la propriété sociale* » (Dardot et Laval, 2014, p.401). Une distorsion idéologique directement imputable à cette dissolution de l'affaire publique dans la gestion de la production imposant de fait une stricte séparation entre politique et économique. Voilà pourquoi pour Dardot et Laval « *les formes d'association, de coopération, de mutualité, etc., ne doivent pas être comprises comme des outils de gestion économique et de régulation sociale, mais comme des institutions entièrement politiques* » (Dardot et Laval 2014, p.402). Enfin, pour le philosophe et le sociologue français, il est important de souligner que « *la praxis politique à vocation à s'affirmer dans le champ même de l'économie et qu'elle doit y être ordonnée aux mêmes principes et viser également la création d'institutions d'autogouvernement. La question est alors de savoir par quelle pratique une telle création institutionnelle peut, sinon voir directement le jour, du moins être préparée dans les conditions qui sont celles des luttes sociales aujourd'hui* » (Dardot et Laval, 2014, p.403). En conséquence, avec ces auteurs, entre autres, je me penche sur la question de la praxis instituante.

Pour ces derniers, traiter de la question de l'institution c'est interroger celle du droit. Il s'agit de poser la question de la production du droit commun dans les termes du « *droit coutumier* », car « *ce n'est pas que la coutume ne puisse produire du droit, c'est que cette production est fondamentalement de l'ordre de la transmission inconsciente de règles très anciennes* » (Dardot et Laval 2014, P.405). Autrement dit, la question centrale de ce chapitre est « *celle de savoir par quelle pratique on peut inventer des règles de droit susceptibles de devenir à la longue des coutumes* » (Dardot et Laval 2014, p.405). Ainsi, les auteurs ne cherchent pas les clefs de définition des coutumes, c'est-à-dire des manières de faire et d'agir, car personne ne peut décider de la mise en place de celles-ci. En revanche, « *si personne, individu ou collectif, ne peut fonder une coutume, des hommes peuvent produire par leurs pratiques collectives des règles de droit, non seulement indépendamment des lois existantes mais au besoin contre elles. Ils ne peuvent décider par avance de la transformation de cette pratique en coutume, mais ils peuvent du moins agir de manière à réactiver en permanence le pouvoir qui a présidé à la mise en place de ces règles, ce qui est sans doute le meilleur moyen d'en « faire » à la longue des coutumes* » (Dardot et Laval, 2014, p.406). Ce que nous disent de manière tout à fait éclairante ces deux auteurs c'est que s'il est impossible de décréter une coutume, on peut néanmoins

décider de la coproduire au travers de règles collectives délibérées puis pratiquées, révélant à l'institution une dimension tout à fait praxéologique.

En s'appuyant sur les travaux de Sartre (1960), Dardot et Laval tentent de distinguer « *praxis* » et « *choses* » comme élan de constitution et finalité de l'institution tout en détachant ces concepts de la distinction entre instituant et institué. Pour le dire clairement, reprenons leurs mots lorsqu'ils nous disent que « *c'est la réalité du résultat, donc celle de l'institué lui-même, qu'il nous faut donc parvenir à comprendre comment la praxis humaine peut elle-même acquérir dans certaines conditions cette inertie de « chose » pour devenir institution, en se différenciant par là des formes de pratiques qui sont encore dépourvues de cette choséité et dont pourtant, en un certain sens, l'institution provient* » (Dardot et Laval 2014, p.412). Enfin, pour Sartre c'est dans l'organisation ou dans le « *groupe en fusion* » que se concentre la praxis instituante.

Pour Hardt et Negri (2004 ; 2012), il s'agit de repenser le rapport entre insurrection et institution car « *d'un côté, l'insurrection doit combattre les institutions étatiques établies et viser leur destruction, mais, de l'autre, elle a besoin d'institutions « alternatives », faute de quoi elle ne saurait subir avec succès l'épreuve de la durée* » (Dardot and Laval, 2014, p.416). Il est donc nécessaire de faire une claire distinction entre ces deux institutions, celle de la conformité et celle de l'insurrection), la seconde étant un ensemble d'institutions d'un nouveau genre venant bousculer la première. Dans *Commonwealth* (Hardt et Negri, 2012) les auteurs proposent de définir ainsi l'institution à partir de trois éléments : tout d'abord, une forme d'institution élaborée sur des bases conflictuelles « *au sens où elle renforce et étend la force de rupture propre à toute révolte et à toute insurrection en la prenant en charge à l'intérieur d'elle-même - c'est l'institution comme conflictualité assumée* ». Ensuite, l'institution comme consolidation qui fige « *les nouvelles formes de vie surgies au cours de l'insurrection en en faisant des habitudes et des pratiques collectives - c'est l'institution saisie comme processus d'institutionnalisation en acte* ». Enfin, l'institution comme reformulation constante qui est « *ouverte à sa propre transformation permanente par les singularités qui la composent - c'est l'institution comme processus permanent d'auto transformation, à l'encontre de tout figement dans l'institué* » (Hardt et Negri, 2012, p.462-463). Toutefois, à ce stade, la question que je me pose, si l'institution est mouvante, participe-t-elle à la constitution ?

Pour y répondre, je me retourne à nouveau vers Dardot et Laval qui, après avoir fait une digression démontrant qu'au contraire du pouvoir instituant de type sociologique,

le pouvoir constituant et éminemment politique, veulent questionner cette dichotomie en s'appuyant sur les travaux de Castoriadis (1975). Celui-ci, tout en admettant que l'étude du social doit faire une place importante à celle de l'institution, souhaite cependant se détacher de l'approche déterministe de Durkheim et « *contre la réduction sociologique de l'institution à l'institué, il fait valoir la primauté de l'instituant sur l'institué : le second ne fait jamais que résulter de l'exercice du pouvoir instituant comme pouvoir de création* » (Dardot et Laval, 2014, p.421). Pour le dire autrement, Castoriadis émet le postulat qu'il existe un « faire historique » soit une capacité pour l'homme de « créer son propre monde social » sans pour autant s'attacher à un ensemble d'institutions préexistantes. Ainsi, « *l'institution ne doit plus être regardée avant tout, principalement, comme de l'institué, lequel sera à son tour subverti par du radicalement nouveau. Le moment instituant témoigne d'une capacité humaine spécifique qui consiste à créer à partir de rien une signification entièrement originale. En cela, la représentation n'est pas « image de », elle est forme radicalement nouvelle, qui relève de ce que Castoriadis appelle « l'imaginaire »* » (Dardot et Laval, p.421-422). Cette notion prend appui sur le concept de « *signification imaginaire sociale* » qui va à l'encontre de toute conception fonctionnaliste réduisant l'institution sociale à une satisfaction des besoins. Non, pour Castoriadis il s'agit de « *mettre au jour la dimension propre du symbolique dont relève non seulement le langage, mais plus largement tout système de signification. Toute symbolisation procède de l'imaginaire en ce qu'elle présuppose la capacité de « voir dans une chose de qu'elle n'est pas » ou de « la voir autre qu'elle n'est »* » (Castoriadis, 2007). Tel qui le conçoit, « l'imaginaire » à deux dimensions, celles de l'institué et de l'instituant. Tandis que la première renvoie aux significations et institutions déjà établies, la seconde désigne la source même à partir de laquelle de nouvelles significations et institutions émergent au cours de l'histoire. Ce qui caractérise le social historique humain, c'est précisément cette activité de l'imaginaire instituant : « *la société est œuvre de l'imaginaire instituant* » (Castoriadis, 1990, p.139).

Par « *imaginaire* » il faut entendre ici non pas tant la capacité de se représenter quelque chose d'absent qui a déjà été donné dans la perception (ce qui relève de l'imagination « *reproductrice* »), mais cette capacité autrement radicale de « *faire surgir comme image quelque chose qui n'est pas et n'a pas été* », ou encore cette « *faculté origininaire de poser ou de se donner, sous le mode de la représentation, une chose et une relation qui ne sont pas (qui ne sont pas données*

dans la perception ou ne l'ont jamais été)⁹⁹ » (Tomès, 2007, p.49). Cette valorisation théorique de l'imaginaire n'est pas indépendante, je pense, de l'idée révolutionnaire qui anime Castoriadis. Car s'il est vrai que « *la société instituée est toujours travaillée par la société instituant* » et que « *sous l'imaginaire social établi coule toujours l'imaginaire radical* » (Castoriadis 1990, p.147), il n'est pas moins vrai que la société s'est le plus souvent employée à dénier et à recouvrir sa propre dimension instituant. Aussi, le projet radical d'émancipation ne peut-il s'assigner d'autre but que celui d'une société consciemment auto-instituant. Ce qui n'est qu'un autre nom de la démocratie. On comprend mieux pourquoi « *une position révolutionnaire en politique requiert de partir d'une définition du social qui accorde la primauté à la rupture et à l'émergence d'une signification entièrement inédite dans l'histoire* » (Dardot et Laval 2014, p.422-423).

Les lectures de Cornelius Castoriadis proposées par Pierre Dardot et Christian Laval (2014), mais aussi par Vincent Descombes (2013), recourent largement mon analyse des textes de ce penseur de la démocratie. Je suis tout à fait d'accord pour affirmer, avec lui, que le pouvoir instituant est plus puissant que le pouvoir constituant (celui de faire les lois). En effet, « *si l'on comprend bien Castoriadis, le véritable pouvoir créateur n'est pas le « pouvoir législatif », compris comme pouvoir de faire les lois, qui n'est jamais qu'un pouvoir constitué parmi d'autres, ni même le « pouvoir constituant », qui confère au pouvoir législatif et au pouvoir exécutif leur place respective dans la constitution, mais le pouvoir d'instituer des significations imaginaires en tant que, « participable par tous », il est l'œuvre collective de tous* » (Dardot et Laval, 2014, p.425). Dès lors, se pose la question du passage de l'individu au groupe pour que l'institution se fasse. Autrement dit, c'est dans l'imagination radicale de la psyché que se trouve « *la source de la contribution de l'individu à la création social-historique* » (Castoriadis 1990, p.187), puisque c'est d'elle que monte la « sève psychique » qui nourrit constamment cette création. C'est donc l'individu et sa capacité à imaginer qui est au commencement de l'instituant. Bien que « *la source ultime de la créativité historique est l'imaginaire radical de la collectivité anonyme* » (Castoriadis 1990, p.187). C'est ainsi que Dardot et Laval (2014) en arrive à postuler qu'il est nécessaire de « *conférer à la praxis collective la première place en lui reconnaissant une dimension symbolique essentielle* » (Dardot et Laval, 2014, p.428). Autrement dit, c'est dans la praxis collective que l'institution émerge en s'appuyant sur des valeurs symboliques partagées par les membres du groupe comme imaginaire radical commun. Ainsi comprise, « *la praxis serait comme le*

⁹⁹ Arnaud Tomès souligne ici la distinction que fait Castoriadis entre imagination « première ou radicale », de l'imagination seconde, qui est « reproductrice ou combinatoire ».

moyen terme par lequel l'imagination radical des individus pourrait agir sur les significations instituées de l'imaginaire social» (Dardot et Laval 2014, p.428). Et les deux auteurs de ponctuer que c'est seulement par cette praxis que pourrait prendre corps un projet de transformation dont la formule serait : « où Personne n'était, Nous devons devenir » (Castoriadis 1990a, p.80).

Malgré tout, je voudrais souligner la difficulté certaine qui apparaît aux vues de ce développement. En effet, il semble difficile de penser la praxis sociale car d'un côté, on l'a vu, « la création sociale-historique est œuvre collective et anonyme, échappant au contrôle de la conscience et de la volonté » (Castoriadis 1990a, p.90), d'un autre côté, la praxis est l'activité qui vise l'autonomie, c'est-à-dire « l'activité qui vise les autres comme sujets (potentiellement autonomes) et veut contribuer à ce qu'ils accèdent à leur autonomie » (Castoriadis, 1990a, p.90). Or, cette activité prend une dimension éminemment politique et vise ainsi la transformation des institutions soit une activité poursuivant consciemment des objectifs. Cependant, si « la création de nouvelles significations échappe à l'activité consciente » (Dardot and Laval 2014, p.428), je me demande comment une praxis collective consciente pourrait contribuer à l'émergence de nouvelles significations sociales ?

Avant d'aller plus loin, je souhaite souligner que pour Castoriadis, il y a une distinction à faire entre création et institution pour bien comprendre la praxis. En effet, pour l'auteur « la dénomination de praxis devrait exclusivement s'appliquer à cette activité ordonnée à la fin de l'autonomie, et non à toute activité humaine indépendamment de sa fin » (Dardot et Laval, 2014, p.429). Autrement dit, la praxis serait chargée d'une forte valeur positive a contrario de la création qui semble axiologiquement neutre. Cependant, « le social est institution ou création, et le fait que celle-ci soit reconnue ou déniée n'y change absolument rien. En revanche la politique est fondamentalement praxis et se détruirait à ne pas l'être » (Dardot et Laval, 2014, p.429). En résumé, la praxis instituante est un acte fondamentalement politique, car il vise l'émancipation collective¹⁰⁰. Il en va ainsi d'une distinction claire entre d'un côté, « une activité du collectif anonyme qui ne poursuit aucune fin parce qu'elle échappe à la prise directe de la conscience, mais qui crée les significations imaginaires (l'institution) ; de l'autre, une activité consciente qui vise et présuppose l'autonomie, mais qui ne peut décider par elle-même de la destruction des anciennes

¹⁰⁰ Cornelius Castoriadis se détache de la vision aristotélicienne de la praxis en la séparant du concept de poïésis. En effet, pour lui « poïésis » prend le sens de création alors que « praxis » prend quant à lui le sens de visée d'autonomie.

significations imaginaires et de leur remplacement par de nouvelles (la praxis). La première activité est, on l'a vu, moralement neutre, la seconde est au contraire émancipatrice par nature » (Dardot et Laval, 2014, p.435). Ainsi, la praxis comme institution consciente, ou praxis instituante, présuppose des conditions préalables pour fournir un matériau tangible (l'histoire sociale) à transformer.

La visée transformatrice de l'action sociale (collective) instituante se fait toujours à partir d'un soubassement hérité constituant l'ensemble institué. Cette conception de la praxis développée ici et ainsi vue comme « *activité autotransformatrice conditionnée* » qui, selon Dardot et Laval, « *n'est pas pour autant une « création à partir de rien » ou une « création absolue »*. Si les hommes « *font* » leur histoire, c'est toujours dans des circonstances et conditions qu'ils n'ont pas choisies, qu'ils « *trouvent déjà là* » parce qu'elles sont héritées des générations précédentes. Selon ce premier côté, le « *faire* » des hommes est toujours conditionné par les résultats de l'activité de ceux qui les ont précédés » (Dardot et Laval 2014, p.436).

À ce point précis de mon développement, il convient de rappeler que j'ai proposé en première partie de ce travail une approche socio-historique qui m'a permis de fonder ce « *déjà là* » que les auteurs nomment « *ensemble institué* ». En me concentrant sur une approche communicationnelle et socio-économique, j'ai montré que c'est une conception marchande de l'économie politique qui a participé à l'institution d'une conception instrumentale de la communication. Par là même, c'est une conception instrumentale et idéologique de la communication qui favorise les processus isomorphiques des organisations de l'économie sociale et solidaire « *terreau fertile* » d'une innovation sociale instrumentale.

Dès lors, ce que j'ai nommé idéologie communicationnelle est un ensemble institutionnel qui constitue aujourd'hui un ensemble de conditions données sur lequel les hommes agissent et ne restent pas passifs. Je veux dire par là qu'en agissant sur les conditions préexistantes les hommes tentent de poser de « nouvelles conditions ». Ceux-ci « *bouleversent ainsi l'ancien état de choses et font exister ce qui n'a aucun précédent dans l'histoire* » (Dardot et Laval, 2014, p.437). Toutefois, cette distorsion « *qui peut assurément avoir pour effet d'entraver le cours de l'action en train de s'accomplir, ne peut annuler le fait que quelque chose de nouveau soit advenu de cette action* » (Dardot et Laval, 2014, p.437). Alors, ce que met en lumière cette analyse de la conduite des hommes à l'heure des révolutions, c'est la dimension dialogique

de leurs actions. Pour le dire autrement, premièrement, « elle est toujours conditionnée par du donné », c'est-à-dire qu'elle n'est jamais « activité pure » de création. Deuxièmement, « malgré ce tribut payé à ce dont elle hérite, elle n'est jamais simple « reprise du donné » et se révèle capable de faire surgir du nouveau, n'en déplaise au matérialisme passif, qui fait des hommes un simple produit des circonstances » (Dardot et Laval 2014, p.438). Or, ce surgissement du « nouveau » ne l'est pas uniquement dans les conditions matérielles de l'existence des hommes, mais avant tout dans leurs manières de penser le monde et de se constituer un ensemble de représentations. Ainsi, « l'histoire en marche ne nous montre pas des « auteurs » dirigeant leur action à partir d'un « projet », elle nous fait voir des acteurs se produisant comme sujets dans et par leur action, ce qui est tout différent » (Dardot et Laval, 2014, p.438). Il y a donc « auto altération » des hommes et des circonstances ce qui définit la praxis comme « autoproduction de son sujet par auto-altération de l'acteur dans le cours même de l'action » (Dardot et Laval, 2014, p.438).

Un ensemble de considération qui me permet de souligner l'importance de se pencher sur la praxis instituante comme œuvre sociale de transformation des institutions. En outre, elle me permet, avec Dardot et Laval, de porter à nue les tendances conservatrices de l'acteur, car « l'auto-altération de l'acteur altérant les circonstances extérieures, n'étant pas en elle-même libératrice, peut parfaitement produire des sujets « aliénés » » (Dardot et Laval, 2014, p.439). Ce qui me permet de souligner la nécessité de montrer en quoi une praxis peut être émancipatrice. Or, « aucune praxis ne peut s'épargner d'avoir à lutter pour surmonter l'inertie propre aux conditions héritées du passé, aucune ne peut s'imaginer créer l'absolument nouveau « à partir de rien », tout simplement parce que, comme nous l'avons dit, la création de « l'absolument nouveau » n'est jamais une « création absolue » (Dardot et Laval, 2014, p.440). C'est ainsi que la dimension historique donnée à ce travail prend toute sa valeur en tant que révélateur de deux éléments indépassables. Tout d'abord, la part de l'existant déjà institué qui, de fait, formera le terreau à la praxis instituante. Par ailleurs, la dimension isomorphique de cet institué qui fait qu'une « reconnaissance du lien historique est indépassable, car le « préexistant est réellement conditionnant » (Dardot et Laval 2014, p.440).

Pour Dardot et Laval, la praxis instituante est donc « tout à la fois l'activité qui établit un nouveau système de règles et l'activité qui cherche à relancer en permanence cet établissement de manière à éviter l'enlisement de l'instituant dans l'institué. Elle est par conséquent la praxis qui anticipe consciemment dès le début la nécessité d'avoir à modifier et à réinventer l'institué qu'elle n'a posé que pour mieux le faire

vivre dans la durée. [...] Plus exactement, elle est autoproduction d'un sujet collectif dans et par la coproduction continuée de règles de droit » (Dardot et Laval 2014, p.445). Par ailleurs, pour les auteurs l'institutionnalisation « désigne ici non pas la création de nouvelles institutions par la loi-comme chez Perelman-, moins encore l'officialisation de ce qui existait déjà sans être encore reconnu, mais très précisément la réinvention permanente de l'institution par laquelle le groupe qui l'a créée peut contrecarrer son inertie. » (Dardot et Laval 2014, p.446).

Si j'ai montré dans la première partie que l'institué avait une véritable prégnance au rabatement institutionnel, je souhaiterais conclure cette première sous-partie du chapitre III en prenant dorénavant la voie d'une construction historique toute différente, conférant au mouvement de l'économie sociale et solidaire (ainsi que celui de l'innovation sociale), une véritable dimension de « praxis instituante » réinventant l'ensemble des règles et des normes, notamment en matière économique, politique et symbolique. Or, je crois que l'un des exemples le plus emblématique de cette fonction dans l'économie sociale fût le travail effectué par Jean Baptiste Godin en Picardie.

3.1.1.2 L'exemple du familistère de Guise

Bien que j'ai montré la forte tendance à la banalisation qu'a connu, et que connais toujours, le secteur de l'économie sociale, ce nouvel éclairage qu'offre la praxis instituante ouvre la voie à un nouveau regard.

Je voudrais alors suivre l'analyse de Jean François Draperi concernant une économie sociale qui se détacherait d'une praxis politique imprégnée de brutalité. Plus précisément, celui-ci souligne qu'à la démarche révolutionnaire marxiste, qu'il juge comme étant une démarche politique violente¹⁰¹, s'opposerait une forme d'organisation plus efficiente, celle de l'économie sociale. Ainsi, « le refus de la violence constitue une révolution dans le sens où il permet de sortir d'un cycle ancien » (Draperi, 2014b, p.148). Une dynamique mêlant théorie et pratique dans un ordre non-violent de transformation politique démocratique me semble alors proposer une démarche intéressante, plaçant le changement institutionnel au cœur d'une recherche praxéologique inclusive. Dès lors, j'aimerais succinctement révéler la

¹⁰¹ Une opposition stérile entre patronat et prolétariat sur la base d'un conflit positionnant le capital et le travail au centre de l'analyse doit être dépassé selon Draperi.

valeur de praxis instituante des initiatives d'économie sociale qui, dès le début du 19^{ème} siècle, ont tenté de sortir de l'Eden postrévolutionnaire pour concrètement mettre en œuvre l'utopie socialiste.

Le fouriérisme ou les racines d'une économie sociale instituante

Affublé du titre du plus célèbre des utopistes sociaux, Charles Fourier sera néanmoins celui qui montrera la voie à ce socialisme praxéologique. Celui-ci se détache déjà du ton moraliste de Saint Simon en affirmant qu'associer les Hommes c'est avant tout associer les passions et rendre le travail attrayant et satisfaisant. Pour accomplir cette tâche, Fourier préconise deux choses. Tout d'abord, de briser le rapport salarial en rétribuant le travailleur par dividende. Ensuite, que le travail soit varié et réalisé par ce qu'il nomme des « séries passionnées » soit des groupes d'amis spontanément réunis, et ainsi « *que la division du travail soit portée au suprême degré, afin d'affecter chaque sexe et chaque âge aux fonctions qui lui sont convenables* » (Drapéri, 2014b, p.72). Enfin, dans une acception hygiéniste très en vogue au début du 19^{ème}, il considère qu'il est primordial que les lieux de travail soient saints et propres. Ainsi, bien que je pourrais d'ores et déjà incriminer Fourier de ne pas remettre en cause la division du travail et l'ombre paternaliste qui plane derrière ces prétentions d'organisation « passionnées », je crois que cette posture entacherait l'apport pourtant fondamental de sa réflexion politique lorsqu'il affirme que « *la série a besoin d'autant de discords que d'accords : il faut l'intriguer par une foule de prétentions contradictoires d'où naissent les liens cabalistiques et les ressorts d'émulation ; sans contrastes, on ne parviendrait pas à créer des ligues et l'enthousiasme* » (Fourier, 1966, p.155). Comme l'a très bien analysé Jean François Draperi, « *dans ce mode d'organisation, toutes les passions se résolvent s'équilibrent. La passion de la cupidité par exemple, qui ferait qu'un homme veuille ramener tout à son intérêt propre est limitée par l'ordre sociétaire* » (Drapéri, 2014b, p.74). Comment ? Tout simplement car les séries dont nous parle Charles Fourier remplissent trois conditions. La première repose sur la passion cabaliste, c'est-à-dire le conflit (ni sympathie, ni antipathie) et l'émulation entre les groupes contigus. Par ailleurs, il s'agit de ménager de courtes séances de travail, une passion dite « papillonne » comme « *manie de voltiger de plaisir en plaisir* » (Drapéri, 2014b, p.74). Enfin, une passion parcellaire, ou composite, qui permettrait d'exceller dans une fonction. Alors, pour que s'affirme un tel modèle il est nécessaire que chacun des individus donne libre cours à l'ensemble de ses passions en étant membre de 30, 40 ou 50 séries passionnées. De manière

très pragmatique, Fourier affirme alors que « *les passions sont un orchestre à 1620 instruments* » (Fourier, 1966, p.198) car il existe un panel de 810 passions représentées par autant de femmes que d'hommes, ainsi « *le phalanstère¹⁰² idéal comprend 1620 membres* » (Drapéri, 2014b, p.74). Une conception mathématique de l'action sociale autogérée qui ne manque pourtant pas d'entrain politique.

En effet, pour Fourier, les séries passionnées se décident collectivement dans ce qu'il nommera les « *bourses d'harmonie* » et dans lesquelles, chaque soir, l'ensemble des phalanstériens se regroupe pour délibérer des occupations du lendemain dans une organisation tout à fait originale, car pour lui « *tout ce négoce doit être conduit à contresens de celui de nos bourses de commerce, où chacun ne s'attache qu'à déguiser sa pensée et lutter d'astuce, tandis que, dans les Bourses d'harmonie, chacun ne désire que de manifester ses intentions et les faire connaître à toute l'assemblée* » (Fourier, 1851, p.193). Il est donc éminemment politique de faire reposer l'ensemble d'un système de séries passionnées sur une délibération quotidienne de l'ensemble des citoyens phalanstériens. Passions et délibération sont donc à mon sens les deux piliers de la pensée fouriériste. Cependant, il serait envisageable de s'interroger avec Jean-François Draperi de la capacité d'un tel modèle de réussir le passage de l'utopie à la praxis. Ainsi, le sociologue français nous décrit succinctement, mais de manière éclairante, les deux courants du fouriérisme. Le premier courant, qu'il nomme orthodoxe, fut dirigé par Victor Considérant, et s'attachera à « *donner la priorité à la propagation de la pensée de Fourier* » (Drapéri, 2014b, p.77). Il fut créé en juin 1832 la revue *Le Phalanstère*, journal pour la fondation d'une phalange agricole et manufacturière associée en travaux et en ménage (qui ne fonctionnera qu'à peine plus d'une année), suivie de *La Phalange* créée en 1836, puis de la *Société pour la propagation et la réalisation de la théorie de Fourier* en 1840. Un premier courant largement soutenu, notamment financièrement, par la branche « *réalisatrice* » des fouriéristes parmi lesquels « *Jean Czinski¹⁰³, fait de la fondation d'une colonie le premier objectif* » (Drapéri, 2014b, p.78).

¹⁰² Le phalanstère est un regroupement organique des éléments considérés nécessaires à la vie harmonieuse d'une communauté appelée *la Phalange*. C'est plus précisément un ensemble de logements organisés autour d'une cour couverte centrale. C'est un lieu de vie communautaire.

¹⁰³ Polonais d'origine, Czinski est l'un des premiers à tenter un projet fouriériste en Algérie (Czinski, 1840).

Jean Baptiste Godin, fouriériste et penseur de l'action sociale dans l'économie

Autre illustre personnage du fouriérisme, Jean Baptiste Godin qui, constatant les échecs répétés des tentatives phalanstériennes en France, mais aussi en Amérique du nord, décidera de fonder le Familistère. Celui-ci, fils d'artisan serrurier, quitte l'école à 11 ans pour travailler avec son père, puis successivement rejoindra oncle et cousin pour finalement entamer son tour de France de compagnon qui se terminera en 1837. Lors de ce périple, « *il découvre, en plein développement du capitalisme, l'injustice et la dureté de la vie ouvrière* » (Draperi, 2014b, p.15), mais il découvre aussi une France en pleine réflexion qui le mène en 1842 à la découverte des théories de Fourier au travers d'un article dans *Le guetteur de Saint-Quentin* (journal local dans l'Oise). S'en suivra pourtant une trajectoire de capitaine d'industrie (fondation d'un atelier de fonderie qui sera l'ancêtre des Poêles Godin) et d'homme politique (liste phalanstérienne de l'assemblée constituante d'avril 1848) somme toute banale. Au beau milieu des soubresauts du mouvement associationniste qui après avoir connue l'apogée de 1848 se voit durement réprimé par le gouvernement Guizot, et décapité par le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851, Godin s'exile en Belgique, mais poursuit son soutien aux expériences phalanstériennes. Plus particulièrement, à l'entreprise de Victor Considérant, entre 1853 et 1857, qui tente de développer un phalanstère au Texas, ce qui s'avérera être un échec total et qui poussera Godin à l'action.

Jean François Draperi reprend ainsi ses termes : « *Dès qu'il fut établi pour moi que l'entreprise du Texas devait marcher chaque jour vers sa ruine, je me mis à travailler à la réparation du préjudice que cette affaire avait causé à ma fortune [il y laisse environ le tiers de sa fortune] et à mon industrie [...]. En perdant alors les illusions qui avaient motivé ma confiance, je fis un retour sur moi-même, et pris la ferme résolution de ne plus attendre de personne le soin d'appliquer des essais de réformes sociales que je pouvais accomplir par moi-même.* » (Draperi, 2014b, p.19). Ainsi, dès 1856 il crée le jardin d'agrément tout près de son usine de Guise afin que les ouvriers puissent y venir durant leur temps de pause. Cette décision, qui sonne l'avènement du Godin réalisateur, est remarquable à deux niveaux. Tout d'abord, notons que la démarche réflexive de ce grand homme prend alors une tournure expérimentale que Jean François Draperi, en expert, a su relevé dans un extrait du journal *Le Devoir* dans lequel Godin affirme : « *Ne vaut-il mieux pas réaliser sur le terrain de la vie pratique, en étudiant les données de l'expérience, que d'ambitionner d'abord*

l'honneur de se faire connaître par des projets de réformes ou d'institutions, qui souvent se consomment en vaines paroles ou en essais infructueux ? Il m'a paru plus sage d'agir que de parler ; j'ai vu dans cette ligne de conduite l'accomplissement d'un double devoir : ne pas occuper inutilement le public d'idées que l'expérience eût pu condamner, et n'avoir à l'entretenir que de vérités sur lesquelles les faits aient permis de prononcer un jugement que la postérité pourra sanctionner. » (Godin, 1877, p.706).

Ensuite, il est important de souligner que Jean Baptiste Godin fait preuve alors d'une volonté praxéologique qui marquera profondément la trajectoire évolutive du secteur de l'économie sociale en général, du mouvement coopératif en particulier. Une nouvelle fois, Jean François Draperi souligne la génération d'un ensemble d'acteurs-chercheurs au sein de ce mouvement qui, non content de développer une analyse critique du système économique, tente de développer des alternatives concrètes comme a pu le faire Godin en son temps. On retrouve d'ailleurs cette dimension dans le concept de « pratique sociale » d'Henri Desroche qui est alors présenté comme se situant entre « la recherche et l'action » (Desroche 1979). Plus précisément, le penseur français de la coopération affirme : « *Si science et action demandent à être reines chacune dans leur royaume, je suppose que la meilleure manière pour cette double souveraineté de ne pas se muer en double tyrannie, c'est encore de les camper – science et action- deux majestés l'une vis-à-vis de l'autre, en des termes tels que chacun soit pour l'autre « l'opposition de Sa Majesté » » (Desroche, 1971, p.171). Autrement dit, « la pratique sociale est une action volontaire de transformation du champ social, d'abord imaginée et projetée, puis réalisée et généralement instituée, et enfin réfléchi. Imaginée, elle est à l'état de ce que Desroche appelle « l'utopie chimère », qui est le « rêve d'harmonie sociale en pays fabuleux » de Fourier. Projetée elle prend la forme d'une utopie programme, « rêve d'une fin désirable par moyens praticables ». Réalisée, elle se valide par l'épreuve de sa faisabilité. Instituée, elle se stabilise sous l'effet des pesanteurs, soient externes soient internes, secrétées par son propre développement. Réfléchi, elle est mentalement reconstruite et objectivée jusqu'à se transférer dans d'autres pratiques qu'elle aura inspirées » (Draperi, 2014a, p.61). Ce que nous exprime formidablement bien Draperi dans ces quelques lignes c'est la recherche d'adéquation entre discours et pratiques, entre le penser et le faire, entre la théorie et la pratique, de l'économie sociale inspirée par Jean Baptiste Godin.*

L'expérience du familistère de Guise, germe instituant d'une économie sociale

Il n'est donc pas de mauvais jeux de mots que d'affirmer que le serrurier picard a ouvert en grand la porte de la pratique sociale en économie. À l'unique suffisance des idées, il a laissé place à un agir réflexif en mettant en œuvre la réforme phalanstérienne au cœur même de son entreprise. En effet, en 1880, après des années de labeur, il fonde l'association du Familistère, à Guise, sur la base de 330 logements qui accueillent 1770 habitants. C'est probablement en comparant l'architecture du palais social de Fourier et les croquis du Familistère de Godin que l'on trouvera le plus de similitudes entre les deux conceptions. Pour Godin, encore plus que Fourier, le bien vivre est une des conditions essentielles de l'émancipation au travers de vaste logement, très lumineux, mais aussi au travers de l'utilisation de cuisines comme bases de transformation des produits locaux de qualité assurant une alimentation saine et riche aux familistériens. Au-delà de l'approche architecturale, Godin développe une véritable économie sociale basée sur la société du familistère qui a pour but d'organiser la solidarité entre ses membres par le moyen de la participation de capital et de travail dans les bénéfices. La société créée par Godin exploite les immeubles, les économats, ainsi que les usines et manufactures de Guise et de Bruxelles (qui datent de son « exil » de 1848). Elle se constitue d'hommes et de femmes adhérent(e)s qui travaillent au sein de l'association, ou « *acquièrent des parts d'intérêts représentant le fonds social. Elle occupe en outre d'autres personnes qui seront ou pourront être ultérieurement admises selon les règles prescrites, mais qui ne sont encore employées qu'au titre de simples auxiliaires* » (Draperi, 2014b, p48). Malgré de grandes difficultés statutaires, Godin décide donc d'associer capital et travail, spécialement dans la répartition des bénéfices, par « *un parcours d'émancipation progressive qui donne l'accès à l'association, c'est-à-dire à la propriété collective et au pouvoir de décision partagé sur l'usine et sur le Familistère* » (Draperi, 2014b, p.48). L'intention est claire, elle tend à déposséder progressivement le penseur du familistère de son pouvoir financier et décisionnaire au profit des ouvriers investis dans l'aventure. La question de la transmission d'une telle initiative, en attirant de nouveaux sociétaires prêts à entrer en coopération, est posée par ce penseur pionnier. Aujourd'hui encore la problématique persiste, si ce n'est dans les coopératives et les mutuelles, mais aussi dans les PME pour lesquelles le patron avait construit une « *famille* ».

Cela n'a pourtant pas empêché nombre de critiques de considérer Jean Baptiste Godin comme un simple philanthrope, ou un intellectuel paternaliste. Alors, même si je m'accorde à l'analyse de Jean François Draperi qui distingue clairement celui-ci des philanthropes/paternalistes par sa volonté d'ouverture du capital aux ouvriers et son désir de céder la moitié de sa fortune à ceux-ci sous forme de parts, je pense avant tout que Jean Baptiste Godin est un des inventeurs de l'économie sociale. Et c'est la dimension praxéologique de ces travaux qui fait de cet homme un des penseurs les plus intéressants à analyser dans le cadre de l'évolution du courant de l'économie sociale et solidaire car, si l'économie sociale a par la suite connue une fâcheuse tendance au rapprochement institutionnel, elle aura tout de même réussi, et elle réussit encore aujourd'hui (notamment par le mouvement coopératif), à donner une profonde réalité instituante à cette « *autre économie* ».

Pour conclure cette deuxième sous-partie, je tiens à rappeler que l'économie sociale prend racine dans le socialisme utopique de Charles Fourier, formidablement bien mis en œuvre par un Jean Baptiste Godin, véritable père fondateur d'une économie sociale aux dimensions praxéologiques. Institué par les pratiques d'un mouvement coopératif qui prendra réellement son essor au cours du dernier quart du 19^{ème} siècle, et constitué par la loi de 1947 concernant les SCOP¹⁰⁴. Alors, bien sûr, pour Geneviève Azam et Jean Louis Laville (entre autres), l'économie sociale est largement isomorphe car elle souffre d'un rabattement institutionnel fort. En effet, comme je l'ai montré en première partie, elle a largement tendance à reproduire les dérives gestionnaires d'une idéologie marquée du sceau d'un économisme de marché. Toutefois, une expérience comme celle menée au sein du familistère montre, par ailleurs, qu'un travail praxéologique prenant inconsciemment en considération un « *déjà là* » idéologique peut tout de même contribuer au changement incrémental de cet « *ensemble institué* ». Je veux dire par là que s'il est nécessaire d'agir sur un ensemble de conditions préexistantes pour favoriser l'émergence de « *nouvelles conditions*, il

¹⁰⁴ La loi du 10 septembre 1947 portant sur le statut de la coopération sert de cadre législatif de référence à l'ensemble des structures coopératives. Votée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte d'aspiration à la démocratie économique et sociale, elle établit notamment les principes « une personne, une voix », de la double qualité (le bienfaiteur est aussi acteur du projet et plus seulement « client »), de droits égaux dans la gestion, de libre-adhésion, de l'exclusivisme (c'est-à-dire l'ouverture des services de la coopérative aux seuls associés), et d'affectation et de répartition du résultat (réserves impartageables, intérêt aux parts sociales et ristourne). Cette loi permet d'encadrer et de réguler la gestion des entreprises coopératives et d'instituer une nouvelle forme d'action économique sur le marché.

est avant tout nécessaire d'accepter la distorsion historique que cela crée sans, pour autant, rejeter son apport. Évidemment, ce regard post-action montre l'incidence qu'à l'institution sur le cours de celle-ci en train de s'accomplir. Toutefois, elle n'annule pas le fait que quelque chose de nouveau en soit advenu. Dans le cas de l'exemple retenu ici, ce qui est foncièrement « nouveau » c'est l'apparition de la délibération au cœur même du mode de gestion du travail au sein de l'entreprise (la bourse d'harmonie¹⁰⁵). Ainsi, cette initiative, parmi d'autres, à favoriser l'émergence du principe un homme = une voix et la co-gestion des structures coopératives. Une modification des représentations du travail et co-altération du régime de d'appréhension et de constitution d'un ensemble de représentations.

Pour Dardot et Laval la praxis instituante est tout à la fois l'activité qui vise l'élaboration d'un nouvel ensemble de règles par l'action, mais aussi qui tente de maintenir ce nouveau régime pour éviter une posture statique dans l'institué (ce que j'ai révélé comme étant le risque isomorphique). Ce renouvellement peut prendre de multiples formes, sans pour autant revendiquer de paternité intrinsèque dans un premier mouvement. Ainsi, l'institution est une praxis de mise en action pour mieux l'éprouver dans le temps précédant ainsi constamment le moment de la réinvention. De ce fait, je pense qu'au-delà de la capacité de l'économie sociale à avoir constitué une forme de praxis instituante, elle aussi, facilite l'émergence d'une forme de contestation plus radicale que l'on retrouvera dans l'économie solidaire.

¹⁰⁵ Il faut noter que ce mode de gestion délibératif n'a pas été institué et reste encore marginal au sein du processus démocratique, même dans les structures de l'économie sociale.

3.1.2. L'économie solidaire héritière historique de l'associationnisme politique

Si la praxis instituante révèle les pratiques historiques de changement institutionnel de l'économie sociale, c'est le mouvement d'association général qui marquera l'émergence historique de l'économie solidaire. Plus exactement, je souhaiterais montrer que l'économie solidaire prend racine dans l'associationnisme chahuté du début du 19^{ème} siècle, pour apparaître définitivement au tournant des années 60, et porter les espoirs de la transformation sociale dans un véritable élan politique.

La majorité des auteurs, malgré les tensions qui parcourent leurs échanges académiques, s'accordent pour voir apparaître le mouvement de l'économie solidaire au cours de la première moitié du 19^{ème} siècle. Toutefois, les germes de l'association sont indissociables du tournant historique qu'a représenté la révolte de 1789 car « *la Révolution française s'est éduquée et développée par l'association* » (Chanial et Laville, 2000, p.2) en s'appuyant sur une multitude d'organisations citoyennes appelant à la « *civilité fraternelle et égalitaire, conforme à l'esprit des Lumières* » (Chanial et Laville, 2000, p.2). Cependant, l'utopie associationniste a subi un premier revers à l'aube de la Révolution en voyant le principe d'association interdit et réprimé par la loi Le Chapelier du 14 juin 1791. Une loi proscrivant les organisations ouvrières, les corporations professionnelles et les rassemblements paysans¹⁰⁶. Dès lors, bien que rien ne paraisse plus en adéquation avec le terreau revendicatif de la Révolution de 1789 que ce mouvement d'association appelant à la démocratisation de la société, ce sont répressions, censures et interdictions qui ont marqué son histoire pionnière.

Néanmoins, malgré une première période de réprobation, « *le mouvement ouvrier et socialiste naissant devient le laboratoire des formes associatives et des utopies de l'Association* » (Chanial et Laville, 2000, p.2) produisant, dans l'ombre des Ateliers, une continuité dans le mouvement ouvrier duquel resurgira l'idée associationniste au début des années 1830.

Autrement dit, face à l'individualisme révolutionnaire qui chassera toutes formes d'association par crainte de voir resurgir l'ordre ancien, naîtra une autre forme

¹⁰⁶ Loi directement suivie du décret de Allarde du 2 et 17 mars 1791 qui interdira les grèves, la constitution de syndicats ou encore la formation d'entreprises à but non lucratif comme certaines mutuelles.

d'organisation collective et profondément ouvrière. Ce mouvement associationniste plongera ses racines dans la même terre idéologique que l'économie sociale. Un jardin particulièrement fertile d'idées regroupées sous la plume de Henri de Saint-Simon et de Charles Fourier, décrit par Philippe Chanial dans un article de la revue du Mauss (2000). Si Saint-Simon développa un associationnisme sympathique, Charles Fourier s'attacha à l'élaboration d'un associationnisme harmonique. Or, si le courant de l'économie sociale s'est largement appuyé sur une solidarité philanthropique appelant à la justice sociale, l'associationnisme père d'une économie solidaire s'appuiera, quant à lui, sur l'autogestion ouvrière pour faire émerger une forme de solidarité démocratique.

3.1.2.1 Économie solidaire et associationnisme ouvrier

Historiquement, tournons-nous vers Bruno Viard avec qui « *il nous semble pouvoir trouver dans la pensée de Pierre Leroux, dès le début des années 1830, c'est-à-dire à l'aube de la société moderne, les principes anthropologiques et politiques susceptibles d'inspirer une régénération du lien social actuel sur une base solidaire et associative* » (Viard, 2000, p.265). L'idée associationniste en appelle selon lui à l'émancipation par la création d'associations de production sur la base d'auto-organisations régulées politiquement. Autrement dit, c'est le lien social égalitaire, et la possibilité pour tous d'intervenir dans le champ de la décision, qui donnent son caractère éminemment politique à l'auto-organisation associationniste. Le constat de Leroux est sans appel, et sa radicalité n'a d'égale que son désir d'association lorsqu'il affirme « *c'est que toute théorie d'économie politique dont la tendance ou la conclusion sera soit l'individualisme actuel, qui écrase et nie l'individualité des masses au profit de quelques-uns, soit un socialisme aveugle, qui, sous prétexte de dévouement, écraserait et nierait l'individualité de tous et de chacun au profit de je ne sais quelle chimère de société, ne saurait être vraie* » (Leroux, 1994a). Comme le souligne Emmanuelle Besançon, l'originalité de Leroux est « *de replacer la fraternité, qui relève du sentiment religieux, au centre de son analyse, afin de faire le lien entre liberté et égalité* » (Besançon, 2014, p.73). Celui-ci plaide alors pour une nouvelle religion qu'il voudrait laïque et fraternelle lien les hommes dans un ordre divin matérialisé par l'association (Leroux, 1994b ; Leroux, 1845). Mais ce qui est particulièrement intéressant chez Pierre Leroux c'est sa façon d'appréhender les ateliers et les associations en général comme des groupes intermédiaires qui faciliteraient la communication entre État et société. Pour l'exprimer autrement, « *Leroux aborde le difficile*

problème du lien social en commençant par tracer un triangle dont l'État, le marché et l'association, c'est-à-dire la société elle-même, sont les trois sommets » (Viard, 2000, p.276). Voilà une réflexion qui ouvre l'espace public à la participation citoyenne et qui conduira à l'intensification de l'activité associatives jusqu'au printemps 1848, sous la bénédiction de la célèbre Commission du Luxembourg¹⁰⁷. Celle-ci composé des non moins célèbres Blanc (président), Pecqueur et Vidal (rapporteurs), ainsi que Considérant et Leroux, n'aura malheureusement été qu'un feu de paille. L'incendie du mouvement autogéré, malgré le vent citoyen et ouvrier qui l'attise, sera violemment éteint en juin 1848, laissant quelques cendres incandescentes virevolter dans le ciel d'une France à tout jamais marqué par ce « *moment associationniste* » (Chaniel, 2000), qui aura eu le mérite de fournir un sens politique à l'association. En effet, le recul historique donne raison aux auteurs qui ont vu en cette époque un tournant, la naissance d'un nouveau régime d'action publique dans un nouveau type d'espaces publics (Besançon, 2014 ; Céfaï, 2000 ; Chaniel, 2000) où « *ce qui est en jeu, c'est la participation des citoyens ordinaires à la définition du bien commun, de l'intérêt général ou de l'utilité publique [...]. C'est donc une réarticulation de l'architecture de l'espace public* » (Céfaï, 2000, p.279).

Une grande partie des auteurs s'accorde pour voir rejaillir des flammes de l'ancien volcan associationniste que l'on croyait trop vieux, non pas dans les paroles du Grand Jacques, mais bien dans les nouveaux mouvements sociaux, au tournant des années 60. Alors que le couple État/marché s'emmêle les pieds dans le tapis d'une croissance que l'on croyait épaisse et qui se révèle bien mince. Sous la croûte d'une société salariale à peine durcie par l'illusion d'une société de consommation faussement émancipatrice, les chambres culturelles et économiques (Laville, 2007) entre en ébullition laissant jaillirent le magma d'une crise qui s'épanchera dans la société sous la forme des nouveaux mouvements sociaux. Écologisme, féminisme, remise en cause des effets de la mondialisation sont alors le cheval de Troie d'un « *développement post-croissance* » (Gadrey, 1996) qui se profile. Cette vague de questionnement sociétal touchera aussi l'État et sa

¹⁰⁷ La Commission du Luxembourg a siégé au Palais du Luxembourg à Paris au printemps 1848. Celle-ci, constituée d'éminents noms issus de l'organisation ouvrière, était chargée de réfléchir et de proposer une nouvelle organisation du travail afin d'améliorer le sort des travailleurs. Sous la présidence de Louis Blanc, elle a mis en œuvre, pendant quelques mois, son plan d'organisation du travail dont l'exemple le plus marquant a été l'atelier social. Véritable parlement du travail, cette assemblée, démocratique et représentative dans sa composition a été à l'origine d'un projet de loi sur le travail.

capacité à répondre aux défaillances du marché (Laville, 2001). Autour de ces contestations grandissantes, la société civile s'organise et de nouvelles formes d'engagements citoyens naissent dans l'espace public. Mais à d'autres temps d'autres mœurs, l'ouvrier et ses accointances communautaires s'est dilué dans une société en cours de tertiarisation. Ainsi, l'économie solidaire naissante se focalise moins sur les statuts mais élargit la notion de solidarité à une approche plus sociétale, privilégiant l'utilité sociale du projet et organisant la mixité de ses financements entre ressources privées, publiques et bénévolat. Elle sort de cette approche de classe qui marque l'économie sociale autour d'un fort ancrage ouvrier, et tente de réaliser le bouleversement social que 1848 a laissé suspendu, comme on laisse un café sur le zinc¹⁰⁸.

Ainsi, pour certains auteurs, l'économie solidaire « *vise à expérimenter de nouveaux modèles de fonctionnement de l'économie en proposant des alternatives aux systèmes économiques « classiques » et en réfléchissant à la transition économique. Elle porte une attention particulière aux publics en difficultés d'insertion professionnelle, aux rapports Nord/Sud, à l'environnement, etc.* » (Hiez et Lavillunière, 2013, p.7). Pour d'autres, cette forme d'organisation s'appuie sur une dimension praxéologique invectivant qu'il « *ne faut pas attendre l'Eden postrévolutionnaire mais agir ici et maintenant »* (Frère, 2006, p.122) comme un laboratoire de l'émancipation.

3.1.2.2 Économie solidaire et transformation sociale

Pour Jean Louis Laville et Bernard Eme, les initiatives de l'économie solidaire seraient porteuses de changement institutionnel de par leur double inscription dans les sphères économiques et politiques (Eme et Laville, 2006 ; Laville, 2013).

Malgré des travaux communs, cette double inscription marquera une paternité réflexive différente. En effet, on pourra mettre à l'actif du regretté Bernard Eme la réflexion politique. Dans un texte de la revue *Hermès* publié en 2003, celui-ci reprend la pensée du philosophe Jürgen Habermas et l'analyse par le prisme de l'engagement solidaire.

¹⁰⁸ Issue d'une vieille tradition napolitaine, la pratique du café suspendu est un geste altruiste dont le but est de faire plaisir à quelqu'un d'autre, de façon spontanée et désintéressée. Le principe est simple, il s'agit de payer un café que l'on ne boit pas et qui bénéficiera à celui qui le désirera dans les minutes ou les heures qui suivent.

Il montre alors que les « *mondes vécus*¹⁰⁹ » propres à des espaces citoyens s'autorganisant sont le terreau de la création « *d'espaces publics de proximité* », c'est-à-dire des lieux d'interconnaissance où sont réglés les questions économiques par un débat contradictoire visant le consensus¹¹⁰. Ces « *espaces vécus* » visent « *la formation discursive de l'opinion et de la volonté d'un public citoyen* » (Habermas, 1993, p.25). Ainsi, du point de vue de Bernard Eme, l'initiative solidaire se développe à la frontière entre monde vécu et arènes institutionnalisées, la première étant régulé par un agir communicationnel et la seconde par un agir stratégique. Enfin, pour Bernard Eme il existe une pluralité d'espaces publics de proximité, bénéfique à la mise en débat des questions démocratiques, et souligne que « *l'enjeu au sein de ces espaces se situe bien dans l'émergence de l'exercice idéal de la politique* » (Eme, 2003, p.167) définie par Castoriadis comme « *activité explicite et lucide concernant l'instauration des institutions souhaitables* » (Castoriadis, 1996).

La dimension économique de la réflexion des sociologues français est portée quant à elle par Jean Louis Laville. Celui-ci confère un rôle d'intermédiation entre diverses formes de travail¹¹¹, mais avant tout entre diverses formes d'économies (Laville, 2007). Celle-ci repose sur une remise en cause du sophisme économiste de marché, positionnant ce dernier au centre de la question économique et occultant la qualité plurielle de la sphère économique. Cette posture appelle un repositionnement de la question sociale au cœur même de la question économique en adoptant une vision plurielle qui offre toute sa place à la réciprocité, la redistribution et l'économie domestique¹¹². Cette approche économique

¹⁰⁹ Pour Habermas les mondes vécus forment des ensembles de représentations partagées autour d'une vision commune du temps historique, de l'espace social et du champ sémantique. Pour le philosophe allemand, c'est le partage des mondes vécus qui fabriquent le partage des représentations collectives. Ainsi, Habermas affirme que les espaces publics autonomes constitués autour du principe d'autogestion, et d'une représentation partagée du monde facilitent l'émergence d'une identité collective essentielle à la lutte contre la perte de référents symboliques partagés (Quéré, 1982). Ces espaces doivent alors être des espaces où se forme une volonté commune et une aspiration partagée à démocratiser, par l'implication citoyenne, les institutions sociales.

¹¹⁰ À la différence de ce que Michel Leclerc-Olive (2003) nomme des « *arènes civiles* », soit des espaces qui font prévaloir l'agir stratégique, « la défense d'intérêts catégoriels » et « les affirmations identitaires » par la négociation plutôt que par la délibération.

¹¹¹ L'économie solidaire croise le travail bénévole et le travail rémunéré.

¹¹² Dans une analyse historico-anthropologique Karl Polanyi explique que l'économie de marché est une construction socio-historique et non un trait de la nature humaine. Dès lors, il agrmente son analyse d'un retour sur des pratiques historiques constitutives que sont la réciprocité, la redistribution et l'économie domestique. Le comportement réciprocaire s'appuie sur la symétrie, et considère que « *ce qui est donné aujourd'hui sera compensé par ce qui sera rendu demain* » (Polanyi, 1983, p.81). Ce mode de régulation est basé sur la confiance et le jeu social, car celui qui prend sans donner sera un jour sanctionné socialement. Par ailleurs, le principe de centralité favorise la redistribution qui implique l'existence d'une autorité politique qui collecte et

repose sur les apports de Karl Polanyi (Polanyi, 1983) pour qui la fiction d'un marché autorégulateur n'apparait qu'au 19^{ème} siècle engageant un processus de désencastrement de l'économie et du politique. Alors, pour les tenants de la réflexion de l'anthropologue autrichien il s'agit de produire, par le recours à l'économie plurielle à un réencastrement de l'économie et de « *développer de nouvelles politiques publiques favorisant les initiatives citoyennes et la démocratisation de l'économie* » (Dacheux et Goujon, 2015b, p.227).

Cependant, un certain nombre de critiques sont faites à cette approche plurielle de l'économie. Pour Alain Caillé (2003 ; 2005), c'est notamment au niveau international que se situe le manque de cohérence. En effet, pour lui la multiplication des expériences disparates et contextuelles ne donne pas la possibilité au champ de l'économie solidaire de se constituer derrière une vision unifiée. Alors, il identifie deux grands courants. Un premier courant qu'il appelle « *réformiste* » (défendue par Eme et Laville en France), « *dans laquelle l'économie solidaire n'aurait pas vocation à se substituer à l'État ou au marché, mais dont on reconnaîtrait pleinement la place, voir la supériorité dans certains secteurs d'activités* » (Besançon, 2014, p.87) se traduisant par une hybridation des ressources privées, publiques et réciprocatrices. Un second courant qu'il nomme « *révolutionnariste* », largement sud-américain, et pour lequel le capitalisme doit périr sous les injonctions solidaires et la mise en pratique locale d'une « *autre économie* » s'appuyant sur les coopératives et le lien social. Mais Alain Caillé ne s'arrête pas là. En effet, pour lui la nécessaire cohésion de l'économie solidaire viendra du don comme matrice à la fois pratique et théorique (Dacheux et Goujon, 2015b). Ainsi, s'appuyant sur les travaux de Marcel Mauss (2012), le don est défini comme une forme de circulation des biens que ni l'État, ni le marché, s'offrent de réguler. On retrouve cette activité dans le cadre du bénévolat (Carvalho de França Filho et Dzimira, 2000).

La seconde critique est proposée par Odile Castel (2003) qui réfute le monopole de l'hybridation à l'économie solidaire. En effet, celle-ci montre que l'activité lucrative peut elle aussi être le support à la mobilisation de ressources hybrides, à la fois marchandes (ventes de la production), non marchandes (subventions de l'État ou des collectivités) et

redistribue les biens en fonction de règles du droit social. Enfin, le modèle institutionnel de l'autarcie rétablit le principe de l'administration domestique. C'est alors la famille, ou plus largement le groupe social restreint qui assure par lui-même et pour lui-même, séparant ainsi la notion de gain de celle d'utilité. Dans ces trois dimensions, le modèle économique est encadré dans le fonctionnement de la société. Ce modèle était le mode de régulation économique occidental jusqu'à la fin du Moyen-Âge.

non monétaires (insertion dans les réseaux). Selon Castel, seules les motivations qui fondent l'action économique pourraient alors permettre de distinguer l'économie solidaire. Emmanuelle Besançon, dans sa thèse publiée en 2014¹¹³, montre que cette motivation est avant tout sociale, déplaçant le cadre normatif de la pensée capitaliste dominé par la seule rationalité instrumentale, vers un cadre socialement raisonné dans lequel elle place la réciprocité comme pilier (Besançon, 2014). Autrement dit, Emmanuelle Besançon affirme que l'avènement de la pluralité de l'économie solidaire reposera sur trois éléments essentiels. Tout d'abord, une diffusion des pratiques au centre desquels la réciprocité jouera un rôle fondamental dans la dynamique d'apprentissage. Ensuite, une structuration des acteurs en réseaux mettant notamment en avant le rôle de la sociabilité dans ce processus. Enfin, pour la chercheuse de l'Institut Godin « *les transactions reposent sur la confiance comme relation institutionnalisée, qui met en jeu la réciprocité, les réseaux ainsi que la proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle* » (Besançon, 2014, p.505). Autrement dit, certes l'économie solidaire n'est pas seule garante de l'hybridation des processus économiques mais ceux-ci sont semble-t-il concentré sur une dimension sociale et réciprocaire.

Enfin, la dernière critique, qui rejoint largement la précédente, est formulée par Sophie Boutillier (2002), et relayée par Geneviève Azam (2003), mais aussi Serge Latouche (2003). Elle concerne particulièrement le triptyque institutionnel caractérisant l'économie plurielle. Cette dernière approche suppose d'arriver à un équilibre institutionnel entre les différentes composantes décrites comme fondatrices par Karl Polanyi (marché, redistribution, réciprocité), sans pour autant donner à la réciprocité une importance démesurée (Latouche, 2003). Or, selon Laurent Gardin « *la place de la réciprocité aux côtés du marché et de la redistribution pose la question des modalités de coexistence et de son possible assujettissement aux principes dominants et notamment au marché* » (Gardin, 2006, p.45), soulignant ainsi la place prédominante qu'occupe aujourd'hui ce dernier non seulement comme mode de régulation central, mais aussi et surtout, comme « *imaginaire collectif guidant les sociétés occidentales depuis plus d'un siècle* » (Besançon, 2014, p.82). Ainsi, il semble optimiste d'imaginer qu'une vision plurielle vienne s'insinuer dans les consciences par la seule force d'une théorie anthropologique réactualisée par quelques chercheurs « hétérodoxes » dans un rapport déséquilibré avec un courant dominant centré sur les marchés. Pour le dire autrement, il

¹¹³ *Théories et pratiques du changement institutionnel en économie solidaire. Une approche institutionnaliste par l'innovation sociale*, Thèse soutenue le 27 mars 2014 à l'Université d'Amiens.

semblerait que « le dispositif « technique » de l'économie plurielle ne porte pas vraiment atteinte à l'imaginaire économiste dans ses racines mêmes et néglige le caractère systémique de l'éthos dominant » (Latouche, 2003, p.148). Les règles de fonctionnement d'une économie capitaliste centrée sur le marché autorégulateur ne seraient donc nullement remises en cause, tout du moins pas suffisamment pour prétendre au changement institutionnel pourtant annoncé comme moteur. Alors, Geneviève Azam (2003) insiste, l'économie solidaire plus que de défendre une hypothétique hybridation économique, doit mettre au jour une « véritable délibération politique » (Azam, 2003, p.160) pour que l'engagement citoyen ne se limite pas à un bénévolat aveugle, mais bien à un militantisme politique qui cherche à faire advenir un débat dans l'espace public.

La dimension politique de l'économie solidaire s'appuie sur un mouvement ontologiquement collectif, né d'un groupement volontaire d'individus libres, égaux, et altères, sur la base d'un lien social élémentaire, dans un espace public. L'économie solidaire adopte ainsi la position d'un corps intermédiaire entre la société civile et l'État afin de combler une insuffisance institutionnelle par la prise de parole et l'action collective organisée sur une base égalitaire et démocratique, qui dépasse le seul fonctionnement organisationnel, dans une visée de changement institutionnel (Laville, 2007). Par conséquent, celle-ci ne peut pas être pensée comme un système purement économique, « en revanche, elle peut être un système politique induisant des effets économiques » nous dit Alain Caillé (2005, p.232), ce qui implique de « définir le type de démocratie qu'elle présuppose » (Caillé, 2005, p.232) pour que le modèle proposé par cette « autre économie » soit avant tout un « mode d'institution solidaire de l'économie » (Caillé, 2005, p.232). Cette injonction est tout à fait intéressante. Elle a été reprise avec force par Éric Dacheux, professeur en sciences de l'information et de la communication, et Daniel Goujon, maître de conférences en économie.

Je voudrais alors m'attarder sur la conception de l'économie solidaire comme prise de parole dans un espace public proposé par ces derniers. Notons que les deux chercheurs proposent maintenant depuis plusieurs années (2013 ; 2011) une analyse de l'économie solidaire qui repose sur une trilogie. Ainsi, ceux-ci considèrent cette forme d'économie tout à la fois comme un militantisme politique qui combat la globalisation économique en œuvrant pour une mondialisation de la solidarité. Mais aussi comme un ensemble de

pratiques économiques qui dynamisent un territoire tout en s'affranchissant des seuls mécanismes du marché. Enfin, un projet global de société, une utopie qui redonne l'espoir d'une société plus juste en proposant d'élargir et d'approfondir la démocratie en l'adoptant dans la sphère économique par la participation (Dacheux et Goujon, 2015b). Or, persuadé de la nécessaire prédominance de la question politique dans l'approche solidaire, Éric Dacheux et Daniel Goujon se proposent d'élaborer une nouvelle théorie économique reposant sur l'idée que, dans la société de connaissance qui selon eux émerge aujourd'hui, la meilleure manière de procéder à l'allocation des ressources n'est plus le modèle, depuis bien longtemps dépassé, du marché, mais bien celui de la délibération. Elle est ici considérée comme un terme clef de la démocratie, à partir de son acception habermassienne (Habermas, 1997), plaçant le débat autour de la définition de l'intérêt général dans un espace public au cœur même de la régulation démocratique, s'émancipant ainsi de la procédure sclérosante du vote. Effectivement, la délibération, entendue comme construction de normes communes à travers la confrontation de points de vue différents portés par des acteurs égaux en droit, est déjà une réalité économique. On la retrouve, par exemple, dans la gestion des biens communs décrite par le prix Nobel Elinor Ostrom (2010), dans l'émergence de la société de la connaissance (Dacheux et Goujon donnent l'exemple de Wikipédia) et, bien sûr, dans la plupart des initiatives de l'économie solidaire. Dès lors, c'est un jeu de mot qu'utilisent les auteurs et « *qui souligne que la liberté n'est pas l'apanage du libéralisme, qui marque la possibilité de construire un modèle théorique opposé au modèle libéral et qui inscrit notre démarche dans un cadre théorique interdisciplinaire où la délibération est comprise comme principe régulateur de l'économie des sociétés démocratiques* » (Dacheux et Goujon, 2015b).

Cette approche présentée succinctement ici s'appuie, selon moi, sur un regard aux initiatives solidaires comme « *espaces publics de proximité* » (Eme et Laville, 1994) c'est-à-dire espaces d'échanges de point de vue contradictoires concernant des questions de société de manière générale et plus particulièrement la question de la place de l'économie dans nos démocraties modernes. Dacheux et Goujon placent ainsi la délibération entre les citoyens engagés volontairement au même niveau que l'arbitrage par le marché ou la régulation étatique. En effet, « *les initiatives solidaires démontrent la possibilité concrète de produire, distribuer et dépenser « autrement », en demandant leurs avis aux différents acteurs, c'est-à-dire en assujettissant les variables économiques aux décisions émanant de la délibération collective* » (Dacheux et Goujon, 2015). C'est une démarche évaluative qui consiste à élaborer les normes économiques non plus sur

la base d'une rationalité instrumentale servant des intérêts individuels, mais bien sur un débat contradictoire entre acteurs favorisant l'émergence d'une rationalité communicationnelle (Habermas, 1987a ; Habermas, 1987b) favorisant l'intérêt collectif. Plus spécifiquement, les auteurs parlent d'un ordre économique défini comme propre à la valorisation des ressources¹¹⁴, soit l'utilisation de « *moyens naturels, humains et artificiels au service de l'amélioration du bien-être* » (Dacheux et Goujon, 2015). Ainsi, les deux auteurs élaborent une proposition théorique forte, s'appuyant sur la dimension politique (élaboration des normes dans un espace public) de l'initiative économique solidaire (la valorisation des ressources pour le bien-être collectif) à forte dimension symbolique. Le délibéralisme propose ainsi un double mouvement de ré-encastrement de l'économie dans une activité sociale et politique dans la droite ligne des travaux de Nicolas Chochoy (2012 ; 2015).

Ce dernier se propose d'analyser tout d'abord le processus d'encastrement politique de l'économie, puis son nécessaire désencastrement. Reprenons avec lui. Ce qu'il nomme l'encastrement politique de l'économie repose sur « *la relation existant entre l'économie et l'institution organisatrice du social* » (Chochoy, 2015, p.170). Soulignant le basculement propre à la modernité vers un processus d'auto-institution de la société, Nicolas Chochoy s'appuie largement sur les travaux de Jean-Pierre Dupuy concernant l'individualisme méthodologique complexe (Dupuy, 1989a ; Dupuy, 1989b ; Dupuy, 1988) pour mettre en lumière un processus paradoxal, celui de « *l'émergence, l'auto distanciation et l'autoréférence du marché autorégulateur accompagné de « l'esprit de marché »* » (Chochoy, 2015, p.170). En effet, pour le chercheur de l'Institut Godin « *le marché est un point fixe auto-extériorisé, une création institutionnelle imaginaire qui n'est pas sans poser un problème démocratique de par sa perception exogène. A partir de ce processus tendanciel de production endogène d'extériorité, l'enjeu d'une économie solidaire nous semble être de créer les conditions d'une réelle auto-organisation démocratique* » (Chochoy, 2015, p.170). Pour le formuler plus simplement, l'analyse présentée ici succinctement fait état de l'autocréation par la société moderne d'un mode de régulation économique imaginaire, institutionnellement balisé et autorégulé, à l'extérieur du social. Cependant, l'analyse de l'économie solidaire appelle, derrière les formulations théoriques de Karl Polanyi, à un processus de réencastrement de la question économique dans la sphère politique régulée par les citoyens regroupés en association. Pour Chochoy, ce travail de ré-encastrement

¹¹⁴ Entendue comme « *moyen de se tirer de l'embaras* » (Trésor de la langue française).

pourrait s'opérer à l'échelle des territoires (il prend l'exemple des PTCE¹¹⁵), une proximité géographique qui permettrait l'émergence d'une représentation partagée. Reste en suspend l'interrogation concernant la capacité des acteurs d'un territoire de faire émerger une représentation commune capable de rivaliser avec l'esprit de marché ce qui nécessite une perception du territoire comme construction collective et non pas seulement comme un outil institutionnel de régulation politique.

Le délibéralisme théorisé par Éric Dacheux et Daniel Goujon appelle donc lui aussi au ré-encastrement politique de l'activité économique. Mais il appelle, plus que tout, à ce qu'Edgar Morin appelle le « *ré-enchantement du monde* » (Morin, 2011), soit cette douce incantation de l'utopie régénératrice des passions autour de laquelle fredonnent les activités quotidiennes des citoyens engagés.

Ainsi, il y a des résonances libertaires dans la proposition des deux chercheurs français. Tout du moins une conception de l'économie solidaire comme un ensemble de pratiques émancipatrices, terreau d'une alternative au capitalisme. Ces résonances on les retrouve dans l'approche du sociologue belge Bruno Frère (2006 ; 2009). Ce dernier réactualise ce qu'il nomme « l'anthropologie positive » de Pierre Joseph Proudhon en mentionnant deux principes forts de l'économie solidaire. Tout d'abord, celui de la commune compétence visant à réunir autour de « *l'avoir* » plutôt que du « *manque* », des « désaffiliés » porteurs de projets émancipatoires et des « *affiliés* » bénévoles épargnants aux compétences pour les suivre. Par ailleurs, Frère rappelle qu'un impératif d'action soutient également la pensée proudhonienne, affirmant qu'il « *ne faut pas attendre l'Eden postrévolutionnaire mais agir ici et maintenant* » comme une injonction du solidaire à l'action (Frère, 2006, p.122). Ce sont ces deux principes qui, selon Bruno Frère, se réactivent dans un *Nouvel esprit solidaire*¹¹⁶ dont il s'attache à décrire la « *grammaire des pratiques* » dans une dimension praxéologique qui n'est pas sans rappeler les textes d'un certain Jean Baptiste Godin concernant son expérience guisarde. Ainsi, « *cet ethos (de l'action engagée) typiquement proudhonien se redépense dans l'imaginaire solidaire depuis le milieu des années 80 après avoir subi diverses altérations perceptibles dans la littérature portant sur le monde associatif et coopératif de 1848 à nos jours* »

¹¹⁵ Pôles Territoriaux de Coopération Économique dont une définition plus précise a d'ores et déjà été fournie page 111 de ce travail.

¹¹⁶ En référence au nouvel esprit du capitalisme (Boltanski et Chiapello, 1999).

(Frère, 2006, p.346). Or, les solidaires aujourd'hui évoluent dans le même imaginaire que celui qui fut propre au mouvement associationniste puisqu'ils répondent tous de la même manière à l'impératif catégorique d'action en faveur des désaffiliés et à la commune humanité. Cependant, ils ne disposent simplement pas de ressources nécessaires pour transformer leur « *communauté morale en cité politique* » (Frère, 2006, p.363). Comme un relent utopique fouriériste, l'individu s'engagerait dans l'action à l'aide de « *passions gaies*¹¹⁷ » et développerait une praxis solidaire toujours régie par une question d'échelle : « *small is beautiful* » (Frère, 2006, p.365). Cette réflexion que j'ai survolée ici sera néanmoins une trame persistante dans la suite de mes travaux, car elle m'a définitivement conduite vers une réflexion praxéologique de la communication des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

En effet, si je m'accorde avec les propositions de Bruno Frère, j'en partage aussi le constat. Pour suivre l'auteur belge « *ce n'est pas parce que sa grammaire morale est intrinsèquement vierge de toute velléité de croissance que l'idée de fédération libertaire de petites unités dans lesquelles advient un imaginaire alternatif au capitalisme doit être abdiquée comme elle le fut déjà à différents moments de l'histoire* » (Frère, 2006, p.380). Bien au contraire, il faut réactiver les prétentions politiques des acteurs de l'économie sociale et solidaire en s'appuyant sur la praxis quotidienne de l'engagement et la délibération collective pour faire advenir cette démocratie libertaire que Bruno Frère, avec Philippe Corcuff, appelle de ces vœux. Je m'attacherai ainsi, dans la suite de ce travail, à montrer que praxis instituante et la grammaire solidaire délibérative trouvent d'ores et déjà leurs voies dans une approche subalterne de l'espace public et praxéologique de la communication.

Toutefois, avant de me pencher sur ces éléments, je voudrais renforcer l'idée qu'il existe un certain nombre d'initiatives démocratiques et ascendantes participant à la transformation sociale. Plus particulièrement, je retrouve cet ethos de l'action engagée dans une acception de l'innovation sociale distincte de celle que j'ai pu décrire au chapitre II, soit une innovation sociale naît sous la poussée citoyenne favorisant le changement institutionnel.

¹¹⁷ Pour Spinoza ce n'est pas le désir qui est source de servitude (d'aliénation), c'est la passion. Or, celle-ci n'est qu'un désir rendu passif par l'ignorance de la Nature et plus encore de soi, c'est-à-dire des associations imaginaires qui nourrissent trop souvent l'affectivité. Voilà pourquoi il est important, dans une démarche réflexive (mieux se connaître et mieux connaître son environnement) il est nécessaire d'accéder à des « *passions gaies* ».

Section 2. L'économie sociale et solidaire transformatrice est le « Terreau fertile » à l'innovation sociale porteuse de changement institutionnel

Selon Jean Louis Laville, il existerait deux manières d'approcher l'innovation sociale. Deux appréciations qui correspondent à deux visions du monde. La première, je l'ai déjà largement abordée (chapitre II – section 2), est une innovation « faible » et utilitariste, plus proche du marché, et qui souffre d'une tendance à la systématisation de la gestion et au rabattement institutionnel.

Toutefois, j'aimerais à la suite de l'éclairage précédent, montrer qu'une seconde acception de l'innovation sociale peut favoriser l'émergence d'une solidarité « forte ». Une dynamique mêlant une économie sociale et solidaire plus seulement réparatrice, mais aussi transformatrice, à une forte aspiration citoyenne au changement. Cette entrée met en avant la volonté de transformation sociale et de « *rupture contextualisée* » qui est au fondement de l'action portée par des « *acteurs sociaux* », et qui prend de ce fait une tournure politique et symbolique plus forte que dans l'approche précédente.

Dans cette seconde section, après avoir retracé l'histoire de l'émergence d'une action citoyenne de l'innovation sociale, je montrerai que celle-ci est porteuse de changement institutionnel. Enfin, je terminerai en poursuivant la typologie des innovations débutée à la fin du chapitre II.

3.2.1. L'innovation sociale « forte » est un concept né sous la poussée citoyenne territorialisée

Si je reprends la trajectoire historique d'une acception transformatrice de l'innovation sociale, je retrouve une dimension citoyenne à l'émergence d'une aspiration sociale au changement que porte cette dernière. Au contraire d'une poussée

entrepreneuriale décrite durant le chapitre II de ce travail, je vais m'attacher ici à montrer que le terreau associationniste se révèle une fois de plus être vecteur d'un mouvement social à visée transformatrice, de la même manière que celui de l'économie solidaire décrite précédemment.

3.2.1.1 De la régulation à l'économie sociale et solidaire

Dans un texte tout à fait passionnant, Paul Bélanger et Benoit Levesque proposent de revenir sur le cheminement théorique des pionniers du CRISES et soulignent leur intérêt premier pour les théories de la régulation visant « *à remettre les rapports sociaux au centre de l'analyse économique et à renouveler ainsi l'économie politique. Pour caractériser les diverses phases du capitalisme et pour expliquer l'alternance de périodes de relative stabilité et de périodes de crise, l'approche de la régulation fait appel entre autres à la notion de mode de régulation* » (Bélanger et Levesque, 2014). Anciens militants politiques d'extrême gauche et défenseurs d'un modèle de recherche liant profondément les universitaires et les acteurs de terrain (qui fait la marque de fabrique du CRISES aujourd'hui encore), les auteurs nous expliquent leur cheminement théorique autour de la transformation sociale.

Ainsi, pour Paul Bélanger et Benoit Levesque, les régulationnistes ont bien analysé les évolutions de la société salariale propre à un régime institutionnel née dans le sillage du fordisme et sa complicité avec les actions de l'État providence. Ils notent alors la prépondérance du rapport salarial sur les autres rapports sociaux au cœur de ce mouvement historique laissant apparaître les économies modernes. En effet, « *alors que le capitalisme du XIXe siècle était fondé sur la propriété et fonctionnait à l'exclusion sociale comme l'exigeait la régulation concurrentielle, le capitalisme du XXe siècle, conformément au mode de régulation fordiste, est fondé sur l'organisation et sur l'intégration* » (Bélanger et Levesque, 2014). Ce passage à une société de classe, stratifiée et différenciée est alors nommée « *société salariale, une société où la demande sociale porte l'empreinte des comportements des salariés* » (Aglietta et Brender, 1984, p.13). Avec Leborgne et Lipietz (1989) les auteurs insistent sur les deux dimensions constitutives, et autonomes, du rapport salarial. Tout d'abord, une constituante organisationnelle qui « *concerne à la fois la division du travail et les mécanismes d'intégration de sorte qu'elle renvoie généralement*

à l'autorité et à la hiérarchie pour coordonner les décisions selon une « architecture technico-organisationnelle » » (Bélanger et Levesque, 2014, p.23), ce sont les « règles du jeu » en d'autres mots. Puis, à l'inverse, la partie que jouent les acteurs en s'appuyant sur ces règles est alors qualifiée d'institutionnelle soit les « contraintes historico-sociales » (Menard, 1990) ou encore les « mécanismes de formation des décisions légitimes dans une unité politique », dont le rôle propre est de « combiner l'unité de la gestion politique et la représentation d'intérêts sociaux divergents ou conflictuels » (Touraine, 1973). Les deux sociologues québécois concluent ainsi que les régulationnistes ont bien identifié les structures sociales propres au fordisme et sa génération sociétale qualifiée de « salariale ». Voilà pourquoi, les premières marches de leur construction théorique autour des innovations sociales ont été franchies à l'aide de cette approche plaçant le rapport salarial comme « clé de voute » de la régulation des sociétés à l'ère du capitalisme¹¹⁸.

Cependant, si les régulationnistes ont analysé avec brio le rapport salarial et son évolution, pour Bélanger et Lévesque « ce rapport n'est pas le seul à influencer sur la production et la reproduction de la société » (Bélanger et Levesque, 2014, p.29), et ces processus ont malheureusement été largement délaissés par ce courant de réflexion sociale laissant un trou béant à la compréhension des transformations en cours au cœur de la société. L'écueil, selon Bélanger et Levesque, est d'avoir trop focalisé l'analyse sociale sur la nécessité économique sans considérer la véritable dimension politique, ni même la place du social dans la construction de la société. En effet, si les institutions se « régulent » au regard de critères ayant trait à la capabilité ou à la cohérence avec le régime d'accumulation, « il y a un risque manifeste de ne considérer certaines institutions que sous l'angle de leurs effets économiques » (Bélanger et Levesque, 2014, p.30).

Alors, à partir des travaux de Gilles Breton et Carol Levasseur (1990) les pionniers du CRISES nous expliquent que l'approche par la régulation par le rapport salariale est petit à petit dépassée par une régulation anthropomique qui concerne « les processus de production et de reproduction des êtres humains en tant que vivants et non plus en tant qu'agents économiques et travailleurs » (Breton et Levasseur, 1990, p.94). Et qu'à la crise du compromis fordiste et du modèle de développement par la croissance vient s'ajouter l'émergence de

¹¹⁸ Se détachant alors d'une vision marxiste arguant que toute dérive du rapport d'exploitation.

nouveaux mouvements sociaux remettant en cause le modèle productiviste et militant pour un accès à une qualité de vie bien souvent indépendante du rapport salarial. En d'autres termes, à la fin des années 60, aux rapports de classes régulés par le pilier salarial ; vient se surimposer la force des mouvements sociaux comme mode d'institutionnalisation des formes sociales et de régulation des comportements. Ainsi, comme l'on très bien souligné Piore et Sabel (1989) ce sont les transformations des habitudes de consommation des agents sociaux qui entraînent une remise en question des modes de production propre au modèle fordiste, passant d'une consommation de masse à une remise en question des effets de la mondialisation et à un questionnement d'ordre écologique. Ces comportements individuels, mus en comportements partagés au sein de groupes sociaux, ont donné naissance aux mouvements des années 60 et 70 tentant d'imposer aux entreprises en particulier, et aux institutions en général, un autre modèle de développement. Bélanger et Lévesque l'affirment alors, « pour toutes ces raisons, il nous apparaît indispensable d'un point de vue sociologique de compléter l'approche de la régulation par celle des nouveaux mouvements sociaux si l'on veut que les rapports sociaux occupent une place centrale dans l'analyse » (2014, p.35). Ceux-ci, en substance, appellent à dépasser une vision unilatérale des phénomènes et par la combinaison des deux approches théoriques visant à mêler le micro et le macro, l'individuel et le collectif, l'acteur et le champ, pour mieux comprendre les luttes sociales dont les résultantes édifient des règles, des normes, des comportements collectifs et individuels. Enfin, Bélanger et Levesque soulignent l'importance d'un tel type de regard en période de crise, car s'il existe un bloc social relativement hégémonique reposant sur des compromis sociaux plus ou moins cimentés en période de stabilité, il y a de concert une profonde remise en cause du paradigme sociétal en période de crise, ce qui « met en évidence l'autonomie et l'irréductibilité des deux aspects (structures et acteurs) et donc à la fois la capacité des acteurs à diverger des formes structurelles et le fait que la reproduction ne va pas de soi » (Bélanger et Levesque, 2014, p.39). Autrement dit, en période de crise les modes de régulations sont ébranlés « de sorte que l'espace pour les innovations et les expérimentations s'élargit » (Bouchard et Levesque, 2014, p.129), les innovations surgissent en grappes et à terme produisent une nouvelle trajectoire de développement (Hollingsworth et Boyer, 1997) caractérisant une transition d'un modèle vers un autre (Levesque, 2007). Au cœur de cette transition, de nombreux auteurs affirment que l'économie sociale et solidaire a un rôle à jouer. En effet, ontologiquement collective, démocratique et non lucrative cette « autre économie » est souvent vue comme un « terrain fertile à l'innovation sociale » ou encore un « laboratoire » (Bouchard et Levesque, 2014 ;

Bouchard, 2007 ; Bouchard, 2011 ; Levesque, 2014 ; Lévesque, 2006) pour ces nouvelles formes d'actions collectives et citoyennes.

S'impose ainsi la conviction que la visée citoyenne de l'innovation sociale est avant tout générée par une volonté de participation à la vie démocratie. Or, en s'appuyant sur les organisations de l'économie sociale et solidaire, cela passe avant tout par une démocratisation de l'économie, réactivant ainsi les vieux rêves associationnistes dans une nouvelle forme d'expression ainsi nommée « *économie sociale et solidaire* ». En effet, selon Alain Lipietz (2001), « *l'économie sociale (constituée par les associations, les coopératives et les mutuelles) mettait l'accent sur l'égalité formelle entre les membres dans le fonctionnement interne de structures échappant de ce fait au pouvoir du capital ; les initiatives solidaires y ajoutent une prise de conscience de l'importance des finalités poursuivies (de l'écologie à la culture) comme de la nécessité de modes d'expression et de participation directe* » (Laville, 2014, p.53). Il en va de même pour les organisations de l'économie solidaire qui réaffirment même leurs dimensions économique (plurielle) et politique (espace public de proximité) au profit de cette dynamique.

Pour Battesti et *al.* (2012) c'est alors l'innovation sociale « *institutionnaliste* » qui entretiendrait une réelle proximité avec les organisations de l'économie sociale et solidaire car celles-ci tendent à « *répondre à des besoins non comblés par l'État ou le marché, à partir de sa capacité à détecter la demande sociale et à y répondre en mobilisant des ressources marchandes et non marchandes* » (Battesti et *al.*, 2012, p.24). D'autre part, depuis les racines associationnistes du mouvement de l'économie sociale et solidaire les auteurs observent une tendance à la contestation des normes et institutions en place. Reprenant Marie Bouchard, j'affirme que « *l'économie sociale produit des « innovations sociales durables »* (Bouchard, 2006, p.158) qui « *dépassent le seul niveau organisationnel pour toucher le cadre institutionnel et proposer une alternative au système économique actuel* » (Richez-Battesti, Petrella, et Vallade, 2012, p.24). Et même si toute structure de l'économie sociale et solidaire ne peut être jugée socialement innovante, ou tout du moins appartenant à des approches diverses, il en va de même de l'innovation sociale qui ne découle pas uniquement des initiatives de l'économie sociale et solidaire. Cependant, l'armature générale de ces organisations, et les pratiques qui les font vivre basées sur l'activité démocratique, la lucrativité limitée, la double compétence des acteurs/bénéficiaires, ou encore l'aspiration à un nouveau modèle de développement en font inévitablement un « *terreau fertile à l'innovation sociale* » (Bouchard, 2007).

3.2.1.2 Territoire « matrice » d'innovation sociale

Pour Juan Luis Klein, directeur du CRISES, et professeur de géographie, les initiatives innovatrices sont portées par des acteurs locaux de manière générale et peuvent prendre plusieurs formes. Tout d'abord, une approche productive qui vise la mise en place de systèmes productifs territoriaux aux échelles locales, ou régionales, dont la configuration essentielle est basée sur la volonté d'intégration locale des entreprises et des acteurs socio-politiques. Klein (2014) fait alors référence à la notion de « *district* » utilisée par Beccatini (1992). Cette approche qui pose « *la nécessité de regrouper géographiquement les divers types d'entreprises et d'acteurs d'une même branche afin de produire une dynamique de développement local* » (Klein, 2014, p.118). C'est l'idée que la proximité géographique des acteurs qui favorise le développement d'une identité territoriale partagée et qui facilite la gouvernance locale en organisant plus facilement les convergences d'acteurs. Cette approche soutient qu'il y a relation entre proximité physique, innovation, et dynamisme socioéconomique dans le contexte d'une économie mondialisée. Mais Juan Luis Klein souligne que cette proximité ne fait pas tout, et qu'elle doit aussi être combinée avec d'autres formes de types relationnels (Dupuy et Burmeister, 2003 ; Grosseti, 2003 ; Laville et Nyssens, 2005) et une organisation sociale plus générale facilitant l'intermédiation des différents acteurs.

Juan-Luis Klein souligne ensuite l'existence d'une approche technologique, non loin de la précédente d'ailleurs, et qui met l'accent sur les configurations sociales susceptibles de faciliter l'innovation technologique au sein des entreprises locales. Il existe alors deux branches. La première que Klein (2014) nomme « *systèmes régionaux d'innovation* » dans laquelle l'innovation est au cœur d'un processus d'impulsion des dynamiques entre les entreprises privées, les institutions publiques et les centres de recherches. Une émulation innovatrice qui génère le plus souvent une valorisation locale (Holbrook et Wolfe, 2002), mais qui suggère un réel investissement dans l'apprentissage (Wolfe, 2002) pour soutenir la dynamique. Dans cette perspective, le directeur du CRISES souligne que plus la gouvernance est flexible et plus les systèmes régionaux sont innovants et performants. La seconde branche de l'approche technologique est dite des « *milieux innovateurs* » (Aydalot, 1986). Elle met l'accent sur les milieux favorisant, ou non, les liens entre l'innovation technologique, les entreprises et le territoire. Cette branche analyse les mécanismes

endogènes de production des innovations et de la diffusion de celles-ci par l'apprentissage. Les deux approches présentées ici mettent l'entreprise et l'innovation au cœur de leurs interrogations « *or plusieurs travaux ont démontré que, tout en étant cruciale, l'innovation technologique n'est pas une solution idyllique ; elle produit également des effets négatifs à diverses échelles et elle n'est pas suffisante, en soi, pour améliorer la qualité et les conditions de vie des citoyens (Hiernaux-Nicolas, 1999)¹¹⁹* » (Klein, 2014, p.119). En effet, il est nécessaire de s'appuyer, dans le cadre du développement territorial reposant sur l'innovation, sur un savoir non seulement scientifique, mais aussi social. La capacité d'innovation d'un territoire correspond alors à la stabilité sociale et au capital social de sa population.

Une troisième approche de l'innovation territoriale est proposée par Klein (2014). Cette fois, elle est politique. Celle-ci pose essentiellement la question de la place du pouvoir dans les processus innovants, en particulier dans les dynamiques locales. Mais cette approche, bien que forte intéressante au regard des développements qui vont suivre, s'éloigne de nos préoccupations franco-européennes, car elle découle d'une vision de l'économie politique construite à partir de l'étude des milieux urbains nord-américains (Logan et Molotch, 1987). L'objectif de ces travaux est alors de comprendre la restructuration urbaine en réponse à la profonde crise de 1929 qui a touché la base industrielle des grandes villes. Le concept central qui y est développé est celui de coalition pour définir l'ensemble des réseaux formels et informels qui se structurent entre les acteurs publics et privés d'une entité territoriale¹²⁰ (Stone, 1989).

Enfin, et c'est l'approche qui nous intéressera le plus, Klein (2014) nous parle de la dimension solidaire de l'innovation. Celle-ci repose sur l'ensemble des travaux qui postulent que le territoire local est un cadre générateur de liens sociaux et d'actions collectives (Deneuil, 1997) en relation avec les mouvements sociaux (Klein, 1997). Selon cette approche, le sentiment d'appartenance territoriale produirait des espaces communautaires, adaptés à la société moderne, diversifiés et insérés de diverses façons dans la société

¹¹⁹ Une vision qui n'est pas sans rappeler une forme d'innovation sociale née d'une poussée entrepreneuriale et qui bénéficie des développements théoriques s'intéressants aux réseaux sociotechniques (Akrich, Callon, et Latour, 2006).

¹²⁰ La relation entre l'innovation sociale et les politiques publiques est pourtant un enjeu de taille, selon moi, car je crois qu'il est impossible de créer un système socialement innovant sans la participation des acteurs institutionnels. Mais je reviendrai sur ce point au cours du chapitre VI.

globale¹²¹. Les mouvements sociaux se re-territorialisent, déployant des actions à partir de problématiques locales. Ainsi, « *l'identité territoriale des acteurs les amène à réaliser des actions collectives avec des objectifs économiques allant dans le sens d'une réconciliation entre l'économie et la société (Levesque, 2008 ; Sainsaulieu, 1997)* » (Klein, 2014, p.120). Dans cette approche solidaire on se réfère à des formes de production de la richesse dans lesquelles la participation citoyenne est centrale, en s'appuyant sur l'association, pour produire des biens et des services, mais aussi pour répartir de capital.

Pour Juan Luis Klein, lorsque l'on se penche sur l'analyse de l'innovation sociale ces approches sont sectorielles et insuffisantes pour capter la complexité des processus. Ainsi, « *elles doivent être combinées* » (Klein 2014, p.121) pour aboutir à une lecture du développement territorial qui puisse être plus ample. C'est ce qu'essayent de faire depuis quelques années les chercheurs belges en questionnant les dynamiques territoriales et leurs liens, entre autres, avec les organisations de l'économie sociale et solidaire. Pour Hillier, Moulaert et Nussbaumer (2004), la proposition faite par Juan Luis Klein revient à considérer une approche du « *développement local intégré* » qui prône la mise en relation des acteurs économiques et sociaux ainsi qu'une gouvernance à multi-niveaux, incorporant les acteurs économiques, les instances politiques et la culture au sens large. Alors, « *la notion essentielle dans cette approche est celle des stratégies socialement innovantes, définies comme participatives et ascendantes. Par ces stratégies, les territoires défavorisés deviennent la base d'une stratégie d'intégration des divers sous-systèmes et de la société locale* » (Klein, 2014, p.121).

Alors que la majorité des travaux des chercheurs concernant les modèles territoriaux d'innovation supposent que « *la qualité de vie dans les communautés locales coïncide avec la prospérité générée par une croissance économique plus élevée* » (Moulaert, 2014, p.85), Moulaert préfère développer une approche communautaire du développement territorial. Ainsi, selon lui, il serait avant tout nécessaire de ne cantonner les relations de marché qu'à ce qu'elles sont vraiment, soit un type particulier de relation dans un ensemble plus large. Par ailleurs, il serait nécessaire de donner plus d'importance aux relations sociales et au développement communautaire qui, du point de vue de l'innovation sociale, sont sources de satisfaction des besoins humains fondamentaux et de génération du lien social élémentaire. Pour

¹²¹ Une approche qui rappelle la vision défendue par les géographes de la proximité (Pecqueur et Zimmermann, 2004).

l'auteur belge, « *la pression croissante des forces du marché et de leurs alliés politiques limite le potentiel de l'innovation sociale* » (Moulaert, 2014, p.89) car la « *démocratie minoritaire* » des puissants ne s'inquiète pas des besoins fondamentaux, mais accorde la priorité aux projets d'élites. Alors, celui-ci développe dans cette nécessité de refonte du concept, l'idée de « *région sociale* » qui vise à considérer de manière différente les notions de capital et d'innovation. Autrement dit, pour lui il s'agit de sortir d'une vision du capital « *dédié aux activités génératrices de profit* » (Moulaert, 2014, p.90) pour embrasser la notion dans sa grande diversité soit humain, social, culturel etc.

C'est une proposition qui vise à sortir d'une simple approche contribuant à la réalisation de normes de conduite (efficacité, productivité, innovation organisationnelle, etc.) pour se pencher sur l'édification de normes communautaires émancipatrices (Schramm, 1987). Moulaert met alors l'accent sur l'importance d'un capital collectif issu de « *n'importe quelle association de capital conçue pour satisfaire les besoins privés et collectifs par le moyen d'un système d'allocation autre que le marché capitaliste, ou pour contrôler ou bien réorienter les fonctions de l'allocation de marché* » (Moulaert, 2014, p.92). Son analyse du capital, non plus vue comme possession, mais bien comme sphère d'existence, s'appuie sur la typologie de O'Hara (1997) qui réactive les croyances de l'ancienne économie institutionnelle et « *extrapole l'analyse des richesses concernant la vision de Veblen* » (Moulaert 2014, p.96). Plus précisément, « *le capital nécessaire au développement local communautaire est forcément multidimensionnel. Une stratégie d'innovation pour une communauté locale ou régionale ne peut dépendre que partiellement du capital économique. D'autres formes de capital sont indispensables pour la régénération de l'innovation. Au sens de Veblen, il serait préférable que le capital économique devienne instrumental au développement de richesses collectives* » (Moulaert, 2014, p.96). Ce capital multidimensionnel reposerait alors sur un équilibre entre un capital économique, écologique, humain et social.

Mais, pour être plus précis, je suis les recommandations de Healey (1997) qui propose de remplacer le terme de capital social par celui de capital « *institutionnel* » qui lui semble plus adapté. En effet, au regard de la définition de O'Hara, je poursuis cette idée qui consiste à concevoir le capital institutionnel comme un ensemble de « *normes, mœurs, relations et dispositions organisationnelles qui aident la formation des liens entre les gens. Avec cette forme de capital, un niveau minimal de confiance, respect, dignité et communication entre les gens est nécessaire* » (O'Hara 1997, p.5).

Je le répète, dans le sillage des chercheurs belges et des membres du laboratoire montréalais du CRISES, le territoire est vu comme « *matrice* » d'innovation sociale au sein duquel une logique communautaire et collective doit se développer pour faciliter l'initiative locale et donner une réponse, par l'innovation sociale, aux problèmes vécus des acteurs locaux. Le principal effet de l'innovation sociale consiste à assurer les liens sociaux fondamentaux à l'exercice de la collaboration et à mettre en place les arrangements sociaux de référence qui permettent la reconstruction de la cohésion sociale. Alors, l'innovation sociale peut prétendre un changement d'échelle, s'adossant sur un « *environnement institutionnel qui structure la société à tous les niveaux (productif, technologique, politique et social) et à toutes les échelles (locale, régionale, nationale et supranationale) [...] Il est donc crucial que les expériences innovatrices soient mises en œuvre en réseaux de façon à inspirer de nouveaux compromis interterritoriaux* » (Klein 2014, p.134). Dès lors, je peux affirmer, avec les chercheurs du CRISES, que l'innovation sociale « *s'inscrit dans un processus qui commence avec l'expérimentation d'une proposition mise de l'avant pour répondre à une nouvelle aspiration sociale ou à un problème social non résolu*¹²². Le processus se poursuit avec l'apparition et l'adaptation de cette proposition par d'autres organisations. Enfin, il aboutit à une réforme des programmes publics et donc à son institutionnalisation » (Levesque, Fontan, and Klein 2014, p.4-5). Pour ces auteurs, ce processus est enchâssé dans des rapports sociaux conflictuels desquels émergent des relations de pouvoir caractérisées par le poids des acteurs.

Pour conclure, le territoire comme « *matrice* » d'innovation sociale reposerait sur le partage d'un capital commun qui dépasserait le seul capital économique pour atteindre d'autres formes tout aussi indispensables faisant que « *le capital économique devienne instrumental au développement de richesses collectives* » (Moulaert, 2014, p.96). Ce capital serait écologique, culturel et institutionnel¹²³ selon O'Hara (1997). Néanmoins, ce postulat soumet l'idée de l'existence d'un capital commun aux habitants d'un territoire. Or, au contraire, Paul Bélanger et Benoit Levesque (2014), soulignent l'existence d'un environnement institutionnel au sein duquel ont lieu des processus d'affrontement. Ainsi, dans cette tension institutionnelle, l'innovation sociale de rupture (forte), prenant place dans une aspiration citoyenne territorialisée serait, selon moi, porteuse de changement institutionnel.

¹²² Et que cette aspiration ou cette réponse à pour matrice le territoire.

¹²³ Au sens de normes, valeurs, et pratiques partagées qui génèrent un niveau minimal de confiance, respect, dignité, et communication entre les agents sociaux.

Pour le dire autrement, sa volonté de transformation sociale agirait sur les institutions sociales pour modifier les habitudes de penser et les habitudes de faire.

3.2.2. De la poussée citoyenne à la volonté de changement institutionnel de l'innovation sociale

L'innovation sociale issue des mouvements sociaux citoyens s'affiche comme un processus de rupture contextualisé. Autrement dit, les acteurs sociaux d'un territoire mobilisent leurs aspirations de changement pour tenter d'élaborer, collectivement, un « nouveau monde ». Dorénavant, je vais montrer que cette tendance s'appuie largement sur une conception démocratique de la solidarité. Une conception qui prend le contre-pied de la solidarité philanthropique étudiée au chapitre I de ce texte.

3.2.2.1 La Solidarité démocratique

J'ai montré durant la première section de ce chapitre que, pour les régulationnistes, les affrontements institutionnels ont pour attraction le rapport salarial, tandis que pour les théories des mouvements sociaux (notamment des conventions), le spectre est plus large et concerne l'individu social plus qu'économique. Pour les chercheurs du CRISES, ces processus sont éminemment collectifs et prennent, le plus souvent corps, au sein des organisations de l'économie sociale (Bouchard et Levesque, 2014). En effet, celles-ci par leurs caractères démocratiques, locaux, sociaux et reposants sur des composantes économiques plurielles, correspondent à des réactions et des propositions face au modèle capitaliste. Enfin, ces processus peuvent se poursuivre par l'adaptation des expériences par d'autres organisations et aboutir à des résultats en termes de biens, de services et de développement des capacités des individus (l'apprentissage jouant un rôle fondamental dans les processus d'innovation sociale).

Dans la vision de l'innovation sociale présentée ici domine l'impossibilité de séparer le processus du résultat, bien que ce dernier puisse avoir des finalités bien différentes. En effet, dans certaines approches (dites « faible »), l'innovation sociale est un moyen qui se

soustrait à l'exigence de performativité d'un modèle de développement centré sur le résultat économique (l'efficacité sur le marché). A contrario, dans d'autres conceptions (dites « fortes »), l'innovation sociale est une fin qui vise à soustraire le modèle de développement aux aspirations citoyennes. Dans ces deux formes d'innovation sociale, nous voyons donc émerger deux registres d'actions générant des processus d'élaboration et des résultats bien différents. Un registre organisationnel qui repose sur les outils et les méthodes de gestion d'activité, et un registre institutionnel qui s'attaque aux normes en vigueur et aux valeurs porteuses de légitimité dans une société. Ainsi, ces deux registres n'ouvrent pas aux mêmes types d'innovations et ne présentent pas les mêmes finalités.

Je ne voudrais pas m'arrêter à une dichotomie entre une innovation civile issue des mouvements sociaux et une innovation sociotechnique aux racines entrepreneuriales. Il serait stérile d'en rester là, car malgré la distinction originelle, je suis convaincu que ces deux dimensions de l'innovation sociale sont les deux jambes nécessaires à sa marche. Elles sont donc différentes mais indissociables. Surtout, elles ne sont pas le lieu des affrontements institutionnels, car toutes les deux participent à un mouvement global d'innovation. Ainsi, je souhaiterais réaffirmer la nécessaire prise en compte de la question du changement institutionnel et de sa place dans l'innovation sociale. L'histoire se défait et se refait, incessamment, ainsi le début des années 2000 voient surgir de nouveaux régimes d'innovations. Dans le sillage de la crise financière de 2008, l'éclatement de la bulle spéculative des *subprimes* a eu pour seul effet notable de révéler à une frange non négligeable de la population mondiale l'incapacité d'un marché total de répondre aux exigences sociales, mais aussi environnementales. En effet, comme le souligne Jean Louis Laville, le rapport Brundtland (1987) est alors questionné afin de mettre en place une politique de développement durable mettant en œuvre les deux dimensions de la solidarité proposée par ce rapport : une solidarité horizontale (entre groupes sociaux) mais aussi, et c'est alors tout nouveau, une solidarité verticale (entre générations). Ainsi, dans un contexte défavorable à l'action des politiques publiques (notamment en termes de financement), l'innovation sociale est vue comme levier d'action citoyen laissant se profiler l'élaboration d'un nouveau régime de production, de régulation et d'appropriation de l'innovation sociale. Cependant, deux visions continueront à se développer en parallèle qui, bien que différente de la distinction précédente entre innovations issues de la société civile et innovations issues de l'entreprise, reprendront des trajectoires similaires s'inspirant des deux versions du

développement durable dites de « *soutenabilité forte et faible* » (Maréchal, 2005, p.162). Pour Jean Louis Laville, cette volonté d'un développement plus « durable » propre à la configuration la nouvelle architecture institutionnelle de ce début des années 2000 pose la question de la place du marché et de la solidarité en son sein. Elle fait avant tout émerger un nouveau régime d'innovations sociales oscillant entre une solidarité « forte » et une solidarité « faible ».

Une innovation sociale dite « forte », tend à souligner les faiblesses du modèle de développement social-étatique « *dont les citoyens n'étaient pas les sujets agissants, mais les administrés, les objets en qualité d'allocataires, de cotisants et de contribuables* » (Gorz, 1988, p.227). Il est alors nécessaire de redonner une place politique aux citoyens pour gérer les biens communs (Ostrom, 2010) et préserver les capitaux humains et sociaux en tablant sur une démocratisation de l'économie et une réintégration des principes économiques pluriels débattues démocratiquement. Autrement dit, il faut envisager une démocratisation réciproque de la société civile et des pouvoirs publics (Chaniel, 2001), ainsi « *l'État démocratique ne peut retrouver une légitimité que s'il intègre en son sein des possibilités de participation accrue pour les salariés et les usagers et qu'il est relayé par un associationnisme imprégné de solidarité démocratique* » (Laville, 2014, p.65).

C'est un appel à une mise en perspective commune, entre société civile et pouvoir public, et un approfondissement de la démocratie que lancent les acteurs de la solidarité forte au sein de laquelle on retrouve, en majorité, des organisations de l'économie solidaire. Alors, « *le changement visé passe donc par des regroupements pour une expression politique de la société civile, mais passe aussi par une représentation de l'économie admettant plusieurs composantes : une économie marchande à laquelle s'additionnent des économies fondées sur la solidarité démocratique à savoir, d'abord, une économie publique, qui procède à diverses formes de redistribution et est dédiée à l'intérêt général, ensuite, une économie basée sur l'auto-organisation et la réciprocité égalitaire traitant des biens communs* » (Laville, 2014, p.86).

Une innovation sociale « forte », on l'aura compris, est un processus de transformation institutionnelle dont les résultats ne peuvent être appréhendés de manière classique. Ainsi, « *il faut concevoir leurs modalités de gestion et d'évaluation en intégrant les spécificités de leurs missions institutionnelles, ce sur quoi mettent l'accent les réflexions sur l'évaluation de l'utilité sociale* »

(Gadrey, 2008, p.641-651). Pour exprimer autrement ce que nous dit, ici, Jean Gadrey, il faut considérer l'utilité sociale comme centrale dans un nouveau modèle de développement dont les critères d'évaluation ne peuvent pas être marchands, gestionnaires ou managériaux, car ceux-ci ne peuvent rendre compte du contenu cognitif et relationnel des plus values engendrées par ces transformations sociales. Or, c'est à l'épreuve de cet effort de considération des innovations sociales que le mouvement se heurte, parfois violemment, à l'immobilisme et la normalisation des milieux institutionnalisés. Et même, si Marcel Mauss préconisait déjà « *la construction de groupes et d'institutions nouvelles à côté et au-dessus des anciennes* » (Mauss, 1997, p.265), la réalité pousse à constater que nous assistons plutôt à un mouvement de conformisation aux normes et habitudes en vigueur, générant une vague d'innovations sociales faibles avec lesquelles se proposent de dialoguer des formes d'innovation « fortes » ou dites « institutionnalistes ».

3.2.2.2 *Les approches de l'innovation sociale « institutionnaliste »*

Je souhaiterais insister avec Jean Louis Laville sur cette approche de l'innovation sociale surgissant d'une double poussée citoyenne issue des nouveaux mouvements sociaux et de l'économie solidaire. Celle-ci est jalonnée par deux contributions théoriques incontournables. Tout d'abord, pour Jean-Louis Chambon, Alix David et Jean-Marie Devevey, concernant les innovations sociales, « *il s'agit de faire autrement, proposer une alternative* » (Chambon, David, et Devevey 1982, p.11). Autrement dit, l'innovation sociale se pose en un contre modèle de développement dominant reposant principalement sur la production et la consommation de masse régulé par le marché. C'est une vision du changement qui s'appuie sur la créativité et l'énergie sociale en cherchant « *la réduction de dépendance à l'égard des grands systèmes institutionnels* » (Laville, 2014, p.54). On observe alors un tournant dans l'approche du modèle de développement dont « *l'objet n'est plus la satisfaction des besoins existants mais leur redéfinition à travers la délibération collective dans les micros-espaces publics* » (Laville, 2014, p.54).

Ensuite, pour Nadine Richez-Battesti et Delphine Vallade (2012), l'innovation sociale est perçue comme un levier d'expression citoyen, un désir de changement et de redéfinition d'un nouveau modèle socio-économique revêtant une nouvelle dimension

politique. Pour ces deux auteures il est important de noter la relation privilégiée qu'entretient l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale car cette dernière, dans la société civile, s'est appuyée sur les structures d'économie sociale avec une volonté de « *mise en œuvre, dans la pratique, de principes et valeurs trop souvent considérées comme incantatoires* » (Richez-Battesti et Vallade, 2012, p.24-25).

Pour Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe (2001), l'innovation sociale se traduit par des marchés organisés en réseaux dans lesquels des « verrouillages sociotechniques » produisent des exclusions et sont donc susceptibles de provoquer des réactions de la part des populations affectées. Sur la base des problèmes identifiés et des aspirations de ces dernières, des procédures politiques et des dispositifs sociotechniques sont proposés rendant plus ou moins visibles ce que les auteurs nomment des « groupes émergents concernés ». Ces groupes sont ainsi constitués autour de « *mondes vécus partagés* » (Habermas, 1997) et d'identités collectives fabriquées par un ensemble de compromis interne et externe (éventuellement en s'alliant avec des groupes plus ou moins institués)¹²⁴. Dans cette approche, Jean Louis Laville souligne l'apparition « en grappes » des innovations qui viennent alors dans le sillage des crises contester le paradigme dominant. Mais le plus important à souligné, selon nous, reste la nécessaire mise en relief de deux principes d'émergences fort concernant l'innovation sociale. Ainsi, on notera que l'acceptation entrepreneuriale pousse largement à considérer l'innovation sociale comme une réponse à des besoins peu ou non satisfaits par le marché ou l'État. À la différence de l'acceptation citoyenne qui a tendance à s'appuyer sur une aspiration, un désir de développer des pratiques sociales, des « *façons de faire autrement* » (Cloutier, 2003). Les innovations sociales participent ainsi à la redéfinition d'un paradigme car « *l'élargissement de la notion d'innovation met en avant les processus sociaux par lesquels elle se réalise dans un double sens, grâce à des interactions informationnelles dans l'entreprise et avec le milieu* » (Laville 2014, p.61). Mais ce paradigme, pour émerger, doit être pensé. En cela, le Centre de Recherche sur les Innovations Sociales (CRISES) a, depuis plus de vingt ans, alimenté la réflexion autour de ce concept.

Pour caractériser les formes d'innovations sociales dites « fortes » Nadine Richez-Battesti, Francesca Petrella et Delphine Vallade s'appuient sur ce qu'elles nomment une

¹²⁴ Ce sont ces quêtes de compromis qui favorisent l'émergence d'un débat démocratique et la remise en question des règles instituées (notamment celle du marché).

« *vision plus institutionnaliste de l'innovation sociale* » (2012, p.22). Autrement dit, cette forme d'innovation sociale s'intéresserait aux « *nouvelles pratiques, règles ou normes capables de transformer la société* » (2012, p.22), s'appuyant alors largement sur les travaux du CRISES, sans oublier de faire la part belle à l'importance du contexte institutionnel de base dans lequel se développent localement les innovations sociales (Hillier, Moulaert, et Nussbaumer, 2004). Comme je l'ai largement abordé précédemment, cette approche donne une dimension tout à fait centrale aux processus collectifs émanant des organisations de la société civile, car elle puise, entre autres, son origine dans l'émergence de nouveaux mouvement sociaux au tournant des années 70 et vise alors la transformation des rapports sociaux (production, consommation, genre, classe, etc.). Ce processus collectif est largement fondé sur l'association et la coopération des parties prenantes dans un projet partagé générant alors, au travers de la participation d'acteurs variés, un système d'innovation local (ou régional selon Moulaert 2014). Ce système local/territorial d'innovation agi comme « matrice » de l'institutionnalisation, ou non, des innovations sociales, car il sera plus ou moins apte à vivre les transformations apportées, et plus ou moins prêt à modifier les fondements institutionnels qui le caractérise. En effet, selon Hillier et al. « *l'innovation sociale est intimement liée aux conditions sociales, institutionnelles et matérielles dans lesquelles elle prend place* » (2004, p.150).

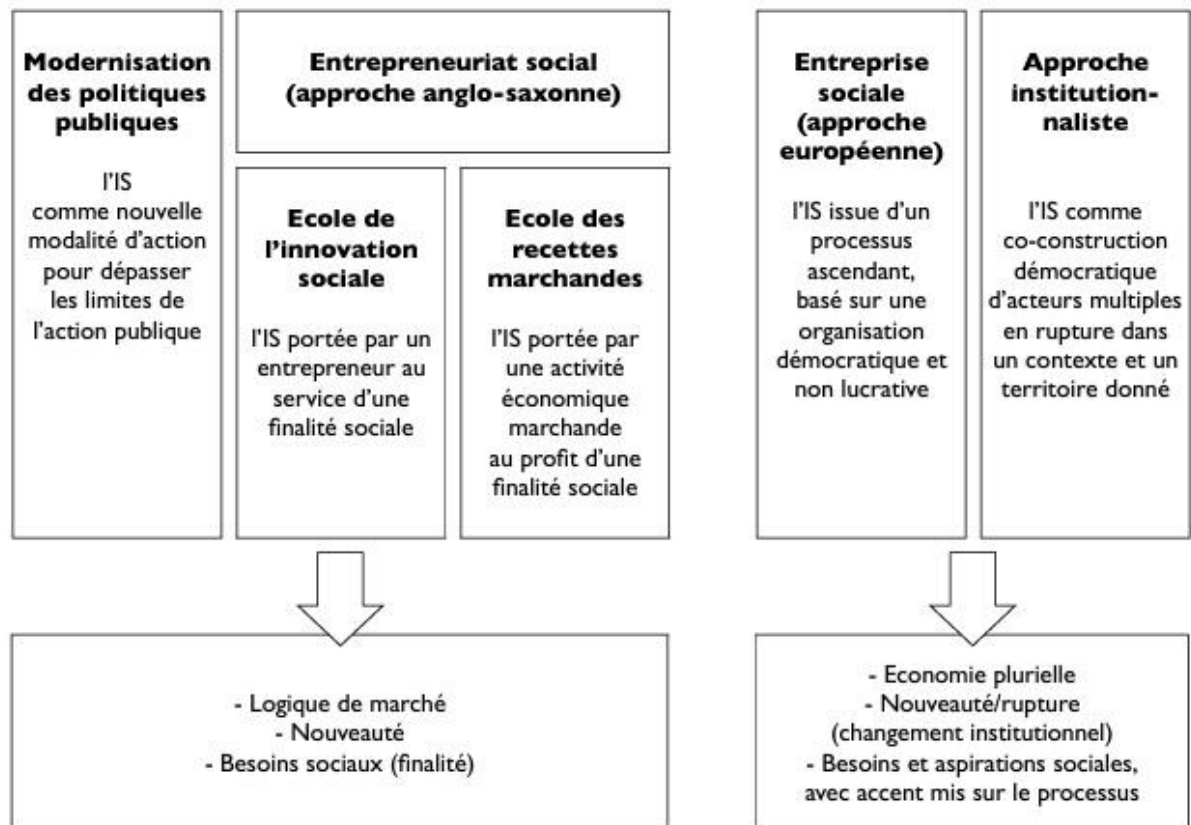


Fig. 3 Les principales approches de l'innovation sociale (Source : Besançon *et al.* 2013, p.31).

Dans une synthèse des travaux dont nous avons balayé une partie non exhaustive, Emmanuelle Besançon, Nicolas Chochoy et Thibault Guyon (Besançon, Chochoy, et Guyon, 2013), définissent le concept d'innovation sociale comme étant « *motivée par la volonté de répondre à un besoin social et/ou par une aspiration sociale (la visée d'un idéal social). Sa nouveauté réside dans la mise en œuvre de pratiques en rupture avec les pratiques habituelles dans un milieu donné (le changement institutionnel). La dimension sociale prend forme dans un processus collectif marqué par des pratiques solidaires constitutives d'un ancrage territorial fort et de façon concomitante d'une gouvernance élargie et participative (empowerment), se traduisant par un modèle économique pluriel. Ce processus aboutit à un résultat qui peut être une approche, un produit ou un service, se distinguant par son accessibilité et la logique de service qu'elle sous-tend. Processus et résultat sont porteurs d'impacts directs et de changements institutionnels multi-niveaux en ciblant les individus, les organisations, le territoire et les collectivités* » (Besançon, Chochoy, et Guyon, 2013, p.80). Au-delà d'une définition qui nous semble embrasser largement les notions développées plus haut, les chercheurs de l'Institut Godin proposent une typologie basée sur quatre approches et deux conceptions. Cette typologie à pour nous l'intérêt de présenter les différentes formes d'innovations sociales comme nous les avons pensés précédemment. En effet, les deux conceptions que nous allons voir reprennent largement la distinction établie par Jean Louis Laville (2014) entre une innovation sociale « *faible* » et une innovation sociale « *forte* », tandis que les quatre approches reprennent celles proposées par Nadine Richez-Battesti, Francesca Petrella et Delphine Vallade (2012). Ainsi, la première conception est basée sur la logique de marché et de nouveauté à travers deux approches distinctes. Tout d'abord, une approche qui porte sur la transformation des politiques publiques, puis une approche qui repose sur les nouvelles solutions et réponses portées par des entrepreneurs sociaux (comme concept d'obédience anglo-saxonne). La deuxième conception de l'innovation sociale développée par Besançon et al. (2013) s'attache davantage au processus, et rejoint une vision principalement développée en Europe et au Québec. Ainsi, la première approche est celle de l'entreprise sociale, notamment développée par les chercheurs du réseau EMES¹²⁵ en Europe. La seconde approche est nommée institutionnaliste, et est principalement développée par le CRISES au Québec¹²⁶.

¹²⁵ Emergence of Social Enterprise

¹²⁶ Pour plus de détails concernant ces différentes approches, voir Besançon et al. 2013

Conclusion

L'objectif de ce chapitre III était de proposer une alternative théorique à la vision socio-économique des organisations de l'économie sociale et solidaire, et de l'innovation sociale, présentée au chapitre I. Autrement dit, il s'agissait de donner une approche historique de ce secteur en révélant ces dimensions politiques et symboliques. Par là même, il s'agissait pour moi de montrer qu'une acception citoyenne et « institutionnaliste » de l'innovation sociale se nourrissait de cette approche transformatrice de l'économie sociale et solidaire pour proposer une logique de « rupture contextualisée ».

Ainsi, j'ai tout d'abord montré que l'économie sociale, bien qu'un courant théorique majoritaire affirme le contraire en France, pouvait prétendre à développer une dimension transformatrice en s'appuyant notamment sur les expériences qu'elle a su mettre en œuvre, parfois pendant des centaines d'années. À l'image du familistère de Guise et de la posture de Jean Baptiste Godin, j'ai souhaité mettre en avant une dimension praxéologique forte présente au cœur de la dynamique coopérative et qui fait de ces organisations des piliers du changement institutionnel incrémental. En tant que praxis instituante, l'action collective de l'économie sociale bénéficie d'un capital symbolique puissant car elle forge des « mondes vécus » sur des fondements différents de ceux des conceptions institutionnelles « classiques ».

Toutefois, lorsqu'il s'agit de s'intéresser plus particulièrement aux dimensions économiques et politiques, l'économie solidaire semble nous offrir des pistes théoriques plus puissantes. Dès lors, en m'appuyant sur son passé associationniste et son aptitude historique a porté un mouvement ouvrier, puis citoyen, j'ai pu montrer la capacité de transformation sociale que porte l'économie solidaire en générant notamment une action collective autogérée facilitant l'émergence d'espaces publics de proximité et sa propension à générant des formes d'échanges plurielles.

Enfin, une nouvelle fois j'ai montré que l'économie sociale et solidaire est le « terreau fertile » à l'innovation sociale. Or, j'ai insisté ici sur cette acception favorisant la transformation sociale ayant pour conséquence de générer des formes d'innovations

sociales « fortes ». Plus précisément, c'est une poussée citoyenne concomitante à l'émergence des nouveaux mouvements sociaux des années 60 qui est à l'origine d'une conception dite « institutionnaliste », c'est-à-dire qui favorise le changement institutionnel enchâssé dans une « matrice territoriale » génératrice de lien de confiance et de lien réciprocaires vecteur d'une dynamique transformatrice.

Par conséquent, il me semble légitime dorénavant de s'appuyer sur ce constat de l'existence d'une forme d'innovation sociale « forte » issue de l'économie sociale et solidaire « transformatrice » pour questionner sa capacité intrinsèque à générer des pratiques de communication analogique. Autrement dit, si j'ai montré en première partie que les tendances idéologiques instrumentales de la communication avaient pour effet d'impulser des logiques isomorphiques aux organisations citoyennes, j'aimerais dorénavant m'interroger sur la capacité de ces organisations aux profils transformateurs à concevoir des pratiques de communication politique et symbolique « fortes », elles aussi.

Chapitre IV.

Communication et transformation sociale, ou comment réinventer la délibération

Introduction

À la suite du développement historico-théorique effectué en première section du chapitre III, je soutiens que les organismes de l'économie sociale et solidaire ne sont pas uniquement des acteurs socio-économiques, mais aussi des acteurs symboliques et politiques. Pour l'exprimer autrement, l'économie sociale et solidaire, ainsi que l'innovation sociale transformatrice qui lui est corrélative, est un projet aux dimensions praxéologiques, mais aussi économique-politiques, qui se développent au cœur d'espaces publics intermédiaires. Enfin, ce secteur porte l'utopie du passage d'une praxis instituant à une praxis instituée, démocratisant l'économie et la sphère publique.

Or, si j'ai montré dans ce travail (Partie I) que les communications marketing et managériales étaient les outils de communication mis à contribution par une vision utilitariste et isomorphe de l'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire, il est temps pour moi de dégager, dans les propositions théoriques alternatives, un ensemble de regards analytiques en adéquation avec la dimension transformatrice de ces acteurs que je viens de décrire dans le chapitre précédent.

Dès lors, si le cadre interprétatif instrumental s'appuie sur une conception télégraphique de la communication, j'ai montré auparavant que les fondements de la technologie intellectuelle que représente une interprétation gestionnaire des théories pionnières se situent dans une seule et unique volonté rationnelle de transmettre un message, attirer l'attention du locuteur pour le persuader, et enfin modifier le comportement d'une cible. Cette posture, que Bernard Miège nomme béhavioriste-

fonctionnaliste, et que je nomme avec Louis Quéré, épistémologique, est selon moi limitative concernant l'étude des mouvements sociaux.

Voilà pourquoi je souhaite me tourner vers une conception plus complexe de la communication et plus particulièrement deux acceptions intrinsèquement liées.

Tout d'abord, je m'intéresserai à une forme de communication qui prend son envol dans les développements de la pragmatique durant les années 70 et dont les précurseurs, Bateson, Mead, et l'École de Palo Alto (entre autres), s'appuie aussi sur les « *ressources* » offertes par la théorie cybernétique de Wiener. L'approche pragmatique trouvera cependant un rebond dans le courant ethnographique de la communication (Gumperz et Dell Hymes) s'intéressant aux actes de parole et aux situations de communication. Puis, elle se catalysera définitivement dans une approche communicationnelle politique, et philosophique, dont les travaux de Jürgen Habermas, à la fin des années 70, formeront la trame essentielle.

Ensuite, et parce que je montrerai que l'approche habermassienne souffre, à mes yeux, d'un écueil de normativité face aux coups de boutoir de la pratique, je proposerai une analyse critique des travaux de ce dernier. En effet, à son analyse de l'espace public, je suggérerai le regard de Nancy Fraser qui propose de se tourner vers un public subalterne qui, selon moi, correspond d'autant plus aux mouvements sociaux que j'étudie. Enfin, je tenterai de donner une nouvelle dimension à l'activité communicationnelle en interrogeant la notion de conflit intégrateur de Georg Simmel et Lewis Coser, puis en suivant les préconisations praxéologiques faites par Louis Quéré.

L'enjeu de ce chapitre est de faire état des développements théoriques politiques et symboliques qui pourraient être mobilisés par les acteurs de l'innovation sociale. Par ailleurs, il s'agira de montrer qu'une voix praxéologique serait d'autant plus transformatrice, car elle permettrait de quitter la sphère épistémologique de la communication.

Section 1. De l'utopie délibérative à la normativité d'une communication politique

Une autre interprétation de la communication a fait émerger l'existence d'un « neutre » dans l'interaction comme valeur symbolique surplombante questionnant la posture cybernétique¹²⁷. Bernard Miège (2005) souligne cette apparition dans la pragmatique des années 70 qui s'intéresse à la « grammaire » des comportements que les hommes utiliseraient, plus ou moins consciemment, dans les échanges interpersonnels. On y retrouve les chercheurs de l'École de Palo Alto et notamment Paul Watzlawick qui affirmera bientôt : « On ne peut pas ne pas communiquer » (Watzlawick, Beavin, et Jackson, 1972). Plus précisément, la pragmatique se réfère, sur un plan étymologique, au terme grec « *praxis* » soit l'action au sens strict. Pour les auteurs américains, les relations intersubjectives sont à la source du sens et éclairent et structurent le fonctionnement de la vie en société. Cette approche doit être distinguée de la définition des linguistes comme Austin (1970) qui s'intéressent uniquement aux actes de langages. La pragmatique tente d'établir un pont entre le relationnel et le sociétal, entre ce qui règle les rapports interindividuels et les rapports sociaux. Le précurseur de cette approche est Grégory Bateson qui, dans une démarche anthropologique, a étudié les relations parents/enfants à Bali (Bateson et Mead, 1942). Il lui est alors apparu que les échanges verbaux étaient moins décisifs que l'incorporation, non consciente et progressive, des codes culturels du groupe d'appartenance. Il s'appuie alors sur les ressources offertes par Norbert Wiener et introduit une « écologie de l'esprit » qui ne distingue pas l'univers matériel de l'univers mental (Bateson, 1977).

Je voudrais me saisir aussi des travaux de l'école de Palo Alto dont l'objet d'étude reste la schizophrénie et plus précisément le mécanisme de la double contrainte pour lequel toute injonction paradoxale, ou contradictoire, empêche de méta-communiquer et entraîne le maintien indéfini de la situation pathologique de communication (Bateson et Ruesch,

¹²⁷ Plus précisément, c'est l'interprétation épistémologique qui est alors remise en cause. Celle-ci propose une approche positiviste de la communication considérée à l'aune des apparences interpersonnelle qu'elle renvoie, celle de l'interaction entre deux personnes. Elle en déduit que le modèle émetteur-message-récepteur, éventuellement complété par la prise en considération du canal et des effets, représente la structure élémentaire de la communication (approche empiriste). Par ailleurs, elle pense que le langage enferme les sujets sociaux dans un modèle de relation, et leur fournit les codes nécessaires (approche sémio-structurale).

1988). Mais cette idée de « *maladie systémique* » est moins induite par l'état de l'individu que par le contexte d'ensemble. Plus précisément, une double contrainte désigne l'ensemble de deux injonctions qui s'opposent mutuellement, augmentées d'une troisième contrainte qui empêche l'individu de sortir de cette situation. Elle entraîne donc des situations schizophréniques, comme j'ai pu le montrer dans l'article publié dans les actes du colloque de Mendoza (Duracka, 2015). En effet, il semble qu'en termes de communication les porteurs d'innovation sociale soient constamment dans cette situation d'injonction paradoxale.

Cependant, pour Bernard Miège, comme « *modèle interprétatif des relations interindividuelles, la pragmatique ne saurait prétendre être une théorie explicative de toute communication humaine, et ce d'autant que des critiques importantes lui ont été adressées* » (Miège, 2005, p.52). Notamment celles de l'épistémologie poppérienne consistant à prétendre pouvoir disposer d'une situation de surplomb à toutes les relations sans y imposer de distorsions, ce qui se révèle insoutenable pour des raisons qui seront développées, entre autres, par le sociologue américain Michael Burawoy (2003) pour qui la posture réflexive¹²⁸ est la seule qui soit soutenable. Daniel Bounoux, quant à lui, reprochera à la pragmatique de faire l'impasse sur la communication symbolique mettant en avant la limite d'une approche purement fondée sur les relations. Enfin, Paul Attalah reproche à Palo Alto son « *fonctionnalisme classique* ». C'est-à-dire que celui-ci « *présuppose au départ un système qu'il convient de maintenir et qui s'appelle soit la société, soit le moi. La forme homéostatique de ces systèmes est, d'un côté, le pluralisme social lié à l'autonomie et à la liberté individuelles, et, de l'autre côté, l'intégration psychique (la normalité). Les dysfonctions qui frappent ces systèmes s'appellent ou bien le mécontentement social ou bien la schizophrénie...* » (Attallah, 1991).

À la pragmatique succédera l'approche ethnographique de la communication (ou ethnométhodologie et sociologie des interactions sociales). Ces deux courants ont toutefois en commun d'envisager avant tout le « *micro-social* ». Pour John Gumperz et Dell Hymes (Hymes et Gumperz, 1964 ; Hymes, 1984), ce qui représente un intérêt certain dans la communication, ce sont les actes de parole en ce qu'ils constituent l'unité de base de la communication verbale (et un élément central des comportements humains). Les

¹²⁸ C'est-à-dire qu'il est nécessaire pour le chercheur de mettre à plat ces présupposés, mais aussi d'accepter d'être co-élaborateur de la situation de communication qu'il observe.

chercheurs américains essaient alors d'appréhender les situations de communication par un travail d'observation ethnographique rigoureux. Je montrerai que cette posture théorique est aujourd'hui encore un des piliers de l'approche des phénomènes de communication dans l'action sociale, car la place du langage reste essentielle pour les comprendre.

Enfin, je souhaite tout particulièrement m'accorder à une approche pour laquelle la question communicationnelle prendra un tour politique et philosophique. Je me pencherais plus longuement pour cela sur les travaux de Jürgen Habermas pour lequel « *il faut modifier radicalement la perspective commune aux théories libérales et aux pensées démocratiques : la source de la légitimité n'est pas la volonté déterminée des individus, mais son processus de formation, la délibération [...]. La décision légitime n'est pas la volonté de tous, mais celle qui résulte de la délibération de tous ; c'est le processus de formation des volontés qui confère sa légitimité au résultat, non les volontés déjà formées [...]* là est le résultat de la délibération générale, non pas l'expression de la volonté générale » (Habermas, 1993, p.24). La délibération, vue comme action de « *délibérer*¹²⁹ », dans le but de prendre une décision est, selon moi, le concept fondamental sur lequel je voudrais élaborer ma réflexion. Par conséquent, je montrerai que l'approche politique habermassienne et l'approche praxéologique se rejoignent dans cette intention.

4.1.1. De la sphère bourgeoise à l'espace d'expression des publics subalternes, retour sur la notion d'espace public

Impossible de reprendre le fil de ma réflexion concernant la place de la communication dans la régulation des mouvements sociaux sans, à mon avis, pouvoir faire l'économie d'un retour sur la notion d'espace public. En conséquence, je débiterai la première section de ce chapitre IV par une partie consacrée à la lecture habermassienne de l'espace public. Alors, c'est la consistance de ces propos qui forgera la suite de l'analyse car, tout comme Habermas, je pense que cet espace symbolique est le lieu de constitution de l'activité communicationnelle.

¹²⁹ Selon le dictionnaire Trésor de la langue française, il s'agit d'examiner, peser tous les éléments d'une question avec d'autres personnes, ou éventuellement en soi même, avant de prendre une décision, pour arriver à une conclusion.

4.1.1.1 L'espace public habermassien

Habermas, dans un style philosophique enclin à de larges digressions, certes éclairantes, mais dont le souci du détail historico-philosophique désarçonne parfois, propose une genèse de la sphère publique bourgeoise en 1978. Celui-ci souligne que dès le 13^{ème} siècle le pouvoir des États était « médiatisé » par la présence des monarques entraînant « le recul de la sphère publique structurée par la représentation au profit d'une sphère autre, la sphère publique au sens moderne : la sphère du pouvoir public » (Habermas, 1993, p.29). Plus précisément, Habermas replace au cœur de son argumentation la question économique qui, selon lui, reflète la transformation des rapports sociaux. La structure économique héritée de l'Antiquité (et qui perdurera jusqu'au 17^{ème} siècle), celle de l'*oikodespotes*, du pater familias, du maître de maison, tire maintenant son sens moderne de la seule pratique de l'exploitation dont les opérations se règlent selon le principe de la rentabilité. Cette période de profonde transformation économique, mais aussi politique et sociale, voit surgir la « force explosive d'un genre particulier : la presse » (Habermas, 1993, p.31). Pour Habermas, la bourgeoisie, dès l'avènement de l'État moderne, est la base véritable du « public » qui, dès le début, est un public de lecteurs, spectateurs, auditeurs en tant que destinataires, consommateurs et critiques de l'art et de la littérature. Jusqu'au 17^{ème} siècle, ce « public » correspondait aux sujets de la Cour, la frange urbaine de la noblesse proche de la couche restreinte et supérieur de la bourgeoisie. Mais une évolution moderne se dessine dans cette société aristocratique formée par ce cercle. Apparaissent alors les Salons qui se substituent aux salles de la Cour, ou encore les ruelles des Précieuses. Ces lieux sont des « centres où se développe une critique d'ordre littéraire d'abord, puis également d'ordre politique par la suite, et qui commence à promouvoir une sorte d'égalité entre les gens cultivés, mettant sur le même pied la société aristocratique et certains intellectuels bourgeois » (Habermas, 1993, p.43). Pour Habermas, s'appuyant sur une large analyse historique, « c'est au sein des institutions de la critique d'art, de la critique littéraire, théâtrale et musicale, que prend corps le jugement profane d'un public majeur ou en passe de le devenir » (Habermas, 1993, p.51).

Ensuite, Habermas montre que c'est au sein de la famille bourgeoise que se développe le sentiment d'humanité et de subjectivité (qui prendra au début la forme épistolaire) car « au sein des couches les plus larges de la bourgeoisie, la sphère du public apparaît d'abord comme un prolongement et, simultanément, comme un complément de la sphère d'intimité familiale »

(Habermas, 1993, p.61). Alors, c'est ainsi que se retrouvent publicisés, dans la littérature, mais aussi dans les instances médiatrices comme la presse, les sentiments intimes de la bourgeoisie. Elle incarnera très vite la conscience politique s'appuyant sur un usage littéraire de la raison au sein duquel la subjectivité, dont l'origine est l'intimité familiale, prendra une tournure réflexive. Autrement dit, le sujet producteur d'une littérature, à dimension politique, le produit au nom d'une réflexion qui lui est propre, sa raison, et non celle issue d'une pensée mythique ou religieuse. Grâce à la publicisation de la conscience publique littéraire de la classe bourgeoise apparaîtra une volonté d'utiliser la raison à des fins politiques. Alors, « *de même que la pratique du secret sert la conservation d'un pouvoir fondé sur l'arbitraire (voluntas), la publicité est au service d'une législation qui cherche à s'imposer en prenant pour base la raison (ratio)* » (Habermas, 1993, p.63). Ainsi, une sphère publique assumant des fonctions politiques apparaît tout d'abord en Angleterre au tournant du 17^{ème}. Certaines forces sociales qui veulent être en mesure d'influencer les décisions du pouvoir font alors appel à un public faisant usage de sa raison, afin de légitimer devant ce nouveau forum certaines de leurs exigences. La sphère publique devient alors le lieu privilégié de discussions entre l'État et la presse.

Un public qui fait usage de sa raison apparaît aussi en France mais seulement aux alentours de 1750. À la différence de l'Angleterre, la presse française reste largement aux mains des nobles. Alors, « *ce qui en Angleterre avait exigé une évolution progressive, étalée sur un siècle, la Révolution française l'a créé en un jour en donnant au public politiquement conscient, bien que cela ne dût pas être si durable, les institutions qui jusque-là lui faisaient défaut* » (Habermas, 1993, p.79). Paradoxalement, le principe de la sphère bourgeoise publique qui s'oppose à toute domination en contestant l'ordre politique par l'imposition du jeu de la raison, a contribué à la formation d'un ordre politique nouveau qui n'est cependant pas exempt de domination. En effet, par la sphère publique la bourgeoisie se médiatise elle-même au travers un pouvoir politique qui répond à ses propres aspirations, notamment dans le domaine économique tendant à libéraliser l'échange dans le domaine privé.

Le concept d'espace public habermassien est très largement inspiré des travaux d'Emmanuel Kant (1784 ; 1991) concernant le principe de publicité. En effet, dans la critique de la raison pure, Kant avait déjà attribué au consensus public des personnes qui font usage de leur raison au sein de discussions ouvertes la fonction d'être une instance de

contrôle pragmatique au service de la vérité. Cependant, Habermas voit la sphère publique évoluer d'un public « discutant de la culture » à un public qui « la consomme ». Plus précisément, au tournant du 19^{ème} siècle il semblerait que « *la distinction entre sphère publique littéraire et sphère publique politique, qu'on pouvait autrefois encore mettre en évidence, a perdu de sa spécificité* » (Habermas, 1993, p.183). Le détournement de la sphère publique libérale par la bourgeoisie économique et les appareils étatiques a eu pour conséquences, déjà soulignées auparavant, de transformer le régime de la publicité. Celle-ci alors qu'elle symbolisait l'usage public et délibératif de la raison devient objet de transmission d'un message (cf. partie 1). Ainsi, « *plus la sphère publique se charge de fonctions publicitaires, plus elle se dépolitise dans son ensemble* » (Habermas, 1993, p.184).

Pour Habermas, le constat est clair « *la lutte reste ouverte entre la publicité critique et la « publicité » mise en scène en fonction des seuls impératifs de la manipulation* » (Habermas, 1993, p.244). Ce dernier reste pessimiste quant à la capacité de la publicité critique à s'imposer, sans pour autant nous donner d'éléments permettant d'entrevoir cet espoir.

Concernant l'opinion publique Habermas y revient en affirmant « *le syntagme « opinion publique » revêt un sens différent selon qu'on la revendique en tant qu'instance critique face à la « publicité » imposée, corrélative de l'exercice du pouvoir politique et social, ou selon qu'on s'en sert pour désigner l'instance « réceptrice » de la « publicité » de démonstration et de manipulation, vantant des biens de consommation, des programmes politiques, des institutions ou des personnalités* » (Habermas, 1993, p.246). Pour Habermas, ces deux formes de publicité sont en concurrence, mais l'opinion publique reste le destinataire commun. C'est exactement la teneur de mon propos dans ce travail que je m'efforce de poursuivre. J'acquiesce donc lorsque Habermas affirme qu'une opinion de groupe est dite « publique » lorsqu'elle est parvenue à être, sur un plan subjectif, l'opinion régnante. Ainsi, chaque membre du groupe reconnaît le nombre et l'identité de ceux qui partagent, ou rejettent, l'attitude et le point de vue.

Si, dans « *l'espace public* », Habermas offre le cadre de compréhension générale de l'évolution d'un lieu de partage symbolique des intersubjectivités qui constitue le tissu social démocratique. Dans *Le discours philosophique de la modernité* (Habermas, 1985), le philosophe allemand donne quelques clés de compréhension de sa théorie de l'agir communicationnel qu'il publiera presque dans la foulée (Habermas, 1987a ; Habermas, 1987b) et que

j'étudierai après m'être adonné à une critique de l'espace public en compagnie de Nancy Fraser.

4.1.1.2 L'espace public habermassien : apports critiques

Si pour certains auteurs l'espace public a été dépolitisé, c'est parce que leur conception de celui-ci était avant tout centralisée (jacobin pour Quéré (1982)), et bourgeois. Alors que pour d'autres, l'espace public est aussi prolétarien (Negt, 2007), ou encore pluriel, laissant une place importante à un « *contre public subalterne* » (Fraser, 1992). Ainsi, il est intéressant d'analyser cet espace public pluriel et son implication dans la transformation de l'espace public par des pratiques de communication appropriées.

Je crois que Jürgen Habermas, malgré l'immense qualité de ses travaux, d'ailleurs encore sujets à multiples débats aujourd'hui, a eu tendance dans son approche théorique à idéaliser deux choses pourtant fondamentales. En effet, l'espace public bourgeois et l'activité communicationnelle ont été largement abordés sous l'angle normatif par le philosophe allemand négligeant de fait la complexité empirique de telle notion. Or, lorsque l'on s'intéresse aux acteurs socialement innovants du secteur de l'économie sociale et solidaire, il est évident que l'interprétation historique de l'espace public habermassien doit être revisitée. En ce sens, Nancy Fraser (2003) s'appuie sur des auteurs comme Joan Landes (1988), Mary Ryan (1990), ou encore Geoff Eley (1992) pour revisiter l'émergence d'un espace public comme espace historique. Elle affirme alors avec eux que « *malgré la rhétorique de la publicité et du libre accès, l'espace public officiel reposait sur des exclusions significatives* » (Fraser, 2003, p.107).

La première des exclusions relevées est celle du genre, stipulant ainsi que « *des constructions mentales sexuées et masculinisantes ont été intégrées dans la conception même de l'espace public républicain, tout comme la logique qui conduisit, à l'apogée de la période jacobine, à l'exclusion officielle des femmes de la vie politique* » (Fraser, 2003, p.107 et 108). Mais ces exclusions du genre étaient, toujours selon Joan Landes (1988) et Geoff Eley (1992), liées à d'autres types d'exclusions ancrées dans les processus de formation des classes. En effet, Fraser relaye cette idée en soulignant que, selon Habermas, si « *l'espace public bourgeois puisait son origine dans la « société civile », c'est-à-dire dans la masse émergente des nouvelles associations de bénévoles nées au cours de ce que*

l'on appelé par la suite « l'époque des sociétés » » (Fraser 2003, p.108), il était selon elle loin d'être accessible à tous. A contrario, ces espaces semblaient constituer « l'arène, le terrain d'entraînement et, en fin de compte, la base du pouvoir d'une couche d'homme de la bourgeoisie qui allaient se considérer comme une « classe universelle » et affirmer leur aptitude à gouverner » (Fraser, 2003, p.108). C'est vrai, tout du moins en partie. Et c'est toujours une réalité à l'œuvre aujourd'hui, comme l'a très bien souligné Pascale Delille¹³⁰, dans son travail de thèse concernant la communication des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Elle insiste alors sur un fonctionnement en « silo », et plus précisément sur l'existence d'une « classe dirigeante qui se reproduit à l'identique, selon un même modèle [...] La crispation identitaire ou l'endogamie par cooptation à l'identique stérilise de dialogue avec les derniers entrants à fort potentiel innovant » (Delille, 2015, p.103), et stérilise grandement le dialogue politique actif dans l'espace public.

Pour Nancy Fraser « *il ne suffit pas d'affirmer qu'une arène de discussion est un espace où les statuts sociaux existants sont mis entre parenthèses et neutralisés pour qu'il en soit ainsi* » (Fraser 2003, p.109). Non il est bien évidemment nécessaire d'ouvrir l'étude à d'autres espaces publics non libéraux et non bourgeois. Et même si le mouvement de l'économie sociale et solidaire a tendance à générer une forme d'espace public régulé par de nombreux principes isomorphes comme nous avons pu le constater dans une première partie, il me semble important de souligner qu'une frange plus « *transformatrice* » de ce mouvement peut répondre à l'injonction de Fraser en complexifiant la structure de l'espace public. Pour Bernard Floris (2003) l'économie solidaire n'est ni régulée par la « main invisible du marché », ni par des dispositifs étatiques, ainsi « *il faut donc trouver un autre mode de régulation. C'est pourquoi on va trouver dans chaque forme d'économie solidaire la mise en place quasi « naturelle » d'espaces de débats ou d'argumentation pour co-construire les termes de l'échange* » (Floris 2003, p.104). Or, ces espaces citoyens élargis et éloignés de la dimension bourgeoise et libérale de la sphère habermassienne sont des lieux d'intermédiation, mais surtout des lieux d'existence d'un public concurrent, issu d'un mouvement contemporain à l'émergence d'un public bourgeois éclairé par Habermas, et prenant racine dans un mouvement ouvrier associationniste qu'il s'agit de décrire pour mieux comprendre l'existence d'un espace public beaucoup plus complexe que nous aurions pu l'imaginer jusque-là.

¹³⁰ Pascale Dellile est docteure en sciences de l'information et de la communication. Elle a soutenu une thèse à l'Université Blaise Pascal en décembre 2015 intitulée *Communication et Economie Sociale et Solidaire – identification des problèmes et des solutions*.

Enfin Nancy Fraser, dans un texte publié originellement sous le titre *Rethinking the Public Sphere. A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy*¹³¹ et publié en 1992 (version traduite en 2003), souhaite remettre sur l'ouvrage le « *projet d'une théorie critique portant sur les limites de la démocratie dans les sociétés du capitalisme tardif* » (Fraser 2003, p.103). Bien évidemment, elle souligne la nécessité de s'appuyer sur les ressources théoriques offertes par Jürgen Habermas dans son ouvrage daté de 1962 intitulé « *L'espace public* », qui fut réédité dans une version plus critique plus de 20 ans après (Habermas, 1993). Ainsi, dès son entrée en matière, Nancy Fraser met un point d'honneur à mettre en avant les confusions certaines que permet d'éviter le concept d'espace public. Tout d'abord, celui-ci permet de sortir des théories politiques associées aux mouvements sociaux progressistes, et notamment socialistes, consistant à imaginer l'émancipation du plus grand nombre par une mise sous tutelle étatique des questions économiques. Autrement dit, « *ce courant traditionnel a bien trop souvent estimé qu'assujettir l'économie au contrôle de l'État socialiste équivalait à la soumettre au contrôle de l'ensemble des citoyens socialistes* » (Fraser, 2003, p.104). Confondre l'État et l'espace public de discussion et d'association, c'est tout bonnement réduire la capacité citoyenne d'offrir un contrepoids aux dérives politiques bien connues des démocraties socialistes. De manière plus large, l'espace public habermassien est une arène distincte de l'État, « *car il s'agit d'un lieu de production et de circulation de discours qui peuvent, en principe, être critique envers l'État* » (Fraser, 2003, p.105).

Ensuite, le second écueil que doit permettre d'éviter la notion d'espace public est celui d'une confusion entre la notion d'espace public définie par Habermas et « *tout ce qui se situe en dehors de la sphère domestique et familiale*¹³² » (Fraser, 2003, p.104). Le risque que révèle ainsi Fraser est celui de voir se fondre les activités politiques et les activités économiques notamment, car selon elle, l'espace public « *n'est pas une arène de relations marchandes mais de relations discursives, c'est un théâtre de débats et de délibérations et non un lieu d'achat et de vente* » (Fraser 2003, p.105). Voilà pourquoi pour Nancy Fraser la notion d'espace public habermassien est tout à fait incontournable lorsque l'on s'attaque à une critique de la société et à la pratique politique démocratique. Cependant, pour la philosophe américaine,

¹³¹ Traduit au français par Muriel Valenta (INIST) et publié tout d'abord dans la revue *Hermès* n°31, *L'opinion publique. Perspectives anglo-saxonnes*, CNRS Éditions, Paris, 2001. Avant d'être finalement publié dans l'œuvre collective dirigée par Emmanuelle Renault : *Où en est la théorie critique ?* Édité par La Découverte en 2003.

¹³² Confusion que Fraser reproche notamment au mouvement féministe.

si l'idée générale d'espace public est indispensable à la théorie critique « *la forme spécifique que lui a donnée Habermas n'est cependant pas entièrement satisfaisante* » (Fraser, 2003, p.105). En effet, il faut souligner avec Fraser que l'objectif d'Habermas est de se concentrer sur deux dimensions particulières qui visent dans un premier temps à identifier les conditions d'émergence d'un espace public et à en retracer la mise en place, puis dans un second temps en évaluer les conséquences afin de proposer une approche normative. C'est ce que je viens d'exposer quelques lignes plus haut et qui souffre, à mes yeux, d'un manque de propositions pratiques, demeurant dans la sphère des idées et ne proposant pas d'alternative à un modèle libéral de l'espace public pourtant, selon lui, largement dépolitisé et instrumentalisé par les forces économiques.

En effet, je l'ai montré plus haut, Habermas considère que l'espace public bourgeois doit faire contrepoids aux États absolutistes en rassemblant l'ensemble des personnes privées autour d'un sujet commun d'« *intérêt public* ». Or, comme le dit Fraser « *à l'origine, ceci revint à exiger que les informations portant sur le fonctionnement de l'État soient rendues publiques afin que les activités de ce dernier soient soumises à l'analyse critique et à la force de l'« opinion publique »* » (Fraser, 2003, p.106). Ainsi, par une démocratisation de la liberté d'expression et de réunion il s'agissait de favoriser l'émergence d'un « *mécanisme institutionnel de rationalisation de la domination politique rendant les États responsables devant les citoyens* » (Fraser 2003, p.107). Tout ceci étant régulé par un processus délibératif offrant à chacun la possibilité d'intervenir d'égal à égal dans une matrice communicationnelle éthique et rationnelle censée constituer la force de l'« *opinion publique* ».

Or, l'idéal habermassien n'advient jamais réellement et comme le souligne Fraser « *des manifestations de rues et des compromis négociés en coulisse entre les différents intérêts privés remplacèrent le débat public raisonné sur le bien commun* » (Fraser, 2003, p.109). Ainsi, je m'accorde tout à fait à l'analyse faite par Nancy Fraser des intérêts et des limites du concept d'espace public développé par Jürgen Habermas. Et, bien que celui soit central dans mon étude j'emprunterais la voie critique de la philosophe américaine en insistant sur un point en particulier, celui de l'instrumentalisation du principe de publicité en accordant une importance particulière à deux champs d'investigation. Tout d'abord, celui des sciences de l'information et de la communication qui ont, tout du moins dans une certaine acception, participé à l'instrumentalisation de l'espace public. Ensuite, au secteur de l'économie sociale

et solidaire et de l'innovation sociale qui a lui aussi tendu vers une forme de banalisation, car « avec l'émergence de la « démocratie de masse » et de l'État providence, la société et l'État sont devenus intimement liés ; la publicité, au sens large d'un examen critique de l'État, a laissé la place aux relations publiques, aux évènements mis en scène et relayés par les médias, à la fabrication et à la manipulation de l'opinion publique » (Fraser, 2003, p.110).

Pour conclure cette première section de mon chapitre IV je soulignerai, à nouveau, qu'une analyse communicationnelle du mouvement de l'économie sociale et solidaire, intrinsèquement lié à celui de l'innovation sociale, ne peut faire l'économie d'une analyse approfondie du concept d'espace public. Celui-ci est, en effet, le lieu symbolique de l'expression de l'activité démocratique que portent des acteurs citoyens.

Néanmoins, tout comme Jürgen Habermas à cheminé durant sa carrière scientifique, j'aimerais m'appuyer sur cette première analyse pour poursuivre, avec le philosophe allemand, vers une l'action politique ayant court dans l'espace public. Or, pour analyser cette action politique, que portent les acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants, il faut se pencher sur la manière dont la communication, entre les agents, se régule. Par conséquent, je vais maintenant me pencher sur la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas comme théorie du renouvellement paradigmatique de la communication.

4.1.2. Renouvellement du paradigme de la communication par la théorie de l'agir communicationnel

J'ai consacré le premier chapitre de cette étude à une première interprétation instrumentale des théories fondatrices des sciences de l'information et de la communication. Montrant que celle-ci à généré un ensemble de pratiques isomorphiques chez les acteurs des organisations citoyennes. Or, après avoir montré, dans le chapitre III, que les acteurs de l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale sont aussi des acteurs politiques et symboliques, je vais maintenant montrer qu'il existe un corpus théorique communicationnel qui pourrait venir soutenir cette dynamique.

Dans *Le discours philosophique de la modernité* (Habermas, 1985), le philosophe allemand développe déjà un « *paradigme de l'intercompréhension* » qu'il juge « *fondamental* » et dans lequel « *c'est l'attitude performative adoptée par ceux qui participent à une interaction, qui coordonnent leurs projets en s'entendant les uns et les autres sur quelque chose qui existe dans le monde en accomplissant un acte de parole et en prenant position par rapport à cet acte de parole, contractent l'un avec l'autre une relation interpersonnelle. Cette relation répond à une structure qui se définit à travers le système que forment, en s'entrecroisant réciproquement, les perspectives des locuteurs, des auditeurs et des personnes présentes ne participant pas encore à l'interaction [...] Quiconque à l'usage de ce système sait comment, dans une attitude performative, on adapte les perspectives de la première, de la deuxième et de la troisième personne, et comment on les transforme l'une et l'autre* » (Habermas, 1985, p.35). Autrement dit, la volonté et le principe d'action sont immanents à l'interaction entre des individus qui disposent de la parole (non pas restreint au seul langage) pour tenter de faire coordonner leurs visions du monde. De plus, quiconque maîtrise les principes normatifs de l'interaction dispose de toute la latitude nécessaire pour s'adapter à la mouvance et la complexité de l'échange avec plusieurs individus. Mais Habermas ne s'arrête pas là, car il définit la « *situation de parole* » comme « *extrait d'un monde vécu qui, tout à la fois, forme le contexte sur lequel s'appuient les processus d'intercompréhension et les pourvoit en ressources. Le monde vécu constitue un horizon, et il offre en même temps une provision d'évidences culturelles dont ceux qui participent à la communication tirent, lorsqu'ils sont amenés à fournir une interprétation, les modèles exégétiques communément acceptés* » (Habermas, 1985, p.353).

Pour formuler plus simplement ce concept de monde vécu qui a très largement inspiré celui de « *tiers symbolisant* » mobilisé par Louis Quéré (1982), c'est l'ensemble des représentations partagées par les individus engagés dans la communication et qui s'appuient sur un ensemble de normes et de règles historiques et socioculturelles. Alors, le monde vécu n'est présent que « *en tant que totalité qui rend possibles les identités et les biographies individuelles et collectives, que sur un mode pré-réflexif* » (Habermas, 1985, p.353). Le monde vécu serait structuré par l'activité communicationnelle vue comme « *médium* » auto-producteur des propriétés du monde. Alors, si pour Marx et les jeunes hégéliens, la praxis sociale se réfère à la production (travail), pour Habermas celle-ci est « *le processus circulaire, dans lequel s'entrecroisent monde vécu et pratique communicationnelle quotidienne* » comme médiation (Habermas 1985, p.374).

Puisque l'évolution de l'espace public a montré l'émergence d'un individu réflexif faisant usage de sa raison pour autoproduire le sens nécessaire à son activité intersubjective, soit à l'alimentation du « monde vécu », pour Habermas il est clair que c'est « désormais dans les conditions d'un réseau, à la fois plus large et plus dense, de l'intersubjectivité engendré par le langage, que s'accomplissent le devenir réflexif de la culture, la généralisation des valeurs et des normes, l'individuation accentuée des sujets sociaux, en même temps que se développe la conscience critique, la formation autonome de la volonté de l'individuation, et que se renforcent enfin les éléments de rationalité jadis attribués à la pratique des sujets » (Habermas, 1985, p.408). Ce qu'essaye de nous dire le philosophe allemand c'est que plus l'individu moderne faisant usage de sa raison autoproduira sa subjectivité (ne faisant plus référence à un ordre divin universel) et plus il sera nécessaire de disposer de l'activité communicationnelle pour aboutir rationnellement à l'intercompréhension.

4.1.2.1 Mondes vécus, base d'une régulation délibérative

J'ai pu voir avec Louis Quéré, en première partie, qu'au lieu de favoriser l'activité communicationnelle, la disparition progressive d'un tiers symbolisant « extérieur » au profit d'un « neutre » autoproduit autour des valeurs de performativité, avait tendance à créer une crise identitaire chez les individus. Autrement dit, moins ils font peser l'activité d'intercompréhension subjective sur des mondes vécus partagés, plus il est complexe de consolider les identités et plus le tiers symbolisant est nécessaire. Or, comme seule réponse à la différenciation structurelle des mondes vécus, l'idéologie capitaliste a fourni profusion de « médiums symboliques » matériels. En effet, comme le dit Habermas, l'activité d'intercompréhension ne supporte que des charges assez faibles si le tiers symbolisant est absent. Alors, « le médium de l'argent suffit manifestement à ces conditions d'un langage de régulation doté d'un code spécifique. Il s'est séparé du langage normal en tant que code spécial, taillé à la mesure de situations standardisées (de l'échange), qui conditionne les décisions pratique, et ce, d'une façon qui assure efficacement la coordination, en vertu d'une structure préférentielle (relation à l'offre et la demande) qui fait partie de ce code, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux ressources du monde vécu » (Habermas, 1985, p.414).

Par ailleurs, d'un point de vue historique, le système économique né avec le capitalisme régle, à travers les canaux monétaires, à la fois les relations internes et

l'échange avec ses environnements non économiques (les ménages et l'État) par l'institutionnalisation du travail salarié (ménage) et l'État fiscal d'autre part. En bref, selon Habermas, le médium argent est devenu médium de régulation de l'échange entre individu, mais aussi médium de régulation systémique d'un capitalisme en voie de financiarisation. D'autre part, l'industrialisation du travail à favoriser l'émergence, derrière une utopie technique, de la machine comme médium de l'émancipation tout en annihilant toutes autres formes de vie et de travail. Ce découpage du système et du monde vécu, pour Habermas, a tendance à générer une « *chosification des formes de vie* » (Habermas 1985, p.415)¹³³.

Pour Habermas « *chaque monde vécu constitue une totalité d'ensembles cohérents de sens et de renvois, autour d'un point zéro d'un système de coordonnées, constitué par le temps historique, l'espace social et le champ sémantique* » (Habermas, 1985, p.424). Ainsi, ce dernier s'inquiète de la prédominance de l'emprise systémique et de la faiblesse contemporaine de mondes vécus pour « *influer sur l'autorégulation des systèmes fonctionnels* » (Habermas, 1985, p.430). Cela suppose un autre rapport entre espaces publics autonomes (organiser par eux-mêmes) et les domaines d'actions régulés au moyen de l'argent et du pouvoir, car « *la force d'intégration sociale inhérente à la solidarité devrait pouvoir s'affirmer à l'encontre de la force d'intégration systémique déployée par les médias de régulation que sont l'argent et le pouvoir* » (Habermas, 1985, p.430). Habermas est ici très clair ; les espaces publics autonomes constitués autour du principe de solidarité démocratique, autour d'un monde vécu partagé, fédérateur et moteur d'une représentation du monde facilitant l'identité collective, sont essentiels à la lutte contre la « *désémantisation du monde* » (Quéré, 1982). Autrement dit, il nous faut retrouver un espace de partage et d'élaboration de mondes vécus commun afin de redonner une dimension

¹³³ C'est pourquoi pour Marx la praxis révolutionnaire vise à frapper la propriété des moyens de production, car elle est supposée atteindre les bases institutionnelles du médium qui a permis la différenciation de l'économie capitaliste. Elle vise alors le retour implicite de mondes vécus sapés par-là l'institutionnalisation d'un système capitaliste. Alors que pour Niklas Luhmann (fonctionnalisme systémique) le monde vécu marginalisé, porteur de transformation sociale, ne pourra advenir que s'il emprunte la même trajectoire à savoir l'élaboration à son tour d'un sous-système fonctionnel régulé par un médium « *en abandonnant comme une dépouille morte la pratique quotidienne de la communication* » (Habermas 1985, p.417). Cette proposition de Luhmann est intéressante, car si nous nous sommes attachés à rappeler jusqu'ici la nécessaire réactivation d'une activité communicationnelle chargée à nouveau d'une dimension symbolique cohérente, nous pensons aussi qu'il est important de réfléchir à la puissance des médiums symboliques succinctement abordés ici. Je pense que les travaux de Marshall McLuhan et des médiologues ont été sous-évalués et qu'une critique plus perspicace pourrait mener la réflexion du statut de la communication au sein des mouvements sociaux visant le changement institutionnel sur des voix intéressantes. Ce n'est pas l'objet de mes travaux aujourd'hui, mais je mettrai un point d'honneur à souligner la perspective que cette réflexion représente.

symbolique commune à nos échanges. Dès lors, ces espaces doivent être des espaces où se combinent une élaboration intelligente *« de pouvoir et d'autolimitation perspicace qui est nécessaire pour sensibiliser les mécanismes d'autorégulation de l'État et de l'économie aux résultats d'une formation de la volonté orientée vers des fins déterminées, qui aille dans le sens d'une démocratie radicale »* (Habermas, 1985, p.430).

4.1.2.2 Théorie de l'agir communicationnelle

Dans la théorie de l'agir communicationnel (Habermas, 1987a ; 1987b), dont nous venons de découvrir les prémisses, Habermas poursuit son aventure philosophique dans les méandres d'une théorie de la société dans laquelle le concept de communication s'est imposé à lui. Pour Habermas, plus grande est la rationalité instrumentale dans l'action et plus grande est l'indépendance face à l'environnement des individus. Par ailleurs, plus grande est la rationalité communicationnelle et plus large est, à l'intérieur d'une communauté de communication, la marge de jeu qui permet la coordination non violente des actions, ainsi que la conciliation des conflits par consensus (Habermas, 1987a, p.31). Ainsi, la rationalité communicationnelle reste le fait qu'un accord obtenu communicationnellement, doit ultérieurement s'appuyer sur des raisons, ce qui renvoie à la pratique de l'argumentation comme instance de référence et qui se positionne dans un contexte systémique de prétentions universelles à la validité. Je nomme ici « rationnelle » une personne qui interprète la nature de ses besoins à la lumière des valeurs standards culturellement en vigueur. Pour Habermas, c'est le concept de rationalité qui forge le point de départ de son argumentation, car la rationalité communicationnelle permet d'examiner les structures du monde vécu, qui rendent possibles, pour des individus et pour des groupes, des orientations rationnelles d'action (Habermas 1987a, p.59), car *« pour ceux qui appartiennent à la même culture, les limites de leur langage sert les limites de leur monde. Il leur est possible d'élargir l'horizon de leur monde vécu, mais ils ne peuvent en sortir »* (Habermas 1987a, p.74). Nous interprétons tout ce qui existe dans le monde au travers de notre cadre conceptuel forgé par notre histoire, nos représentations et le cadre normatif que nous avons intégré pour vivre en société. Dans ce sens, Habermas emprunte à Piaget le concept de trois mondes : les mondes subjectif, social et objectif. Alors, *« tout acte d'intercompréhension peut être conçu comme faisant partie d'un procès coopératif d'interprétation visant la définition intersubjective de situations. Ainsi, les concepts des trois mondes servent de système de coordonnées en commun, et dans lequel les*

contextes situationnels peuvent être ordonnés de telle sorte qu'un accord soit obtenu sur ce que les participants peuvent traiter comme état de fait, tantôt comme normes valides et tantôt comme expérience vécue subjective » (Habermas, 1987a, p.86).

Habermas met les actions langagières au cœur de la théorie de l'agir communicationnel, mais affirme qu'il ne faut pas « *réduire l'agir social à des performances d'interprétations réalisées par les parties prenantes de la communication ; c'est le danger d'une assimilation de l'agir au parler, de l'interaction à la conversation* » (Habermas, 1987a, p.112). Celui préfère employer le terme plus adéquat de « *mécanismes de la coordination d'actions* », incluant au-delà du langage parlé, le langage de notre corps et les expressions involontaires. Alors, « *en tant que mécanisme qui coordonne l'action, l'intercompréhension suppose que les parties prenantes de l'interaction s'accordent sur la validité de leurs expressions, reconnaissant inter subjectivement les prétentions à la validité qu'ils élèvent réciproquement* » (Habermas, 1987a, p.115). On aura compris que ce qui fait de l'activité communicationnelle un processus fondateur du lien social et du fonctionnement du groupe élargi, c'est l'intention d'aboutir à une intercompréhension par la mise en concordance des intersubjectivités. Cette activité visant des principes de vérité et de justice. Mais attention stabilité et univocité sont plutôt rares dans la communication de tous les jours ! En effet, le modèle du consensus est rarement un but et encore plus un aboutissement, car nombre d'intentions (le plus souvent stratégiques) viennent perturber cette vision idéale du procès d'intercompréhension.

Jürgen Habermas s'attèle à « *comprendre* » les mondes vécus car il juge ceux-ci essentiels pour mieux comprendre la teneur de l'activité communicationnelle qui y puise son essence et par le même mouvement le construit. Ainsi, pour le philosophe, il faut considérer les significations symboliques comme des données. En ce sens, l'analyse de la compréhension du sens requiert l'adoption d'une relation intersubjective avec le sujet producteur de l'expression. Autrement dit, c'est une posture réflexive de chercheur-acteur qu'il est nécessaire d'avoir. Être, dans une même dynamique, capable d'intégrer l'activité communicationnelle corrélative d'un monde vécu pour mieux le l'apercevoir, le saisir et l'analyser au travers des significations symboliques qu'il mobilise. En effet, « *le monde vécu ne s'ouvre qu'à un sujet qui fait usage de sa compétence de langage et d'action. Il se ménage un accès en prenant part, au moins virtuellement, aux communications de ceux qui appartiennent à ce monde vécu, et il en devient ainsi lui-même un ressortissant, du moins potentiel* » (Habermas, 1987a, p.128). Habermas

écrit ces préconisations méthodologiques avec en toile de fond une discussion autour de l'ethnométhodologie et de la phénoménologie, qui l'amène à affirmer que « *l'interprète en sciences sociales doit s'orienter fondamentalement aux mêmes prétentions à la validité que celle des participants immédiats* » (Habermas, 1987a, p.146).

Habermas, pourtant pas avare de réflexions abstraites, fait néanmoins preuve de l'intérêt pour l'agir social, l'activité finalisée, et la communication. Il affirme ainsi, « *dans la ligne d'une pragmatique formelle, la théorie de la communication peut s'avérer fructueuse pour une théorie sociologique de l'action, si l'on parvient à montrer comment les actes communicationnels, les actions langagières ou les expressions non verbales équivalentes, assumant la fonction de coordination de l'action et contribuent à construire des interactions* » (Habermas, 1987a, p.289). C'est un tournant dans cette réflexion extrêmement riche que nous propose le philosophe allemand, car elle donnera une réelle dimension praxéologique à ces travaux. Je pense d'ailleurs que c'est en grande partie pour cette raison qu'elle a rencontré un tel retentissement dans les sphères scientifiques, mais aussi dans les sphères de l'action sociale (encore que ces deux dimensions puissent largement être jointes, bien que trop peu souvent). Ainsi, au prisme de l'action, et donc de l'effet de l'acte de communication centré sur l'action langagière, Habermas décrit deux attitudes fondamentales qui doivent faire l'objet d'une analyse conceptuelle. Pour lui, il existerait une attitude orientée vers le succès et une attitude orientée vers l'intercompréhension.

Pour l'intercompréhension on parlera d'accords qui reposent sur des convictions communes. L'intercompréhension est alors inhérente au langage humain. C'est dans ce cadre qu'Habermas fait référence à la théorie des actes de langage d'Austin (1970) pour lequel il existerait trois types d'actes. Des actes locutoires qui consistent à « *dire quelque chose* ». Des actes illocutoires fondés sur « *l'agir en disant quelque chose* ». Et enfin, des actes perlocutoires poussés par l'intention de « *causer quelque chose* » du fait que l'on agit en disant quelque chose (Austin, 1970). Distinction fondamentale qui fera le succès de la théorie de l'agir communicationnel, Habermas met alors en exergue l'agir communicationnel dont l'unique finalité est l'intercompréhension soit des « *interactions médiatisées par le langage où tous les participants poursuivent par leurs actions langagières des objectifs illocutoires, et seulement de tels objectifs* » (Habermas, 1987a, p.304). Ce que Habermas oppose à un agir stratégique,

médiatisé par le langage, et représentant des interactions dans lesquelles l'un des participants au moins veut susciter des effets perlocutoires.

Pour Habermas, le principe de raison abordé par Max Weber (2008) montre clairement que la rationalisation de la société a toujours été comprise comme une réification de la conscience. Or, pour lui, et notamment grâce aux travaux de Herbert Mead et Émile Durkheim, le changement de paradigme doit s'effectuer pour passer d'une activité finalisée à un agir communicationnel. Il veut reformuler la problématique de la réification dans les concepts de l'agir communicationnel d'une part, et dans ceux d'une formation de sous-système passant par des médiums régulateurs d'autre part (Habermas, 1987b). Herbert Mead (1963) donne à sa théorie, qui analyse les phénomènes de conscience sous l'angle des structures de l'interaction médiatisée par le langage et les symboles, le nom de « béhaviorisme social » pour souligner sa volonté de dépassement de la focalisation sur le concept de conscience. Les comportements et la praxis sociale sont donc premiers pour le sociologue américain. Mais Mead ne part pas de l'analyse des comportements individuels réagissant à des *stimulus* de son environnement, mais plutôt à l'interaction concernant, au moins, deux organismes qui ont des influences mutuelles. Habermas montre comment Mead a expliqué le passage de l'interaction infrahumaine, médiatisé par des gestes, à l'interaction médiatisé par des symboles. Il parle alors d'effets d'ajustements. Puis par la suite Mead passe de l'action médiatisée par des symboles à l'action réglée par des normes. Et c'est là qu'Habermas reproche à Mead d'être trop « léger » et de ne pas assez appuyer cet argumentaire. Pour lui il est donc nécessaire de se pencher sur les travaux de solidarité sociale proposés par Durkheim. En effet, « *la régulation de l'action par des normes peut donc être comprise comme la solution d'un problème qui se pose dès que la coordination de l'action par des signaux linguistiques ne fonctionne plus* » (Habermas, 1987b, p.40). Pour résumer l'approche de Mead, dans un premier cas la communication se déplace en passant de gestes expressifs stimulant le comportement à l'emploi de symboles. Dans le second cas, le passage s'effectue de l'emploi de symboles à la mobilisation de normes ce qui signifie la conversion de la régulation du comportement à une base symbolique.

Pour Durkheim, c'est la pratique religieuse qui forme la norme commune, car « *la pratique rituelle sert à établir une communion réalisée dans la communication* » (Habermas, 1987b, p.62). Les rituels montrent que le sacré est l'expression d'un consensus normatif

régulièrement actualisé. Or, Habermas l'affirme « *le consensus normatif de base, qui s'exprime dans l'action commune, établit et conserve l'identité du groupe : c'est pourquoi le fait du consensus réussit simultanément son contenu essentiel* » (Habermas, 1987b, p.63). Soyons précis, selon les penseurs cités ici, ce qui forge l'identité d'un individu n'est pas ce qui le différencie des autres, mais plutôt ce par quoi il concorde avec l'ensemble des individus de son groupe social. L'identité de la personne n'est donc que le reflet de l'identité collective, celle qui fait ciment, qui lie l'ensemble de ses composantes. Ainsi Habermas, s'appuyant sur une lente digression autour des apports de Durkheim et Mead, nous offre une nouvelle démonstration de l'intérêt de l'agir communicationnel non plus dans les interactions, mais dans la socialisation : « *une fois encore, l'agir communicationnel se révèle être un lieu où se croisent les énergies de solidarité sociale : mais cette fois-ci nous avons examiné ce centre de connexion non sous l'aspect de la coordination de l'action mais sous celui de la socialisation, pour découvrir comment la conscience collective se communique, grâce à la puissance illocutionnaire, non pas aux institutions mais aux individus* » (Habermas, 1987b, p.70). Or, si pour Habermas l'institutionnalisation des états normatifs s'actualise et se régénère dans la praxis ritualisante des croyances collectives, donnant aux caractères religieux une dimension pré linguistique, cette conception de l'activité communicationnelle régulée par un ordre symbolique divin s'effacera peu à peu derrière une « *rationalisation communicationnelle du monde vécu* » (Habermas, 1987b, p.121). Autrement dit, à un procès d'objectivation des médiations symboliques par le rite religieux, succède une autoproduction symbolique basée sur l'activité d'intercompréhension. Cette transformation, déjà étudié plus haut est imputable, selon Habermas, à la modernisation capitaliste. Et la théorie wébérienne de la rationalisation est la tentative la plus prometteuse de rendre compte des pathologies sociales qui apparaissent dans le cortège de cette profonde modification.

Enfin, dans les dernières pages Habermas revient sur les potentialités de protestation de la société et part, une fois de plus, de la théorie wébérienne. Plus précisément, il s'appuie sur une critique de la raison fonctionnaliste et la colonisation du monde vécu, en particulier par de nouveaux médiums comme l'argent et le pouvoir. Pour Habermas, dans les sociétés les nouveaux conflits apparaissent dans les sphères de reproduction culturelle, de l'intégration sociale et de la socialisation. Ceux-ci revêtent alors des « *formes de protestation infra-institutionnelles* » (Habermas, 1987b, p.431). Il déplace alors la question des conflits sociaux de la question économique à la question identitaire et plus largement communicationnelle. En effet, pour lui « *les nouveaux conflits ne naissent pas de*

problèmes de redistribution, mais de questions qui touchent à la grammaire des formes de vie » (Habermas, 1987b, p.432). Pour Habermas, les phénomènes psychologiques, les fondamentalismes religieux ou les projets alternatifs derrière les nombreuses initiatives citoyennes relèvent de « *la souffrance qui résulte de phénomènes de frustration dans une vie pratique quotidienne appauvrie culturellement et rationalisée dans un sens unilatéral* » et ainsi certains caractères servent à édifier et définir des communautés, à « *établir des communautés de communication protégées dans des sous-cultures, des communautés qui sont à la recherche d'une identité personnelle et collective* » (Habermas, 1987b, p.435).

Jürgen Habermas a proposé tout au long de sa vie scientifique un ensemble conséquent de théorisation qui me semble fournir une base théorique en adéquation avec les éléments proposés lors du chapitre III. L'objectif de ce dernier, je le rappelle, était de montrer que les acteurs de l'économie sociale et solidaire, et de l'innovation sociale, sont avant tout détenteurs de pouvoirs politiques et symboliques. Par conséquent, je viens de souligner, très succinctement, les apports sur lesquelles une théorie politico-symbolique de la communication peut s'appuyer pour renouveler deux choses. Tout d'abord, la tendance paradigmatique des sciences de l'information et de la communication qui, dans une inflexion idéologique comme j'ai pu le montrer en partie 1, souffrent d'une interprétation instrumentale. Ensuite, un renouvellement des pratiques de communication des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants qui ont tendance, dans une logique de rabattement institutionnel, à s'emparer des outils de communication marketing et managériale.

Toutefois, si avec Habermas, et la communication politique qu'il propose, nous avons de quoi approcher cette double révolution, je souhaiterai montrer, avec le sociologue français Louis Quéré qu'une autre approche peut permettre d'effectuer ce travail. Plus précisément, je vais développer dans la section 2 de ce chapitre une approche praxéologique de la communication. Cependant, avant d'aborder plus précisément cette théorie, je voudrais souligner la nécessité d'approcher le fonctionnement social comme un ensemble institué au sein duquel les pratiques de communication politique peuvent favoriser les dynamiques de transformation.

Section 2. La communication praxéologique et les voies de constitution d'une communauté politique

La section 1 de ce chapitre IV était donc consacrée à un retour non exhaustif sur les propositions théoriques de Jürgen Habermas. Ce dernier à sur, depuis la fin des années 60 mener une réflexion théorique qui occupe toujours une place centrale, aujourd'hui, dans le débat des sciences de l'information et de la communication. Néanmoins, je crois avec Louis Quéré, que l'approche politique habermassienne peut être sublimée par une approche praxéologique que je développerai en partie 2 de cette section 2. Mais je voudrais insister, en partie 1, sur la nécessaire prise en compte de la place de la communication politique dans le changement institutionnel car, je le rappelle, c'est cette dimension institutionnelle qui nous intéresse dans la posture politique et symbolique des organisations citoyennes.

4.2.1. Communication politique et changement institutionnel

S'intéresser au changement institutionnel c'est s'intéresser à la transformation des institutions sociales. Pour le dire autrement, une institution est un ensemble d'habitudes, coutumes, rites. L'institution est une matrice coutumière qui favorise le lien et la sécurité entre les agents sociaux qui se réfèrent, communément, à ces systèmes pour faire société. Dès lors, je soulignerai que le changement institutionnel est un changement incrémental qui s'effectue par un ensemble de petites transformations d'habitudes (des typifications) largement partagées par les membres d'une société. Plus précisément, j'ai choisi de m'appuyer sur les développements théoriques de Peter Berger et Thomas Lukmann (1966) pour éclairer ces changements.

4.2.1.1 Changement institutionnel

Avant que Jürgen Habermas ne s'intéresse à l'agir communicationnel, d'autres auteurs se sont intéressés à l'importance des mondes vécus dans la constitution de la société. Les tenants de la phénoménologie en ont été les principaux instigateurs. Peter Berger et

Thomas Luckmann ont proposé, dès 1966, une analyse de la vie sociale comme réalité partagée perçue. L'essentiel de l'effet analytique consistait alors à montrer comment la réalité sociale est-elle continuellement en construction. L'extériorisation de la vie sociale passe ainsi par la nécessaire typification d'habitudes et de routines donnant progressivement lieu à une institutionnalisation des conduites et à la formation d'un ensemble de normes, de rôles sociaux et de représentations partagées par les individus constituant le groupe social. Berger et Luckmann se penchent alors sur les manières par lesquelles les individus renouvellent, en continu, leurs connaissances de la société dans laquelle il évolue. L'essentiel de l'activité sociale reviendrait alors à tendre vers une légitimation partagée d'une représentation commune du monde. Or, les sociologues allemands et américains soulignent l'impossibilité d'arriver à un partage universel. Alors, pour eux, le social est le lieu de confrontation des univers symboliques, un espace conflictuel au sein duquel les différentes définitions de la réalité s'affrontent pour définir laquelle collera finalement à la réalité. Une réalité ainsi « *construite* », lieu de subjectivités institutionnalisées en péril constant. Alors, l'élément majeur des mouvements sociaux est la redéfinition de la réalité ou la transformation des cadres d'interprétation ayant cours dans la société. Autrement dit, la construction d'un langage revendicatif commun est la capacité à se faire entendre et reconnaître sa légitimité sociale autant par les institutions que par l'opinion publique occupe le cœur de l'activité de construction sociale. En substance, Berger et Luckmann avancent que l'activité communicationnelle est centrale dans ce processus, car l'ordre social ne repose pas sur l'intégration objective des institutions mais sur leur légitimation, leur négociation, faisant la part belle à ce que les sociologues nomment un « *langage* » langage (explicite et implicite), et que je nomme de manière moins restrictive communication.

Les travaux sur lesquels je m'appuie ici reposent sur la sociologie de la connaissance. Un terme inventé par le philosophe Max Scheler¹³⁴, en référence à Pascal lorsqu'il disait « *ce qui est vrai d'un côté des Pyrénées est une erreur de l'autre* ». Le problème central de la sociologie de la connaissance est celui de la constitution des facticités objectives à partir des significations subjectives. Par ailleurs, elle interroge la constitution, par l'activité intellectuelle, d'un monde de choses.

¹³⁴ Relayé par le philosophe autrichien Alfred Schutz qui affirme qu'il faut étudier la structure du monde commun de la vie quotidienne.

Ce qui est donc central dans la réflexion phénoménologique c'est la construction d'une objectivation de la réalité quotidienne. Pour le dire autrement, la phénoménologie se penche sur le fait que les individus considèrent comme normal et allant de soi des pratiques quotidiennes qui sont en fait des construits sociaux. En effet, il est évident, pour nous, de se serrer la main, entre hommes, pour se saluer. Or, ce n'est pas vrai dans toutes les parties du monde car le socle normatif du salut n'a pas été construit de la même manière lors de l'évolution sociohistorique. Ainsi, je partage la réalité de la vie quotidienne avec d'autres individus, membre de mon groupe social et l'expérience la plus importante est alors le face à face, lieu d'une réciprocité continue des actes expressifs. J'appréhende l'autre au moyen de schémas normatifs typifiés et partagés (dans le cas d'un individu de mon groupe social) qui affectent continuellement notre interaction, tends à la transformer tout en transformant les schémas constitutifs en perpétuel mouvement de construction et de déconstruction. Alors, « *nos relations interpersonnelles sont donc des « négociations » continues* » (Berger & Luckmann, 2006, p.86) et la structure sociale qui en découle est « *la somme totale de ces typifications et de ces modèles récurrents d'interactions établis au moyen de celle-ci* » (Berger & Luckmann, 2006, p.89). Pour Berger et Luckmann, l'un des lieux privilégiés de typification est le champ sémantique. La construction sociale s'effectue, en grande partie, sur la base d'une élaboration commune d'un ensemble de signes qui constituent un stock social de connaissances transmises de génération en génération et plus ou moins distribuées aux différents individus constituant le groupe social. Alors, l'individu vit dans un monde de sens « *muni d'un corps spécifique de connaissance* » (Berger & Luckmann, 2006, p.99) et dont il a conscience du partage (au moins partiel) avec les autres membres du groupe.

Selon Berger et Luckmann, pour comprendre l'émergence, la transmission et le maintien de l'ordre social il faut se doter d'une théorie de l'institutionnalisation. Or, les institutions sont « *des habitudes mentales prédominantes, des façons très répandues de penser les rapports particuliers et les fonctions particulières de l'individu et la société* » (Veblen, 1970, p.25). Elles sont majoritairement économiques et influent sur les habitudes de pensées individuelles et normalisent les comportements individuels en guidant l'action (les habitudes de faire) tout en structurant les rapports sociaux pour former un « *complexe culturel* ». Pour Veblen le changement institutionnel doit donc être analysé en coévolution et détermination réciproque complexe. Il est de nature incrémentale due aux causalités cumulatives, mais aussi « *entravé par différentes formes de conservatisme et ne peut être envisagé que comme un changement à*

long terme » (Besançon, 2014, p.209). Mais, en dépit de l'inertie du complexe culturel, il subsiste des interstices, alors le changement institutionnel commence par une innovation, portée collectivement, dont la réussite dépend de l'imitation qui en est faite et de la contrainte exercée par une autorité afin d'en faciliter la diffusion.

Mais l'approche institutionnaliste ne saurait négliger les apports de Commons (Commons, 2001) qui critique, tout comme Polanyi et Veblen, les « *lois naturelles du marché* » et l'hédonisme de l'individu. Pour lui, les institutions regroupent un ensemble d'action « *collective qui contrôle, libère et étant le champ de l'action de l'individu. Mais offrent aussi, de par la contrainte qu'elles exercent et sur les pratiques individuelles, un cadre permissif par l'action* » (Bazzoli, 1999). Pour Commons, le changement institutionnel trouve sa source dans les transactions dites « *stratégiques* » où chaque individu essaie d'influencer par des « *opportunités* » qui s'opposent aux transactions « *routinières* ». Emmanuelle Besançon (2014) souligne l'importance des négociations transactionnelles portées par les « *innovateurs* » et ajoute que Commons met l'accent sur l'importance du processus de sélection par les autorités pour envisager un changement institutionnel effectif (Besançon, 2014, p.237). Ainsi, le changement institutionnel est cumulatif et temporel, nécessairement progressif. Les pratiques sélectionnées peuvent être en « *rupture* » mais doivent avoir été sélectionnées et adoptées par les individus et les organisations au préalable. Enfin, le changement est endogène et produit par la volition¹³⁵ humaine.

Pour résumer, je dirai avec Berger et Luckmann que « *l'institutionnalisation se manifeste chaque fois que des types d'acteurs effectuent une typification réciproque d'actions habituelles. En d'autres termes, chacune de ces typifications est une institution* » (Berger & Luckmann, 2006, p.118). Par ailleurs, je m'accorderai avec Thorstein Veblen pour avancer que les institutions, en règle générale sont d'ordre économiques, pour la simple et bonne raison que l'idéologie instituante est d'ordre économique comme j'ai pu le montrer plus haut. De manière plus globale, celle-ci constitue un système de conduites, et de codes prédéfinis, qui forgent l'armature du contrôle social. Pour le dire autrement, « *le monde social se construit alors sur les racines d'un ordre institutionnel en expansion* » (Berger & Luckmann, 2006, p.122) au sein duquel la question économique idéologique prend de plus en plus de place. Par conséquent, s'intéresser aux typifications réciproques à l'origine de l'institutionnalisation des

¹³⁵ Acte de volonté, manifestations de la volonté (selon le Trésor de la langue française).

comportements et des représentations, nécessite un regard économique. Mais il faut souligner, aussi, que cette typification s'effectue dans le cadre de situations communes, et notamment celles des activités de communication. Dès lors, il est légitime de coupler une analyse économique et communicationnelle lorsque l'on s'intéresse à la question de l'institutionnalisation des pratiques sociales.

Toutefois, dans ce rapport dialogique entre institutions et institutionnalisation, j'ai déjà abordé la relation entre économie institutionnalisée (économie de marché) et économie transformatrice (une certaine partie de l'économie sociale et solidaire). Cependant, je n'ai pas encore abordé la place de la communication dans ce rapport. Plus particulièrement, je vais maintenant me tourner vers la communication politique comme pratique du changement institutionnel.

4.2.1.2 Communication politique et changement institutionnel

Selon Jürgen Habermas et Louis Quéré (qui partage ses propos), l'univers symbolique constitué dans le tissu social d'une époque est précaire, sujet à des transformations profondes. Or, ceux qui prétendent à la modification de ces univers symboliques sont des « hérétiques », des « communistes » à une époque, des « écolos » ou des « féministes » maintenant ; bref des « transformateurs ». Par voie de conséquence, les « *machineries conceptuelles* » (Berger & Luckmann, 2006, p.192) élaborées tendent à se modifier constamment dans le but de garder à distance ces « *hérétiques* ». C'est ce qu'ont très bien analysé Luc Boltanski et Eve Chiappelo (1999) en montrant l'existence d'un *Nouvel esprit du capitalisme* capable de se mouvoir au cœur même des mouvements sociaux pour s'en accaparer les innovations tout en facilitant le maintien de son propre cadre notmatif. Mais malgré la tentative de maintien des procès de typification par une tranche conservatrice de l'ordre social, celui-ci est toujours en péril, car « *en dessinant un arrière-plan stable à partir duquel l'activité humaine peut suivre son cours avec la plupart du temps un minimum de pouvoir de décision, elle libère l'énergie nécessaire en certaines occasions pour de telles décisions. En d'autres termes, l'arrière-plan de l'activité rendue habituelle révèle un avant-plan profitable à la délibération et l'innovation* » (Berger & Luckmann, 2006, p.117).

Il est intéressant de s'arrêter sur ce que nous disent les phénoménologues. En effet, cette affirmation reviendrait à constater que ce sont les individus détenteurs d'un capital social des plus riches, et donc d'une objectivation institutionnelle forte (lui assurant une identité sociale solide) qui serait le plus à même à générer le changement institutionnel. Plus un individu maîtrise les institutions sociales dans lesquelles il est enchâssé et plus il dispose des moyens et du temps nécessaire à la typification de nouvelles institutions. C'est un constat tout à fait paradoxal, mais qui n'est pas dénué de sens. C'est en tout cas ce que je révélerai plus en détail dans la suite de mon travail.

Enfin, la plupart des sociétés modernes sont pluralistes, c'est-à-dire qu'elles possèdent un univers de connaissances partagées, allant de soi en tant que tel, et différents univers partiels coexistants dans un état de mutuelle d'accommodation. Ce pluralisme est un facteur d'accélération car il aide à miner l'efficacité de la résistance au changement de définition traditionnelle de la réalité. Il encourage le « *scepticisme et l'innovation et est donc naturellement subversif* » (Berger & Luckmann 2006, p.218).

Comment s'effectue l'intériorisation des procès d'institutionnalisation ? Berger et Luckmann nous éclairent en soulignant l'importance de la socialisation. Ils relèvent alors l'existence d'une socialisation primaire (enfance) qui nécessite la transmission du stock de connaissance qui se fait par l'intermédiaire d'autrui significatifs que l'on n'a pas choisis (la famille restreinte). Cette première phase se termine quand le concept de l'autre généralisé a été établi dans la conscience de l'individu. Ensuite, vient la socialisation secondaire, l'intériorisation de « *sous mondes* » institutionnels ou basés sur des institutions vectorisés par les amis, l'école, l'art, etc. Le processus de socialisation secondaire doit traiter avec « *un soi déjà formé et avec un monde déjà intériorisé par la socialisation primaire* » (Berger & Luckmann, 2006, p.238).

En me tournant vers les dynamiques d'institutionnalisation je touche du doigt une activité communicationnelle qui me semble plus complexe. Je crois alors que les différents processus de socialisation, ainsi que les formes de typifications réciproques, qui forment le corps des institutions sociales partagées par les membres d'un groupe social, sont générés par une activité de communication. Celle-ci, rejoint nos développements précédents, et plus particulièrement les propositions théoriques faites par Jürgen Habermas qui pointait du

doigt un « agir communicationnel » comme régulateur des procès d'objectivation et de formation des mondes vécus. En effet, difficile d'imaginer que, lorsque l'on parle de typifications réciproques, l'on puisse se référer à un modèle mathématique de la communication car dans ce cas-là où est le contexte ? Et où se retrouvent les formes d'institutions typifiées au préalable ? Comment retrouve-t-on une place à l'institué dans la formation de l'instituant ? Or, c'est tout l'enjeu d'une communication politique, je crois, qui est, dans les traces d'Habermas, de fournir une trame contextuelle et une activité plus riche pour comprendre la question de l'institutionnalisation.

Par ailleurs, je suis tout à fait convaincu de la puissance de l'argumentation de Louis Quéré (1982, 1991) qui s'appuie largement à son tour sur les travaux fondateurs de Jürgen Habermas. Se pencher sur les présupposés théoriques et idéologiques des paradigmes dominants des sciences de l'information et de la communication en renvoyant la sémiologie structurale et l'empirisme behavioriste-fonctionnaliste dos à dos sur l'autel d'une pensée communicationnelle télégraphique est un obstacle réflexif qu'il fallait franchir. Une fois franchie, c'est un champ d'exploration extrêmement vaste qui s'ouvre au chercheur, dans lequel il faut faire des choix et explorer certaines pistes. Celle qui s'affirme alors est la place qu'occupe le procès d'objectivation des médiations symboliques (objets oubliés de l'approche télégraphique) dans l'activité communicationnelle. L'individu moderne à vue la performativité du lien, et la rationalisation technicienne, coloniser le monde vécu au travers d'une autodétermination du sens dicté par l'impérialisme technique. C'est le constat que fait Quéré en éclairant au passage la conséquence politique de la désémantisation du monde social, car la crise identitaire adjointe éloigne indubitablement le citoyen de son rôle dans l'espace public. Bien évidemment, Quéré ne s'arrête pas là et propose de continuer l'analyse autour de deux axes principaux. Tout d'abord, il insiste sur la nécessité de poursuivre les recherches anthropologiques concernant la substitution des médiations techniques à des médiations symboliques dans le domaine de l'interaction sociale. Plus précisément, il s'agit de s'interroger sur la matérialisation, au travers d'objets techniques, mais aussi de méthodes, de procédures et de règles d'actions stratégiques, de l'utopie de la communication¹³⁶.

¹³⁶ Je n'explore par cette voie dans cette thèse. Cependant, depuis plusieurs mois je travaille avec Patrick Bourgne à l'élaboration d'une pensée communicationnelle autour de la question de la « matérialisation des utopies ».

Ensuite, et c'est là que se portera mon intérêt, Quéré désire, plus que tout, voir se poursuivre l'interrogation qui concerne « *la définition d'une alternative pratique à la formalisation de l'univers de la communication dans la société technologique. Face au vœu de Sennett de voir se reconstituer une gangue d'opacité autour de l'individu ou une théâtralité du jeu social pour échapper à la « communauté destructrice», j'ai considéré qu'il n'y avait sans doute par d'autres alternatives à la rationalisation technique de la sphère de l'interaction sociale que celle d'une remise au jour de l'activité instituante, c'est-à-dire d'un élargissement du domaine de la communication politique, passant par la critique de l'idéologie et par la discussion des orientations et des décisions du Pouvoir* » (Quéré, 1982, p.180). Ce que je lis au travers des mots de Louis Quéré m'interpelle particulièrement car le sociologue français affirme là qu'il est important de réfléchir à une alternative praxéologique à la constitution historique, comme je l'ai vue, d'une forme de communication technique. Autrement dit, il appelle de ses vœux une réflexion concernant le paradigme techno-déterministe et surtout une proposition solide d'une alternative à ce modèle prenant appui dans le champ de la communication politique. Ces mots sont alors éclairants : « *Si la structure symbolique de la communication fait que l'interaction ne peut être rationalisée, sans dommages graves, ni sous l'aspect technique des machines ou des méthodologies (techniques de relations humaines par exemple), ni sous l'aspect stratégique du choix ou de la décision rationnelle (application de la théorie des jeux par exemple), et si en même temps on ne veut pas renoncer à un progrès de la communication, c'est-à-dire à la réduction des limitations et contraintes imposées à l'activité communicationnelle instituante qui sont partie intégrante de la structure de la société technologique, peut-on concevoir un mode de rationalisation de cette activité qui la développe en respectant sa logique spécifique ? Sur quel type de savoir peut-elle s'appuyer ? À quel genre d'apprentissage donne-t-elle lieu ? Il faut souligner que rationaliser ici ne signifie plus maximiser un rapport moyens-fins, mais supprimer les illusions, les contraintes et les rapports de forces qui déforment et limitent l'activité communicationnelle instituante. Rationaliser la sphère de l'interaction c'est donc critiquer l'idéologie et ramener au jour, dans la représentation et la pratique, les dimensions fondatrices du social ;c'est rouvrir l'espace du politique en développant les mécanismes de régulation contractuelle des conflits, en amplifiant l'institutionnalisation endogène des relations sociales, en élargissant les systèmes d'autodétermination du changement, en formant des modèles culturels finalisés par une exigence d'autonomie dans toutes les dimensions de la vie collective. Force est alors de convenir que cette rationalisation, qui implique l'introduction de nouvelles formes d'intégration sociale, ne passe pas par l'actualisation d'un nouveau modèle de communication idéale, mais bien plutôt par l'action des mouvements sociaux* » (Quéré, 1982, p.181). Quéré appelle ici à éviter le jacobinisme habermassien et appréhender les structures de la « *contre-sphère publique que*

construisent les mouvements sociaux pour donner figure à l'Institution, au politique et à l'historique dans une société soumise à « l'idéologie invisible » » (Quéré, 1982, p.181).

Pour conclure, la proposition de Louis Quéré vise à se pencher sur les mouvements sociaux pour enfin avoir accès à un public qui tente d'instituer un nouveau regard détaché (au moins en partie) de « *l'idéologie invisible* ». Autrement dit, il exhorte la recherche en sciences de l'information et de la communication de se tourner vers les espaces publics subalternes, pour y étudier la génération symbolique et politique, propice à un renouvellement paradigmatique de la communication.

4.2.2. L'étude des pratiques de communication des mouvements sociaux comme voie de constitution d'un nouveau paradigme praxéologique

Selon Louis Quéré (1982) Habermas tente de proposer une « *communication sans contrainte* » (Quéré, 1982, p.78) se détachant du contexte historico-culturel et s'appuyant sur un modèle d'échange au statut tout à fait ambivalent qui « *représente à la fois un idéal (situation communicationnelle idéale) et une idéologie (la fameuse « partialité pour la raison »)* » (Quéré, 1982, p.78). Or, le modèle que propose Habermas « *n'est pas celui de la communication ordinaire, mais celui de la discussion théorique, soit « pratique »*. Celle-ci est une forme de communication dégagée de l'expérience vécue et déchargée des contraintes de l'action, entièrement consacrée à la justification des prétentions à la validité élevées par des affirmations d'un côté, par des relations interpersonnelles de l'autre » (Quéré, 1982, p.78). C'est un modèle qui malgré son incroyable apport dans les recherches en communication, et malgré son potentiel émancipateur d'une vision télégraphique de la communication, reste une vision idéale qui fait abstraction de l'activité communicationnelle comme support extérieur à la recherche du vrai et du juste et qui pousse les acteurs à accepter la dimension illimitée des termes de l'échange et à l'établissement d'un consensus universalisable. Il faudrait pour cela que les individus soient de purs sujets de pensée et de discours, or ils sont avant tout des acteurs praxéologiques soumis à l'altérité.

4.2.2.1 Le conflit, notion centrale de la pratique communicationnelle

La réflexion de Louis Quéré a esquissé ce qui pourrait être central, selon moi, dans les études futures en sciences de l'information et de la communication. Celui-ci affirme alors qu'il est essentiel de s'appuyer sur les travaux d'Habermas pour redonner du sens à la médiation symbolique comme élément central de l'activité communicationnelle, mais qu'il faut dépasser sa dimension idéalisante dans la mesure où elle « *l'oblige à occulter la véritable structure du système d'objectivation de la médiation symbolique dans les sociétés modernes. Car le champ d'action communicationnelle dont procède le tiers symbolisant n'est pas placé sous le signe de la discussion rationnelle ou de la quête d'un consensus libre sur des intérêts universalisables, mais sous celui de la division et du conflit. Et les acteurs qui y interviennent ne sont pas des sujets abstraits, de purs sujets de pensée et de discours, mais des acteurs historiques incarnant d'un côté le pôle du pouvoir et de l'actuel, de l'autre le pôle de la discussion critique et du potentiel. Il convient donc de substituer au modèle jacobin¹³⁷ une interrogation dans laquelle une place est faite aux mouvements sociaux, au nom du constat selon lequel l'Institution n'est totalement explicitée comme production sociale que dans la mesure où elle est l'objet et l'enjeu de rapport conflictuel entre des acteurs historiques¹³⁸* » (Quéré, 1982, p.79). Voilà que Quéré, au début des années 80, ouvrait la porte sur un monde que j'ai décidé d'explorer aujourd'hui, celui du changement institutionnel porté par les mouvements sociaux au sein d'un processus conflictuel entre des acteurs historiques.

Dans ce cadre-là, je pense à la suite de Lewis Coser (1956) et Georg Simmel (1992)¹³⁹, que le conflit n'est pas entropique mais bien intégrateur. En effet, le conflit par sa fonction de catalyseur et de moteur des passions discursives devient bénéfique à un groupe. Évidemment, nous verrons que les questions traitées et les individus qui participent à ce « conflit intégrateur » peuvent offrir une dimension variable au bénéfice du conflit. Cependant, celui-ci, notamment interne aux groupes, peut devenir un moyen d'équilibrer les relations et régler les rivalités. S'il est étouffé, le plus souvent dans une matrice relationnelle très fine où les individus se côtoient très souvent, il risque de devenir d'autant plus violent et destructeur du fait de l'accumulation d'une forte frustration. Dans les

¹³⁷ Quéré semble ici faire référence à une vision centralisée et hiérarchique, non pas de la communication, mais du modèle politique qui ne laisse que peu de place à l'expression communautaire décentralisée et donc aux mouvements sociaux, même dans l'analyse.

¹³⁸ Se référer à Touraine « La voix et le regard » Le Seuil, Paris, 1978.

¹³⁹ Traduction tardive d'un extrait de l'œuvre majeure de Simmel « Soziologie » parue en 1908.

groupes dont les membres ne participent que de façon fractionnelle, le conflit à des chances d'être moins explosif. Cela est principalement dû à la multiplicité des axes d'attention et donc à la multiplication résiduelle des « petits » conflits qui prennent donc des proportions émotionnelles de moindre importance. Ainsi, dans ce cas de figure, la multiplicité des conflits est corrélative de leur intensité. Dans leurs relations à d'autres groupes, avec lesquels des conflits peuvent éclater, deux cas de figure semblent se produire. Premièrement, un groupe qui porte de fortes intentions revendicatrices et qui porte le conflit au sommet de son action exigera un ensemble cohérent et très impliqué d'individus prêt à défendre collectivement « la cause » en évitant à tout prix les conflits internes qui risqueraient de perturber la « mission » du groupe. Deuxièmement, un groupe qui n'est pas toujours en lutte exigera un engagement de ces membres moins total. Les multiples conflits internes sur lesquels ils vivent équilibrent largement la structure. Les membres ont des affiliations multiples et participent à plusieurs conflits du groupe les éloignant d'une implication unique dans un conflit dévastateur. Ainsi s'enchéâsse dans une matrice conflictuelle (multiples petits conflits) assure à l'individu, au groupe et au corps social dans son ensemble une équilibration des forces. Ce qui est central dans l'approche de Simmel et Coser (1992 ; 1956) et l'action de désamorçage que facilite le conflit. Il évite l'accumulation des rancœurs et les frustrations, libère les passions et les capacités discursives, et facilite la stabilisation du système institutionnel. Ainsi, un système d'objectivation des médiations symboliques qui baserait rationnellement sa finalité sur l'aboutissement au consensus libre sur des intérêts universalisables n'aurait finalement que pour seule issue l'exacerbation des violences symboliques (et physique) exutoire d'un processus d'accumulation des contraintes de la pacification à tout prix.

Je crois avec Simmel et Coser (1992 ; 1956) que le conflit est intégrateur. Mais avant d'aller plus loin concernant cette notion esquissée ici je voudrais revenir sur la proposition de Louis Quéré d'étudier ce rapport conflictuel comme moteur de la transformation sociale au sein des mouvements sociaux. Plus précisément, j'aimerais le suivre concernant son intention de sortir d'une activité communicationnelle « idéale » proposée par Habermas, et qui serait déchargée des contraintes de l'action, pour se pencher sur la dimension praxéologique de la communication.

4.2.2.2 Pour une approche praxéologique de la communication

Il est à ce stade important de souligner que pour Louis Quéré, dépasser une double approche empirico-fonctionnaliste et sémio-structurale de l'approche épistémologique de la communication, ne pourra se faire qu'en « *reconstruisant, sur un plan formel, les fonctions pragmatiques et la structure herméneutiques de la communication* » (Quéré, 1982, p.22). Car, « *en procédant à la manière des sciences empirico-analytiques de la nature, ce paradigme abstrait complètement l'échange social du contexte historico-culturel qui lui fournit son arrière-plan normatif et représentatif* » (Quéré, 1982, p.23).

Le constat est donc d'une extrême limpidité. Malgré l'imposition écrasante d'une approche technico-déterministe de la communication, il faut pourtant se rendre à l'évidence que l'activité communicationnelle repose sur des fondements non pas d'ordre mécanique mais bien d'ordre symbolique. En effet, « *à une problématique de codage-décodage et de suppression des distorsions et des bruits, il faut substituer une interrogation sur les mécanismes de la « compréhension » dans le milieu de l'intersubjectivité linguistique* » (Quéré, 1982, p.29). Pour le dire autrement, au cœur des relations de personnes à personnes¹⁴⁰, ce sont les fondements des actes de langages qu'il faut tenter de comprendre. Or, cette activité intersubjective ne s'établit qu'à l'aide d'une forme de méta-communication concomitante dont les fondements sont d'ordres symboliques, c'est-à-dire qui n'a de valeur que par ce qu'il évoque (les représentations auxquelles ils renvoient). Ainsi, lors d'une action de communication, les sujets participants n'accèdent à un état d'intercompréhension qu'au prix du partage d'un certain nombre d'éléments symboliques qui ne sont donc pas simplement linguistiques (croyances, projections, utopies, etc.). En ce sens, l'interaction sociale met nécessairement en jeu un « tiers symbolisant », le pôle extérieur d'un neutre, qui n'étant ni (pour) l'un, ni (pour) l'autre, et occupant une position de référence possible pour l'un et l'autre, les conjoint dans leurs différences. Bref, disons que ce méta-niveau correspond au « *pôle institutionnel*¹⁴¹ » (Quéré, 1982, p.32 et 33). Enfin, il est important de souligner que ce « tiers symbolisant » n'est pas un objet figé, mais bien un construit social en perpétuelle évolution et suivant l'activité communicationnelle constituante. Nous accordons un crédit particulier

¹⁴⁰ Chaque personne étant considérée du point de vue de sa subjectivité, soit la qualité (inconsciente ou intérieure) de ce qui appartient seulement au sujet.

¹⁴¹ Quéré fait référence ici à l'institution comme « habitudes de faire et habitudes de penser » définie par les institutionnalistes américains (Veblen, Commons).

à l'approche de Louis Quéré car elle n'est pas sans reflets à l'approche épistémologique que nous empruntons à Edgar Morin. En effet, celui-ci sait parfaitement insister sur la notion de reliance entre le tout et les parties d'un tout pour forger la pensée complexe. Or, dans l'approche critique que nous développons là auprès de Quéré, « *tout se passe comme si la communication entre les sujets sociaux nécessitait à chaque instant la représentation d'une totalité sociale (qui n'est pas nécessairement la société globale¹⁴²)* (Quéré, 1982, p.33). Je pense donc toucher du doigt une approche qui participe au projet de reliance, tout du moins à l'échelle de mes travaux.

Si l'existence d'un « tiers symbolisant », pôle institutionnel de la méta-communication, assure le ciment de l'activité de communication il faut cependant rappeler que celle-ci vise l'intercompréhension mutuelle dans un rapport d'intersubjectivité altère. Je m'explique. Lorsque les sujets sociaux participent à une activité communicationnelle, ils sont indiscutablement mus par une volonté commune d'intercompréhension. C'est d'ailleurs le moteur essentiel de la communication, nous entrons dans cette activité afin de nous comprendre, car la communication naît dans l'incompréhension et meure dans la communion (Dacheux, 2004). Ce processus tend donc à fabriquer une communauté d'individus altères, portant des identités différentes, à travers le partage de leurs subjectivités individuelles. Cette activité, selon le philosophe allemand Jürgen Habermas, repose sur au moins quatre éléments. Tout d'abord, une intelligence réciproque, c'est-à-dire que les interlocuteurs énoncent quelque chose d'intelligible pour leurs partenaires. Ils parlent la même langue. Ensuite, un partage de connaissance : le locuteur donne quelque chose à comprendre ; son énoncé à un contenu propositionnel qu'il considère comme vrai ou vraisemblable. Sans oublier une confiance mutuelle, car celui qui parle est censé exprimer ces intentions avec sincérité ou authenticité, de manière que son partenaire puisse le croire et lui faire confiance. Enfin, une entente réciproque qui ne porte pas sur le contenu propositionnel des énoncés, mais sur leurs composantes performatives c'est-à-dire sur le type de relation interpersonnelle ou le jeu de rôle que l'interlocuteur propose à son partenaire. Cette entente réciproque, vue comme horizon d'une communication, est à remettre en perspective avec un certain accord entre les participants. En effet, même si

¹⁴² C'est ce que la phénoménologie moderne appelle « le cercle herméneutique ». Une des idées sous-jacentes est que la compréhension d'un texte, d'un énoncé, d'une forme de vie repose sur un constant mouvement de va-et-vient entre le tout et la partie, par lequel la représentation de la totalité éclaire chaque élément et vice versa.

celui-ci est tacite (il ne s'exprime jamais verbalement) il repose tout de même sur une prétention à la validité des éléments professés lors de l'activité. Car à l'inverse si l'un des sujets simule l'un des éléments énoncés plus haut, dans une visée stratégique, c'est-à-dire trompe ses partenaires ou se trompe lui-même (en se méprenant sur la transparence de sa subjectivité) il déforme la communication dans une visée idéale. Or, nous verrons plus loin que cet idéal est de plus en plus rarement atteint. Pour Quéré, la prétention à la validité élevée par les individus est « *toujours des prétentions à l'acceptabilité sociale dans la mesure où elles font implicitement référence à un arrière-plan normatif propre à une forme de vie socioculturelle. En ce sens les prétentions à la validité sont des prétentions à une conformité à des critères, des règles et des normes socialement institués* » (Quéré, 1982, p.191).

Pour Quéré, reprenant largement Habermas, la structure de l'activité communicationnelle repose donc sur deux dimensions complémentaires. La première, repose sur l'acquisition et la maîtrise de règles d'ordre « quasi-technique » s'appuyant sur l'université (logique) des règles et la singularité des normes culturelles. La seconde, plus pragmatique et spontanée, repose sur l'art de l'interprétation dans l'expérience pratique et « *étayée à la fois sur la mémoire (individuelle et collective), sur des nomenclatures intériorisées et sur un ensemble de repères communs auxquels les sujets peuvent simultanément se référer pour distinguer le possible et l'impossible, l'acceptable et l'inacceptable, le négociable et le non-négociable, bref sur un patrimoine culturel* » (Quéré, 1982, p.39). Ainsi, l'activité communicationnelle est intrinsèquement liée à des interprétations cognitives (le plus souvent liées à l'histoire de l'individu), mais aussi à des attentes normatives de la part des participants (un complexe culturel comme dirait Veblen), ou enfin à des capacités d'évaluation (en matière de justice et de vérité notamment).

L'approche praxéologique de la communication me permet donc de mettre en relief la communication entre les acteurs d'un espace public comme « activité organisante » qui tend à construire une perspective commune. Autrement dit, Louis Quéré (1991) propose de préciser : « *Quand je parle de perspective commune, je n'entends ni un accord sur les pensées ou sur les opinions, ni une convergence de points de vue personnels, mais le fait pour des partenaires, de construire ensemble le lieu commun à partir duquel ils vont momentanément se rapporter les uns aux autres, se rapporter au monde et organiser leurs actions réciproques. Donc pour le modèle « praxéologique », la communication est essentiellement un processus d'organisation de perspectives partagées* » (Quéré 1991,

p.76). Pour mieux comprendre ce processus, je suppose que l'accomplissement concerté des acteurs multiples « est médiatisé à la fois par le temps et par des pratiques, des opérations, des symboles, des concepts et des significations publics » (Quéré, 1991, p.76). Et ce sont ces éléments-là qui devront retenir toute notre attention, mais non pas de manière segmentée mais bien de façon complexe et reliée car ce sont tous ces éléments qui favorisent de concert l'émergence d'un lieu commun et d'un sens partagé comme activité organisante entre acteurs multiples dans un espace public. En effet, soulignons que l'économie sociale et solidaire est à l'intersection entre des statuts juridiques et une façon d'agir économiquement. La représentation des pratiques solidaires débouche sur une représentation de l'entreprise qui ne se limite pas à être un « lieu de production », et qui est elle aussi un espace de relation multiple qui participe à la construction et à la cohésion d'un territoire. Les pratiques solidaires permettent d'éclairer ce que fait une structure, mais plus encore comment elle le fait ce que l'approche praxéologique de la communication aura la tâche de révéler.

Pour Louis Quéré (1991) l'approche communicationnelle c'est « l'usage de la notion de communication comme schème conceptuel pour rendre compte de l'activité et de l'organisation sociale, des rapports sociaux et de l'ordre social » (Quéré 1991, p. 78). Plus précisément, ce schème est communicationnel car il se réfère tout d'abord aux pratiques qui donnent formes et sens aux interactions des individus avec le monde et avec les autres. Ensuite, il se réfère à l'activité organisante conjuguée des acteurs sociaux par laquelle un monde commun, un « espace public », un champ pratique, un sens partagé d'une réalité commune, sont continuellement modelés et maintenus comme condition et résultat de l'action. Par ailleurs, c'est une action collective dans un espace public forgé par des pratiques communes que des sujets, appartenant à une même communauté de langage et d'action, et disposant de médiations symboliques partagées (concepts, jeux de langage, formes instituées), effectuent les uns par rapport aux autres et par rapport au monde. Enfin, cette approche accorde une place essentielle au langage comme partie intégrante des réalités.

La conception praxéologique se détache donc d'une conception de la communication que Louis Quéré nomme « épistémologique » et qui fait essentiellement référence à l'approche télégraphique héritière des travaux de Shannon et Weaver (1975). Elle est par ailleurs, très proche du schème de la construction sociale de la réalité (Berger et Luckmann, 2006), et

aux apports phénoménologiques¹⁴³ (Schütz, 1987), cette théorie sociale explicitant les manières par lesquelles les individus renouvellent, sans cesse, leur connaissance de la société (aussi bien objective que subjective). Ainsi, on parle d'un travail de légitimation perpétuel des individus partagent une représentation commune du monde. Cette légitimation se fait au travers d'un processus d'institutionnalisation, c'est-à-dire chaque fois que des types d'acteurs effectuent une typification réciproque d'actions habituelles. La représentation commune du monde repose sur le partage d'un stock de connaissance pour lequel, le langage est primordial. Enfin, le partage d'une représentation commune se fait aussi par l'intermédiaire d'un univers symbolique commun et aux partages de pratiques.

Ainsi la communication n'est pas une activité qui consiste à rendre compte des états intentionnels préalablement pourvus de leurs déterminations, mais bien d'une activité conjointe de construction d'une perspective commune, d'un point de vue partagé, comme base d'inférence et d'action (Quéré, 1991) à partir du modelage mutuel d'un monde commun au moyen d'une action conjuguée (Varela, 1989). Le cœur de la communication consiste alors, pour les agents, à façonner ensemble une représentation commune du monde qui leur permet de configurer, conjointement et de façon « incarnée », leurs intentions informatives et communicatives respectives ainsi de se rendre mutuellement manifeste ce dont il est question entre eux et ainsi faciliter l'action. Nous avons à faire là à un mode de communication émergentiste c'est-à-dire qui participe, dans la co-construction d'un espace public par une multiplicité d'acteurs, et médiatisé à la fois par le temps et par des pratiques, des opérations, des symboles, des concepts et des significations publics, à la création d'un sens collectif et partagé non pas additionnel (tous les points de vue seraient ajoutés les uns aux autres) mais bien complexe (ils s'interpénètrent). De fait, « nous pensons simplement percevoir le monde alors qu'en fait nous le construisons sans nous en rendre compte par des opérations dont nous n'avons pas conscience » (Quéré, 1991, p.88). L'environnement est alors socialement construit, il est le reflet d'une histoire sociale « il est défini de façon continue, par une activité adaptative impliquant de la cognition, de l'interprétation, de la schématisation, etc., dans le contexte de l'organisation sociale des actions pratiques » (Quéré, 1991, p.88).

Pour résumer, l'approche praxéologique ne s'arrête pas au contenu immédiat de la communication, mais cherche à expliciter un « *arrière-plan* » plus ou moins normatif auquel les

¹⁴³ Un acteur agit en fonction de la perception qu'il a de la situation à laquelle il fait face.

acteurs en présence se réfèrent sans toujours en avoir conscience » (Mucchielli, 2006, p.26). C'est une analyse praxéologique dans le sens où l'explicitation des significations exprimées par les sujets, traduisent des visions du monde, lesquelles, dans les échanges entre personnes morales sont élaborées à partir d'un fond commun partagé et à travers une communication collective. C'est donc une conception de la communication comme débat, dans un espace social et normatif partagé par des co-acteurs, auteurs d'une définition de la situation, de sa problématique et des réponses collectives à y apporter (Mucchielli, 2006). Enfin, dans cette approche, il est nécessaire de retenir quatre aspects fondamentaux.

Tout d'abord, la place du langage dans la communication : il n'est pas simple agent de transmission mais bien vecteur de sa propre connaissance en favorisant la construction de la réalité et en articulant nos sentiments, nos émotions, nos pratiques et nos relations, mais en un sens où il en est « *proprement constitutif* » (Quéré, 1991, p.81). Ensuite, l'expression, car penser que la communication est uniquement « *indiciatrice* » est simplificateur. Le modèle « *praxéologique* » quant à lui « *consiste à considérer que l'expression est une manifestation incarnée dans des actions, ou dans des objets expressifs, d'un désir, d'une intention, d'un sentiment, etc., de telle sorte que ceux-ci n'existent pas préalablement à elle* » (Quéré, 1991, p.83). Par ailleurs, il faut se pencher sur l'intention communicative. Selon Quéré, il faut « *faire la distinction entre ce que nous donnons à lire de nous-mêmes sans intention expresse de le communiquer, ou ce que nous laissons transparaître involontairement dans nos gestes et nos comportements, à ce que nous communiquons à proprement parler, c'est-à-dire intentionnellement* » (Quéré 1991, p.83). Enfin, s'intéresser à l'espace public, caractérisé par la publicité il assure la « *visibilité socialement organisée et socialement construite* » (Quéré, 1991, p.82).

En bref, ce qui se révèle être essentiel dans l'approche praxéologique que je désire mobiliser ici, c'est l'action de communication dans un espace public, sur la base d'une distinction claire entre langage, expression et intention. Autrement dit, je voudrais analyser ce que les acteurs « *disent* », ce qu'ils « *font* » et comment ils le font, et enfin qu'elles sont leurs « *dessins* ». Considérant que l'ensemble de ces critères repose sur un monde partagé de représentations et de symboles activés par l'action. Tout ceci dans la plus pure tradition pragmatique.

Pour conclure concernant cette dernière sous partie, je soulignerai que la théorie de la communication que je souhaite mobiliser est une théorie praxéologique, qui met l'accent sur l'action comme mode de construction d'un monde commun et d'un sens partagé dans un espace public. Elle réfute une posture épistémologique qui, inspirée des théories pionnières se concentre sur une problématique de transmission de l'information laissant une place extrêmement importante au langage, pour se tourner vers une approche embrassant la totalité sociale et une interrogation concernant les processus en cours dans les relations intersubjectives altères.

Par ailleurs, cette approche sublime, à mes yeux, les apports habermassiens d'une communication politique car, au-delà d'une visée d'intercompréhension enchâssée dans une matrice symbolique (la méta-communication), elle confère à l'échange entre les acteurs sociaux une valeur politique car elle postule que ce sont les pratiques quotidiennes d'un « public subalterne », comme pourrait le dire Fraser, qui forge la trame institutionnelle complexe du monde social partagé. Par conséquent, on sort, avec le modèle praxéologique de la vision centralisée de Jürgen Habermas.

Enfin, cette approche praxéologique me semble particulièrement adaptée à mon étude des mouvements sociaux, et plus particulièrement à la dynamique des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants. Inévitablement, comment trouver un terrain d'étude plus éclairant que celui des mouvements sociaux visant la transformation sociale lorsque l'on se penche sur un modèle de communication poursuivant la quête d'une reformulation paradigmatique ?

Conclusion

Dans ce chapitre IV, j'ai tenté de reconstruire un ensemble théorique cohérent à partir d'une dimension contestatrice de l'ensemble institutionnel libéral. Pour l'exprimer différemment, il s'agissait de prendre le contre-pied du développement précédent (Chapitre I) considérant la communication comme une activité instrumentale.

Ainsi, je me suis attaché à reprendre les théories habermassiennes et plus particulièrement celle de l'espace public pour débiter. Ainsi, j'ai pu montrer que bien que celui-ci a pu se transformer au cours de l'histoire, il n'en reste pas moins un espace de débat contradictoire qu'il s'agit de reconquérir dans une visée démocratique. Or, pour cela, il est nécessaire, à mes yeux, de faire une place de choix à la pluralité de cet espace et notamment de suivre les préconisations de Nancy Fraser.

Or, si cet espace public s'élargit, c'est pour faciliter l'émergence d'une démocratie délibérative au sens habermassien du terme. En effet, alors que j'ai montré dans le premier chapitre que la perte de valeurs symboliques partagées avait eu pour conséquence de rationaliser les échanges et instrumentaliser la communication à des fins idéologiques, la théorie de l'agir communicationnel entend redonner une place à la capacité citoyenne de générer un ensemble symbolique partagé. Une approche qui, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire socialement innovante, participerait à l'émergence de pratiques de communication démocratiques facilitant l'abandon des outils marketing et managériaux inadaptés.

Toutefois, j'ai aussi démontré que cette démarche habermassienne reste utopique et non instituante. Pour le dire autrement, elle est trop normative et ne permet pas à un ensemble plus complexe de pratiques et de regards de cohabiter, non pas de manière disjonctive (agir communicationnel contre agir stratégique) mais de manière dialogique, facilitant l'émergence d'un ensemble praxéologique plus pragmatique, pouvant, me semble-t-il, embrasser la sophistication de l'écosystème sociétal dans lequel s'enclasse notre objet d'étude, les acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants.

Synthèse de la deuxième partie

Cette deuxième partie a été particulièrement riche d'enseignements. Elle a visé à faire pivoter le regard du lecteur autour d'un axe commun, celui des pratiques de communication des acteurs de l'économie sociale et solidaire visant l'innovation sociale. L'objectif était bien d'offrir un regard différent, voire opposé, à celui proposé dans la première partie.

Ainsi, dans un premier temps, je me suis attelé à la tâche socio-historique de redonner à l'économie sociale une dimension transformatrice qui, selon moi, est trop souvent masquée par ces écueils isomorphiques (chapitre III – section 1-partie 1). Dès lors, dans le sillage des auteurs Paul Dardot et Christian Laval, j'ai éclairé l'existence d'une praxis instituante, soit un ensemble de praxis (actions en vue d'un résultat pratique) visant la réorganisation permanente de l'institution (ensemble de règles et de normes) dans un mouvement social contre-inertique. Une praxis instituante dont j'ai trouvé certains ressorts au cœur même des dynamiques d'économie sociale, comme ce fut le cas de l'expérience du familistère de Guise, organisation mère du mouvement coopératif.

Une praxis instituante qui ressemble fort à cet impératif d'action que souligne Bruno Frère (2006) lorsqu'il parle d'économie solidaire. Une autre forme d'action économique dont je retrace, au cœur de ce chapitre (chapitre III – section 1-partie 2), la filiation au sein du mouvement associationniste du 19^{ème} siècle. Plus précisément, je souligne ces particularités autour de deux dimensions fondamentales. Tout d'abord, une volonté de démocratiser l'économie par un engagement citoyen, et plus précisément par la génération d'une forme d'économie plurielle dans laquelle la place de la réciprocité devient centrale. Ensuite, une dynamique civique et délibérative source de l'émergence d'un ensemble complexe d'espace public de proximité, donnant une dimension politique à ce secteur en filiation avec l'autogestion ouvrière.

Bien évidemment, à cette économie sociale et solidaire transformatrice (praxéologique, économique et politique) s'adjoint la dimension symbolique d'une innovation sociale favorisant la transformation sociale dans une poussée citoyenne dont le

territoire est matrice (chapitre III – section 2 – partie 1). Vectrice d'une forme de solidarité démocratique, s'éloignant de la solidarité philanthropique développée dans le chapitre I, elle favorise des organisations institutionnalistes participant à la rupture contextualisée, autrement appelée changement institutionnel (chapitre III – section 2 – partie 2).

Enfin, prenant le contre-pied des deux premiers chapitres, j'ai souhaité développer une approche communicationnelle « miroir » en m'appuyant sur ces mouvements sociaux transformateurs décrits précédemment. Ainsi, j'ai souhaité reprendre le développement habermassien de l'espace public afin d'en décrire la teneur comme sphère d'expression bourgeoise. Toutefois, bien que cette analyse soit indépassable lorsque l'on se penche sur la notion, j'ai décidé dans un premier temps d'enrichir mon regard par les apports de Nancy Fraser (chapitre IV – section 1- partie 1).

Puis, j'ai décidé de suivre les développements théoriques fondateurs de Jürgen Habermas en m'intéressant à la théorie de l'agir communicationnel comme projection idéale d'un mode de régulation de l'espace public. Dans ce cadre, j'ai pu donner une valeur particulière à l'analyse qui est faite des « *mondes vécus* » (chapitre IV – section 1- partie 2). Toutefois, après avoir contesté la notion d'espace public « bourgeois », j'ai poursuivi mon analyse critique en contestant la dimension normative de la théorie de l'agir communicationnel, notamment comme théorie consensuelle.

Ainsi, j'ai souhaité dépasser cet écueil en me penchant succinctement sur la notion de conflit (chapitre IV – section 2- partie 1). En effet, il s'agissait pour moi de montrer que la recherche consensuelle d'une intercompréhension partagée reste un projet qui souffre d'une tendance dogmatique à considérer l'échange comme vecteur de compréhension réciproque. Or, tout mon propos est, au contraire, de montrer que l'enjeu de la communication est tout d'abord d'accepter la relation alter.

À cette fin, je me propose d'utiliser une approche praxéologique de la communication (Chapitre IV – Section 2- Partie 2). En effet, considérant la communication comme une activité organisante s'inscrivant dans le partage de perspectives communes, je vise à saisir plus largement toute la complexité et l'ambivalence de la communication.

Par conséquent, c'est dorénavant l'ensemble des réflexions théoriques menées en première, et en seconde partie, que je souhaite questionner par une démarche empirique. Il s'agira alors, par une méthodologie appropriée dont je vais décrire les contours dans le chapitre IV, de m'interroger sur la dimension structurante de la communication. Plus exactement, je voudrais mettre en relief les capacités de changement, ou de conservatisme, présentes dans les pratiques de communication au cœur du processus d'innovation sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne. Toutefois, les développements précédents me permettent de faire la double hypothèse suivante.

Tout d'abord, il me semble que les acteurs étudiés qui afficheront des pratiques de communication instrumentales présenteront alors une tendance isomorphe les éloignant du processus de changement institutionnel. Et, dans la même approche, je peux d'ores et déjà souligner que l'inverse peut être vérifié, c'est-à-dire que les acteurs qui affichent des tendances isomorphes présenteront certainement des formes de communication instrumentales.

Ensuite, je crois pouvoir postuler que les acteurs qui afficheront des pratiques de communication politique présenteront, quant à eux, une faculté plus importante à la transformation sociale. Néanmoins, je pourrais m'interroger sur la véracité d'une proposition jumelle qui postulera que les acteurs du changement institutionnel disposent de pratiques de communication politique.

C'est donc tout l'enjeu de la suite de ce travail, car si j'ai montré, théoriquement, que la communication est l'un des enjeux principaux de la tension institutionnelle qui habite l'économie sociale et solidaire, et l'innovation sociale qui lui est rattachée, il s'agit dorénavant de confirmer cette hypothèse par une démarche empirique. Or, il est important, à mes yeux, d'en définir tout d'abord les caractéristiques dans une partie qui sera consacrée à l'épistémologie, la méthodologie et le contexte de l'étude.

Troisième partie.

**Épistémologie, méthodologie et
contexte de l'étude**

Introduction de la troisième partie

Dans les deux premières parties de ce travail, j'ai consacré mon écriture à une réflexion d'ordre théorique autour des concepts d'espace public, de communication, d'économie sociale et solidaire ou encore d'innovation sociale. Deux trajectoires distinctes ont alors été soulignées.

Tout d'abord, j'ai montré que la modernité, comme émergence d'une forme de rationalité en finalité, a eu pour effet de transformer l'espace public en espace de « publicité de soi-même » (Sennett, 1979), ou encore en espace instrumentalisé par le pouvoir politique et médiatique (Habermas, 1978). Et qu'à cette transformation s'est adjoint le surgissement d'une conception instrumentale de la communication prenant essor dans un contexte sociohistorique particulier (sortie de la Seconde Guerre mondiale), une conception nouvelle de l'homme (l'utopie de l'homme cristallin) et un contexte économique favorable (montée du capitalisme industriel). Ainsi, j'ai démontré que l'interprétation instrumentale des théories de la communication effectuée par les sciences de gestion avait généré un ensemble d'ingénierie sociale performatif dont les outils du marketing et du management furent les piliers. Un ensemble de pratiques « matérialisant » une conception idéologique des sciences de la communication que l'on retrouve dans les organisations économiques (l'entreprise) mais aussi dans les organisations de la société civile, leur conférant une dimension isomorphique.

Or, mon propos, lors de la seconde partie, fut d'affirmer que les organisations de l'économie sociale et solidaire, ainsi que de l'innovation sociale, ne peuvent être uniquement considérées comme des acteurs socio-économiques. Non, l'histoire montre que ces mouvements sont issus de la sphère citoyenne et sont avant tout politiques (démocratisation de l'économie), symboliques (l'utopie d'un nouveau monde). Or, j'ai dû repenser la pratique de la communication à l'aune de cette considération et offrir une nouvelle appréhension des théories pionnières pour montrer, depuis les théories habermassienne et ses héritières, qu'une dimension délibérative existait dans l'espace public, entre autres représentée par ces organisations de la société civile dans de multiples « espaces publics de proximité ».

Toutefois, j'ai aussi montré que les organisations citoyennes historiques avaient une dimension populaire (essentiellement ouvrière) et praxéologique (l'agir ici et maintenant), ce qui m'a amené à sensiblement revoir l'approche habermassienne de l'espace public qui paraît alors limitative, nécessitant une approche plus large, notamment concernant la sphère plébéienne (Fraser, 1992). Par ailleurs, j'ai concédé à Louis Quéré (1982 ; 1991) une approche critique de la délibération proposée par Jürgen Habermas qui est, semble-t-il, jugée trop « normative », voire « jacobine », et nécessite une approche praxéologique dont je me suis emparé pour ouvrir à une nouvelle modalité d'investigation auprès des pratiques des acteurs du champ de l'économie sociale et solidaire.

Il s'agit pour moi d'interroger la manière dont peut être construite une approche méthodologique visant à reprendre, de façon empirique, les développements succinctement rappelés ici. Plus précisément, je souhaiterais, dans cette troisième partie, faire état de ma démarche de travail, afin d'aborder mon terrain d'étude. Or, selon moi, il est nécessaire d'éclaircir ma posture épistémologique puisque si mon objectif central est d'interroger les pratiques des acteurs, dès lors, deux choses semblent indépassables.

La première, sera de considérer que derrière les pratiques des acteurs il y a un système de représentation qui, dans une acception phénoménologique, sera considéré comme construit (chapitre V – section 1 – partie 1). Plus précisément, je vais m'attacher à faire la distinction entre un constructionnisme social qui s'attache à la manière dont les hommes arrivent à percevoir le monde, et à agir dans celui-ci en s'appuyant sur des « constructions » ; et le constructivisme, soit une position épistémologique, et un parti pris sur la connaissance et les modalités d'arrivée à celle-ci¹⁴⁴. Cependant, comme j'ai eu l'habitude de le faire dans les chapitres précédents, je souhaiterais dépasser cette approche en explorant les travaux d'Edgar Morin et de la théorie de la complexité (chapitre V – section 1 – partie 2). Je mettrai alors en avant l'importance d'une pensée multidimensionnelle et reliante.

Ensuite, je souhaiterais appréhender mon propre système de croyances en explorant les arcanes d'une démarche réflexive (chapitre V – section 2 – partie 1), c'est-à-

¹⁴⁴ En effet, comme l'affirme Richard Rorty « *on soutient que la science ne devrait pas chercher à confronter le monde avec la connaissance que nous en avons ; elle devrait plutôt se demander si l'image que nous en avons est utile pour faire face à l'environnement* » (Rorty, 1994, p.6).

dire d'une posture de recherche qui accepte le regard subjectif de l'observateur que je serai, et l'implication totale du militant que je suis. Ainsi, outre le fait d'accepter et d'explicitier cette posture, il s'agira, dans un second temps, de faire état de ma connaissance des représentations que je tiens pour fondatrice de mon construit sociale. Pour le dire autrement, je souhaite faire état de mes présupposés quant au sujet d'étude que je traite ici, à savoir plus particulièrement les acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants. Mais aussi quant au regard que je porte aux pratiques de communication comme chercheur spécialiste de cette question (chapitre V – section 2 – partie 2).

Enfin, dans le second chapitre de cette partie charnière, je tiens à expliciter la méthodologie d'étude que je souhaite mettre en place en droite ligne de mes développements épistémologiques. Deux objectifs devront alors être remplis ici.

Ceux-ci consisteront, dans un premier temps, à préciser ma démarche d'analyse de l'affichage des valeurs proposées par les acteurs du territoire autour des thématiques de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale. Ensuite, il s'agira, pour moi, de décrire les méthodes que j'emploierai afin de « faire dire » aux acteurs du territoire quels sont leurs différents regards sur l'économie sociale et solidaire ainsi que l'innovation sociale (Chapitre VI- Section 1 – Partie 1). Autour d'entretiens semi-directifs menés avec un panel d'individus représentant les organisations les plus actives, ou les plus « représentatives » du territoire, je m'attacherai à révéler les représentations dominantes autour des concepts d'économie sociale et solidaire ainsi que d'innovation sociale. Pour aller plus loin, je me rapprocherai de structures afin d'analyser les « discours » sur les valeurs portées par celles-ci. Pour cela, je m'appuierai sur une méthode expérimentée par les chercheurs de l'Institut Godin en l'adaptant à mes exigences.

Dans un second temps, je viserai la poursuite d'une dynamique praxéologique instituée dans la deuxième partie de cette thèse, et plus précisément en chapitre IV. Ainsi, je tâcherai de formuler une proposition méthodologique éclairante quant à mon désir de « faire faire » aux acteurs (chapitre VI- section 1 – partie 2). De façon plus explicite, il s'agira alors d'analyser les pratiques des acteurs dans le but d'étudier la corrélation qu'il peut exister entre affichage, discours et pratiques des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants. Au travers d'une démarche d'observation participante et de

recherche-action, je montrerai qu'il est possible d'adapter pleinement procédés méthodologiques, et posture épistémologique, en acceptant l'implication de notre présence sur le terrain d'étude.

Pour terminer, je me pencherai sur le contexte de l'étude dans l'unique but de donner plus d'éléments de compréhension au lecteur et d'éclairer d'ores et déjà les résultats qui seront proposés dans la quatrième partie de ce travail.

Ainsi, je montrerai que le contexte européen et français, concernant l'économie sociale et solidaire ainsi que l'innovation sociale, est tout à fait déterminant et ceci notamment en termes de politiques publiques et de lois-cadres (chapitre VI – section 2 – partie 1). En effet, la Commission Européenne et le gouvernement français n'ont eu cesse, depuis le début des années 80, de développer une conception particulière de ces deux secteurs. C'est ainsi qu'il me semble important de souligner ce contexte extraterritorial comme supra-matrice de notre étude.

Pour terminer, je m'attacherai à accentuer la focale sur le territoire régional et infrarégional comme calibrage contextuel principal. J'ai montré, dans la section 2 du chapitre III, que le territoire jouait un rôle fondamental dans le développement des initiatives citoyennes, et tout particulièrement le territoire de proximité comme moteur de la fabrication des « *mondes vécus* » partagés. Nous verrons donc comment se structure celui de mon étude, afin de déceler les éléments de sa nature qui conditionne le fonctionnement des structures que j'étudierai par la suite (chapitre VI – section 2 – partie 2).

Ainsi, je débiterai cette troisième partie par un regard approfondi sur mon ancrage épistémologique.

Chapitre V.

Ancrage épistémologique de l'étude

Introduction

Il s'agit dorénavant d'emprunter la voie de l'empirisme. C'est souvent le moment le plus galvanisant d'une étude, mais c'est aussi le plus dangereux et celui qui demande certainement le plus d'attention et de préparation. En effet, il ne s'agit pas de se contenter d'un gros travail théorique préalable. Or, pour cela, il est nécessaire d'avoir recours à deux étapes fondamentales. Tout d'abord, l'exposition de mon ancrage épistémologique comme « arrière-plan normatif » du chercheur que je suis. Puis, dans un second temps seulement, l'explicitation de ma démarche méthodologique qui découlera de cette première étape. Dès lors, je vais devoir faire patienter le lecteur féru de méthodologie jusqu'au prochain chapitre et m'adonner à l'exercice épistémologique pour débiter.

Pour le Trésor de la langue française, l'épistémologie c'est la « *partie de la philosophie qui a pour objet l'étude critique des postulats, conclusions et méthodes d'une science particulière, considérée du point de vue de son évolution, afin d'en déterminer l'origine logique, la valeur et la portée scientifique et philosophique* ». Or, pour ma part, lorsque je parle d'ancrage épistémologique, je souhaite faire état des postulats et de la valeur que je donne à la science que je fais ici même. Cependant, ce travail doit être dorénavant repensé comme un long cheminement de ma pensée vers la mise au jour de mon ancrage épistémologique, que je vais m'efforcer de raffermir ici.

Pour le dire autrement, j'ai fait état, dans la première partie de cette étude, du paradigme¹⁴⁵ instrumental des sciences de l'information et de la communication. En

¹⁴⁵ Le paradigme est une conception théorique dominante ayant cours à une certaine époque dans une communauté scientifique donnée, qui fonde les types d'explication envisageables, et les types de faits à découvrir dans une science donnée. C'est le physicien et historien des sciences Thomas Kuhn qui est à

résumé, un paradigme renvoie à un ensemble d'*a priori*, de croyances de base, ou de visions du monde, qu'une communauté tient comme fondement de ses pratiques de recherche. Dès lors le paradigme instrumental de la communication s'appuie, selon moi, sur une épistémologie positiviste renvoyant à un ensemble de croyances en des notions telles que celles de causalité linéaire, ou encore d'objectivité. Celle-ci reprend « *les règles pour la direction de l'esprit* » édictées par René Descartes dans le *Le Discours de la méthode* (1637), qui postule la dualité sujet/objet, et préconise le raisonnement déductif et analytique basé sur les quatre préceptes : évidence, exhaustivité, réduction et causalisme¹⁴⁶. Le positivisme postule que la connaissance qui forme l'armature de la science est la connaissance de la « réalité », une réalité en soi, objective, et indépendante des observateurs qui la décrivent. Le labeur du chercheur serait alors de rendre compte de la réalité, en adoptant des attitudes d'objectivité et de neutralité vis-à-vis de l'objet de recherche et en utilisant des méthodes supposées lui permettre de la découvrir et de la décrire telle qu'elle existe (Von Glasersfeld, 1988 ; Le Moigne, 1995); ces méthodes utilisées incluent une instrumentation rigoureuse du contexte d'observation de l'objet avec des dispositifs expérimentaux tels que la vérification d'hypothèses, le laboratoire et le contrôle de variables. Les préceptes du paradigme positiviste ont dirigé pendant longtemps notre approche à la connaissance (Morin, 1991 ; Morin, 2004) (Morin, 1991 ; Morin, 2004) (Morin, 1991 ; Morin, 2004) (Morin, 1990 ; 1991 ; Le Moigne, 1995 ; Lapointe, 1996 ; Guilbert, 1997a ; Reason, 1994). Ces préceptes préconisés par le positivisme trouvent leur pertinence lorsqu'il s'agit de traiter de certaines

l'origine du concept de paradigme tel que nous l'employons aujourd'hui. Kuhn (1983) a fait usage de ce terme pour rendre compte de la vie des sciences physiques et, plus particulièrement, de la succession des cadres généraux à l'intérieur desquels se déroulent les activités de recherche à une époque donnée, pour une discipline donnée. Pour Kuhn, le concept de paradigme renvoie à deux sens qui se complètent : « *D'une part, il représente tout l'ensemble de croyances, de valeurs reconnues et de techniques qui sont communes aux membres d'un groupe donné. D'autre part, il dénote un élément isolé de cet ensemble : les solutions concrètes d'énigmes qui, employées comme modèles ou exemples, peuvent remplacer les règles explicites en tant que bases de solution pour les énigmes qui subsistent dans la science normale* » (Kuhn, 1992, p.238). Le premier sens du concept a une portée sociologique. Il recouvre alors l'ensemble des valeurs, croyances, postulats et engagements que partagent les membres du groupe ou de la communauté concernée. Nous pourrions alors assimiler la notion de paradigme à celle de « vision-du-monde ». Le second sens renvoie à ce que l'on pourrait désigner comme étant la connaissance tacite que partagent les membres d'une communauté professionnelle sur les façons-types de voir les questionnements. Autrement dit, les problèmes qui subsistent dans la science normale et les façons-types de les résoudre. Ces façons-types sont acceptées, reconnues et partagées par les membres et ne sont pas réductibles aux seules règles explicites. Dans ce second sens, le paradigme guide le regard du chercheur autant dans le positionnement d'une problématique que dans son traitement méthodologique et sa résolution.

¹⁴⁶ Le paradigme positiviste a été institutionnalisé par Auguste Comte à travers son « *tableau synoptique des disciplines scientifiques* » construit en 1828, en le qualifiant de positif (désignant le réel).

réalités relevant de ce que Le Moigne (1995) identifie par « l'univers câblé », c'est-à-dire l'univers prévisible, stable et contrôlable¹⁴⁷.

Or, je souhaite délibérément m'éloigner de cette posture et montrer que les démarches positivistes sont inadaptées à l'étude des réalités relevant de l'univers « construit » (Le Moigne, 1995). Je l'ai montré dans le chapitre précédent, une forme de communication politique s'appuie avant tout sur un univers construit dont la réalité perçue fait appel aux représentations résistant au déterminisme d'un monde objectif finalement inconsistant. Je m'attacherai, dans la première partie de chapitre V, à décrire cette épistémologie constructiviste (section 1 – partie 1) qui postule que « *l'intelligence ne débute ainsi ni par la connaissance du moi, ni par celle des choses comme telles, mais par celle de leur interaction ; c'est en s'orientant simultanément vers les deux pôles de cette interaction qu'elle organise le monde en s'organisant elle-même* » (Piaget, 1983 ; cité par Le Moigne, 1995, p. 71).

Mais, j'aimerais dépasser la seule considération constructiviste pour tenter d'emprunter plus en avant les chemins de l'épistémologie constructiviste selon deux trajectoires. La première, et non des moindres, m'amènera à tenter de développer, bien que trop succinctement, les grandes lignes de l'approche d'Edgar Morin (section 1 – partie 2). Plus précisément, c'est à une approche de la complexité à laquelle je vais m'adonner afin de révéler le caractère relié (ou solidaire) de la pensée, mais aussi ses caractéristiques éminemment multidimensionnelles. Selon Morin, le paradigme de simplification produit de la connaissance aveugle, car elle détruit les totalités et isole tous ses objets et leur environnement. Ainsi, « *L'ambition de la pensée complexe est de rendre compte des articulations entre des domaines disciplinaires qui sont brisés par la pensée disjonctive (qui est un des aspects majeurs de la pensée simplifiante) [...] dans ce sens la pensée complexe aspire à la connaissance multidimensionnelle* » (Morin, 2005, p.11).

La seconde, me poussera à suivre Edgar Morin lorsqu'il affirme que « *connaître, c'est produire une traduction des réalités du monde extérieur. De mon point de vue, nous sommes coproducteur de l'objet que nous connaissons ; nous coopérons avec le monde extérieur et c'est cette coproduction qui nous donne l'objectivité de l'objet* » (Morin, 2005, p.147). Dès lors, je reprendrai les considérations épistémologiques de Philippe Corcuff (2011), pour tenter de développer une approche

¹⁴⁷ Ce que Watzlawick nomme « *la réalité de premier ordre* » (Watzlawick, 1978, p.137).

réflexive acceptant pleinement mon implication sur mon terrain d'étude (section 2 – partie 1) et à en faire état en révélant mes présupposés concernant l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et la communication (section 2 – partie 2).

Section 1. Pour une épistémologie de la complexité

Plus que d'apports épistémologiques, je vais tenter d'élaborer ici une « *contextualisation scientifique* », m'accordant au sens que donne à ce terme Alex Mucchielli et Claire Noy (2005). Dès lors, mon désir est d'explicitier la façon dont j'ai construit les référentiels dans lesquels je ferai parler les théories mobilisées, et la manière dont je souhaite donner du sens aux phénomènes que j'analyserai. Or, pour Ferdinand Gonseth (1990), le « sens », même au niveau scientifique, est une affaire de référentiel (Gonseth 1975). Il faut donc expliciter ses prémisses intellectuelles, ce qui impose une démarche construite.

5.1.1. Une approche constructiviste du constructionnisme social

Le monde social est un monde construit. Plus précisément, l'agent social a une perception du monde qui l'entoure qui n'est pas objective, mais bien au contraire subjective, car elle se réfère à un ensemble d'éléments construits par son histoire et son interaction sociale constante. Or, pourquoi le chercheur serait-il exempt de ce constructionnisme social ? Aucunement à mon sens, d'autant plus lorsqu'il adopte, comme je vais le montrer, une démarche de recherche elle-même construite.

5.1.1.1 *Le constructionnisme social des acteurs étudiés*

Je m'accorde tout à fait avec Alex Mucchielli et Claire Noy pour faire la distinction entre deux notions qui pourraient être facilement confondues. En effet, avant d'aller plus

loin il est important pour moi d'effectuer une différenciation entre constructivisme scientifique et constructionnisme social.

Si le constructivisme est une position épistémologique, c'est-à-dire « *un parti pris sur la connaissance et les modalités d'arriver à cette connaissance* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.11), que j'ai déjà abordé succinctement en introduction et que je développerai longuement dans la seconde partie de cette section, c'est pour moi avant tout une posture intellectuelle qui vise à considérer la connaissance élaborer comme une construction alimentée par l'intersubjectivité évidente, résultante de ma présence au cœur de mon sujet d'étude.

Ce qui m'intéresse pour l'instant c'est ce constructionnisme qui est « *un point de vue scientifique sur la manière dont les hommes arrivent à percevoir le monde et à agir dans ce monde interprété par eux* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.11). On est ici dans la logique de la sociologie interprétative de Weber en passant par l'interactionnisme symbolique, l'ethnométhodologie et la micro sociologie de Goffman, Schutz et plus particulièrement Berger et Luckmann. Ainsi, bien que l'on retrouve l'origine de la pensée constructionniste dans les principes de l'éthologie animale moderne de Jakob Von Uexküll (1921)¹⁴⁸, dans les sciences de l'éducation (Piaget, 1937)¹⁴⁹, ou dans la psychologie clinique et les développements de l'École de Palo Alto, c'est plus précisément dans les analyses de la phénoménologie d'Edmund Husserl reprise en France par Maurice Merleau-Ponty (1945) que l'on trouvera l'impulsion théorique du constructionnisme.

Pour la phénoménologie, une caractéristique essentielle du « *fait humain* », est qu'il nécessite « *dès le niveau banal et quotidien de l'échange, une construction* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.22). Alors, mon propos est de concéder à l'approche phénoménologique une conception

¹⁴⁸ En étudiant le comportement, l'éthologue allemand a démontré que ceux-ci percevaient « *par ces organes sensoriels, qu'une partie restreinte de son environnement* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.20). Plus particulièrement il montra que celui ne perçoit que ce qui fait « *sens* » selon lui.

¹⁴⁹ Jean Piaget est un auteur central pour comprendre l'émergence du constructionnisme. En effet, celui-ci a très vite montré, en s'intéressant aux mécanismes de l'éducation chez l'enfant, que ses activités cognitives se transforment parallèlement à la structuration de sa pensée. Toutefois, celui-ci considère que c'est l'action qui est la source ultime de l'évolution de cette perception et de ces structurations opératoires. Ainsi, « *toute action et toute opération mentale, en se répétant, se généralisent, et s'incorporent à des objets nouveaux (assimilation), en même temps qu'elles se modulent en fonction des particularités de ces objets (accommodation). Les actions et les opérations mentales en se généralisant se coordonnent à d'autres et constituent ainsi un « nouveau réel », c'est-à-dire de nouveaux objets pour la pensée et l'action (c'est le processus d'équilibration)* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.21). Jean Piaget est un des premiers à souligner que l'origine de la compréhension du monde se situe dans la praxis quotidienne et l'activité cognitive du sujet, non comme réalité objective.

de la connaissance commune comme outil à la construction de toute réalité sociale partagée. En ce sens, je m'appuie sur les travaux de Peter Berger et Thomas Luckmann (2006), pour affirmer que la vie sociale est constamment une réalité partagée perçue, conférant ainsi à la théorie sociale un devoir analytique reposant sur « *les manières par lesquelles les individus renouvellent, sans cesse, leur connaissance de la société* » (Berger et Luckmann, 2006, p.21).

La connaissance dans la vie quotidienne

Ce qui intéresse particulièrement la phénoménologie c'est le caractère commun de toutes intentionnalités, de toute conscience. En effet, la réalité de la vie quotidienne est considérée comme « allant de soi », c'est-à-dire constitutive d'une attitude naturelle qui apparaît comme objectivée par le monde matériel qui nous entoure auquel s'adjoint un langage commun qui en « *marque les coordonnées* » (Berger et Luckmann, 2006, p.73). Dès lors les individus partagent cette réalité de la vie quotidienne avec les autres individus du groupe dont l'expérience la plus importante est alors le face à face créant une forme de réciprocité continue des actes expressifs. Pour le dire autrement, et bien que je l'ai largement abordé avec Habermas au chapitre IV, les individus sont constamment aux prises d'échanges intersubjectifs fabriquant des « mondes vécus » partagés (une réalité quotidienne). Or, pour les phénoménologues, les relations interpersonnelles sont constamment abordées au moyen de schémas de typification qui affectent continuellement notre interaction mutuelle générant une forme de « *négociation continue* » (Berger et Luckmann 2006, p.86) au sein du groupe. Par conséquent, pour ceux-ci « *la structure sociale est la somme totale de ces typifications et des modèles récurrents d'interactions établis au moyen de celle-ci* » (Berger et Luckmann 2006, p.89).

Un cas particulier d'objectivation de la vie quotidienne est celui de la signification que l'on donne au monde. Le langage peut être conçu comme un système de signes des plus importants de la société humaine pour faciliter cette compréhension de la vie quotidienne¹⁵⁰. Ainsi, l'accumulation d'un champ sémantique constitue un stock social de connaissances, transmis de génération en génération, et que l'individu partage avec les autres membres du groupe. En retour, « *le stock social de connaissance m'approvisionne*

¹⁵⁰ Le langage objective le monde. Le fait fondamental de la maintenance de la réalité est l'utilisation continue du même langage en vue d'objectiver l'expérience biographique qui en découle. Tous ceux qui utilisent le même langage sont des autres qui maintiennent la réalité.

ultérieurement en schémas typificateurs requis par les principales activités routinières de la vie quotidienne » (Berger et Luckmann, 2006, p.101). Or, cette connaissance est socialement distribuée, c'est-à-dire « *possédée différemment par les individus* » (Berger et Luckmann, 2006, p.105).

La société comme réalité objective

Le développement du « soi » ne peut être appréhendé dans l'environnement physique et social seulement parce qu'il existe « *en tant que produit de l'activité humaine* » (Berger et Luckmann, 2006, p.115). Or, selon la phénoménologie, pour comprendre l'émergence, le maintien et la transmission de cet ordre social il faut se référer à une théorie de l'institutionnalisation. Par conséquent, « *l'institutionnalisation se manifeste chaque fois que des types d'acteurs effectuent une typification réciproque d'actions habituelles. En d'autres termes, chacune de ces typifications est une institution* » (Berger et Luckmann, 2006, p.118). Les institutions créent de fait une sorte de système de contrôle social, un arrière-plan normatif qui servira à stabiliser à la fois leurs actions individuelles et leurs interactions. Dès lors, pour Peter Berger et Thomas Luckmann « *le monde social se construit alors sur les racines d'un ordre institutionnel en expansion* » (Berger et Luckmann, 2006, p.122) qui contrôle la conduite humaine en établissant des schèmes comportementaux prédéfinis, et en les canalisant afin de maintenir l'ordre social.

Ainsi, ce travail de typification réciproque et de construction mutuelle se fait dans des contextes régis par des processus communicationnels. Par conséquent, c'est lorsque la transmission institutionnelle entre les générations est réussie, que le monde institutionnel est vécu comme une réalité objective par l'individu¹⁵¹. Une objectivation conférant une importance particulière au langage dans le processus de sédimentation du stock de connaissance partagée. En effet, la transmission des significations sédimentées est importante pour la pérennité de l'institution qui constitue l'univers symbolique conçu comme la matrice de toutes les significations socialement objectivées et subjectivement réelles partagée par les membres de la société. Pour conclure, l'univers symbolique relie dans une totalité signifiante qui permet de transcender la finitude de la vie individuelle. Ainsi, tous les membres de la société peuvent se concevoir comme appartenant à un

¹⁵¹ Autrement dit, « *la société est une production humaine. La société est une réalité objective. L'homme est une production sociale* » (Berger et Luckmann, 2006, p.128).

univers signifiant, qui était là avant leur naissance et demeurera après (Berger et Luckmann, 2006, p.186).

Cependant, il est intéressant de noter que pour Berger et Luckmann, l'institution est une toile de fond de l'activité sociale qui sollicite peu les acteurs lorsqu'elle reste stable, permettant à ceux-ci de mettre leur énergie au service d'une logique instituante. C'est le processus que je soulignais avec Dardot et Laval au chapitre III. Pour l'exprimer autrement, il s'agit de percevoir les institutions et la maîtrise de celles-ci par les individus comme un gage de stabilité. Une stabilité nécessaire à la capacité d'innovation, ce qui peut paraître paradoxale mais qui, je le montrerai par la suite, se révélera tout à fait intéressant. En effet, si l'on va plus loin avec les phénoménologues on soulignera que « *tout univers symbolique est précaire, enclin au changement et aucune société n'est considérée comme allant de soi* » (Berger et Luckmann, 2006, p.190). Dès lors, ceux qui se forment un univers symbolique différent de celui qui constitue la trame institutionnelle légitime sont les alternatifs, les transformateurs, les innovateurs qui débordent du cadre institutionnel. Il y a donc un choc institutionnel entre les agents conservateurs dont l'action est légitimée par les machineries conceptuelles édifiées en vue de défendre la société contre les différents groupes hérétiques. Alors, le succès des machineries conceptuelles particulières dépend du pouvoir de ceux qui les mettent en marche et « *la victoire de l'une ou l'autre dépendra plus du pouvoir que de l'ingéniosité théorique* » (Berger et Luckmann, 2006, p.194). Toutefois, la plupart des sociétés modernes sont pluralistes, c'est-à-dire qu'elles possèdent un univers de connaissances partagées, allant de soi en tant que tel, qui se cumule à différents univers partiels coexistants dans un état de mutuelle accommodation. Ce pluralisme est un facteur d'accélération car il aide à miner l'efficacité de la résistance au changement de définition traditionnelle de la réalité. Plus précisément, « *il encourage le scepticisme et l'innovation et est donc naturellement subversif* » (Berger et Luckmann, 2006, p.218).

La société comme réalité subjective

Au-delà du procès d'objectivation que nous venons d'approfondir, Berger et Luckmann présumant que la réalité sociale est subjective, car dépendante des formes d'intériorisation des normes faites par l'individu au cours de sa vie. Autrement dit, l'intériorisation de la réalité se fait en deux fois. Une socialisation primaire (enfance) qui

nécessite la transmission du stock de connaissance qui se fait par l'intermédiaire d'un « *autrui significatifs* » (Berger et Luckmann, 2006, p.235) que l'on n'a pas choisi et se finalise quand le concept de l'autre généralisé a été établi dans la conscience de l'individu. Ensuite, vient la socialisation secondaire, l'intériorisation de « *sous mondes* » institutionnels ou basés sur des institutions. Le processus de socialisation secondaire doit traiter avec un soi déjà formé et avec un monde déjà intériorisé par la socialisation primaire lui conférant une dimension moins prégnante dans le statut de l'individu. En résumé, l'identité est un élément clé de la réalité subjective et se trouve en relation dialectique avec la société car c'est un construit issu du procès d'objectivation, de la typification des habitudes (institutionnalisation) et de la légitimation par une activité communicationnelle éminemment socialisante.

Pour conclure je dirai que si l'ordre social repose sur le partage d'une « *perception commune du monde* » (Berger et Luckmann, 2006, p.22), la confrontation des univers symboliques est une donnée structurelle des sociétés modernes au sein desquelles différents groupes sociaux entrent en conflit pour savoir laquelle des « *définitions conflictuelles de la réalité collera à la société* » (Berger et Luckmann, 2006, p.22). C'est exactement ce que j'ai pu montrer avec l'évolution historique du mouvement de l'économie sociale et solidaire car, socialement innovant (du moins dans son acception transformatrice), il se confronte depuis des centaines d'années à un ordre normatif établi imposant un choc institutionnel donc l'enjeu central est celui de la communication. L'élément majeur des mouvements sociaux est la redéfinition de la réalité ou la transformation des cadres d'interprétation ayant cours dans la société. Ainsi, la construction d'un langage revendicatif commun est la capacité à se faire entendre et reconnaître sa légitimité sociale autant par les institutions que par l'opinion publique est essentiel. Pour le dire autrement, il est important d'avoir recours à l'analyse phénoménologique afin de considérer l'ordre social comme reposant tout autant sur l'intégration objective des institutions que sur leur légitimation.

De plus, si je considère le tissu social dans lequel prendra forme cette étude comme « construit », confèrent un regard « constructionniste » à l'ordre social, je m'attacherai par ailleurs à développer une approche épistémologique constructiviste, c'est-à-dire une certaine vision de la connaissance, et une conception « construite » des modalités de

recherche qui permettent d'accéder à cette connaissance. Cette dernière serait donc construite, à partir de mes interprétations subjectives, et objectives, d'une réalité perçue.

5.1.1.2 *Constructivisme et sciences de la communication*

Je vais donc mobiliser l'approche phénoménologique et constructionniste développée précédemment dans le but de concilier communication et action. Comme j'ai pu le montrer dans le chapitre IV, c'est le tournant pragmatique qui a contribué à développer une « praxéologie » de la communication (Quéré, 1991), c'est-à-dire une science qui privilégie l'efficacité de l'action comme référent fondamental. C'est ce qu'Alex Mucchielli nomme la « *communication généralisée* » qui recouvre une approche praxéologique et une activité orientée vers le succès et « *l'activité communicationnelle* » d'Habermas (Mucchielli et Noy, 2005, p.87). Or, pour ce spécialiste de la psychologie de la communication une « *communication généralisée* » s'étudie dans un rapport étroit à un « *ensemble paradigmatique* », c'est-à-dire un positionnement épistémologique, des théories, des concepts clés, des méthodes et un objet d'étude clairement identifié (Mucchielli, 2006b).

Plus précisément, et tout comme un agent social à part entière, le chercheur doit élaborer sa connaissance à travers l'interaction, c'est-à-dire la mise en relation des objets du monde à connaître en eux afin de faire surgir leurs caractères. C'est donc un « univers de significations » qu'il faut s'efforcer de construire, tout en acceptant que cet univers soit une « *représentation du monde* » parmi les autres représentations possibles, une construction (Mucchielli et Noy, 2005). Ainsi, c'est dans une confrontation qu'émergent les significations donnant le sens du phénomène communicationnel. Ce qui confère une approche qui vise à reconstituer le monde des significations de l'action et des pensées pour les acteurs considérés. La compréhension est donc l'accès au sens pour des acteurs des phénomènes observables, ou appréhendables, par des méthodes d'analyse (Mucchielli et Noy, 2005, p.43).

L'importance du contexte

L'acteur social, pour comprendre ce qui se passe dans le monde, met les phénomènes qu'il doit analyser en relation avec un « contexte ». Celui-ci, il le « construit » avec des processus de contextualisation dont la communication elle-même est partie prenante. Ainsi, pour Alex Mucchielli, il est nécessaire d'avoir recours à des méthodes d'étude qui sont alors fondées sur le contexte interprétatif que le chercheur prend pour analyser les phénomènes. Plus précisément, la méthode dite « actionniste » a pour but d'analyser la structure des interactions en « photographiant », à un moment donné, l'état des négociations. Un de ces intérêts est de présenter un système de rôles comme système de communication.

Je retrouve dans l'analyse d'Alex Mucchielli un regard à l'action empirique de recherche qui correspond à mes attentes. Dès lors, bien qu'il nomme cette méthode de manière extravagante « *la méthode de la contextualisation situationnelle panoramique* », elle a selon moi des vertus. En effet, elle permet de réaliser une « *contextualisation situationnelle* » tenant compte des diverses définitions de la situation faite par les acteurs impliqués dans un contexte. Pour le dire autrement, elle vise à tenir compte des interprétations différentes de la même situation faites par différents acteurs parties prenantes de la situation. Alors, je montrerai dans le développement méthodologique qui suivra, que cette démarche à toute sa place dans une approche constructiviste comme la mienne. Elle demandera une succession de plongées dans les visions particulières des différents acteurs et combinera l'écriture et la description du contexte.

Cette manière d'appréhender la démarche empirique se concentre sur l'évolution d'une situation, autant pour le chercheur, que pour les acteurs étudiés. Plus précisément, celle-ci comporte trois grandes étapes. Tout d'abord, je me pencherai sur le contexte général car, selon moi, la problématique situationnelle est indépassable. C'est-à-dire que le problème diffère selon la situation sociale, les normes sociales, les contraintes sociales, et surtout institutionnelles, dans laquelle l'action prend corps. Ainsi, à l'intérieur d'une dynamique collective, les acteurs peuvent avoir une vision différente que la communication servira à résoudre. Ensuite, il s'agira pour moi de m'attacher à la vision individuelle de la situation pour un acteur. Pour Alex Mucchielli et Claire Noy (2005), le cadrage d'une situation par celui-ci représente la délimitation arbitraire qu'il donne de la situation. L'ensemble des éléments qui l'entoure, et qui font la situation pour lui, donne, le plus

souvent, une appréhension fruit des habitudes de penser, et liée à la formation intellectuelle et l'expérience. Plus le cadrage est large, et plus la situation se complexifie pour la compréhension. Enfin, dans un troisième temps, il s'agira de définir les éléments pertinents de la situation lorsque plusieurs acteurs mettent en avant, avec une signification subjective particulière, un (ou plusieurs) élément de la situation vécue. L'objectif de cette démarche sera, pour moi, de mettre en avant les éléments significatifs qu'offrent certaines approches contextuelles portées par les acteurs afin d'en produire « *un matériau de base au travail pour l'étude de la communication* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.137). Autrement dit, il y a un ensemble d'éléments significatifs pour l'acteur, des éléments qui font sens. Ceux-ci appartiennent à des contextes différents selon leurs natures¹⁵². Dans chaque contexte un ou plusieurs « éléments significatifs ». Ils jouent le rôle d'éléments inducteurs de la situation, et polarisent, autour d'eux, d'autres éléments contextuels pour fabriquer ainsi une « *configuration* » typique se rapprochant d'une « *situation idiomatique standard* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.89) qui induira une communication généralisée.

En bref, je vais chercher à déterminer le contexte général de mon étude afin d'appréhender au mieux la situation de recherche. C'est notamment le contexte normatif de la situation, qui constitue une ressource de sens, déposé dans « *l'arrière-plan du monde de la vie* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.92) d'où sont tirées toutes les expériences sociales vécues. Puis, c'est un contexte de positionnement, dans la situation, qui sera important, car « *tout acteur social à une position dans l'échange* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.92). Viendra le contexte des enjeux de la situation soit le « système de pertinences » des acteurs, formés à partir de l'ensemble de sens « enjeux », qui éclore et définit la situation pour lui (Schutz 1987). L'enjeu de l'acteur oriente sa perception de la situation et des faits s'y déroulant et ainsi toutes ces activités en situation. Et c'est la prise en considération des enjeux des autres acteurs de la situation qui ouvre à un acteur la compréhension des définitions de situation pour les différents acteurs. C'est l'obnubilation de l'acteur sur ces propres enjeux qui l'empêche, le plus souvent, de percevoir la complexité de la « *situation totale* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.94). Sans oublier le contexte de la qualité des relations qui apparaît comme le fondement existentiel de la communication entre acteurs sociaux. Toute communication

¹⁵² Alex Mucchielli, dans son analyse considère qu'il existe sept contextes présents en même temps et enchevêtrés : expressif des intentions, projets et enjeux des acteurs en présence ; des normes et règles collectivement partagées ; des positions respectives des acteurs ; relationnel social immédiat ; temporel ; spatial ; physique et sensoriel.

participe à la nature de la relation. Enfin, le contexte spatial qui permet d'étudier comment, dans une situation de communication, les acteurs modifient leur environnement et interviennent, aussi, sur le sens de la communication faite dans ce contexte. Sans oublier le contexte temporel, car toute communication est avant tout historique. Par conséquent, le sens global d'une activité communicationnelle entre acteurs (individus ou groupes) est la résultante de l'ensemble des significations prises par l'activité de chacun des participants, se rattachant à des contextes propres qu'il est nécessaire de mettre en relief durant l'étude empirique (Mucchielli et Noy, 2005).

La « *communication généralisée processuelle* » proposée par Alex Mucchielli est avant tout une forme de communication appréhendée comme un processus, dans un contexte. Ainsi, dans ma démarche constructiviste, j'appréhenderai la communication comme l'action organisante par laquelle le sens surgit d'une mise en contexte effectuée par les acteurs. Or, mêlant vision constructionniste du social et approche constructionniste de ma méthodologie d'étude, je considère que toute communication généralisée effectue un travail de modification sur les éléments significatifs, et constitutifs, des contextes de la situation. Ainsi, je serai moi-même acteur de la transformation du contexte d'étude, ce qui me demandera l'aller plus loin et de questionner ma posture de chercheur-acteur plus en profondeur car « *toute bonne science doit afficher ces présupposés* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.39). Pour cela, j'aimerais me pencher en premier lieu sur l'épistémologie de la complexité proposée par Edgar Morin.

5.1.2. Épistémologie de la complexité

Je voudrais continuer mon cheminement épistémologique en m'éloignant toujours un peu plus des épistémologies positivistes et suivre alors les propositions faites par Edgar Morin. Plus précisément, je vais emprunter les chemins de l'épistémologie de la complexité contre une rationalisation du monde qui consisterait « *à vouloir enfermer la réalité dans un système cohérent. Et tout ce qui, dans la réalité, contredit ce système cohérent est écarté, oublié, mis de côté, vu comme illusion ou apparence* » (Morin, 2005). Autrement dit, il s'agira de montrer que ma posture elle celle d'un chercheur acceptant l'incohérence qui surgira du terrain. Une démarche épistémologique qui visera la mise en dialogue des réflexions théoriques et des

résultats empiriques. Mais, pour commencer, j'aimerais définir plus précisément ce qu'Edgar Morin nomme : la complexité.

5.1.2.1 Pour un nouveau paradigme de la « complexité »

La proposition épistémologique d'un des pères fondateurs des sciences de l'information et de la communication se définit, avant tout, par ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire une épistémologie de la « simplicité ». Autrement dit, à la réduction du champ de vision de l'épistémologie positiviste, Morin propose une ouverture du regard. Celle-ci est relayée par un autre principe fondateur, celui d'auto-organisation, que je révélerai en soulignant le caractère multidimensionnel de la vie sociale. Enfin, je m'intéresserai avec Morin aux trois principes incontournables de la complexité c'est-à-dire, le principe hologrammatique, le principe dialogique, et enfin le principe d'écologie de l'action.

Dépasser le « paradigme de la simplicité »

Pour Morin, *nous vivons sous l'empire des principes de disjonction, de réduction et d'abstraction, un ensemble qui constitue selon lui ce « paradigme de simplification »* (Morin, 2005, p.18). Pour mieux comprendre cette posture, il est nécessaire d'effectuer un bref regard en arrière. C'est à René Descartes que l'on doit la formulation du paradigme scientifique occidental ; un paradigme qui régit la pensée depuis le 17^{ème} siècle, et qui est caractérisé par la disjonction du sujet pensant avec la chose étendue, soit une séparation entre philosophie et science. Plus spécifiquement, ce principe a disjoint radicalement les trois grands champs de la connaissance scientifique que sont la physique, la biologie et les sciences de l'homme. Or, pour Edgar Morin, *« la mathématisation et la formalisation ont désintégré les êtres [...] la pensée simplifiante est incapable de concevoir la conjonction de l'un et du multiple. Ou bien, elle unifie abstraitement en annulant la diversité. Ou, au contraire, elle juxtapose la diversité sans concevoir l'unité »* (Morin, 2005, p.19). Par conséquent, avec le sociologue français j'aspire à sortir de cette pensée disjonctive pour tendre à une *« connaissance multidimensionnelle »* (Morin, 2005). L'objectif de ma posture épistémologique sera, alors, de m'emparer de la pensée complexe de Morin pour tâcher de contourner les modes simplificateurs de connaissance qui

« *mutilent plus qu'ils n'expriment des réalités ou les phénomènes dont ils rendent compte* » (Morin, 2005, p.9).

En se penchant sur les écrits de Morin on trouve son origine dans les développements de la science physique. En effet, dès les premières pages de la méthode (1991 ; 2004), celui-ci nous explique que c'est au cours du 19^{ème} siècle que l'on note l'irruption d'une telle pensée dans l'éclosion du deuxième principe de thermodynamique¹⁵³ démontrant l'importance de la notion d'entropie (désordre) au sein du principe d'organisation. Avec Boltzman (1974), on arrive au désordre total dans l'univers physique, lié à tout travail, à toute transformation. Cette conclusion offre un éclaircissement fondamental « *pour qu'on se rende compte que le désordre et l'ordre, tout en étant ennemis l'un de l'autre, coopéraient d'une certaine façon pour organiser l'univers* » (Morin, 2005, p.83). En effet, cette théorie reprend l'idée, dominante chez les astrophysiciens, d'un univers né dans une déflagration, un big bang. Or, à bien y réfléchir, cela nous conduit à une idée stupéfiante, celle qui considère l'univers comme fils d'une désintégration, et c'est en se désintégrant qu'il s'organise. Plus précisément, « *c'est au cours de cette agitation calorifique intense que des particules vont se former et que certaines particules vont s'unir les unes aux autres* » (Morin, 2005, p.84). Ainsi, l'agitation et la rencontre liée au hasard sont nécessaires à l'organisation de l'univers. De cette réflexion naît le principe de complexité qui, de la relation ordre/désordre/organisation, fait surgir une signification considérant que « *des phénomènes désordonnés sont nécessaires dans certaines conditions, dans certains cas, à la production de phénomènes organisés, lesquels contribuent à l'accroissement de l'ordre*¹⁵⁴ » (Morin, 2005, p.85). C'est ce que Edgar Morin nomme le principe d'auto-organisation qui met en exergue un univers régi par une relation dialogique, c'est-à-dire un dialogue permanent, entre l'ordre et le désordre,

¹⁵³ Le deuxième principe de la thermodynamique établit l'irréversibilité des phénomènes physiques, en particulier lors des échanges thermiques. C'est un principe d'évolution qui fut énoncé, pour la première fois, par Sadi Carnot (1824), et qui a fait l'objet, depuis, de plusieurs reformulations dont la plus célèbre est celle de Ludwig Boltzmann (1874). En résumé, le second principe introduit la fonction d'état entropie qui est facilement assimilée à la notion de désordre qui ne peut que croître au cours d'une transformation réelle. Pour le dire autrement, ce principe physique a montré que le désordre croît de manière corrélative à l'ordre dans un principe d'organisation général.

¹⁵⁴ En reprenant la phrase d'Héraclite « *vivre de mort, mourir de vie* » je soulignerai que le paradoxe n'est en rien futile car comme le dit Morin, « *en quelque sorte, vivre, c'est sans cesse mourir et se rajeunir. Autrement dit, on vit de la mort de ses cellules, comme une société vit de la mort de ses individus, ce qui lui permet de rajeunir. Mais à force de rajeunir, on vieillit, et le processus de rajeunissement se déglingue, se détèque et, effectivement, si on vit de mort, on meurt de vie* » (Morin, 2005, p.85).

l'harmonie et la dysharmonie, le linéaire et le chaotique. Or, s'il en va ainsi de l'univers, pourquoi en serait-il autrement de la sphère anthropologique qui l'habite ?

Auto-organisation

En effet, « *on pensait qu'il n'y a de science que du général. Aujourd'hui non seulement la physique nous met dans un cosmos singulier, mais les sciences biologiques nous disent que l'espèce n'est pas un cadre général dans lequel naissent des individus singuliers, l'espèce est elle-même un pattern singulier très précis, un producteur de singularités* » (Morin, 2005, p.87). Ce qu'il faut comprendre ici c'est que l'homme, bien qu'il ait cru à une régulation générale de son espèce jusqu'alors, et à l'existence d'une somme d'individualités plurielles enrichissant l'espèce humaine, on doit aujourd'hui prendre en compte la singularité même de l'espèce, et la présence multiple de celle-ci, sous diverses formes, dans l'univers. Dès lors, l'espèce humaine est une parmi tant d'autres, tout comme l'homme est un parmi tant d'autres ce qui lui confèrent le statut de sujet. Par conséquent, pour Morin, être sujet, c'est « *être autonome, tout en étant dépendant. C'est être quelqu'un de provisoire, de clignotant, d'incertain, c'est être presque tout pour soi, et presque rien pour l'univers* » (Morin, 2005, p.89). Être un Homme c'est avoir ce sentiment d'être au monde, unique, et pourtant c'est bien la multitude d'unicités qui fait monde, par la capacité des individus à quérir l'autonomie.

Pour accéder à l'autonomie, celui-ci devra acquérir un ensemble de codes culturels et sociaux, notamment au travers de l'utilisation d'un langage partagé avec les autres membres de la communauté. Néanmoins, ce dans cette construction de l'autonomie des individus constituant les générations des hommes que l'on retrouvera le principe d'auto-organisation. Autrement dit, l'histoire culturelle humaine est constamment habitée par le choc entre les codes et les règles établies qui permettent à l'individu d'appartenir au groupe et la transformation de ces institutions. Entre guerre et paix, harmonie et lutte des classes, cohésions et affrontements, l'espèce humaine est constamment confrontée à ce dialogisme social. Par exemple, s'il y a un peu plus d'un an des milliers de Français se retrouvaient dans la rue pour célébrer la liberté d'expression et saluer le rôle fort de l'État dans les attentats

de Charlie Hebdo, aujourd'hui des centaines d'entre eux restent toute la nuit debout pour manifester leur mécontentement face à la politique du gouvernement Valls. Unis un jour, dans l'affrontement le lendemain. Le principe physique d'auto-organisation oscillant entre ordre, désordre et organisation est un principe actif, aussi, dans les rangs sociaux, ce qui donne corps à la nécessaire prise en compte d'une complexité sociale.

Le paradigme de la complexité : trois grands principes

Au-delà de ces constats physico-biologiques et sociaux, la complexité est régie par trois grands principes. Le premier est celui de la dialogique et fait référence, pour Morin, au couple ordre/désordre que je viens de détailler. Ceux-ci pourraient être vus comme des ennemis, mais qui en même temps collaborent et produisent l'organisation et de la complexité. Alors, « *le principe dialogique nous permet de maintenir la dualité au sein de l'unité. Il associe deux termes à la fois complémentaires et antagonistes* » (Morin, 2005, p.99). Le deuxième principe est celui de la récursion organisationnelle. Ce dernier est un processus où les produits et les effets sont en même temps causes et producteurs de ce qui les produit. C'est un principe issu des réflexions de la systémique. Tout comme le dernier principe, qui est hologrammatique, c'est-à-dire que « *le moindre point de l'image de l'hologramme contient la quasi-totalité de l'information de l'objet représenté. Non seulement la partie est dans le tout, mais le tout est dans la partie*¹⁵⁵ » (Morin, 2005, p.100). Par exemple, chez l'Homme, dans chacune de ces cellules est inscrit son code ADN. Or, ce dernier représente une chaîne d'éléments qui représente la totalité complexe de l'individu. Dès lors, dans chacune des parties de l'homme existe la totalité de son être.

Ces trois piliers de la pensée complexe sont intimement liés. Par conséquent, pour Morin, il est nécessaire de dépasser les alternatives classiques, c'est-à-dire la traditionnelle dialectique entre réductionnisme et holisme, et élaborer une proposition fortifiant « *l'idée d'unité complexe, qui lie la pensée analytique-réductionniste et la pensée de la globalité, dans une dialectisation* » (Morin, 2005, p.73). C'est donc le dialogue qu'il est important de former dorénavant comme un tournant paradigmatique. L'enjeu de la pensée est ainsi de saisir l'insaisissable, accepter de penser l'impensable.

¹⁵⁵ On retrouve ici l'idée formulée par Pascal qui affirmait « *Je ne peux concevoir le tout sans concevoir les parties et je ne peux pas concevoir les parties sans concevoir le tout* » (Pascal, 1669).

En effet, « la logique d'occident était une logique homéostatique, destinée à maintenir l'équilibre du discours par l'expulsion de la contradiction et de l'errance ; elle contrôlait ou guidait tous les développements de la pensée, mais elle-même se posait à l'évidence comme non développable. L'épistémologie, du coup, jouait toujours le rôle vérificateur du douanier ou prohibiteur du gendarme. L'imagination, l'illumination, la création, sans lesquelles le progrès des sciences n'aurait pas été possible, n'entraient dans la science qu'en catimini : elles n'étaient pas logiquement repérables, et toujours épistémologiquement condamnables. » (Morin, 2005, p.74). Dorénavant, l'épistémologie de la complexité doit jouer un rôle émancipateur pour la science et ainsi offrir aux scientifiques la possibilité de se débarrasser de la rigidité des codes de la vérification pour invérifier de vieux systèmes de pensées. Toujours dans un rapport d'auto-organisation, elle aussi, l'enjeu du changement de paradigme est un enjeu de réorganisation. Enfin, si de manière générale l'objectif paradigmatique est de délaisser une approche sécuritaire, et vérificatrice, pour s'emparer d'un « lâcher prise » qui semble contre scientifique, « c'est évidemment toute la structure du système de pensée qui se trouve bouleversée, transformée, c'est toute une énorme superstructure d'idées qui s'effondre. Voilà à quoi il faut s'apprêter » (Morin, 2005, p.76).

Cependant, il me semble que le parcours d'Edgar Morin¹⁵⁶ n'est pas anodin, et que sa réflexion est tout entière liée à une approche communicationnelle qui, sans être explicite, est constamment présente dans son récit.

5.1.2.2 Complexité et approche par les sciences de l'information et de la communication

Pour le sociologue français, « C'est avec Von Neumann que, pour la première fois, le caractère fondamental du concept de complexité apparaît dans sa liaison avec les phénomènes d'auto-organisation » (Morin, 2005, p.48). Plus exactement, le mot de complexité a fait son apparition au sein d'une sorte de nébuleuse spirale de mathématiciens et d'ingénieurs d'où ont surgi à peu près en même temps, dans les années 40-50, la théorie de l'Information, la cybernétique et la théorie des systèmes. Dans cette nébuleuse, la complexité va apparaître avec Wearren Weaver (1975) dans son principe mathématique de l'information, puis

¹⁵⁶ Entre autre, comme père fondateur des sciences de l'information et de la communication aux côtés de Georges Friedman et Roland Barthes.

peaufiné chez William Ashby (1947), pour définir le degré de variété dans un système donné. À la suite de ces travaux, la notion restera confidentielle et les apports de Von Neumann, et de Von Foerster, vont rester peu connus des chercheurs en sciences sociales. Il y donc des brèches, mais pas encore de percée. Celle-ci va venir de l'institut de Santa Fe (1984), où le mot va s'imposer pour désigner comme « *systèmes complexes* » des systèmes dynamiques avec un très grand nombre d'interactions et de rétroactions, à l'intérieur desquels se déroulent des processus très difficiles à prédire et à contrôler, que la conception classique était incapable d'envisager. Ainsi, les dogmes, ou paradigmes de la science classique, vivent un de ces moments de contestation qui les mèneront à une nouvelle réorganisation.

Il pourra paraître tout à fait paradoxal au lecteur de retrouver la cybernétique comme « mère » de la complexité alors que plus tôt dans ce texte j'ai pu la définir comme terreau d'une conception instrumentale des sciences de la communication. J'en profite alors pour insister, tout d'abord, sur la richesse de cette théorie. Ensuite, je souligne une nouvelle fois la nécessité de dépasser l'interprétation gestionnaire de la cybernétique pour y voir, bien au-delà, les prémisses d'une pensée complexe donnant ainsi une autre dimension à la notion centrale d'information¹⁵⁷ qui « *doit être définie de façon physico-bio-anthropologique* » (Morin, 2005, p.143), tout en considérant la notion de « bruit », non plus comme un facteur d'entropie mais comme un élément essentiel à l'auto-organisation. Ainsi, « *l'ordre, le désordre et l'organisation sont interdépendants et aucun n'est prioritaire [...] Aussi, je dis aujourd'hui que la complexité c'est corrélativement la progression de l'ordre, du désordre et de l'organisation* » (Morin, 2005, p.143). Or, bien que la notion d'information soit tout à fait centrale au fonctionnement d'un système communicationnel, celle-ci « *présente de grandes lacunes et de grandes incertitudes. Cela est une raison, non pour le rejeter, mais pour l'approfondir. Il y a, sous ce concept, une richesse énorme, sous-jacente, qui voudrait prendre forme et corps [...] C'est donc dire que l'information n'est pas un concept terminus, c'est un concept point de départ. Il ne nous révèle qu'un aspect limité et superficiel d'un phénomène*

¹⁵⁷ Mon étude revendiquant une « *approche communicationnelle* », je voudrais m'attarder sur cette notion d'information qui selon moi est incluse au processus de communication. En effet, si je suis Edgar Morin, le concept d'information seul n'est pas le plus important, car ce qui compte « *c'est la computation qui traite et, je dirai même, qui extrait des informations de l'univers* » (Morin, 2005, p.145). Il rejoint alors Heinz Von Foerster pour soumettre l'idée que l'information seule n'existe pas et qu'elle doit son destin qu'à la capacité des êtres humains à l'extraire de la nature. Autrement dit, « *nous transformons les éléments et événements en signes, nous arrachons l'information au bruit à partir des redondances. Bien entendu, les informations existent dès que des êtres vivants communiquent entre eux et interprètent leurs signes. Mais avant la vie, l'information n'existe pas* » (Morin, 2005, p.145). Ainsi, l'information suppose la computation vivante.

à la fois radical et polyscopique, inséparable de l'organisation. » (Morin, 2005, p.38). De ce fait, comme j'ai pu commencer à le montrer dans les parties précédentes, il est important de dépasser cette notion d'information comme unique focale de l'acte de communication (vue comme activité organisante). Dès lors, il semble nécessaire de considérer que l'organisation vivante est un principe qui va bien au-delà des possibilités d'appréhension de la cybernétique et de la théorie de l'information. Pour Morin, « en même temps que le système auto-organisateur se détache de l'environnement et s'en distingue, de par son autonomie et son individualité, il se lie d'autant plus à lui par l'accroissement de l'ouverture de l'échange qui accompagnent tout progrès de complexité : il est auto-eco-organisateur [...] a son individualité, elle-même liée a de très riche, donc dépendantes, relations avec l'environnement. Plus autonome, il est moins isolé » (Morin, 2005, p.46).

Par ailleurs, la complexité s'appuie sur des racines systémiques dont les vertus sont, tout d'abord d'avoir mis au centre de la théorie « non une unité élémentaire discrète, mais une unité complexe, un « tout » qui ne se réduit pas à la « somme » de ses parties constitutives » (Morin, 2005, p.29). Cette pensée a permis de concevoir la notion de système « ni comme une notion « réelle », ni comme une notion purement formelle, mais comme une notion ambiguë ou fantôme » (Morin, 2005, p.29). Enfin, elle a permis à ces formalisateurs de se situer « à un niveau interdisciplinaire, qui permet à la fois de concevoir l'unité de la science et la différenciation des sciences, non seulement selon la nature matérielle de leur objet, mais aussi, selon les types et les complexités des phénomènes d'association/organisation. » (Morin, 2005, p.29).

Toutefois, il est important de souligner qu'au travers de ces développements se profile une notion de systèmes ouverts, c'est-à-dire, tout d'abord, une nouvelle conception des lois du vivant qui, à partir de la notion thermodynamique (importance de l'entropie), considère celles-ci comme régies par le déséquilibre (et non l'équilibre) qui soit rattrapé ou compensé par une dynamique constamment à la recherche d'une forme de stabilisation. Je pourrais alors facilement souligner l'existence de ce principe dans les formes de communication interpersonnelles qui, constamment, font l'objet d'un rattrapage dans une visée d'intercompréhension. Autrement dit, lorsque deux individus saisissent qu'ils ne se sont pas compris ils reformulent communément leurs propos pour viser à nouveau l'intercompréhension. Par ailleurs, la seconde conséquence de l'émergence des systèmes ouverts c'est que « l'intelligibilité du système doit être trouvée, non seulement dans le système lui-même, mais aussi dans sa relation avec l'environnement et que cette relation n'est pas qu'une simple dépendance,

elle est constitutive du système » (Morin, 2005, p.31-32). Mais Morin veut dépasser la logique de système pour tendre vers un méta-système qu'il nomme « *auto-éco-organismes, ouverts eux-mêmes bien sûr, c'est-à-dire des systèmes vivants.* » (Morin, 2005, p.32). Celui-ci répondrait ainsi à un principe d'auto-éco-organisation issue directement de la dialogique ordre/désordre. Plus précisément, je considère, avec le sociologue français, que nos systèmes sociaux de base sont enchâssés dans une boucle interminable et ouverte par l'incertitude. Les systèmes vivants sociaux sont complexe et leur complexité « *ne se réduit pas à l'incertitude, c'est l'incertitude au sein de systèmes richement organisés* » (Morin, 2005). C'est précisément en cela qu'il est intéressant de se pencher sur les mouvements sociaux, et plus particulièrement l'innovation sociale, car, par sa volonté de changement institutionnel elle participe à l'incertitude en modifiant constamment les codes et les normes pour voir advenir un système social toujours plus riche et toujours plus complexe. Par conséquent, étant moi-même un acteur social pris dans cette incertitude je dois accepter, dans mon processus de recherche, ce principe délicat de l'absence de maîtrise de mon action au sein du groupe social étudié. Ce que Morin appelle l'écologie de l'action.

La complexité et écologie de l'action

Le chercheur est donc acteur, dans un système richement organisé, mais surtout un système dans lequel celui-ci participe à l'auto-organisation en provoquant simultanément ordre (une volonté d'action au sein du groupe étudié) et désordre (une modification des règles de ce groupe par son intervention). Pour le dire avec les mots d'Edgar Morin, « *l'action est stratégie [...] elle permet, à partir d'une décision initiale, d'envisager un certain nombre de scénarios qui pourront être modifiés selon les informations qui vont arriver en cours d'action et selon les aléas qui vont survenir et perturber l'action* » (Morin, 2005, p.106). Le sujet-chercheur est sujet-individu avant tout, il est donc au cœur d'un processus d'auto-organisation dont « *l'action est le royaume concret et parfois vital de la complexité* » (Morin, 2005, p.108).

Toutefois, le principe d'écologie de l'action nous indique que « *toute action échappe de plus en plus à la volonté de son auteur à mesure qu'elle entre dans le jeu des inter-rétro-actions du milieu où elle intervient* » (Morin, 2004, p.2245). Ce qui veut bien dire que plus l'action endure les effets du milieu dans lequel elle est enchâssée, et moins celle-ci est contrôlable. Dès lors, l'incidence de l'action dépend non seulement des desseins de l'acteur, mais aussi des

conditions propres au contexte dans lequel elle se déroule. Alors, « *en concevant le contexte de l'acte, l'écologie de l'action introduit l'incertitude et la contradiction dans l'éthique* » (Morin, 2004, p.2245) ce qui n'est pas sans incidences. En effet, il est impossible pour le chercheur d'envisager la totalité des inter-rétro-actions qui auront cours durant son passage sur le terrain, sauf dans le cas d'interactions très courtes et très contrôlées ce qui est très rare. Dès lors, il lui faut reconnaître les conséquences éthiques découlant des limites de ces possibilités cognitives, car il y a à la fois risque et chance dans toute action en situation aléatoire (les plus fréquentes). En conclusion, « *pour toutes action entreprise en milieu incertain, il y a antagonisme entre le principe du risque et le principe de précaution ; l'un et l'autre étant nécessaires, il s'agit de pouvoir les lier en dépit de leur opposition* » (Morin, 2004, p.2246). Une considération qui, je le montrerai dans la suite de ce travail, aura prise à la réalité de mon implication empirique et qui m'amènera à repenser plus en profondeur la relation entre le sujet et l'objet.

Le sujet et l'objet

J'ai donc montré que la cybernétique et la systémique avaient élaboré les prémisses intellectuelles du paradigme de la complexité en favorisant l'éclosion de méta-systèmes organisateurs dont la relation entre sujet (ici le chercheur) et objet (la recherche pour ce qui nous intéresse présentement) est tout à fait centrale. Autrement dit, « *ici, on peut voir que systémisme et cybernétique sont comme le premier étage d'une fusée qui permet le démarrage d'un second étage, la théorie de l'auto-organisation, laquelle à son tour met à feu un troisième étage, épistémologique, celui des relations entre le sujet et l'objet* » (Morin, 2005, p.54). Dès lors, si la science occidentale moderne « *s'est fondée sur l'élimination positiviste du sujet à partir de l'idée que les objets, existant indépendamment du sujet* » (Morin, 2005, p.54). Néanmoins, bien plus que d'implication dans l'action, nous nous impliquons dans les jugements par nos affects. À ce sujet, Edgar Morin affirme que la science positiviste nous disjoncte, en tant que chercheur, de notre rôle social, « *nous laissant seulement libres de choisir, selon les moments de la journée, entre le sujet métaphysique et l'objet positiviste. Et quand le savant chasse de son esprit les soucis de sa carrière, les jalousies et les rivalités professionnelles, sa femme et sa maîtresse, pour se pencher sur ces cobayes, le sujet s'annule soudain, par un phénomène aussi inouï que serait dans un récit de science-fiction le passage d'un univers à un autre par un hyper-espace. Il devient « bruit » tout en étant le siège de la connaissance objective, puisqu'il est l'observateur, le savant lui-même...* » (Morin, 2005, p.57).

Ainsi, selon le paradigme clé de l'occident, « *l'objet est le connaissable, le déterminable, l'isolable. Il détient la vérité objective et dans ce cas il est tout pour la science. Le sujet est l'inconnu, inconnu parce qu'indéterminé, parce que miroir, parce qu'étranger, parce que totalité. Ainsi dans la science d'occident, le sujet est le tout-rien ; rien n'existe sans lui, mais tout l'exclut* » (Morin, 2005, p.59). L'individu ne peut s'échapper de son esprit, lequel esprit est relié au monde. C'est pourquoi, si sujet et objet dans ce procès sont constitutifs l'un de l'autre, « *nous ne pouvons échapper à un principe d'incertitude généralisée* » (Morin, 2005, p.60). Pour le dire autrement, l'épistémologie a besoin de se forger un point de vue qui œuvre à considérer notre propre connaissance comme objet de connaissance « *c'est-à-dire un méta point de vue [...] En même temps, ce méta-point de vue doit permettre l'auto-considération critique de la connaissance, tout en enrichissant la réflexivité du sujet connaissant* » (Morin, 2005, p.61).

Le positionnement épistémologique défendu ici se situe « *éco-systémiquement en prenant conscience des déterminations/conditionnements de l'environnement* » (Morin, 2005, p.62). Tout d'abord, le point de vue qui situe la réflexion dans l'écosystème naturel incite à examiner les caractères biologiques de la connaissance, soit les formes « *cérébrales a priori constitutives de la connaissance humaine, et aussi les modes d'apprentissage à travers le dialogue avec l'environnement* » (Morin, 2005, p.62). Ensuite, le point de vue de l'écosystème social qui produit les déterminations idéologiques de notre connaissance. Enfin, il est donc nécessaire de se distancier à nous-mêmes, nous objectiver. Mais pour Morin cela est insuffisant, car « *il y a, entre le système cérébral humain et son environnement, une incertitude fondamentale qui ne peut être comblée : la biologie de la connaissance nous montre, en effet, qu'il n'y a aucun dispositif, dans le cerveau humain, qui permette de distinguer la perception de l'hallucination, le réel de l'imaginaire ; il y a également incertitude sur le caractère de la connaissance du monde extérieur, étant donné que celle-ci est inscrite dans des « patterns » d'organisation dont les plus fondamentaux sont innés.* » (Morin, 2005, p.62). Autrement dit, nous avons besoin d'un méta-système pour rassurer notre pensée et distinguer perception et hallucinations, mais il nous faut aussi accepter que notre pensée reste toujours partielle, partielle et inachevée car elle rencontrera toujours le problème de l'indécidabilité gödelienne.

L'incertain au centre de la complexité

De manière extrêmement succincte, le théorème de Gödel montre que, dans un système formalisé, il est au moins une proposition qui reste indécidable, ce qui ouvre une brèche dans le système qui devient incertain. Morin ajoute : « *Certes, la proposition indécidable peut être démontrée dans un autre système, voire un méta-système, mais celui-ci comportera aussi sa brèche logique* » (Morin, 2005, p.63). Je montre par là qu'il y a un obstacle indéfiniment présent face à nous en vue de l'achèvement de la connaissance. La quête est infinie et nécessite beaucoup d'humilité car je ne connais jamais le tout, je n'aurai jamais la capacité de maîtriser parfaitement l'ensemble d'un sujet de connaissance car dans tout système de pensée il y a une brèche gödelienne. Mais, optimiste tout comme l'est Morin, « *on peut y voir aussi une incitation au dépassement de la connaissance, à la constitution de méta-systèmes, mouvement qui, de méta-systèmes en méta-systèmes, fait progresser la connaissance, mais fait toujours apparaître une nouvelle ignorance et un nouvel inconnu* » (Morin, 2005, p.63). Dès lors, je propose moi aussi d'avoir recours à une épistémologie ouverte. Ainsi, je rejette l'existence d'une « *épistémologie gendarme* » (Morin, 2005, p.64) qui viserait la vérification et la vérité. Mon travail restera partiel et inachevé, il ouvrira une porte, pour moi ou pour un autre, pour trois années ou pour une carrière universitaire. Surtout, elle restera le lieu de l'incertitude et de la dialogique car « *En effet, toutes les incertitudes que nous avons relevées doivent se confronter, se corriger, les unes les autres, entre-dialoguer sans toutefois qu'on puisse espérer boucher avec du sparadrap idéologique la brèche ultime.* » (Morin, 2005, p.64).

Pour conclure, au-delà de tout ce que j'ai abordé succinctement autour du paradigme de la complexité, j'aimerais souligner une dernière fois avec Edgar Morin que « *toute crise est un accroissement d'incertitudes. La prédictivité diminue. Les désordres deviennent menaçants. Les antagonismes inhibent les complémentarités, les conflictualités virtuelles s'actualisent. Les régulations défont ou se brisent. Il faut abandonner les programmes, il faut inventer des stratégies pour sortir de la crise* » (Morin, 2005, p.110). Par conséquent, une approche communicationnelle de l'innovation sociale ne pouvait faire l'économie d'une épistémologie de la complexité, car étudier l'innovation sans tenter, même humblement, de « *changer de programme* » serait une entreprise bien peu ambitieuse. La complexité nous montre qu'on ne doit pas s'enfermer dans le présent et s'attacher aux croyances d'un état contemporain qui va continuer indéfiniment. Ainsi, « *ce que la pensée complexe peut faire, c'est donner à chacun un memento, un pense-bête, qui rappelle : « n'oublie pas que la réalité est changeante, n'oublie pas que du nouveau peut surgir et de toute façon, va surgir* » (Morin, 2005, p.111).

Une recherche doctorale dure trois ans. Par conséquent, le lecteur doit, à ce stade du texte, s'interroger sur la prétention que j'affiche d'avoir recours à une épistémologie de la complexité. Toutefois, il ne faut pas voir derrière ce vocable la prétention de développer une démarche complexe¹⁵⁸, mais bien de m'emparer d'une approche épistémologique au sens d'une connaissance scientifique qui tente de « *s'exercer à une pensée capable de traiter avec le réel, de dialoguer avec lui, de négocier avec lui* » (Morin, 2005, p.10). Dès lors, épistémologie de la complexité et constructivisme me mènent à la réflexion suivante. Celle qui prétend que je suis coproducteur de l'objet que je connais ; je coopère avec le monde extérieur et c'est cette coproduction qui me donne l'objectivité de l'objet. Ainsi, j'approche ma recherche en acceptant l'intégration de l'observateur et du concepteur dans l'élaboration d'un méta point de vue très largement éclot de cette épistémologie de la complexité qui souhaite pouvoir « *considérer notre propre connaissance comme objet de connaissance, c'est-à-dire un méta point de vue [...] En même temps, ce méta-point de vue doit permettre l'auto-considération critique de la connaissance, tout en enrichissant la réflexivité du sujet connaissant* » (Morin, 2005). Voilà pourquoi ce constat épistémologique me mène inévitablement vers une approche réflexive.

Section 2. Approche réflexive

Si je viens d'aborder succinctement la question épistémologique par son entrée théorique, il est nécessaire dorénavant de se tourner vers la mise en œuvre empirique d'un tel projet. Comment mobiliser, du moins en partie, l'architecture complexe de la proposition de Morin dans une démarche méthodologique cohérente ? La première étape est, à mes yeux, de faire état de ma propre approche réflexive.

5.2.1. Approche réflexive

Une approche réflexive est une posture de recherche qui fait d'emblée le deuil de l'objectivité pour laisser une place consciente à ma propre subjectivité de chercheur. Je montrerai alors qu'il était inévitable, pour moi, d'avoir recours à ce type d'approche, tout

¹⁵⁸ Étymologiquement la complexité se réfère à un composé d'éléments qui entretiennent des rapports nombreux, diversifiés, difficiles à saisir par l'esprit, et présentant souvent des aspects différents (Dictionnaire Trésor de la langue française).

simplement parce que mon histoire personnelle fait que mon militantisme a précédé ma position de chercheur. Or, impossible de me départir de cette trame identitaire. Par conséquent, je m'efforcerai de l'éclaircir pour le bien de l'enquête.

5.2.1.1 Les prémisses de la réflexivité en sciences sociales

Il existe deux façons d'appréhender la recherche, deux logiques distinctes. Tout d'abord, une approche positiviste qui, comme je l'ai déjà abordé, consiste à appréhender le terrain d'étude dans l'intention d'objectiver son action de recherche. C'est une approche qui s'attache aux phénomènes sur lesquels on doit porter des jugements, certains ayant une valeur universelle. Il est, par conséquent, impossible d'atteindre les choses elles-mêmes. Il y a dans ce courant épistémologique deux conceptions qui ont été développées. La première emprunte une logique interprétative. Ainsi, le chercheur appréhende les phénomènes, les institutions, et les comportements pour en mesurer les régularités et en expliquer la logique. Ce cadre d'analyse, inspiré des sciences dites « dures », permet d'étudier la société de l'extérieur à travers ses manifestations et tente d'en extraire des lois générales. En sciences sociales, cette posture positiviste interprétative fut portée par Emile Durkheim considérant que les faits sociaux ont une réalité objective qui peut être étudiée comme un géologue étudie la roche.

La seconde conception positiviste est dite compréhensive. Ainsi, en tant que chercheur, nous nous effaçons et visons l'objectivité en tentant de neutraliser nos préjugés, notre vision du monde. Le scientifique se place de fait dans ce que Max Weber (1963) appelle la neutralité axiologique¹⁵⁹, une attitude de recherche en sciences sociales n'émettant pas de jugement de valeur dans son travail. Dans cette démarche, cependant, le chercheur a souvent tendance à travailler avec ses présupposés normatifs et à tenter de combler certains

¹⁵⁹ Philippe Corcuff (2011b) souligne que Max Weber combat la thèse d'une science sociale « sans présuppositions », car « une portion seulement de la réalité singulière prend de l'intérêt et de la signification à nos yeux, parce que seule cette portion est en rapport avec les idées de valeurs culturelles avec lesquelles nous abordons la réalité concrète » (Weber, 1965, p. 163). D'où l'idée d'un « rapport aux valeurs » dans « la sélection et la formation de l'objet d'une recherche empirique » (Weber, 1963, p. 434). Néanmoins, il tient à une distinction entre « rapport aux valeurs » et « évaluation » (Weber, 1963, p. 434). C'est par rapport au second terme que prend sens la « neutralité axiologique » (« Wertfreiheit »), entendue comme un refus « d'affirmer quoi que ce soit sur ce qui doit valoir » (Weber, 1963, p. 420) ou comme « l'exigence extrêmement triviale qui impose au savant ou au professeur de faire absolument la distinction, puisque ce sont deux séries de problèmes tout simplement hétérogènes, entre la constatation des faits empiriques [...] et sa propre prise de position évaluative de savant qui porte un jugement sur des faits » (Weber, 1963, pp. 416-417).

biais très visibles de son regard, ou de sa présence au monde, par des « astuces » ou de petits efforts méthodologiques lui permettant d'atteindre une illusion, toujours plus prononcée, d'objectivité. Ainsi, le chercheur va réfléchir aux limites de son travail et de ses choix méthodologiques, et peut utiliser des outils spécifiques comme l'analyse de contenu ou le systématique recourt au journal de terrain. Or, je souhaite ici questionner les tenants de cette épistémologie. Par conséquent, pourquoi ne pas accepter les présupposés qui forgent notre regard à ce qui nous entoure, et pourquoi ne pas transformer ce qui est vue comme une faiblesse axiologique, en un atout normatif ? La réponse à cette question se trouve au cœur de la seconde proposition effectuée par Michael Burawoy (2003) qu'il qualifie de « réflexive ».

Je viens de montrer dans la section précédente que la science contemporaine vit un tournant dans le sillage des réflexions d'ordre physico-biologique qui envahissent le champ des études sociales. Ainsi, de plus en plus, celles-ci expliquent que le chercheur se doit d'embrasser la complexité du réel en acceptant d'être enchâssé dans la matrice sociale au même titre que son objet d'étude. C'est ici, selon moi, que se loge une posture réflexive. Autrement dit, une réflexion se prenant elle-même pour objet ; la propriété consistant à pouvoir réfléchir sur soi-même.

Dans une première édition de l'ouvrage *Les nouvelles sociologies*, parue en 2005, Philippe Corcuff proposait de dresser un état des lieux des principaux paradigmes et théories apparues durant les années 1980, tout en prenant appui sur des travaux plus anciens. Il s'efforçait de dépasser l'opposition entre le holisme et l'individualisme méthodologique en faisant appel au « constructivisme social » comme j'ai pu le faire au tout début de ce chapitre. Pour le sociologue français ce constructivisme vise à appréhender les réalités sociales « *comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs* ». Autrement dit, il soulignait déjà l'intérêt des approches qui mettent en évidence l'historicité des réalités sociales tout à la fois objectivées et intériorisées.

Dans une nouvelle édition (2011), Philippe Corcuff révisé sa conception du dépassement de la polarité structurant le champ de la pensée sociologique. Il fonde alors son travail sur l'idée que ce n'est pas le « constructivisme social » mais « le relationnisme méthodologique » qui apparaît comme un troisième programme. Il affirme en ce sens que «

le relationnisme méthodologique constituerait les relations sociales en entités premières, caractérisant alors les individus et les institutions collectives comme des entités secondes, des cristallisations spécifiques de relations sociales » (Corcuff, 2001, p. 111).

Pour être plus précis, Philippe Corcuff tente de distinguer « l'idéalisme » du « matérialisme » d'une part ; et le « sujet » de « l'objet » d'autre part. Il rappelle ainsi que « l'idéalisme » consiste à rapporter la réalité à la pensée alors que le « matérialisme » implique à l'inverse de partir du matériel pour saisir la pensée. Il souligne que si l'opposition entre infrastructure et superstructure, issue de ce débat, s'est estompée, sans toutefois affaiblir l'idée toujours active dans la sociologie qu'il existerait un « vrai » réel (un réel déterminant) et un réel plus « superficiel » (un réel déterminé). De la même manière, les oppositions philosophiques entre l'ordre subjectif et l'ordre objectif sont vivaces dans les oppositions sociologiques entre l'individuel et le collectif, entre le volontaire et l'involontaire, entre le conscient et l'inconscient. Pour sortir de ces dichotomies, l'auteur suggère une double orientation. D'abord, sur un plan théorique, il faudrait rendre compte à la fois du subjectif et de l'objectif. Ensuite, sur le plan épistémologique, il faudrait que les chercheurs et chercheuses mettent en œuvre une réflexivité épistémologique qui leur permettrait de restituer leur propre relation à l'objet.

La postface aux 2^e (2007) et 3^e (2011) éditions du livre est particulièrement intéressante en raison des questions épistémologiques sur la « construction sociale de la réalité » qui y sont abordées. Aujourd'hui, il considère, comme je l'ai annoncé, que le programme alternatif à cette polarité est le relationnisme méthodologique. Le schéma constructiviste ne serait alors qu'une des approches possibles à l'intérieur du relationnisme méthodologique.

Cette réflexivité tend surtout à mieux localiser la pertinence scientifique de ses analyses par un retour prononcé sur ses propres présupposés. Pour Philippe Corcuff, « reconnaître cette part anthropologique du regard scientifique, ce n'est pas nier l'autonomie de la science, mais repérer des éléments extra-scientifiques qui contribuent à orienter son regard et à le pré-structurer » (Corcuff, 2011a), ce qui contribuerait à délimiter le domaine de validité des connaissances produites. En effet, il s'agit bien ici d'accepter, à la suite de Herbert Blumer, que « tout traitement méthodologique digne de ce nom doit nécessairement inclure un travail d'identification et

d'évaluation de ces prémisses » (Blumer, 1969). Ces derniers doivent alors être vus comme le point de départ, la condition première du regard que pose le chercheur sur les phénomènes qu'il étudie. Une réelle transformation de la posture habituelle dont je ne me suis pas tout à fait détaché dans ce travail. En effet, le chercheur, le plus souvent, à recours à un long travail bibliographique¹⁶⁰ afin d'établir un « état de l'art », soit un état de la pensée à l'heure de l'élaboration de l'étude. Or, ces prémisses habituelles se contentent du regard que pose le chercheur sur un ensemble d'investigations sans pour autant s'arrêter sur l'ensemble des phénomènes qui ont pu transformer la lecture de celui-ci. En effet, nous avons tous le souvenir de colloques et de séminaire durant lesquels nous nous adonnons à de longues discussions concernant nos différentes lectures de tels ou tels textes. Alors qu'est-ce qui fait que nous « interprétons » différemment des écrits similaires ? Notre arrière-plan normatif et nos présupposés, tout simplement. Autrement dit un ensemble de prédispositions intellectuelles issues de l'ensemble des constructions mentales que nous avons effectué au cours de nos multiples expériences de vie. Par conséquent, le constructionnisme de l'être social que nous somme à une incidence sur le constructivisme de notre démarche scientifique, nécessitant selon moi une approche complexe, mais surtout réflexive.

Cette posture consisterait donc à faire pleinement état de mes présupposés¹⁶¹ et ainsi de décrire ma « vision du monde » avant même d'entamer la démarche de recherche sur le terrain. Ainsi, l'enjeu sera pour moi d'accepter d'être « situé » par rapport à mon objet de recherche et de tenter d'explicitier mes présupposés en inversant la logique positiviste. Je crois qu'il est inévitable de composer avec mes prémisses et de transiter par un travail préalable d'explicitation de mes présupposés afin de donner aux lecteurs de mes travaux une vision claire concernant ma posture normative.

En ce sens, je soulignerais qu'André Delaforge et Nicolas Moinet, dans un article de la revue *Hermès* consacré au lien entre innovation et communication (Delaforge et Moinet, 2008), tentent d'expliquer qu'il « n'existe pas d'innovation réussie sans co-construction de connaissances partagées par l'ensemble des acteurs intéressés au sein d'un espace public ». Je lis, dans

¹⁶⁰ Je soulignerai toutefois que Karl Polanyi (1974) plaide quant à lui « en faveur d'un engagement dans le monde par la rationalité de la théorie ». Cet « état de l'art » ayant pour objet la mise à distance de l'objectivité présupposée du chercheur.

¹⁶¹ Ce que l'on admet implicitement ou explicitement préalablement à un acte, une conduite, une démarche intellectuelle

l'affirmation de Delaforge et Moinet, la nécessaire prise en compte de l'acte de recherche qui fait de moi, en tant que porteur d'une réflexion auprès des projets d'innovation sociale étudiés, un acteur à part entière de cet espace public. Alors, bien que je tende vers une posture de découverte et d'interrogation du monde, la connaissance que je souhaite élaborer va inévitablement émerger de mon interaction avec mon objet d'étude, interactions qui feront surgir un univers de significations qu'il faut s'efforcer de construire (Berger et Luckmann, 2006) tout en acceptant que cet univers soit une représentation du monde parmi les autres représentations possibles.

Evidemment, le chercheur est un homme comme les autres, qui lui aussi vit le monde au travers de ces propres représentations. Je pense donc que la démarche scientifique se doit d'afficher ces représentations préalables, ce que la majorité des auteurs appellent les « présupposés normatifs ». Dès lors, l'approche que Burawoy nomme « réflexive », selon moi, vise à maintenir un équilibre en s'enracinant dans une théorie qui guide le dialogue avec les participants pour thématiser ma participation au monde.

Je voudrais donc mettre ce regard épistémologique au service de ma réflexion méthodologique. J'aborderai ainsi ma recherche à partir d'une posture constructiviste, complexe et réflexive qui devra donc me permettre d'adopter un méta-point de vue favorable au développement de mon objet, celui de l'édification d'un nouveau cadre tridimensionnel de compréhension de l'innovation sociale. Toutefois, je ne suis pas tout à fait un « chercheur » comme les autres (tout du moins dans l'acception classique ce qu'est un chercheur) car je suis engagé. Autrement dit, si j'étais acteur de l'économie sociale et solidaire auparavant je le suis toujours aujourd'hui, conférant à mon regard scientifique une dimension militante.

5.2.1.2 Le chercheur peut être militant

Philippe Corcuff, sociologue libertaire, est un des plus éminents représentants de cette approche épistémologique qui revendique la science liée à une certaine forme de

militantisme. Pour être plus précis, dans son texte *Le savant et politique*¹⁶², Corcuff analyse deux couples d'opposition associés, celui du couple « jugements de faits/jugements de valeurs » et le couple « distanciation/engagement ». Alors, la prétention de ce texte que je trouve fondateur, est de mettre à distance deux pôles. Tout d'abord, celui « *qui rabattrait les jugements de faits sur les jugements de valeur et la distanciation sur l'engagement, pas vraiment présent aujourd'hui dans le monde académique* ». Ensuite, un pôle qui établirait « *une coupure radicale entre les deux termes de chacun des pôles, en privilégiant les jugements de faits et la distanciation ; ce pôle épistémologiquement souvent peu argumenté est par contre très prégnant dans le sens commun corporatif académique* » (Corcuff, 2011b).

Pour Philippe Corcuff (2011b), Max Weber n'interdit pas complètement aux savants « *d'exprimer sous forme de jugements de valeur les idéaux qui les animent* » (Weber, 1965, p.133). Mais cela suppose notamment de « *porter scrupuleusement, à chaque instant, à leur propre conscience et à celle des lecteurs, quels sont les étalons de valeur qui servent à mesurer la réalité et ceux d'où ils font dériver le jugement de valeur* » (Weber, 1965, p.133). Ce que nous dit alors le sociologue français c'est qu'une réinterprétation contemporaine de cette proposition peut faire émerger une « *réflexivité sociologique* » qu'il définit comme étant « *le retour réflexif sur les présupposés des chercheurs, sur les conditions socio-historiques de l'enquête, sur le rapport enquêteurs/enquêtés, etc.* » (Corcuff, 2011b). Une approche qui aurait pour but de rendre le travail sociologique plus rigoureux remplaçant alors la « *neutralité axiologique* » comme un « *horizon régulateur ; la démarche réflexive pouvant constituer un instrument d'orientation vers un tel horizon, se substituant aux tentations scientistes de négation ou d'illusoire purge définitive des aspects axiologiques* » (Corcuff, 2011b).

En facilitant la mise au jour du « *domaine de validité des énoncés scientifiques produits* », la réflexivité ne constituerait pas « *une invalidation de leur scientificité, mais, bien au contraire, un instrument de consolidation de la rigueur scientifique au moyen de leur plus grande localisation. Cette réflexivité ne devrait d'ailleurs pas être principalement comprise sur un mode héroïque et individualisé (même si des actes utiles et limités peuvent être posés dans cette direction), mais plus banalement comme un effet coopératif né des « contrôles croisés » générés par les controverses scientifiques* » (Corcuff, 2011b). Dès lors, pour Corcuff, ce qui a été proposé par Max Weber concernant les relations entre

¹⁶² Cette réflexion est présentée par l'auteur comme une synthèse de contributions antérieures portant directement sur le thème ou sur des questions adjacentes (Corcuff et Sanier, 2000 ; Corcuff, 1991 ; Corcuff, 1998 ; Corcuff, 2002 ; Corcuff, 2006).

jugements de faits et jugements de valeur doit pousser le chercheur à découvrir « *un nouvel équilibre entre engagement et distanciation dans la démarche sociologique* » (Corcuff, 2011b).

Pour ce faire, il mobilise tout d'abord la pensée de Maurice Merleau Ponty, et plus précisément ces écrits de la *Phénoménologie de la perception* (1945), qui affirme que nous serions d'abord au monde avant de réfléchir sur lui de manière consciente et donc de prendre explicitement des décisions. Autrement dit, avant même la mise en marche d'une réflexion, se surimposerait à nous notre rapport corporel au monde, préalable à toutes conscientisations et toute volonté d'agir sur lui. Plus précisément, « *ce monde serait fait des autres, des choses et de leurs relations, insérés dans des processus historiques* » (Corcuff, 2011b). Dès lors les tenants de la réflexivité sont très clairs, et dans une approche constructionniste du monde, affirment que le chercheur, quoi qu'il en pense, « *serait préalablement engagé par ce monde* » (Corcuff, 2011b), avant même de s'engager consciemment dans celui-ci. Par conséquent, le non-engagement serait illusoire et le scientifique participerait au monde qui se construit autour de lui, indépendamment de son état conscience. Par ailleurs, corrélativement au fait que le chercheur ne serait jamais complètement « *dégagé* » du monde, celui-ci sera de manière équivalente jamais totalement « *engagée* » de manière consciente et volontaire. En résumé, dans une dialogique rappelant ma posture complexe, j'affirmerai que ma présence empirique sera constamment confrontée à un ensemble de situations liant « *du volontaire sur de l'involontaire, du réfléchi sur de la sensibilité, de la raison sur du corps, de l'engagement dans le monde sur de l'engagement par le monde* » (Corcuf, 2011b).

Dans son oeuvre *Engagement et distanciation* Norbet Elias (1993) est encore plus clair que Merleau Ponty lorsqu'il affirme en parlant des chercheurs : « *leur propre participation, leur engagement, conditionnent par ailleurs leur intelligence des problèmes qu'ils ont à résoudre en leur qualité de scientifiques. Car, si pour comprendre la structure d'une molécule on n'a pas besoin de savoir ce que signifie se ressentir comme l'un de ses atomes, il est indispensable, pour comprendre le mode de fonctionnement des groupes humains, d'avoir accès aussi de l'intérieur à l'expérience que les hommes ont de leur propre groupe et des autres groupes ; or on ne peut le savoir sans participation et engagement actifs* » (Elias, 1993, p. 29). D'où l'appel à une réflexion dialogique, relayé par Corcuff, « *entre « distanciation » scientifique, vis-à-vis de ses préjugés d'acteurs sociaux et « engagement », c'est-à-dire une façon d'assumer scientifiquement, comme un point d'appui cognitif, ses insertions et ses expériences sociales* » (Corcuff, 2011b). Les auteurs cités ici interpellent donc ma propre situation d'acteur-chercheur

explicité succinctement en introduction de ce travail, et mettent en exergue l'engagement « ne constituant qu'une composante de ces insertions sociales » (Corcuff, 2001b).

Pour terminer, selon Corcuff toujours, nos insertions sociales (dont les insertions militantes) se révèlent être « *tout à la fois des obstacles et des points d'appui pour notre travail scientifique, vu alors comme une dialectique de l'engagement et de la distanciation, de la compréhension et de l'objectivation, alimentant une logique de distanciation compréhensive¹⁶³ ou compréhension distanciée* » (Corcuff, 2011b). À partir de là, la tension entre une logique de rigueur de la recherche et les impératifs de l'action militante, nourrissant une double inquiétude éthique (dans les deux sens : vis-à-vis des effets négatifs du militantisme sur la démarche de recherche comme des conséquences perturbatrices des logiques de la recherche sur l'action militante), peut contribuer positivement au mouvement de la recherche comme à celui de l'action. Néanmoins, dans le cadre de la recherche universitaire que je présente ici, il s'agira pour moi d'entamer le saut dans ma démarche méthodologique par la mise à plat de mes présupposés.

5.2.2. Mes présupposés

Si je reprends l'ensemble des perspectives d'ores et déjà abordées dans cette sous-partie consacrée à l'épistémologie, je peux, dès maintenant, soumettre au lecteur un point de vue éclairant sur ma posture globale. Il s'agit pour moi de faire état de mes présupposés, avant de débiter ma recherche empirique, afin que le lecteur ait une vision plus large, et dans le même temps plus pointue, des avancées de ma recherche sur le terrain. En effet, suite aux auteurs précédemment cités, je pense qu'il est nécessaire d'accepter un point de vue situé, soit un point de vue de chercheur qui ne soit pas surplombant mais bien ancré, au plus proche d'une réalité que je perçois au travers de mes propres représentations, celle d'un militant de l'économie sociale et solidaire, engagé depuis suffisamment longtemps dans ce mouvement pour en avoir une vision incarnée.

¹⁶³ Pour Corcuff, dans une posture classique le chercheur nécessairement impliqué devrait mettre à distance ses insertions sociales (dont ses engagements politiques) pour « *ne pas se laisser aveugler par les évidences qu'elles tendent à générer, tout en s'en servant pour mieux comprendre l'univers qu'il étudie* ». Dès lors, il nomme « *distanciation compréhensive* » cette « *position d'équilibriste, qui appelle, encore une fois, la mise en œuvre d'une réflexivité sociologique (donc d'un retour réflexif du chercheur sur ses implications et sur leurs effets sur le cours de la recherche)* » (Corcuff, 2011b).

Toutefois, je suis aussi un être historique, nourri d'expériences diverses et notamment, pour mon cas précis, d'un passé de journaliste. Ce regard en arrière est important pour mieux comprendre mon approche des sciences de l'information et de la communication, car depuis mes lectures jusqu'à mes observations empiriques il est impossible pour moi d'occulter volontairement un ensemble de prémisses puissant concernant ma vision du concept d'information tout comme celui de communication.

En effet, je considère l'ordre social comme construit c'est-à-dire que les procès d'objectivation des individus se font, à mes yeux, par une construction conjointe au sein de laquelle le processus de communication occupe une place prépondérante (notamment par la mise en corrélation des intersubjectivités). C'est ce que j'ai développé précédemment sous le nom emprunté à Alex Mucchielli de « constructionnisme » et qui fait de moi, chercheur, un être social parmi les autres, assujetti au procès d'objectivation et à la construction sociale de ma réalité. Dans la foulée, j'ai effectué une distinction entre ce premier concept de « constructionnisme » avec celui du « constructivisme » qui, toujours avec Alex Mucchielli, fait référence à une démarche méthodologique. Ainsi, il est vrai que je souhaite « construire » mon approche empirique. Toutefois, celle-ci s'effectuera par le prisme d'un ensemble d'éléments significatifs pour l'acteur de la situation (que je serai), des éléments qui font sens. Par conséquent, j'accorderai une importance particulière au regard que je porte sur le contexte de mon étude dans lequel plusieurs « éléments significatifs » joueront le rôle d'éléments inducteurs de la situation.

Le contexte, et mon regard sur celui-ci, polariseront autour d'eux d'autres éléments pour fabriquer ainsi une « configuration » typique sur laquelle j'aurai peu de prise. Pour être plus précis sur ce que j'affirme je reprendrais les développements d'Edgar Morin pour faire état de mon impossibilité d'agir sur l'ensemble des éléments qui m'entourent et sur l'action que je peux avoir sur eux. Dans une écologie de l'action, l'un de mes présupposés les plus forts sera de considérer mon environnement comme malléable, notamment en m'intéressant à l'approche communicationnelle des situations étudiées.

L'approche réflexive reste, selon moi, le pilier d'un rapport dialogique entre engagement et distanciation. Dès lors, faire état de mes présupposés est un passage nécessaire afin de faire état de mon engagement, même de manière trop brève. Je

considérerais alors que la mise au jour de cela me permettra de saisir les éléments nécessaires à une certaine forme de distanciation nécessaire, celle de l'acceptation de la complexité et de mon impossibilité d'avoir prise sur l'environnement qui sera le mien durant cette recherche.

5.2.2.1 *Mes présupposés d'acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale*

Il y a plusieurs années, lors d'un périple rocambolesque au cœur de l'Amérique latine, j'ai eu la chance de vivre une aventure tout à fait transformatrice, une expérience qui donne de profondes racines à mon approche de l'économie sociale et solidaire, ainsi que de l'innovation sociale, aujourd'hui. J'arpentais alors le sous-continent américain depuis plusieurs mois, de rencontre en rencontre, formant ma jeunesse intrépide par le voyage qui consistait, plus joliment, à « *frotter et limer ma cervelle à celle d'autrui* » comme le disait Michel Eyquem de Montaigne. J'avais eu besoin de partir pour tenter d'apprendre autrement que sur les bancs de l'université, non pas que celle-ci me soit désagréable, mais c'était un désir conscient de créer une rupture qui m'avait amené à partir loin, et longtemps. Une rupture franche, bien que très peu perceptible de prime abord, et tout à fait transformatrice a alors eu lieu malgré moi.

En février 2009, plus exactement, j'étais à Buenos Aires (Argentine). J'y écoulais de douces heures en travaillant pour une galerie d'art, et plus particulièrement comme attaché de presse et auteur de l'ensemble du matériel de communication de la galerie. Je travaillais essentiellement avec des photographes et des peintres, de toutes nationalités. Par ailleurs, je profitais de mon temps libre pour flâner. J'ai toujours été un grand marcheur car, comme le dit très bien le philosophe Michel Gros « *la lenteur de la marche, sa régularité, cela allonge considérablement la journée* ». La marche est une respiration. Et puis, dans l'acte de la marche, il y a une double contemplation formidable. Tout d'abord, celle qui permet aux yeux et à l'ensemble des sensations de notre corps de se sentir appartenir au lieu, que nous traversons, car la lenteur de la marche et son aspect mécanique (presque automatique) permet aux sens de s'adonner pleinement à l'admiration béate du paysage. Ensuite, et c'est peut-être le plus important pour moi, il y a cette dimension introspective à la marche. En effet, c'est un formidable moment de recentration sur soi-même durant lequel, une

nouvelle fois, la dimension « naturelle » de cette activité nous permet de profiter d'un mouvement pour se concentrer sur ses pensées. C'est ainsi, bien que l'espace naturel des penseurs et des intellectuels reste majoritairement la bibliothèque, ces derniers insistent le plus souvent pour dire ce que leur oeuvre doit à cet exercice régulier et solitaire¹⁶⁴. Comme le dit Michel Gros « *c'est en marchant qu'ils ont composé leur oeuvre, reçu et combiné leurs pensées, ouvert de nouvelles perspectives* ». Ainsi, je ne sais pas si j'ai « composé » durant mes longues heures de marche, mais ce qui est certain c'est que mes pérégrinations mentales ont souvent offertes, à mes pieds, la délicieuse sensation de me mener là où je n'aurais jamais été autrement. C'est ce qui s'est passé en février 2009, à Buenos Aires. Les *porteños*¹⁶⁵ m'avaient pourtant prévenu, il me fallait prendre des précautions lors de mes divagations, car certains quartiers restent passablement infréquentables. C'est notamment le cas de celui de la Boca, célèbre pour son équipe de foot et pour ces quelques centaines de mètres carrés dédiés aux touristes au sein desquels on peut voir des danseurs de tango s'adonner à des exhibitions un tantinet extravagantes. En effet, mis à part les impasses touristiques de Caminito, le quartier est très modeste, parfois dangereux. Or, j'ai souvent eu l'habitude de faire confiance à mon instinct, et à me fier à mes sensations pour poursuivre mes marches urbaines, sans pour autant stopper mes réflexions. Ce jour de février 2009 ne dérogea pas à la règle. En arrivant du quartier tout proche de *San Telmo*, je me suis aventuré dans les rues de la Boca, du côté ouest de *l'Avenida Brown*. Dans cette ville gigantesque, les quartiers sont « *quadrillés* », c'est-à-dire que les rues se croisent de façon perpendiculaire, conférant à la marche une dimension rectiligne et entrecoupée, tous les cent mètres, d'un carrefour que les Argentins nomment *quadra*. J'ai donc fait une, deux, cinq, dix *quadras* avant de relever légèrement la tête pour apercevoir le gigantesque stade de la *bonbonera*, paré de jaune et bleu, théâtre des premiers exploits d'un certain Maradona. Une quadra plus loin, de l'autre côté du carrefour, une ancienne pizzeria dont on devinait encore les couleurs d'antan était le théâtre d'un étrange balai. Un homme légèrement vouté, et fumant allégrement, était posté devant et coupait du carton qu'il empilait en rectangles réguliers. Une femme de forte corpulence, doté d'une voix impressionnante et chantant à tue-tête le dernier tube *cumbia*¹⁶⁶ à la mode venait récupérer ces morceaux de carton, les pliaient et peignait des inscriptions

¹⁶⁴ « *Ce n'est pas tant que marcher nous rend intelligents, mais que cela nous rend, et c'est bien plus fécond, disponible. On n'est plus dans le recopiage, le commentaire, la réfutation mesquine, on n'est plus prisonnier de la culture ni des livres, mais rendus simplement disponibles à la pensée* » (Interview de Frédéric Gros pour Le Monde le 24/06/2011).

¹⁶⁵ Habitants de Buenos Aires.

¹⁶⁶ Musique populaire argentine.

très colorées dessus avant d'en recouvrir le sol du petit local agité. Enfin, une fois sec, un homme plutôt grand et mince, avec un fort accent chilien, collectait le carton peint et semblait coller à l'intérieur de ceux-ci des feuillets imprimés. Je me suis approché et j'ai constaté que ce théâtre animé n'était autre qu'un atelier de fabrication de livres artisanaux. Plus exactement, je venais de mettre les pieds dans la coopérative éditoriale *Eloisa Cartonera*.

Un bref échange, puis j'ai repris ma marche de retour vers *San Telmo*. Cependant, l'image de cette coopérative ne m'a plus quitté durant des mois. J'ai continué à travailler un peu partout dans le monde jusqu'au jour où, lors d'une nouvelle marche dans un chemin poussiéreux des hauts de Manali (Inde) en compagnie de mon père, celui-ci m'a convaincu de retourner dans cette coopérative afin de répondre à l'ensemble des questions que je me posais. C'était en décembre 2010. En janvier 2011 je poussais la porte du local de la maison d'édition la plus colorée du monde pour y trouver des réponses. J'en repartis le 04 juin de la même année fort d'une expérience hors du commun. J'avais vécu durant six mois le quotidien d'une coopérative argentine. Les difficultés pour boucler les commandes et livrer avec de petits moyens, les longues heures de travail dans l'atelier ou dans les fêtes du livre à l'autre bout du pays, mais aussi les joies de voir des gens du monde entier venir jusqu'au petit local de la Boca pour découvrir cette innovation sociale, les débats passionnés jusqu'à tard dans la nuit, l'achat d'un terrain pour y faire de l'agriculture biologique, etc. Comment une expérience comme celle-ci ne peut-elle pas avoir d'influence sur un homme ? Évidemment elle crée des schémas typifiés, elle favorise une vision particulière et elle construit un soubassement émotionnel à la relation que l'on entretient à jamais avec les initiatives similaires.

D'ailleurs, à mon retour en France, la première des choses que j'ai désiré faire fût de partager cette expérience. Or, et c'est bien là que l'on peut d'ores et déjà noter l'importance des construits qui constituent notre arrière-plan normatif de l'expérience vécue, j'ai souhaité « reproduire » un idéal extra-contextuel dans un environnement différent. Ce fut une erreur. Ce que j'appelais alors la « *onda cartonera*¹⁶⁷ » et qui constituait la trame de mon expérience argentine, ne pouvait pas avoir de réalité ici en France. Le contexte historico-culturel, les réalités économique-sociales, la conception commune de l'objet livre, etc., tout était différent et malgré mes efforts l'innovation sociale que j'avais vécue de l'autre côté de

¹⁶⁷ Traduit par mes soins comme le « *sentiment partagé cartonero* ».

l'atlantique ne pouvait prendre des traits similaires et devaient être « adaptée ». Si à cette époque j'avais eu la capacité réflexive de mettre en avant mes présupposés la situation aurait été vécue tout autrement. Bien loin de moi l'idée d'imaginer que l'expérience aurait été réussie¹⁶⁸ à la hauteur de mes attentes initiales, mais tout du moins elle aurait été vécue comme une mise en lumière de l'écart existant entre mes prémisses et une réalité plus complexe, sur laquelle j'ai tenté d'agir.

Fort de cette expérience internationale, et de mes tentatives nationales pour retrouver l'utopie vécue de l'autre côté de l'Atlantique, je me suis forgé un certain nombre de postulats quant à la teneur de l'action de l'économie sociale et solidaire. Je crois en ce sens que j'ai toujours été sensible à la valeur de l'Association et de la Coopération. Pour le dire autrement, j'ai toujours pensé que les expériences étaient plus belles à plusieurs, en partageant les douleurs et les satisfactions, et en acceptant les difficultés que cela pouvait comporter. Il y a pour moi, derrière ces valeurs, une réelle idée d'émancipation, car j'ai foi en la capacité des hommes à révéler les forces collectives plutôt que leurs tendances à s'attacher aux aisances créées par le leadership idéologique. C'est ainsi l'idée de commune compétence que j'ai retrouvé quelques années après dans les œuvres de Joseph Proudhon et qui, pour moi, prend tout son sens au regard de mon expérience. Je me rappelle avoir vécu le travail coopératif comme une formidable école à développer mes capacités communes avec les autres coopérateurs. Dès lors, l'enjeu de la coopérative éditoriale était clairement que nous soyons tous capable d'effectuer l'ensemble des tâches nécessaires au fonctionnement de la structure. Et à peu de choses près, c'était le cas, bien que cet effort collectif nécessite régulièrement une sollicitation accrue de celui qui « savait mieux que les autres » pour montrer, expliquer, et former les coopérateurs, et ainsi faciliter leur émancipation progressive. Je crois que cela est un des piliers de l'activité associative et solidaire. C'est un « idéal » qui souffre le plus souvent de notre tendance à la rationalisation accrue et aux devoirs de gestion qui restreint le plus souvent nos capacités collectives à « donner du temps » pour faciliter les transitions et créer cette commune compétence. J'accorde une valeur toute particulière au temps. Je suis un travailleur, et je passe beaucoup de temps à faire les choses, surtout à tenter de les faire au mieux. Or, je constate que nous

¹⁶⁸ D'ailleurs, Cephisa Cartonera, l'expérience que nous avons tentée avec certains de mes amis a été un succès. Bien sûr elle n'a jamais vraiment pris les traits de l'expérience première, et heureusement, mais elle a très bien vécu et vit encore aujourd'hui, car elle porté par des étudiants de l'Université Blaise Pascal sous le nom de Kartocéros Editions. Et dont je suis, soit dit en passant, très fier.

vivons dans une ère de l'accélération qui consiste à presser nos énergies toujours un peu plus. Il faut aller vite. Or, et c'est l'un des souvenirs les plus marquants de mon expérience argentine, il y avait un code entre nous pour ralentir. Celui-ci avait été insufflé par l'un des *cartoneros* qui venait vendre ses plus beaux cartons à la coopérative. Il s'appelait Oscar. Il avait été aviateur durant la guerre des Malouines puis avait tout perdu lors du *corralito*. C'était un homme lumineux et très perspicace. Lorsqu'il était dans l'atelier et que l'activité s'accélérait pour une raison ou pour une autre il se postait au milieu de la pièce, mettait son doigt sur la bouche et soufflait doucement un « silencio... », ce qui avait pour effet de ralentir toutes les activités. Ce « silencio » était alors devenu un code lorsque nous avions à parler, à délibérer autour des décisions importantes, ou tout simplement à nous retrouver, pour parler et prendre le temps.

Par ailleurs, au-delà de ma conception « associationniste » de l'économie sociale et solidaire en général, je dois avouer être particulièrement sensible à la dimension politique du mouvement. Politique, le mot n'est pas anodin. Il renvoie à une certaine conception de la chose politique non comme une « joute » lointaine entre des individus « élus », mais bien comme l'implication citoyenne au cœur des processus délibératifs propres à un fonctionnement démocratique. Je crois ainsi, dans la lignée d'un mouvement émancipatoire, que l'Association est avant tout l'émanation d'un mode d'expression faisant de chacun un élément fondamental de la machine collective. Autrement dit, je crois à l'économie sociale et solidaire comme lieu essentiel d'expression des velléités citoyennes et lieu d'apprentissage du politique dans le sens noble du terme, le politique délibératif dans lequel chacun à la place nécessaire pour laisser libre court à sa subjectivité. C'est ainsi que je fais montre d'un regard qui n'est pas dénué d'historicité car j'ai, moi-même, expérimenté les plus belles émulations collectives dans de formidables moments délibératifs. Alors, bien sûr, tout le monde n'a pas la capacité intrinsèque de s'emparer du discours et de s'impliquer dans le débat public. Toutefois, il me semble que depuis longtemps, il y a une voie à creuser en ce sens. J'imagine alors le lecteur s'éclairer de mes positions théoriques effectuées dans le chapitre IV, car il est évident que j'ai trouvé dans l'approche habermassienne de quoi donner corps à mon expérience vécue et à ce pourquoi je milite constamment dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Plus encore, car très vite l'approche habermassienne m'est apparue très normative, c'est Louis Quéré qui a tout à fait instruit mon regard aux pratiques de communication des acteurs de ce secteur. On voit alors que la

revue de littérature n'est pas anodine elle non plus, et que le postulat d'objectivation par l'état de l'art que préconise le positivisme n'est pas plus neutralisant. Il s'agit donc d'accepter que notre propre interprétation, des interprétations effectuées par les auteurs avant nous, soit indubitablement assujettie à notre vision de l'objet étudié.

Attention, je ne suis pas en train de dire que j'ai pioché dans la littérature ce que j'avais pensé au préalable afin de « faire dire » aux textes ce qui était déjà forgé à mon esprit. Bien loin de moi l'idée de vouloir instrumentaliser la littérature scientifique. Toutefois, il est évident que ma lecture s'est faite par le prisme de mes représentations et que j'ai été sensible aux prérogatives de certains auteurs, autant par leurs capacités à argumenter en faveur de leurs positions, que par mes prédispositions à écouter ces arguments et à m'en saisir comme étant, selon moi, légitime pour alimenter mon propre apport scientifique.

5.2.2.2 *Mes présupposés de chercheur en Sciences de la communication*

Mon expérience a eu une autre incidence sur la prise que j'ai pu avoir sur la littérature et sur l'ensemble de ma démarche épistémologique et méthodologique. Je m'explique. Que ce soit lors de ma première « vraie » expérience au sein de la coopérative *Eloisa Cartonera*, ou que ce soit par la multiplication de mes engagements ensuite, j'ai toujours privilégié les rapports humains (le lien plutôt que le bien) aux rapports médiatisés. Toutefois, il faudra lire par « médiatisé » une conception MacLuharienne du médium de communication, c'est-à-dire, selon l'expression consacrée « *le médium c'est le message* » (MacLuhan, 1977), une priorité faite au dispositif médiatique de communication. Les formes de communication interpersonnelle ont toujours eu une valeur symbolique et pragmatique pour moi considérant que le risque d'incommunication est plus grand lorsque l'on donne trop de poids à la communication médiatisé dans les échanges en règle générale. C'est un présupposé fort, qui ne fait pour autant de moi quelqu'un qui rejette de façon univoque l'utilisation des NTIC (nouvelles techniques d'information et de communication), mais plutôt quelqu'un qui considère qu'un outil doit rester un outil et qu'en aucun cas celui-ci doit devenir l'attention centrale dans un régime communicationnel associatif, coopératif ou mutualiste. Le contraire serait, à mon sens une déviance rationalisante. Il s'agirait alors de « gagner du temps » ou d'être « plus efficace », or derrière cette quête de l'efficacité c'est toujours caché, selon moi, un désir de contrôle. Toutefois, j'ai bien montré que mon

approche complexe du travail scientifique, au-delà d'accepter mes présupposés, me pousse à accepter l'erreur, l'incertitude et la perte de contrôle sur mon environnement (l'écologie de l'action).

Pour beaucoup de lecteurs, mes propos peuvent paraître radicaux. Je ne voudrais effrayer personne, et encore moins ceux qui ne seraient pas coutumiers de ce genre de pratiques réflexives qui, j'en ai bien conscience, peuvent désarçonner. Ainsi, et parce que c'est souvent le reproche que l'on me fait lors des débats passionnés, des séminaires, et des conférences, je voudrais souligner que je ne suis pas un individu partial. En effet, ce n'est pas parce que je mets un point d'honneur à mettre à plat mes présupposés et donc à accepter ma subjectivité, que je suis pour autant dogmatique et prosélyte. Non, au contraire, je crois qu'au long de mon parcours c'est justement développé cette capacité à faire preuve d'honnêteté quant à mes positionnements. Cette posture m'a permis de me confronter à des points de vue différents, dans une confrontation régulière. Dès lors, c'est par la mise au jour du débat, notamment, que j'ai pu m'émanciper, apprendre à tempérer mes propos, à donner la juste mesure à mes émotions et mes ressentis, enfin à donner de la valeur aux désaccords.

La différence de point de vue est une richesse, car elle n'est que la partie expressive d'un ensemble de pratiques qui, comme je l'ai montré lors des chapitres précédents, formes un ensemble pluriel d'activités au sein de l'économie sociale et solidaire ainsi que de l'innovation sociale. Cependant, je crois qu'il est tout à fait nécessaire d'être vigilant quant à l'exposition trop virulente de nos perspectives, au risque de devenir dogmatique. Un exemple relativement récent doit être souligné, à mon sens tout à fait symptomatique de la situation que je décris. J'étais invité à participer à une journée concernant la naissance d'un dispositif de soutien à l'entrepreneuriat social. Durant cette journée les futurs entrepreneurs étaient amenés à « pitcher », c'est-à-dire à présenter leurs projets en un temps très court. Par la suite, ceux-là même pouvaient recevoir les conseils d'un ensemble de professionnels aux profils variés, dans le cadre de discussions relativement informelles, dans de petits espaces prévus à cet effet. Le but de cet exercice était donc, pour les porteurs de projets, d'avoir un retour concernant leurs présentations et leur idée en général. C'est alors que j'ai pu assister à un phénomène tout à fait intéressant. En effet, sans distinction aucune concernant le profil et la nature du projet qui été présenté, le porteur pouvait faire face à

n'importe quel profil de « soutien ». Or, sans mise au jour des présupposés, j'ai pu assister à de formidables dialogues de sourds (dans le meilleur des cas), ainsi qu'à de violentes remises en questions des fondements du projet (dans le pire des cas). Pour être plus précis, j'ai le souvenir d'une jeune femme qui présentait un projet à la dimension culturelle, revendiquant par ailleurs une volonté de créer un dialogue fécond avec les parties prenantes de son projet. En face d'elle, deux représentants d'agence de communication qui n'avaient que « cible », « marché » et « plan marketing » à la bouche¹⁶⁹. Désarçonnée, la jeune fille qui revendiquait un acte d'émancipation délibératif autour du thème de l'art, se retrouvait à acquiescer pour une démarche de communication instrumentale. Or, je tiens à souligner que malgré la situation qui me semblait tout à fait inadaptée, les deux acteurs en présence (membres de l'agence de communication) n'avaient en rien de mauvaises intentions, bien au contraire. Dès lors, pour eux, bien loin d'imaginer qu'ils bâtissaient leurs prédictions sur des présupposés extrêmement forts (il n'existe de communication qu'une forme de persuasion instrumentale), il s'agissait « d'aider » cette jeune femme. Une jeune femme qui, malgré ses volontés délibératives, finissait par embrasser les prédictions, car elle aussi, sans le savoir, partageait ces présupposés sur la « communication ». Par conséquent, la variété des points de vue, bien qu'elle puisse être une richesse, si elle n'est pas soumise à réflexivité, peuvent devenir dogmatique.

Cette réflexivité est donc un enjeu, surtout que, dans une approche par la complexité, il s'agit de considérer l'ensemble de mon projet d'étude comme halogrammatique (le tout est dans le particulier et le particulier est dans le tout). Dès lors, un ensemble de présupposés trop fort, et surtout inconscients, pourrait me conduire à une démarche disjonctive et excluante. Toutefois, je crois qu'il est nécessaire d'embrasser toute la diversité des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants car, et c'est mon dernier présupposé, je crois que de la diversité naît le changement incrémental. Par conséquent, j'ai conscience que sur le chemin de la transformation sociale il est nécessaire de passer par des phases transitoires et que les acteurs moins innovants ont leur place. Quel est alors mon point de vue exact ? De manière assez simple, si j'ai montré dans le premier

¹⁶⁹ En effet, j'ai relevé cette situation car, je le rappelle, pour ma part je considère nos actions comme conduites par nos représentations du monde qui sont elles-mêmes des construits sociaux. Par ailleurs, je crois qu'il est nécessaire, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (d'autant plus si elle prétend être socialement innovante), que la délibération soit au cœur du processus démocratique afin d'éviter au maximum les déviations instrumentales et la tendance à survaloriser les médias de communication.

chapitre qu'il existe des initiatives d'innovation sociale aux tendances isomorphiques, ce n'est pas pour autant qu'elles doivent être rejetées. Autrement dit, si l'on suit Nadine Richez Battesti et *al.* (2012), l'entrepreneuriat social et le social business serait des formes d'innovation sociale « faibles ». Mon propos est de considérer que ces formes ne sont pas « mauvaises » mais « nécessaires » car elles fournissent des représentations transitoires à l'ensemble des individus qui ne peuvent, selon moi, entrer dans un processus transformateur trop radical sans perdre le contact avec un certain réel partagé qui fait société. Dès lors, si le changement est incrémentale ces formes « intermédiaires » sont nécessaires à l'évolution vers des formes plus abouties, comme cela pourrait être le cas avec les entreprises sociales ou les formes institutionnalistes.

Or, je modulerais mon propos en affirmant que si ces initiatives sont nécessaires, la mise à jour de leurs présupposés consubstantiels est tout aussi nécessaire. Pourquoi ? Car le risque reste que ces formes soient vues comme une sorte d'aboutissement et ainsi que le « changement » social soit fantasmé par des acteurs toutefois toujours à la limite de cette transformation et toujours extrêmement vulnérable quant à leur tendance isomorphique. Je crois donc que c'est la mise à jour de leurs présupposés, enclin à des tendances reproductrices qui permettront tout d'abord de ne pas tomber dans des logiques schizophréniques, et ensuite de ne pas freiner la dynamique transformatrice. Le péril que permet alors d'éviter une démarche réflexive a été tout à fait éclairé par Jacques Prévert qui disaient : « *Il suivait son idée. C'était une idée fixe, et il était surpris de ne pas avancer* ». Avancer, il me faut moi aussi m'atteler à cette tâche.

Conclusion

Ce chapitre V fut l'occasion pour moi de proposer une réflexion autour de mon ancrage épistémologique. Plus précisément, j'ai tout d'abord souhaité exposer mon accointance pour les travaux d'Edgar Morin, et plus particulièrement sa réflexion concernant le paradigme de complexité (section 1). Ensuite, j'ai consacré la section 2 de ce développement à une approche réflexive, considérant ainsi mon statut particulier de chercheur-acteur.

Afin d'être plus précis, j'ai pu montrer qu'il y a une distinction à faire entre notre perception du monde en tant qu'individu, et notre approche de l'objet d'étude qui est le nôtre (section 1 – partie 1). Dès lors, j'ai insisté pour faire la distinction entre constructionnisme et constructivisme, relevant que le premier est « *un point de vue scientifique sur la manière dont les hommes arrivent à percevoir le monde et à agir dans ce monde interprété par eux* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.11), lorsque le second est « *un parti pris sur la connaissance et les modalités d'arriver à cette connaissance* » (Mucchielli et Noy, 2005, p.11).

Par conséquent, j'en ai conclu que le sens global d'une activité est la résultante de la sommation des significations prises par l'activité dans les contextes étudiés (Mucchielli et Noy, 2005, p.98). Un ensemble de significations construites dans l'acte de communication que je considère comme l'action organisante par laquelle le sens surgit d'une mise en contexte effectuée par les acteurs. Dès lors, si le contexte à une influence sur moi, car je suis construit par les interactions avec les acteurs sociaux, je serai moi aussi acteur de la transformation de ce contexte d'étude. Par conséquent, conscient des conséquences que cela entraîne, j'ai choisi de développer deux visions épistémologiques complémentaires, la complexité d'Edgar Morin (section 1 – partie 2).

Avec Edgar Morin j'ai souligné que « *l'ambition de la pensée complexe est de rendre compte des articulations entre des domaines disciplinaires qui sont brisés par la pensée disjonctive (qui est un des aspects majeurs de la pensée simplifiante [...]) dans ce sens la pensée complexe aspire à la connaissance multidimensionnelle* » (Morin, 2005, p.11). Autour des principes dialogique, auto-éco-organisateur, et hologrammatique, elle soumet l'idée venue d'une approche constructiviste

que nous sommes coproducteur de l'objet que nous connaissons et qu'il est urgent d'engager un bouleversement paradigmatique facilitant l'intégration de l'observateur et du concepteur dans l'élaboration d'un méta point de vue. Un constat épistémologique qui me mène indubitablement vers une approche réflexive.

Cette dernière, portée par un courant sociologique mené par Herbert Blumer ou encore Michael Burawoy, elle est l'apanage du français Phillippe Corcuff qui postule, avec elle, que le chercheur peut être militant, à condition qu'il fasse état de ces présupposés. Ainsi, partant de la réfutation du principe wébérien de neutralité axiologique, l'approche réflexive revendique la subjectivité du chercheur (section 2 – partie 1). D'autant plus lorsque celui-ci appartient au monde qu'il étudie, voir qu'il milite avec lui, comme c'est mon cas concernant mon objet d'étude, l'innovation sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Ainsi, je me suis efforcé dans la partie 2 de cette section 2 de faire état de mes présupposés les plus notables en tant qu'acteur de ce secteur. Il s'agissait pour moi de montrer que mon implication préalable au cœur de mon objet d'étude n'est en rien un obstacle d'objectivité, car celle-ci est inatteignable. Par ailleurs, ces présupposés visent à montrer que mon implication peut être bénéfique à mon action de recherche, à la condition d'avoir conscience du rôle joué dans une démarche empirique. Sensible à l'Association, à la délibération et adepte d'une posture ralentissante, il est évident que je retrouverai de ma sensibilité sur mon terrain d'étude.

C'est donc l'ensemble de ce positionnement épistémologique qui aura une incidence sur la suite de ce travail. Toutefois, c'est avant tout dans ma démarche méthodologique que je retrouverai traces des propositions faites ici. En conséquence, dans le chapitre VI, je vais tout d'abord faire état de ma méthodologie d'étude, s'inspirant de mon positionnement complexe et réflexif. Ensuite, je proposerai un regard au contexte dans lequel évoluera ma démarche empirique.

Chapitre VI.

Méthodologie et contexte de l'étude

Introduction

L'objectif de ce chapitre VI sera double. Tout d'abord, il visera à éclairer mon ancrage méthodologique (section 1). Ensuite, il tentera de définir plus précisément le contexte dans lequel a pris forme l'étude que je présente ici (section 2).

Dès lors, je rappelle brièvement que les deux premières parties de mon travail ont été consacrées à l'élaboration d'un cadre théorique tridimensionnel c'est-à-dire questionnant les fondements des sciences de l'information et de la communication, mais aussi l'état de connaissances en ce qui concerne l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale. Cette revue de littérature m'a donc permis de faire un constat : l'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire est hétérogène et rassemble un panel relativement large d'activités allant des organisations isomorphiques, jusqu'aux initiatives institutionnalistes, en passant par l'entrepreneuriat sociale ou l'entreprise social. Cependant, l'originalité de mon travail est d'éclairer l'hétérogénéité des pratiques solidaires et innovantes à l'aune d'une approche communicationnelle. En effet, j'ai pu montrer qu'il existe une tendance, pour certaines organisations aux profils isomorphiques, à s'appuyer sur des pratiques instrumentales de communication, tandis que les organisations les plus transformatrices semblent¹⁷⁰, quant à elles, s'appuyer sur des pratiques politiques favorisant ainsi le changement institutionnel.

La section 1 du chapitre VI recèle un double objectif, enchâssé à un double enjeu. Le premier objectif, à mes yeux, visera à proposer un cheminement empirique clair et construit. Celui-ci, répondra à une démarche exploratoire qui devra me permettre de révéler

¹⁷⁰ Je souligne l'utilisation du subjonctif comme révélateur d'un certain doute, car très peu d'études me permettent d'avancer cela pour l'instant à la différence des nombreux ouvrages de marketing et de management associatif (entre autres).

les deux enjeux principaux de la poursuite de ce travail. Pour être plus précis, ces deux enjeux seront pour moi, premièrement, de montrer que les mouvements sociaux, dont l'exemple est ici l'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire, ont besoin de renouveler leur répertoire de pratiques de communication. Deuxièmement, de montrer que l'analyse des mouvements sociaux peut permettre une avancée théorique pour les sciences de l'information et de la communication. Ces deux enjeux seront enfin corrélés un second objectif, celui d'élaborer une démarche méthodologique en accord avec mon épistémologie complexe et réflexive (Fig. 4).

Pour répondre à mes objectifs, je vais développer une démarche en deux grandes étapes. Pour commencer, en m'appuyant sur une approche épistémologique de la communication, je souhaiterais m'intéresser à ce que nous transmettent les acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants en analysant leurs discours (section 1 – partie 1). Entre affichages et discours, je partirai d'un ensemble d'entretiens avec les acteurs du territoire pour me diriger vers des études de cas.

Ensuite, en m'appuyant sur analyse praxéologique de la communication, je m'intéresserai aux pratiques de ces organisations en donnant une valeur organisante à la praxis communicationnelle (section 1 – partie 2). Dans une démarche « situé », celle d'acteur-chercheur, je souhaite proposer une démarche dont la finalité devrait permettre l'analyse des pratiques de communication des acteurs.

Pour conclure, je tiens à souligner que la présentation de la méthodologie d'étude à laquelle je vais m'adonner se limitera à la démarche utilisée. Les résultats précis de cette démarche seront présentés en chapitre VII et VIII.

Fig. 4 Une méthodologie d'étude répondant à deux objectifs et deux enjeux (Source : auteur).

	Objectif 1	Objectif 2
<p>Enjeu 1</p> <p>Montrer que les mouvements sociaux ont besoin de renouveler leur répertoire de pratiques de communication</p>	<p>1. Qui sont les acteurs isomorphiques et quelles sont leurs pratiques ?</p> <p>2. Qui sont les acteurs transformateurs et quelles sont leurs pratiques ?</p>	<p>1. Montrer que ces deux logiques peuvent dialoguer.</p> <p>2. Faire de ma posture réflexive un atout</p>
<p>Enjeu 2</p> <p>Montrer que l'analyse des mouvements sociaux peut permettre une avancée théorique pour les sciences de l'information et de la communication</p>	<p>1. Une analyse épistémologique.</p> <p>2. Une analyse praxéologique.</p>	<p>1. Montrer que ces deux logiques peuvent dialoguer</p> <p>2. Accepter ma participation dans l'activité de communication</p>

La section 2 du chapitre VI proposera un regard à la matrice contextuelle qui accueillera le développement méthodologique proposé plus haut. L'objectif d'un tel travail sera de fournir une lisibilité quant à l'environnement institutionnel qui enveloppera les processus étudiés.

Pour répondre à cet objectif, je montrerai qu'il est nécessaire d'accorder du crédit aux différentes analyses proposées autour du concept de « société de l'information » (section 2 – partie 1). Entre accélération et numérisation, je montrerai que cette dimension conceptuelle favorise la dépolitisation de l'espace public.

Ensuite, je me tournerai vers le contexte propre aux secteurs de l'économie sociale et solidaire, et de l'innovation sociale. Je montrerai alors, dans une analyse multi-scalaire partant de la commission européenne pour aller jusqu'au conseil municipal, qu'il existe une réelle tendance institutionnelle à se tourner vers les dynamiques d'entrepreneuriat social.

Section 1. Méthodologie de l'étude

La méthodologie que je souhaite emprunter reposera sur deux dimensions analytiques. La première partie consistera à mettre en place un ensemble d'outils d'analyse du discours des acteurs du territoire. Il s'agira, tout d'abord, de dresser un état des lieux cartographique des acteurs en présence sur le territoire auvergnat, en m'appuyant sur les valeurs affichées par ceux-ci au travers de leur communication en direction du grand public. Ces acteurs doivent par ailleurs me permettre de dresser une liste d'organisations régionales. Il s'agira, ensuite, de rencontrer les organisations les plus citées dans le cadre d'entretiens semi-directifs. L'objectif sera alors de définir leurs identités grâce à une méthodologie d'étude proposée par l'Institut Godin.

Dans une seconde partie, je tenterai de m'extraire des représentations affichées, ou revendiquées, par les acteurs, pour me tourner vers leurs pratiques dans une double démarche d'observation participante et de recherche-action que je vais m'efforcer d'explicitier dès maintenant.

6.1.1 Entre affichage et discours, les représentations des acteurs du territoire

J'ai souligné, dans mon approche constructiviste pragmatique, l'importance de ce que je conférais aux représentations des acteurs. Autrement dit, dans une approche constructionniste je considère que ce sont les significations que donnent les acteurs au monde qui les entoure qui créent, ou fortifient, les institutions sociales. Dès lors, je crois qu'il y a deux manières d'analyser ce « monde de significations » (Berger et Luckmann, 2006), tout d'abord en analysant l'affichage qui est fait par les acteurs, puis en s'intéressant au discours qui est tenu par ces derniers concernant leurs représentations de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale.

Or, je souhaite avant toutes choses avoir entre les mains une représentation concise, et efficace, du panorama de l'économie sociale et solidaire en Auvergne. Mon objectif sera alors de simplifier le système complexe dans lequel s'enchâssent les multiples relations du

secteur. J'estime donc que l'outil cartographique peut permettre cette représentation. Celui-ci a la faculté de proposer une vision claire et précise des acteurs en présence, facilement manipulables, et facilement mobilisables pour le bien de l'enquête. Il s'agit donc de proposer une représentation qui corresponde à la démarche entreprise, soit une approche communicationnelle. Je ne serai donc plus seulement dans une démarche de représentation cartographique, mais tout autant dans une cartographie des représentations. Pour faire ce travail, je dois, dans un premier temps me référer à l'affichage qui est fait par les acteurs du territoire.

6.1.1.1 L'affichage comme appartenance à une dynamique propre de l'économie sociale et solidaire

Dans cette partie je souhaite montrer qu'il est donc possible d'engager une démarche méthodologique communicationnelle en s'attachant en premier lieu à « l'affichage » fait par les acteurs du territoire en termes de valeurs liés à l'économie sociale et solidaire. Il s'agit ainsi de collecter, de manière ciblée, ce qui est produit par les acteurs en termes de communication externe.

Plus précisément, j'ai fait le choix de me concentrer sur deux outils de communication très largement usités. Le premier d'entre eux est la « plaquette » de présentation, que certains nomment « flyer ». Le second sera la teneur du site web, comme outil de diffusion de l'information. Je ne m'adonnerai pas à une analyse approfondie, plutôt un regard succinct qui ciblera les acteurs que je nommerai « revendicatifs », soit ceux qui affichent clairement une position de protagoniste dans le champ de l'économie sociale et solidaire en revendiquant l'un des principes de définition du secteur.

Pour déterminer ces traits significatifs, j'ai décidé de me tourner vers la proposition de définition qui est faite par le Conseil National des CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire). Cet organisme présente deux intérêts notables à mes yeux. Tout d'abord, il représente l'ensemble des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire français. Des chambres qui, elles-mêmes, regroupent une partie importante des acteurs de l'économie sociale et solidaire des territoires. Ensuite, je note que le CNRESS fut l'un des organismes des plus présents lors de l'élaboration de la loi cadre du

31 juillet 2014. Ainsi, pour le CNCRESS, les principes fondateurs de l'économie sociale et solidaire sont :

- Les hommes et les femmes sont au cœur de l'économie et en constitue la finalité : la personne et l'objet social priment sur le capital,
- L'adhésion aux projets et aux structures est ouverte et volontaire,
- La gestion est démocratique : élection des dirigeants, une personne une voix (et non une action une voix), mise en place d'instances collectives de décision,
- La lucrativité est limitée : constitution de fonds propres impartageables, la majeure partie des excédents est non redistribuable,
- La gestion est autonome et indépendante des pouvoirs publics, mais la coopération y est développée,
- Les principes de solidarité et de responsabilité guident la mise en place des actions.

En résumé, pour le CNCRESS, est jugé social et solidaire, tout organisme revendiquant ces valeurs sociales (le lien plutôt que le bien), de libre adhésion, de gestion démocratique, de lucrativité limitée, d'autonomie et de solidarité. Dès lors je souhaite mettre en place une analyse systématique des outils « pages web » et « plaquettes » afin d'y déceler au moins l'un des critères proposés ci-dessus. Par conséquent, je jugerais comme étant « revendicatif » l'ensemble des acteurs du territoire répondant à ce critère, comme c'est le cas pour le Café Lectures Les Augustes (Fig. 5) ou encore l'organisme de financement de l'économie sociale et solidaire Auvergne Active (Fig. 6).

Fig. 5 Exemple de page web revendicative, celle du Café lecture les Augustes qui affiche une "inscription active dans l'économie solidaire" (Source: Café lecture les Augustes).

The image shows a webpage for 'café-lecture Les Augustes'. At the top left, there is a logo of a coffee cup with a quill pen, labeled 'accueil'. The main title is 'café-lecture Les Augustes' with 'bienvenue au' above it. A red box on the top right contains the text: 'Vous pouvez consulter ici notre dossier de présentation/parteneriat du café 2015' and a link 'Dossier de présentation'. A vertical navigation menu on the left includes: 'Les Augustes c'est quoi?', 'Qu'est-ce qu'on y fait?', 'Demandez le programme!', 'Envie de s'impliquer?', 'Les amis et partenaires', and 'Renseignements pratiques'. The main content area has a heading 'C'est quoi le café-lecture LES AUGUSTES ?' and a sub-heading 'Retour en arrière...'. The article text discusses the organization's history and mission. A red footer bar contains the address and phone numbers: 'Café-lecture Les Augustes, 5 rue sous les Augustins, 63 000 Clermont-Ferrand - 04 71 37 07 94 Administration 04 71 31 50 48'.

accueil

café-lecture Les Augustes bienvenue au

Vous pouvez consulter ici notre dossier de présentation/parteneriat du café 2015
[Dossier de présentation](#)

C'est quoi le café-lecture LES AUGUSTES ?

[Retour en arrière...](#)

Ouvert le 13 octobre 1997 après deux années de préparation au sein de l'association CREFAD, le café-lecture Les Augustes de Clermont-Ferrand développe de nouvelles formes de valorisation et de considération de l'écrit et de la lecture. Il définit l'écrit comme le premier support de culture et comme un moyen de lutte contre les inégalités, de la lutte contre l'illettrisme au développement de la citoyenneté. Par ses objectifs, ses méthodes et démarches d'action, le café-lecture s'inscrit dans le champ de l'éducation populaire, en privilégiant le rapport à l'écrit. Il est le premier café-lecture de France (label déposé).

[Le projet, les valeurs](#)

[statuts ACL](#)

Une inscription active dans l'économie solidaire

Le café-lecture s'appuie sur un fonctionnement démocratique et un statut à but non lucratif. Ce dernier n'empêche pas qu'une activité marchande soit au service du projet social et culturel. Le café-lecture a ainsi dissocié son activité dans deux structures de manière à respecter l'ensemble des législations et obligations légales : une association loi 1901, les amis du café-lecture, pour les activités et le fonctionnement social et culturel et une structure marchande pour la vente des produits consommables (structure fiscalisée). L'association gère la structure commerciale, notamment à travers deux cogérants issus du conseil d'administration. La structure commerciale s'autofinance et assure pour

l'association une part des coûts. L'autofinancement n'arrive pas à plus de 80% (de son fonctionnement) afin de maintenir un accès gratuit pour tous et une limitation de la consommation d'alcool. Un apport de fonds publics et de soutiens privés s'avère donc nécessaire.

Un fond de dotation a été créé en 2010 pour permettre les dons et legs défiscalisés.

L'appartenance au Réseau des cafés culturels associatifs

D'autres cafés sont nés depuis à son exemple ou nous ont rejoints à Lyon, Nantes, Saint-Etienne, Sousse, St Afrique, Vernais-en Vivarais, Marseille... réunis dans l'association « Réseau des cafés culturels associatifs », dont Les Augustes assurent le secrétariat et le siège social.

contact :
animation@cafelesaugustes.fr

Café-lecture Les Augustes, 5 rue sous les Augustins, 63 000 Clermont-Ferrand - 04 71 37 07 94 Administration 04 71 31 50 48



"Une pratique éthique et responsable du financement des entreprises"

Nos objectifs



Faciliter l'accès au crédit bancaire
des **Créateurs d'Entreprises**

Financer le développement de l'emploi
dans les **Entreprises Solidaires**



Nos valeurs



Professionnalisme

Des compétences d'ingénierie et d'expertise
Une capacité de médiation financière
Une fonction de suivi post-financement



Solidarité

Des solutions de financement performantes au service de la relation Entreprise/Banquier

Fig. 6 Exemple de page web revendicative, celle de l'organisme d'accompagnement financier qui affiche une "solidarité" (Source: Auvergne Active).

Toutefois, comme mon recueil ne peut prétendre l'exhaustivité, et malgré une première compilation auprès d'une cinquantaine d'organismes, j'ai décidé de m'inspirer des travaux d'un groupe d'étudiantes du master 2 « Conduite de projets solidaires locaux et internationaux » de l'Université Blaise Pascal. En effet, dans le cadre d'un enseignement, ce groupe d'étudiantes avait alors proposé une « cartographie des acteurs de l'ESS et des institutionnels » (Larregle, Maffet, et Sinda, 2014) et devait se baser sur des recherches sur internet et sur des guides locaux, ainsi que sur l'exposé et les matériels remis par l'intervenante (Ana Larrègle).

Les étudiantes de ce groupe s'étaient « *orientées vers une cartographie des acteurs ressources, pouvant intervenir comme soutien aux porteurs de projet en ESS dans leur parcours, et l'échelle régionale [leur] est apparue pertinente. [Elles se sont] glissées dans la peau d'un porteur de projet clermontois "virtuel" et [ont] souhaité aborder les principales dimensions concernées par la démarche de montage de projet* »¹⁷¹. Lors de cette démarche, les étudiantes ont proposé cinq catégories « *incontournables* » (Larregle, Maffet, et Sinda, 2014) soit les institutions mettant en œuvre la politique de l'ESS (collectivités territoriales et services déconcentrés de l'État), les organismes de représentation des acteurs, les structures de conseil et d'accompagnement, les réseaux professionnels et les organismes de financement (Fig. 7).

¹⁷¹ Extrait du travail de Morgane Barrière, Juliette Berthot et Annabelle Timmers.

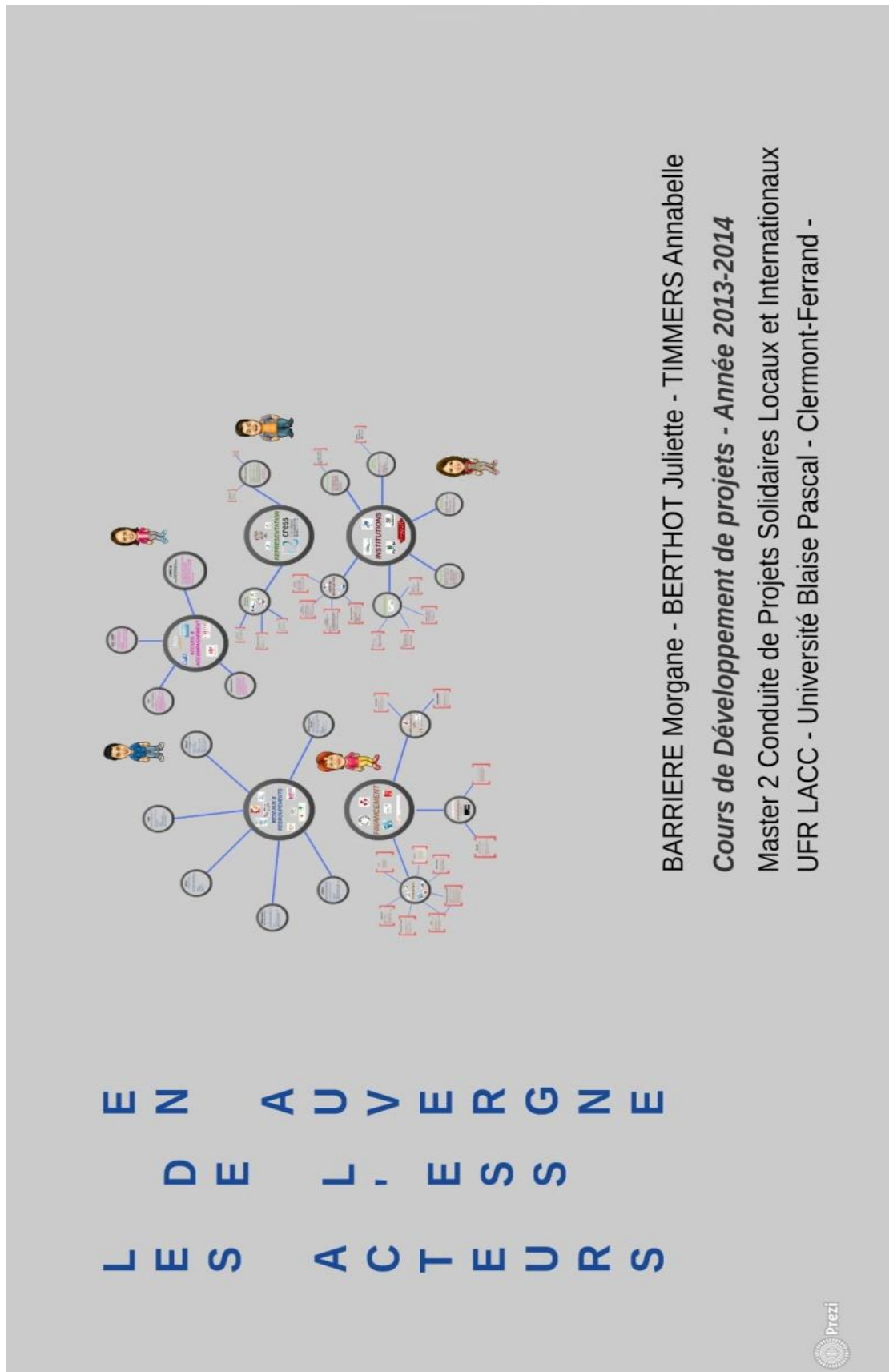


Fig. 7 Cartographie institutionnelle proposée par Morgane Barrière, Juliette Berthot et Annabelle Timmers (M2 CPSLI UBP Clermont-Ferrand). Source : <http://prezi.com/o1jmmzwrghrb/cartographie-ess/>.

Or, je crois avec Ana Larrègle, Annie Sinda et Gloria Maffet (2014) que cette proposition sur-institutionnalise l'économie sociale et solidaire en Auvergne et minorise la place des acteurs de la société civile (porteurs de projets, entrepreneurs et réseaux qui les représentent). C'est d'ailleurs à partir de cette base de travail que Juliette Berthot¹⁷² a poursuivi ces recherches dans le cadre d'un stage au sein de la structure Credis¹⁷³ durant lequel elle a travaillé sur les questions de primo accueil et d'accompagnement de porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire en Auvergne (Berthot, 2014). Partant du constat qu'il existe un réel manque de « visibilité » des acteurs de l'économie sociale et solidaire (Dacheux et Goujon, 2011), composée d'organisations extrêmement hétérogènes offrant un « *kaleidoscope de sa diversité* » (Frémeaux, 2011, p.40), le but de son travail était donc de faire état des réseaux et acteurs de l'accompagnement dans le domaine de l'économie sociale et solidaire du territoire. Ainsi, plusieurs cartes ont été produites grâce au logiciel de *mind mapping* : *Mind Maple*. J'en retiendrai une en particulier (Fig. 8), que Juliette Berthot a construite à partir d'un ensemble d'entretiens effectués auprès de 52 acteurs (27 porteurs de projets et 25 prescripteurs) et des deux structures porteuses de l'étude (Credis et CRESS Auvergne) ainsi que du chargé de mission économie sociale et solidaire de la région Auvergne.

Par conséquent, en surimposant ma propre technique de collecte aux propositions faites par les étudiantes, j'arrive à fournir une cartographie des acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne. La particularité de mon approche reste, cependant, d'avoir séparé les acteurs « revendicatifs », des acteurs « non revendicatifs¹⁷⁴ ». J'ai choisi de proposer cette distinction afin d'avoir en face de moi, lors de futurs entretiens, des individus (ou des groupes) dont le discours devrait être en adéquation avec mes attentes. En effet, je ne cherche pas à savoir si les acteurs interrogés connaissent, ou non, l'économie sociale et solidaire, je cherche à souligner les représentations des acteurs. Pour cela, je crois qu'il est nécessaire d'avoir un échange avec des acteurs conscients de leur position dans ce champ. Par ailleurs, je souhaite partir de ce que disent les acteurs d'eux même, dans l'espace public. Ainsi, j'évite une posture surplombante.

¹⁷² Etudiante du même master en 2014.

¹⁷³ Collectif Régional pour le Développement des Initiatives Solidaires

¹⁷⁴ Je souligne tout de même, concernant cette catégorie, qu'elle est très hétérogène. Elle rassemble des acteurs qui n'ont soit pas conscience de leur appartenance, soit ne désire pas le revendiquer, ou encore ne savent pas qu'ils ont cette compétence ou ne la valorise pas.

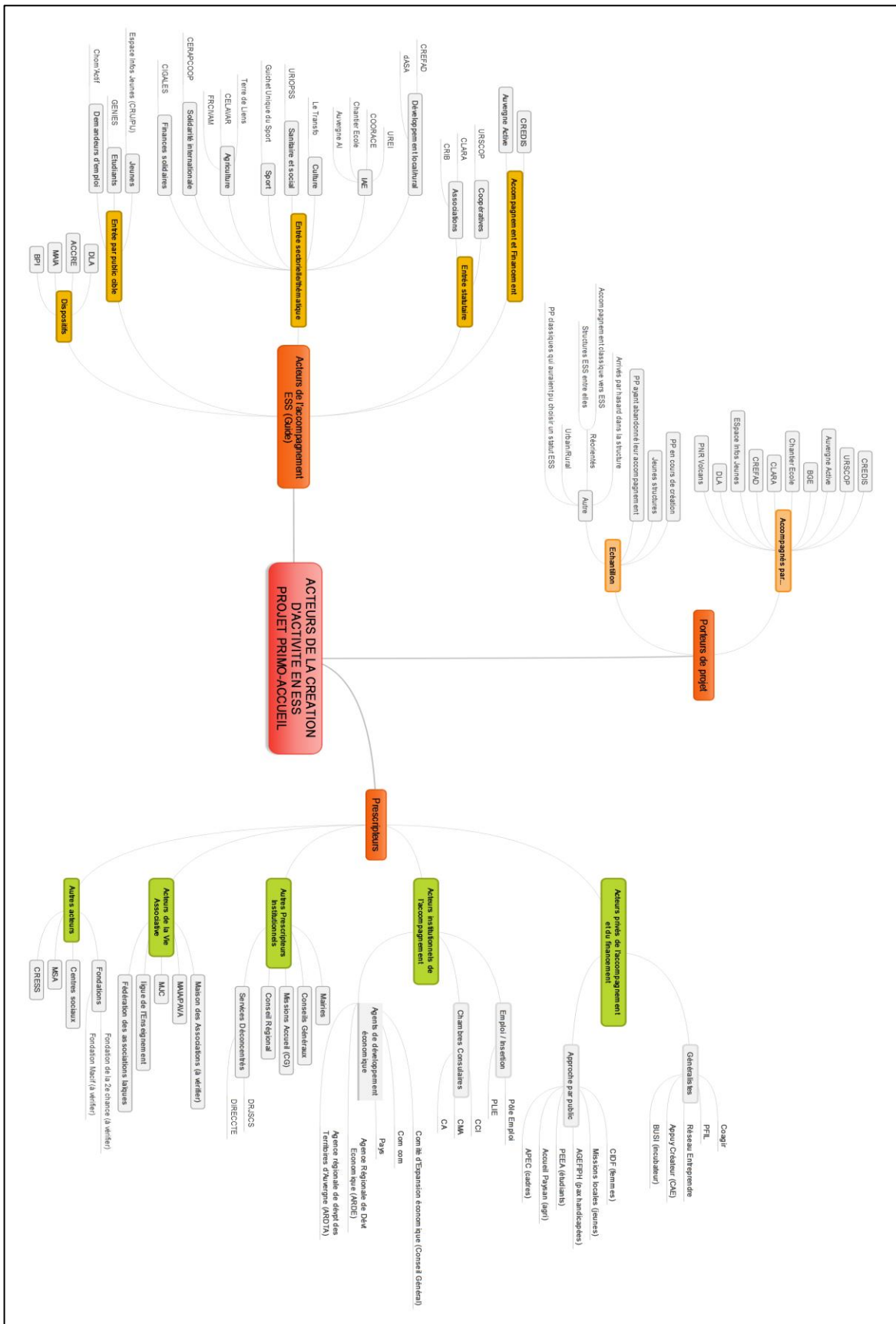


Fig. 8 Cartographie issue de l'enquête auprès des acteurs de l'accompagnement en ESS de la région Auvergne (Source: Berthot 2014).

Je montrerai plus en détail les résultats de cette cartographie dans la suite de ce travail (Chapitre 7 – Section 1). Cette cartographie sera pour moi le point d'appui de la suite de mon cheminement méthodologique, car je me suis dirigé ensuite vers les acteurs « revendicatifs » pour mener avec eux des entretiens semi-directifs et passer ainsi de l'affichage des valeurs au discours sur les valeurs que ceux-ci peuvent tenir.

6.1.1.2 L'analyse des discours : entretiens semi-directifs et méthodologie de l'Institut Godin

L'objectif de cette étape méthodologique était de dépasser l'affichage proposé par les acteurs pour se pencher sur la formulation de leur discours, et l'ensemble des représentations qu'ils projettent en les interrogeant sur leurs définitions de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale. Toutefois, je dois distinguer deux dimensions asynchrones dans ce travail, car je m'intéresserai tout d'abord aux acteurs mis en lumière par la cartographie précédemment décrite. Puis, dans un second temps, je m'intéresserai, de manière plus pointue, à quelques organisations socialement innovantes.

Méthodologie de la rencontre avec les acteurs cartographiés : entretiens semi-directifs

Ainsi, pour débiter mon analyse méthodologique, j'ai choisi de contacter l'ensemble des acteurs « revendicatifs », dont la cartographie sera fournie en détail dans la section 1 du chapitre VII. D'abord par email, puis par téléphone pour ceux qui n'avaient pas répondu, j'ai sollicité 17 organismes, organisations et projets. Une fois les rencontres fixées, je suis allé à la rencontre de ces derniers. Je ne savais pas toujours comment les entretiens se dérouleraient, ni avec qui d'ailleurs. Souvent les dirigeants, parfois les salariés, ou les bénévoles, les individus qui se sont adonnés à ces entretiens l'ont toujours fait avec bonne volonté. Seul le représentant de Clermont-Communauté, après avoir accepté le rendez-vous a décliné l'entretien en face à face pour une raison inconnue.

Je note que l'entretien semi-directif est une technique qualitative qui permet de diriger l'enquête et de suggérer des points de vue en soutenant l'échange qui devrait revêtir un habit informel, dans le meilleur des cas, afin de faciliter la liberté de parole. L'entretien

semi-directif a pour but de faire affleurer un ensemble de représentations profondément inscrites dans le mode de communication de la personne interrogée. Voilà pourquoi, je pense qu'il est nécessaire de ne pas travailler à partir d'un guide d'entretien car il risque de laisser la désagréable impression à l'enquêté d'être questionné, offrant un visage rigide et saccadé à un échange qui se doit au contraire d'être léger et agréable. Ainsi, seules quelques lignes directrices importantes seront reportées sur un carnet de notes qui ne sera utilisé qu'après quelques minutes d'entrevue afin, une fois encore, de faciliter l'amorce de l'échange. Cependant, le plus tôt possible celui-ci sera enregistré à l'aide d'un dictaphone afin de pouvoir réécouter par la suite et retranscrire l'entretien. Je rappelle tout de même que, si la majorité des acteurs qui ont été rencontrés m'étaient d'ores et déjà connus, deux éléments ne doivent pas être négligés. Tout d'abord, pour les acteurs connus, une négociation des modalités d'entretien est nécessaire afin de bénéficier d'un lieu calme, et d'une durée suffisante (minimum une heure), ainsi que d'un échange sur le principe de la franchise. Par ailleurs, concernant les acteurs qui ne sont pas encore connus, et au-delà de la négociation (certes plus limitée) des modalités d'entretien, il est nécessaire d'avoir recours à un préalable qui doit, très simplement, présenter mon statut de doctorant en première année¹⁷⁵, mon axe de travail autour de l'innovation sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne, et mon intention de recueillir des données exploitables qui seront préservées dans l'unique dessein de mon travail de thèse. Ensuite, au-delà du contexte de l'entretien qui sera soigneusement inscrit (d'où l'importance d'arriver à l'avance), il est important de noter scrupuleusement la relation qui se noue à l'enquêté lors des premiers échanges, puis l'évolution de cette relation au long de celui-ci. Afin de relancer les apports de la part de l'enquêté il est bien venu, me semble-t-il, de proposer de légères synthèses sur ce que l'on vient d'entendre. Par ailleurs, cela permet d'avoir confirmation de notre compréhension. Sans oublier que des anecdotes peuvent apporter quelques éléments non négligeables au discours et seront souhaitées. Notons pour finir que survient très souvent, en fin d'entretien, une propension à se laisser aller à de plus amples confidences. Il s'agit alors de mémoriser cet épisode informel de l'échange.

Ce mode d'acquisition de données a pour avantage d'offrir un nombre plus important d'informations que le questionnaire. Il permet, par une interaction totale d'infléchir la teneur de l'échange et de suggérer des pistes de réflexion à explorer. Il est

¹⁷⁵ Les entretiens ont été effectués au cours de ma première année de doctorat.

évident que j'entretiens avec « l'univers » de l'économie sociale et solidaire devrait grandement faciliter les échanges. Pour le dire autrement, c'est la maîtrise du langage dit « indigène », mais aussi le partage d'une vision relativement¹⁷⁶ commune du monde, qui sera un atout qui devrait permettre de tirer un maximum de données de ces interviews. Enfin, il ne faut pas négliger la possibilité de comparer les résultats, car le traitement d'une question de manière radicalement opposée par deux acteurs offre un fort levier d'analyse comme je le montrerai par la suite.

Enfin, l'entretien semi-directif est aussi une technique qui est plus chronophage, et beaucoup plus propice à des interprétations très diverses. Alors, s'il est nécessaire de limiter le temps d'échange, une discussion informelle en fin d'entretien peut avoir lieu et ne pas être enregistrée. Il s'agira de consigner, de mémoire, ces informations dans un journal de bord. Enfin, si l'on aborde un sujet controversé ou une relation conflictuelle au sein d'un monde, notamment celui comme l'économie sociale et solidaire, il n'est pas nécessaire d'insister au risque d'être pris à parti et d'être « assimilé » à une vision ou à une autre. Tout du moins, si cela est le cas, il est nécessaire de l'assumer pleinement et de ne pas être déstabilisé par cette situation.

L'objectif de ces entretiens est très clair. Celui-ci présenté aux acteurs dès le début de l'échange vise, pour chacun d'entre eux, à définir l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale. Enfin, à la suite de ces entretiens, il était demandé aux acteurs de me fournir une liste de projets socialement innovants en région Auvergne. Les trois projets les plus cités ont été retenus. Avec ces derniers, j'ai décidé de mener, là aussi, des entretiens. Toutefois, l'objectif était différent, car il s'agissait pour moi de définir, avec eux, l'identité du projet. Plus précisément, je souhaitais pouvoir m'appuyer sur le discours qu'ils avaient d'eux même afin de savoir si certains portaient des valeurs transformatrices, et d'autres des tendances isomorphiques. Cependant, il m'était impossible de demander aux protagonistes des projets d'interroger si eux-mêmes se trouvaient isomorphiques ou transformateurs. Ainsi, j'ai décidé de les questionner sur leurs pratiques solidaires et leurs pratiques innovantes. J'ai jugé tout à fait opportun de me tourner vers une méthodologie d'étude développée par les

¹⁷⁶ J'insiste sur le relativement car, nous le verrons plus loin, la majorité des entretiens révèle, finalement, une vraie distance de ce point de vue.

chercheurs de l'Institut Godin dont j'ai déjà fait largement mention durant les chapitres précédents.

Méthodologie de la rencontre avec les acteurs listés : Tableau de bord des pratiques solidaires et Marqueurs d'innovation sociale

Les trois projets les plus cités par les acteurs du territoire rencontrés lors d'entretiens semi-directifs ont donc fait l'objet d'une sollicitation (par email), puis d'une première rencontre afin de fixer les modalités d'un entretien plus long (minimum trois heures), avec la majorité des acteurs du projet. Ces entretiens reposent sur deux trames méthodologiques proposées par les chercheurs de l'Institut Godin, le Tableau de bord des pratiques solidaires, puis les Marqueurs d'innovation sociale. Ces derniers, dont la méthodologie est décrite ici, présenteront des résultats détaillés lors du chapitre VII. Toutefois, je tiens à souligner que ces entretiens ont tous été effectués entre octobre et novembre 2014 sur des durées variant de deux à cinq heures et en présence d'un maximum des acteurs des projets.

Le tableau de bord des pratiques solidaires

Les chercheurs de l'Institut Godin, à partir de l'importante diversité d'innovations sociales identifiées par leurs expériences, éclairent une démarche depuis des champs d'observation. Autrement dit, il s'agit avant tout de révéler les pratiques solidaires des différents projets étudiés (Besançon, 2012). Plus précisément, le Tableau de bord des pratiques solidaires¹⁷⁷ est un outil d'observation, mais aussi d'évaluation afin de positionner et d'encourager les structures dans la solidarisation de leurs pratiques. Il est structuré autour de 10 principes de solidarisation, 6 champs d'application et 18 indicateurs d'appréciation. Ce tableau de bord des pratiques solidaires propose de ne pas établir les « bonnes pratiques » au préalable, mais plutôt d'ouvrir des champs d'observation dans lequel le chercheur, en coopération avec les acteurs sur le terrain, à tout loisir d'observer la variabilité des actions dans ces champs.

¹⁷⁷ La méthodologie du Tableau de Bord des Pratiques Solidaires est issue d'une recherche collective à laquelle ont participé des universitaires (chercheurs, doctorants, étudiants de Master), des entrepreneurs ainsi que des partenaires institutionnels. Elle est par ailleurs protégée. Pour en savoir plus : www.institutgodin.fr

Je suis donc parti, pour mon étude, des six champs d'observation proposés par la méthodologie de l'Institut Godin. Le premier est celui de « l'inscription territoriale » qui a pour but de souligner l'importance qu'accorde l'organisation à sa relation aux territoires et aux multiples acteurs de l'écosystème environnant. Le second critère est celui qui concerne « les modes de ressources », c'est-à-dire l'importance variable qui est accordée par l'organisation aux différentes acceptions économistes. En d'autres termes, quelle est la place du marché, de la redistribution (subventions, etc.), ou encore de la réciprocité (mutualisation de moyens ou d'actions). Ensuite, je me penche sur « le mode de gouvernance¹⁷⁸ », soit la place des processus de décision collectifs au sein des entités étudiées. Concernant ce critère, il a été important pour moi de souligner la place des modes d'organisation démocratique dans les actes décisionnels. Le quatrième critère proposé par les chercheurs de l'Institut Godin est celui des « rapports collaboratifs », soit le type de rapports qui peut exister entre bénévoles et salariés, ou encore entre membres du conseil d'administration et salariés. Sommes-nous dans un rapport de reproduction des tendances subordinatrices, ou au contraire avons-nous à faire à des pratiques émancipatrices mettant en avant la commune compétence ? C'est ce que j'ai essayé de déceler ici. Par la suite, il s'agissait de se tourner vers « l'inscription sociétale » du projet soit les impacts sociaux, environnementaux, économiques de l'action menée par l'organisation. Enfin, dans cette démarche d'analyse des pratiques solidaires je souligne, avec les acteurs, les « logiques d'innovation » en cours au cœur de leur action. Autrement dit, je tente avec eux de définir leurs représentations de l'innovation, et plus particulièrement de l'innovation sociale.

Pour être tout à fait précis, quant à ma démarche empirique, je mentionnerai qu'un tel outil nécessite toujours la présence des chercheurs de l'Institut Godin. Ces derniers m'ont fait confiance quant à son utilisation, or, il s'est avéré tout à fait difficile de le mettre en œuvre, car derrière chacun des critères élaborés, il y a une représentation et un ensemble de concept que l'équipe de l'institut de transfert maîtrise. Ce n'était pas mon cas, voilà pourquoi je me suis contenté d'en faire un outil de ma démarche exploratoire. En effet, sans l'intervention des chercheurs, les résultats n'auraient pas la même valeur.

¹⁷⁸ Pour moi la « *gouvernance* » est le management du management. Or, j'ai montré que cette tendance managériale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire est isomorphique. Ainsi, je crois que cette utilisation lexicale est maladroite voilà pourquoi j'ai décidé de la remplacer, pour le bien de mon étude, par « *mode d'organisation démocratique* ».

Concernant ma démarche, elle a été simple. J'ai contacté les organisations une première fois par email. Deux d'entre elles m'ont répondu. L'une pour me confirmer leur volonté de participer, l'autre pour me fixer un premier rendez-vous informel. La troisième initiative, ne répondant pas à mon email, m'a obligée à me déplacer afin de rencontrer ces acteurs *in situ*. Les trois projets ont donc accepté l'entretien. J'ai prévenu, au préalable, que ces derniers s'effectueraient sur une durée minimum de trois heures, peut être plus. Enfin, une fois sur place les entretiens se déroulent avec un maximum de protagonistes du projet, qui se réunissent avec moi autour d'une table. Je travaille alors à partir des six champs d'observation décrits plus hauts qui me fournissent des axes d'échanges que j'aborde sur la base d'un guide de travaux (Annexe 3).

Cette démarche présente pour moi un double intérêt. Le premier repose sur le fait qu'elle n'exclue pas le secteur de l'économie de marché. Or, bien qu'ici mon étude s'intéresse particulièrement aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, je montrerai en toute fin de ce travail qu'une méthodologie similaire peut être adoptée pour tout type d'organigrammes et d'organisations, et ceux-ci peu importe leurs caractéristiques. En effet, une approche par les pratiques permet de dépasser un discours axé sur les valeurs et les statuts (Besançon, Chochoy, et Guyon, 2013). Le second intérêt de cette démarche est de ne pas prédéterminer d'indicateurs précis à l'intérieur des champs d'observation, mais d'offrir une réelle liberté afin de les élaborer à partir des pratiques réelles des acteurs rencontrés. C'est d'ailleurs ainsi que j'ai procédé au cours de cette étape afin de construire des « matrices » permettant la mise en visibilité des résultats obtenus au sein de graphiques radars. En effet, les indicateurs élaborés au cours de cette étape d'enquête ont été soumis à une mise en échelle (Exe : l'indicateur « ancrage territorial » correspondant au champ « inscription territoriale » a été placé pour chacun des projets sur une échelle de 0 à 3) formant ainsi une « matrice » visible et exploitable et offrant une dimension qualitative à notre démarche. À la suite de cela, l'ultime intérêt d'une telle méthode est qu'elle s'effectue avec les acteurs qui, sur la base de cette notation abordée précédemment valident les jugements qu'ils portent sur eux-mêmes. Pour être tout à fait clair quant à la démarche, à chaque fois qu'une question est posée concernant un critère identitaire, les acteurs répondent de manière libre, puis je reformule, et enfin nous validons ensemble leur jugement par une note allant de 0 à 3/3. Enfin, je souligne qu'à la suite de chacun des entretiens collectifs, un rapport a été envoyé aux acteurs afin que ceux-ci confirment les

éléments synthétisés, ou corrigent si besoin. Dans ce cadre, tous ont validé les rapports concernant les pratiques solidaires.

Les marqueurs d'innovation sociale

En corrélation avec la démarche du tableau de bord des pratiques solidaires précédemment explicité, j'ai conduit un processus très proche, toujours proposé par les chercheurs de l'Institut Godin, afin de mettre en lumière des marqueurs d'innovation sociale (Besançon, Chochoy, et Guyon, 2013 ; Besançon et Chochoy, 2014). Mon objectif était alors d'éclairer les pratiques socialement innovantes chez les acteurs étudiés. Mais c'était aussi d'élaborer une visualisation de ces pratiques afin de pouvoir les corrélérer avec celle, précédemment établies, des pratiques solidaires, et ainsi raffermir mon analyse de l'identité défendue par les acteurs. Cependant, il est important de noter que l'outil des marqueurs d'innovation sociale s'appuie sur le cadre d'analyse institutionnaliste choisi par les chercheurs de l'Institut Godin (Besançon et Chochoy, 2014). Celui-ci s'intéresse donc principalement aux éléments qui font « rupture » dans les projets d'innovation sociale analysés.

Là encore, j'ai procédé par entretiens collectifs. Ceux-ci ont eu lieu aux mêmes endroits, aux mêmes heures et avec les mêmes acteurs. Seul un acteur n'a pas procédé de la même manière en découpant l'entretien en deux périodes de deux heures. Les éléments retenus pour l'élaboration des indicateurs étaient alors liés à plusieurs principes fondamentaux. Tout d'abord, au contexte, c'est-à-dire aux besoins sociaux existants sur le territoire, à l'aspiration sociale, aux destinataires du projet ou enfin à la vision à long terme proposé par les porteurs. Ensuite, ces indicateurs s'approchent par l'importance de la prise en compte du processus par le collectif associé, les bénéficiaires associés, l'ancrage territorial, la gouvernance collective et bien sûr l'hybridation des ressources. Par ailleurs, il est important, selon cette approche, de se pencher sur les résultats en termes de logique d'accessibilité, de logique de service et de finalités sociales. Sans pour autant omettre qu'au-delà des résultats visibles, il peut exister des impacts directs aussi bien sur les individus, que sur les organisations, et les territoires. Des impacts qui, selon les chercheurs de l'Institut Godin, peuvent favoriser la diffusion et le changement institutionnel par des logiques d'apprentissage des pratiques, des logiques d'essaimage, ou encore des logiques de sélection

par les pouvoirs publics. Enfin, dans cette démarche méthodologique co-construite avec les acteurs il est important d'avoir recours à une synthèse des éléments de rupture, des attentes des porteurs de projet, ou encore des pistes d'amélioration qu'ils sont d'ores et déjà prêts à emprunter.

Besançon et Chochoy (2014), sur la base de ces principes fondamentaux, proposent onze marqueurs (cf. Fig. 9). Le premier d'entre eux fait référence à la « place des bénéficiaires » en interrogeant le rôle de ces derniers dans le processus d'élaboration et de développement du projet. Par ailleurs, une attention particulière a été donnée à la « nature du collectif », soit la diversité des acteurs représentés conférant, ou non, une hétérogénéité remarquable au projet. Ce qui n'est pas sans liens avec « l'intervention du collectif », c'est-à-dire la place de ces différents acteurs dans le projet, et l'implication de ceux-ci dans son développement. Ensuite, un marqueur important à mes yeux, contribuant parfois à révéler les dynamiques innovantes de certains projets, la place de la recherche. Par la suite, je souligne l'apparition de marqueurs que l'on retrouve dans les pratiques solidaire, soit « l'ancrage territorial », « le mode d'organisation démocratique », « le mode de ressources », et « les logiques d'accessibilité ». Le marqueur 9 concerne quant à lui la « logique de service », autrement dit, la capacité d'un projet de déplacer la logique de rentabilité vers la création du lien social et donc des capacités. Il s'agit donc d'une modalité d'échange revisitée permettant d'intégrer de manière bien plus satisfaisante les enjeux du développement durable à l'activité économique, attribuant parfois à une organisation une faculté de « rupture avec l'existant ». Une rupture qui, si elle est diffusée peut révéler la puissance du dernier marqueur de cette méthodologie soit la « capacité de changement social » portée par le projet.

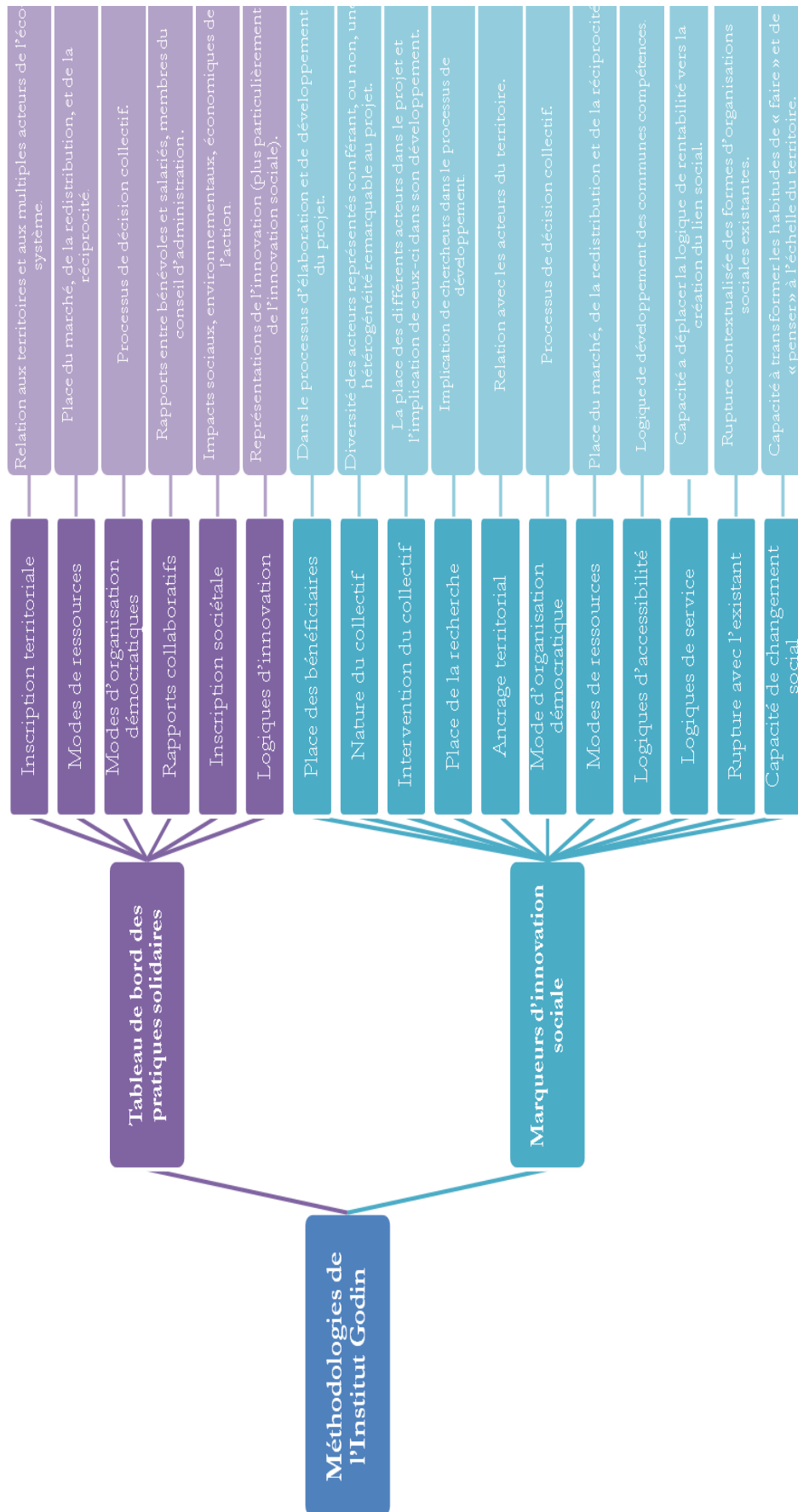
Pour chacun des marqueurs une échelle de grandeur concernant la mise en pratique de celui-ci, allant de 0 à 3, avec une échelle de 1, est proposée par Besançon et Chochoy (2014). Enfin, je souligne, qu'à la suite de chacun des entretiens collectifs, un rapport a été envoyé aux acteurs afin que ceux-ci confirment les éléments synthétisés, ou corrigent si besoin. Dans ce cadre, tous ont validé les rapports concernant les pratiques solidaires.

Cet outil présente donc l'intérêt de mettre en lumière un ensemble d'éléments prégnants dans le processus d'innovation sociale à partir d'une approche institutionnaliste.

Par ailleurs, le mode de représentation en graphique radar permet d'offrir une corrélation directe avec la précédente démarche autour des pratiques solidaires. En effet, ces deux outils m'ont permis de révéler la proximité entre l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale, mais ils m'ont surtout permis de travailler avec une plus grande précision à la définition identitaire des projets étudiés (Fig. 9). Cependant, ces éléments, présentés par les chercheurs de l'institut Godin, dans l'idéal, devaient être identifiés par les acteurs eux-mêmes, afin de faciliter le recueil d'informations. Bien que chronophage, j'ai gardé cette ligne directrice pour l'ensemble des entretiens car il était important pour moi d'avoir constamment l'approbation de ceux-ci concernant leurs discours. Par conséquent, plus qu'une analyse du discours par le prisme de mes représentations, c'est une analyse co-construite de représentations partagées que nous avons validé ensemble. Ainsi, cette seconde étape a pu elle aussi offrir une représentation graphique de ces marqueurs, entendus comme « *un ensemble d'éléments susceptibles de produire de l'innovation sociale lorsqu'ils sont conjointement pratiqués dans un projet* » (Besançon et Chochoy, 2014).

La méthodologie empruntée aux chercheurs de l'institut Godin à, selon moi, un réel intérêt, car elle m'aura permis d'accéder aux représentations des acteurs tout en co-construisant avec eux la démarche et les conclusions effectuées concernant chacun des points abordés. Par conséquent, je crois que cette posture me permet de dépasser ma propre représentation des éléments abordés, et des réponses fournies, en m'appuyant sur la validation effectuée *in situ* durant les entretiens. Par ailleurs, ces rapports auront été pour moi un point d'ancrage supplémentaire dans la poursuite de mon parcours méthodologique. En effet, c'est à partir des rapports que j'ai pu effectuer certaines préconisations d'actions qui ont été écoutées parfois, me menant à approfondir mon travail empirique par un processus de recherche-action. Toutefois, dans d'autres cas elles ont fait l'objet d'une omission, les acteurs me laissant, dans ces cas, dans une simple situation d'observation participante.

Fig. 9 Tableau récapitulatif des marqueurs de pratiques solidaires et innovantes (Source : Auteur, inspiré des travaux de l'Institut Godin).



Pour conclure, l'objectif de cette première partie méthodologique était de faire état du procédé que j'ai utilisé empiriquement afin de faire émerger l'affichage des valeurs par les acteurs de l'économie sociale et solidaire auvergnats, puis de me pencher sur le discours concernant ces valeurs. Ainsi, à la suite de ce travail avec 3 organisations les plus citées par les acteurs du territoire, je souhaite préciser comme j'ai travaillé par la suite avec celles-ci en distinguant les deux processus de recherche utilisés dans la section suivante.

6.1.2 Analyser les pratiques des acteurs par une démarche « *située* »

Je rappelle que, lors des entretiens semi-directifs effectués auprès des 17 acteurs du territoire, une liste d'organisations socialement innovantes m'a été fournie dont j'ai décidé d'extraire les trois projets les plus cités. Dans un second temps, j'ai décidé d'étudier plus précisément, sur la base des entretiens préalablement décrits (TBPS & MIS), les identités revendiquées par ces trois projets. Enfin à partir de ces analyses identitaires, j'ai décidé de procéder à trois études de cas. Je vais alors, dans cette section 2 du chapitre VI, m'attacher à décrire les deux processus de recherche que j'ai employé durant ces études de cas, soit l'observation participante (partie 1) et la recherche-action (partie 2).

À ce stade, je tiens à alerter le lecteur sur un changement survenu au cours de mon étude empirique. Pour être tout à fait précis, j'ai débuté mes études de cas à la suite des entretiens concernant les pratiques solidaires et les marqueurs d'innovation sociale (octobre/novembre 2014). À la suite de ces entretiens, des rapports ont été envoyés aux trois acteurs qui m'ont tous été validés. Dès lors, en novembre 2014, j'ai proposé mes services aux trois projets entretenus. Deux d'entre eux ont décliné la proposition, mais m'ont tout de même invité à participer à leurs différentes réunions et prises de décisions. Par ailleurs, l'un des projets, dont je détaillerai les contours dès le chapitre VII, m'a sollicité afin de débiter un processus de recherche-action. Enfin, au cours du mois d'avril 2015 le quatrième projet le plus cité par les acteurs « revendicatifs » entretenus en en 2014 m'a sollicité afin de proposer un projet de recherche-action auprès de la région Auvergne. J'ai accepté la proposition et j'ai inclus ce projet dans mon étude. Je reviendrai en détail sur ces éléments dans les chapitres VII et VIII.

Dès lors, si l'on se tourne vers les aspects purement méthodologiques, notons tout d'abord que l'étude de cas nécessite la préparation d'une monographie locale, c'est-à-dire une mise en perspective du contexte dans lequel on évoluera lié à son cadre sociologique, historique et géographique (Baud et Weber, 2008). C'est ce que je ferai dès la prochaine section de ce chapitre. Par ailleurs, l'étude de cas est une méthode par laquelle il s'agit de saisir comment un contexte donne acte à l'événement que nous observons et que l'on veut aborder. Jacques Leplat (2002) précise que le cas peut être considéré comme un événement situé, car il est compris comme un système intégré et en fonctionnement. Ainsi, par définition, l'étude de cas fait appel à différentes méthodes comprenant notamment l'observation participante et l'entretien semi-directif s'inscrivant dans le but de croiser les analyses (Hamel, 1997). Je rappelle ici que ces méthodes doivent être lues par le prisme de mon ancrage épistémologique, et notamment de mon approche réflexive, soulignant que *« nous produisons des inférences complémentaires qui sont constitutives de notre horizon de compréhension, pendant le travail de terrain et pendant la prise de notes, et qui sont stockées en mémoire, sans être toujours enregistrées sous la forme de données explicites »* (Cicourel, 2003).

Ma démarche méthodologique entre donc dans sa troisième et dernière étape, celle qui visera l'étude approfondie des pratiques de communication des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants que rencontrent les quatre cas de mon étude. Par conséquent, je me suis appuyé sur une approche praxéologique déjà largement décrite en seconde partie (chapitre IV), me permettant alors de questionner les pratiques plus que les discours.

6.1.2.1 Observation participante

Deux projets étudiés au cours de cette recherche n'ont pas fait preuve de volontés affichées de m'inclure dans leur processus de développement. Pour des raisons diverses, que je développerai dans la partie consacrée aux résultats, j'ai donc dû m'attacher à une posture d'observation participante pour analyser les pratiques de communication de ces acteurs.

Pour Florence Kluckhohn, l'observation participante c'est *« le partage conscient et systématique, pour autant que les circonstances le permettent, des activités de vie et parfois des intérêts et des*

affects d'un groupe de personnes » (Kluckhohn, 1940). Alors, effectuer une période d'observation participante signifie s'immerger au sein d'un groupe, et rentrer dans un processus de fusion dans lequel, moi aussi, je devrais constamment négocier ma position et donner le change afin de modifier le moins possible la vie du groupe. Selon Stéphane Baud et Florence Weber (2008) l'observation repose sur trois savoirs faire fortement imbriqués, celui de percevoir les choses, de les mémoriser et de pouvoir les restituer en note par la suite. En effet, il est difficile de prendre constamment des notes au risque d'être identifié comme « enquêteur » et être affublé d'une image négative. Voilà pourquoi il est nécessaire de mémoriser les choses importantes et de les restituer ensuite dans un journal de terrain, arme indispensable dont j'ai tenté, tant bien que mal, d'en faire un compagnon de recherche. Par ailleurs, dans ce cadre méthodologique, les observations qui nécessitent d'être confirmées, ou infirmées, doivent faire l'objet de questionnements dans le cadre d'entretiens semi-directifs, le plus souvent conduits avec les personnes que l'on connaît le moins car ce sont elles qui peuvent nous apporter des éléments jusqu'alors inconnus. C'est ce que j'ai tenté de faire pour chacune des situations que j'ai jugé complexes et nécessitant de genres de compléments. Enfin, je souligne, une nouvelle fois avec Baud et Weber (2008), l'importance de la description des environnements comme cadre contextuel. En effet, ceux-ci portent les traces d'une histoire qui, à travers eux, s'impose aux acteurs (Baud et Weber, 2008). Par conséquent, et bien que je m'adonnerai à une description contextuelle dans la section suivante, je tenterai, par ailleurs, d'apporter quelques précisions fondamentales concernant les contextes particuliers propres aux projets étudiés.

Les avantages de l'observation participante sont multiples. En effet, elle permet une interaction sur un temps relativement long avec les acteurs étudiés. La proximité de ce mode d'investigation facilite l'acquisition d'un grand nombre de données, diverses et variées. Dans le cas très précis de cette étude, ce sont deux organisations pour lesquelles j'ai pu m'adonner à une telle démarche. Ainsi, ce travail a débuté dès la remise des rapports concernant les pratiques solidaires et innovantes effectués dans le cadre des entretiens semi-directifs, c'est-à-dire entre octobre et novembre de l'année 2014. Dès lors, et malgré le fait que j'ai déjà travaillé depuis plusieurs mois avec l'une des structures, ce sont exactement 12 mois de travail empirique accumulé qui forge ce travail livré aujourd'hui¹⁷⁹. Plusieurs

¹⁷⁹ Bien qu'avec l'un des projets, j'ai eu l'occasion de travailler depuis 2012, les deux processus d'observation participante ont eu cours de novembre 2014 à novembre 2015.

heures d'enregistrement, des dizaines de cahiers remplis de notes diverses, mais aussi un ensemble de souvenirs marquants ont forgé la trame de cette observation participante.

Le plus souvent, c'est tout de même en répondant aux invitations faites par les acteurs que je me suis rendu dans les différents lieux où j'ai pu m'adonner à de longues plages d'observation ponctuée d'intervention, d'échanges, de réflexions partagées ou encore de conseils. Ainsi, il est curieux de constater que les acteurs agissent totalement différemment dans le cadre d'une interrelation avec un chercheur. Si pour certains le chercheur est un individu comme un autre, ainsi j'étais Nicolas avant d'être doctorant ou scientifique, pour d'autres la relation était moins évidente. J'ai connu des situations dans lesquelles j'étais constamment renvoyé à mon statut, occupant dans les échanges la place de « celui qui sait à ce sujet »¹⁸⁰, parfois même celui qui « ne fait pas mais sait dire aux autres comme faire »¹⁸¹. Des réflexions entendues au cours de mes passages dans les organisations et qui n'étaient pas toujours connotées négativement. Au contraire de certaines sorties, émanant de situations plus compliquées, et me renvoyant à un statut de juge tout à fait désagréable. En effet, l'un des malheurs de l'observation participante est de devoir être constamment dans cette position qui fait de nous un potentiel allié lors des débats, car avoir un « chercheur » à ces côtés cela donne du poids à l'argumentaire que l'on défend, mais aussi un formidable défouloir lorsqu'il s'agit de faire peser le poids d'un échec (surtout en termes de communication) sur l'un des individus présents. Par conséquent, dans cette délicate position il s'agit de faire preuve d'énormément de souplesse afin de proposer la meilleure réaction à toutes les situations.

Faire preuve de souplesse et d'habileté en préservant les acteurs au même titre que mon implication sur le terrain m'a parfois coûté l'accès aux échanges, et par la même la confiance des protagonistes. En effet, constamment enchâssé depuis plus de deux ans dans un système d'interaction hautement complexe, il m'était quasiment impossible de préserver l'équilibre acquis au tout début de l'étude. Pour être plus précis à ce sujet, j'ai vécu une des observations participantes sous un régime conflictuel¹⁸². Un conflit qui ne s'est pas réellement révélé intégrateur car il est resté trop souvent camouflé derrière une visée

¹⁸⁰ Ce sont les mots de l'une des porteuses de projet cotoyé durant l'étude.

¹⁸¹ *Idem.*

¹⁸² Avec le projet Epicentre Cowork dont je donnerai plus de détails dans les chapitres suivants.

stratégique. Dès lors, j'ai été volontairement, et pour le bien de l'éthique de mon implication sur le terrain, régulièrement sollicité afin de donner une caution scientifique aux projets et désirs d'affichage. Alors qu'au contraire, j'ai souvent été décrié et critiqué quant à mes prises de position lorsqu'il y avait un enjeu différent, comme par exemple celui de rallier la cause d'acteurs de « terrain » conspuant l'apport des « universitaires enfermés dans leurs bureaux »¹⁸³. En résumé, la position d'acteur-chercheur corrélié à mon implication dans une démarche d'observation participante fut parfois ponctuée de complication d'ordre communicationnel, voir incommunicationnel, comme je le décrirais plus tard.

Mais l'observation participante a aussi la faculté de créer une relation de confiance et de générer un rapport plus direct et plus confident. Ce fut le cas pour ma part avec le second projet étudié, Je Recycle Pac, dont je détaillerai les contours dans le chapitre suivant mais qui fut, pour moi, une expérience plus sereine. Occuper une place dans un collectif n'est pas chose aisée ainsi je crois qu'il y a certains groupes qui sont plus aptes à ouvrir leur système à une hétérogénéité d'acteurs dont le chercheur fait partie. C'est ce que j'ai ressenti alors, étant celui à qui on demande conseil, mais aussi celui à qui on confie des tâches et avec lequel on partage les difficultés liées aux quotidiens. Or, je voudrais souligner qu'il n'est pas plus aisé d'être dans cette forme de relation, car une nouvelle fois l'éthique du chercheur est mise à mal. Il est impossible pour moi de m'impliquer à 100% dans un projet qui m'accorde pourtant toute sa confiance car j'ai par ailleurs des tâches universitaires à remplir (cours, séminaires, conférences, administrations, etc.) et, dans le cas de mon étude, trois autres projets à suivre au même titre, sans favoritisme. Dès lors, un sentiment m'habite duquel il est difficile de se départir, celui de ne pas être à la hauteur de cette confiance accordée. Il me faudrait alors être plus disponible et délaissé alors les autres projets qui, quant à eux, demandent une attention toute particulière au risque de perdre ma légitimité et ma place en ces lieux d'étude. À posteriori, peut-être aurait-il été plus judicieux d'être moins présent sur le terrain de manière quantitative, afin de pouvoir assurer un suivi qualitatif plus adéquat. Être jeune chercheur c'est aussi faire des expériences qui seront, j'en suis sûr, salutaires à l'avenir.

Par ailleurs, l'observation participante offre la possibilité de voir émerger des hypothèses depuis le terrain et de les confronter à notre approche théorique (et

¹⁸³ Mots de l'un des porteurs de projet.

inversement). Plus précisément, c'est cette démarche exploratoire enchâssée dans une approche réflexive-complexe qui a fait de l'observation participante le lieu d'émergence des hypothèses. En effet, je le préciserais plus loin, mais il a été fondamental pour moi de me confronter rapidement à ce « *bain* » d'actions pour y confronter mes certitudes profondes d'acteur, mais aussi questionner les certitudes récentes acquises dans la littérature et ainsi revoir les modèles qui étaient en train de se construire à mon esprit. Je crois que, dans ce cadre, le fait d'avoir été très à l'aise avec l'ensemble des situations qu'il m'était nécessaire d'affronter, par mon identité de chercheur-acteur, a su bonifier le temps passé sur le terrain. Bien sûr il serait faux de dire que je maîtrisais tout à fait les rouages et les habitudes de tels ou tels organismes, mais j'avais toutefois une certaine aisance à naviguer entre les termes, les utopies, les devoirs de gestions, et les riches humeurs humaines.

Pour finir, cette observation participante a aussi été pour moi un moment de surprise, car il été tout à fait important à mon sens d'être apte à vivre ce chamboulement des idées et des idéaux. J'ai découvert en étant présent au cœur de cette économie sociale et solidaire porteuse d'innovations sociales, une nouvelle facette de ce milieu que je n'aurais pas découvert sans cette posture si particulière qui est celle de l'observation participante. J'ai été surpris, car c'était aussi un challenge que je m'étais fixé à moi-même à savoir accepter de perdre pied et laisser ainsi venir des éléments incongrus. C'était difficile, car l'expérience et la littérature m'avaient préconstruits un ensemble de schémas que j'aurais facilement pu voir sur le terrain. Mais à l'inverse, je crois qu'en assumant pleinement ma position d'acteur chercheur et en ayant raffermi profondément mon apport théorique avant d'aller sur le terrain j'avais une conscience claire de mes points de vue. Ainsi, dans cette étape méthodologique j'avais cette capacité réflexive de revenir sur les erreurs et les bonnes choses de la journée par le prisme de mes représentations préalables très claires à mon esprit.

Autrement dit, si le travail de recherche est celui qui vise, non pas à connaître mieux, mais tout du moins à connaître autrement, il s'agissait pour moi de savoir quel état l'état de mes connaissances (par l'expérience ou par la lecture) afin de m'ouvrir à cet espace que je ne connaissais pas, car comme le disait Anton Gill « *pour voir le monde autrement, il faut commencer par penser autrement* ».

6.1.2.2 Recherche action

Deux autres projets se sont montrés plus impliqués, et beaucoup plus enclins à travailler avec moi, en me sollicitant comme chercheur. Lorsque je dis cela je souligne le fait qu'ils m'ont sollicité, ainsi, non par désir d'affichage ou volonté instrumentale (comme ce fut le cas du premier projet avec lequel j'ai mené une observation participante), ni par confiance en ma personnalité (le second projet de l'observation participante), non, ces deux projets l'ont fait en faisant confiance à mon statut de chercheur, et afin de répondre à l'une de leurs questions de manière précise, comme c'est la charge d'un processus de recherche-action.

Selon Michel Catroux (2002), l'objectif principal de la recherche-action est de fournir un support à des investigations *in situ* pour le chercheur. Plus précisément, « elle contribue à faciliter l'identification d'un problème ou l'émergence d'une question saillante et la résolution de ceux-ci par la mise en place de stratégies visant à l'amélioration d'une situation insatisfaisante pour chacun des participants » (Catroux, 2002, p.8). Autrement dit, le procédé de recherche-action est relativement simple, car le chercheur doit être (dans l'idéal) sollicité par un acteur collectif afin de répondre à un problème qu'ils s'attacheront à délimiter et problématiser ensemble. Ainsi, la démarche « permet au praticien d'apprendre à identifier ses besoins tout en restant en contact avec son terrain d'action et d'établir une démarche pour atteindre des objectifs de changement » (Catroux, 2002, p.8). En ce qui concerne le chercheur la recherche-action est un formidable terrain d'expérimentation et de remise en cause des réflexions élaborées en laboratoire.

Toutefois, comme le soulignent de nombreux auteurs, « il n'y a pas de bonne façon de pratiquer la recherche-action et de devenir praticien-chercheur. Le praticien qui s'engage dans des voies de réflexion ouverte invente sa propre méthodologie au fur et à mesure de la mise en place d'actions innovantes et opère un retour systématique vers les bases théoriques adéquates » (Catroux, 2002, p.9). À mon sens, la seule ligne directrice que doit s'avouer une démarche comme celle-ci, est la satisfaction conjointe. Je m'explique, la recherche-action peut être usitée comme instrument d'investigation, et généralement pour établir un diagnostic, ou procéder à une évaluation. Mais elle ne doit, en aucun cas, être une prestation de service. Pour le dire autrement, s'il est évident que le chercheur doit s'efforcer de co-élaborer une réponse satisfaisante à la question préalable posé par les acteurs, il n'en n'est pas moins dans une démarche de

recherche qui doit aussi satisfaire ces objectifs de recherche, et respecter son éthique de conduite. J'affirme les choses ainsi car, concernant les deux projets auprès desquels j'ai pu intervenir par le prisme de ce genre de méthode, j'ai vécu deux expériences distinctes.

La première a fait suite à l'entretien concernant les pratiques solidaires et innovantes¹⁸⁴. Je n'étais donc pas tout à fait dans les prémisses « classiques » d'une recherche-action mais plutôt dans un pré-diagnostic s'appuyant sur le rapport effectué et qui a enclenché, chez les acteurs, ce désir de faire appel à moi de manière plus « concrète ». Dès lors, je me suis efforcé de rentrer dans un processus de co-élaboration d'une question et la mise en place d'une stratégie pour y répondre. Dans ce cadre, j'ai eu la chance de pouvoir compter sur l'appui de Benoit Monbabut, stagiaire au sein de la structure durant 6 mois. Cependant, si je reviendrai sur les détails de cette étude par la suite, je tiens à souligner ici même que la relation de confiance générée par les prémices de cette recherche-action s'est très vite transformée en un ensemble de rapports difficiles, les acteurs me poussant à répondre à leurs sollicitations comme le ferait un prestataire de service. Par conséquent, mon statut, ainsi que celui du stagiaire, s'est petit à petit transformé de celui de « d'accompagnateur-chercheur » en « chercheur-contributeur » pour finir en « consultant », que l'on conspu s'il ne répond pas aux attentes. Je tire à grands traits une situation que se veut plus complexe, mais le procédé de recherche-action et sa formalité préalable peut parfois mener à des dérives de ce genre qu'il est nécessaire de prendre en compte.

C'est en ce sens très particulier qu'une approche communicationnelle des phénomènes est intéressante, car se pencher sur la communication des acteurs sociaux c'est aussi s'intéresser à l'incommunication qui règne au sein de ces groupes. Or, je le répète une fois de plus, mon approche épistémologique me pousse à concevoir les rapports sociaux comme et les représentations qui en découlent comme co-construits, ce qui fait de moi, chercheur mais acteur social à part entière, un des éléments de cette co-construction dans le cadre d'une recherche-action. Par conséquent, s'il existe des phénomènes d'incommunication au sein des groupes étudiés, je suis inévitablement enchâssé dans ces relations incommunicationnelles, et ceci le plus souvent à mes dépens, car je suis dans une écologie de l'action qui accepte de ne pas avoir de prise sur le réel. Pour être plus précis à ce sujet, je souhaite souligner que l'incommunication née du processus de communication

¹⁸⁴ C'est le cas de Combrailles Durables dont je fournirai les détails dans le chapitre suivant.

mais qu'elle est plus précisément une forme de communication qui débouche sur le sentiment partagé de ne pas arriver à se comprendre (ou dans d'autres cas sur la croyance que l'on est parvenu à se comprendre alors qu'il n'en est rien). L'incommunication est donc, selon moi, une constante du processus de communication, lui-même support de mon activité de recherche, d'un point de vue fondamentale, comme d'un point de vue pragmatique, la communication étant à la fois mon objet d'étude et mon outil privilégié de construction de cet objet. Ainsi, je peux dire que j'ai vécu une situation d'incommunication dans le processus de recherche-action que j'ai mené avec un groupe d'acteur et que cette situation a été riche d'enseignements, car elle m'a permis de prendre encore plus conscience de mon implication sur le terrain, de la complexité d'une démarche de recherche située mais aussi de la prégnance des imaginaires et du choc institutionnel que peut parfois provoquer la confluence fortuite de représentations divergentes.

Je dois avouer qu'il en a été tout autrement du second projet avec lequel j'ai pu mener un processus de recherche-action¹⁸⁵. A vrai dire, pour être tout à fait précis quant à la description que je fais de mon activité de recherche, ce n'est pas un, mais plus précisément deux projets de recherche-action que j'ai menés durant mon doctorat. Toutefois, le premier d'entre-eux n'a pas été inclus à cette thèse, pour des raisons méthodologiques, car il apparaissait en dix-huitième position de ma liste de projet. Cependant, il a été mené en collaboration avec Ariane Tichit, économiste rencontrée dans le cadre des entretiens semi-directifs et du séminaire ISCC¹⁸⁶ Auvergne auquel je participe depuis 2014. Ce projet de recherche-action a été effectué dans le cadre de l'appel à projet régional concernant l'innovation sociale et s'intitulait « *La Doume : Représentations sociales, Communication et Impacts* ». Portant sur la stratégie de développement de la monnaie locale clermontoise celui-ci a couru de septembre 2014 à février 2016 et m'a permis de collaborer avec cette structure afin de proposer une nouvelle approche de la communication interne et externe¹⁸⁷.

¹⁸⁵ L'Université Foraine, que je détaillerai, là aussi, dans le chapitre suivant.

¹⁸⁶ L'ISCC est l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS dont une antenne régionale est animée à Clermont-Ferrand par Éric Dacheux. Ce séminaire pluridisciplinaire regroupe des chercheurs d'horizons différents

¹⁸⁷ En résumé, les propositions faites visaient à favoriser une dynamique de construction des désaccords à l'interne (dans le but de repenser un mode décisionnel basé sur le consentement ayant tendance à annihiler la passion des débats) et un processus de mise en débat de la question monétaire en général à l'externe (de façon à sortir d'une logique de ciblage et de mobilisation pour retrouver une forme de communication politique dans l'espace public plus proche des idéaux originels de l'association.

Le second projet effectué, dans le cadre de cette thèse, a eu une tout autre histoire. Toujours proposé en vue de l'appel à projet régional concernant l'innovation sociale, il a connu une issue moins « officielle » mais tout aussi riche à mon sens. En effet, celui-ci a fait suite à une sollicitation effectuée par l'Université Foraine (détaillé au chapitre VIII), une structure associative portée par un collectif extrarégional, mais animée ici par deux jeunes femmes désireuses d'obtenir des réponses quant aux questions qui subsistaient dans leur action. Plus précisément, agissant dans un quartier urbain jugé difficile afin d'engager une dynamique d'architecture participative dans le but de réhabiliter une friche, les protagonistes nous ont sollicités afin de mieux « *comprendre les dynamiques interculturelles du quartier de la Gauthière pour une meilleure co-construction du vivre ensemble au sein du projet de l'Université Foraine (UFO)* ». Le projet porté par Franck Chignier Riboulon (Géographe), Cristina Kujtiuk (Sociologue), et moi-même, devait voir le jour en janvier 2016, cependant les instances régionales ont jugées leur soutien inapproprié pour un collectif n'étant pas résident de la région¹⁸⁸.

J'avais, au début de cette étude, prévu d'effectuer trois études de cas. Néanmoins, j'ai été sollicité par l'Université Foraine au printemps 2015. Or, comme il était le quatrième projet le plus cité par les acteurs « revendicatifs » entretenus en septembre 2014, j'ai décidé de l'intégrer à ce travail de thèse. Dès lors, j'ai été impliqué petit à petit dans les processus de réflexion, et très humblement les protagonistes de ce projet ont su solliciter mes compétences dans une co-construction intelligente et raisonnée. Dans ce cadre, je crois que le processus de recherche-action a été un processus gagnant-gagnant qui m'a permis de découvrir une nouvelle facette des pratiques de communication et a permis, je l'espère, aux actrices de ce projet d'avoir en main des éléments tangibles quant à leurs managements de la communication dans un complexe tout à fait particulier.

Pour conclure cette première section, je souhaite reprendre de manière synthétique mon approche méthodologique. Celle-ci, bien qu'elle s'ancre dans une épistémologie constructiviste, complexe et réflexive, se veut avant tout une méthodologie exploratoire qui a ouvert mon étude à des considérations praxéologiques.

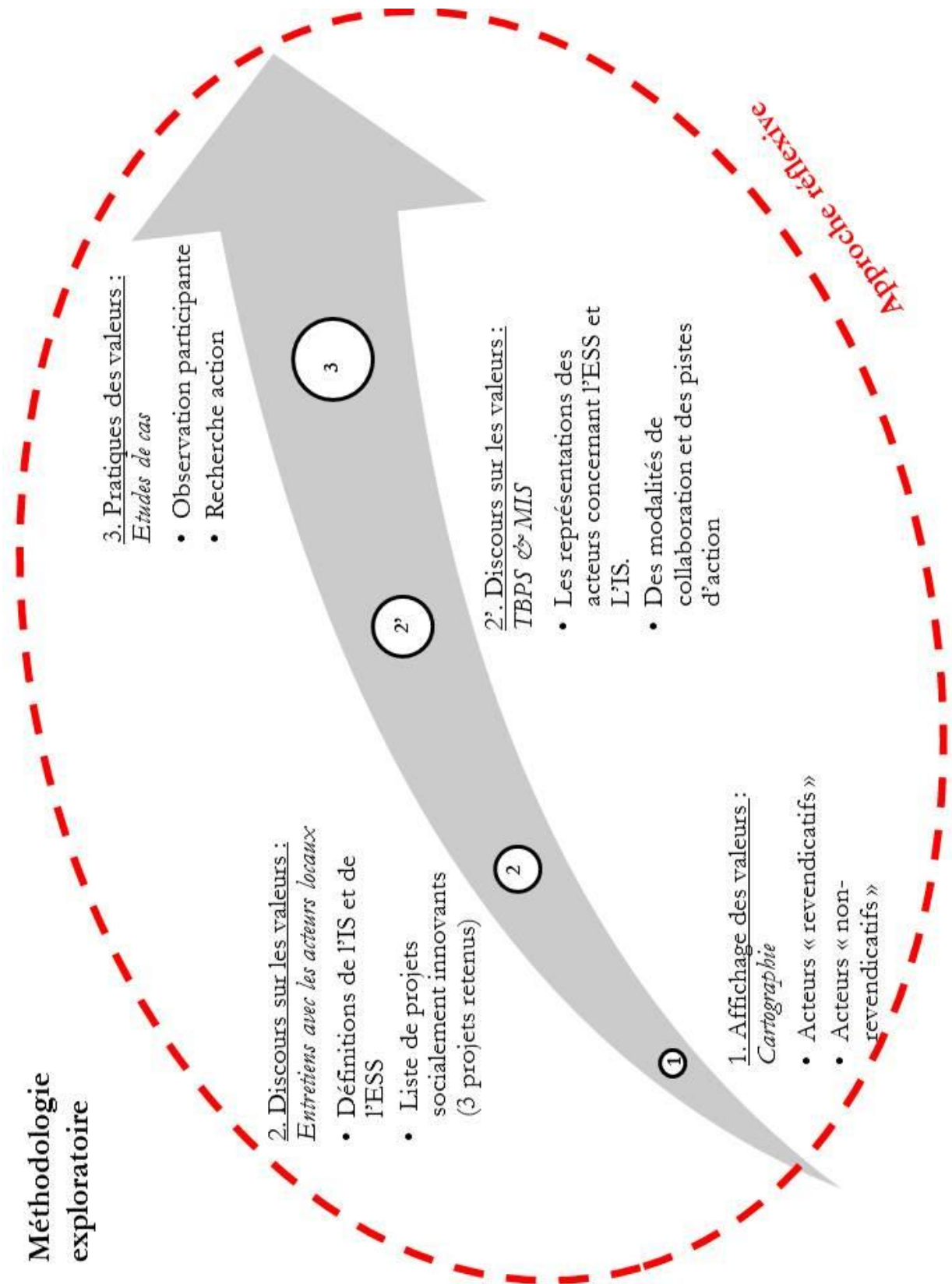
¹⁸⁸ Ce projet est porté par l'association « Mon atelier commun », située en région aquitaine, et dirigée depuis Paris par l'architecte Patrick Bouchain. Toutefois, une résidence de cette association est effectuée par deux des salariées, ici à Clermont-Ferrand, depuis 2014.

Dès lors, cette approche méthodologique a été conduite sur trois phases distinctes (Fig. 10). Tout d'abord, en m'appuyant sur l'analyse non exhaustive de deux supports de communication (plaquette ou *flyer*, et site internet) j'ai tenté de déceler ce qui dans « l'affichage » (1) conférait aux acteurs territoriaux une dimension « revendicative » ou « non revendicative » des valeurs de l'économie sociale et solidaire. Pour délimiter ces valeurs j'ai fait appel aux critères proposés par le CN CRESS, un ensemble que j'ai jugé discriminant, mais aussi assez large, afin d'englober les organisations les plus à la marge du secteur. Par conséquent, j'ai pu élaborer une cartographie qui m'a permis de délimiter un panel d'acteurs revendiquant leur appartenance au secteur de l'économie sociale et solidaire, et que j'ai décidé d'interviewer.

C'est sur cette base que débuta la seconde partie de mon cheminement méthodologique, dont l'objectif principal fut de passer de l'analyse de « l'affichage des valeurs » à l'analyse du « discours sur les valeurs » (2 et 2'). Cette partie se découpa ainsi en deux sous parties dont la première visait en premier lieu à mener des entretiens semi-directifs avec les acteurs mis en relief par la cartographie précédente. Il était alors question pour moi de révéler les représentations des acteurs du territoire en termes d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale. À la suite de ces entretiens, il était sollicité auprès des répondants de fournir une liste de projets portant leur approche de l'innovation sociale définie auparavant. Une liste dont les quatre projets les plus cités ont été approchés dans le but de poursuivre ce travail concernant le « discours » des acteurs (2). C'est sur cette base que débuta la seconde partie de ce travail sur le « discours » des acteurs en procédant à entretiens plus prononcés auprès des quatre projets cités précédemment¹⁸⁹. Dès lors, en m'appuyant sur la méthodologie d'étude de l'Institut Godin, et plus particulièrement le Tableau de Bord des Pratiques Solidaires (TBPS) et les Marqueurs d'Innovation Sociale, j'ai co-élaboré avec les différents protagonistes une trame des valeurs qu'ils portent quotidiennement dans leurs pratiques en insistant sur la nécessité d'avoir leurs validations concernant des critères délimitant cette méthodologie (2').

¹⁸⁹ Cette étape méthodologique a été effectuée avec les trois premiers projets. Concernant l'Université Foraine elle a été effectuée quelques mois plus tard.

Fig. 10 Démarche méthodologique employée au cours de mes travaux (Source : Auteur).



Enfin, à la suite des entretiens il était proposé mon concours aux projets entretenus. Deux d'entre eux ont décliné tout en acceptant mon observation participante (Epicentre Co-work et Je Recycle Parc), alors que les deux autres acceptèrent (en novembre 2014 pour Combrailles Durables. Et à la suite d'une sollicitation de leur part, en avril 2015, pour l'Université Foraine). Ces deux derniers projets auxquels j'ai participé sous forme d'une démarche de recherche-action tout à fait conventionnelle, visant à répondre à une question précise, même si le travail effectué a finalement généré une autre forme de réflexion que je détaillerai au chapitre VIII de ce travail.

Ma démarche méthodologique a donc été éclairée. Toutefois, avant de plonger la suite de ma réflexion dans l'analyse des résultats empiriques de cette étude, je souhaiterais donner quelques éléments de contextes qui me semblent importants à la bonne compréhension de la portée de cette étude.

Section 2. Contexte de l'étude

Je viens de montrer que l'ancrage méthodologique, tout comme l'ancrage épistémologique, est une partie non négligeable d'une étude, car elle forme un « arrière-plan » tout à fait essentiel à la compréhension de l'analyse théorique que j'ai fait dans les deux premières parties. Mais, elle contribuera à une meilleure compréhension des résultats que j'ai obtenus en mobilisant cette démarche globale. Il est donc important de lui accorder une attention toute particulière. Ainsi, pour conclure cette partie, je vais m'intéresser au contexte de mise en œuvre de cette méthodologie. En effet, si l'épistémologie et la méthodologie constituent l'arrière-plan de mon analyse, le contexte va nous fournir l'arrière-plan de mon objet d'étude, soit les pratiques de communication des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants.

Par conséquent, je vais m'attacher ici à faire état du cadre situationnel dans lequel prenait corps mon analyse en me penchant tout d'abord sur le contexte de l'émergence d'une « société de la communication » (partie 1), puis dans un second temps, en me

tournant vers le contexte de l'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire en donnant quatre échelles territoriales d'analyse (partie 2).

6.2.1 Contexte d'une « *société de l'information* »

Pour Sally Burch, durant la décennie 90, « l'expression « *société de l'information* » a sans doute été consacrée comme terme hégémonique et ce, non pas nécessairement parce qu'elle exprime une clarté théorique mais en raison du « baptême » qu'elle a reçu dans les politiques officielles des pays développés en plus du couronnement qu'a représenté un Sommet mondial organisé en son honneur » (Burch, 2005). Ainsi, ce que souligne Sally Burch, c'est avant tout l'éclosion d'une notion pour la représentation symbolique qu'elle renvoie, plus que pour son contenu théorique potentiellement révélateur d'une réalité sociale. Autrement dit, ce qui est en jeu c'est le « renforcement d'une conception de la communication d'ordre économique-technique » (Miège, 1997), ayant les faveurs des décideurs et des systèmes influents¹⁹⁰.

Je vais montrer dans cette section, à la suite de Sally Burch et Bernard Miège, entre autres, que l'explosion du concept de « société de l'information » (parfois nommée société de la communication) est avant tout une émergence contextuelle qui offrira un « arrière-plan » conceptuel à notre étude dans la continuité des développements effectués lors des deux premiers chapitres. Je concéderai volontiers à Erik Neveu une « singulière chorale des voix » (Neveu, 2006, p.7) qui annonce l'avènement d'une « société de la communication » (ou de l'information).

6.2.1.1 Le contexte général d'une « *société de l'information* »

L'apparition de ce terme remonte pourtant à plusieurs décennies. C'est très exactement en 1973 que le sociologue américain Daniel Bell a introduit la notion de « société de l'information » dans son oeuvre *Vers la société post-industrielle* (Bell, parue en français en 1976), où il avance que celle-ci « sera axée sur la connaissance théorique et où il

¹⁹⁰ Je ne reviendrai pas sur la dimension historique de l'éclosion d'une « société de la communication » que j'ai nommée « idéologique ». Cependant, Erik Neveu (2006) et Bernard Miège (1997) mettent en lumière les « moteurs de communication » soit les fondements de cette pensée qu'ils puisent dans les trois dimensions que j'ai développées au premier chapitre à savoir l'économique, le politique (et militaire) et le symbolique.

considère que les services fondés sur la connaissance devront devenir la structure centrale de la nouvelle économie et d'une société s'appuyant sur l'information, dans laquelle les idéologies seraient superflues » (Burch, 2005). Après une période latente, cette expression fait à nouveau son apparition au cours des années 1990, alors que s'enclenche la folle accélération du développement d'internet, et des technologies de l'information et de la communication. À partir de 1995, elle occupera le devant de la scène internationale en figurant en bonne place à l'ordre du jour des réunions du G7. Elle fera aussi l'objet d'une profonde réflexion au cœur des instances de la communauté européenne. Enfin, Sally Burch souligne, qu'à partir de 1998, « elle a été choisie tout d'abord par l'Union internationale des Télécommunications, puis par l'ONU comme titre du Sommet mondial prévu pour 2003 et pour 2005 » (Burch, 2005).

Perdure alors une notion de « société de l'information », avant tout considérée comme une construction politique et idéologique qui, selon Erik Neveu, s'articule autour de cinq promesses. Tout d'abord, l'abondance communicationnelle et la démocratisation culturelle, soit la mise à disposition excessive de biens culturels (télévision, musique, livres numériques, etc.). C'est à l'abaissement généralisé des coûts de ces biens, par l'industrialisation notamment, que l'on doit cette abondance qui « ne se réduit pas à un argumentaire économique du « bon marché ». Ce sont aussi les coûts d'accès symboliques de certains biens culturels qui s'abaissent » (Neveu, 2006, p51). Autrement dit, plus qu'au portefeuille qui s'allège du poids de la culture, c'est aussi les actions symboliques qui disparaissent peu à peu sous l'abondance, comme par exemple le téléchargement d'un livre sur internet qui prive le lecteur de la marche et de l'échange que procurera son déplacement jusqu'à chez le libraire. Par ailleurs, c'est l'horizon d'une démocratie participative, presque directe qui « s'est trouvée associée aux potentiels des réseaux informatiques¹⁹¹ » (Neveu, 2006, p.52).

Ensuite, toujours pour Erik Neveu, la « société de l'information » c'est aussi ce vieux rêve d'autonomie qui refait surface sous d'autres traits et ainsi « l'ordre social annoncé serait garant pour les individus de plus de maîtrise et de responsabilité sur leur environnement, qui fera d'eux des systèmes interactifs et non les rouages impuissants d'une machine sociale » (Neveu, 2006, p.52). Réminiscence d'une utopie cybernétique dont l'autonomie est synonyme d'interactivité et de convivialité (Illich, 1973), et dont la transparence devient maître mot,

¹⁹¹ Nommé joliment d'Agora en « tique » ou encore de Comutopia par les tenants de cette idée aux mœurs poétiques.

favorisant un discours libéral d'une société mondialisée dans laquelle les biens, tout comme l'information, doivent s'échanger dans un processus d'accélération constant. En effet, c'est aussi ça la société de l'information, sa détention et son échange comme bien de valeurs qui accentue constamment le rythme de sa production. Un exemple symptomatique, qui me concerne directement, est celui de l'accélération prononcée du rythme de production d'une recherche doctorale. Je me lamente, alors qu'un décret pour encadrer le doctorat est en préparation pour la rentrée 2016¹⁹², de voir certains de mes comparses se lancer dans des concours de synthétisation visant à exposer leurs recherches en trois minutes. C'est pour moi un acte politique que de « vulgariser » ses travaux en un temps si court, alors même que l'on nous demande d'accélérer toujours plus notre production, sans parler des articles, des conférences, des séminaires, des cours divers et variés. À coup d'incantation toujours plus puissante à la vitesse, c'est aussi l'espace qui se contracte.

Dès lors, rétrécir le temps, toujours plus, concourt aussi à rétrécir l'espace. C'est un autre constat qui est effectué par le prisme de la « société de l'information », celui du développement d'une globalisation néolibérale visant à rétrécir la planète pour agrandir les profits en s'appuyant sur la puissance des réseaux. Ceux-ci, selon Erik Neveu, « *contribuent à donner corps à la prophétie Mac luharienne sur le village global* » (Neveu, 2006, p.58). Ce « mythe » de la « société de l'information » à accélérer l'instauration d'un marché mondial ouvert et autorégulé. Une politique menée en étroite collaboration avec des organismes multilatéraux comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI), et la Banque mondiale, afin que les pays peu développés abandonnent les réglementations nationales, ou les mesures protectionnistes, qui risqueraient de « décourager » les investissements.

En effet, selon Sally Burch, à la suite d'un spectaculaire bond en avant des actions sur le marché des valeurs liées aux technologies de l'information et de la communication à

¹⁹² Un décret rejeté en première lecture le 22 avril 2015 prévoit de plafonner à 3 ans la durée maximale durant laquelle un doctorant pourra se consacrer à sa thèse. Cette décision méconnaît tout d'abord la réalité puisque la durée moyenne d'une thèse dépasse très largement les 3 ans (5,6 années). Elle manque également cruellement d'ambition, car une recherche empirique de qualité, tout comme l'apport scientifique, nécessite du temps. Ainsi, il est de notre responsabilité, je crois, de ne pas suivre les initiatives irréfléchies (pour l'option la plus positive) voir instrumentale (pour l'option de marketing scientifique ou comment faire passer une idée par un show sympathique) d'une telle initiative, car elle nous engage, qu'on le veuille ou non, en tant qu'acteur de la validation d'une trajectoire idéologique très bien éclairée par Hartmut Rosa (2010) dans son essai concernant l'accélération de nos sociétés contemporaines.

la fin du 20^e siècle, celles-ci ont fini par flancher. Dès lors, « *on s'est mis à faire de plus en plus pression sur les pays en développement afin qu'ils laissent le champ libre aux investissements des entreprises de télécommunication et d'informatique, en quête de nouveaux marchés pour pouvoir absorber leurs revenus excédentaires* » (Burch, 2005). Toutefois, il est intéressant de noter avec la journaliste britannique que, malgré le rôle clé joué par les technologies de l'information et de la communication dans l'accélération de la globalisation de l'économie, « *l'image publique de ces technologies est davantage associée aux aspects plus « conviviaux » de la globalisation, comme Internet, la téléphonie cellulaire et internationale, la télévision par satellite, etc.* » (Burch, 2005). Dans ce contexte, la « société de l'information » joue donc le rôle d'« ambassadrice de bonne volonté » de la globalisation, s'efforçant de montrer que le gâteau du marché global pourrait être largement partagé, quand bien même un effort était fait pour réduire la « fracture numérique ».

Autrement dit, la réduction des inégalités n'est pas étudiée par le prisme économique, mais bien par le prisme de l'information. Et au-delà de cela, c'est un « mythe de la société de communication » (ou d'information) qui émerge dans le sillage des dispositifs que recèlent les technologies de l'information et de la communication. Par conséquent, le contexte que propose cette approche des fondements de la société n'est plus uniquement à trouver dans un concept flou comme ceux de l'information ou de la communication (des contenus), mais il peut aussi prendre corps dans une approche matérialiste (des formes). La société de l'information, et les technologies de l'information et de la communication, ont généré « *un registre particulier de la symbolisation qui ne se définit pas tant « par l'objet de son message, mais par la façon dont il prolifère* »¹⁹³ » (Neveu, 2006, p.66). Autrement dit, je crois avec Erik Neveu que, si les discours sur la « société de la communication » (ou de l'information) fonctionnent, c'est avant tout sur la base d'une génération symbolique puissante qui prend racine dans « *un immense réseau d'objets, de relations qui quadrillent l'environnement urbain, l'espace domestique, scandent le temps quotidien* » (Neveu, 2006, p.91). Dès lors en s'appuyant sur un environnement matériel constitué d'objets connectés, et autres dispositifs de communication tous plus mobile les uns que les autres, c'est une « génération Y » qui voit le jour dans un discours ambiant relayé par la persistance d'objets gravitant, qui assurent alors un lien puissant entre les membres de cette « société de la communication », et dont ils se font les premiers « traducteurs » (Akrich, Callon, et Latour, 2006). Sans

¹⁹³ Des traits d'existence que le médiologue Roland Barthes associe bien volontiers à la notion de mythe que l'on retrouve dans l'explosion de la « narration » liée à cette « société de la communication ».

oublier que ce tissu de traduction est constamment alimenté par un discours médiatique omniprésent, et un réseau de métiers symboliques qui « *tisse sur le monde une toile dense de circulation de savoirs et de valeurs, d'offre de modèles culturels qui contribue à une entreprise d'orthopédie symbolique généralisée* » (Neveu, 2006, p.10).

En ce sens, Bernard Miège (1997) apporte lui aussi une réflexion intéressante à la suite des développements théoriques proposés par Paul Beaud qu'il reprend sous forme d'hommage vingt ans après. Ainsi, le premier replace l'émergence des technologies de l'information et de la communication, ainsi que des nouveaux médias, dans un rapport aux mouvements sociaux. Il s'interroge plus précisément sur cette tendance à restreindre les médiations à ces seules dimensions technologiques et communicationnelles « *lorsque l'on sait depuis longtemps maintenant que c'est le spectre large de la matérialité qui donne une dimension symbolique particulière à nos communications* » (Miège, 1997, p.105). C'est intéressant, je crois, de révéler la force des médiations partagées non plus par l'unique prisme médiatique, mais plus largement par l'existence d'un large spectre matérialiste constituant notre horizon commun. Plus de Dieu pour faire union mais une myriade d'objets. Une réflexion qui est, selon moi, nécessaire à conduire dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, bien que ce ne soit pas mon propos ici¹⁹⁴. Il reprend ensuite Bernard Lamizet (1997) pour qui « *la médiation se manifeste par l'émergence d'un langage, d'un système de représentation commun à toute une société, à toute une culture. Mais dans le même temps, l'émergence de ce système de représentation construit un système social, collectif, de pensée, de relation, de vie : une sociabilité* ». Par conséquent, l'horizon communicationnel de la « *société de l'information* » (ou de la communication) semble avant tout médiatisé, glissant sur la traîne de l'émergence continue de nouveaux outils, de nouveaux médias et de nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ainsi, malgré l'existence de « *contre-mythologies elles aussi réductrices* » (Neveu, 2006), il semblerait que le contexte moderne, en termes de communication, ait une fâcheuse tendance à tendre vers la prolifération des dispositifs et des outils d'ingénierie qui, selon Erik Neveu, pose la question du « *statut du politique dans le mythe* » car pour lui « *la société de*

¹⁹⁴ Cette réflexion est menée maintenant depuis quelques mois en compagnie de mon compagnon de recherche Patrick Bourgne qui sait révéler les thématiques et les sublimer pour en faire des objets passionnels dont, je l'espère, nous serons à la hauteur lorsqu'il s'agira de faire écho. Toutefois, des prémisses ont déjà été présentées au cours du colloque du RIUESS de Metz (2015) sous l'intitulé *Design et ESS, trajectoires communes et matérialisations des utopies*.

communication actualisant une des tensions fondatrices du modèle libéral, une des « contradictions culturelles du capitalisme » (David Bell) : en profitant des espaces d'autonomie qui lui sont offerts, le moderne peut oublier la dimension citoyenne de son existence sociale. La désertion de l'espace public, le « dépolitique » seraient les corollaires logiques de l'autonomie et de l'hédonisme devenus morale sociale » (Neveu, 2006, p.79).

Autre réflexion intéressante menée par Erik Neveu est la relation qu'il propose de faire entre société de la communication (ou de l'information) et le conflit. En effet, pour lui la société de communication a mis en marche un « *processus de régression de la conflictualité* » (Neveu, 2006, p.80). Dès lors, elle substitue le dialogue et la négociation à la contrainte : « *elle crée les conditions d'une société pacifiée par la réduction des inégalités de savoir, de pouvoir, de responsabilité. Dans cet univers le conflit n'est pas forcément impossible. Il est assurément suspect. Il vide la norme communicationnelle, réintroduit la brutalité du rapport de force* » (Neveu, 2006, p.80). Ce qu'interroge le politologue français ici c'est le statut même du politique dans une société lissée, conviviale, où les tensions sociales sont pacifiées par la désertion progressive de l'espace public. Plus encore, il craint par la même, et c'est ce qui m'intéresse particulièrement, que les groupes qui ont recours à ces rapports conflictuels soient stigmatisés. Enfin, il me semble qu'il souligne ici la nécessité de faire appel à des médiateurs (dans le meilleur des cas), ou à des thérapeutes (dans le pire) « *qui sauront faire évoluer les inadaptés, fluidifier les canaux d'une communication porteuse d'échange et de consensus* » (Neveu, 2006, p.80).

En résumé, le contexte global d'une « société de l'information » est celui d'une accélération constante, sous l'effet d'une circulation toujours plus grande, et toujours plus intense, de l'information. Par ailleurs, elle renouvelle l'utopie cybernétique de l'autonomie et de la lisibilité des individus. Enfin, elle facilite l'émergence d'un immense réseau d'objet qui offre de la matérialité au concept. C'est une forme de communication lissée qui est mise en exergue par la « société de l'information », une imposition globale de l'instantanéité de la circulation de l'information, au détriment du temps de l'élaboration partagée de la communication. Un ensemble de facteurs qui concourent, dès lors, à désertir l'espace public (Neveu, 2006).

6.2.1.2 Le contexte local d'une « société de l'information »

Au point de vue local, il n'est pas difficile pour le lecteur de se figurer le contexte « connecté » dans lequel nous vivons. Toutefois, je vais m'attacher à décrire quelques exemples particulièrement révélateurs de cette tendance en région Auvergne.

Le premier d'entre eux, est à mettre à l'actif de l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires, qui, dans la droite ligne des propos de l'ancien président de la région Auvergne, René Souchon, a proposé un colloque interdisciplinaire intitulé *Usages numériques, ingénierie et innovations au service du développement territorial* les 20 au 21 novembre 2014. Au préalable, une journée d'étude a eu lieu le lundi 24 mars 2014 afin d'appuyer la proposition faite par le Conseil régional d'Auvergne, en partenariat avec les quatre Conseils généraux, et les six agglomérations de la région, de prendre l'initiative d'une infrastructure à très haut débit desservant l'ensemble du territoire auvergnat dès 2025. Parallèlement à ces journées d'étude, la région mène un travail de réflexion sur les usages du numérique à l'horizon 2030 en associant tous les acteurs économiques et sociaux au projet. La qualité des connexions, jointes à la qualité de vie proposée en Auvergne, devrait constituer un puissant vecteur d'attractivité à l'égard, notamment, des jeunes entreprises innovantes. Dès lors, il s'agit de faire de l'Auvergne un espace vivant d'expérimentation au travers de la création de laboratoires d'usages. Par conséquent, il n'est pas étonnant d'avoir assisté à une réelle mise en avant du potentiel numérique, fin 2015, à l'occasion du premier forum sur le thème « *Comment réinventer la proximité avec les citoyens dans un contexte de recompositions territoriales ?* ». Dans un contexte de fusions des régions, d'apparition de nouveaux échelons intercommunaux, et d'une réforme territoriale de grande ampleur, il semblerait que les ressources territoriales s'appuient sur le « mythe de la société de la communication » pour pallier aux craintes des citoyens, notamment en milieu rural, d'un éloignement des centres de décision et d'un effritement du lien social.

Un autre exemple infrarégional vient conforter l'existence d'un contexte communicationnel techno-informationnel est celui de la structure Le Damier. Labellisé Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE), celui-ci est une grappe d'entreprises (*cluster*) représentant les industries musicales et audiovisuelles sur l'ensemble de la Région Auvergne. Il rassemble une quarantaine d'adhérents afin de promouvoir, fédérer et

développer la compétitivité des acteurs des industries culturelles. L'objet principal de l'action du Damier est de faciliter l'accès aux technologies numériques d'un ensemble d'acteurs régionaux souvent trop « petits » pour être performants dans le domaine. C'est donc un acte fort, à mon sens, d'accorder la labélisation d'un pôle de coopération économique à une structure qui fait de la culture industrialisée et numérique un enjeu de développement. La place importante accordée à la dimension numérique dans les évolutions récentes des directives de la structure répond à une injonction dont elle n'est pas maîtresse, celle d'élaborer une proposition locale face au géant de la vente de biens culturels en ligne. Or, difficile d'imaginer que c'est avec les mêmes outils que pourra s'effectuer une compétition. Cet exemple souligne, selon moi, la célébration par les politiques publiques, comme par les acteurs, de la toute-puissance régulatrice de l'outil numérique et de l'industrialisation des biens culturels.

Enfin, le dernier exemple que j'aimerais donner afin de raffermir le contexte dans lequel prendra corps cette étude, est celui du développement futur, à Clermont-Ferrand, d'un quartier numérique porté par l'une des structures que je vais étudier (Epicentre Co-work). Plus exactement, ce projet porte le nom de « rue créative » et vise principalement l'implantation d'entreprises du secteur des industries créatives et culturelles¹⁹⁵ et d'entreprises sociales dans un quartier central de la ville, jugé « à fort potentiel de par sa position géographique en cœur de ville et sa connexion avec les autres quartiers¹⁹⁶ ». Mais ce projet présente une double facette. Il vise tout autant le déploiement des entreprises du secteur des industries créatives et culturelles, que la redynamisation d'un quartier sous-valorisé pour en faire un espace d'expérimentation entrepreneuriale, de développement économique et d'innovation sociale « agissant sur la valorisation du quartier et impliquant ses habitants »¹⁹⁷. Pour l'exprimer autrement, c'est une fois de plus l'impulsion numérique qui devient facteur de croissance et de développement. C'est une nouvelle fois le mythe de cette « société de la communication » qui fait son chemin en s'appuyant sur les enjeux de développement souligné par l'agglomération. En effet, je trouve cet exemple symbolique, car il relaye une volonté émergente de la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes, qui compte d'ores et déjà

¹⁹⁵ Il n'est pas anodin, lorsque l'on se penche sur les industries créatives et culturelles de voir émerger une notion d'innovation directement issue du Manuel d'Oslo dont on verra par la suite qu'il forge la trame d'un contexte de l'innovation sociale forgé par l'Union européenne dans une acception relayant de l'innovation sociotechnique.

¹⁹⁶ Ce sont les mots des protagonistes du projet.

¹⁹⁷ *Idem.*

des pôles dédiés aux industries créatives, à Saint-Étienne¹⁹⁸ et Lyon¹⁹⁹. Dès lors, dans cette course au leadership en termes d'industries créatives, Clermont-Ferrand s'est positionnée comme candidate pour devenir capitale européenne de la Culture en 2028 en s'appuyant, entre autres, sur ce projet de « rue créative ». Pour la Communauté d'Agglomération il s'agit alors « *d'ancrer un projet de développement fort et innovant pour amorcer la transformation de l'agglomération clermontoise via un quartier laboratoire catalyseur des potentiels créatifs ouverts et connectés sur la ville* »²⁰⁰. Par conséquent, porté par les entreprises déjà installées dans le quartier, notamment dans l'espace de Coworking Epicentre, que je vais étudier, ce projet se construit en écho du futur quartier numérique clermontois, avec la volonté de construire des passerelles entre les deux projets, permettant collaborations et partages de compétences.

Au travers de ce développement général, ponctué par quelques exemples, j'ai montré que le contexte « communicationnel » dans lequel se déroulera mon étude conforte le développement effectué en première partie. Autrement dit, le cadre surplombant d'une idéologie de la communication vient alimenter le « mythe » d'une « société de l'information » (ou de la communication).

Toutefois, il me semble que ce contexte général impacte plus largement l'ensemble du régime social, et plus particulièrement celui de l'innovation. En effet, dans une acception sociotechnique, décrite en première partie (chapitre II), il semblerait que l'avenir des organisations innovantes passe inévitablement par une « mise en réseau » au cœur de laquelle la présence du numérique est incontournable. Pas étonnant, dans ce contexte, que l'on voit fleurir les dynamiques d'entrepreneuriat social, ou encore d'économie collaborative, comme fleurons de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale.

¹⁹⁸ Le mixeur est un tiers lieu arts / sciences / design / entreprises, incubateur de projets créatifs novateurs et espace de rencontres, d'échanges et d'émulation prenant place dans le quartier créatif Manufacture de Saint-Étienne.

¹⁹⁹ Le Grand Lyon s'est appliqué à instaurer une politique de développement économique dédiée aux industries créatives comme stipulé dans le plan de mandat 2008-2014 pour « *soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes créatives (le design, la mode, l'image en mouvement) et [pour] accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières* ».

²⁰⁰ Extrait du projet présenté par la structure porteuse auprès du Conseil Communautaire.

6.2.2 Le contexte multi-scalaire de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale

La région Auvergne sera, dans ce travail, mon terrain d'enquête principal, soit le territoire d'un écosystème de l'innovation sociale. Néanmoins, le contexte doit être élargi, me semble-t-il, à celui de la France et de l'Europe. C'est en effet, sur les acteurs de cet ensemble multi-scalaire que je vais me pencher, mais surtout sur leurs relations. Au-delà d'un terrain de recherche on parle aussi d'un « contexte » régional qu'il s'agit d'éclairer avant de débiter notre analyse. Mon approche du territoire est proche de celle de Guy DiMéo. Celui-ci est alors un processus dynamique, et non une substance figée (DiMéo, 2006). Le territoire est ainsi approché comme une « matrice » pour l'innovation sociale, ou plus exactement « *un contexte qui ne se contente pas de fournir l'enveloppe d'une activité ou d'une action, mais qui contribue à la construire et qu'elle produit (ou reproduit) en retour* » (Di Méo, 2006). Dès lors, de manière procédurale, je vais débiter par un regard depuis Bruxelles (l'Europe), pour me tourner vers Paris, puis prendre doucement la direction de l'Auvergne et de sa capitale.

6.2.2.1 Le cadre européen et national de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale

L'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale du point de vue de Bruxelles

L'Union Européenne, dans le cadre de la stratégie Europe 2020²⁰¹, accorde une large place à l'économie sociale et solidaire, sans pour autant la nommer directement. En effet, parmi les cinq objectifs de l'Union Européenne pour 2020 on notera l'abaissement du taux de chômage, l'innovation, l'éducation et surtout la réduction de la pauvreté et de l'exclusion. Plus spécifiquement, une croissance intelligente, durable, inclusive et une gouvernance économique coordonnée à l'échelle de l'Union Européenne. Mais on relèvera surtout le lancement, fin 2012, d'un Observatoire européen de l'entrepreneuriat social et de l'économie social et solidaire²⁰². Conçu comme une plateforme d'information et d'analyse,

²⁰¹ http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm

²⁰² <http://www.ess-europe.eu/>

c'est un site ressource proposant des publications, des informations et des actualités. Je note, dans ce cadre, l'initiative pour l'entrepreneuriat social adopté par le Parlement Européen le 20 novembre 2012. D'ores et déjà, je souhaite souligner que, dans la plupart des publications officielles émanant de la Commission Européenne, l'économie sociale et solidaire est, le plus souvent, liée à l'entrepreneuriat social, donnant ainsi un aperçu du contexte institutionnel proposé par celle-ci.

En s'intéressant de plus près au document de travail proposé par le *Think Tank* européen *Pour la solidarité*, rédigé par Camille Rosenblatt²⁰³, et prenant appui sur le travail effectué par le CIRIEC (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative), on peut souligner la volonté de mesurer le poids de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble des pays de l'Union²⁰⁴. Ce document me permet de retenir que plus de 14 millions d'européens²⁰⁵ travaillent dans l'économie sociale et que ce nombre a progressé de près de 27% en dix ans. Si la Suède est en tête du classement des pays où le secteur de l'économie sociale et solidaire est bien développé, avec 11,6% de l'emploi total, en France en 2010 ce taux atteignait 9,02%.

Par ailleurs, selon Laurent Beauvais, qui était à l'époque Président de la Région Basse-Normandie, et Président de la Commission innovation-recherche de l'Association des Régions de France²⁰⁶, « *Il paraît indispensable que toutes les Régions inscrivent l'innovation sociale dans leurs Stratégies régionales d'innovation (SRI), qu'elles élargissent le financement de la recherche aux sciences humaines et sociales. Il est tout aussi primordial d'ouvrir avec les financeurs nationaux de l'innovation et la recherche ce chantier de l'innovation sociale* ». Ainsi, on notera que pour l'Europe l'innovation sociale est au centre des préoccupations depuis janvier 2009. Mais, c'est véritablement en 2013 que la Direction générale de la recherche et de l'innovation de la Commission européenne s'engage activement pour l'inclusion de l'innovation sociale dans le futur *Common Strategic Framework for Research and Innovation*, et se révélera être un élément clé de la stratégie Europe 2020. Il propose notamment un règlement du Parlement

²⁰³ <http://www.pourlasolidarite.eu/IMG/pdf/WPESEEUROPE.pdf>

²⁰⁴ Intitulé « L'économie sociale dans l'Union européenne » et écrit par José Luis Monzon et Rafael Chaves

²⁰⁵ Notons que ces chiffres concernent la période 2009-2010.

²⁰⁶ *L'innovation Sociale, un levier pour le développement des territoires. Repères et bonnes pratiques pour développer des politiques régionales de soutien à l'innovation*. Rapport de l'association des régions de France et de l'AVISE, juillet 2012.

européen et du Conseil établissant un programme de l'Union européenne pour le changement social et l'innovation sociale²⁰⁷. Dans ce cadre, 80 milliards d'euros sont prévus sur la période 2014-2020. Or, bien que je ne sois pas là pour étudier la stratégie européenne concernant l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale, il est tout de même intéressant de souligner la tendance malheureuse de cette institution à considérer, comme nous y invitait l'ancien Président de la Commission européenne José Manuel Barroso, « *l'innovation en général et l'innovation sociale en particulier comme facteurs de croissance durable, de création d'emplois et de renforcement de la compétitivité de nos territoires* »²⁰⁸. L'impulsion de la politique européenne en faveur de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale a largement la coloration de la dynamique d'entrepreneuriat social et nie plus largement les identités les plus transformatrices de ces secteurs (Delille, 2015).

Le cadre français de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale

En France l'économie sociale et solidaire connaît un intérêt grandissant. En témoigne le décret²⁰⁹ relatif à la nomination de Benoit Hamon comme ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation. Mais soulignons surtout l'amendement de la loi du 31 juillet 2014²¹⁰ qui entérine le précédent décret, et répond à cinq grands objectifs. Tout d'abord, reconnaître l'économie sociale et solidaire comme un mode d'entreprendre spécifique, puis consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financement des acteurs, redonner du pouvoir d'agir aux salariés, provoquer un « *choc coopératif* »²¹¹ et enfin renforcer les politiques de développement local durable. Je note qu'en ce sens les chiffres de ce secteur montrent son poids important dans l'économie française puisqu'il concerne, en 2012, 10,3% de l'emploi (et 13,9% de l'emploi privé), 2,34 millions de salariés répartis sur 222 900 établissements employeurs, et concentre 56,4 milliard d'euros de rémunérations brutes versées (Solidaire, 2012). Par ailleurs, se sont 19 millions de Français qui sont aujourd'hui adhérents à une mutuelle de santé, près de 22 millions sont sociétaires d'une banque

²⁰⁷http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/regulation/pdf/2014/proposals/regulation/sci/sci_proposal_fr.pdf

²⁰⁸ *Ibid.* p.3

²⁰⁹ Décret n°2012-912 du 25 juillet 2012

²¹⁰ Loi n° 2014-856.

²¹¹ Mots de Benoit Hamon lors de sa déclaration à l'hémicycle le 31 juillet 2014.

coopérative, 21,1 millions sociétaires d'une mutuelle d'assurance, et entre 11 et 16 millions sont bénévoles dans des associations. Dans ce panorama développé par l'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire on notera aussi la forte contribution de ces organisations à l'innovation, et notamment à l'innovation sociale. En effet, « *si l'on repère majoritairement des innovations incrémentales, l'économie sociale et solidaire contribue aussi à des innovations plus radicales notamment dans les modes d'organisation, les activités et les usages* » (Solidaire, 2012, p.10). Dans ce cadre, le panorama appelle à une reconnaissance plus systématique de ces innovations sociales portées par le secteur de l'économie sociale et solidaire, ainsi qu'à un soutien plus régulier, au même titre que l'innovation technologique, car il s'agit « *d'encourager et faciliter les coopérations et échanges intrinsèques à la réussite de nombreuses innovations* » (Solidaire, 2012, p.10). Notons, enfin, que l'Observatoire de l'économie sociale et solidaire repose son analyse, depuis juillet 2008, sur un périmètre statistique normalisé conjointement par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNCRES) et l'expertise de la DIISES (Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale).

En France, dans le cadre du Programme d'Investissements d'avenir (PIA) lancé en 2010 par le gouvernement, pour soutenir l'économie, 100 millions d'euros ont été réservés aux actions de l'économie sociale et solidaire et à la mise en place d'expérimentations d'innovations sociales. Mais, c'est surtout le rapport Vercamer, mandaté par le premier ministre en 2009, pour que la France « *se dote d'une politique ambitieuse de développement de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat sociale* », qui propose 50 mesures et recommandations afin de mieux intégrer et favoriser l'innovation sociale au sein des politiques publiques. Suite à ce rapport, le Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire (CSESS), présidé par Roselyne Bachelot²¹², a mis en place, en 2011, un groupe de travail qui s'est donné pour objectif de rendre opérationnelles certaines des propositions du rapport Vercamer, et de les approfondir afin d'accélérer le développement de l'innovation sociale en France. Son premier rapport de synthèse²¹³ a été remis, en décembre 2011, au CSESS, et propose ainsi neuf axes de développement et de soutien à l'innovation sociale.

²¹² Alors ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

²¹³ http://www.essenregion.org/annuaires/uploads/autres/file/GT_IS_CSESS_dec2011.pdf

En premier lieu, il s'agit d'inscrire l'innovation sociale dans la loi cadre pour l'économie sociale et solidaire. Puis de définir un socle de critères pour caractériser l'innovation sociale. D'expérimenter une aide *Oseo innovation sociale* en s'appuyant sur trois à cinq régions pilotes. Il s'agit aussi de clarifier le recours au crédit d'impôt recherche (CIR) en matière d'innovation sociale, de mettre en place des écosystèmes favorables à l'innovation sociale en région, de constituer des fonds propres associatifs pour financer l'innovation sociale. Sans oublier de mettre en place un *Diagnostic innovation sociale* (DIS) par les acteurs de l'accompagnement associatif. Et enfin de sensibiliser et former pour accélérer le développement de l'innovation sociale, et stimuler l'innovation sociale par la commande publique.

Je concède que ce bien trop succinct état des lieux du contexte européen et national ne peut être satisfaisant. Toutefois, l'ampleur de la tâche est colossale, et rien ne sert de chercher l'exhaustivité auprès d'un sujet qui occupe des thèses entières. Non, pour moi il est néanmoins important de souligner une idée centrale. Et pour cela, je m'appuie sur l'analyse plus approfondie qui est faite par Pascale Dellile (2015), concernant la relation qu'entretient l'Europe avec l'économie sociale et solidaire. Dès lors, Pascal Delille, après avoir détaillé la reconnaissance par la Commission européenne des organisations traditionnelles de l'économie sociale (notamment les coopératives), et développé les différents positionnements concernant les associations et les mutuelles, finit par conclure que tout cela laisse « *entrevoir une certaine préférence pour les entrepreneurs sociaux, considérés comme des interlocuteurs privilégiés, par la Commission, au détriment du canal historique de l'ESS* » (Dellile, 2015, p.130). En effet, il est assez évident que le contexte franco-européen de l'économie sociale et solidaire est largement tourné vers l'entrepreneuriat social. Une tendance qui ne fait d'ailleurs que s'accélérer depuis ces derniers mois avec l'apparition des « *contrats à impacts sociaux* ».

C'est Martine Pinville, secrétaire d'État en charge du Commerce, de l'Artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire qui a officialisé le lancement de ces « *contrats à impacts social*²¹⁴ », déclinaison française des « *social impacts bonds* », est une idée directement tirée de nos voisins libéraux anglo-saxons, dont le but est de faire financer un programme d'innovation sociale par un investisseur privé, qui sera remboursé (ou

²¹⁴ <http://www.economie.gouv.fr/contrat-impact-social>

rémunéré), par la puissance publique en cas de succès²¹⁵. Autrement dit, l'État, les collectivités territoriales, ou tout autre opérateur public, pourront verser des deniers directement issus des caisses nationales pour renflouer un « investissement » fait par une entreprise privée auprès d'une initiative citoyenne visant le « changement ». Ce n'est donc pas un hasard si Martine Pinville a suivi les conseils de l'Institut de l'Entreprise, un *think tank* libéral, qui a largement fait la promotion de ce nouvel outil de financement. Or, je ne suis pas là pour juger cette mesure, mais bien pour faire état de l'incidence d'une telle trajectoire dans la concrétisation d'un ensemble contextuel cohérent, allant dans le sens du constat effectué par Pascale Dellile. Plus exactement, ce genre de politique mène à une stratégie d'évaluation des actions de l'économie sociale et solidaire sur la base d'une rationalité instrumentale et performative déjà largement décrite dans les premiers chapitres.

Par conséquent, si le contexte de la « société de l'information » vient conforter l'idée d'une trajectoire idéologique techno-déterministe et instrumentale, la vision franco-européenne de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale ne fait que renforcer ces mécanismes en tendant vers des modes de « mise en publicité » des pratiques et des actions à visés instrumentales afin de « séduire » voir « persuader » de futurs investisseurs privés dans le cadre des « contrats à impacts sociaux ». Cependant, il convient pour moi de vérifier si le contexte régional est impacté par cette trajectoire.

6.2.2.1 Le contexte régional et infrarégional de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale

Difficile, dans un État centralisé, lui-même de plus en plus contraint par les politiques européennes, de voir une dynamique régionale s'émanciper des pouvoirs supérieurs. Dès lors, je vais examiner les tendances, en matière d'économie sociale et solidaire, ainsi que d'innovation sociale, qui ont cours au cœur de la région Auvergne. Je note, en propos liminaire, que la loi du 31 juillet 2014 concernant l'économie sociale et solidaire est une loi cadre qui oblige les entités régionales à se doter d'une politique concernant ce secteur.

²¹⁵ Sans oublier la présence active des protagonistes du réseau MOUVES soit le Mouvement pour l'Entrepreneuriat Social

Le contexte régional

En 2004, le conseil régional d'Auvergne a organisé les premières assises territoriales (13 rencontres dans les quatre départements), permettant l'élaboration d'une charte de l'économie sociale et solidaire selon laquelle « *l'Auvergne peut porter un nouveau modèle de développement, plus respectueux des hommes et de l'environnement* ». Ensuite, la région Auvergne s'est dotée de 82 engagements. Deux d'entre eux portent spécifiquement sur l'économie sociale et solidaire, soit l'engagement n°22 qui affirme que « *le mouvement associatif sera soutenu, grâce à la création d'emplois tremplin* » ; et l'engagement n°23 qui, quant à lui, soutient que « *les sociétés coopératives de production (Scop), les entreprises d'insertion par l'économie et les ateliers protégés auront droit aux aides de la Région, dans le cadre d'un plan dédié à l'économie sociale et solidaire* ». Par conséquent, l'économie sociale et solidaire bénéficie d'une attention particulière depuis 2005. En effet, je note que le budget alloué à ce secteur a été augmenté par 8 durant les dernières années, pour atteindre un montant de 1,6 millions d'euros en 2012²¹⁶. Par ailleurs, la région s'associe chaque année à l'organisation du mois de l'économie sociale et solidaire (en novembre) en lien étroit avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.

Les champs d'activités prioritaires, mis en avant par la région, reposent principalement sur l'insertion par l'activité économique, le service à la personne, les musiques actuelles et l'entrepreneuriat collectif. Plus précisément, dans le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) du 15 mai 2006, la région avance qu'il « *s'agit de développer les entreprises d'insertion par l'économie par des aides à l'investissement et au recrutement de personnels spécialisés, et de soutenir les structures régionales d'appui à ces entreprises (Adie, COAGIR, Boutique de gestion, Urei, Union Régional des SCOP...), qui effectuent un travail de terrain indispensable à l'insertion de personnes en difficultés. Enfin, il est nécessaire de consolider les outils du financement de l'économie sociale et solidaire : fonds de garantie, prêt d'honneur, emprunts bonifiés* ».

Par ailleurs, un service économie sociale et solidaire existe en région Auvergne. Dirigé par David Pardon (avec lequel j'ai procédé à un entretien semi-directif que l'on retrouvera en chapitre VII), il a pour but d'accompagner les structures dans leur développement et de favoriser la politique régionale en termes d'économie sociale et solidaire. L'action de ce service repose sur plusieurs interventions spécifiques. Tout d'abord, la promotion,

²¹⁶ <http://www.auvergne.fr/article/une-economie-qui-du-sens-pour-l-auvergne>

l'information et la communication, largement confiée à la CRESS Auvergne dans le cadre d'une convention pluriannuelle. Ensuite, l'appui à la structuration des réseaux, et notamment un soutien financier aux structures régionales œuvrant dans le secteur de l'économie sociale et solidaire ainsi que les structures d'accompagnement et d'animation des associations et des entreprises de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Mais encore l'appui à la création/duplication/reprise d'entreprises dans l'économie sociale et solidaire, et notamment un programme spécialement mis en place pour soutenir la création de Sociétés Coopératives de Production (SCOP), et de Société Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC). Par ailleurs, ce service favorise l'appui à la consolidation et au développement des structures de l'économie sociale et solidaire, par le biais, notamment, d'aides au conseil pour les structures d'insertion par l'activité économique, aides aux investissements matériels, chèques économie solidaire, prime régionale à la création d'entreprise, soutien à la sous-mesure « *Accès aux financements européens « micro-projets » du Fond Social Européen (FSE)* », soutien au développement des associations et des entreprises agréées intervenant dans le secteur des services à la personne. Mais encore la formation et l'emploi dans le secteur, dans le cadre du programme régional de soutien aux entreprises créées sous forme de SCOP ou de SCIC. Enfin, le développement d'outils financiers (aide à la restructuration et soutien aux outils financiers d'Auvergne Active²¹⁷).

Ce service régional est donc très largement épaulé par la CRESS Auvergne²¹⁸, une association de loi 1901, qui fédère les acteurs de l'économie sociale et solidaire et axe ses actions autour de quatre grands objectifs :

- La représentation et la reconnaissance des intérêts de l'ESS auprès des pouvoirs publics, du grand public, des médias et de ses propres acteurs.
- L'appui à la création, à l'accompagnement et au développement des entreprises.
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises.
- La contribution à la collecte, l'exploitation et la mise à disposition des données économiques et sociales²¹⁹.

²¹⁷ Entité régionale de France Active, organisme de prêts financiers aux structures de l'économie sociale et solidaire.

²¹⁸ La Chambre Régional de l'Economie Sociale est créé en 2003 à la suite du Groupement Régional de la Coopération et de la Mutualité (existant depuis 1982). Puis en 2013 devient la CRESS : Chambre Régional de l'Economie Sociale et Solidaire.

La CRESS Auvergne, dirigée par Lise Lalanne et présidée par Jean-Claude La Haye, fonctionne de manière collégiale. Les acteurs de quatre collèges (associatif, économie solidaire, coopératif et mutualiste) sont représentés équitablement au sein du Conseil d'Administration et du Bureau.

Notons que le pôle économie solidaire de la région Auvergne soutient depuis 2004 le dispositif européen d'aide aux micro-projets d'initiatives locales animés par le CREDIS²²⁰ et qui a permis de financer plus de 180 projets sur le territoire auvergnat. Toutes ces initiatives sont par ailleurs largement mises en avant sur une plate-forme web d'échanges solidaires. Inaugurée fin 2013 par Pascale Semet, la vice-présidente de la région Auvergne en charge de la politique de la Ville, du logement, et de l'économie sociale et solidaire, et qui rassemble plus de 1200 structures²²¹. En aparté je souligne une nouvelle fois, par cette initiative, la tendance à la mise en réseau appuyée par une logique de « plateformes », qui vise à faire de l'outil numérique un objet central de la « connexion » des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Toutefois, depuis sa mise en service, se pose régulièrement la question de son utilisation. Bien qu'elle fut proposée aux acteurs dans l'objectif de fournir un lieu de facilitation des logiques réciprocatrices (j'ai besoin de quelque chose, ou d'une compétence contre quelque chose, ou un savoir-faire), elle reste sous-utilisée, ce qui révèle, à mes yeux, une réelle difficulté pour les acteurs d'entrer en réciprocité sans connaissances interpersonnelles au préalable. En effet, cette connaissance est génératrice de confiance, donc facilitatrice pour les échanges. Par conséquent, il faut se connaître avant d'utiliser un outil qui facilite les échanges. La sous-utilisation d'une telle plateforme est révélatrice d'un manque de connaissance interpersonnelle entre les acteurs régionaux de l'économie sociale et solidaire.

L'Union Régional des SCOP est aussi un des piliers de l'activité sociale et solidaire en Auvergne. L'année 2012 a vu la naissance ou le maintien de 71 emplois, à travers 6 créations, 2 reprises et 1 transformation en SCOP. On dénombre actuellement 65

²¹⁹ <http://www.cress-auvergne.org/>

²²⁰ Collectif Régional pour le Développement des Initiatives Solidaires

²²¹ <http://www.echanges-solidaires-auvergne.fr/>

coopératives sur le territoire auvergnat, totalisant 700 emplois temps plein et plaçant la région au second rang des plus dynamiques en termes d'accroissement d'effectifs salariés²²². De manière plus pragmatique, le panorama régional, présenté par l'Observatoire de l'économie sociale et solidaire édité en 2013, montre que ce secteur regroupe 12% de l'emploi régional, 17% de l'emploi privé, et plus de 52 000 salariés répartis dans 5312 établissements employeurs rassemblant plus de 1,18 milliard d'euros de rémunérations brutes versées. Notons qu'avec 82,1 % des salariés de l'économie sociale et solidaire, et 9,9% des salariés de la région, le secteur associatif reste le principal employeur suivi par les coopératives (13,4%), les mutuelles (4,11%) et les fondations (0,4%). En Auvergne l'emploi de l'économie sociale et solidaire est principalement féminisé (67% de l'emploi total), couplé à un fort taux d'encadrement (12%), et à une population nettement plus âgée que le reste de l'économie privée, car 41% des salariés du secteur ont plus de 45 ans²²³. On notera aussi des emplois plus précaires (37% de temps partiels et seulement 67% de CDI contre 85% dans le secteur privé). Enfin, l'économie sociale et solidaire est le premier employeur dans les secteurs de sports et loisirs (64% des emplois du secteur) et de l'action sociale (60%).

Depuis 2005, la région Auvergne soutient la création et le développement des structures de l'économie sociale et solidaire qui favorisent l'intégration des personnes en difficultés afin de réduire les inégalités²²⁴. Dès lors, le programme « *Economie Sociale et Solidaire* » a permis d'accompagner 193 structures individuelles qui ont bénéficié d'une aide de plus de 2,8 millions d'euros. Au total, ce sont plus de 10 millions d'euros investis par la Région pour l'économie sociale et solidaire en Auvergne. Notons enfin que l'Auvergne s'est également dotée d'une mission prospective au sein de la collectivité qui a créé la première *Manufacture de l'économie sociale et solidaire*, un groupe de travail composé de structures du secteur, ainsi que d'agents de la collectivité régionale, qui a mené une réflexion commune pour penser la politique régionale en faveur de l'économie sociale et solidaire d'ici 2030 en anticipant ce que sera l'Auvergne demain. Toutefois, aucune information supplémentaire n'est disponible concernant les conclusions de ce travail.

²²² <http://www.scop-auvergne.coop/>

²²³ Ces chiffres posent la question du renouvellement et de la formation des futurs employés d'ici à 2020.

²²⁴ Communiqué de presse du lundi 9 mai 2011 présentant les « Cahiers d'espérances » réalisés dans le cadre des Etats généraux de l'ESS.

En région, dans la lignée du programme opérationnel FEDER 2007-2013, il a été demandé aux institutions de se doter d'un cadre stratégique de soutien à l'innovation, le plus souvent dans le cadre d'un Programme Régional d'Innovation (PRI) ou d'une Stratégie Régionale d'Innovation (SRI). Par exemple, en Languedoc-Roussillon, cette stratégie a pris une dimension centrée sur « *l'innovation pour tous* », favorisant l'innovation dans toutes ses dimensions et dans tous les secteurs. Concernant la région Auvergne, des débuts timides ne laissant ni axes, ni références à l'innovation sociale dans son SRI, ont laissés place à une interrogation sur la dimension stratégique de l'innovation. Alors, dans le cadre de la démarche participative « *graines d'emplois* », le Conseil Régional a identifié l'innovation sociale comme étant un des moyens de créer de nouveaux emplois dans la région. Relayés par le panorama 2013 des actions de soutien à l'innovation sociale en Région²²⁵, publié par l'AVISE, ces initiatives de la région Auvergne sont donc principalement tournées vers la recherche et les appels à projets. Ces derniers, sous la forme de programmes de recherche-action lancés depuis 2012 par le Pôle recherche, enseignement supérieur et innovation du Conseil Régional ont fait émerger plusieurs dynamiques auxquelles j'ai pu participer (Projet La Doume et projet Université Foraine)²²⁶.

Pour terminer, je soulignerai l'émergence d'une volonté de fédérer les acteurs locaux autour d'un pôle régional de l'innovation sociale. À l'initiative de la Cress Auvergne, du CREDIS, et du laboratoire Communication et Solidarité, il a été proposé entre 2012 et 2013 trois rencontres autour de ce thème. Ces temps d'échange ont permis de faire émerger un séminaire « plein-air ²²⁷ » que j'ai pu diriger durant l'année universitaire 2014-2015. J'avais alors proposé de traiter du thème de l'innovation sociale sous trois angles (émergence, processus, résultats), chacun des angles étant abordés au travers de 3 séances (une par mois) dont la première visait à faire le point sur les connaissances de chacun, la seconde était l'occasion pour nous d'échanger autour d'une initiative concrète, et la dernière d'effectuer un débriefing (quelles analyses ? Qu'est ce que nous apprend une expérimentation ? Etc.). Ce séminaire m'a permis d'effectuer plusieurs constats. Tout d'abord, il a été l'occasion pour moi de constater à quel point cette notion intéresse les

²²⁵ http://www.essenregion.org/annuaires/uploads/docs/Avise_Panorama_ISRegion_2013.pdf

²²⁶ Toutefois, un fonctionnement relativement opaque laisse peu de visibilité sur cette démarche. Impossible aujourd'hui de savoir combien de projets ont été soutenus, comment exactement, et pour quels résultats.

²²⁷ Autrement dit, un séminaire ouvert réunissant des universitaires, mais aussi des élus, des financeurs, des porteurs de projets, etc.

acteurs. Nous étions souvent une quinzaine durant les premières rencontres. Par ailleurs, j'ai pu constater les divergences, quant aux représentations des acteurs. Ainsi, je soulignerai que la distinction faite entre une innovation « faible » et une innovation « forte » (Laville, 2014) n'était pas tout à fait perçue de la même manière par les acteurs. Pour le dire clairement, j'ai pu observer que, pour une grande majorité des acteurs, la dimension « faible » n'est pas saisissable. Plus précisément, leurs représentations de l'innovation se rattachent à ce qui est « nouveau », et qui « répond à une demande sociale ». Par conséquent, les logiques de reproduction de l'isomorphisme restent un point aveugle de la compréhension de l'innovation sociale pour eux. Le second constat effectué à la suite de ce séminaire fut la désertion progressive qu'il a connu. En effet, je crois que les acteurs viennent trouver des réponses durant les séminaires auxquelles ils sont invités. Toutefois, ma posture (inspiré par l'impulsion donnée à ce séminaire par Éric Dacheux) était plutôt de construire nos désaccords concernant le sujet de l'innovation sociale. Ainsi, il s'agissait de laisser s'exprimer l'ensemble des participants et accepter des points de vue divergents. Cependant, cette posture ne permettant pas l'accès à des réponses précises, mais plutôt à la poursuite des échanges, a fini par laisser un nombre important d'acteurs. Cela montre, à mes yeux, que ces derniers réfutent encore majoritairement leur place dans le débat scientifique en particulier, et dans le débat dans l'espace public de manière générale. Construire des désaccords ne semble pas fécond pour eux. Enfin, pour terminer concernant ce séminaire, je noterai tout de même qu'il m'a permis d'éclairer la nécessité de travailler à partir d'objets d'études concrets. Ceux-ci permettent de faciliter le travail d'émergence de sens commun ou, au contraire, la délimitation franche des désaccords. Ils sont un socle pragmatique qui révèle une substance sur laquelle les échanges peuvent avoir lieu. D'ailleurs, ce séminaire a été l'occasion, pour moi, de rencontrer de nouveaux acteurs et d'enrichir ma compréhension du contexte infra-régional.

Le contexte infrarégional : focus sur la communauté de commune du grand Clermont

J'avais déjà eu l'occasion de rencontrer ce type d'acteurs impliqués dans les démarches réflexives au cours du mois de janvier 2014. Olivier Bianchi, alors adjoint à la culture de la ville de Clermont-Ferrand, et en campagne pour les élections municipales, avait réuni une poignée d'acteur de l'économie sociale et solidaire. L'objectif de la rencontre

était de faire émerger des propositions de structuration d'une politique concernant ce secteur pour la ville de Clermont-Ferrand. Une initiative que j'avais trouvée volontariste, bien qu'assez peu suivie d'actions. Néanmoins, au soir du 4 avril 2014, l'élection à la tête de la ville de Clermont-Ferrand d'Olivier Bianchi, révélait la future existence d'une 14^{ème} adjointe, en charge de l'économie sociale et solidaire et des congrès, en la personne de Marion Canales (que j'interrogerai dans le cadre des entretiens semi-directifs). Par ailleurs, cette adjointe siège au Conseil Communautaire de Clermont Communauté, présidé par Olivier Bianchi depuis le 22 avril 2014. Ce conseil communautaire souhaite jouer un rôle important dans la construction de la politique en termes d'économie sociale et solidaire dans le cadre de la grande région Auvergne Rhône Alpes. Le 11 décembre 2015 y était alors présenté un approfondissement de la démarche stratégique de la communauté dans ce domaine, en associant un peu plus étroitement les différentes communes. L'objectif affiché de ce processus étant de « *poser notre communauté urbaine comme leader au sujet de la grande région*²²⁸ », prétextant un rôle de « *chef de file sur cette question de l'économie sociale et solidaire* », avec une vision de « *stratégie métropolitaine concernant l'économie sociale et solidaire pour ne pas prendre du retard alors que l'on peut prendre de l'avance*²²⁹ ». Dans ce cadre Clermont Communauté à lancer un appel à projet « *soutien à la création de SCIC*²³⁰ » mettant en avant la volonté de soutenir une économie au service du territoire et co-produite par les habitants et la collectivité, afin de « *passer de l'administration des choses au gouvernement des hommes*²³¹ ». Marion Canales affirmait alors l'importance politique de s'impliquer dans l'élan de l'économie sociale et solidaire car elle permet « *d'augmenter le pouvoir des citoyens sur l'économie, or tout ce qui démocratise l'économie renforce la démocratie*²³² ». Néanmoins, celle-ci ne manquera pas de rajouter qu'il est possible de « *réconcilier performance économique et innovation sociale, on peut réconcilier ces deux grammaires*²³³ » montrant ainsi que le vocabulaire de l'économie politique classique n'est jamais réellement très loin lorsque l'on veut convaincre du bien-fondé de l'action dans l'économie sociale et solidaire. Bien que je puisse consacrer une thèse entière à la place de l'économie sociale et solidaire, et de plus en plus l'innovation sociale, dans les politiques publiques, je résumerai mon propos concernant la position de Clermont-Communauté, et de la ville de Clermont-

²²⁸ Mots de Marion Canales, Conseil communautaire du 11 décembre 2015.

²²⁹ Idem

²³⁰ Idem

²³¹ Idem

²³² Idem

²³³ Idem

Ferrand, en la matière, en affirmant que celles-ci mettent un point d'honneur à rappeler la place accordée à cette question au sein du mandat. Le président, et l'adjointe en charge de cette question, ne cessent de rappeler leur volonté d'être capitale régionale de l'économie sociale et solidaire, en favorisant l'émergence de projets citoyens, sans pour autant « *sur-institutionnaliser*²³⁴ » les dynamiques en étant trop présents. Néanmoins, je soulignerais qu'il existe bien une tendance à reproduire des schémas institutionnels et à les influencer au sein des logiques citoyennes. Marion Canales, au-delà de ces fonctions municipales, est aussi attachée ministérielle auprès de Martine Pinville, avec laquelle elle vient d'entériner la future expansion du modèle des « contrats à impacts social ». Ainsi, rien d'étonnant à voir doucement émerger la possibilité d'avoir recours à ces outils de financement dans le cadre des futures incorporations de la collectivité à des projets de SCIC sur le territoire. Une tendance qui risque de donner une coloration particulière à la future capitale régionale de l'économie sociale et solidaire qui, soit dit en passant, prend de plus en plus le chemin de l'entrepreneuriat social.

En résumé, cette section 2 du chapitre VI consacrée au contexte de l'étude, m'a permis de délimiter deux tendances fortes au sein de mon contexte d'étude. La première, concerne le contexte d'une « société de l'information » (partie 1), qui fait la part belle à l'accélération des logiques informationnelles et à la numérisation de l'espace public, participant ainsi à sa dépolitisation selon Erik Neveu (2006). La seconde tendance concerne l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale. En m'appuyant sur une logique multi-scalaire progressant de Bruxelles à Clermont-Ferrand, j'ai montré que c'est à l'avènement d'une logique d'entrepreneuriat social généralisée que l'on assiste comme l'a très bien mis en relief Pascal Delille (2015) dans une thèse récente.

²³⁴ Mots de Marion Canales prononcés lors d'une intervention publique (séminaire partage de savoirs dans l'ESS proposé par Communication et Solidarité, en collaboration avec la CRESS) au cours du mois de février 2016.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre VI consistait à éclairer mon ancrage méthodologique (section 1), puis à définir plus précisément le contexte dans lequel a pris forme l'étude que je présente ici (section 2).

La section 1 du chapitre VI présentait un double objectif. Il s'agissait, pour commencer, de proposer un cheminement empirique clair et construit. Dans ce cadre je souhaitais mettre en place une démarche exploratoire révélant l'existence de deux enjeux (que j'explorerai dans les chapitres VII et VIII). Le premier, consistera à montrer que les mouvements sociaux ont besoin de renouveler leur répertoire de pratiques de communication. Le second, visera à démontrer que l'analyse des mouvements sociaux peut permettre une avancée théorique pour les sciences de l'information et de la communication. Ces deux enjeux fixaient pour moi la trame d'élaboration d'une démarche méthodologique en accord avec mon épistémologie complexe et réflexive.

Ce sont donc deux grandes étapes qui forgeront l'armature de ma démarche empirique. Pour commencer, je solliciterai une approche épistémologique de la communication, dans le but de me pencher sur le discours des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants (section 1 – partie 1). Cette première étape donnera lieu à trois processus méthodologiques :

1. Une première étape, qui aura alors comme objectif de fournir une cartographie représentant les acteurs que j'ai nommés « revendicatifs » (17 acteurs qui seront présentés au chapitre VII), et les acteurs « non revendicatifs ».
2. Dans une seconde étape, je rencontrerai les 17 acteurs « revendicatifs » pour des entretiens semi-directifs concernant leurs définitions de l'économie sociale et solidaire, et l'innovation sociale. Par ailleurs, ceux-ci me fourniront une liste de projets d'innovation sociale du territoire.
3. Enfin, dans une troisième étape je rencontrerai les trois projets les plus cités par les acteurs « revendicatifs », afin d'effectuer des entretiens concernant

leurs pratiques solidaires et innovantes²³⁵ Puis j'analyserai leurs identités visuelles c'est-à-dire leurs noms et logotypes.

Ensuite, par le prisme d'une analyse praxéologique de la communication, je me tournerai vers les pratiques des organisations en donnant une valeur organisante aux actions de communication (section 1 – partie 2). Dans une démarche « située », celle d'acteur-chercheur, je proposerai un processus, élaboré avec les acteurs étudiés, et qui prendra deux dimensions :

1. Une première dimension qui aura le profil de processus d'observation participante, avec les projets Epicentre-Cowork et Je Recycle Parc.
2. Une seconde dimension qui s'emparera d'un processus de recherche-action avec les projets Combrailles Durables et l'Université Foraine.

La section 2 du chapitre VI proposait une analyse du contexte de l'étude, car je crois qu'une analyse communicationnelle ne peut pas faire l'économie d'un regard à la matrice environnementale de l'action de communication entre les acteurs.

Ainsi, j'ai montré dans la partie 1 de la section 2, qu'il était important de se tourner vers une analyse, même succincte, de la notion de « société de l'information » qui forge, à mes yeux, la trame contextuelle de mon analyse des pratiques de communication. J'ai alors fait état d'une tendance à l'accélération des logiques informationnelles et de la médiatisation en général, la numérisation en particulier, du contexte global et local, favorisant, selon moi, la dépolitisation de l'espace public.

Par la suite, j'ai fait état du contexte propre aux secteurs de l'économie sociale et solidaire, et de l'innovation sociale (section 2 - partie 2). J'ai ainsi montré, dans une analyse multi-scalaire partant de la commission européenne pour aller jusqu'au conseil municipal, qu'il existe une réelle tendance institutionnelle à se tourner vers les dynamiques d'entrepreneuriat social.

²³⁵ L'association Epicentre Cowork, l'association Je Recycle Parc et la SCIC Combrailles Durables. Corpus auquel l'Université Foraine s'intégrera quelques semaines plus tard.

Synthèse de la troisième partie

Cette troisième partie avait pour but d'offrir une transition entre les apports théoriques des deux premières parties, et les apports empiriques de la quatrième. Plus exactement, l'objectif était de fixer mon ancrage épistémologique (chapitre V), et de poursuivre par une mise en perspective de ma démarche méthodologique et de mon contexte d'étude (chapitre VI).

Il s'agissait, dans le chapitre V, d'éclairer la dimension épistémologique de ma recherche. Comme un « arrière-plan » scientifique, je souhaitais faire état de ma position d'acteur-chercheur dans un monde complexe. Dès lors, j'ai choisi de dessiner les contours de mon épistémologie générale, que j'emprunte à Edgar Morin, une épistémologie de la complexité (chapitre V – section 1). Pour être plus explicite, je considère la réalité sociale que perçoivent les individus comme construite (chapitre V – section 1 – partie 1). Plus précisément, j'ai tenté de faire la distinction entre un constructionnisme social, qui s'attache à la manière dont les hommes arrivent à percevoir le monde au travers de « constructions » ; et le constructivisme scientifique, soit une position épistémologique qui vise à construire un savoir à partir de notre regard, lui-même construit, d'acteur de la situation. Par la suite, c'est en m'appuyant sur ces prémisses constructivistes, développées avec les phénoménologues (Berger et Luckmann, entre autres), j'ai souhaité explorer les travaux d'Edgar Morin et de la théorie de la complexité (chapitre V – section 1 – partie 2). J'ai ainsi pu mettre en exergue la nécessité de s'extraire d'une pensée disjonctive et simplifiante pour me tourner vers une pensée reliante et multidimensionnelle. Cette pensée qui correspond tout à fait à mon approche pluridisciplinaire pour ces travaux qui mobiliseront trois dimensions scientifiques (la communication, l'économie sociale et solidaire, et l'innovation sociale). Enfin, j'ai pu affirmer la nécessité de se tourner vers une écologie de l'action qui fera de mon approche empirique un objet immaîtrisable qu'il convient d'aborder avec humilité et réflexivité.

Dès lors, j'ai désiré appréhender mon propre système de croyances en mobilisant une démarche réflexive. L'enjeu de cette partie 1 de la section 2 était de décrire une posture de recherche acceptant le regard subjectif issu de mon expérience passée, et présente,

d'acteur de l'économie sociale et solidaire. Par conséquent, après avoir défini les contours théoriques de cette approche réflexive j'ai insisté, dans un second temps, pour faire état de ma connaissance des représentations que je tiens pour fondatrice de mon construit sociale. Pour le dire autrement, révéler mon intention de faire état de mes présupposés quant au sujet d'étude que je traite ici, à savoir plus particulièrement les acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants. Sans oublier de prendre en considération mon passé de journaliste et ainsi, d'apporter un regard à mon appréhension des pratiques de communication (chapitre V – section 2 – partie 2).

Toutefois, il s'agissait aussi, dans cette nouvelle partie, d'élaborer une méthodologie dans le but de répondre à ma problématique (chapitre VI) : en quoi la communication structure-t-elle les capacités de changement ou de conservatisme présent au cœur du processus d'innovation sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne ? Or, je rappelle avoir montré, durant les deux premières parties de mon développement, qu'il existe deux tendances dialogiques concernant la communication des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants. Tout d'abord, une première tendance isomorphique, provenant de l'utilisation d'outils d'ingénierie sociale, soit le marketing et le management. Ensuite, une seconde tendance, s'appuyant sur l'identité politique et symbolique de ces acteurs, qui devraient, dans l'idéal, s'emparer des pratiques politiques (délibération et formation d'espaces publics de proximité). Par conséquent, bien qu'il semble, à la suite de ces deux premières parties, que les pratiques de communication structurent les processus d'innovation sociale, je souhaitais toutefois mettre en place une démarche méthodologique visant à explorer la réalité empirique de cette tendance (Chapitre VI – section 1), tout en donnant un regard particulier au contexte de l'étude (chapitre VI – section 2).

Concernant ma démarche méthodologique, elle se déroulera en deux temps. Tout d'abord, dans une approche épistémologique de la communication, je viserai l'analyse du discours des acteurs (chapitre VI – section 1 – partie 1). Je débiterai par une cartographie de ces derniers en faisant le choix de séparer les acteurs « revendicatifs » des acteurs « non-revendicatifs ». À la suite de cette première étape, je me tournerai vers les 17 protagonistes « revendicatifs » afin de procéder à des entretiens semi-directifs, dans le but d'accéder à leurs définitions de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale. À l'issue de ces

interviews, je solliciterai une liste d'organisations socialement innovantes sur le territoire. De celle-ci, je tirerai les trois projets les plus cités, avec lesquels j'effectuerais, premièrement, une analyse des pratiques solidaires et innovantes (dont les résultats seront validés par eux-mêmes), pour fixer leurs identités proclamées. Puis, je procéderai à une analyse de leurs identités visuelles afin de confronter les deux formes de discours.

Dans un second temps, je m'attacherai à une praxéologique, décrite dans la deuxième partie de cette thèse, et plus précisément en chapitre IV. Ainsi, je tâcherai d'analyser les pratiques de communication des acteurs (chapitre VI- section 1 – partie 2). Pour cela, j'opterai pour deux postures. La première, consistera à effectuer une observation participante (Epicentre-Cowork et Je Recycle Parc). La seconde consistera à m'adonner à des processus de recherche-action (Combrailles Durables et Université Foraine).

Pour terminer le chapitre VI de cette troisième partie, je me suis penché sur le contexte de l'étude dans l'unique but de donner plus d'éléments de compréhension au lecteur et d'éclairer d'ores et déjà les résultats qui seront proposés dans la quatrième partie de ce travail.

Dès lors, j'ai pu montrer que le contexte global de la société de l'information impacte le territoire local et les inflexions des politiques publiques, ainsi que les actions citoyennes, en facilitant l'émergence d'une numérisation de l'espace public (chapitre VI – section 2 – partie 1). Enfin, j'ai montré que le contexte dans lequel se trouve aujourd'hui le secteur de l'économie sociale et solidaire, mais aussi celui de l'innovation sociale, est largement influencé par les politiques européennes et nationales. J'ai ainsi montré, dans une analyse multi-scalaire partant de Bruxelles pour atteindre Clermont-Ferrand, qu'il existe une réelle tendance institutionnelle à faire la promotion des dynamiques d'entrepreneuriat sociale.

En résumé, j'ai montré dans cette troisième partie qu'une approche épistémologique complexe devrait me permettre de favoriser la mise en dialogue des deux logiques révélées lors des deux premières parties. Ensuite, j'ai mis à jour mes présupposés normatifs, dans une démarche de sociologie réflexive, afin de valider ma démarche méthodologique située, et impliquée, que j'ai décrite ensuite. Cette dernière, s'appuyant sur

deux temps, visera à travailler au plus proche des acteurs de terrain afin de faire émerger les pratiques communicationnelles d'un secteur pour lequel l'enjeu est aujourd'hui crucial.

En effet, il est dorénavant important de se pencher sur les résultats empiriques pour tenter d'éclairer en quoi les pratiques de communication sont structurantes des identités isomorphiques ou transformatrices des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants en Auvergne.

Quatrième partie.

**Entre épistémologie et praxéologie,
études des communications des acteurs
de l'économie sociale et solidaire
socialement innovants en Auvergne**

Introduction de la quatrième partie

Cette quatrième partie aura pour enjeu de questionner, empiriquement, les développements théoriques proposés dans les parties I et II. Il s'agira, par ailleurs, de mobiliser les apports épistémologiques et méthodologiques explorés dans la partie III de ce travail.

Dans la partie I de cette thèse, j'ai souligné l'existence d'une interprétation gestionnaire des sciences de l'information et de la communication. J'ai plus particulièrement démontré que cette dernière est corrélative de l'émergence d'une idéologie de la communication (chapitre I). Elle est aussi porteuse d'un fort pouvoir institutionnel favorisant les tendances isomorphiques des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants (chapitre II). Pourtant, dans la partie II de mon développement, j'ai montré que ces derniers étaient avant tout porteurs de valeurs politiques et symboliques, leur conférant un fort potentiel transformateur (chapitre III). Toutefois, je soulignais la nécessité, pour ces organisations citoyennes, de s'emparer d'une forme de communication politique répondant à une rationalité communicationnelle plus proche de ses racines historiques. Enfin, j'agrémentais mon analyse par une critique de l'approche habermassienne de la communication dans l'espace public (chapitre IV). Plus précisément, j'apportais, avec Nancy Fraser et Louis Quéré, une proposition faisant de ce dernier un espace d'expression d'un public non libéral et non bourgeois, terreau d'une activité communicationnelle praxéologique.

Pour suivre ces propositions critiques, je souhaite dorénavant me tourner vers une analyse empirique des acteurs de l'innovation sociale dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Toutefois, pour mener à bien cette entreprise, j'ai souhaité mettre en lumière mon ancrage épistémologique et ma démarche méthodologique contextualisée dans la partie III. Dès lors, la suite de ma réflexion s'effectuera sur la base d'un regard complexe, alimenté par les propositions faites par Edgar Morin d'adopter une posture reliante et multidimensionnelle dans une écologie de l'action. Autrement dit, il s'agira pour moi de fournir une analyse qui ne soit pas disjonctive, mais qui vise à relier les trois dimensions de ce travail, soit les sciences de l'information et de la communication, l'innovation sociale et

l'économie sociale et solidaire (chapitre V). Par ailleurs, j'adopterai une posture acceptant l'imprévisibilité de ma présence sur le terrain, et des actions que je vais y mener. C'est d'ailleurs dans cette lignée que j'ai choisi d'adopter une position empirique subjective. Pour le dire autrement, en m'appuyant sur mon identité d'acteur de l'économie sociale et solidaire, j'ai choisi de faire état de mes présupposés dans une démarche réflexive (chapitre VI).

Dès lors, il s'agit de s'emparer des réflexions liminaires afin de proposer une approche praxéologique de la communication des mouvements sociaux. L'objectif de cette quatrième partie sera double. Tout d'abord, il s'agira de montrer que les pratiques de communication structurent les capacités de transformation, ou de conservatisme, des acteurs de l'innovation sociale. Par ailleurs, il s'agira de montrer que l'étude des initiatives citoyennes peut permettre un renouvellement paradigmatique des sciences de l'information et de la communication, en dépassant une approche épistémologique par une approche praxéologique.

Afin de démontrer cela, je souhaite procéder à une étude en deux temps. La première étape s'appuiera sur une analyse épistémologique de la communication des acteurs (chapitre VII). Je souhaite focaliser mon attention, au préalable, sur le discours des acteurs concernant leurs valeurs et pratiques solidaires et innovantes. Dès lors, je débiterai par une focale large, en direction des acteurs régionaux de l'économie sociale et solidaire (chapitre VII – section 1). Auprès de ces derniers, j'analyserai leurs supports de communication, dans le but de délimiter une cartographie des acteurs « revendicatifs », et des acteurs « non revendicatifs » (chapitre VII – section 1 – partie 1). Puis, par l'intermédiaire d'entretiens semi-directifs, je me pencherai sur le langage des différents émissaires d'organisations et d'organismes de l'économie sociale et solidaire en Auvergne (chapitre VII – section 1 – partie 2). Les interviewés, qui devront alors me fournir chacun une liste de projet d'innovation sociale du territoire, me permettront d'y choisir les quatre plus cités²³⁶. Je poursuivrai ma démarche épistémologique avec ces quatre projets, en débutant par un entretien. Celui-ci, sera effectué en présence de la majorité des administrateurs des

²³⁶ Les trois projets les plus cités ont été la Scic Combrailles Durables, les associations Je Recycle Parc, et Epicentre Cowork. À ces trois projets, j'ai ajouté, quelques semaines plus tard, celui de l'Université Foraine. En effet, suite à une sollicitation de recherche-action, j'ai décidé de l'inclure à mon étude, car celui-ci était en quatrième position du classement proposé par les acteurs locaux.

organisations, dans l'objectif d'étudier le discours des acteurs concernant leurs pratiques solidaires et innovantes (chapitre VII – section 2 – partie 1). Une analyse identitaire que j'ai décidé de confronter à l'identité visuelle proposée par les cas étudiés. Plus précisément, je m'adonnerai, alors, à une rapide étude des logos et des noms de chacune des structures pour y constater un reflet, ou au contraire une divergence, avec les propos tenus en entretien (chapitre VII – section 2 – partie 2).

La seconde étape de ma démarche empirique viendra s'appuyer sur l'approche épistémologique, pour la dépasser, et offrir un regard praxéologique à la communication des acteurs (chapitre VIII). Toutefois, ce dépassement s'effectuera en deux temps. Tout d'abord, je développerai une analyse critique de communication politique (chapitre VIII-section 1), puis je m'adonnerai à une analyse praxéologique (chapitre VIII-section2).

Empiriquement, c'est à la suite des différents entretiens effectués au chapitre VII que j'entrerai réellement sur mon terrain d'étude, avec une première intention, confronter les discours des acteurs à leurs mises en œuvre dans différentes formes de communication. Premièrement, je montrerai que les prémisses de mon interaction avec les différents acteurs, et leurs manières d'appréhender ma présence, furent d'ores et déjà révélatrices de concordances et de dissonances (chapitre VIII-section 1-partie 1). Deuxièmement, partant du postulat que les profils identitaires, définis lors de la première étape méthodologique, infléchiront les tendances communicationnelles, j'ai mis en exergue les régulations internes et externes des collectifs étudiés. En d'autres termes, j'ai souhaité souligner la capacité des acteurs à produire des espaces publics de proximité, ou au contraire, des logiques gestionnaires, à l'interne. Par ailleurs, j'ai éclairé les dichotomies entre tendances performatives et tendances politiques de la communication dans l'espace public (chapitre VIII-section 1-partie 2). L'enseignement fondamental de cette approche, c'est la possibilité de lever le voile existant sur certains discours pour mettre au jour ce que font les acteurs, plutôt que ce qu'ils disent d'eux-mêmes.

Cependant, je montrerai qu'une telle approche reste cantonnée au domaine discursif et ne révèle pas la capacité structurante de la communication chez les acteurs de l'innovation sociale. Dès lors, suivant la proposition de Louis Quéré, j'appréhenderai la communication comme un processus qui suppose que l'accomplissement concerté des

acteurs multiples soit « médiatisé à la fois par le temps et par des pratiques, des opérations, des symboles, des concepts et des significations publics » (Quéré, 1991, p.76). En conséquence, je me pencherai, en premier lieu, sur la question du temps comme matrice des activités de communication (chapitre VIII – section 2 – partie 1). Il s'agira alors de révéler les tendances des acteurs étudiés à suivre une dynamique d'accélération, jugée isomorphique, ou une dynamique de ralentissement, support, je l'imagine, d'activités transformatrices. Enfin, je souhaite fournir, pour terminer, une analyse des opérations de communication (chapitre VIII – section 2 – partie 2). Plus précisément, je souhaiterais montrer qu'il est possible de donner une valeur organisante à l'action partagée dans la constitution d'une perspective commune. Je révélerai que la praxis communicationnelle est structurante, d'autant plus que, pour les initiatives citoyennes, elle prend les formes d'activités génératrices de gestes conversationnels qui doivent, à mes yeux, être considérés comme des éléments centraux de la fabrication d'une situation de communication. Littéralement, je montrerai qu'il existe, pour les acteurs isomorphiques, une praxis instituée, ou une absence de praxis, s'appuyant sur un discours réformiste. Au contraire, pour les acteurs transformateurs, il existe une praxis instituante, soit une somme d'actions qui visent la typification d'habitudes nouvelles.

Cette quatrième partie montrera que le dépassement d'une approche épistémologique de la communication, par une approche praxéologique, rejoindra les propositions d'un *Nouvel esprit solidaire* (Frère, 2006), argumentant en faveur d'une praxis génératrice de communes compétences et de raffermissement du lien social démocratique.

Chapitre VII.

Entre publicité et discours, approche épistémologique de la communication des acteurs

Introduction

Dans ce chapitre VII, je souhaite montrer que l'approche épistémologique de la communication s'appuie sur un paradigme empirico-analytique qui réduit les fonctions d'échanges entre les agents sociaux à une relation intersubjective, dans laquelle prédomine une problématique d'émission et de réception du message. Pour le dire autrement, en s'intéressant à la publicité que font les acteurs d'eux même, ainsi qu'aux discours qu'ils tiennent sur leurs pratiques et leurs valeurs, je montrerai qu'une part non négligeable d'éléments contextuels sont omis. Cette posture réduisant d'autant notre faculté à décrire les éléments communicationnels structurant les capacités de changement, ou de conservatisme, présent au cœur du processus d'innovation sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

À une approche réflexive, acceptant de fait une posture subjective et impliquée dans mon terrain d'étude, j'ai souhaité ajouter une démarche exploratoire. En partant du terrain, je me suis laissé guider par les acteurs de l'économie sociale et solidaire, véritable laboratoire d'innovations sociales (section 1), pour tendre vers une analyse de cas précis et concrets (section 2).

Je débiterai par une focale large, en direction des acteurs régionaux de l'économie sociale et solidaire. Auprès de ces derniers, j'analyserai leurs supports de communication, dans le but de délimiter une cartographie des acteurs « revendicatifs », et des acteurs « non revendicatifs » afin d'établir une cartographie (section 1 – partie 1). J'ai ainsi pu constater

que la majeure partie des revendications repose sur la dimension démocratique, l'aspect non lucratif, ainsi que les valeurs éthiques portées par le secteur.

Puis, je me pencherai sur le langage de ces mandataires d'organisations et d'organismes de l'économie sociale et solidaire en Auvergne. Ce sont précisément 17 représentants (administrateurs ou non-administrateurs) que j'ai rencontrés dans le cadre d'entretiens semi-directifs (section 1 – partie 2). J'ai alors décidé d'analyser leurs discours par le prisme des critères utilisés précédemment, et proposés par le CNCRESS. Dès lors, les propositions de définitions de l'économie sociale et solidaire faites par les interviewés ont, en règle général, concordé avec l'analyse précédente. En effet, selon les résultats, la majorité des acteurs interrogés ont montré une attention particulière aux valeurs démocratiques, socio-éthiques et de non lucrativité. Néanmoins, j'ai pu noter l'évocation de deux éléments nouveaux. Le premier, fait mention de la place importante qui doit être consacrée aux politiques publiques. Le second, en accord avec les propositions faites par Jean Louis Laville, fait mention d'une dimension économique plurielle. Par ailleurs, les propositions de définition de l'innovation sociale font majoritairement référence à la notion de nouveauté, bien qu'apparaissent quelques références au concept de rupture. Les interviewés, qui devaient alors me fournir une liste de projet d'innovation sociale du territoire, me permettront d'y choisir les quatre plus cités.

Je poursuivrai ma démarche épistémologique avec ces quatre projets, en débutant par un entretien. Celui-ci, sera effectué en présence de la majorité des administrateurs des organisations, dans l'objectif d'étudier le discours des acteurs concernant leurs pratiques solidaires et innovantes (section 2 – partie 1). Les résultats de cette étude nous montrent que, bien que le principe démocratique soit mis en avant dans l'affichage, il reste une réalité difficile à conquérir. C'est notamment le cas du projet Epicentre-Cowork. Une volonté de tendre vers des pratiques transformatrices est plus visible chez Je Recycle Parc et Combrailles Durables. Enfin, cette première étape importante montre que le projet de L'Université Foraine modifie la typologie de Jean Louis Laville et des chercheurs de l'Institut Godin, en conférant à la politique publique de soutien à l'économie sociale et solidaire une valeur démocratique qui l'écarte des tendances au *New Public Management*²³⁷.

²³⁷ Nouvelles politiques publiques qui s'appuient sur le secteur privé marchand pour remplir les fonctions étatiques.

Cette analyse identitaire, j'ai décidé de la confronter à l'identité visuelle proposée par les cas étudiés. Plus précisément, je m'adonnerai, alors, à une rapide étude des logos et des noms de chacune des structures pour y constater un reflet, ou au contraire une divergence, avec les propos tenus en entretien (chapitre VII – section 2 – partie 2). Je soulignerai la tendance à l'affichage, volontaire et éclairant, des structures Epicentre-Cowork et Je Recycle Parc. Au contraire, je montrerai que L'Université Foraine présente une identité visuelle plus discrète, et que Combrailles Durables semble se voiler derrière une identité affichée ne correspondant pas tout à fait au discours tenu.

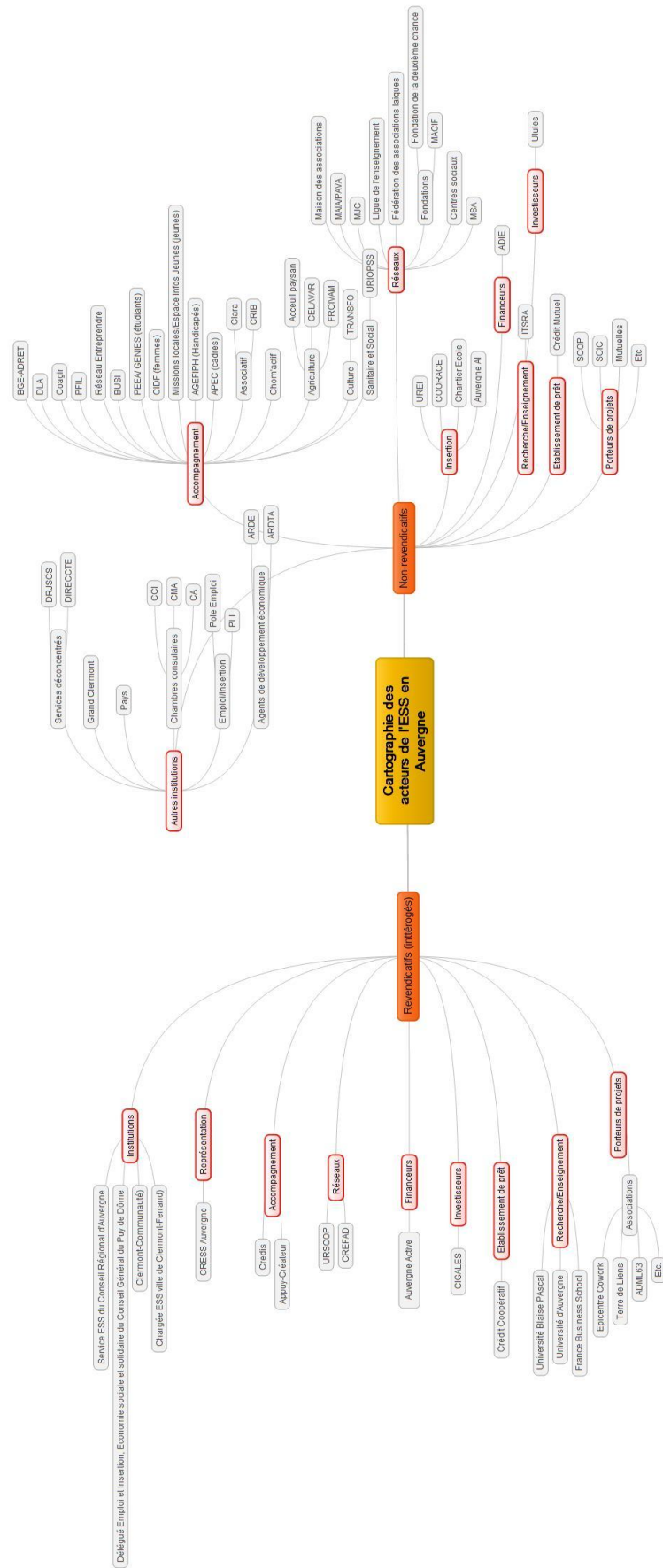
Section 1. Entre publicité et discours, l'analyse des acteurs locaux

Dans cette section je souhaitais embrasser un large panel d'acteurs régionaux de l'économie sociale et solidaire. Je n'avais pas le souci de l'exhaustivité, mais mon souhait était de bénéficier d'un ensemble large, et représentatif, de la diversité des acteurs. Dès lors, j'ai tenté de balayer très largement les supports de communication à ma disposition : sites internet, pages facebook, plaquettes et *flyers*. Ainsi j'ai pu établir une liste hétéroclite de près de 60 structures, organisations, institutions, etc., me permettant de disposer d'un panel qui me semblait représentatif de l'ensemble des acteurs approchant de près, ou de loin, le secteur de l'économie sociale et solidaire. Alors, sur ce corpus, j'ai apposé la même méthodologie de travail en étudiant tout d'abord les sites internet et page facebook des acteurs listés, pour ensuite me tourner vers les supports de communication de type plaquettes informatives et *flyers* (pour ceux qui en disposaient). C'est ainsi que j'ai pu aboutir à une représentation cartographique des acteurs en présence (Fig. 11).

7.1.1. Pour une cartographie locale

Selon le dictionnaire du Trésor de la langue française la cartographie regroupe les théories et techniques de l'établissement des cartes géographiques. Or, je crois qu'il est possible de considérer plus largement la cartographie comme un agencement, dans l'espace, de formes représentatives d'une organisation spatiale (les territoires) ou mentale (les pensées). Dès lors, l'enjeu cartographique est celui d'organiser de manière « représentative », et spatialisée, des données. Ces dernières représentent ici un ensemble d'acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire. Toutefois, la représentation nécessite d'établir des critères facilitant l'agencement des éléments. Dans le cas précis de mon étude, ces critères sont simples, et répondent à la question : est-ce que cet acteur « revendique », ou non, son appartenance à l'économie sociale et solidaire ?

Fig. 11 - Cartographie des acteurs de l'ESS en Auvergne (Source : Auteur).



7.1.1.1 Entre acteurs « revendicatifs »...

En s'intéressant de manière succincte aux supports de communication numériques (pages facebook et sites internet), ainsi qu'aux supports plus classiques de communication employés par les différents organismes du territoire, j'ai pu constater que certains apparaissaient comme « revendicatifs ». Étymologiquement le verbe revendiquer signifie « Réclamer, exiger quelque chose qui est considéré comme dû²³⁸ ». Autrement dit, si je considère certains acteurs de l'économie sociale et solidaire comme étant « revendicatifs », c'est tout simplement, car ils font appels à un registre communicationnel soulignant leur exigence à être considéré comme appartenant à ce secteur si particulier.

Je rappelle qu'être revendicatif, selon les critères que j'ai établis, c'est mettre en avant l'un des fondements de l'économie sociale et solidaire proposés par le CNCRESS²³⁹, soit :

- Les hommes et les femmes sont au cœur de l'économie et en constitue la finalité : la personne et l'objet social priment sur le capital,
- L'adhésion aux projets et aux structures est ouverte et volontaire,
- La gestion est démocratique : élection des dirigeants, une personne une voix (et non une action une voix), mise en place d'instances collectives de décision,
- La lucrativité est limitée : constitution de fonds propres impartageables, la majeure partie des excédents est non redistribuable,
- La gestion est autonome et indépendante des pouvoirs publics, mais la coopération y est développée,
- Les principes de solidarité et de responsabilité guident la mise en place des actions.

Dès lors, je crois que cette revendication peut s'exprimer de manière très claire, comme c'est le cas pour le site internet de la CRESS Auvergne (Fig. 12). Apparaissent ainsi les mots « d'économie sociale », « d'économie solidaire », sans oublier les « principes

²³⁸ Dictionnaire le Trésor de la langue française.

²³⁹ http://www.cncres.org/accueil_cncres/less_leconomie_sociale_et_solidaire/valeurs. Organe national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire, le CNCRES peut être considéré comme l'instance nationale représentative des acteurs qui revendiquent leur appartenance à l'ESS.

fondamentaux de la Coopération, de la Mutualité et des Associations » sont très fortement mis en avant.



Fig. 12 Page d'accueil du site de la CRESS Auvergne sur laquelle on voit très bien apparaître la revendication d'appartenance.

Mais elle peut parfois être moins visible, sans pour autant annihiler l'aspect revendicatif de l'affichage. Les mots, parfois plus précis, appellent néanmoins à considérer l'affichage effectué comme revendiquant non plus « l'économie sociale et solidaire » mais certaines valeurs de celle-ci. J'ai pris ici l'exemple du CREFAD²⁴⁰ Auvergne qui revendique, quant à lui, la vie associative et l'éducation populaire, qui plonge ces racines dans un associationnisme ouvrier marqué (Fig. 13).

J'aurais pu m'adonner à des analyses de contenus quant aux messages véhiculés par ces acteurs au travers des supports utilisés. Peut-être que les fervents défenseurs de ces méthodes se voient alors frustrés de ne pas aller plus loin qu'une banale observation. Certes, mais il m'a fallu faire des choix, ainsi en adéquation avec mes développements théoriques, et épistémologiques, j'ai décidé de ne pas emprunter la voix des techniques quantitatives pour donner plus de place aux techniques qualitatives. Par conséquent, cette étape n'est qu'un tremplin qui, bien qu'elle soit rigoureuse, n'est pas exhaustive et outillée comme elle aurait pu l'être car les éléments fournis ne seront que des éléments indicatifs, qui serviront de supports pour la suite du travail.

²⁴⁰ Centre de Recherche, d'Étude et de Formation à l'Animation et au Développement en Auvergne.



Fig. 13 Extrait du site internet du CREFAD Auvergne.

Ainsi, d'après les relevés effectués, j'ai décidé de catégoriser les acteurs perçus comme « revendicatifs » afin de « revendicatifs » afin de mieux les percevoir dans une vue d'ensemble. J'ai abouti à neuf catégories

catégories

Fig. 14) qui, selon moi, représentent le paysage de l'économie sociale et solidaire du territoire auvergnat. Ces acteurs sont au nombre de 18, et sont listés en annexe (Annexe 2). Il faudra cependant noter que, si l'ensemble des catégories (encadrés en rouges) sont complétés par l'ensemble des acteurs en présence sur le territoire, seule la catégorie « porteurs de projets » ne compte que trois exemples associatifs. En effet, j'ai choisi, pour cette dernière, d'envoyer un message à l'ensemble des organismes présents sur la plateforme d'échanges solidaires de la région Auvergne²⁴¹, et d'attendre les trois premières

²⁴¹ <http://www.echanges-solidaires-auvergne.fr/fr/>

réponses pour en faire mes choix d'entretiens. Epicentre-Cowork, Terre de liens 63 et ADML 63 ont été les premières à répondre.

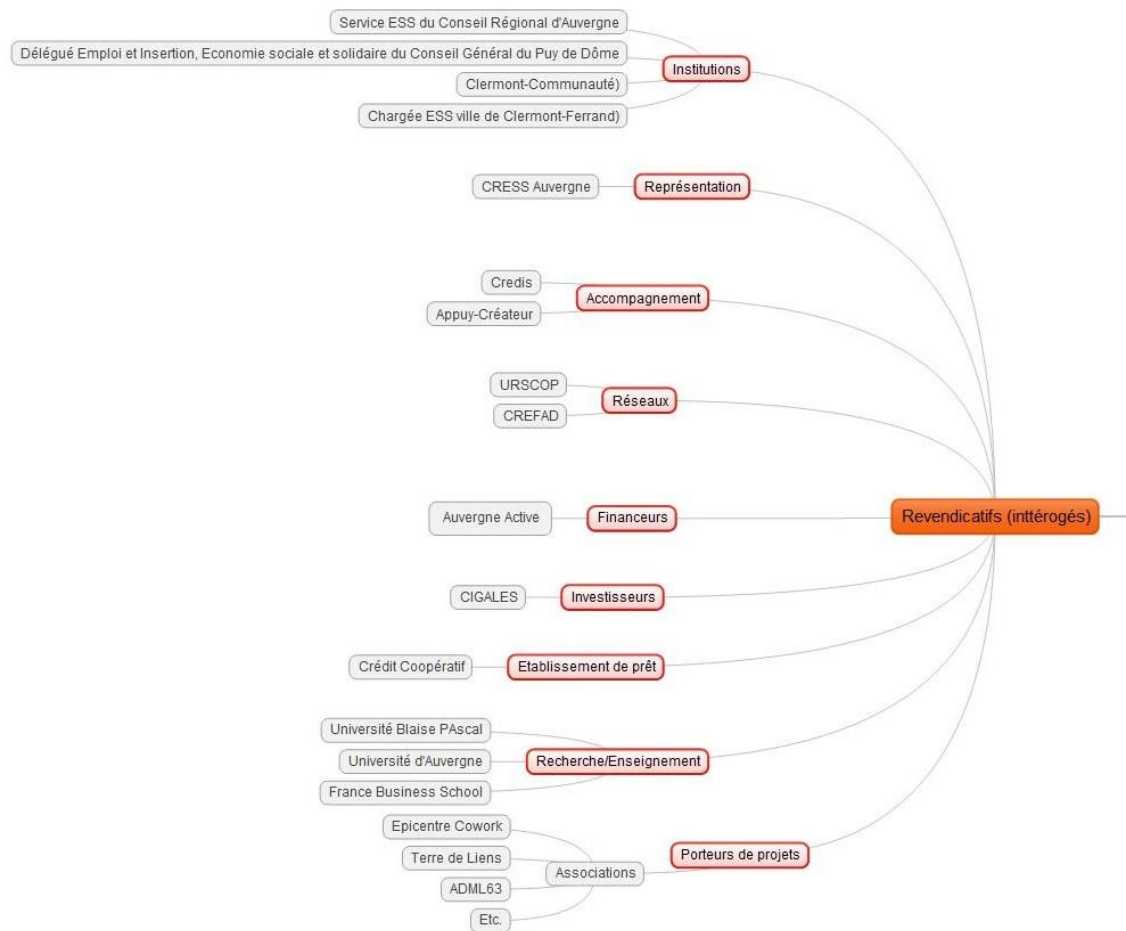


Fig. 14 Acteurs "revendicatifs"

7.1.1.2 ... et acteurs « non-revendicatifs »

J'ai pu constater en effectuant ce travail exploratoire que certains organismes, certaines structures, et certains projets, occupaient une posture « non-revendicative ». Pour être plus précis il s'agit pour moi d'acteurs qui ont la compétence économie sociale et solidaire, mais qui ne la mette pas en avant comme étant première, ou comme étant, semble-t-il, plus importante.

Un exemple qui a déjà été cité par Bruno Frère (2006) comme étant une émanation d'une tendance isomorphique de l'accompagnement des structures de l'économie sociale, la BGE Auvergne. J'ai pu remarquer sur leur site internet que, si l'entrepreneuriat est largement mis en avant, une petite section concerne cependant les associations, et plus précisément la mise en place de Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA). Par conséquent, nous avons bien à faire à un acteur qui peut être sollicité dans le cadre d'une activité associative, et donc du secteur de l'économie sociale et solidaire, mais qui ne revendique pas cette compétence (Fig. 15).



Fig. 15 Extrait du site de la BGE (Boutique de Gestion) Auvergne.

Un autre cas tout à fait symbolique pour nous auvergnats, celui de la librairie Les Volcans. Une librairie historique qui aurait du fermer il y a un peu plus d'un an lorsque le groupe propriétaire a décidé de cesser l'activité. Or, c'était sans compter sur la volonté des salariés de reprendre cette belle activité, ce qui a été effectué sous la forme juridique de la coopérative, notamment grâce au soutien de l'Union Régional des SCOP. Cependant, lorsque l'on ouvre la page internet de la librairie des volcans on tombe sur cela :



Fig. 16 Extraction du site internet de la librairie Les Volcans sou statut SCOP.

Seule une mention apparaît sous le nom de la librairie mais, en aucun cas, il est clairement affiché que cette structure appartient à un mouvement historique qui porte un nom et des valeurs particulières. Il faut alors chercher quelque peu au sein des rubriques du site pour y trouver mention.

Enfin, tout comme j'ai pu le faire concernant les « acteurs revendicatifs », j'ai classé ici les différents éléments représentés par catégories reprenant plus ou moins une trame similaire (Fig. 17). Toutefois, il faudra noter l'apparition d'une catégorie « insertion » qui, pour chacune des structures, n'adopte jamais de posture revendicative.

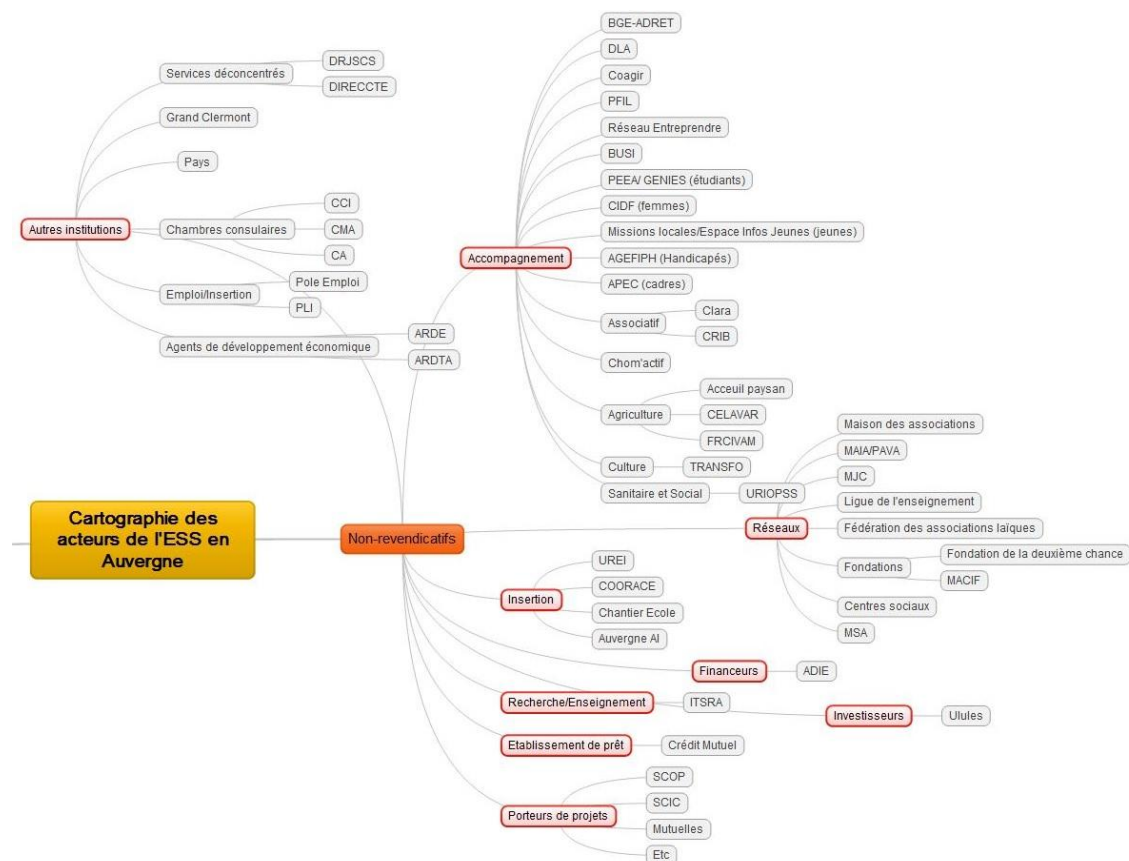


Fig. 17 Acteurs "non revendicatifs"

Comme j'ai pu le montrer plus haut, les « acteurs revendicatifs » sont finalement au nombre de 18, et ce sont ceux-ci que j'ai décidé d'interroger afin de connaître plus précisément leurs représentations de l'économie sociale et solidaire dont ils demandent d'être reconnus comme « appartenant ». Plus précisément, au-delà des mots, que l'on a vus très hétérogènes, d'économie sociale et solidaire, je voudrais connaître les objets exacts de leurs revendications d'appartenances. Sur quelles valeurs ? A partir de quelles références ? Pour quoi ? Comment élaborent-ils un discours plus précis concernant « leur vision » de l'économie sociale et solidaire.

7.1.2. Le discours des acteurs locaux

Les 18 acteurs ont été contactés par email (Annexe 3) dans un premier temps, puis par téléphone, dans la foulée, afin de procéder à des entretiens semi-directifs. Seul le délégué à la recherche et à l'innovation de Clermont-Communauté, après avoir répondu favorablement à une rencontre (qui s'est soldée par un chevauchement avec une autre réunion fatale à mon entretien) n'a pas donné suite à ma requête. Alors, je me suis entretenu avec 17 acteurs auvergnats (Annexe 4) dans un double objectif. Le premier, poursuivant ma volonté de questionner une posture épistémologique de la communication des acteurs. Il s'agissait alors, après s'être intéressé à la publicité qu'ils font d'eux même, de m'approcher de leur discours. Le second objectif de ces entretiens était de solliciter auprès de ces acteurs, une liste de projets socialement innovants. En procédant ainsi, l'enjeu était de partir de la vision des acteurs de l'ESS, de se laisser guider par le terrain et non pas de choisir des cas à étudier qui auraient correspondu à ma propre définition de l'innovation sociale.

En effet, je précise qu'il était posé deux questions aux interviewés. La première : quelle est votre définition de l'économie sociale et solidaire ? La seconde s'interrogeait sur leur définition du concept d'innovation sociale. Dès lors, j'ai choisi de traiter la première des questions en m'appuyant sur la corrélation des réponses données avec les critères du CNCRESS (cf. supra), déjà fournies en partie 1 de cette première section du chapitre VII. Enfin, j'ai décidé de me pencher sur les retours concernant l'innovation sociale par une mise en relation avec la définition proposée par les chercheurs de l'Institut Godin. J'ai fait ce choix car, quelques jours avant les entretiens, la majorité des acteurs ont assisté à une intervention du directeur de cet institut, Nicolas Chochoy, concernant l'innovation sociale. Il avait alors donné une définition qui a, semble-t-il, éclairé bon nombre de nos interlocuteurs.

7.1.1.1 La définition de l'économie solidaire proposée par les acteurs locaux

Pour cette première analyse du discours des acteurs, j'ai donc décidé de me pencher sur leur appréhension du concept d'économie sociale et solidaire. J'ai ainsi décidé de

repartir des six critères délimités par le CNCRESS. Le premier de ces principes de l'économie sociale et solidaire serait donc celui de prédominance de la personne, et de l'objet social en général, sur le capital. C'est un principe socio-éthique qui considère qu'il est nécessaire, pour un organisme de cette « autre économie », d'accorder plus d'importance à la valeur humaine qu'à la valeur financière d'une activité. Dans ce cadre, pour Ariane Tichit (maître de conférences en économie), l'économie sociale et solidaire est synonyme

« D'échange... lien, et communauté »

Pour certains acteurs, cette première dimension importante de l'économie est plus définissable par le vocable d'utilité sociale. Autrement dit, est considérée comme relevant de cette utilité sociale, toute structure qui remplit au moins l'une des trois conditions suivantes. Tout d'abord, avoir pour objectif d'apporter un soutien à des personnes en situation de fragilité. Ensuite, « *contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté [...] à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale*²⁴² ». Et enfin, être inscrit dans une démarche de développement durable. Ce que souligne Emmanuelle Poix (salariée du CREDIS) lorsqu'elle définit l'économie sociale et solidaire :

« Je suis un peu dressé à ma relation avec la CRESS, donc ça conditionne ma vision, pour moi... ça veut dire que c'est une économie qui concerne... un certain nombre de structures juridiques collectives. Et qu'il y a une finalité dans l'utilité sociale, et c'est pourquoi, dès que je fais E-S-S, pour moi, c'est vraiment... structure juridique collective (silence) et... le côté utilité sociale »

Le second principe que j'ai choisi de relever au sein de mon analyse des entretiens conduits avec les acteurs est celui de libre adhésion. Il suppose que l'individu soit absolument libre d'adhérer, ou non, à une structure de l'économie sociale et solidaire. Par là même, ce principe autorise ces adhérents à quitter la structure en cas de désaccords ou de simple volonté. Dans ce cadre, l'adhésion doit être pleinement volontaire, sans pour autant nuire au principe d'obligations envers le collectif. Enfin, cette liberté d'adhésion explique le caractère variable du capital dans certaines coopératives (SCOP ou SCIC). Or, bien que ce principe soit incontournable dans l'identité des structures de l'économie sociale et solidaire,

²⁴² Article L. 2333-64 de la loi du 31 juillet 2014.

aucun des interviewés n'en a fait mention. J'en conclus qu'il apparaît comme un principe mineur aux yeux des ces individus. Tout du moins, il ne représente pas un axe fort de leur représentation du domaine.

Au contraire du troisième principe étudié, qui fut celui de la gestion démocratique. C'est le principe que Lise Lalanne (directrice de la CRESS Auvergne) considère comme :

« Non négociable ».

Alors, au contraire du précédent critère, c'est une majorité des interviewés qui a souligné la nécessité de la mise en œuvre de ce principe dans l'économie sociale et solidaire. Plus spécifiquement, pour Arnoult Boisseau, directeur de l'URSCOP Auvergne, l'économie sociale et solidaire c'est avant tout

« Entreprendre autrement... par le concret... qu'il est tout a fait envisageable que des hommes et des femmes puissent travailler dans un cadre, dans un contexte, dans une gouvernance, qui n'est pas celle que l'on voudrait nous imposer »

Toutefois, pour Christian Lamy (salarié du CREFAD et fondateur du Café lecture Les Augustes), il est nécessaire d'apporter une nuance en parlant d'intention démocratique :

« Simplement, je considère que nous sommes tous humains, et que l'humain n'est pas rationnel (silence)... Voilà. Et donc c'est pas parce que tu es dans l'ESS que tu n'as pas à des pulsions, des désirs, des envies de... des des des modèles à la con qui te traversent la tête, etc. T'es un humain comme tout le monde avec son irrationalité.... Et deuxième... (silence), deuxième élément, merde je l'ai perdu... intention démocratique... Oui ! Et deuxième élément c'est par ce que je suis assez sensible au fait que, de mon point de vue, il n'y a pas d'initiatives humaines sans leader. Et que, le leader n'est pas toujours, pour être démocratique, démocratique dans la forme, attendu, hein ? Le leader fait attention à ce qu'il y ait une expression de tous, et que cela continu d'entraîner tout le collectif... dont il sait, dont on lui a donné la charge provisoirement, ou parce que c'est son tempérament de manière générale. Mais ça ne prend pas obligatoirement, où tout le temps, les formes démocratiques voulues. Voilà. Donc, quand je dis ça ce n'est pas en termes de critiques, hein. ».

J'ai trouvé cette nuance tout à fait intéressante car, bien que ce principe démocratique soit invoqué par la majorité des initiatives, notamment dans le but de se démarquer des dynamiques entrepreneuriales classiques, elle est toutefois difficile à préserver. Les deux dimensions de réserve que propose Christian Lamy illustrent très bien cette relation paradoxale avec les modes d'organisations démocratiques. D'ailleurs, je montrerai par la suite (section 2 – partie 1) que cette « *intention démocratique* » trouve une certaine réalité dans les initiatives étudiées.

Autre principe très largement revendiqué par les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, celui de la lucrativité limitée. Je souligne que, si le principe de non-lucrativité s'impose aux associations, celui de lucrativité limitée s'élargit à l'ensemble des statuts. En effet, les coopératives, mutuelles ou encore fondations, se voient contraintes de limiter le versement des profits d'une activité marchande dans des réserves impartageables qui limitent alors la volatilité des capitaux. Pour Ariane Tichit (maître de conférences en économie) il y a une différence fondamentale entre la logique capitaliste dont la lucrativité est au service d'une accumulation, et la logique de l'économie sociale et solidaire où la recherche d'activité économique se limite à la subsistance. Elle souligne alors :

« Quand même pour moi dans l'économie sociale et solidaire il y a l'idée que ce n'est pas à but lucratif, tu vois il y a un côté... c'est-à-dire ça permet à certaines personnes de vivre, de vivre correctement, mais ce n'est pas dans un but d'enrichissement tu vois. Alors si il y a but lucratif oui pour tirer un salaire tu vois et vivre correctement, mais il n'y a pas idée que tu veux t'enrichir quoi. Et ça je pense que c'est, pour moi, la grosse différence avec l'économie standard, où en économie standard, à part te dire comment tu peux accumuler de la richesse on te parle pas de grand-chose d'autre et, et pour moi c'est vraiment la grosse différence. L'ESS c'est comment on peut être plutôt dans le bien-être tu vois. C'est vraiment bien être c'est ça, te sentir bien au sein d'une communauté, etc. Et évidemment, il y a des questions de survie dedans. Pour te sentir bien il faut quand même qu'il y ait un minimum, qu'il y ait un cadre de vie correcte et tout ça donc forcément il y a l'économique dedans, mais qui est au service du bien-être et pas au service de l'accumulation. »

Cette question de la lucrativité est un sujet qui semble délicat, et pas toujours audible au premier abord pour les jeunes acteurs de ce secteur. Ce fut le cas de Danielle Nadal (secrétaire de l'association ADML63²⁴³) qui me répond ainsi :

²⁴³ Association pour le Développement des Monnaies Locales dans le Puy de Dôme.

« Alors ça me gêne un peu de vous répondre parce que je voyais dans l'économie sociale et solidaire une entreprise à but lucratif, quand même, c'est-à-dire pour donner des salaires à des gens qui appartiennent à cette structure. Maintenant, bien entendu, sociale et solidaire pour moi ça veut dire qu'il y a égalité entre les membres et que les décisions sont prises collectivement. Et qu'il n'y a pas d'exploitation, voilà. C'est ça que je voyais, par contre, nous monnaie locale on n'est pas une entreprise à but lucratif, on est une association à but non lucratif, on est là pour faire tourner quelque chose mais on aura aucun intérêt financier à le faire. »

Ainsi, c'est un principe fort que ce dernier, comme le souligne la directrice de la CRESS, Lise Lalanne lorsqu'elle tient à rappeler :

« Pour moi vraiment le marquage non lucratif il est mais indispensable dans les structures de l'ESS, c'est ce qui fait, enfin, l'ADN ! Et l'entrepreneuriat collectif. Ensuite voilà je pourrais parler de gouvernance démocratique, je pourrais parler des autres, enfin voilà des autres critères qui font l'économie sociale et solidaire mais je me dis dans un premier temps, ça c'est non négociable quoi, après il y a du... Après il y a du négociable quoi entre... le participatif, entre le démocratique... est-ce que un homme égale une voix ? Enfin... ou est-ce que c'est différent ? Mais le non négociable c'est pour moi l'entrepreneuriat collectif et la non lucrativité avec ce vecteur de solidarité qui est transversal. »

Il y aurait ainsi un vecteur transversal de solidarité via le principe de non lucrativité, selon cette dernière. Principe qui est le cinquième pilier de l'économie sociale et solidaire et que souligne dans une définition complète le directeur du service Economie Sociale et Solidaire de la région Auvergne, David Pardon :

« Donc pour moi l'ESS c'est plutôt, alors ce n'est surtout pas une économie de la réparation comme on l'a entendu dire depuis de nombreuses années. C'est plutôt une économie dans laquelle on va retrouver les individus ayant des projets associatifs, entrepreneuriaux, de création de micro-activités, pour leur permettre de sortir d'une période de, notamment de chômage, de recherche d'emploi, qui va leur permettre d'assurer un bien, enfin une fonction créatrice de biens ou de services en milieu urbain, en milieu rural, mais plutôt en milieu rural parce qu'on a quand même beaucoup d'initiatives qui sont portées par le secteur associatif, tous champs confondus, sur le secteur rural. Avec cette dynamique de créer des activités avec un certain mode de gouvernance, alors bon on parle beaucoup des SCOP en ce moment, des SCIC, mais des associations, avec également, et bien, le non reversement, mais après on rentre dans la définition, mais le non reversement de dividendes aux actionnaires mais plutôt le fait de mettre en réserves impartageables les bénéfices ou tout au

moins une partie des bénéficiaires, avec ce concept de non lucrativité dans le secteur associatif et puis avec le concept de la solidarité bien, d'échanges, de biens, de savoirs, de savoirs trans... de de savoirs, de transfert pardon de savoir-faire des choses comme ça, entre individus, donc l'humain est placé au cœur même du projet et non pas le capital, là je reviens un peu sur la définition un petit peu des uns et des autres mais l'humain reste placé au centre du projet et cette dynamique, notamment pour une collectivité comme la région, elle est assez nouvelle dans la philosophie de pensée en fait. »

Pour David Pardon, il semblerait que la lucrativité limitée, et la non lucrativité, favorisent les échanges de savoirs et de savoir-faire, en bonifiant les relations de solidarité. Une position faisant suite, au cours de l'entretien, à une autre proposition que j'ai trouvée intéressante. En effet, alors que le sixième et dernier principe, celui d'autonomie²⁴⁴, ne fut mentionné par aucun des acteurs interviewés, David Pardon, quant à lui, soulignait une tendance contraire. Il prétendait le primat d'une intervention publique en affirmant :

« Moi j'ai pas une définition à proposer mais c'est plutôt un concept en effet de dire que l'ESS permet à l'heure actuelle de trouver des solutions... de soutien à des initiatives qui ne verraient pas le jour si la puissance publique, ou la puissance para-bancaire on va dire style Auvergne Active ou plate-formes, des structures de ce type là, ne permettaient pas la création du projet présenté. C'est-à-dire que l'ESS palie également à un manque, un manque de, à mon sens, à un manque de services dans le monde rural... Enfin permet de pallier à ces manques de services dits de proximité... et donc si nous puissance publique on ne prend pas le risque de financer peut être au démarrage voir... de pérenniser ces structures par la suite, personne ne le prendra donc bien, ou l'état, parce que je dis nous collectivité mais ça peut être également l'état, les partenaires bancaires ou para-bancaires. »

Une position que récuse une autre élue, Marion Canales²⁴⁵ (Adjointe au maire de Clermont-Ferrand, en charge de l'économie sociale et solidaire), craignant la sur institutionnalisation du secteur par la force politique en faisant mention de la récente loi ESS du 31 juillet 2014 :

²⁴⁴ Une organisation est jugée suffisamment autonome si elle a un statut juridique privé et si, dans les organes stratégiques, le nombre de places réservées à des représentants du secteur public ou à un bailleur de fonds privé externe est inférieur à 50% des places disponibles.

²⁴⁵ En fonction depuis quelques semaines au moment de cet entretien, et sans aucunes expériences au préalable dans le domaine.

« Comme je suis novice et que je prends mes fonctions, je me pose toutes les questions de bases et je me dis « a quel moment la tentative d'institutionnaliser à ce point ce secteur ne va pas aller contre l'idée originelle de ce secteur » ? Qui était... l'initiative citoyenne, associative, même entrepreneuriale mais sur d'autres formes enfin, c'est quand même l'humain, pas le cadre, et je me dis à force on va peut être... désincarné... »

Cette dernière s'éloigne donc de la proposition faite par David Pardon qui pourtant, à mes yeux, souligne deux choses importantes. Tout d'abord, que la place des collectivités publiques est aujourd'hui un facteur clé de la compréhension de l'évolution du secteur. Je montrerai, en ce sens, que la position de cette dernière, participe à l'inflexion générale de la capacité de changement, ou de conservatisme, de l'économie sociale et solidaire (chapitre VIII). Ensuite, je pense qu'il souligne le rôle de la puissance publique dans les mécanismes de pluralisation de l'économie. Bien qu'elle ne soit pas révélée par les critères fondamentaux de l'économie sociale et solidaire, Jean Louis Laville, dans une approche polanyienne (Polanyi, 1983), a montré l'importance d'une économie plurielle redonnant une place, aux côtés des mécanismes de marché, à la réciprocité, ainsi qu'à la redistribution. Derrière ce dernier principe économique, la politique publique joue un rôle important, que David Pardon nous permet de mettre en exergue, mais que très peu d'acteurs ont souligné.

Le seul à avoir fait mention de ces principes lors des entretiens est le sociologue Marc Lecoutre (enseignant à France Business School de Clermont-Ferrand) qui, lorsque je lui demande de me définir l'économie sociale et solidaire, m'explique :

« Si on reprend les termes économie sociale et solidaire, l'économie ça veut dire que c'est les rapports d'échange entre les gens... enfin entre les individus d'une société et... l'économie dite sociale et solidaire... s'opposerait à l'économie classique ou néoclassique, on aurait tendance à dire aujourd'hui libérale... parce qu'elle intègre un système de valeurs qui n'est pas le même, et qui ne se réduit pas, à l'échange strict entre des personnes définis uniquement de manière monétaire. Donc l'économie sociale et solidaire, d'abord deux dimensions, sociale et solidaire, c'est... je prends en compte des valeurs qui ne sont pas uniquement celle de l'intérêt personnel... de la recherche de gains maximums dans une action... j'intègre aussi l'entraide... la gratuité... la dimension collective... la capacité d'engagement pour un collectif pas que personnel. Et sociale... je réfléchis mon action non pas... Enfin, plutôt, je réfléchis et je juge mon action non pas à l'aune de... de ce qu'elle va me rapporter dans un intérêt purement spéculatif, mais à l'aune de ce que... de... de

comment elle est en phase avec mon système de valeurs... et comment elle bénéficie au collectif dans lequel j'agis, dans le ou les, parce que j'appartiens à plusieurs groupes, bon. »

Dès lors, seul David Pardon (de manière indirecte), et ici Marc Lecoutre, font état de la dimension réciprocaire et redistributive de cette économie sociale et solidaire. Une tendance lourde qui, à mes yeux, souligne, *a contrario*, l'inclination des acteurs de ce secteur en général, et des acteurs locaux en particulier, à faire là part belle aux logiques de marché. Une logique qui trouve un écho dans les propos de la gérante de la coopérative d'activité et d'emploi Appuy Créateur qui me répondra sans détour à ma demande de définition

« Dans économie sociale et solidaire le premier mot... c'est économie ! »

Laissant ainsi sous-entendre que l'économie est un principe immuable, répondant à une certaine rationalité puisqu'elle confirme en ces termes ces propos liminaires :

« On peut aller frontalement face aux choses dans la vie, moi je ne suis pas sûr que ça marche. Et puis il y a une logique enfin, on vit dans un monde. Alors, on peut aller élever des chèvres sur le Larzac moi j'ai rien contre, mais en l'occurrence ici on vit dans un vrai monde et moi mes salariés ils ont besoin de manger, donc j'ai besoin de faire de l'économie. ».

L'économie est ici approchée par un rapport salarial, plus largement par le prisme d'un sophisme de marché, que l'on retrouve encore largement dans les discours des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Par là même, elle répond, à mes yeux, à une autre tendance, déjà soulignée dans la section 2 du chapitre VI, celle de l'intérêt grandissant pour les logiques d'entrepreneuriat social. Entreprendre, sur un marché concurrentiel, en répondant à une finalité sociale devient un nouveau moteur de la réforme du capitalisme que l'on retrouve aussi chez certains de nos acteurs. C'est notamment le cas, je crois, des fondatrices de l'association Epicentre-Cowork (espace de coworking) qui, dans le flou de leur définition, semble se tourner vers l'entrepreneuriat social :

« Alors nous on s'est toujours positionnées sur le secteur économique sans faire vraiment de distinction entre économique et économie sociale et solidaire. On s'est toujours revendiquées d'une économie effectivement solidaire sans s'approprier... sans faire un distinguo clair entre les deux parce qu'on travaille avec tous les

acteurs de..., économiques. Et... et parce qu'on n'est pas dans une... défense spécifique comme peut le faire un secteur assez militant de l'économie sociale et solidaire. Par contre ce qu'on défend c'est un nouveau modèle économique, ... et alors c'est un peu flou mais comme on est très très à cheval entre économie collaborative et économie... sociale et solidaire et que l'un et l'autre ne sont pas... Enfin peuvent être interdépendants, ou pas ! Peuvent être indépendants, ... on circule je crois entre les uns et les autres, donc la définition, pour nous, c'est plutôt de se donner des nouveaux modèles économiques qui soient dans le partage collaboratif, l'horizontalité, l'entrepreneuriat social mais on a pas une définition claire de ce que pourrait être une économie sociale et solidaire si ce n'est... une économie plus respectueuse de... des gens, du développement local, de... de l'environnement, et qui permettrait d'avoir une pensée plus globale du système. »

Une tendance qu'elle confirme en soulignant le caractère réformateur de leur action, au travers d'une position qui se veut intégrée :

« En gros faire changer les choses de l'intérieur nous semble plus facile que d'opposer des modèles. ».

Pour résumé, cette rapide analyse du laïus des acteurs locaux concernant l'économie sociale et solidaire, montre que les trois principaux critères reflétés par les supports de communication, à savoir les valeurs démocratiques, socio-éthiques et de non lucrativité, se retrouvent dans les discours. Néanmoins, s'ajoute à ces derniers une mention faite à la solidarité au sens large, alors que l'autonomie et l'adhésion libre sont, quant à elles, absentes des entretiens. Par ailleurs, il m'a été fait mention du rôle que doit jouer la puissance publique dans le développement des initiatives du secteur, tout en se protégeant du risque de sur institutionnalisation. Un risque, que l'on voit émerger dans la référence à l'entrepreneuriat social (le discours européen et français agit en ce sens), et à l'économie politique de manière plus large, comme seul régulateur des activités économiques. Je voudrais dorénavant me tourner vers le discours des acteurs quant à leur définition du concept d'innovation sociale.

7.1.1.2 La définition de l'innovation sociale proposée par les acteurs locaux

Le jeudi 5 juin 2014, Nicolas Chochoy, directeur de l'Institut Godin, présentait à un ensemble d'acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire, réunis pour l'occasion à

l'Université Blaise Pascal, une définition de l'innovation sociale comme étant « *motivée par la volonté de répondre à un besoin social et/ou par une aspiration sociale (la visée d'un idéal social). Sa nouveauté réside dans la mise en œuvre de pratiques en rupture avec les pratiques habituelles dans un milieu donné (le changement institutionnel). La dimension sociale prend forme dans un processus collectif marqué par des pratiques solidaires constitutives d'un ancrage territorial fort et de façon concomitante d'une gouvernance élargie et participative (empowerment), se traduisant par un modèle économique pluriel. Ce processus aboutit à un résultat qui peut être une approche, un produit ou un service, se distinguant par son accessibilité et la logique de service qu'elle sous-tend. Processus et résultat sont porteurs d'impacts directs et de changements institutionnels multi-niveaux en ciblant les individus, les organisations, le territoire et les collectivités* » (Besançon, Chochoy, et Guyon, 2013, p.80). À la suite de cette présentation, j'ai pu constater que la référence à cette intervention revenait régulièrement. J'ai donc décidé de lire ces entretiens semi-directifs, effectués de juillet à octobre 2014 avec 17 acteurs des territoires, à l'aune de cette définition.

Dès lors, je peux affirmer qu'il est beaucoup plus difficile, pour les acteurs, de s'adonner à une définition de l'innovation sociale que de l'économie sociale et solidaire. Ainsi, Fabrice Nique (directeur de l'agence du Crédit Coopératif à Chamalières) l'accepte humblement :

« Oui non c'est vrai je maîtrise moins bien, pour le conceptualiser c'est un peu plus compliqué pour moi, c'est un peu plus flou... »

Bien que, pour Marion Canales (Adjointe au maire de Clermont-Ferrand, Chargée à l'ESS), l'innovation sociale soit simplement :

« Du bon sens social »

Toutefois, plusieurs éléments peuvent être soulignés. Le premier, peut-être le plus important, révèle que domine largement le présupposé qui fait référence à la notion de nouveauté lorsque l'on parle d'innovation sociale. Comme le souligne Arnoult Boisseau (directeur de l'URSCOP Auvergne) :

« Moi l'innovation sociale ça se restreint pas a... je dirais... a des types de projets nouveaux, des machins etc.. Je dirais c'est... C'est un état d'esprit ! C'est une sorte un peu de posture. C'est que... l'ess fait de l'innovation sociale ! »

Pour Arnoult Boisseau, la nouveauté semble au centre, tout en rappelant, comme j'ai pu le souligner dès la première partie de cette thèse, que l'économie sociale et solidaire est le laboratoire d'expérimentation des innovations sociales. Mais d'autres acceptions émergent de ces discours. C'est notamment le cas d'Ariane Tichit (maître de conférences en économie), qui mentionne :

« Tu vois autour du besoin, parce que c'est vrai que dans beaucoup de définitions de l'innovation sociale t'as l'idée que c'est un... c'est une nouvelle réponse à un besoin. Mais... j'étais assez d'accords avec les gens qui disait ça peut être impulsé par un simple, une envie quoi, plus qu'un besoin, et que parfois les gens n'ont pas conscience qu'il y a un besoin, tu vois, pas forcément, et c'est parce qu'un nouvel objet va arriver qu'ils se rendent compte qu'ils comblent quelque chose qui manquait mais ils en avaient pas forcément conscience, et pour moi c'est ça aussi le gros... ce qu'apporte ces innovations sociales, c'est de... d'amener les gens des réflexions qui se seraient... enfin sur lesquelles ils ne seraient pas allés sans cet objet quoi. »

Pour Ariane, plus que du nouveau, il y a une émergence citoyenne, une impulsion parfois inconsciente qui peut créer de la rupture. Reprenant une nouvelle fois Nicolas Chochoy, Emmanuelle Poix (Salariée du CREDIS) souligne l'importance de la rupture lorsqu'elle affirme que :

« Sa définition institutionnaliste était une super définition ! Je me suis dit non mais attend il faut que je la récupère parce que pour moi c'était l'économie solidaire, et ce qui faisait innovation sociale du coup c'était... ce qu'il avait introduit la notion de rupture »

Néanmoins, dans l'ensemble des définitions hétéroclites proposées, il n'a jamais été fait mention de l'ancrage territorial, de la gouvernance participative, ni même des logiques d'accessibilité dont font mention les chercheurs de l'Institut Godin dans leur définition. Enfin, seul Marc Lecoutre (enseignant à France Business School à Clermont-Ferrand), proposera une analyse plus approfondie de l'innovation sociale en mettant en relief deux

dimensions. Elle est tout à la fois quelque chose de nouveau, mais aussi quelque chose de préexistant apparaissant sur un territoire nouveau. Il exprime son idée ainsi :

« C'est à la fois... autant quelque chose qui peut s'inventer quelque part, qui est radicalement neuf puisque n'ayant jamais été mis en œuvre ou développé ailleurs, mais ça même l'inventeur ne le sais pas... Mais c'est aussi... le dévelop... comment dire ? L'implantation ailleurs, de quelque chose qui a déjà été fait, mais que l'on change d'univers et qui prend un autre sens... ce n'est pas forcément du radicalement neuf. Alors, l'innovation sociale ça peut être une façon de définir nos rapports, par exemple le jour où on a décidé... Moi je considère comme une innovation sociale le jour par exemple où, des jeunes ont commencé en France à ne plus se serrer la main mais à se faire la bise entre hommes, ou bien de se taper dans les mains à la manière des américains et ils se sont inspirés des basketteurs qui se... et ça peut durer trois minutes, mais se dire bonjour ça prend aussi un peu de temps si on fait attention à l'autre. Et ça c'est l'innovation sociale ! »

Toujours pour Marc Lecoutre, l'innovation sociale est faite pour disparaître car elle s'inscrit dans une perspective de changement institutionnel qui, lorsqu'il est advenu, à engrammer l'innovation :

« Ça serait une phase ultime de... de l'engrammage, ce serait l'institutionnalisation... ».

Autrement dit, à partir du moment où celle-ci est institutionnalisée, elle n'existe plus en tant qu'innovation.

« Ça va dépendre de ce que l'on appelle institutionnalisation. On peut parler d'institutionnalisation par exemple, version dure, ultime, lorsque des pratiques sociales des individus sont devenues suffisamment nombreuses et stabilisés pour que la loi...se sente autorisé, au moins en France, mais je crois que dans les pays anglo-saxons qui ont un droit un peu différent du notre on peut aussi le dire... que la loi la reprenne. Et là on serait sur une forme d'institutionnalisation ultime où c'est écrit, gravée dans le marbre, texte de loi qui édite les règles du vivre en commun, voilà. Mais ça peut être institutionnalisé au sens... Si je prends l'exemple du mariage, le mariage c'est institutionnalisé parce qu'il existe un texte de loi mais c'est aussi une institution sociale au sens où on y accorde une valeur, un symbole et un symbolisme important qui va au-delà de ce que la loi définit comme étant le mariage, mais il n'empêche que c'est la loi qui, à un moment donné, verrouille complètement l'institutionnalisation et pour changer ça, ça risquera tôt ou tard d'être changé, il faudra repasser par la loi. »

Il reprend alors le rôle que me soulignait David Pardon lorsqu'il insistait sur la place de la politique publique, et de la législation en générale. Si elle doit être présente dans le cadre du développement de l'économie sociale et solidaire, elle doit l'être aussi pour l'innovation sociale.

Pour finir, j'aimerais souligner deux propositions faites par des acteurs du territoire qui ont une posture antagoniste (bien que je sois persuadé qu'elle devrait être reliée). La première, Emmanuelle Poix, salariée du CREDIS et militante de l'économie solidaire, affirme, à la suite de l'intervention du directeur de l'Institut Godin :

« Tiens c'était Chochoy il m'a amusé là ! J'aime beaucoup sa définition de l'innovation sociale parce qu'en fait, c'est ce que... t'étais pas là quand j'ai dit que je ne comprenais pas bien... En fait il a donné une définition, c'était à son power point de présentation, il a donné une définition de la vision institutionnaliste de l'économie sociale, alors j'ai dit c'est trop géniale, une définition parfaite de l'économie solidaire ! Et non pas de l'innovation sociale pour moi. »

Une autre lecture de ces paroles pourrait me mener à affirmer qu'elle soutient que l'économie solidaire est une forme constante d'innovation sociale. Un peu comme le fait Christian Lamy, concernant cette fois l'économie sociale, et plus particulièrement le secteur associatif. Celui-ci affirme donc :

« Je te donnerais une définition, je chercherai dans ma tête rapidement à te donner une définition de l'innovation sociale par ce que c'est aujourd'hui important de se situer là-dedans, que c'est à la mode, et qu'une partie de tes finances, ta respectabilité, ta reconnaissance en dépend. Comme je ne suis pas dans ce contexte-la, ma réponse elle est simple, je m'en tape ! Je m'en tape, ça ne veut strictement rien dire, en dehors des modes, du contexte de crise que tout le monde veut nous faire avaler, etc., etc. il n'y a pas, de manière générale, d'activité, je reviens à la vie associative plutôt qu'à l'ESS, parce que c'est difficile de parler d'un si grand ensemble que l'ESS, en tout cas je n'en ai pas obligatoirement la légitimité, mais pour ce qui concerne la vie associative elle innove en permanence et depuis le début, depuis qu'elle existe... Que c'est, c'est... Comment dire ? C'est intrinsèque à son mode de fonctionnement. Alors, quand je dis, je ne suis pas en train de dire que toutes les associations tout le temps innovent. Naturellement, tu vas pouvoir me trouver des associations qui sont bien... Plan plan, reproductrices, conservatrices de valeurs, de manière de faire, de discours, de statuts etc. À l'évidence. Mais, si je regarde de manière plus globale la manière dont fonctionne

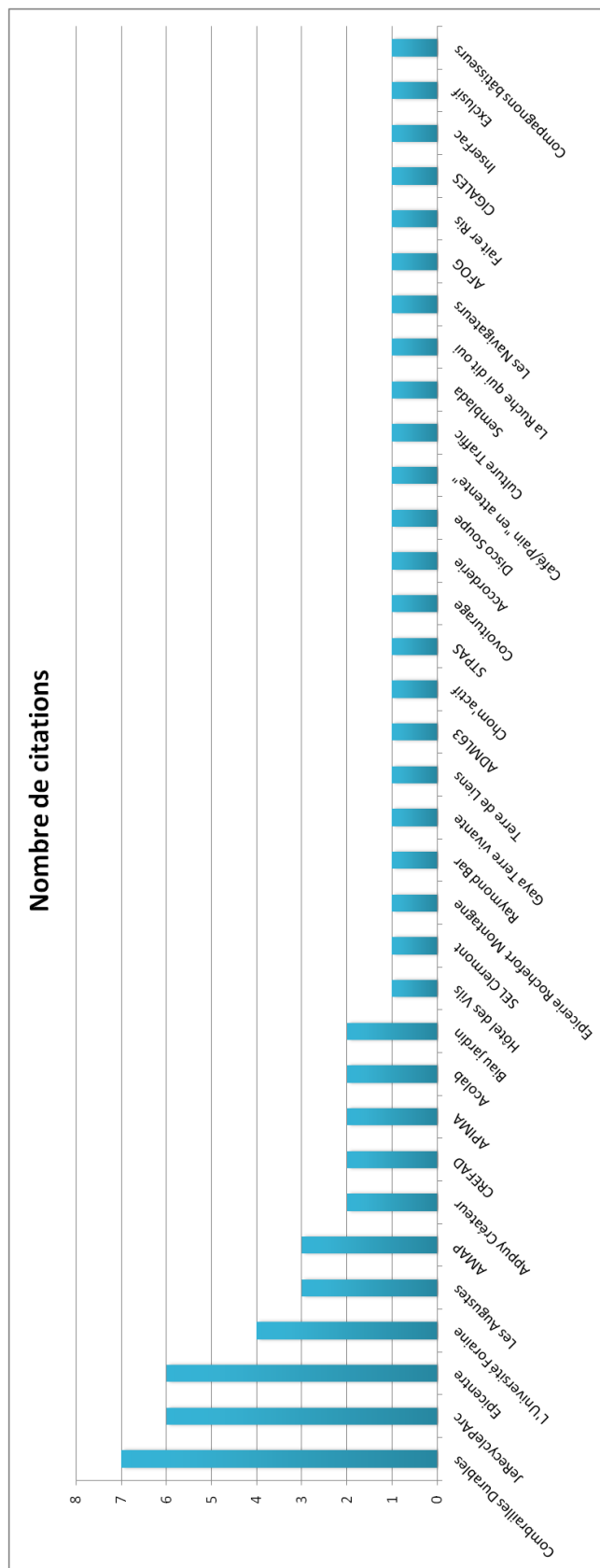
la vie associative, je dis, elle innove en permanence. La vraie difficulté c'est que dans la plupart des cas elle ne sait pas qu'elle innove. Et dans la plupart des cas ou elle arrive à le concevoir, elle n'arrive pas à le valoriser, parce qu'elle n'est pas là-dedans, tout simplement, parce que ce n'est pas sa démarche, et qu'il n'y a pas d'enjeux en tant que tel (silence). »

J'ai donc été conforté, avec ces deux interventions, dans l'idée que la dichotomie théorique proposée autour de l'économie sociale, et de l'économie solidaire, à une réalité empirique. Toutefois, le plus souvent cette réalité n'apporte que des conflits stériles, qu'une acceptation de l'altérité pourrait améliorer. Voilà pourquoi je suis persuadé que l'éclairage de la recherche peut faciliter l'acceptation de l'hétérogénéité du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Après cet aparté, je résumerai la posture générale des acteurs locaux concernant l'innovation sociale en un point partagé : c'est un processus nouveau. Ensuite, j'ai pu montrer la diversité des approches et des regards à cette notion qui reste encore floue pour la plupart des acteurs. Néanmoins, certains ont validé le postulat des chercheurs du CRISES qui considèrent l'innovation sociale comme fille des mouvements sociaux, et fleurs de l'économie sociale et solidaire.

À la suite de ces entretiens, j'ai demandé aux acteurs interrogés de me fournir une liste de projet qui, selon leurs propres définitions, pouvaient appartenir à ce qu'il nomme l'innovation sociale. Le but de cette action était de disposer d'un vivier de projets, issus des réflexions des acteurs, afin d'étudier des organisations de l'économie sociale et solidaire jugées socialement innovantes par ces miroirs du territoire. J'avais décidé d'effectuer un classement du plus cité au moins cité, à la suite des propositions, et de le suivre afin d'effectuer différentes études de cas. Les premiers résultats nous offrent une liste très claire de projets d'innovation sociale de laquelle se détachent quatre projets (Fig. 18).

Fig. 18 Liste des projets d'innovation sociale cités par les acteurs interrogés triés par ordre décroissant de citation.



Ainsi, la SCIC Combrailles Durables, les associations Epicentre-Cowork et Je Recycle Parc, ainsi que le projet de l'Université Foraine²⁴⁶, seront les quatre projets qui vont être étudiés dorénavant. Ce choix méthodologique confère aux projets étudiés, à mes yeux, une dimension engagée. Pour l'exprimer autrement, je crois que les acteurs rencontrés lors de ces entretiens ont tous montré une forme de militantisme différente, propre à l'économie sociale et solidaire. En cela, les quatre projets les plus cités de cette liste devraient porter des traits similaires, à ceux trouvés auprès des 17 acteurs interviewés lors de cette première section.

Cette dernière m'aura permis de mettre en relief une certaine cohésion entre la publicité de valeurs faite par les différentes organisations de la région dans leurs documentations de communication, et le discours tenu sur elles-mêmes, dans les entretiens. Par conséquent, ma première salve d'analyse montre l'existence de trois pôles structurant la parole des acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire. Ces derniers, mettent en avant, premièrement, leurs valeurs démocratiques ; puis deuxièmement, un principe socio-éthique reflétant solidarité et primauté du lien social sur le bien du capital. Enfin, troisièmement, ils brandissent, et confirment, leur volonté de mettre le principe de lucrativité limitée au fondement de leurs valeurs.

Cependant, autonomie et adhésion libre disparaissent du discours, tandis que l'économie plurielle n'apparaît quasiment jamais comme un élément important aux yeux des personnes interviewées, laissant présagés, comme je le soulignais dans le contexte (chapitre VI- section 2), la persistance de la symbolique économique libérale, et de la domination du principe de marché sur les principes réciprocaires et redistributifs, dans les logiques économiques des acteurs. Enfin, je soulignerai dans cette synthèse, les mentions à la puissance publique qui m'ont été faites, m'interpellant sur le rôle que ces dernières peuvent jouer dans le développement et l'institutionnalisation des pratiques d'économie sociale et solidaire.

Concernant l'innovation sociale, j'ai pu vérifier une certaine difficulté à définir ce concept jeune, et encore flou pour les acteurs. Spontanément, la majorité a souligné la

²⁴⁶ En réalité, ce sont les trois premiers projets qui ont été choisis au préalable. L'Université Foraine intégrant le corpus quelques semaines plus tard. Bien que j'aie déjà éclairé ceci dans le chapitre VI, je donnerai plus de détails méthodologiques dans la suite de ce travail.

dimension de nouveauté qui surplombe la notion. Et alors que pour certains, elle est le cœur de l'activité associative, pour d'autres c'est la sœur jumelle de l'économie solidaire. Quoi qu'il en soit, assez peu de mention des dimensions collectives, ascendantes, démocratiques, émancipatrices, ou encore « en rupture » dans une visée de changement institutionnel.

Je rappelle que je souhaite me questionner quant à la portée de la communication comme activité structurante des capacités de transformation, ou de conservatisme, des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement en Auvergne. Or, à ce stade de mon analyse, j'ai entre les mains un matériel empirique qui ne me fournit pas d'éléments quant à cette problématique. Certes, j'ai des indications quant aux valeurs qu'affichent, et défendent dans leurs discours, les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Néanmoins, je n'ai rien de concret quant à une activité structurante. Le seul constat intéressant, à mes yeux, reste la quasi absence de référence aux logiques réciprocitaires de l'économie sociale et solidaire, et à la dimension de rupture contextualisée de l'innovation sociale.

Par conséquent, je crois qu'il est nécessaire, pour moi, de m'approcher plus près des réalités empiriques. Je vais maintenant m'intéresser aux quatre projets les plus cités par les acteurs locaux. Mon objectif sera de confronter ces premiers résultats à des réalités plus précises. Toujours dans une démarche de communication épistémologique, faisant la part belle au discours et à la publicité des valeurs, je vais me tourner vers des études de cas dont voici tout de suite des fiches d'identification.

Combrailles Durables



<http://www.combraillesdurables.fr/>

Date de naissance : 11 Décembre 2008 (association), 19 juin 2010 (SCIC)

Lieu de naissance : Loubeyrat (63)

Statut : Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)

Objet : Contribuer au développement d'activités à caractère social et solidaire dans la perspective d'un développement durable. Ainsi, depuis décembre 2008 elle a notamment développé des centrales de production photovoltaïques comme « énergie citoyenne ».

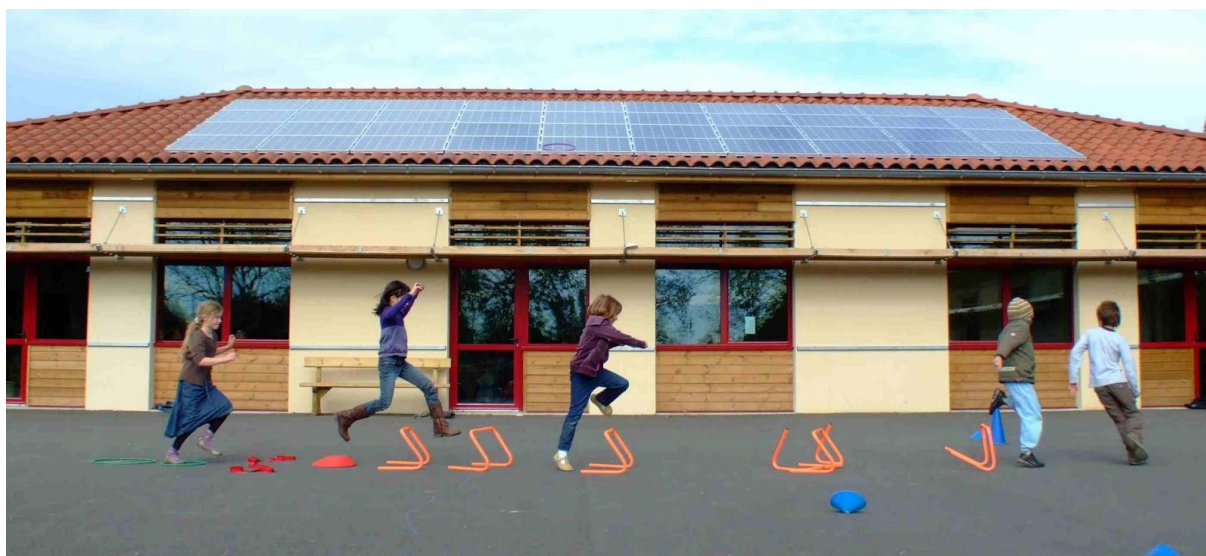


Fig. 19 - Première installation de panneaux photovoltaïques de la SCIC Combrailles Durables sur l'école primaire de l'école de Loubeyrat (63) (Source : Combrailles Durables).

Chiffres d'affaires : 90 000 euros en 2015.

Particularités : L'association « Combrailles Durables » d'origine c'est transformée en SCIC un an et demi après sa création. Ce statut lui confère une dimension tout à fait particulière, et éminemment politique. L'ensemble du conseil d'administration est bénévole et se situe dans un cadre socioprofessionnel que l'on qualifiera d'élevé.

Epicentre-Cowork

<http://epicentrecowork.org/>



Date de naissance : Juin 2012

Lieu de naissance : Clermont-Ferrand (63)

Statut : Association loi 1901

Objet : La mise en commun d'un lieu de travail comme porteur d'un projet de collaboration d'acteurs économiques hétérogènes. C'est un espace de coworking²⁴⁷ ou « tiers lieu d'économie créative et solidaire »



Fig. 20- Epicentre Factory, les lieux du nouveau projet d'Epicentre-Cowork.

Particularités : Les instigatrices du projet sont aussi salariées de la coopérative « Cultures trafic » qui se définit comme « une agence de conseil en stratégie au service de l'innovation sociale ». Les parois entre les deux structures sont étroites et parfois très floues.

²⁴⁷ Travail partagé.

JeRecycleParc



<http://www.jerecycleparc.org/>

Date de naissance : Décembre 2013

Lieu de naissance : Clermont-Ferrand (63)

Statut : Association loi 1901

Objet : Le développement d'une ressourcerie dans le quartier de la gare. Le projet fonctionne grâce aux dons d'objets de toute sorte apportés par les personnes qui souhaitent s'en défaire et la revente permet la création d'emplois et une meilleure gestion des déchets.



Fig. 21- Les travailleurs dans les locaux de l'association JeRecycleParc (Source : journal La Montagne).

Particularités : Les fondateurs de l'association sont trois jeunes individus d'origines parisiennes. Deux d'entre eux sont aussi les fondateurs de la ressourcerie « La petite rockette » (Paris). Enfin, la grande majorité de ces acteurs est issue du milieu du squat.

L'Université Foraine

<http://www.universiteforaine.fr/>

L'
UNIVER
SITÉ
FORAINE

Date de naissance : Janvier 2014 (Branche clermontoise)

Lieu de naissance : Clermont-Ferrand

Statut : Projet de l'association loi 1901 Notre Atelier Commun (Paris)

Objet : Projet qui regroupe des acteurs publics, privés, des entreprises, des associations, des acteurs individuels, qui travaillent en coopération, avec l'objectif de tester « grandeur nature » des services, des outils ou des usages nouveaux dans le cadre d'un quartier péri-urbain.



Fig. 22- Atelier architectural participatif à l'Université Foraine

Particularités : L'Université Foraine (UFO) est un projet porté par une structure associative, Notre Atelier Commun, elle-même rattaché à l'agence d'architecture Construire²⁴⁸. L'UFO fait suite à un projet similaire qui s'est déroulé à Rennes en 2013 et sœur de deux autres projets en cours à Avignon (84) et Bataville (57). Ce projet fait l'objet d'une convention avec la ville de Clermont-Ferrand et le PUCA²⁴⁹.

²⁴⁸ Dont le fondateur est Patrick Bouchain.

²⁴⁹ Plan Urbanisme Construction et Architecture. C'est une agence nationale de la recherche et de l'expérimentation dans les domaines de l'urbanisme de l'architecture et de la construction.

Section 2. Entre discours et publicité : Étude de cas

Les quatre structures présentées feront donc l'objet d'une analyse plus poussée. L'objectif de cette seconde section sera d'affiner les résultats obtenus auparavant, en me penchant sur les discours et la publicité des valeurs de structures du territoire auvergnat.

Pour remplir cet objectif, j'ai décidé de procéder en deux temps. Pour commencer, j'ai effectué des entretiens avec les protagonistes de chacun des projets cités. Ces entretiens furent effectués sur la base des travaux des chercheurs de l'Institut Godin (Annexe 4). Pour effectuer ces entretiens, j'ai toujours procédé de la même manière. Je me suis plié aux volontés des acteurs en me rendant dans les locaux de leurs choix, et aux heures voulues. Ensuite, je m'installai, avec eux, autour d'une table pour leur expliquer la démarche complète (ce qui avait déjà été fait, de manière plus succincte, au préalable lors d'une demande d'entretien *in situ*). Les pratiques solidaires étaient toujours étudiées en premier. Une analyse qui prenait en moyenne deux heures à deux heures et demie. J'en rappelle la teneur, car elle s'intéressait successivement (toujours dans cet ordre) à 6 critères définis par les chercheurs de l'Institut Godin :

1. L'inscription territoriale du projet, c'est-à-dire les liens entretenus avec les organisations privées, les collectivités et les habitants du territoire.
2. L'origine des ressources, soit la place des activités marchandes, réciprocatrices et redistributives dans l'économie des projets.
3. Le mode d'organisation démocratique.
4. Les rapports collaboratifs, soit la place des salariés dans la structure et leur implication dans les décisions.
5. L'inscription sociétale, qui se penchera sur les impacts sociaux, environnementaux, économiques de l'action menée par l'organisation.
6. Logique d'innovation.

Venait, ensuite, l'analyse des pratiques innovantes. Une analyse qui prenait en moyenne une heure et demie à deux heures. Elle été toujours effectuée à la suite des pratiques solidaires, et le même jour pour Je Recycle Parc, L'Université Foraine et Combrailles Durables. Pour Epicentre, il a fallu attendre une deuxième rencontre pour la finaliser. L'analyse des pratiques innovantes, je le rappelle, portait sur 11 critères :

1. La place des bénéficiaires, autrement dit, la double qualité de bénéficiaire et d'acteur du développement du projet dont peuvent bénéficier les protagonistes.
2. La nature du collectif, et son hétérogénéité.
3. L'intervention du collectif, dire la place de ces différents acteurs dans le projet, et l'implication de ceux-ci dans son développement.
4. La place de la recherche.
5. L'ancrage territorial
6. Mode d'organisation démocratique.
7. Origine des ressources.
8. Logique d'accessibilité, soit, la capacité de l'organisation à créer les conditions d'intégration de nouveaux membres.
9. La logique de service, autrement dit, la capacité d'un projet de déplacer la logique de rentabilité vers la création du lien social et donc des capacités. Il s'agit donc d'une modalité d'échange revisitée permettant d'intégrer de manière bien plus satisfaisante les enjeux du développement durable à l'activité économique.
10. La rupture contextualisée, soit la réalisation d'une action sociale nouvelle, dans un contexte précis.
11. Capacité de changement social, ou l'aptitude du projet à transformer les institutions sociales (habitudes de faire et habitudes de penser).

Je tiens à souligner que chacun des critères cités ici, forment la trame de discussions qui visaient à définir les contours et les implications plus précises pour chacun des projets. Elles faisaient ensuite l'objet d'une évaluation de la part des acteurs eux-mêmes. Plus précisément, à la suite de chacune des discussions autour du critère concerné, il leur était demandé d'évaluer leur position sur une échelle de 0 à 3. Une évaluation donnant lieu à une représentation graphique.

Enfin, après avoir effectué ces différents entretiens, un rapport de synthèse était produit puis envoyé aux participants pour validation (Annexe 3). L'ensemble des structures ont donc validé les propos tenus. Toutefois, j'ai décidé de confronter ces analyses à une étude de l'identité visuelle de ces acteurs. Dès lors, j'ai procédé à une analyse des noms et des logotypes de chacune des structures. Il s'agissait de mettre en relief une concordance entre les valeurs discourt, et celles mises en visibilité.

Je montrerai alors que les éléments qui ressortent des études de cas différents légèrement des principes élaborés durant la première section. Pour être plus précis, je révélerai que la dimension démocratique, des pratiques solidaires et innovantes, est plus difficile à mettre en œuvre, qu'à revendiquer. Un résultat qui aura un impact sur l'hétérogénéité des collectifs étudiés. Or, il me semble que la mise en marche collective d'un groupe hétérogène complique l'activité communicationnelle, au contraire d'une dynamique mettant en concordance des individus aux « *mondes vécus* » (Habermas, 1997) partagés.

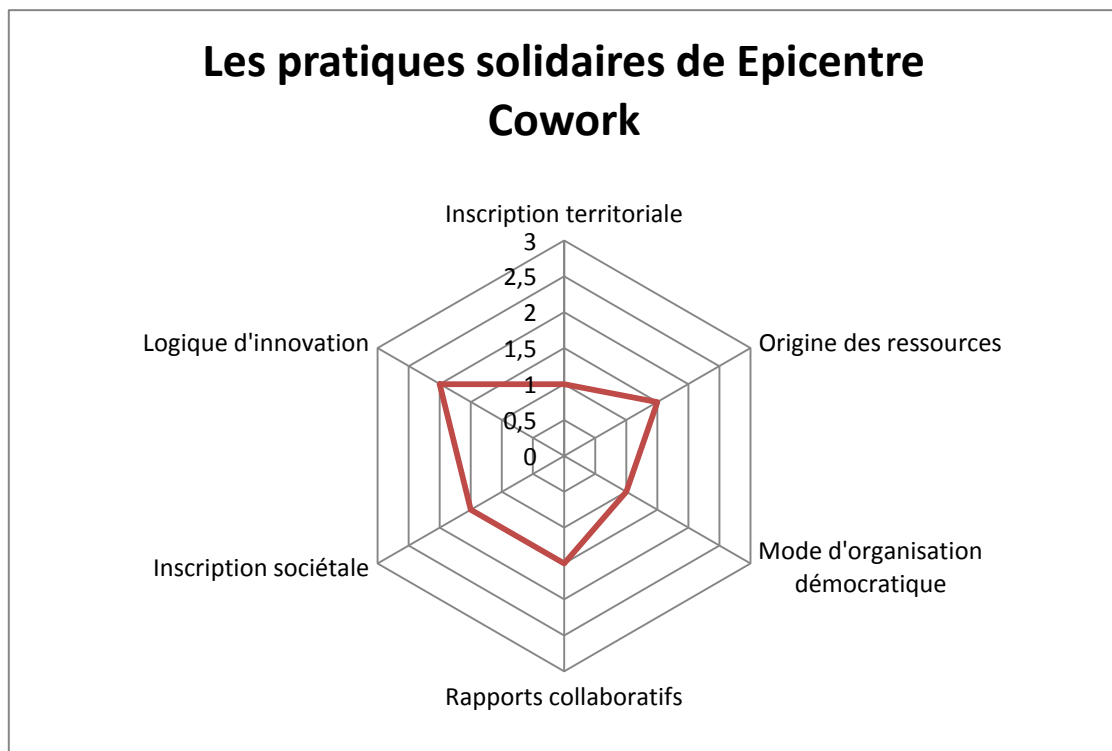
Par conséquent, j'ouvrirai, à la fin de cette section 2, la page praxéologique de mon analyse communicationnelle, dans l'objectif de dépasser une analyse épistémologique que je qualifierai de limitante.

7.2.2 Le discours sur les valeurs

Epicentre-Cowork

J'ai décidé d'effectuer la première analyse des pratiques solidaires et innovantes de mes études de cas avec l'association Epicentre-Cowork. Un projet que je connais bien pour l'avoir accompagné depuis ses débuts. Néanmoins, au-delà de la difficulté pour trouver un créneau disponible pour ces administrateurs, j'ai dû me contenter de la présence d'Emmanuelle Perrone, Marie Pierre Demarty, Cyril Crépet, David Valéry et Cécile Quintin (seule Emanuelle et Marie Pierre étaient alors administratrices). Cette évaluation a été effectuée en deux temps. Tout d'abord le 3 octobre 2014, dans les locaux d'Epicentre-Cowork, 25 rue des Gras. Puis durant une seconde rencontre, toujours dans les locaux d'Epicentre, le 19 novembre 2014, cette fois seulement en présence de Clémentine Auburtin et Marie-Pierre Demarty (administratrices). J'ai donc débuté, le 3 octobre, par une analyse des pratiques solidaires, dont voici une représentation graphique (Fig. 23), suivie de quelques éléments synthétisés.

Fig. 23 Pratiques solidaires d'Epicentre Cowork. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.



Le premier critère est celui de **l'inscription territoriale** du projet (1/3), c'est-à-dire ces liens entretenus avec les organisations privées, les collectivités et les habitants du territoire. Les protagonistes estiment que la dynamique d'économie collaborative qui vise à produire de la valeur en commun en proposant de nouvelles formes d'organisation du travail, génère une forte relation entre les acteurs, à l'interne. Pour cela, ils mutualisent un espace et des compétences afin de faciliter le travail de chacun. L'entretien révèle, cependant, que cette tendance ne s'extériorise pas à la connexion avec les autres acteurs du territoire (ex : autres organisations, habitants du quartier, collectivités locales et territoriales). Selon les acteurs d'Epicentre, cette réalité, « *malgré la volonté affichée du projet d'intégrer des acteurs, est liée au « manque de volonté²⁵⁰ » (de la part des collectivités notamment) et aux locaux inadaptés pour l'accueil (cas des habitants) » ». Ceci aura pour résultat de créer un microcosme d'acteurs partageant des valeurs, mais élargissant assez peu leurs visions par manque d'ouverture au territoire.*

Le second critère que nous abordons est celui de **l'origine des ressources (1,5/3)**. L'activité de service liée à la location d'espaces de travail assure au projet une activité marchande, permettant à l'association d'assurer la location de l'espace et couvrir en partie des frais de fonctionnement. À cela doit s'ajouter un modèle redistributif qui prend la forme de subventions (région Auvergne, Clermont-Communauté, Europe, etc.) et d'implications bénévoles. Cependant, la mutualisation et les échanges réciprocaires, de manière plus large, avec des entités extérieures au projet, sont rares. Ainsi, le modèle économique d'Epicentre, certes à but non lucratif (association loi 1901), n'est pas un modèle économique utilisant la puissance plurielle.

Concernant **le mode d'organisation démocratique (1/3)**, Epicentre souffre d'un réel problème, car la prise de décision s'effectue sous le mode « *itératif* » qui se satisfait de constater que « *pour l'instant ça marche* ». Cela s'exprime dans l'absence de réunions régulières, ainsi que le manque de rigueur concernant la tenue des conseils d'administration et des assemblées générales. Dans la pratique beaucoup d'informations « *circulent* » par Basecamp mais peu de décisions peuvent être légitimées par cet outil²⁵¹. Il y a, me semble-t-

²⁵⁰ Ce qui apparaît en italique, et entre guillemets, dans le texte sont les mots des acteurs interrogés.

²⁵¹ Basecamp est un outil de gestion de projets connectés dont la finalité est l'échange d'information via une plate forme Web. Or, bien que celui-ci soit performant, permettant à l'ensemble des acteurs du projet de fournir, et avoir accès, à bon nombre d'informations. Ce dernier ne permet pas de légitimer les décisions

il, une double explication à cette situation. Premièrement, il faut remonter rapidement à la construction initiale du projet qui s'est faite autour d'un noyau dur d'acteurs principalement issus de la SCOP Culture Traffic²⁵². Or, on voit aujourd'hui perdurer, de manière indirecte, cette logique qui a pour conséquence de créer un véritable point de déséquilibre dans le projet. Deuxièmement, les « *coworkers* » ne prennent pas possession de leur pouvoir décisionnaire, car leurs statuts est transitoires, ou leur passé récent, au cœur de l'entreprise, tend à réactiver chez eux une logique entrepreneuriale de hiérarchisation et de management.

La question des **rapports collaboratifs (1/3)** nous ramène à un questionnement autour de la place des salariés dans la structure. Cependant, au moment de l'entretien, l'embauche n'était qu'un « *projet* ». Toutefois, la question est délicate car paradoxale. En effet, selon les membres interrogés, il est « *dangereux de recruter sur les compétences* », cependant il est nécessaire d'embaucher quelqu'un « *d'autonome et d'efficace* ». La priorité n'est donc pas, du moins pour le moment, à une réflexion sur le bien-être et la justice sociale, mais plutôt sur la performance et l'autonomie.

Concernant **l'inscription sociétale** du projet **(1,5/3)** l'entretien a révélé que l'activité d'Epicentre-Cowork n'a pas pour objectif premier le développement des capacités des personnes les plus en marge de la société, mais plutôt la mise à disposition pour des entrepreneurs individuels de conditions favorables pour « *travailler autrement* ». Le projet ne cherche pas l'impact social, même s'il tente de « *favoriser la prise de conscience qu'il est possible de travailler autrement*²⁵³ ».

En résumé, l'association Epicentre-Cowork, malgré les fortes relations internes qu'elle revendique, reste un projet relativement peu en connexion avec les acteurs multiples du territoire. Ceci aura pour résultat de créer un « *microcosme* » d'acteurs partageant des valeurs mais limitant l'hétérogénéité du collectif. Par ailleurs, le modèle économique, certes à but

prises par les membres du conseil d'administration. En effet, l'espace de délibération y est réduit et la mise en confrontation démocratique des points de vue se résume le plus souvent par un acquiescement généralisé synonyme de gain de temps.

²⁵² SCOP dont les gestionnaires sont les fondatrices de l'association Epicentre-Cowork. Les frontières sont étroites entre les deux projets.

²⁵³ L'un des exemples de cette sensibilisation est l'émission de radio SystèmeCo, qui est animée tous les mois sur radio campus, par les protagonistes d'Epicentre.

non lucratif (association loi 1901), n'est pas un modèle économique utilisant la puissance plurielle. Je souligne la sous utilisation des logiques réciprocaires à l'externe et la tendance au rabattement institutionnel soit le glissement progressif vers des logiques de marché et redistributives dominantes. Il semblerait, enfin, qu'apparaissent les traits d'une structure d'entrepreneuriat social, reposant sur une logique de leadership. C'est une volonté « *d'avancer* » et de « *continuer à aller plus loin* » qui pousse les décisionnaires à faire des choix sans toujours consulter les membres, qui par ailleurs s'en satisfont. Le débat démocratique et la construction d'un modèle d'organisation du collectif prennent du temps, et ne répondent pas aux mêmes exigences que la logique de marché (rapide et dense, dans la logique de l'appel d'offre par exemple), dans laquelle sont enchâssés la plus grande partie des « *coworkers* » qui, par leurs activités chronophages pour « *gagner leur vie* » tirent Epicentre-Cowork vers une logique où la vitesse du modèle annihile la lenteur du processus démocratique pourtant nécessaire à la pérennité du projet. Par conséquent, en cas d'embauche futur, la priorité ne sera donc pas à une dynamique d'empowerment et de réflexion sur le bien-être mais plutôt sur la performance et l'agilité.

Selon les propositions théoriques effectuées dans les parties I et II, sur la base des travaux de Jean Louis Laville (2014), il me semble que l'analyse des pratiques solidaires (principes d'économie sociale et solidaire) éclaire une faiblesse réciprocaire, et une logique démocratique limitée par la présence d'un leadership. Deux éléments conférant à l'association Epicentre-Cowork une tendance isomorphique.

Pour affiner cette analyse, j'ai procédé à une étude des pratiques d'innovation sociale. Toujours dans le cadre d'un entretien, sur la base de 11 critères définis en introduction de cette section, j'ai effectué une seconde rencontre, toujours dans les locaux d'Epicentre, le 19 novembre 2014, cette fois en présence de Clémentine Auburtin et Marie-Pierre Demarty. La deuxième étape a permis de mettre un jour un certain nombre d'éléments reportés dans le graphique suivant (Fig. 24).

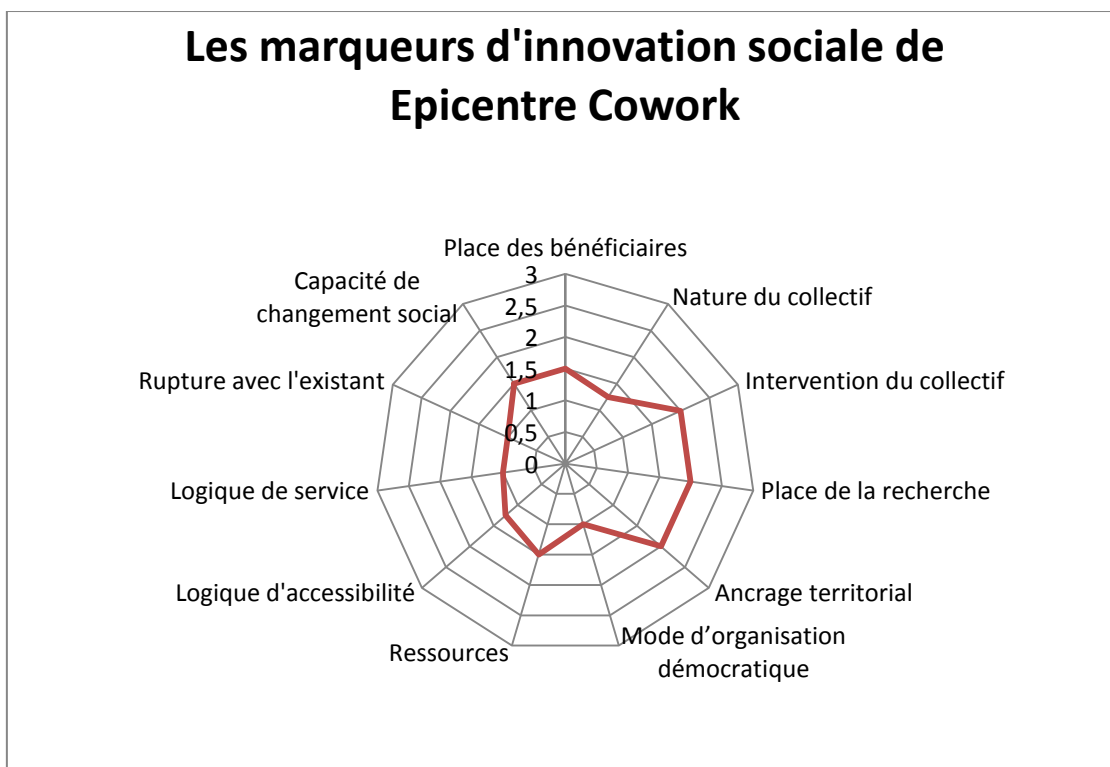


Fig. 24 Marqueurs d'innovation sociale d'Epicentre Cowork. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.

Les marqueurs d'innovation sociale d'Epicentre-Cowork

Tout d'abord, en nous penchant sur la **place des bénéficiaires (1,5/3)**, autrement dit le principe de double qualité, nous devrions voir les bénéficiaires (les coworkers), participer au développement du projet. Malheureusement, même si la volonté des fondatrices va dans ce sens, elles soulignent qu'il est difficile de faire participer les individus. Le constat est le

même pour les habitants du territoire, qui pourraient, eux aussi, bénéficier de l'activité du lieu, mais qui en restent éloignés pour cause d'accès²⁵⁴.

Le second point concerne la **nature du collectif (1,25/3)**. Le constat est sans équivoques, selon Clémentine Auburtin les acteurs du projet, et les coworkers en général, sont des travailleurs indépendants du secteur de la « *prestation de service intellectuel*²⁵⁵ ». En effet, le *coworking* est un concept qui correspond surtout à un type particulier de travailleur nomade, ou de télétravailleur. Nous avons donc à faire à un collectif formé en microcosme, et accentué par l'espace disponible qui ne peut accueillir, par exemple, un collectif d'artistes, ou encore un atelier de type FabLab²⁵⁶.

Par ailleurs, on parlera aussi de **l'intervention du collectif (2/3)**. Ainsi, même si le collectif n'est pas réellement hétérogène, la capacité des acteurs à exploiter les compétences est un « *vrai vecteur d'implication des personnes* », car nul n'hésite à « *donner un coup de main* ». En effet, c'est le principe même du coworking, c'est-à-dire que ce lieu de travail partagé est avant tout un espace de soutien mutuel, dans lequel les compétences de chacun peuvent permettre de faire avancer les autres.

La **place de la recherche (2/3)**, elle aussi, est loin d'être négligée par les protagonistes d'Epicentre-Cowork. Dans ce cadre, je suis, pour ma part, impliqué depuis le début du projet. S'adjoignent à mes services ceux des collègues du laboratoire *Communication et Solidarité* Elise Aspard et Éric Dacheux. À noter, par ailleurs, la présence régulière de Marc Lecoutre, chercheur au CRCGM²⁵⁷. Enfin, de nombreux étudiants stagiaires. Nous avons donc une véritable dynamique positive de ce point de vue là, et pourtant, malgré la présence des chercheurs, il semblerait que le projet ne puisse pas réellement capitaliser et prendre le recul nécessaire à une nouvelle étape. C'est un écueil relever par les deux actrices présentes ce jour, regrettant de ne pouvoir « *relever le nez du guidon, ou s'appuyer sur les résultats des chercheurs comme toi* ». Mais il est vrai que la recherche, pour être bénéfique, nécessite le

²⁵⁴ Nous notons à l'époque que la migration vers un nouveau lieu permettra de faire évoluer cette situation. En effet, le premier emplacement d'Epicentre-Cowork était un appartement, au 1^{er} étage.

²⁵⁵ Ce qui apparaît en italique, et entre guillemets, dans le texte, sont les mots des acteurs interrogés.

²⁵⁶ C'est un laboratoire de fabrication, ouvert, et le plus souvent géré par des bénévoles désireux de partager leurs savoir-faire.

²⁵⁷ Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management.

temps long, souvent incompatible avec l'accélération du projet, et plus particulièrement l'emballlement lié à la perspective d'un nouveau lieu.

Pour ce qui est de **l'ancrage territorial du projet (2/3)**, concernant les logiques d'innovation sociale, on parlera de proximité institutionnelle²⁵⁸. Il semblerait que les membres d'Epicentre, même si le projet semble « *ouvert à tout le monde* », ne s'intéressent finalement qu'à une « *certaine communauté* » et crée une « *barrière à l'entrée* », notamment parce que le projet touche principalement des entrepreneurs individuels du secteur de la « *prestation de service intellectuel* » et du « *numérique* ». Nous sommes donc bien dans une proximité institutionnelle qui amènera Epicentre à se tourner plus facilement vers d'autres structures partageant sa vision du monde.

La **logique de service (0,5/3)**, c'est-à-dire le déplacement de la logique de production (liée prioritairement à l'économie de marché) vers la génération du lien social (propre à l'économie sociale et solidaire). Selon les protagonistes, ce critère n'est pas assez pris en compte. Les membres du projet « *ne mènent pas réellement d'actions favorisant le lien plutôt que le bien à l'extérieur des murs du 25 rue des gras* ». Autrement dit, il y a une tendance à la dynamique communautaire, bien plus qu'à l'élargissement du principe de solidarité au territoire.

Ensuite, la question de la **rupture contextualisée (0,5/3)** du projet est tout à fait importante. Par conséquent, il faut se pencher sur sa nouveauté au regard du caractère hors normes de la solution et des changements apportés au système. Or, bien que le modèle de l'économie collaborative, et du coworking, propose une « *autre manière de travailler* », en réalité cela ne propose pas de rupture dans les pratiques et les représentations, car comme l'a affirmé Antoine Burret²⁵⁹ au cours d'une intervention à Epicentre en 2014 : « *l'économie collaborative est profondément libéral* ». Les fondatrices, elles-mêmes, affirment : « *ce qu'on défend c'est un nouveau modèle économique, ... et alors c'est un peu flou mais comme on est très très à cheval entre économie collaborative et économie... sociale et solidaire* ». Quoiqu'il en soit, il semble que la rupture ne soit pas franche avec une forme d'économie classique, mais surtout, le coworking recèle en lui un concept déjà implanté depuis longtemps sur le territoire auvergnat, les télécentres, soit les espaces dédiés au télétravail.

²⁵⁸ Cette forme de proximité interroge le partage des représentations et des pratiques.

²⁵⁹ Docteur en socio-anthropologie au Centre Max-Weber, université Lyon-II, et auteur du livre *Tiers-lieux... et plus si affinités*, paru chez FYP Éditions en 2015.

Pour résumer, le discours de protagonistes concernant la logique innovatrice du projet, Epicentre-Cowork ne semble pas favoriser le changement institutionnel, c'est-à-dire que le projet ne fait pas rupture dans le contexte du territoire. La proximité institutionnelle qui règne au sein du projet reste un « entre soi » qui permet de bonifier les actions, partager les expériences, et de transmettre l'énergie, mais malheureusement elle ne facilite pas la diffusion vers d'autres milieux. Enfin, une fois de plus, la tendance au leadership des fondatrices, malgré elles, mais existant, renforce la faiblesse démocratique du projet. Je note que nous avons à faire à une forme d'innovation faible, qui facilite une certaine réforme du modèle libéral. Plus précisément, je crois, avec Antoine Burret, que les bénéficiaires du coworking ne s'impliquent pas vraiment dans les projets, car ils ne visent pas la pérennité dans ce mode de travail qu'ils jugent transitoire. Ce sont, le plus souvent, des « *intellectuels aliénés* » (Burret, 2015) qui, n'ayant pas trouvé de place dans le marché du travail, transitent par l'indépendance. Or, pour la plupart, une fois que l'opportunité se présente, ils retournent dans un modèle plus classique. Par conséquent, peu d'implication de la part des coworkeurs. Ceci mène au désintérêt pour les logiques démocratiques, et par ailleurs, une tendance à la reproduction de logiques managériales.

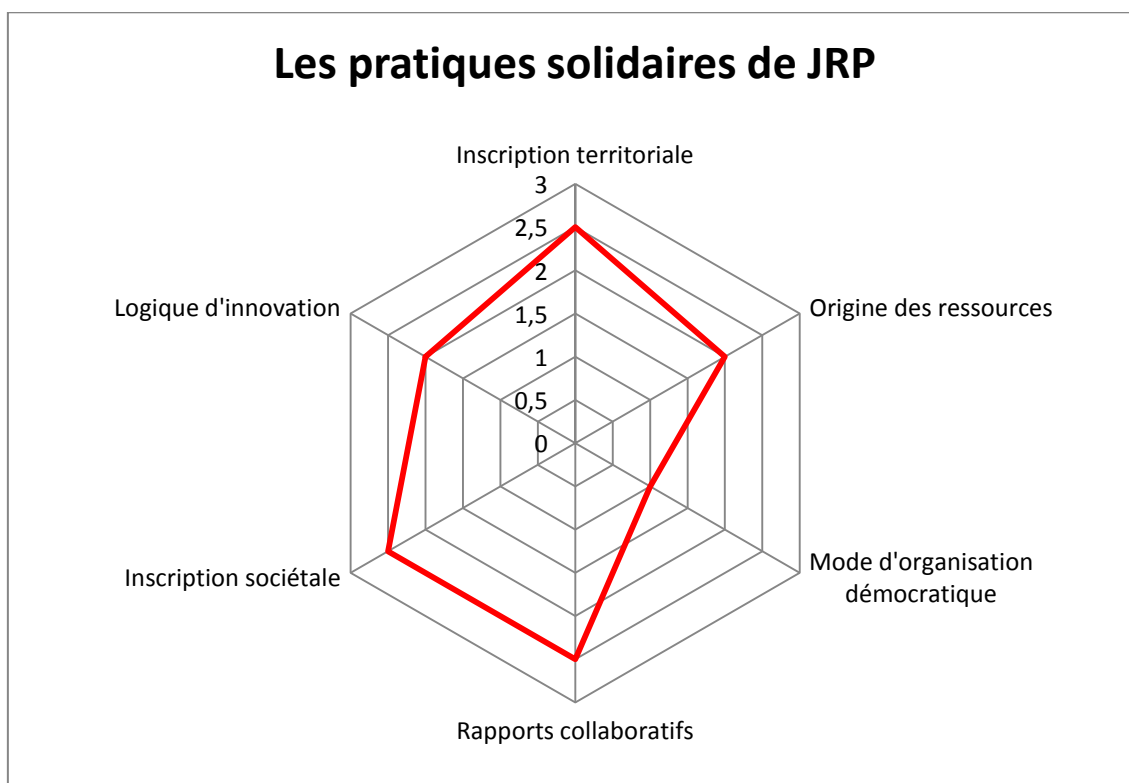
Pour conclure, concernant Epicentre-Cowork, l'analyse de leur discours révèle une tendance à s'approcher du modèle de l'entrepreneuriat social et de l'économie collaborative. Cette posture isomorphique est largement vectrice d'une « *réforme du philanthrocapitalisme* » (Laville, 2014). Économie sociale et solidaire managérialisée et innovation sociale au profil entrepreneurial, confèrent à Epicentre-Cowork une dimension d'innovation sociale faible (Laville, 2014).

Je Recycle Parc

La deuxième évaluation conduite durant ce travail empirique fut effectuée auprès des acteurs de la ressourcerie, Je Recycle Parc. Je me suis rendu dans les locaux de l'association, 25 rue de Chateaudun, le vendredi 11 octobre 2014. Cet entretien a été conduit en présence de Scott Merlin (président), Clémence Fromageot (secrétaire), Damien Langlois (trésorier), Filip Capaliya (membre du CA), Boris Thérin (membre actif et futur salarié).

Je rappelle que cette évaluation a été conduite sur la base de 6 critères, concernant les pratiques solidaires ; puis, 11 critères, concernant les pratiques socialement innovantes. Concernant Je Recycle Parc, un seul entretien de cinq heures à été nécessaire pour mener à bien cette analyse collective des pratiques solidaires et innovantes.

Fig. 25 Pratiques solidaires de Je Recycle Parc. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.



Tout d'abord, concernant **l'inscription territoriale (2,5/3)** du projet, il est nécessaire de faire valoir la volonté des fondateurs, Clémence et Philippe, dès leur arrivée à Clermont-Ferrand durant l'été 2013, de trouver un relais local à leur idée. Ils se sont alors tournés, tout de suite, vers l'Hôtel des vils²⁶⁰, puis les Ateliers Lucien²⁶¹, afin d'y organiser des repas partagés, s'ouvrant ainsi au large réseau des acteurs de l'alternatif déjà en place. Ils y font d'ailleurs la rencontre de Scott Merlin (qui deviendra le président de l'association) et Boris Thérin (futur salarié à l'époque de l'entretien). Ils parlent plus spécifiquement de « *l'importance de parler aux gens*²⁶² ». Très vite ils rencontrent un des acteurs clés de l'accompagnement de projet de l'agglomération clermontoise²⁶³, et accèdent au dispositif d'accompagnement Auverboost, proposé en partenariat avec la Direction Régionale Jeunesse et Cohésion Sociale d'Auvergne et Sport, la région Auvergne, et l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne. Dans la foulée de ce pas en avant institutionnel, ils mèneront les premières actions de recyclerie avec d'autres structures de l'économie sociale et solidaire (ESS Team, Biau Jardin, Acolab ou encore les P'tits Débrouillards). Enfin, après deux mois et demi d'activités « *pour se faire connaître* », en acceptant « *la précarité* », ils entament les démarches de pour parler avec les techniciens, et élus, de la ville de Clermont-Ferrand. Dès lors, la collectivité à très vite concédé un lieu aux acteurs de Je Recycle Parc, qui ont usés de la menace d'un squat « *si rien n'était proposé rapidement* ». Enfin, il est nécessaire de relever que le public de Je Recycle Parc est essentiellement constitué des habitants du quartier, et plus généralement de la ville. Parmi eux, des immigrés et des défavorisés, car pour les acteurs la ressourcerie, ils accomplissent un « *travail d'utilité publique* ».

Concernant **l'origine des ressources (2/3)** les acteurs soulignent d'emblée que le don est l'activité économique génératrice dans le modèle de la ressourcerie. Autrement dit, « *sans dons, pas de ventes et sans ventes pas de possibilité de bénéficier d'un capital nécessaire à la génération de l'emploi ou au paiement de charges* »²⁶⁴. Par ailleurs, nous l'avons vu plus haut, Je Recycle Parc a reçu une subvention (Auverboost) en décembre 2013. La place de la redistribution est donc non négligeable, d'autant plus que le salaire de Philippe (seul salarié

²⁶⁰ Squat clermontois.

²⁶¹ Lieu de création artistique et de vie communautaire aujourd'hui fermé.

²⁶² Ce qui apparaît en italique, et entre guillemets, dans le texte sont les mots des acteurs interrogés.

²⁶³ Nicolas Crépiat (Espace Info Jeunes)

²⁶⁴ Au début de l'activité, ils notent qu'il n'y a pas de fond de roulement et pas d'excédents.

à l'époque de l'entretien) est en partie soutenu par le Conseil Général (sous forme de contrat CAE²⁶⁵). Cependant, le local d'activité qui est officiellement « *fermé au public* » ne permet pas encore de générer l'activité économique nécessaire à l'autonomie, ce qui nécessite le recours au dispositif d'emploi aidé. Or, selon les acteurs ceci est un frein, car la situation crée une dépendance dont il est parfois difficile de sortir. Voilà pourquoi ils apportent une énergie particulière à faire vivre l'échange de services et le « *tissu de mutualisation* » créé avec des organisations, et plus largement avec les individus (du quartier ou des amis parisiens).

Par ailleurs, le **mode d'organisation démocratique (1/3)** du projet est ambivalent. Il reste un point sensible au moment de l'entretien car la jeunesse du collectif le rend fragile. Les protagonistes soulignent qu'il n'y a pas assez de réunions, d'espaces d'interactions « *formels* » dans lequel les décisions sont prises. Le lieu d'activité est un lieu ouvert dont la physionomie se prête à l'échange constant, ne nécessitant pas forcément de « *temps de réunion* ». Les directives, bien que tout à fait collectives et délibérés, émergent d'un « *consensus* » et sous un mode itératif : « *tant que cela marche on continue, car nous avons d'autres choses plus urgentes à gérer* »²⁶⁶.

Les **rapports collaboratifs (2,5/3)** sont là aussi limpides, car, pour les acteurs, une personne recrutée dans la structure est une personne qui s'y implique : « *c'est un bateau et il faut tirer sur les cordes !* ». Alors, les salariés (ceux qui viendront après Philippe) recevront une formation de base, pour le fonctionnement, ensuite ils devront s'accaparer « *l'espace d'autonomie* » qu'est la ressourcerie car l'autogestion est une préoccupation de premier ordre. Autrement dit, émancipation et autonomie sont les *leitmotivs* de cette entreprise sociale qui recherche avant tout le bien-être du salarié (adaptation des horaires, amélioration du poste, santé et sécurité, aide juridique, prêt de matériel, etc.). Enfin, notons qu'au moment de l'entretien, un débat concernait la place à donner à l'insertion (« *et à la ré-insertion* ») dans leur activité. Un sujet qui était perçu avant tout comme politique, car les acteurs affirmaient « *pourquoi ré-insérer dans un système à bout de souffle ? Pourquoi ne pas proposer quelque chose d'autres ?* ».

²⁶⁵ Contrat d'Aide à l'Embauche.

²⁶⁶ Dès la fin de l'entretien en ce vendredi 10 octobre 2014, il sera décidé d'effectuer une réunion hebdomadaire (les mardis à 12h) pour palier à ce problème.

Concernant **l'inscription sociétale (2,5/3)**, trois points étaient soulignés. Tout d'abord, les impacts sociaux visibles, puisque ce sont des dizaines de personnes qui viennent tous les jours, de tous milieux sociaux, bénéficié d'un projet qui a une utilité sociale forte : « accès à un marché à coûts réduits et à un espace de rencontres et d'échanges pour tout le monde ». Ensuite, les impacts environnementaux sont absolument indéniables car, si ils recyclent, comme l'affirme Clémence, c'est parce que « sinon tout est brûlé ». JRP lutte contre « l'obsolescence programmée ». Enfin, les impacts économiques sont multiples, car la structure valorise les commerces du quartier (revitalisation), facilite le développement d'autres activités²⁶⁷, facilite la création d'emplois, et enfin facilite l'accès des bénéficiaires à un marché à cout réduit.

A vrai dire, le projet JRP n'est pas innovant au sens strict du terme puisqu'il existe déjà des ressourceries sur le territoire régional (ex. Cusset, Ambert). Mais, selon les protagonistes, la **logique d'innovation (2/3)** « se situe dans la façon dont l'idée est contextualisée ». En effet, les acteurs de JRP veulent que les individus « se posent des questions sur leurs actes d'achat », et se questionnent sur leur dépendance en tentant de « se détacher du salariat ». Conscient de la dimension « utopique » de leurs désirs ils s'allient à d'autres « causes » comme le bio²⁶⁸, ou la mouvance du « *Do it yourself* ».

En conclusion, le projet est fortement inscrit dans le territoire (associations, institutions, habitants, etc). Le modèle économique est pluriel, faisant appel à la logique de marché (vente des produits), une forte logique réciprocaire (échanges de services, mutualisation, etc.) et une logique redistributive. Par ailleurs, le projet prend largement en compte le bien-être et la justice sociale, autant pour ces salariés que pour les bénéficiaires (les impacts sociétaux sont à relever). Toutefois, le projet, encore à ses prémises, souffre, selon les protagonistes, d'un mode d'organisation qui n'était pas assez structuré (« *il faut plus de réunions !* »), ne facilitant pas l'implication d'acteurs nouveaux, même si JRP est un « lieu où la parole est ouverte ». Ainsi, je note que nous avons à faire à une initiative qui relève d'une logique de l'économie sociale et solidaire revendiquant une volonté transformatrice.

²⁶⁷ Par exemple, ils ont décidé de désosser les ordinateurs récupérés lors des collectes pour en faire bénéficier l'activité d'un jeune orpailleur du quartier.

²⁶⁸ Le local est, depuis peu, un lieu de dépôt pour les paniers de légumes de la structure Biau Jardin, une SCIC valorisant la ré-insertion par le maraîchage bio.

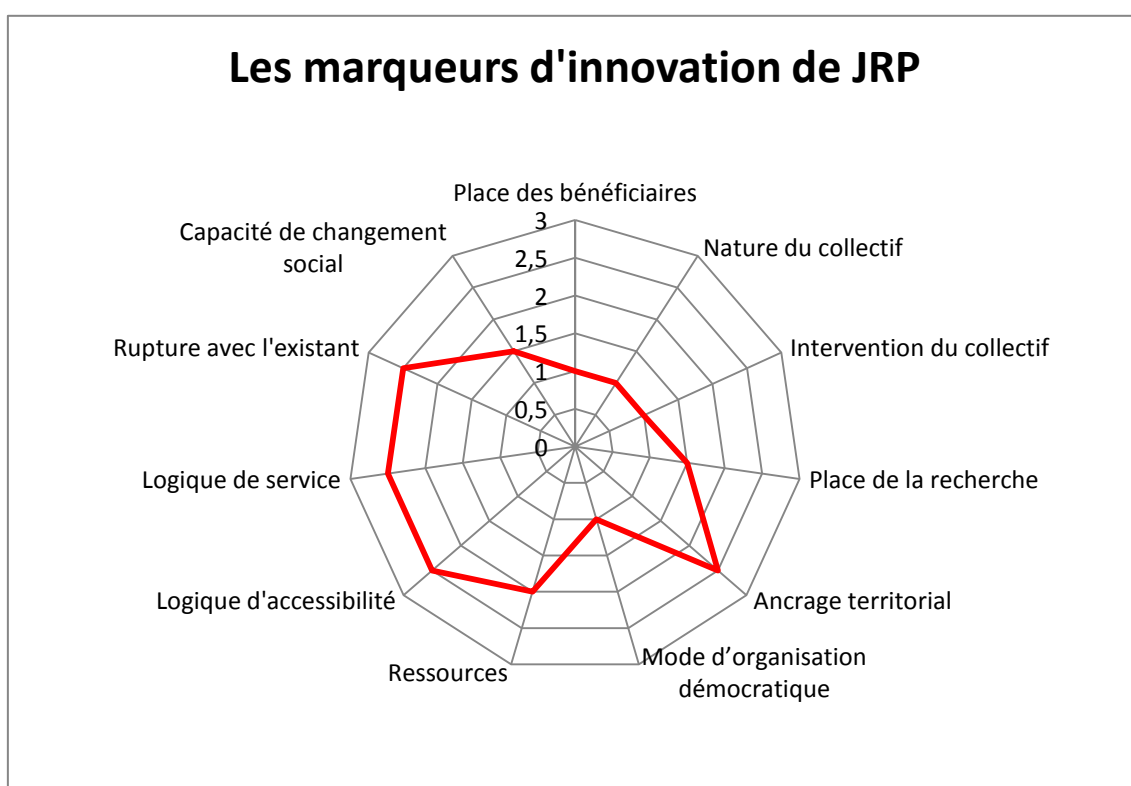


Fig. 26 Les Marqueurs d'Innovation Sociale de Je Recycle Parc. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.

Pour débiter, nous nous intéressons donc à la **place des bénéficiaires (1/3)** dans l'élaboration et le développement du projet. Au moment de l'entretien, la « boutique²⁶⁹ » n'était pas officiellement ouverte, ces animateurs regrettent l'implication trop faible des bénéficiaires. Mais ceux-ci affirment préparer sereinement les choses pour faciliter cela à l'avenir.

Par ailleurs, on ne peut pas réellement parler **d'hétérogénéité du collectif (1/3)** JRP dans la mesure où la majorité des membres sont des bénévoles, amis ou personnes partageant des valeurs et des modes de vie très proche, notamment les pratiques particulières du monde du squat.

L'intervention du collectif (1/3) dans toutes les tâches favorisera la commune compétence et la diversité des actions, dès lors c'est un facteur de pérennisation. Mais, comme je viens de le montrer, au moment de l'entretien, le collectif est encore restreint et les tâches sont encore découpées et organisées en « poste ». On ne peut donc pas, à proprement parler, dire que nous avons à faire à une diversification. Cependant, celui-ci, même si il est relativement segmenté, peut toutefois intervenir dans des champs d'action multiple (ex. Damien peut faire de la vente et Philippe de la Communication).

En novembre 2014, après quelques mois de fonctionnement de manière « informelle », le projet JRP a eu très peu de **relations avec la recherche (1,5/3)**. Cependant, il est évident pour eux que si la place de la recherche est pour l'heure inexistante (d'un point de vue formel) leur démarche de réflexion interne est constante. La preuve, ma présence avec eux à ce moment-là.

Les logiques de proximité (**ancrage territorial 2,5/3**) n'ont pas uniquement cours du point de vue du territoire géographique. C'est aussi le cas d'un point de vue organisationnel (l'action collective et le lien en réseau), ou institutionnel (valeurs et principes communs qui guident et rassemblent) (Pecqueur et Zimmermann, 2004). En ce sens, les protagonistes de JRP ont su se rapprocher des acteurs du territoire qui partage avec eux un certain « mode de vie », une certaine approche de la consommation et du travail (ex. Biau jardin ou ESS Team), ou encore une certaine vision du monde et des valeurs

²⁶⁹ Ce qui apparaît en italique, et entre guillemets, dans le texte sont les mots des acteurs interrogés.

centrales d'un projet (ex. proximité avec la Doume). Nous avons à faire à une forme d'ancrage territorial basé sur une proximité multiple, avant tout institutionnelle mais aussi organisationnelle et géographique.

La **logique d'accessibilité (2/3)** vise l'emploi de personnes en difficultés, qui sont formées puis accompagnées dans le but de développer leurs capacités. Dans le cas de JRP, on parlera aussi d'accès à des biens de consommation peu onéreux pour un public populaire. Mais les acteurs soulignent avant tout le rôle de sensibilisation, et la nécessité pour les bénéficiaires de ne pas être « *seulement dans une posture d'achat, mais aussi dans une réflexion quant à la portée symbolique de cet acte* ». Cette logique, qui permet aux citoyens les moins actifs de reprendre part à la vie de la citée, non pas dans une logique philanthropique mais bien démocratique est une des missions centrales de JRP.

La **logique de service (2/3)** interroge le déplacement de l'activité économique vers la création du lien social. En ce sens, alors que le lieu est « *officiellement* » fermé au public, il est pourtant d'ores et déjà le lieu des rencontres, des échanges et du partage pour un quartier en situation de mise à l'écart dans l'échiquier urbain (quartier de la gare). L'intention première du lieu est totalement inscrite dans une logique de service basé sur le tissage du lien social sur le territoire.

La **rupture avec l'existant (2,5/3)** n'est pas franche, mais l'action de JRP développe des pratiques et des représentations qui, selon ces protagonistes, sont nouvelles (recycler, conscientiser l'acte d'achat). Par ailleurs, ils notent « *qu'il n'existait pas de ressourcerie sur le bassin clermontois* ». Par conséquent, on note d'ores et déjà des effets minimes de transformation (**participation au changement social 1,5/3**) car les acteurs de JRP ont montré leurs aptitudes à « *contaminer* », à « *essaimer* », ou diffuser, leurs aspirations au changement par de nouvelles pratiques.

Pour résumé, bien que son mode d'organisation démocratique reste un point faible, et que l'hétérogénéité et l'intervention du collectif soient encore limitées (très lié à la jeunesse du projet), l'association Je Recycle Parc développe des pratiques socialement innovantes en favorisant les logiques d'accessibilité et de services dans un ancrage territorial important. Par conséquent, selon notre lecture théorique, les acteurs de Je Recycle Parc se

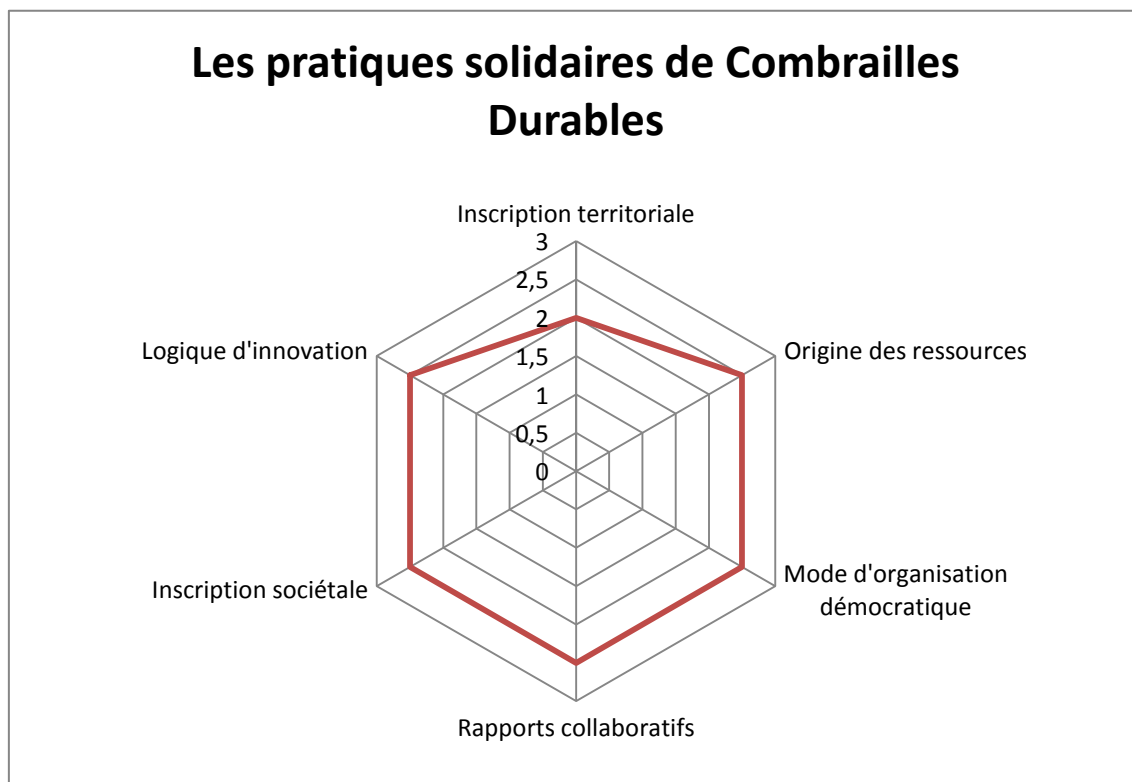
placerait, eux même, dans une logique d'innovation sociale forte. Pour être plus précis, selon une lecture de l'innovation sociale proposée par Nadine Richez Battesti et al. (2012), nous aurions alors à faire à une entreprise sociale, dans son acception européenne, soit une tendance à l'élaboration d'un projet à la dimension avant tout collective, basé sur une aspiration citoyenne (héritée de l'expérience parisienne), et en rupture contextualisée.

Pour conclure, l'analyse des pratiques solidaires et innovantes de l'association Je Recycle Parc viennent une nouvelle fois confirmer l'hypothèse théorique élaborée plus tôt, soit une posture considérant qu'à l'économie sociale et solidaire transformatrice, correspondait une forme d'innovation sociale forte, porteuse d'aspiration au changement institutionnel.

Combrailles Durables

La troisième évaluation a été effectuée auprès de la SCIC Combrailles Durables, le samedi 8 novembre, à l'école de Loubeyrat, entre 16h et 18h (à 18h étaient conviés les coopérateurs afin de partager un repas dans les lieux mêmes de cette entrevue). Elle a été élaborée en présence d'une majeure partie des membres du conseil d'administration : Loïc Le Quilleuc, Éric Thibault, Arlette Pélissier, Alain Pelé, Stéphane Lacombe et Isabelle Gardères. Ainsi qu'une coopératrice : Nelly Lafaye. À noter que la plupart des informations étaient déjà en ma possession puisque la grande majorité des documents sont présents sur le site internet de Combrailles Durables. Je tiens, par ailleurs, à souligner que ce projet est le seul des quatre projets étudiés à avoir filtré ma demande d'entretien. Plus précisément, avant de pouvoir rencontrer les membres du conseil d'administration, j'ai du rencontrer personnellement Isabelle Gardères, fondatrice de Combrailles Durables, le 14 juin 2014. À la suite de cette entrevue, elle a relayé ma demande d'entretien avec le conseil d'administration (par email). Puis j'ai été reçu par ce dernier afin de présenter mes intentions. Enfin, sous les recommandations évaluatives d'Isabelle, et après une courte entrevue, le conseil d'administration unanimement accepté l'entretien.

Fig. 27 Pratiques solidaires de Combrailles Durables. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.



Selon les protagonistes du projet Combrailles Durables, depuis décembre 2008, ils n'ont eu cesse d'entretenir une **inscription territoriale forte (2/3)**. Plus exactement, des liens avec des organisations privées du territoire (Auvergne Solaire PV, Cigales et NEF en mai 2009, URSCOP en août 2009, le CREDIS en janvier 2010, puis ENERCOOP, RESCOOP, TFB etc.). Mais aussi avec les collectivités car, dès l'amorce du projet, la mairie de Loubeyrat²⁷⁰ fut au centre du débat. Aujourd'hui, elle l'est encore plus (de manière juridique cette fois), car depuis juin 2010 elle fait partie du conseil d'administration de la SCIC. Nous pouvons ajouter à cela, les liens étroits et réguliers avec la communauté de commune de Manzat, la région Auvergne, ainsi que bon nombre de maires des communes du territoire des Combrailles. Par ailleurs, il est inscrit dans les statuts que Combrailles Durables est un projet qui vise « *l'appropriation citoyenne des problématiques énergétiques au niveau local* » en se donnant comme moyen pour y parvenir de « *créer du lien social* »²⁷¹ et de favoriser le tissu économique local. On notera, entre autres, la convention avec TFB énergies solaires²⁷² « *afin d'orienter les coopérateurs et sympathisants de la coopérative vers des artisans fiables et testés pour réaliser leurs propres projets* »²⁷³ (Procès verbal (PV) du Conseil d'Administration (CA) du 12/05/2012), ou encore l'appel à un artisan local pour la découpe des sapins gênants une installation. Enfin, le statut de SCIC pose une dernière pierre juridique à la consolidation de ce fort ancrage territorial en proposant ici un fonctionnement collégial qui regroupe des bénévoles (45% des droits de vote), des bénéficiaires non bénévoles et apporteurs de réseaux ou de moyens comme personne physique (15% des droits de vote), des bénéficiaires non bénévoles et apporteurs de réseaux ou de moyens comme personne morale (15% des droits de vote) et enfin les salariés (10% des droits de vote).

Le second critère que nous abordons est celui de **l'origine des ressources (2,5/3)**. Il suffit alors de consulter les rapports financiers pour voir à quel point la logique marchande est présente pour Combrailles Durables. En effet, en 2014, c'est tout de même 416 000 euros d'investissements totaux et 9 centrales de production d'énergie par capteurs photovoltaïques. Cette production est revendue à EDF à un coût fixe pour 20 années (ex. 0,60 euros/KWh à l'école de Loubeyrat) ce qui a permis de rembourser les prêts consentis

²⁷⁰ Village de naissance et de développement du projet.

²⁷¹ À noter que CD est « *régulièrement consulté par des individus sur la question énergétique* ».

²⁷² Entreprise clermontoise spécialisée dans la pose de panneaux solaires.

²⁷³ Ce qui apparaît en italique, et entre guillemets, dans le texte sont les mots des acteurs interrogés.

(banque et Auvergne Active), et d'effectuer quatre exercices financiers avec des excédents (placés en réserve impartageable). Par ailleurs, le projet a été largement soutenu, dans une logique redistributive par les subventions de la mairie de Loubeyrat, la région Auvergne, la communauté de commune de Manzat, l'Europe via le fond FSDIE etc.) Mais aussi par le mécénat (fondation de France), ainsi que par l'investissement des coopérateurs (195 à ce jour). Or aujourd'hui « *on a enlevé la perfusion* » souligne le trésorier du projet. Ce qui est effectivement un vrai tour de force, mais qui plonge le projet dans une logique de rentabilité qui peut très vite questionner les fondements idéologiques de la structure. Pour cela, il est à mon sens nécessaire de se pencher sur la dimension réciprocaire du modèle économique. En effet, même si l'activité de production d'énergie renouvelable ne se prête pas particulièrement à la mutualisation, on notera tout de même qu'elle représente une part non-négligeable des ressources de Combrailles Durables. En effet, les toits sur lesquels sont déposés les panneaux photovoltaïques sont la plupart du temps prêtés, ou vendus « *un euro symbolique* », ce qui représente une mutualisation fondamentale. Enfin, les bénévoles du conseil d'administration n'oublient pas de mentionner la « *mutualisation des connaissances* » à travers le bénévolat de gens compétents dans certains domaines (notamment financier et technique).

Concernant le **mode d'organisation démocratique (2,5/3)**, le premier principe fort, qui fait de Combrailles Durables un projet potentiellement démocratique, c'est le statut adopté. En effet, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif permet d'associer, autour du projet, des acteurs multiples (salariés, producteurs, bénéficiaires, bénévoles, collectivités, entreprises, associations, etc.), et de respecter la répartition du pouvoir sur la base du principe 1 personne=1 voix, garantissant sa fonction intrinsèque d'organiser, entre acteurs hétérogènes, une pratique de dialogue, de débat, et de formation à la citoyenneté. Alors, même si en pratique tout n'est pas aussi évident, puisque le conseil d'administration²⁷⁴ déplore un « *manque d'implication des habitants* », la nécessité « *d'organiser des réunions, rencontres, se faire connaître* » (PV CA du 17/09/2014) et semble déplorer « *l'absence régulière d'un représentant de la commune au CA* » (PV CA du 19/10/2013), celui-ci est tout de même « *ouvert à quiconque désire venir* » (la preuve en est la présence régulière de Nelly Lafaye qui n'est pourtant pas membre du conseil d'administration). L'ouverture des assemblées générales et conseils d'administration facilite la création d'un espace d'expression. Mais je tiens à

²⁷⁴ Qui se réunit tous les premiers samedi du mois.

rajouter que la mise à disposition de la quasi-totalité des informations du projet la facilite d'autant plus. En effet, la majorité des documents de prise de décisions (procès-verbaux de conseil d'administration, d'assemblées générales, etc.) sont consultables et téléchargeables sur le site internet du projet. Par ailleurs, à l'intérieur du conseil d'administration, les membres affirment « *toujours voter* » pour « *préserver l'aspect formel de la décision* » mais laisser une large place à la discussion et à la co-construction. C'est tout du moins ce qui s'est passé au début, car aujourd'hui ils affirment être « *moins dedans parce que l'on est tous d'accord* ». Tout cela s'est construit grâce à une « *capacité d'écoute partagée* » qui fait que « *je n'ai jamais quitté de réunion à Combrailles Durables* » affirme Isabelle Gardères (fondatrice). Cependant, Loïc Le Quilleuc (président) met un bémol à tout cela car il rappelle que l'intégration au conseil d'administration se fait par « *cooptation* », ce qui semble ne pas être une logique tout à fait démocratique à ses yeux. Alain rajoute qu'il existe effectivement des limites démocratiques à leur projet car la co-construction a fixé de grandes orientations qui ne laisseront pas beaucoup de place à un individu arrivant avec des désaccords. Cette remarque est très juste car, au-delà d'avoir créé une véritable communion des membres décisionnaires, cette dynamique ne facilitera pas l'incorporation d'individus ayant une vision du monde différente, et des pratiques éloignées de celles des membres décisionnaires du projet. Ainsi, la performance collective (bien s'entendre c'est prendre des décisions rapidement) devient une entrave à la capacité de diffusion du projet en ouvrant à des gens différents, ceci ne favorisant pas totalement le changement institutionnel.

La question des **rapports collaboratifs (2,5/3)** nous ramène à un questionnement autour de la place des salariés dans la structure et leur prise en compte. Isabelle est pour l'instant la seule salariée de Combrailles Durables (à temps partiel, soit une heure par semaine). Mais elle est aussi une des fondatrices du projet ce qui, de fait, lui offre toute la crédibilité et l'expérience nécessaire. Les critères de bien-être et d'autonomie sont donc, semble-t-il, largement de mise dans ce cas. Pour confirmer cela, et interroger réellement le critère de diversité, il faudra atteindre l'emploi de nouveaux salariés.

Si l'on s'intéresse à **l'inscription sociétale du projet (2,5/3)**, la SCIC Combrailles Durables est largement présente sur les impacts sociaux, environnementaux et économiques. En effet, les impacts environnementaux sont très bons car la production d'énergie photovoltaïque contribue au développement des énergies renouvelables sur le

territoire²⁷⁵. À cela s'ajoute la « *compensation carbone* » et la plantation de 250 arbres (mai 2011) puis à nouveau 30 (février 2014) sur le territoire. Ceci complète donc un bilan plus que positif en termes d'impacts écologiques. Ensuite, les impacts sociaux sont inscrits dans les statuts où la question du lien social y est centrale. À cela s'ajoute le « *sociétariat multiple avec finalité de l'intérêt collectif* » et la « *prééminence de la personne humaine* ». Or, même si « *fédérer et impliquer les habitants* » est un principe fort, dans la pratique il est plus délicat de voir apparaître cela. De l'aveu même des membres du conseil d'administration, cette logique a été respectée lors du projet de l'école de Loubeyrat (1^{er} projet), et depuis, doucement effacée derrière une logique de « *mise en route des projets* ». C'est donc une préoccupation que l'on voit, aujourd'hui, apparaître clairement dans le procès-verbal du conseil d'administration du 27 septembre 2014 comme le besoin « *d'améliorer la notoriété de Combrailles Durables* », et « *réactiver le lien social* ». Il y a donc bien conscience et volonté d'agir sur ce point-là. Enfin, si l'impact économique du projet a été jugé « *très faible* » de prime abord, Alain a noté que Combrailles Durables représentait à peu près 15 % du chiffre d'affaire de TFB énergies solaires, ce qui représente pas moins de deux emplois à temps plein. Par ailleurs, le projet a signé une convention d'apporteur d'affaire avec cette entreprise favorisant indirectement sa bonne santé économique. Nous pouvons aussi ajouter l'appel régulier à des artisans locaux (ex. sapins du stade de rugby²⁷⁶). Dans la foulée il est noté que l'ensemble des investissements de Combrailles Durables sont effectués sur le territoire et que, par exemple, l'expert comptable du projet (qui représente une part importante des dépenses) est localisé à Manzat (commune voisine). Enfin, l'activité est non délocalisable et que les projets futurs tendront à améliorer ces impacts en créant de l'emploi, et en favorisant le « *circuit court* » pour l'énergie (revente à ENERCOOP et « *AMAP* » de l'électricité).

En résumé, Combrailles Durables est un projet dont la bonne inscription territoriale peut potentiellement faciliter la dynamique réciprocaire et démocratique. Néanmoins, on notera une relative faiblesse du lien avec les habitants du territoire qui sont

²⁷⁵ Nous pourrions tout de même nous interroger quant à la pollution qu'engendrent certains composants des panneaux photovoltaïques. À ce sujet, la SCIC a deux discours. Premièrement, elle affirme que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas. Autrement dit, mieux vaut être moins énergivore. Néanmoins, et puisqu'il nous faut de l'énergie, avec un certain rendement, le second discours est d'affirmer qu'il est plus « propre » d'avoir du photovoltaïque que du nucléaire. Enfin, les panneaux, d'une durée de vie d'une trentaine d'années, semblent pouvoir fonctionner beaucoup plus.

²⁷⁶ Lors de l'installation d'une centrale photovoltaïque sur les gradins du stade de rugby de la commune de Manzat, la SCIC dû procéder à l'abattage de trois sapins qui limitaient l'arrivée du soleil sur les capteurs.

« *peu impliqués* » selon les mots d'un des membres du conseil d'administration. Combrailles Durables propose bien un modèle économique pluriel, prenant en compte la dimension réciproitaire et la mutualisation des biens et des connaissances, mais il semblerait que le projet n'arrive pas à franchir le cap de « *producteur d'énergie renouvelable* » (comme certains d'entre eux peuvent le répéter) pour devenir un véritable vecteur de « *l'appropriation citoyenne des problématiques énergétiques* » (cf. statuts), dimension dans laquelle le lien social subordonne le lien de production sans pour autant l'annihiler. Je note que selon ce discours proposé par les acteurs, le projet est profondément ancré dans les logiques les plus transformatrices de l'économie sociale et solidaire.

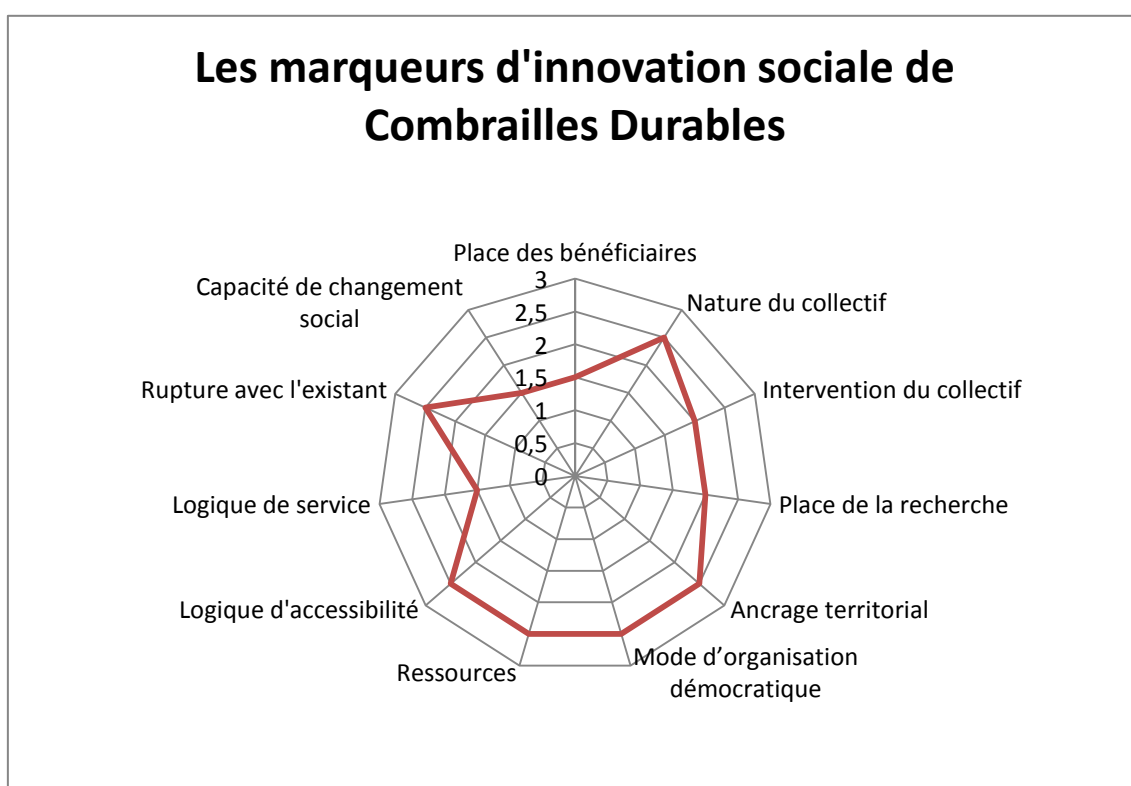


Fig. 28 Les Marqueurs d'Innovation Sociale de Combrailles Durables. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.

La première des choses sur laquelle il faut se pencher, pour un projet à forte implication sur le marché, comme l'est celui-ci, c'est la notion de « double qualité ». D'un point de vue statutaire, la **place des bénéficiaires (1,5/3)** (personnes physiques et personnes morales) représente 30% des voix au conseil d'administration. Par ailleurs, 49% des coopérateurs sont des habitants du territoire qui peuvent bénéficier, indirectement, de l'énergie produite puisque la production va alimenter le bâti le plus proche (même si l'électricité est rachetée par EDF). Mais cela reste tout de même insatisfaisant selon les protagonistes, et la place des bénéficiaires dans l'implication et le développement du projet reste un objectif pour le futur. On revient là à cette logique de développement de l'activité réciproitaire, et l'accroissement de l'intérêt pour la génération du lien social comme principe moteur de l'activité de Combrailles Durables.

Le second point concerne **la nature du collectif (2,5/3)**. Au moment de l'entretien, les membres du conseil d'administration avaient noté que cette question était beaucoup plus réjouissante que la réflexion effectuée quant au mode d'organisation démocratique. En effet, nous avons conclu en affirmant que la coordination collective qui avait créé une véritable communion des membres décisionnaires, ne facilitait pas l'incorporation d'individus ayant une vision du monde différente et des pratiques éloignées de celles des membres décisionnaires du projet. Or, selon ces protagonistes, le collectif de Combrailles Durables est un collectif profondément hétérogène (au moins du point de vue professionnel et historique) rassemblant des compétences variées, et des horizons sociaux relativement différents. Par ailleurs, au sein des 180 coopérateurs, on compte des cadres, des agriculteurs, des membres de collectivités, des chercheurs, des professeurs, etc. Cette diversité peut grandement faciliter l'expansion du collectif et donc la diffusion des pratiques et des représentations. Le levier collectif nécessaire à « *l'appropriation citoyenne de la question énergétique*²⁷⁷ » est bien présent. En effet, chacun des coopérateurs, dans son monde professionnel, pourra, selon les acteurs, « *atteindre des individus qui n'auraient probablement jamais eu vent de l'initiative autrement* ».

Par ailleurs, on parlera aussi de **l'intervention du collectif (2/3)** c'est-à-dire : est-ce que le projet exploite la diversité dont il est porteur ? Il semblerait que deux voies soient exploitées par le projet Combrailles Durables. La première, consiste à effectivement

²⁷⁷ Ce qui apparaît en italique, et entre guillemets, dans le texte sont les mots des acteurs interrogés.

s'emparer des compétences et des expériences de chacun pour créer un certain équilibre, car « *n'avoir qu'une compétence c'est dangereux, alors il faut de la complémentarité !* ». On parle donc là de la mise à disposition de compétences au service d'une logique de développement citoyenne et bénévole, ce qui nécessite un certain nombre de croyances partagées avec les autres acteurs du projet et une grande confiance pour y mettre de l'énergie non rétribuée financièrement. La deuxième voie qui est empruntée par le projet, dans le but de le rendre durable et de favoriser la logique de lien social, c'est la « *volonté d'autoformation permanente* » c'est-à-dire que « *la compétence vient aussi de l'expérience* » et de « *l'intelligence collective* ». On rejoint là une logique démocratique (création d'un espace de concertation), mais aussi de durabilité, de justice sociale et bien évidemment de lien.

Cette « *autoformation permanente* » peut être couplée par l'apport du domaine de la **recherche (2/3)**. Pour les membres du conseil d'administration, elle peut être bénéfique en deux sens. Tout d'abord en s'appuyant sur un, ou des chercheurs, aptes à répondre à des questionnements d'ordres particulièrement pointus dans lesquels les compétences nécessaires sont absentes au niveau du groupe initial²⁷⁸. La seconde concerne la mise en abîme et la réflexion concernant leurs pratiques. Il s'agit alors de ne plus seulement chercher la résolution à un problème précis, mais bien de « *mettre à plat* » un système plus ou moins complexe d'actions conduites depuis maintenant six ans et aboutissant à « *la situation aujourd'hui* ».

Pour ce qui est de **l'ancrage territorial du projet (2,5/3)**, ou la proximité institutionnelle, les membres de Combrailles Durables ont tendance à se rapprocher de n'importe quelle structure qui « *voit le monde de la même manière* » ou qui a des « *aspirations similaires* ». En ce sens, on peut constater dans les documents de la structure qu'il est régulièrement fait référence à des structures comme ENERCOOP, APROMER, ou encore à l'initiative bretonne de Béganne qui fait l'unanimité lorsque je l'évoque²⁷⁹.

²⁷⁸ Ce fût le cas lors de la mise en place d'un mat de mesure du vent, dans le cadre du projet éolien sur le site de Bouillat, avec l'intervention d'un chercheur du département de « *mesures physiques* » de l'Université d'Auvergne. Ou encore lors du diagnostic environnemental du même site par les étudiants du BTS Gestion et Protection de la Nature de Rochefort Montagne.

²⁷⁹ Sur la commune de Béganne, un projet éolien citoyen a vu le jour il y a quelques années. Un projet qui, par sa grandeur et par l'importance de la machinerie technique qu'il a fallu déployer, de manière bénévole, semble fasciner les acteurs de Combrailles Durables. En ce sens, Alain affirme : « *On est exactement pareil ! Il n'y a que 1,6 million d'euros qui nous séparent !* ».

Dans une logique de **changement social (1,5/3)**, et de diffusion des pratiques et représentations nouvelles que porte Combrailles Durables, la proximité institutionnelle reste un « *entre soi* » qui permet de bonifier les actions, partager les expériences, et se transmettre l'énergie de continuer à lutter pour le changement. Mais malheureusement, elle ne facilite pas la diffusion vers d'autres milieux moins aptes à entendre et à participer. Par conséquent, je notais dans le rapport qui m'a été validé par les acteurs, qu'il faut donc constamment naviguer entre la proximité institutionnelle régénératrice, et la proximité territoriale qui doit favoriser la diffusion des pratiques, et des représentations nouvelles, au contact de populations diverses.

On revient alors, une nouvelle fois, à la nécessité de développer le lien social, ce que l'on nomme alors une **logique de service (1,5/3)**. Largement affichée dans les statuts, elle semble plus difficile à mettre en œuvre dans les pratiques de Combrailles Durables. Cela a déjà été souligné, l'action menée lors de l'inauguration de l'installation de l'école de Loubeyrat reste pour les membres du conseil d'administration « *quelque chose qui a fonctionné* »²⁸⁰. C'est-à-dire qu'il est largement possible de fédérer et de créer du lien autour de la mise en route de projets photovoltaïques. D'autant plus que l'aspect « *tous coopérateurs* » et « *participation citoyenne* » du projet pourrait facilement amener les individus à se fédérer et ainsi pleinement assumer le rôle dévolu, là aussi par les statuts, à la « *pédagogie* » et à la « *promotion de l'efficacité énergétique* ». Cette logique de création du lien social doit être accentuée. Or, les membres du conseil d'administration notaient que c'était peut-être alors, ce qui manquait, à ce jour, à Combrailles Durables, pour prendre la pleine mesure de son potentiel.

Pour terminer, la **rupture contextualisée du projet (2,5/3)** a été très bien abordée par Alain qui a proposé trois axes de rupture. Tout d'abord, le modèle économique en société coopérative. Ensuite, le modèle de prise de décision démocratique centré autour de la logique de débat. Enfin, dans le domaine de l'énergie, l'implication citoyenne est une troisième rupture. En tout cas pour le territoire français. Derrière tout cela c'est l'aspiration que le collectif porte à « *reprendre possession de la décision* » et de ne « *pas laisser faire n'importe quoi* »

²⁸⁰ Ce fut la première centrale photovoltaïque posée par la structure. Symboliquement, effectuer cette première pose sur le toit de l'école du village fut une réussite. Beaucoup de villageois étaient présents et les protagonistes ont pu constater que cette pose rendait le projet « *palpable et visible* » pour les habitants qui ont alors massivement adhéré.

sur le territoire » (procès verbal du 15/01/2009) qui est fondamental et qui crée là aussi la rupture avec une citoyenneté encore très passive en France, notamment dans le domaine de l'énergie.

En conclusion de cette analyse des pratiques innovantes, au travers du discours des acteurs eux-mêmes, je peux souligner que nous sommes bien en présence d'un projet à forte dimension d'innovation sociale. Porteur d'un « *engagement citoyen en faveur d'une transition énergétique* », il est profondément en rupture contextualisée, même à l'échelle du territoire national (Combrailles Durables est la seule SCIC dans ce domaine en France).

De manière générale, le discours concernant les pratiques solidaires et innovantes montre, une nouvelle fois, la corrélation entre une économie sociale et solidaire transformatrice, et une innovation sociale forte. Combrailles Durables semble venir confirmer, une fois de plus, le modèle de Jean Louis Laville et des chercheurs de l'Institut Godin.

Néanmoins, en novembre 2014, je conclusais le rapport²⁸¹ en soulignant que « *le PV du CA de septembre 2014 souligne la nécessité de travailler sur la « notoriété de Combrailles Durables ». Derrière ces mots, qui sont les vôtres, il y a cette nécessité de créer plus de lien avec les habitants du territoire. Un lien plus fort que celui d'être un « simple » coopérateur. Un lien qui favorise l'action auprès du projet et qui entraînera une implication plus importante des collectivités. C'est, je crois, le gros challenge de Combrailles Durables pour tendre à une réelle efficacité territoriale synonyme de diffusion et de changement social* ». De plus, au moment où je conclusais ce rapport, le président de la structure faisait mention de cet élément dans un email en évoquant « *le glissement progressif souvent constaté du monde de l'ESS au monde du marché* ». Cet email, daté du 11 novembre 2014, évoquait, du point de vue financier, la délicate décision de poursuivre l'achat de panneaux photovoltaïques européen, ou d'acheter des panneaux chinois, moins chers, afin de booster le rendement économique de la structure au détriment de certaines valeurs. Alors que tous les indicateurs montraient qu'il était nécessaire de travailler sur le lien aux habitants et bénéficiaires (après une longue période de sécurisation économique), s'engager dans un débat technique sur l'utilisation de tels ou tels panneaux, de telles ou telles provenances,

²⁸¹ À la fin de chacun des entretiens collectifs effectués avec les acteurs, j'ai procédé à l'écriture d'un rapport de synthèse, que j'ai envoyé à l'ensemble des participants pour validation de leurs discours.

laissait planer l'éternel risque d'isomorphisme institutionnel. Ce débat-là, qui prendra une autre forme, resurgira quelques mois après.

L'Université Foraine

Enfin, concernant l'Université Foraine, antenne clermontoise de l'association Mon Atelier Commun²⁸², le projet n'a pas fait l'objet d'un entretien collectif, comme ce fut le cas pour trois précédentes. Dans le cadre de l'écriture du projet de recherche-action, menée avec les deux salariées de la structure, il m'a été demandé de souligner les caractéristiques solidaires et innovantes socialement de ce projet. Durant les nombreuses entrevues nécessaires à l'élaboration de ce projet, j'ai compilé le discours d'Esther et Suzie pour en faire la trame de mon étude. L'analyse fournie, par la suite, a été appréciée (notes sur une échelle de 0 à 3 de l'ensemble des critères), puis validée par les deux salariées de la structure au cours du mois de mai 2015. Voici donc les résultats.

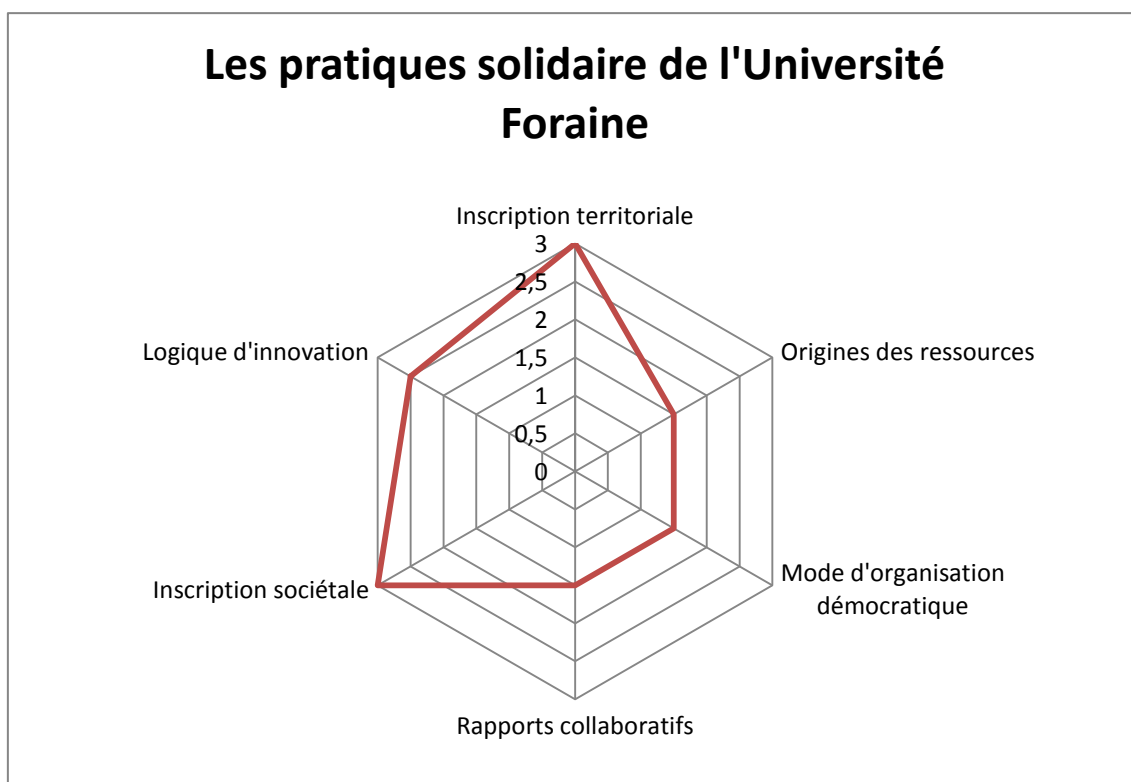


Fig. 29 Pratiques solidaires de L'Université Foraine. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.

²⁸² Ce projet est porté par une structure associative nommée Notre Atelier Commun et qui a été créé en 2002 par Patrick Bouchain, constructeur et scénographe, pour répondre à une commande de la Mission mécénat et Action culturelle de la Caisse des dépôts et consignations. Notre Atelier Commun a mené des projets liés au paysage, à l'architecture et à la ville qui questionnent la dimension sociale, culturelle et environnementale de l'acte de construire. Autour d'une équipe d'architectes, d'élus, d'artistes et d'usagers, l'atelier s'est fixé pour mission la recherche, la transmission et l'accompagnement de projets.

L'inscription territoriale du projet (3/3), est véritablement un premier point fort. En effet, le projet de l'Université Foraine est un projet d'architecture participative soit un questionnement tourné vers les habitants du quartier, et pour les habitants du quartier (La Gauthière, Clermont-Ferrand).



Fig. 30 L'Université Foraine, au coeur du quartier de la Gauthière.

Plus précisément, il s'agit d'impliquer les habitants du quartier dans la rénovation d'une esplanade laissée vacante par la destruction de trois tours et d'un ancien centre commercial en 2012 (encadrée en rouge sur la Fig. 30). Loïc Julienne, architecte au sein de la structure Notre Atelier Commun résume ainsi les choses : « *Pourquoi La Gauthière ? Parce qu'un terrain vide est né de la destruction des tours. Parce qu'il réinterroge la structure du quartier et, au-delà, ses rapports à la ville. Parce que le vide représente une occasion unique et rare de s'interroger sur les pratiques et les désirs de ville. Parce qu'il est l'écran sur lequel se projettent les rêves des habitants en même temps qu'un vaste espace de jeu et de liberté ouvert à tous. Parce qu'il change d'usage à chaque instant, le jour et la nuit. Parce que Suzie et Esther ont décidé d'y vivre pour le regarder vivre.* » (Source : premier rapport d'activité de l'université Foraine, 2014). En effet, Suzie Passaquin et Esther Guillemard, les

deux architectes en résidence sur ce projet, occupent un logement au sein même de ce quartier, pour y vivre sa réalité, ses difficultés, et des joies. Ainsi, c'est un projet qui se construit pour les habitants et par les habitants, sous la commande de la collectivité (qui supervise l'action par un comité de pilotage qui se réunit régulièrement), et en étroite collaboration avec un nombre important de soutiens publique ou privée. En effet, elle met en place des partenariats avec des associations (Concordia, l'Épicerie d'Art), des institutions (Sauve qui peut le court métrage), des écoles et universités (Polytech, Université Blaise Pascal, ESACM), pour accueillir tous ceux qui souhaitent participer à l'expérimentation. Alors, ce projet bénéficie sans nul doute d'une inscription territoriale importante.

Le second critère, celui de **l'origine des ressources (1,5/3)** est plus délicat. Dans ce cadre-là, la grosse faiblesse du projet est son lien à la politique publique limitant de fait (et par commodité aussi) son intention de se tourner vers les ressources marchandes. En effet, ce sont les logiques redistributives qui s'imposent ici, car l'Université Foraine est essentiellement soutenue par les fonds de la ville de Clermont-Ferrand.

Concernant le **mode d'organisation démocratique (1,5/3)**, c'est, là aussi, un sujet délicat. Je notais pourtant que l'implication quotidienne des habitants du quartier au sein du projet, lui conférait une dimension tout à fait démocratique. Par ailleurs, je notais que l'organisation de la structure Mon Atelier Commun, et le débat régulier auquel j'ai assisté entre ces différents protagonistes, semblait aller dans le sens d'une forte volonté d'horizontalité. Toutefois, concernant le projet Université Foraine, ici à Clermont-Ferrand, c'est un comité de pilotage, formé d'élus et de techniciens de la ville qui siège régulièrement pour superviser les avancées et fournir la transparence nécessaire à celui-ci. Ainsi, si la régulation du projet se fait de manière verticale, son application empirique révèle, quant à elle, une volonté de tendre vers une architecture participative qui s'appuie sur les valeurs démocratiques de la délibération (ex. Projet de l'Université Foraine à Lille). Ce point soulève alors une première dimension dialogique à ce projet.

Par ailleurs, la question des **rapports collaboratifs (1,5/3)** nous ramène à une réflexion autour de la place des salariés dans la structure, et leur prise en compte. C'est très simple ici. Les deux salariés sont au centre de l'ensemble du mécanisme, bénéficiant d'une large confiance de la part de la collectivité, financeur et de la structure, et d'une large

autonomie de la part de la structure employeuse Notre Atelier Commun. Ce n'est pas pour autant qu'elles sont livrées à elles-mêmes car, en supplément du comité de pilotage rassemblant les élus, les deux salariés rencontrent mensuellement leurs employeurs et sont en rapports étroits avec eux.

Pour poursuivre, intéressons-nous à **l'inscription sociétale du projet (3/3)**. Et celle-ci ne fait aucun doute, malgré des difficultés certaines. Plus précisément, après plus d'un an d'activité au cœur du quartier de la Gauthière, les deux architectes en résidence nous ont fait part, dans le cadre du programme de recherche-action, de leurs inquiétudes face à leurs obstacles de médiation. Dès lors, elles relevaient, malgré l'implication d'un certain nombre d'individus au cœur du quartier, qu'il restait une profonde difficulté à toucher une population plus large. Dans un contexte de forte interculturalité, les relations symboliques et culturelles étant des facteurs de freins à la participation plus générale, il était important d'en faire état et de tenter de nouvelles pratiques plus adaptées. Or, malgré le fait que ce projet fût refusé par les instances régionales, cette volonté dénote, selon moi, de deux volontés de la part de salariés. Premièrement, le désir d'affronter les obstacles et de continuer le long et périlleux chemin de l'inscription territoriale dans un contexte d'interculturalité. Deuxièmement, de leurs facultés à générer des collaborations entre acteurs hétérogènes, notamment ici dans le cadre de la recherche scientifique. N'oublions pas que la place de la recherche est aussi une question centrale dans l'analyse des pratiques innovantes.

En résumé, concernant les pratiques de l'économie sociale et solidaire, je dois dire qu'elles ne représentent pas la préoccupation première du projet de l'Université Foraine. Plus exactement, nous sommes en présence d'une forme relativement isomorphe du point de vue des pratiques économiques et démocratiques. Absence de pluralisme et concentration de l'activité sur la redistribution (limitant en principe le critère d'autonomie). Par ailleurs, la régulation du projet se fait par un comité de pilotage très vertical, ne laissant que peu de place aux habitants dans le processus de décision.

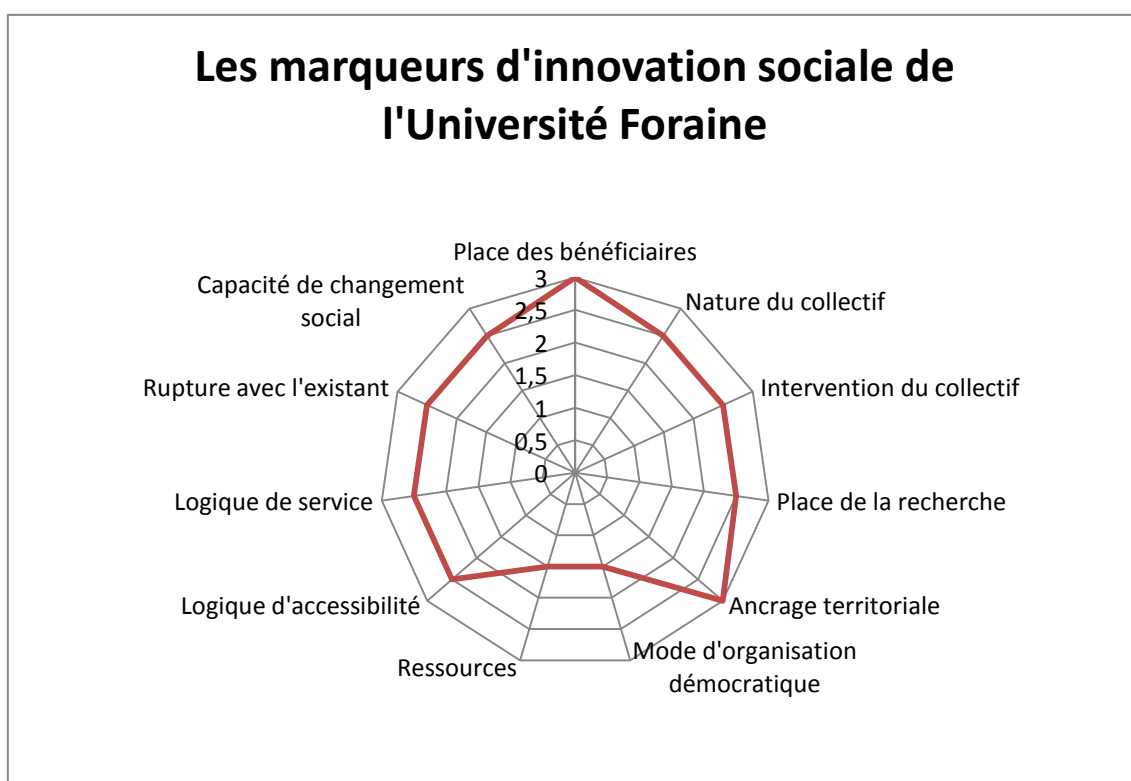


Fig. 31 Les Marqueurs d'Innovation Sociale de l'Université Foraine. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.

Si l'on s'intéresse maintenant aux pratiques innovantes de l'Université Foraine, je soulignerai que seul un projet du même type (en tout cas porté par la même structure, mais dans des contextes tout à fait différents) avait vu le jour jusqu'ici en France (Rennes en 2013) et un autre a éclos en même temps que le projet clermontois à Avignon. Donc, oui nous sommes bien dans cette « **rupture contextualisée** » (2,5/3) dont parle l'approche institutionnaliste de l'innovation sociale.

Concernant la **place des bénéficiaires (3/3)** dans le projet, c'est-à-dire les habitants du quartier de la Gauthière, elle est là encore remarquable. Autrement dit, l'Université Foraine est un projet qui regroupe des acteurs publics, privés, des entreprises, des associations, des acteurs individuels, qui travaillent en coopération, avec l'objectif de tester « *grandeur nature*²⁸³ » des services, des outils ou des usages nouveaux. Mais il place avant tout les bénéficiaires au cœur de l'ensemble des interactions. Autrement dit, il s'agit également de favoriser l'innovation ouverte, de partager les réseaux et d'impliquer les utilisateurs dès le début de la conception (Garcia Vitoria, 2013). Ainsi, nous pourrions appréhender l'UFO comme un *Living Lab* ou, plus simplement comme une innovation sociale.

Le second point concerne la **nature du collectif (2,5/3)**. Il est essentiel car son hétérogénéité démontre la capacité d'ouverture du projet et son potentiel de diffusion. Or, bien que le projet Université Foraine, tout comme la structure Notre Atelier Commun, paraisse présenter un profil stéréotypé, autour de la question architecturale, c'est questionnant les deux salariées que l'on constate la richesse du collectif qui gravite autour de l'Université Foraine. Un ensemble d'acteurs associatifs (allant de l'Afev jusqu'aux Incroyables Comestibles), éducatifs (écoles, universités, etc.), institutionnels (allant des médecins aux assistantes sociales), qui participent à l'avancée du projet.

Nous avons parlé, en tout début de rapport, de **l'ancrage territorial (3/3)**, que nous avons abordé sous l'angle de la connexion aux organisations, collectivités et habitants du territoire dans une acception géographique. Alors, comme souligné précédemment, et comme c'est le cas de la majorité des structures étudiées, les porteuses du projet Université Foraine ont tendance à se tourner vers des acteurs partageant largement leurs visions de

²⁸³ Ce qui apparaît en italique, et entre guillemets, dans le texte sont les mots des acteurs interrogés.

l'architecture et plus précisément de l'architecture participative. Cependant, il est important de noter que la relation contractuelle avec la collectivité oblige les deux salariés à ouvrir leur champ de représentation et à affronter des approches institutionnelles parfois bien différentes ce qui se révèle être, selon moi, un atout, conférant à ces protagonistes une forte capacité d'adaptation et de traduction entre des valeurs souvent différentes. Toutefois, cette posture est risquée, car elle peut amener une dynamique à flancher vers un isomorphisme institutionnel.

Pour terminer l'Université Foraine est une expérience qui vise le changement des pratiques et des représentations dans le domaine du réaménagement urbain, et plus largement une capacité de **changement social (2,5/3)**, quant à l'appréhension du vivre ensemble. En effet, travaillant à la compréhension de la réalité d'un quartier urbain « difficile », elles sont devenues des ambassadrices de ce quartier. Toutefois, elle effectue cette transformation dans le cadre très particulier d'une politique publique, ce qui pose la question de cette relation, ce que j'aborderai par la suite.

Par conséquent, si je résume les éléments fournis par ces analyses de pratiques solidaires et innovantes, au travers du discours des protagonistes, je dirais qu'il apparaît là un modèle hybride. Plus précisément, la commande publique génère une forme d'isomorphisme institutionnel. Elle réduit les principes pluriels de l'économie sociale et solidaire à un principe redistributif, et elle limite le principe démocratique à une surimposition du regard des élus sur l'action *in situ*. Paradoxalement, selon les actrices du projet et leur discours, nous serions dans une forme d'innovation sociale forte, participant au changement social par la rupture et l'ascendance citoyenne dont elles se font les traductrices. Par conséquent, nous serions dans un modèle qui n'a pas été appréhendé par la théorisation proposée par Jean Louis Laville et les chercheurs de l'Institut Godin, une forme hybride mêlant économie sociale et solidaire isomorphique et innovation sociale forte. Un paradoxe que je tenterais d'éclairer plus précisément dans le chapitre VIII.

Dans la première partie de cette section 2 du chapitre VII de mon étude, je me suis attardé sur le discours des protagonistes des quatre études de cas sur lesquelles j'ai décidé de concentrer mon analyse empirique. Dès lors, je peux d'ores et déjà tirer quelques enseignements de ces premières analyses.

Néanmoins, je rappelle que durant la première partie de la section 1 du chapitre VII, j'avais montré l'existence de trois pôles structurant la communication des acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire. Ces derniers, mettent en avant, premièrement, leurs valeurs démocratiques ; puis deuxièmement, ils invoquent un principe socio-éthique reflétant solidarité et primauté du lien social sur le bien du capital. Enfin, troisièmement ils confirment leur volonté de mettre le principe de lucrativité limitée au fondement de leurs valeurs. En seconde partie de la section 1 du chapitre VII, j'avais révélé que les acteurs locaux portaient un discours concordant avec l'affichage des valeurs, mais néanmoins présentant de nouvelles facettes. Pour être plus précis, ceux-ci revendiquaient, dans leurs discours, trois valeurs précédemment citées, tout en occultant l'autonomie et l'adhésion libre. Je soulignais aussi que l'économie plurielle n'apparaissait quasiment jamais comme un élément important aux yeux des personnes interviewés, laissant présager une persistance de la symbolique économique libérale, et de la domination du principe de marché sur les principes réciprocaire et redistributif. Enfin, je soulignerai la mention inattendue de l'importance à accorder à la puissance publique dans le développement et l'institutionnalisation des pratiques d'économie sociale et solidaire. Pour l'innovation sociale, j'ai pu noter la prédominance de la notion de nouveauté, au détriment des dimensions collectives, ascendantes, démocratiques, émancipatrices, ou encore « en rupture » dans une visée de changement institutionnel.

Ainsi, en me penchant sur des études de cas, et en les confrontant aux analyses théoriques effectuées en partie I et II de ce travail notamment sur la base des travaux de Jean Louis Laville et des chercheurs de l'Institut Godin, je peux synthétiser les avancées de la sorte. Tout d'abord, concernant l'association Epicentre-Cowork je crois que l'analyse des pratiques solidaires (principes d'économie sociale et solidaire) met en exergue une faiblesse réciprocaire, et une logique démocratique limitée par la présence d'une tendance au leadership de la part des fondatrices. Ces deux éléments, ajoutés à la revendication d'un statut oscillant entre économie sociale et solidaire, économie collaborative, et

entrepreneuriat sociale, confère, à mes yeux, une tendance isomorphique à ce projet. Une trajectoire que confirme l'analyse des pratiques innovantes, révélant une forme d'innovation faible, qui facilite une certaine réforme du modèle libéral portée par des « *intellectuels aliénés* » (Burret, 2015). Par conséquent, économie sociale et solidaire isomorphique et innovation sociale faible conforte l'analyse théorique liminaire.

Ensuite, concernant l'association Je Recycle Parc, le discours semble différent de la part des acteurs. Entre inscription territoriale forte et modèle économique pluriel, sans oublier de forts impacts sociaux, la logique portée semble être celle de la transformation. Même si la dimension démocratique et hétérogène laissait encore une marge de manœuvre que tenaient à souligner les protagonistes. Toujours selon notre lecture théorique, les acteurs de Je Recycle Parc se placeraient, eux même, dans une logique d'innovation sociale forte. Pour être plus précis, dans une tendance d'entreprise sociale (approche européenne) à l'élaboration d'un projet à la dimension avant tout collective, basé sur une aspiration citoyenne (héritée de l'expérience parisienne), et en rupture contextualisée (Battesti et *al.*, 2012). En conclusion, une posture considérant qu'à l'économie sociale et solidaire transformatrice, correspond une forme d'innovation sociale forte, porteuse d'aspiration au changement institutionnel.

Puis, me tournant vers la SCIC Combrailles Durables, je notais, en m'appuyant sur le discours proposé par les acteurs, que le projet était profondément ancré dans les logiques les plus transformatrices de l'économie sociale et solidaire (économie plurielle, démocratie, lucrativité limitée, solidarité, territorialité, etc.), et qu'il en était de même pour les pratiques innovantes (engagement citoyen en rupture, et capacité de changement institutionnel). De manière générale, le discours concernant les pratiques solidaires et innovantes montrait, une nouvelle fois, le lien intrinsèque entre une économie sociale et solidaire transformatrice, et une innovation sociale forte. Toutefois, je relevais une légère intuition, mis en avant par les acteurs eux-mêmes, d'une déconnexion progressive avec les logiques démocratiques et plurielles au profit d'une tendance performative et gestionnaire.

Enfin, terminant avec le projet de l'Université Foraine, je notais la tendance isomorphique, du point de vue des pratiques économiques et démocratiques, en soulignant, dans les discours des deux salariées, la faiblesse du pôle démocratique et d'économie

plurielle. Mais paradoxalement, je constatais que les principes de transformation sociale, d'aspiration citoyenne (dont les protagonistes se font l'écho) et de rupture contextualisée, faisaient de l'Université Foraine une innovation sociale forte.

En conclusion, si les modèles d'Épicentre, de Je Recycle Parc, et de Combrailles Durables semblent coller aux propositions théoriques faites par Jean Louis Laville et les chercheurs de l'Institut Godin, il semblerait que ce ne soit pas le cas de l'Université Foraine. Toutefois, avant de tenter d'élucider plus précisément cette première révélation dans l'analyse des pratiques de communication, par une analyse praxéologique, je souhaite peaufiner mon analyse se référant au modèle épistémologique de la communication par un regard aux logotypes ainsi qu'aux noms des structures.

7.2.2 L'affichage des valeurs

Afin d'effectuer une analyse de la publicité des valeurs faite par les quatre projets étudiés, j'ai décidé de concentrer mon regard sur les logos et les noms des différentes structures. Un choix arbitraire, que j'ai effectué pour deux raisons. La première, par souci d'ordre communicationnel. En effet, il n'est pas anodin, à mes yeux, de voir des structures associatives (notamment) s'emparer de la technique du logotype comme outil de communication. Pourtant largement usité par le monde de l'entreprise privée, c'est un élément qui est, selon moi, très chargé symboliquement et qui exprime beaucoup d'éléments importants pour la compréhension du « message » que souhaite faire passer la structure. Deuxièmement, j'ai choisi de cantonner mon analyse aux logos, ainsi qu'aux noms, car une analyse de l'ensemble des supports de communication aurait été fastidieuse et handicapante pour la suite de mon travail (limité à trois ans par le financement). Enfin, troisièmement, que le logo et le nom forment l'identité visuelle d'une organisation, car ils traduisent graphiquement les valeurs que l'organisation veut mettre en avant. Ils constituent ainsi, souvent, le premier message que le public perçoit et sont, à ce titre, choisis par les organisations pour refléter les valeurs qu'elles veulent à mettre en avant.

Je montrerai, dans cette seconde partie de la section 2 du chapitre VII, qu'il y a deux façons d'appréhender ces outils chez les acteurs étudiés. Plus ou moins

consciemment, j'ai noté qu'il y avait une réelle volonté d'affichage concernant Epicentre et Je Recycle Parc, alors que Combrailles Durables et l'Université Foraine semblent, quant à elles, se « voiler », pour des raisons dont j'émettrai des hypothèses.

7.2.2.1 Entre une volonté d'affichage...

Epicentre-Cowork



Fig. 32- Logo de l'association Epicentre-Cowork.

Selon moi, une analyse succincte du logo de l'association Epicentre-Cowork (Fig. 32) révèle deux éléments importants. Le premier est l'utilisation d'une ampoule comme symbole représentant le projet. Le second est l'utilisation du nom *Epicentre*, comme tout à fait central, et ceci sans mauvais jeu de mots.

Tout d'abord, j'ai donc fait remarquer le choix effectué d'utiliser une ampoule comme logotype. Or, je rappelle que ce que l'on appelle plus couramment un « logo » est une composition figurée servant à identifier visuellement, et de façon immédiate une entreprise, une marque, un produit, qui s'appuie sur cette reconnaissance dans le but de favoriser sa position concurrentielle sur un marché. C'est un outil de symbolisation et de différenciation. Dès lors, à mes yeux, l'utilisation de l'ampoule électrique semble être le symbole de l'innovation. En effet, je rappelle qu'elle a permis à l'homme de se libérer du joug de la lumière naturelle pour imprimer son propre rythme à ses activités, ouvrant la voie à de formidables progrès, tant sur le plan de la liberté individuelle que de la productivité industrielle. Par ailleurs, la lumière électrique est probablement la marque la plus visible du génie humain lorsque l'on observe la Terre depuis l'espace. Il y a ainsi, derrière ce logo, une réelle prétention à se définir comme étant innovant et éclairant pour le nouveau monde qui advient dans les pas d'un tel projet²⁸⁴.

Ensuite, selon le dictionnaire Trésor de la langue française, un épïcêtre est un « *point de départ, origine d'un courant nouveau, d'un réveil d'énergie* ». Dès lors, bien plus que l'innovation et l'envie d'éclairer de nouveaux chemins, il y a, me semble-t-il, derrière le choix de ce nom, la volonté d'affirmer que le mouvement qui fait trembler l'écorce de l'ancien monde prend bien sa source ici, dans ce projet, ou des projets similaires soit un « *tiers lieu d'économie créative et solidaire* » (Epicentre-Cowork).

En résumé, l'association Epicentre-Cowork insiste sur cette volonté de montrer la voie et d'éclairer le futur, tout en puisant son énergie dans un mouvement « tellurique » dont le projet est l'épicentre. C'est un affichage très clair, qui, à mes yeux, raffermis l'analyse précédente du discours. En mettant en avant les valeurs de l'innovation elle souligne les espoirs institutionnels fondés en l'entrepreneur social, entrepreneur du nouveau monde.

²⁸⁴ Ce n'est donc pas anodin si le 16 décembre 2015, l'une des protagonistes du projet affirmait sur sa page facebook : « *Quand on parle de tsunamis... C'est une lame à double fond... Le collaboratif et l'entrepreneuriat... La voie de demain! La vieille garde n'a qu'à bien se tenir!* ».

Je Recycle Parc



Fig. 33 - Le logo de l'association Je Recycle Parc soit une télévision surmontée d'une paire d'ails.

Concernant l'association Je Recycle Parc, l'utilisation du téléviseur est symbolique de la portée revendicatrice du logo, tout comme le choix du nom.

Je crois que le symbole télévision représente l'Objet dans toute sa représentation fanatisé. Historiquement, Isabelle Gaillard (2012), nous décrit le passage de l'objet télévision du statut d'invention à celui d'institution entre 1945 et 1985. Plus que l'histoire d'un objet, c'est celle d'un marché protagoniste d'une société de biens qu'elle décrit dans son livre. Il est vrai que l'objet télévision symbolise de manière extrêmement prégnante la société de consommation dans ce qu'elle représente de plus intrusif. Plus qu'un objet symbolique, un véhicule idéologique puissant. Un objet « *vicié* » selon Pierre Bourdieu. Alors, lui apposer des ailes comme a pu le faire Philippe (créateur du logo), n'est semble-t-il pas anodin. Les ailes sont un symbole fort de puissance et d'influence, car il s'agit de « se donner des ailes » pour aller plus loin et ne pas baisser les bras. Plus précisément, en grec le terme ailes (psyché) signifie papillon où âme et rappelle l'idée d'envol, d'allègement. Enfin, l'aile est le symbole habituel d'affranchissement des conditions du lieu et de l'entrée dans l'état spirituel. Autrement dit, user de ce symbole peut vouloir afficher sa volonté de transcender l'objet télévision, symbole ultime de l'objet de consommation, pour le faire entrer dans un autre état, affranchi de celui que son institutionnalisation lui a conféré comme nous l'explique Isabelle Gaillard. Enfin, un autre élément doit être souligné sur ce logo. Il s'agit de la présence, clairement identifiable, d'un volcan représenté comme image projeté par le téléviseur. Ce volcan, par sa typicité, est clairement le symbole fort d'un attachement au territoire car, pour Clermont-Ferrand, ville majestueusement surplombée par le volcan du Puy de Dôme et par la chaîne des puys, il est souvent souligné que ces formes reconnaissables sont des boussoles pour les habitants du territoire.

Pour terminer, Je Recycle Parc est un jeu de mots reprenant le titre du film *Jurassic Parc* dans lequel un riche industriel arrive à redonner vie à des dinosaures en manipulant les ADN. Une expérience qui tourne mal, car la situation devient très vite incontrôlable. Ce nom sonne alors comme un pied de nez à l'industrialisation et ses déviances de contrôle aboutissant toujours à des catastrophes. Là aussi, l'analyse du logo et du nom semble conforter mon analyse première du discours. Je suis bien là, si je m'accorde au discours et à la publicité des valeurs, en présence d'un projet à fort potentiel revendicatif et transformateur.

7.2.2.2 Et une tendance au voilage...

Combrailles Durables



Fig. 34- Le logo de Combrailles Durables (Source : Combrailles Durable).

Le logo de la SCIC Combrailles Durables représente assez clairement une éolienne, le pied dans l'eau bleu azur, et derrière laquelle brille un franc soleil. Ce logotype est, selon moi, l'expression d'un certain flou qui plane derrière la définition de l'activité de cette structure. Ainsi, bien que l'empreinte générale soit, semble-t-il, celle de l'énergie renouvelable, cette représentation laisse présager une activité multiple allant du photovoltaïque à l'éolien, en passant par la production d'énergie hydroélectrique.

Je tiens à mettre en relief la limite d'une analyse épistémologique de la communication avec ce logo. En effet, si je me limite au « message » fourni par ce dernier, j'occulte l'explication historique de son existence. Ainsi, Combrailles Durables est une structure née en 2009, à la suite d'une réunion publique dans le village de Loubeyrat. Y était présenté un projet de développement d'un parc éolien sur la commune. Cependant, trois habitants ont objecté et soumis l'idée d'une activité citoyenne, s'inspirant de l'initiative bretonne de Béganne²⁸⁵. Prétextant que l'action des habitants du territoire serait plus légitime, et plus inclusive, que celle d'une entreprise extérieure. C'est ainsi qu'est né Combrailles Durables, dans un désir de proposer un projet éolien citoyen. Or, aujourd'hui la structure produit de l'électricité renouvelable, uniquement au moyen d'une dizaine de centrales photovoltaïques. En effet, le projet éolien pionnier, trop coûteux, semble irréalisable pour l'instant pour ce collectif. Par conséquent, je crois que le logo représente l'utopie de départ, c'est un élément qui symbolise l'énergie motrice. D'ailleurs, aujourd'hui encore, le projet éolien occupe une large place dans les perspectives d'avenir. L'activité photovoltaïque se révèle alors être un moyen, pour aboutir à cette fin, que représente le logo. Selon moi, cette représentation est symptomatique d'un voile de la communication. De cette manière, les acteurs affichent une activité (l'éolien) et font autre chose (du photovoltaïque), laissant présager, même de manière inconsciente, une tendance instrumentale, synonyme d'un certain isomorphisme, comme j'ai pu le relever lors de l'analyse du discours. Le nom, Combrailles Durables, quant à lui reflète l'emprise du territoire et la volonté d'impulser une dynamique durable à celui-ci. Là aussi, l'emploi du « s », à la fin du mot durable, laisse les perspectives d'action ouvertes dans le champ des énergies renouvelables.

²⁸⁵ La référence des individus désireux de se lancer dans l'aventure était alors celle du parc éolien citoyen de Béganne (Bretagne), une aventure regroupant plusieurs centaines d'habitants du territoire du Pays de Vilaine qui a vu le jour en 2005 et dont les permis de construire ont été déposés en 2009. Le projet a été inauguré le 14 juin 2014, réunissant des centaines de particuliers ayant investi dans ce projet.

L'Université Foraine

**L'
UNIVER
SITÉ
FORAINE**

Fig. 35- Logo de l'Université Foraine.

Le logotype du projet de L'Université Foraine est très simple. Écriture rouge sur fond blanc, à la manière de Coca cola ou encore de la marque Nike, il a l'avantage d'être très reconnaissable.

Pour être plus précis, je dirais que le choix de la couleur rouge permet d'accentuer un côté ambigu et fascinant. En effet, symboliquement le rouge joue sur les paradoxes et anime des sentiments tout à fait paradoxaux car elle est aussi bien la couleur de l'amour que de la colère. Elle est la couleur du courage, mais aussi du danger (les panneaux de la sécurité routière). Dès lors, cette couleur ne laisse pas insensible et active des sentiments intenses, tout en se dissimulant facilement. D'un côté, elle s'impose comme une couleur chaleureuse, énergique, pénétrante, et d'une certaine manière rassurante. De l'autre côté, on l'associe au sang, à l'enfer et à la luxure. Il y a donc une double dimension interprétative derrière le choix des couleurs. Par conséquent, il est difficile de donner une dimension symbolique particulière à ce logo choisi par l'Université Foraine. Or, je crois que c'est exactement la volonté de départ, c'est-à-dire de ne pas donner de représentation préalable par une figuration quelconque. Il y a ici, plutôt une volonté de se fondre, et de ne pas être visible, tout en étant tout à fait reconnaissable. Je rappelle que l'Université Foraine est une structure portée par deux jeunes architectes en résidence qui « *installe une permanence sur le lieu même de l'expérimentation. Parce qu'il faut habiter pour comprendre, parce qu'il faut travailler pour échanger, dialoguer et partager, cette permanence légitime ses acteurs comme des habitants à part entière, et non comme des spectateurs/chercheurs portant un regard parfois pertinemment, mais toujours distant*²⁸⁶ ». Il y a donc clairement une volonté de « se fondre ». Pas de sentiment exacerbé d'existence, juste un besoin d'être là, reconnu, mais invisible, tout comme le logo.

Si je me penche sur le nom, dorénavant, L'Université Foraine, deux éléments, une fois de plus dialogiques, sont révélés par ce mariage. Quand l'Université symbolise le savoir, le sérieux et la rigueur, le forain symbolise le jeu, la folie et le désordre. Il y a, derrière ce nom, une nouvelle volonté de « voiler » son action, une forme de communication instrumentale très subtile, à mes yeux, et qui active toute ma curiosité en vue de la suite de ce travail.

²⁸⁶ Extrait du bilan d'activité 2014 de l'Université Foraine.

Conclusion

Tout au long de ce chapitre, je me suis efforcé de donner un aperçu de ce que pourrait être un travail d'ordre communicationnel s'accordant à ce que Louis Quéré nomme le modèle épistémologique de la communication. Pour le dire autrement, en m'attachant à l'affichage des valeurs, et au discours sur les valeurs, j'ai montré qu'il était possible d'avoir une première interprétation de la communication des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants.

Afin de mener à bien une démarche exploratoire, j'ai décidé de procéder en deux temps. Tout d'abord, j'ai choisi de m'appuyer sur les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, afin de recueillir les premières représentations en concernant les concepts d'innovation sociale et d'économie sociale et solidaire (section 1). Puis, dans un deuxième temps, je souhaitais me tourner vers des études de cas en Auvergne, indiquées par les acteurs locaux de la première étape (section 2).

En m'intéressant, dans un premier temps, aux acteurs locaux, j'ai décidé de balayer un ensemble très large de supports de communication du secteur (site internet, pages facebook, *flyers*, plaquettes, etc.). L'objectif était alors d'obtenir une cartographie des acteurs en présence sur le territoire, à partir des revendications de ces derniers (section 1 – partie 1). En m'appuyant sur les critères de reconnaissance du CNCRESS, j'ai pu délimiter l'existence de 17 organisations, organismes ou institutions « revendicatrices ». Plus précisément, j'ai pu constater que les trois principaux critères revendiqués par les acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne, au travers de leurs supports de communication, sont les valeurs démocratiques, socio-éthiques et de non lucrativité.

Suite à cette première étape, j'ai décidé de rencontrer ces 17 acteurs pour mener, avec eux, un entretien semi-directif, recouvrant trois objectifs. Le premier, était d'obtenir une définition du concept d'économie sociale et solidaire. Dès lors, j'ai pu constater que revenaient les trois valeurs démocratique, socio-éthique (solidarité au sens large, c'est-à-dire le lien primant sur le bien) et de non lucrativité déjà revendiqué majoritairement dans les supports de ces organisations. De plus, les deux acteurs politiques ont souligné le rôle que

doit jouer la puissance publique dans le développement des initiatives du secteur, tout en les protégeant du risque de sur institutionnalisation. Néanmoins, aucune mention n'a été faite des principes d'autonomie, d'adhésion libre, et d'économie plurielle. Le second objectif de cette deuxième étape méthodologique, visait l'obtention de définition de l'innovation sociale. J'ai mis en relief la difficulté des acteurs à la définir. Dès lors, j'ai pu voir resurgir les forts présupposés qui entourent le concept d'innovation en général, et qui affectent celui d'innovation sociale en particulier, en constatant que la majorité des acteurs ont tendance à se contenter de la dimension de nouveauté qui surplombe la notion. Toutefois, il est intéressant de noter que certains y rattachent l'activité associative, alors que d'autres soulignent son fort lien avec les initiatives solidaires. Toutefois, peu de mention des dimensions collectives, ascendantes, démocratiques, émancipatrices, ou encore « en rupture », dans une visée de changement institutionnel. Enfin, troisième objectif, il s'agissait d'obtenir une liste de projets socialement innovants sur le territoire auvergnat. De cette liste, les quatre projets les plus cités ont été abordés dans une troisième étape méthodologique²⁸⁷.

La SCIC Combrailles Durables, les associations Je Recycle Parc et Epicentre-Cowork, ainsi que le projet L'Université Foraine, ont été retenus afin d'effectuer ces études de cas. J'ai débuté celles-ci par des entretiens, sur la base des méthodologies d'analyse des pratiques solidaires et innovantes proposée par les chercheurs de l'Institut Godin. L'objectif était alors de se concentrer sur le discours des acteurs quant aux valeurs qu'ils portent. Dès lors, j'ai pu aboutir à quatre résultats différents, qui semblent modifier la proposition typologique des innovations sociales des chercheurs de l'Institut Godin²⁸⁸ (Fig. 36). Ces derniers, en s'appuyant sur les travaux de Jean Louis Laville et Nadine Richez-Battesti, proposent un découpage en deux grandes conceptions. La première est une acception faible, faisant la part belle à la logique de marché, ainsi qu'à la notion de nouveauté et à la réponse à des besoins sociaux dans une dimension utilitariste. C'est notamment les cas de la modernisation des politiques publiques « *en cohérence avec les règles du nouveau management public et les impératifs d'efficacité et de compétitivité des services publics, l'innovation sociale participe du renouvellement des formes de l'action publique afin de compléter, voire se substituer, à un*

²⁸⁷ Je rappelle succinctement que le quatrième projet a été intégré quelques semaines plus tard, après une sollicitation dans le cadre d'un programme de recherche-action.

²⁸⁸ À noter que les chercheurs picards reposent, eux aussi, leur analyse sur le lien intrinsèque existant entre économie sociale et solidaire et innovation sociale.

État de moins en moins producteur direct de services » (Richez-Battesti et al. 2012, p.17). L'enjeu est celui de la captation des bonnes pratiques du secteur privé, par la mise en œuvre de nouvelles formes de partenariat entre public et privé qui s'accompagne de la marchandisation des biens et services. Par ailleurs, une seconde approche, celle de l'entrepreneuriat social, est elle aussi jugée « faible ». Celle-ci est une forme d'innovation sociale qui reprendra la figure représentative de l'entrepreneur schumpétérien comme fer de lance de l'activité économique. Avec le cas d'Epicentre-Cowork, il me semble que nous serions dans le cas, plus précis, de l'école de l'innovation sociale qui, quant à elle, « met l'accent sur la dynamique d'innovation sociale portée par un entrepreneur social, dont les caractéristiques, c'est-à-dire son profil, son dynamisme, sa créativité et son leadership, sont déterminantes dans l'accomplissement de la finalité sociale » (Richez-Battesti et al. 2012, p.19). Dans une dimension réformatrice, ce projet participe au renouveau d'un *Nouvel esprit du capitalisme* (Boltanski et Chiappello, 1999).

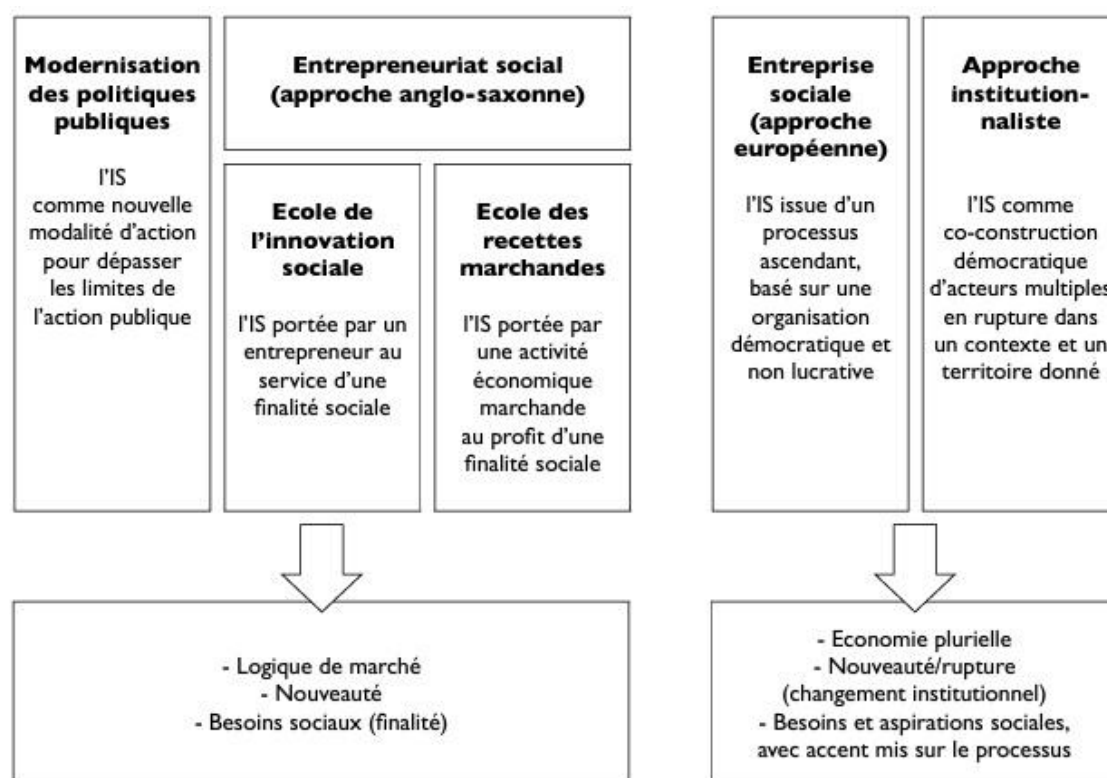


Fig. 36 Typologies des innovations sociales proposées par l'Institut Godin (Source: Besançon et al., 2013)

Une seconde conception de l'innovation sociale est dite forte, car elle donne de la valeur aux logiques d'économie plurielle, facilite les logiques de rupture favorablement aux changements institutionnels, et navigue entre la réponse à des besoins sociaux et l'émergence d'aspiration citoyenne au travers d'engagements collectifs. Une conception que l'on retrouve, tout d'abord, dans une forme d'entreprise sociale (conception européenne), comme c'est le cas de Je Recycle Parc. Une vision qui insistent, d'une part, sur les nouvelles pratiques, règles ou normes capables de transformer la société (Klein et Harrison, 2007) et, d'autre part, sur l'importance du contexte institutionnel du territoire de développement de l'innovation sociale (Hillier, Moulaert, et Nussbaumer, 2004). Autrement dit, « *ces différents travaux accordent une attention particulière au processus collectif qui émerge sur les territoires afin de répondre à des besoins sociaux non satisfaits dans une dynamique de transformation de la société* » (Richez-Battesti et al. 2012, p.22). Cette forme d'innovation, en droite ligne des nouveaux mouvements sociaux des années 60 et 70, s'appuie sur des valeurs post modernistes, telle que l'altermondialisme et la lutte contre la société de consommation, comme c'est le cas de Je Recycle Parc. Par ailleurs, elle s'ancre, avant tout, dans un processus collectif fondé sur l'association des hommes et d'un territoire, tout en s'appuyant sur les valeurs d'économie plurielle. Enfin, la dernière approche est dite institutionnaliste. Dans ce cadre, la SCIC Combrailles Durables semble mettre un processus collectif et démocratique au service d'une finalité, celle de la réappropriation de la thématique énergétique par les citoyens (et pour les citoyens) en répondant alors à une aspiration sociale, d'un groupe d'individus, porté par un désir de transformation des normes et des pratiques, en rupture contextualisée.

Or, je crois qu'à cette typologie il est nécessaire de rajouter une catégorie, qu'éclairent les premiers résultats de cette étude (Fig. 37). En effet, plus précisément avec le projet de L'Université Foraine, je crois que nous sommes dans une nouvelle forme de modernisation des politiques publiques. Autrement dit, nous ne serions plus face à une action des pouvoirs politiques en faveur de l'incursion du modèle privé, gestionnarisé et performatif, au sein des logiques publiques. Mais plutôt, à l'inverse, dans un processus de

démocratisation des politiques publiques, soit l'ouverture à des processus ascendants, et citoyen, favorisant des logiques de changement institutionnel sur un territoire²⁸⁹.

²⁸⁹ Par conséquent, la posture des porteurs de projet comme L'Université Foraine dans une telle approche serait celle des entrepreneurs de causes²⁸⁹ (Neveu, 2015), ou encore des traducteurs (Callon, 2006b).




Modèles d'innovation sociale	Entrepreneuriat social (approche anglo-saxonne)		Modernisation des politiques publiques	Démocratisation des politiques publiques	Entreprise sociale (approche européenne)	Approche institutionnaliste
	Ecole de l'innovation sociale	Ecole des recettes marchandes				
	L'IS portée par un entrepreneur au service d'une finalité sociale	L'IS portée par une activité économique marchande au profit d'une finalité sociale	L'IS comme nouvelle modalité d'action pour dépasser les limites de l'action publique	L'IS issue d'un processus descendant, soutenue par la politique publique	L'IS issue d'un processus ascendant, basé sur une organisation démocratique non lucrative	L'IS comme co-construction démocratique d'acteurs multiples en rupture dans un contexte et un territoire donné
	Logique de marché			Economie redistributive	Economie plurielle	
Modèle épistémologique (discours et publicité)	Nouveauté		Nouveauté/rupture (changement institutionnel)			
	Besoins sociaux (finalité)		Besoins et aspirations sociales avec accent mis sur le processus collectif			
Cas étudiés	Discours réformiste			Discours de service public	Discours alternatif	Discours de l'engagement citoyen
	Epicentre Cowork			L'UNIVERSITE SITE FORAINE		
				L'Université Foraine	JeRecycleParc	Combrailles Durables

Fig. 37 Typologie agrémentée par les premiers résultats, sur la base du travail des chercheurs de l'Institut Godin (Source : Auteur, inspiration des travaux de l'Institut Godin).

Toutefois, je souhaitais pouvoir raffermir cette analyse qu'une première approche du discours des acteurs m'a permis d'appréhender. Ainsi, dans une quatrième et dernière étape méthodologique, j'ai souhaité offrir un miroir à la première section du chapitre VII, et me tourner vers l'affichage des valeurs proposées par ces quatre études de cas. Ainsi, j'ai choisi d'effectuer une analyse sommaire des logotypes et des noms des structures. J'ai éclairé deux choses importantes. Tout d'abord, j'ai montré que ces deux éléments semblent être maîtrisés par les associations Epicentre-Cowork et Je Recycle Parc. La première s'appuie sur le symbole de l'innovation et de la centralité, lorsque la seconde affiche une utopie de transformation de la société de consommation. Les éléments paraissent clairs, et concordants avec les discours tenus pendant nos entretiens. Il en va différemment pour la SCIC Combrailles Durables et le projet L'Université Foraine. La première présente une identité visuelle floue, et un nom relativement évident. Quant à la seconde, il semblerait que le logo, comme le nom, dénote d'une certaine volonté de passer inaperçu. Par ailleurs, il y a une double dimension sémantique dans L'Université Foraine qui semble montrer une dynamique identitaire particulière. En résumé, l'analyse des logotypes et des noms me laisse une impression qui vient raffermir les intuitions ressenties lors des entretiens. Pour le dire autrement, j'ai le sentiment qu'en ce qui concerne les associations Epicentre-Cowork et Je Recycle Parc, je suis face à une forme de communication épistémologique relativement transparente, c'est-à-dire qui dit ce qu'elle est sans trop imposer de distorsion entre la réalité leur représentation de leur réalité, et la projection de celle-ci dans l'espace public. Mais, pour Combrailles Durables et L'Université Foraine, j'ai le pressentiment qu'une forme de voilage tend à imposer un masque entre le discours et la réalité du fonctionnement de l'organisation. Par conséquent, l'analyse du discours et de l'identité visuelle des quatre projets étudiés semble avoir ouvert des perspectives intéressantes. Néanmoins, je fais le constat d'une impossibilité de dépasser l'intuition décrite plus haut sans modifier mon regard. En effet, dans une approche épistémologique, je pourrais poursuivre des entretiens et effectuer des analyses plus poussées des supports de communication, cela ne m'apporterait pas plus que de nouvelles intuitions. Par conséquent, pour aller plus loin, il me faut dépasser ce que les acteurs disent d'eux-mêmes pour me tourner vers ce qu'ils font eux-mêmes. Autrement dit, à une problématique de la publicité des discours et de son interprétation successive, il me faut proposer une analyse des actions communicationnelles. Alors, je ne souhaite pas aller plus loin sur l'analyse du discours, mais

plutôt me pencher sur les pratiques des acteurs visant l'élaboration d'une perspective partagée.

Chapitre VIII.

Pour une approche praxéologique de la communication des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants en Auvergne

Introduction

Il s'agit de fournir de nouveaux éléments pour comprendre en quoi la communication structure-t-elle les capacités de changement, ou de conservatisme, présentes au cœur du processus d'innovation sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne. De manière explicite, pour répondre à cette question, je vais passer d'un modèle d'analyse épistémologique de la communication des acteurs sociaux (chapitre VII) à une analyse praxéologique (chapitre VIII – section 2), en passant au préalable par une analyse critique de communication politique (chapitre VIII – section 1).

J'ai montré, dans la partie I, qu'à la transformation de l'espace public était corrélée l'apparition d'une idéologie de la communication, que Louis Quéré nomme épistémologique de la communication, soit une approche instrumentale et technodéterministe. J'ai aussi montré qu'à cette évolution été adjoint un ensemble d'outils d'ingénierie sociale, dont le management et le marketing, qui marquent de l'empreinte gestionnaire les conceptions idéologiques contemporaines de la communication. Plus précisément, ces techniques génèrent une tendance isomorphique, chez les acteurs des mouvements sociaux, et plus particulièrement ceux de l'économie sociale et solidaire porteurs présumés d'innovation sociale. Or, dans une partie II, j'ai pu éclairer la qualité politique et symbolique des structures héritières de l'associationnisme ouvrier, ainsi que les qualités praxéologiques de l'économie sociale historique. Ces constats m'ont permis d'émettre une première hypothèse qui consiste à affirmer que les initiatives citoyennes doivent s'emparer d'autres formes de communication aux accents politique et symbolique.

Je me suis donc tourné vers les théories habermassiennes pour mettre en exergue la nécessité de la repolitisation de l'espace public, et la resymbolisation des liens sociaux qui l'habitent, par une activité communicationnelle délibérative. Néanmoins, jugées trop centralisantes et trop normatives, notamment par Louis Quéré, j'ai montré que les mouvements sociaux auront des difficultés à s'emparer d'un tel ensemble théorique. Dès lors, j'ai jugé nécessaire de me tourner vers une approche praxéologique de la communication, laissant à la praxis la valeur instituante dont ne peut se revendiquer la communication politique. Ainsi, je suis arrivé à une nouvelle hypothèse, qui consiste à dire qu'une analyse praxéologique de la communication des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants, permettra d'éclairer les logiques instituantes de la communication politique portée par ces acteurs. Mais aussi, par ailleurs, que l'analyse des mouvements sociaux permettra le renouvellement du paradigme de la communication afin de dépasser une approche épistémologique (émission – réception et limitation du bruit) au profit d'une approche praxéologique (action conjuguée construisant une perspective partagée).

Afin de m'emparer de ce développement théorique, j'ai décidé de me tourner vers une analyse empirique en accordant, au préalable, une importance particulière à mon ancrage épistémologique complexe, ainsi que ma posture réflexive et contextualisée (partie III). Ainsi, dans cette partie 4, à laquelle appartient ce chapitre VIII, l'objectif est double. Tout d'abord, il s'agit de montrer qu'une analyse des mouvements sociaux peut permettre l'ouverture d'une nouvelle approche paradigmatique des sciences de l'information et de la communication conférant à la praxis une valeur communicationnelle. Ensuite, il s'agit de montrer qu'une approche praxéologique de la communication peut révéler la valeur instituante des actions collectives que portent ces mouvements sociaux.

Dès lors, j'ai commencé par une analyse épistémologique de mon terrain d'étude (chapitre VII). En m'accordant à la publicité, et aux discours des acteurs de l'économie sociale et solidaire régionaux, j'ai montré l'importance accordée par ces derniers aux valeurs démocratiques, socio-éthique (le lien plutôt que le bien), et la non-lucrativité (chapitre VII – section 1). Puis, j'ai pu me pencher sur quatre études de cas dont l'analyse des discours et de la publicité a éclairé les différentes identités de ces acteurs hétérogènes. Allant de l'entrepreneuriat social à l'initiative institutionnaliste, j'ai pu montrer qu'une analyse du

discours de ces organisations, bien qu'elle ait montré l'existence d'une nouvelle catégorie d'acteur, reflète uniquement ce que ces acteurs pensent d'eux-mêmes, et souhaitent renvoyer (dans l'espace public en général). Autrement dit, une analyse épistémologique n'éclaire que des représentations que les acteurs ont d'eux mêmes, et les représentations que je me suis construit à partir de ce qu'ils ont bien voulu me renvoyer.

Par conséquent, je crois qu'il est nécessaire de poursuivre mon analyse empirique par un regard sur la mise en œuvre du discours communicationnel dans l'espace public. Autrement dit, analyser la capacité des acteurs sociaux à mettre en œuvre des pratiques instrumentales (isomorphique) ou des pratiques politique (transformatrices). Mon hypothèse est alors simple. En repartant de la typologie présentée en figure 37, je postule que l'initiative d'innovation sociale faible, Epicentre-Cowork s'empare de pratiques de communication instrumentale (management et marketing). Alors que les acteurs des projets d'innovation forte, s'emparent, quand à eux, de pratiques de communication politique (espace public de proximité et délibération élargie). Enfin, j'imagine que l'Université Foraine, par sa posture hybride, aura une tendance à pratiquer une communication double, mêlant instrumentalisation et communication (au sens habermassien).

Toutefois, l'analyse déployée dans ce chapitre VIII montrera que les choses ne sont pas aussi simples. Pour être plus précis, l'analyse politique de la pratique communicationnelle dans l'espace public, si elle confirme les positions d'Epicentre-Cowork et de Je Recycle Parc, raffermir celle de l'Université Foraine et modifie profondément celle de Combrailles Durables (chapitre VIII – section 1). Néanmoins, cette analyse des pratiques politiques même si elle apporte plus d'informations que l'analyse épistémologique déployée dans le chapitre précédent, reste trop partielle. Elle reste, en effet, trop centrée sur le langage, sur la projection que l'organisation donne à voir d'elle-même et non sur l'action commune qui la constitue. Dès lors, je développerai dans la section II de ce chapitre une analyse praxéologique. Celle-ci, proposera un regard sur deux dimensions structurantes de la communication comme praxis instituante. Tout d'abord, je m'intéresserai à la manière dont les acteurs s'emparent du temps, comme matrice des activités de communication (chapitre VIII-section 2-partie 1). Ensuite, je me tournerai vers les opérations, en m'appuyant sur des exemples précis, afin de montrer qu'une approche praxéologique est plus complexe, et plus complète que les précédentes (chapitre VIII-section 2-partie 1).

Cette dernière section montrera l'existence de deux types de praxis conférant à la communication une valeur structurante. La première est une praxis instituée, qui s'appuie sur des valeurs réformatrices. La seconde, est une praxis instituante, qui tente de typifier des valeurs transformatrices.

Section 1. Entre approches instrumentales et délibératives, la communication des acteurs

À la suite des différents entretiens effectués avec les quatre études de cas, entre octobre et novembre 2014, un rapport présentant les données principales, accompagnées des graphiques présentés plus haut, a été envoyé pour validation à chacun des projets. Par là même, afin de continuer à suivre dans le temps ces quatre projets, j'ai proposé ma participation régulière au projet soit sous la forme d'une observation participante, soit sous la forme d'une recherche-action visant à l'amélioration de l'un des critères étudiés pendant les entretiens. Dès lors, au mois de novembre 2014, j'ai eu deux types de propositions afin de me permettre l'accès à ces différents terrains d'étude.

Concernant Epicentre-Cowork et Je Recycle Parc, j'ai reçu la proposition de participer à leurs différentes activités. Plus précisément, il s'agissait d'une ouverture à la démarche d'observation participante en acceptant ma présence auprès d'eux sans, pour autant, me solliciter dans le cadre d'une question ou d'une activité précise. Autrement dit, j'avais accès à leurs lieux d'activité, ainsi qu'à leurs différents échanges (directs ou indirects), et aux informations nécessaires pour connaître leurs différents engagements dans des activités publiques. Une posture que je vais tenter de détailler dans la première sous partie de cette section. En revanche, mon implication auprès de Combrailles Durables, et de l'Université Foraine était plus profonde puisque j'ai été sollicité afin de m'impliquer dans une démarche de recherche-action. Pour ces deux structures, il s'agissait de participer pleinement à la résolution de problèmes précis, et de tenter de dégager des solutions à ces derniers en faisant notamment appel à mes compétences communicationnelles.

Toutefois, l'objectif de cette première section est de valider, ou non, l'hypothèse qui consiste à repartir de la typologie élaborée précédemment (Fig. 37) et de vérifier si l'organisation aux tendances isomorphiques s'empare plus facilement de pratiques instrumentales, et si les autres s'emparent plus des pratiques politiques (de façon totale ou hybride). Pour le dire autrement, il s'agit pour moi de révéler les capacités de constitution d'espaces publics de proximité des différents projets. Mais aussi d'éclairer les différentes postures de ceux-ci dans un espace public élargi.

8.1.1. Pour un empirisme politique critique

Je souhaiterais revenir, dans cette première sous partie de la section 1, sur deux dimensions de cette nouvelle étape méthodologique. Pour commencer, je souhaiterais revenir sur mon entrée sur le terrain. Plus précisément, je décrirai le passage de la posture interrogative à la posture participante et la négociation plus ou moins importante que j'ai dû conduire afin de procéder à ce travail. Ensuite, j'aborderai le développement de ce dernier durant les cette mois de cette étape méthodologique.

8.1.1.1 L'entrée sur le terrain, entre négociation et confiance

Durant le chapitre VII de cette thèse, j'ai analysé le discours et l'affichage du des valeurs des acteurs régionaux et de mes études de cas. Ma posture était alors celle de l'interviewer, une posture quasi journalistique. J'avais alors sollicité un entretien, puis j'avais passé quelques heures avec les différents protagonistes afin d'en savoir plus sur les valeurs portées par chacun d'entre eux. Ainsi, l'implication était minime. Il en a été tout autrement de ma posture durant les mois suivants. L'enjeu de mon entrée sur le terrain était d'avoir accès à deux dimensions de l'activité communicationnelle des acteurs. En effet, dans le cadre d'une posture d'analyse politique critique de la communication, il était indispensable, à mes yeux, d'avoir accès à la communication interne et externe de ces acteurs.

- La communication interne, car je crois que c'est le lieu de constitution de l'identité du projet. L'objectif était alors de savoir si cette communication endogène était génératrice de logiques managériales, ou fondatrices d'espaces publics de proximité.
- La communication externe permet de fabriquer une identité que l'on projette en direction d'un autrui généralisé. L'enjeu était alors de savoir si cette communication externe était agonistique (visant un conflit intégrateur) ou persuasive (visant à faire la promotion de son action).

Dès lors, je me suis affronté à des démarches tout à fait différentes quant à mon accès à ces différentes dimensions communicationnelles. Alors qu'il a fallu négocier et faire preuve de mes capacités avec Combrailles Durables, j'ai pu bénéficier d'une confiance totale et d'une certaine indulgence de la part de l'Université Foraine. Par ailleurs, alors que

j'ai bénéficié d'un intérêt certain de la part du groupe de Je Recycle Parc, j'ai vécu une observation assez peu participante et relativement transparente au cœur du projet Epicentre.

Epicentre-Cowork ou l'observation « semi-participante »

J'ai d'ores et déjà souligné, au préalable, mon implication auprès du projet Epicentre-Cowork. Je reviendrai précisément sur celle-ci dans la suite de ce texte. Ce qui m'intéresse ici c'est le passage de l'étape de l'entretien, traitée préalablement, à l'étape de l'observation. En effet, suite aux deux entretiens menés en octobre et novembre 2014 auprès des protagonistes du projet, j'ai pu envoyer, par email, la synthèse de la réflexion collective tout en mentionnant mon désir de suivre le projet sur la durée. Pour seule réponse, le 24 novembre 2014, cet email de Clémentine Auburtin :

« Niko, merci pour ce travail fort intéressant. On n'hésitera pas à te contacter si besoin ! »

Et d'Emmanuelle Peronne le 25 novembre 2014 :

« Salut ! C'est vraiment une bonne base de travail, il faut que l'on continue ! Si tu veux, je peux t'ouvrir l'accès au Basecamp²⁹⁰. À bientôt. »

J'ai effectivement eu accès à Basecamp, ainsi j'ai pu être témoin de la quantité considérable de petites informations échangées au cours des mois. De plus, je n'ai jamais été convié à un conseil d'administration de la structure associative (je ne sais d'ailleurs pas si il en a existé), mais j'ai pu constater que la majorité des décisions importantes étaient prises via cette plateforme d'échange. Ainsi, je n'ai pas eu à négocier mon entrée sur le terrain, car le terrain est beaucoup venu à moi, via ma connexion internet. Lorsque je me rendais dans l'espace de coworking je passai parfois inaperçu. J'ai pu alors m'adonner à de longues phases d'observation durant lesquelles je me fondais dans la masse des coworkeurs (une masse réduite le plus souvent à une petite dizaine d'individus). Seule erreur de ma part, lors

²⁹⁰ Outil de gestion de projets pour faciliter la collaboration des différents participants.

des premières semaines, je me rendais sur les lieux sans ordinateurs, seul mon carnet de notes et quelques livres, ce qui apparaissait suspect aux yeux des utilisateurs du lieu tous outillés. Au cours du début du mois de février 2015 l'un d'eux m'a invectivé en me lançant un ironique :

« Tu ressembles à un espion mal habile avec ton cahier dans un espace comme celui-ci »

Je n'ai plus jamais eu ce problème en prenant le soin de venir à chaque fois armé d'un ordinateur portable, même éteint.

Néanmoins, cette expérience est à mon sens tout à fait symbolique de la prédominance de l'outil numérique dans un lieu comme celui-ci. Je détaillerai cette caractéristique plus tard, et elle se révélera essentielle pour mieux comprendre les pratiques du collectif Epicentre.

Pour ma part, je n'ai été invité à participer à des réflexions collectives que lors de deux événements majeurs. Le premier, est intervenu assez tôt dans cette phase d'observation, car il a concerné le déménagement vers un lieu plus grand, en avril 2015. Au préalable, c'est-à-dire au cours du mois de février 2015, j'ai été le témoin de plusieurs réunions collectives dont l'objectif était de former un collectif de plusieurs structures associatives (un fablab et notamment) et commerciales (une restauratrice, entre autres). Il s'agissait d'attribuer des espaces locatifs à d'autres structures, dans le but de diminuer le coût de la location du bien immobilier. Cette étape cruciale avait alors poussé les fondatrices à faire appel à moi afin de trouver des pistes de mise en cohésion des divers projets. Cependant, j'avais alors jugé l'entreprise trop précipitée et mis en garde les gestionnaires d'Epicentre du risque d'éclatement du collectif (déjà très faible) si l'apaisement ne primait pas sur l'accélération. Je montrerai plus en détail cette tendance dans la suite du travail. Toutefois, il est à l'origine du second événement majeur de mon intervention auprès d'Epicentre-Cowork. En effet, après avoir été mis à l'écart des

sollicitations jusqu'au mois de juin 2015, Emmanuelle Peronne m'a demandé de procéder à un diagnostic du collectif concernant la vie dans le nouveau lieu²⁹¹.

Finalement, bien que je n'aie pas été sollicité, ou assez peu, conférant à cette étape la dimension d'observation « semi-participante », j'ai tout de même effectué douze mois d'observations. Autrement dit, j'ai pu accumuler 300 heures d'observation au sein de 4 cahiers A4 de 100 pages chacun.

Je Recycle Parc, « participer c'est ramer dans le même bateau »

Ce sont les mots de Philippe, créateur de la ressourcerie Je Recycle Parc, lors de l'entretien d'octobre 2014. Ce fut un peu près le même discours qui m'a été servi lors de la remise du rapport d'étude des pratiques solidaires et innovantes. A vrai dire, je me suis rendue à la ressourcerie pour y remettre en main propre cette synthèse. On accède au lieu par une porte quasiment invisible et on entre alors dans un espace éclairé aux néons (il n'y a pas d'ouverture sur l'extérieur car il n'est pas « officiellement » ouvert), où il règne un froid extrême. Le lieu est extrêmement vaste (plus de 150m²) mais rempli d'objets, de meubles et de vêtements. Dans un coin, une table faite de briques et de brocs, un ordinateur derrière lequel, le plus souvent, trône Damien, et autour un frigo et une cuisinière. C'est l'espace commun. Inaccessible pour les clients, mais passage obligé pour les acteurs du projet. On y parle, on prend un café, on mange, on travail. Ce petit périmètre est ouvert sur le reste de la vaste salle. J'ai remis le rapport de vendredi 21 novembre 2014, il a été accroché au tableau des informations et laissé là durant des mois. Je ne sais pas si les acteurs de Je Recycle Parc l'ont lu.

À ma proposition de suivi dans la durée, ils m'ont apposé une demande tout à fait symbolique :

²⁹¹ Ce travail, qui aurait dû être présenté en septembre 2015, n'a jamais trouvé d'auditeurs. Pas le temps, pas assez de coworkeurs présents, pas d'espaces disponibles, etc., je n'ai jamais pu présenter mes conclusions. Bien que j'en citerai quelque-une plus loin dans ce travail, les résultats montraient un double sentiment partagé. Le premier était celui d'un leadership de la part des fondatrices, le second était celui d'une acceptation quasi-générale de cette situation. Seule l'une des actrices du projet avait alors fait mention d'une « rupture avec le projet et ses prétentions démocratiques » et de sa « difficulté à revenir, après une période de recul suite au déménagement précipité ». Un constat qui rejoignait ma crainte d'explosion du collectif.

« T'es prêt à soulever des meubles et à débarrasser des garages ? Et ben ok, viens ! »

Cette phrase, prononcée par Damien, et confirmée par Philippe, résonnait alors comme une mise à l'épreuve. Si j'étais capable de remonter mes manches et de partager ce quotidien avec eux, j'aurais accès à tout ce dont j'avais besoin. Ce sont des individus intelligents auxquels j'ai eu à faire, capable de beaucoup de perspicacité et d'ingéniosité, mais l'une des valeurs fondamentales que mon entrée sur le terrain m'a apprise auprès d'eux, c'est celle de la participation à l'effort collectif. D'ailleurs, j'ai le souvenir, durant l'entretien effectué quelques jours plus tôt, de n'avoir jamais eu l'ensemble des protagonistes assis avec moi à la table. Il y avait toujours au moins l'un d'eux, debout, ou en train de réparer un ordinateur en répondant de loin aux questions, ou bien marchant autour de la table un café à la main. Dès les premiers jours, j'ai compris que sur ce terrain il me fallait être dans l'action, ne surtout pas être immobile. La configuration du lieu, lui-même, ne se prête pas à l'immobilisme car, à la manière du *souk* maghrébin, les allées entre les monceaux d'objets sont tellement étroites que l'on gêne toujours quelqu'un dans ces mouvements. Les seuls endroits où l'on peut être statique ce sont les « postes », ces espaces, au coin d'une table, où l'on répare les meubles, l'électroménager, etc. Par conséquent, mon ticket d'entrée sur le terrain, à la différence d'Epicentre, c'était avant tout l'action, et ce n'est qu'à ce prix que j'ai pu observer, mais surtout comprendre, à quel point la praxis est le mode privilégié par ces acteurs afin d'élaborer des perspectives partagées. Je reviendrai sur cette dimension révélatrice au cours de la section suivante.

J'ai passé près de 500 heures auprès des acteurs de la ressourcerie au cours de l'année 2015. J'ai participé à des collectes, j'ai assisté à des réunions, réparé (le mot est certainement un peu fort), rangé, plié, jeté, un nombre non négligeable d'objets en tout genre. C'était le processus de structuration de notre collaboration. Seule difficulté notable dans mon cas, l'impossibilité de prendre des notes, ni d'enregistrer les éléments importants vécus ou entendus au cours des journées. Néanmoins, j'ai pu constater que l'activité manuelle pour moi qui, le reste du temps, m'adonnais à des activités purement intellectuelles ouvraient un espace réflexif, à la manière de la marche, permettant à l'esprit d'être bien plus disponible dans l'action.

Les moments incontournables, pour moi, étaient les mardis midi. Moments de réunions pour faire le point sur l'avancée des différents dossiers, sur les collectes, l'activité en général, et surtout pour mettre sur l'ouvrage les réflexions à long terme et les perspectives d'avenir. Je me suis donc efforcé d'être présent, pour saisir, de manière formelle, ce que je pouvais attraper de manière informelle les autres jours de la semaine, une sorte de piquêre de rappel.

Enfin, un moment important a jalonné cette année de collaboration. Il a été proposé à douze étudiants de première année d'une section de DSAA²⁹², Mention Design de produits, accompagnés de deux enseignants designers, de participer à trois journées d'immersion au sein de la structure Je Recycle Parc (du 16 au 18 mars 2015). Cette immersion a donc pris la forme d'un workshop présenté aux étudiants comme « *une opportunité de co-construire un projet (...) et de réfléchir aux passerelles possibles entre les domaines des sciences sociales, de l'économie et du design* » (Béchet, Bourgne, Duracka, Gravier, et Pageault, 2015)²⁹³. Plus précisément, il leur était proposé de « *travailler avec l'équipe de la ressourcerie, et de mobiliser leurs compétences au service de l'amélioration et de l'évolution de cette activité citoyenne. Amélioration d'autant plus nécessaire que l'activité de la ressourcerie doit composer avec de nombreuses contraintes dues à l'appropriation d'un site inadapté* » (Béchet, Bourgne, Duracka, Gravier, et Pageault, 2015). L'objectif principal était donc d'observer la mise en collaboration des acteurs solidaires et designers et les apports respectifs qui s'y développaient. Ainsi, lors du premier jour, il s'agissait pour les acteurs de la ressourcerie de donner une vision d'ensemble du projet aux étudiants designers. C'est alors que Damien, ami d'enfance de Clémence qui a rejoint le collectif quelques mois après son implantation, a défini Je Recycle Parc comme une « *utopie pirate* ». Une expression qui a modifiée ma vision du projet par la suite, tentant de regarder ces protagonistes comme des acteurs de la transformation, mettant l'action collective au service de l'abordage du système institutionnel.

²⁹² Diplôme Supérieur d'Art Appliqué du lycée Jean Monnet (Yzeure, 03) dans lequel j'intervenais en communication écrite.

²⁹³ Ce workshop a été le début d'un travail en collaboration avec Patrick Bourgne. Il a donné lieu, tout d'abord, à une communication, proposé dans le cadre des 15^{ème} rencontres du Réseau Inter-Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire (RIUESS, Reims, 2015). Il est dorénavant l'un des supports de notre réflexion concernant la « matérialisation des utopies », qui fera prochainement l'objet d'une publication.

En conclusion, mon entrée sur le terrain de Je Recycle Parc a été marqué par cette nécessité de s'impliquer dans l'action, comme mode d'organisation de collectif. Autrement dit, pour accéder au mode de régulation du groupe, il me fallait entrer dans la praxis avec eux. Par ailleurs, ma présence sur ce terrain et l'expérimentation construite avec les designers m'ont permis de comprendre que Je Recycle Parc était une « utopie pirate », soit un projet cultivant le choc institutionnel. Mais j'aborderai avec plus de finesse la communication politique du projet en partie 2 de cette première section.

L'Université Foraine ou la découverte de « la permanence »

Je rappelle que les deux salariées du projet de l'Université Foraine, à Clermont-Ferrand, Suzie Passaquin et Esther Guillemard, ont fait appel à moi dans le cadre d'une demande de financement d'un projet de recherche-action auprès de la région Auvergne. J'ai donc fait moi-même appel à Franck Chignier Riboulon (Géographe) et Cristina Kujiuk (Sociologue) pour élaborer ce projet de recherche-action.

En réalité, ma première rencontre avec ce projet eu lieu lors du séminaire « Innovation Sociale » que j'animais en 2014/2015. J'avais invité Suzie Passaquin à venir parler de son expérience en février. En mars, elle me recontactait pour imaginer notre participation commune à un projet de recherche-action. Je me suis donc rendu dans le quartier de la Gauthière, à la « permanence », soit le lieu où Esther et Suzie travaillent, en plein cœur de ce quartier urbain. Poser au beau milieu d'une vaste esplanade herbeuse, lieu de destruction passée de deux tours et d'un centre commercial, la permanence est un bâtiment en tôles grises, dont l'aspect extérieur n'est pas particulièrement attirant. Lorsque l'on arrive auprès de ce bâtiment, et qu'on le contourne pour trouver l'entrée, on peut constater que le lieu de travail de l'Université Foraine est longé d'une fenêtre de 6 ou 7 mètres au travers de laquelle les protagonistes peuvent regarder l'espace urbain que la ville de Clermont-Ferrand leur a proposé comme lieu d'expérimentation d'une démarche d'architecture participative. Pour ma part, en entrant dans la permanence, j'ai été tout de suite frappé par la présence d'un énorme travail de visualisation et de matérialisation du quartier et de différentes physionomies qu'il pourrait prendre.

J'avoue avoir eu une réelle intuition en entrant dans ces lieux. Alors que je n'avais pas prémédité cela, mais que je savais que l'Université Foraine était en quatrième position du classement fourni par les acteurs locaux, j'ai tout de suite eu la sensation qu'il y avait quelque chose à découvrir sous les cartes, les plans, les maquettes et les postures observées par les deux protagonistes. Le jeudi 12 mars 2015, alors que nous entamions une réflexion afin de mieux « *comprendre les dynamiques interculturelles du quartier de la Gauthière pour une meilleure co-construction du vivre ensemble au sein du projet de l'Université Foraine*²⁹⁴ », je savais, pour ma part, que l'Université Foraine ferait partie de ma recherche personnelle. Ainsi, assez vite, j'ai proposé à Esther et Suzie mon analyse des pratiques solidaires et innovantes, qu'elles ont validées, puis nous avons proposé notre projet de recherche-action. Avant même d'avoir eu la réponse officielle de la région, j'ai proposé aux deux salariées de la structure de continuer la recherche, même de manière informelle, ce qu'elles ont accepté.

J'ai donc passé près de 400 heures à travailler pour l'Université Foraine. Il était particulièrement facile de travailler avec ces jeunes femmes. L'objectif de notre travail, bien qu'il n'ait jamais été formulé aussi clairement, était de réfléchir aux actions de communication à mener à l'interface des deux mondes. Entre habitants du quartier et élus politiques, comment faciliter le dialogue en travaillant à sa traduction.

En résumé, il n'y a pas eu de négociation, pas de test, pas de désinvolture face à ma présence, mais bien un intérêt réciproque. Suzie et Esther avaient besoin de comprendre les mécanismes à l'œuvre au sein de leur travail, et moi j'étais curieux de comprendre pourquoi j'avais été aussi captivé la première fois.

La négociation avec Combrailles Durables

J'avais déjà eu un aperçu de la manière dont les membres de la SCIC Combrailles Durables fonctionnaient lors des entretiens décrits au cours du chapitre VII. Lorsque j'avais sollicité cet entretien, par email, j'avais dû passer par une rencontre préalable avec la fondatrice du projet, Isabelle Gardères, qui m'avait alors confiée :

²⁹⁴ Titre du projet de recherche-action.

« On accueille tout le monde, tous les gens qui s'intéressent à nous, car s'ils peuvent nous faire de la pub, c'est bon pour nous. »

J'avais donc eu droit à une première analyse, avant d'être de nouveau questionné sur mes intentions face au conseil d'administration. Réuni un samedi matin, dans une petite salle communale du village de Loubeyrat, j'avais été accueilli en toute fin de conseil d'administration afin de présenter ma volonté de m'entretenir avec eux durant plusieurs heures. Ils avaient alors jugé intéressante la proposition, et m'avaient convié à revenir au cœur du village pour effectuer ce travail.

Quelques semaines après, au tout début de l'entretien collectif, les administrateurs de la SCIC m'avaient alors fait part de leur curiosité pour cet entretien, ayant jugé pertinent d'y participer, car ils apparaissaient en tête du classement des projets les plus cités par les acteurs régionaux. Par ailleurs, lors de nos échanges durant cet entretien, j'ai pu noter une oreille attentive de la part des protagonistes, et un intérêt particulier pour les synthèses effectuées à chacun des critères. Particulièrement satisfaite de la conduite du travail, et de l'efficacité dont j'ai fait preuve (je m'étais engagé à effectuer l'entretien en deux heures car les administrateurs n'avaient pas plus de temps à m'accorder), Isabelle Gardères avait affirmé :

« Il ferait un bon président non ? »

Or, ce n'est pas pour autant que l'accès au groupe fut facile. Dans un premier temps, je fus invité à participer à un conseil d'administration. Je rappelle que les administrateurs de la SCIC se réunissent tous les premiers samedi du mois, de 10h à 12h, dans une salle communale de Loubeyat. Ainsi, je me présentais auprès d'eux le samedi 6 décembre 2014, à 10h, afin de présenter mon rapport d'analyse des pratiques solidaires et innovantes. Je soulignais, avec eux, la portée transformatrice de leurs pratiques (tout du moins le discours qu'ils en tenaient) mais confirmait ce qui avait été succinctement abordé durant l'entretien, c'est-à-dire le risque isomorphe d'un glissement du collectif vers une

logique marchande et gestionnaire. Ainsi, ce fut un acte supplémentaire de négociation de ma présence auprès d'eux. Ce jour-là, Loïc Le Quilleuc proposait au groupe :

« On aurait bien besoin d'un spécialiste de la com pour choper plus de coopérateurs, peut être que l'on pourrait demander à Nicolas de revenir régulièrement ? »

J'ai alors proposé mes services dans ce cadre. Toutefois, aucune indication plus précise ne m'était faite. Il s'agissait seulement d'être présent et de pouvoir proposer une démarche de communication dans le futur. J'ai très vite compris que je serais testé quant à mes capacités à être présent et à répondre aux exigences de compétence du groupe. Durant les premiers mois de ma présence, j'étais régulièrement sollicité. Durant les réunions du conseil d'administration, mon avis était souhaité, et la pertinence de mes positions étaient évaluées. Par ailleurs, les administrateurs procédaient à de nombreux échanges par email, entre les conseils. Alors, j'étais invité à participer à la plupart et à donner mon avis. Enfin, cette phase « test », s'est achevée au cours du mois de février, par ma participation souhaitée à une rencontre auprès des élus de la mairie de Châtel Guyon, en compagnie du président et d'Isabelle Gardères. L'enjeu de cette rencontre était la mise en route de projets photovoltaïques sur les toits publics de la commune. Un enjeu important pour la SIC, et pour lequel il m'a alors fallu faire preuve de perspicacité et d'adaptation, à une situation pourtant inconnue, et dans laquelle mon rôle était, insidieusement, d'apporter une caution intellectuelle supplémentaire en vue de l'acceptation.

À la suite de cette phase de négociation de ma présence au sein du collectif, et de la validation de la plus value que je pouvais potentiellement apporter au projet, les acteurs ont décidé de me confier deux missions successives. La première fut de participer à un groupe de travail au sein du Labo de l'ESS (Paris) portant sur la question de la relation entre l'économie sociale et solidaire et la transition énergétique. En vue d'une proposition formelle qui devait être faite dans le cadre de la COP21 en novembre 2015, j'ai débuté, en février 2015, ce travail qui m'amenait à me rendre une fois par mois à Paris. Ajouté à cela, plusieurs heures de visioconférence et d'écriture participative d'une proposition de plaidoyer en faveur de la présence de l'économie sociale et solidaire dans le secteur des énergies renouvelables. L'enjeu pour Combrailles Durables était de peser dans la discussion

nationale, car la SCIC avait été sélectionnée parmi plusieurs centaines de projets pour donner une voix pragmatique aux discussions²⁹⁵. Au-delà des rencontres mensuelles et des échanges par emails, je comptabilise, avec cette première mission, plus de 700 heures de travail, compilées dans un carnet de notes prévu à cet effet.

La seconde mission fut de me pencher sur un « *plan de communication*²⁹⁶ ». Décidée en février 2015, et débutée en avril de la même année, elle fut un tournant de compréhension pour mon étude. Cette mission, je l'ai effectuée en partenariat avec Benoit Montbabut²⁹⁷, stagiaire durant six mois de la coopérative. Plus précisément, il s'agissait pour lui d'effectuer un diagnostic identitaire, puis d'élaborer une stratégie de communication externe afin de « *faire connaître Combrailles Durables et convaincre de nouveaux coopérateurs de nous rejoindre*²⁹⁸ ». À cette étape de mon parcours méthodologique, mon entrée auprès des protagonistes ayant été négociée, j'ai pu jouir d'une certaine confiance, ce qui m'a permis de faire les premiers constats concernant la posture communicationnelle de Combrailles Durables (que je détaillerai dans la sous-partie suivante). Toutefois, je souligne que la même stratégie de mise à l'épreuve a été effectuée auprès de Benoit. Évidemment, plus jeune et moins expérimenté, Benoit a été déconcerté par le niveau d'attente du groupe au sein duquel il évoluait. Très vite alerté par Isabelle (juin 2015), lors d'un email collectif, cette dernière relevait le manque de résultats et l'apparente passivité de Benoit. Bien que travailleur et rigoureux, il n'en semblait pas être à la hauteur des attentes du groupe, comme l'a souligné Isabelle Gardères lors de la soutenance le mercredi 7 octobre 2015 :

« Tu vois, moi, ce que je te reproche c'est d'être trop timide, de ne pas assez t'imposer. Tu vois, Nico, lui, quand il arrive quelque part il pose la carte de visite, il prend de la place. Alors, ça peut agacer parfois, mais au moins il est là. Toi tu étais trop invisible lors de nos rencontres avec les élus ou les journalistes. Et puis tu n'étais pas assez efficace, quand on avait besoin d'un dossier de presse tu mettais trop longtemps à le sortir ».

²⁹⁵ Dans ce cadre-là, mon action a très vite été limitée. En effet, en présence de grosses structures comme ENERCOOP ou Énergie Partagée, et dans le cadre d'une discussion animée par Hugues Sibille en personne sous le regard des financeurs tels que France Active et le Crédit Coopératif, mes préconisations quant à un regard décentralisé sur l'énergie, et mes incitations à s'intéresser aux petits projets diffusionnistes plutôt qu'aux grosses structures à tendance isomorphiques, ne pesaient pas lourd.

²⁹⁶ Mots de Loïc Le Quilleuc le 7 mars 2015.

²⁹⁷ Master 2 Communication et Solidarité, Université Blaise Pascal

²⁹⁸ Procès-verbal du conseil d'administration du 28 février 2015.

Cette étape a pourtant occupé Benoit pendant plus de 400 heures. Pour ma part, le travail avec ce stagiaire, l'élaboration des documents de présentation et les multiples tâches à effectuer pour le compte de la SCIC m'aura occupé plus de 600 heures supplémentaires, dont certaines sont enregistrées et d'autres inscrites dans 5 cahiers format A4 de 100 pages.

Enfin, la négociation d'entrée sur le terrain de la SCIC Combrailles Durables fut, après quelques mois de réflexion, un véritable révélateur du niveau d'exigence de ces protagonistes, et des attentes interpersonnelles qu'ils entretiennent entre membres du conseil d'administration. Ainsi, dans une dynamique performative, je montrerai que cette tendance montre un isomorphisme de spécialisation et de gestion particulièrement fort, bien qu'invisible dans le discours.

En résumé, mon entrée sur le terrain de Combrailles Durables aura été un ensemble de tests, quant à ma capacité à apporter quelque chose au groupe, ce qui a d'ores et déjà révélé une valeur performative et spécialisante à la dynamique du conseil d'administration de la SCIC.

8.1.1.2 La posture politique critique, un premier regard empirique

Durant les douze mois de cette recherche empirique, j'ai débuté mon travail par une démarche d'analyse communicationnelle politique, dont je viens de décrire l'entrée et dont je vais maintenant donner les résultats. Les questions étaient simples pour moi. Il s'agissait, tout d'abord, de savoir si je me trouvais en présence d'espace public de proximité (délibération) ou si, au contraire, j'observais des processus gestionnaires (management). Ensuite, je souhaitais savoir comment ces organisations intervenaient dans l'espace public élargi : développaient-elles une approche persuasive (gestionnaire) ou une approche conflictuelle (politique) ?

8.1.2. Entre instrumentalisation et délibération, la communication chez les acteurs de l'innovation sociale

L'hypothèse de départ de cette étape d'analyse, était la suivante. A partir du tableau de la figure 37, je postulais qu'Epicentre, puisqu'elle a été diagnostiquée comme une innovation faible, devrait principalement développer des pratiques de communication stratégiques (management en interne, persuasion en externe). Par ailleurs, que Je Recycle Parc et Combrailles Durables, puisqu'elles avaient été diagnostiquées innovations fortes, devraient majoritairement utiliser des pratiques de communication politique (délibération en interne, conflit intégrateur en externe). Quant à l'Université foraine, elle devrait certainement être caractérisée par une forme de communication hybride.

8.1.2.1 Communication instrumentale et postures réformistes

La place importante des NTIC pour Epicentre-Cowork



Fig. 38 Epicentre-Cowork, espace de coworking à l'empreinte numérique (Source : Epicentre-Cowork).

Je vais analyser les pratiques de communication d'Epicentre-Cowork par le double prisme de la communication interne, puis de la communication externe. Concernant la première, je vais montrer que la prédominance des outils numériques, s'ils facilitent la circulation d'informations, limite le pouvoir d'expression des membres de la structure en laissant le soin aux fondatrices de diriger la structure. Ensuite, concernant la communication externe, je montrerai la place importante des outils numériques, mais aussi des relations publiques, renforçant la dynamique de leadership et renforçant cette dimension stratégique de la communication d'Epicentre-Cowork

Tout d'abord, ce qui est le plus marquant lorsque l'on entre à Epicentre, c'est la prédominance des outils numérique. La totalité des travailleurs sont postés derrière des écrans, et un ensemble d'outils sont à disposition pour des usages divers et variés. Le lieu Epicentre Factory²⁹⁹ semble particulièrement dédié aux activités numériques en tous genres. Or, cela prend trois aspects tout à fait remarquables. Premièrement, et c'est ce qui donne l'inflexion la plus franche à l'activité générale d'Epicentre-Cowork, c'est que cet espace de coworking est en grande partie « habité » par des travailleurs du numérique. Qu'ils soient gestionnaires de start-ups, ou qu'ils soient télétravailleurs, ce sont en grande majorité des individus qui s'appuient sur l'outil des nouvelles techniques de l'information et de la communication pour travailler. D'ailleurs, il n'est pas anodin de retrouver trois de ces coworkeurs au sein du nouveau dispositif Bivouac autoproclamé « *le camp de base des startups du numérique en Auvergne*³⁰⁰ » et qui a vu le jour en avril 2016 à Clermont-Ferrand. Enfin, Epicentre-Cowork revendique ce statut de lieu de collaboration et de créativité pour les travailleurs du numériques (Fig. 38). Deuxièmement, les lieux d'Epicentre Factory sont tout à fait remarquables par la prédominance des outils du numérique. Le rez-de-chaussée, un espace café et convivial, au-delà d'être largement occupé par de frénétique « surfeur » et autres travailleurs passagers, se voit occupé par un large écran didactique qui permet à l'ensemble des utilisateurs d'y faire de nombreuses activités allant de la projection à la vidéo conférence en passant par l'expression artistique. Une mezzanine est, quant à elle, dédiée à un lieu de formation *big-tech* permettant un ensemble de fonctionnalité et de connectivité toujours plus rapide et performant. Enfin, l'espace de coworking est quant à lui doté d'un

²⁹⁹ L'association Epicentre-Cowork a élu domicile dans un appartement (version beta) d'avril 2014 à avril 2015. Puis elle a migré vers un lieu plus grand, accessible au public (Epicentre Factory). Je détaillerai l'histoire plus tard.

³⁰⁰ Source : site internet de Bivouac.

ensemble de connexion internet. Enfin, troisièmement, au-delà de l'occupation des lieux d'Épicentre Factory par une forte empreinte numérique, il existe aussi un dispositif propre à la communication interne de ces acteurs « connectés » : Basecamp. C'est un outil de gestion de projets qui, grâce à quelques fonctions centrales, permet d'améliorer la collaboration des différents participants. C'est un outil en ligne (accessible depuis n'importe quelle connexion internet) qui centralise l'ensemble des informations échangées. C'est enfin un logiciel développé par la firme américaine *37 signals* en 2004 dans le but de faciliter l'organisation de la communication entre clients et prestataires. Or, un outil n'est pas neutre et dénote d'une certaine approche de la communication entre les acteurs du projet qui font ainsi le choix d'un dispositif « performant » et « rapide ». J'ai moi-même pu observer la circulation d'information par ce dispositif en disposant d'un accès. Or, j'ai surtout constaté, bien que l'information soit disponible pour chacun, qu'elle ne générât pas plus d'engagements, pas plus de fluidité et parfois même moins d'entendement. Cependant, cet outil, aujourd'hui jugé comme « limitant³⁰¹ », à dorénavant fait place à un *hub*. Ce dernier est un outil de connexion général qui permet, à la manière d'un intranet d'entreprise reposant sur un serveur local, de connecter l'ensemble des salariés. Ici, ce sont les coworkeurs et les participants au projet qui peuvent bénéficier de cette technologie facilitant les échanges de données et les discussions de manière plus rapide et plus performante. Bien sûr, je noterai que ce type de dispositif ne facilite pas l'échange horizontal et que les décisions collectives se voient d'autant plus limitées à un petit groupe qui, cependant, dispose dorénavant d'un outil lui permettant de faire circuler l'information plus facilement et ainsi « mettre au courant les acteurs du projet des décisions prises³⁰² ».

Je crois, avec Erik Neveu, que si les discours sur la « société de la communication » (ou de l'information) fonctionnent, c'est avant tout sur la base d'une génération symbolique puissante qui prend racine dans « un immense réseau d'objets, de relations qui quadrillent l'environnement urbain, l'espace domestique, scandent le temps quotidien » (Neveu, 2006, p.91). Dès lors, en s'appuyant sur un environnement matériel constitué d'objets connectés, et autres dispositifs de communication tous plus mobiles les uns que les autres, c'est une « génération Y » qui voit le jour dans un *laïus* ambiant relayé par la persistance d'objets omniprésents. Sans oublier que le discours médiatique et institutionnel insiste sur cette dynamique et

³⁰¹ Mots d'Emmanuelle Perrone, fondatrice du projet.

³⁰² Idem.

facilite l'émergence d'un réseau de métiers symboliques qui « *tisse sur le monde une toile dense de circulation de savoirs et de valeurs, d'offre de modèle culturel qui contribue à une entreprise d'orthopédie symbolique généralisée* » (Neveu, 2006, p.10), et sur lequel s'appuie l'activité d'Epicentre.

Par conséquent, la communication interne d'Epicentre-Cowork est avant tout un dispositif de circulation de l'information, un type d'intranet associatif, reprenant les codes de l'entreprise et facilitant la prédominance d'un modèle de leadership en limitant la délibération. Une première analyse qui semble confirmer la dimension stratégique de la communication de cette association. Je vais me tourner maintenant vers la communication externe.

Fig. 39 Un écran géant et multifonction au rez-de-chaussée d'Epicentre Factory (Source : Epicentrer-Cowork).



Lorsque j'ai débuté mon observation, au début de l'année 2015, Epicentre-Cowork était encore logé dans la version « *beta* », soit un appartement situé au premier étage d'un immeuble de centre-ville. Très peu ouvert vers l'extérieur, la visibilité de l'association ne pouvait être assurée que par une externalité, soit physique (action extérieure), soit numérique (utilisation des NTIC). Dès lors, la communication externe d'Epicentre-Cowork s'effectuait essentiellement au travers de trois outils : le réseau social facebook, le blog, et une émission de radio sur radio campus. Je ne vais pas m'adonner à une analyse des différents contenus, mais je vais en donner les éléments constitutifs de manière succincte. Premièrement, s'agissant de la page facebook d'Epicentre-Cowork, elle était gérée par les deux fondatrices, qui en alimentaient quotidiennement le contenu. La majorité des informations postées concernaient le futur déménagement. Elles faisaient état de la volonté des fondatrices d'aller de l'avant et d'ouvrir un espace plus grand, dans lequel les futurs entrepreneurs et indépendants trouveraient le lieu de travail idéal. Essentiellement tourné vers les valeurs collaboratives et créatives, j'ai pu noter que l'intention première de ces différents *posts* sur le réseau social, avait pour objectif d'obtenir l'assentiment du plus grand nombre quant au choix d'un changement de lieu. Deuxièmement, le blog d'Epicentre-Cowork, alimenté par Marie Pierre Demarty fournissait l'ensemble des informations nécessaires quant à la localisation de l'espace, les prix d'accès, les conditions d'accès et quelques informations historiques. Par ailleurs, tous les mois, cette ancienne journaliste proposait un « *portrait de coworkeur* », soit la mise en récit du parcours et des différentes activités menant le coworkeur du mois jusqu'à Epicentre. Celui-ci, choisi, le plus souvent, pour ses qualités d'entrepreneur et son parcours original, ne manquait jamais de vanter l'extraordinaire aventure du coworking à Epicentre, en appelant les travailleurs intéressés à franchir le pas comme lui. Enfin, troisièmement, l'émission de radio nommée SystemeCo, reprenait, tous les mois, une thématique propre à l'économie collaborative ou à l'entrepreneuriat social. Pendant une heure, dans les locaux de radio campus, les fondatrices, ainsi que Laëtitia Chaucesse, Marie Pierre Demarty et Jean David Oleckhnovitch, chroniquaient les innovations sociales dans l'objectif de faire la promotion, dans l'espace public médiatique, de cette nouvelle forme d'entreprendre.

Durant cette première phase, la communication externe, essentiellement portée par les trois outils présentés ici, était principalement tournée vers les futurs coworkers, et plus largement vers l'espace public médiatique, afin de faire promotion du coworking et des

formes économiques liées à ce modèle. Jusqu'à cette étape-là, je notais que c'est essentiellement le vocable d'économie collaborative qui était usité.

A partir du mois d'avril 2015, la configuration a changé³⁰³. Epicentre-Cowork a intégré Epicentre Factory, soit un espace plus grand (triplement de la surface), et surtout ouvert directement sur l'extérieur, dans une rue très proche de la place centrale de Clermont-Ferrand. Dès lors, j'ai pu noter que la configuration de la communication externe avait changé, et le vocable par là même. Plus exactement, bien que j'ai noté que l'utilisation du blog et de l'émission de radio n'avait pas été profondément transformée³⁰⁴, ce sont deux évolutions majeures que j'aimerais souligner. Premièrement, une accélération de l'utilisation des réseaux sociaux et un changement de vocable identitaire. Ainsi, tout d'abord, à la page traditionnelle d'Epicentre-Cowork sont venues s'ajouter une page Epicentre Factory (dont il est d'ailleurs difficile de donner une distinction claire, encore aujourd'hui), puis une page Cocoshaker³⁰⁵, venant multiplier par trois la présence sur ce réseau social et augmentant ainsi la fréquence du discours en faveur des différentes activités de l'association. Ensuite, concernant le vocable, il a changé au cours de ces derniers mois. L'économie collaborative étant de plus en plus critiquée, dans le sillage des Uber et autres Airbnb, au contraire d'une montée en puissance de l'entrepreneuriat social, notamment dans le discours politique, j'ai vu les actrices du projet s'emparer doucement de ce concept jusqu'à l'élaboration d'un projet entièrement tourné vers ce type d'activité, l'incubateur Cocoshaker. Deuxièmement, j'ai noté une autre évolution profonde suite au déménagement. La possibilité d'avoir un accès public, donnant sur une vaste salle (nommée Epicentre Café), a accéléré l'occupation des lieux par d'autres organisations. Dès lors, des entreprises souvent, des associations et des collectivités parfois, s'emparent de ces lieux pour des réceptions et des présentations. C'est notamment le cas d'Auvergne Nouveau monde³⁰⁶ qui organise mensuellement des UpHéros, c'est-à-dire des moments de rencontre entre nouveaux arrivants dans la région et

³⁰³ Je détaillerai l'évolution historique du projet, et de tous les projets dans la partie 1 de la section 2 de ce chapitre VIII. Cependant, bien que je le face en substance, une analyse critique de la communication politique n'accorde pas la primauté à l'arrière-plan historique, mais plutôt à celui, symbolique, de mondes vécus. Voilà pourquoi je ne propose pas de regard historique dans cette sous partie.

³⁰⁴ Néanmoins, un différent minime lors du déménagement, cumulée à une suractivité concomitante avait amené les protagonistes à ralentir fortement ces activités.

³⁰⁵ C'est une initiative menée par les fondatrices, Emmanuelle et Clémentine, une sorte d'incubateur de projet d'entrepreneuriat social. Il a vu le jour officieusement en fin d'année 2015, et officiellement en septembre 2016.

³⁰⁶ Association de promotion de l'Auvergne qui vise principalement à attirer de nouveaux habitants, surtout de jeunes cadres du secteur des *starts-ups*, par une stratégie de marketing territorial.

entrepreneurs installés. Durant ces moments de convivialités, il faut remarquer que de jeunes porteurs de projets viennent « pitcher³⁰⁷ » pour se faire remarquer et recueillir des soutiens financiers et politiques. Je note que ce genre d'activité, qui tend à se répéter reprend les codes des relations publiques, de plus en plus utilisées par les entreprises afin de donner une image conviviale et accueillante à la structure. Dans le cas d'Epicentre, nous avons surtout à faire à une stratégie de mise en visibilité d'un espace créatif et dynamique propice à l'entrepreneuriat du « nouveau monde ». Enfin, c'est cette dernière dimension qui a poussé le président de l'ancienne région Auvergne à venir officiellement saluer l'initiative d'Epicentre le 4 avril 2016, et qui pousse aujourd'hui Clermont-Communauté à entamer une procédure d'intégration du capital par une société coopérative d'intérêts collectifs.

En résumé, la communication externe d'Epicentre-Cowork vise clairement les futurs coworkers et les relations publiques. Les premiers, sont le lit de l'activité marchande d'Epicentre-Cowork qui loue des espaces de travail et qui nécessite cette activité économique afin de valider une part de son financement d'activité. Les seconds, représentent deux groupes distincts. Premièrement, les organisations privées et publiques du territoire, désireuses de bénéficier d'un lieu de réception et d'animation. Deuxièmement, les politiques publiques, dans le cadre de financement et de participation au capital, notamment au travers du projet d'une future SCIC en partenariat avec Clermont-Communauté.

Les relations publiques généralisées de Combrailles Durables

Pour la SCIC Combrailles Durables, je procéderai de la même manière que précédemment. Je m'intéresserai, tout d'abord, à la communication interne de l'organisation, en montrant que celle-ci s'appuie, dans ce cas, sur une puissante symbolique partagée, mais une faiblesse démocratique. Puis, je me pencherai, dans un second temps, sur la communication externe, pour montrer que nous sommes en présence de relations publiques généralisées³⁰⁸.

³⁰⁷ Présenter son projet en deux minutes.

³⁰⁸ C'est un terme que j'emprunte à Bernard Miège, or je ne lui donne pas tout à fait les mêmes contours. Celui-ci souligne que les relations publiques généralisées sont des stratégies de communication dans l'espace public, largement utilisées par les institutions et les entreprises, et qui font référence à des « techniques de gestion du social et aux techniques de communication » (Miège 1997, p.121) essentiellement médiatique. Or,

Pour débiter, je souhaite donc m'intéresser à la capacité des membres de la structure à construire un espace d'expression partagé, un espace de délibération, démocratique. J'ai participé, durant 12 mois, à l'ensemble des réunions du conseil d'administration. Celles-ci, ouvertes au public par un affichage quotidien des lieux et heures de rencontres, n'a pourtant jamais accueilli de personnes étrangères à ce conseil (à part moi). En effet, bien que ces réunions soient ouvertes, elles ne sont pas propices à la venue de personnes tierces, car ce sont les seuls moments de rencontre, mensuels, dont disposent les membres gestionnaires de la SCIC. De plus, ces moments, anticipés par un ordre du jour souvent très précis, se déroulent sur un laps de temps très court durant lequel les sujets traités sont, la plupart du temps, d'ordres financiers ou techniques. L'accès à ce genre d'échanges est donc réservé à des initiés, ou à des individus prêts à fournir un effort de mise à niveau, comme ce fut mon cas. C'est donc la première remarque que je peux faire, concernant la régulation interne, c'est qu'elle se rapporte à un échange entre spécialistes bénéficiant d'un background professionnel, ou d'un fort capital culturel, permettant l'accès aux discours. Cette observation fait écho à mon observation liminaire, quant qu'à mon intégration, qui fut soumise à une mise à l'épreuve. En effet, pour ces individus qui intègrent de nouveaux membres au conseil d'administration par cooptation, la qualité première est la compétence et la capacité à s'adapter à un discours pointu.

Mais cela ne suffit pas. Être compétent et volontaire n'est pas toujours gage d'intégration dans le collectif. Au début de l'été 2015, j'ai pu être témoin de la subtilité du processus d'intégration. Un individu, salarié d'une entreprise agissant dans le secteur des énergies renouvelables, et lui-même amateur d'installation photovoltaïque, a émis le souhait de participer au conseil d'administration. Prenant facilement des initiatives, cet homme a très vite agi comme un membre à part entière du cercle décisionnaire. Victime de son impétuosité, il a aussi fait preuve d'un regard critique face à certaines actions. Celui-ci a donc été rappelé à l'ordre et contraint de rester coopérateur et bénévole. Au même moment, une spécialiste du graphisme, prête à mettre ses compétences à l'œuvre pour la confection de la « com », et faisant preuve d'un réel formalisme dans son interaction avec les membres du conseil d'administration, a été intégrée au sein du groupe en devenant, elle

pour ma part, je considère que ceci doit être élargi à l'ensemble des techniques instrumentales de communication, largement inspirées du secteur de l'entreprise, mais qui ne se concentre pas uniquement sur les dispositifs médiatiques. Plus particulièrement, je ferais référence aux processus de lobbying et de mise en réseaux d'acteurs.

aussi, administratrice. Pas de concertation des 200 coopérateurs et pas de votes, et donc pas d'intégration d'individus ne partageant pas cet ensemble de références symboliques partagées facilitant la prise de décision consensuelle. Car il s'agit bien de cela dans le cas de Combrailles Durables, l'ensemble des administrateurs étant bénévoles, le temps et sa gestion se révèlent problématiques. Or, puisque le choix semble avoir été fait de privilégier la compétitivité à la démocratisation, il est normal d'observer ce type de gestion du collectif.

C'est ainsi que j'aboutis à une autre forme de régulation interne observée au cours de ma présence, celle d'une hyper spécialisation. Le président est cadre de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME), le trésorier est l'ancien directeur financier du pôle Europe de l'entreprise Michelin, le référent technique est ingénieur dans une entreprise de haute technologie, etc. Dès lors, difficile pour des bénévoles si professionnels de ne pas exiger un haut niveau de compétence. Par ailleurs, difficile pour eux de ne pas mettre ces compétences à l'œuvre pour la réalisation du projet. Or, cette forte spécialisation technique ne favorise pas la le débat politique, bien au contraire, elle tend à exclure tout débat critique pour se centrer sur la résolution de problèmes technique.

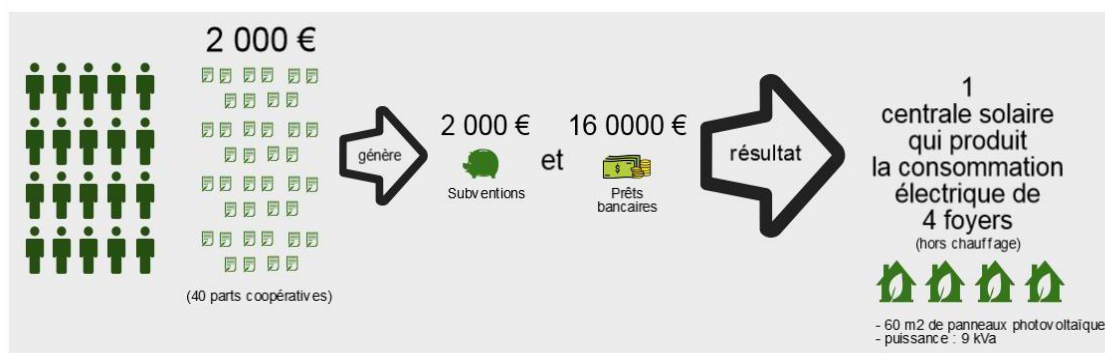


Fig. 40 Modèle économique de développement de l'organisme Combrailles Durables (Source : Combrailles Durables).

Un épisode me paraît particulièrement éclairant. Comme je l'ai souligné dans la sous partie précédente, le conseil d'administration a fait part d'un besoin de communication au début de l'année, dans l'objectif d'augmenter le nombre de coopérateurs. Or, j'ai compris quelques mois après cette demande, et alors que le stagiaire (Benoit, spécialement intervenu

pour cela) avait été largement avancé dans son travail, que l'objectif réel de cette stratégie n'était pas l'augmentation du nombre d'individus contribuant au débat sur l'énergie renouvelable dans l'espace public, mais plutôt l'augmentation du capital de la SCIC en vue d'un nouvel investissement de taille. En effet, comme le montre la figure Fig. 41, la SCIC, dans son montage financier, a besoin d'un certain nombre de coopérateurs afin de pouvoir bénéficier de prêts bancaires et réaliser des projets photovoltaïques (dont l'énergie, revendue à EDF à un prix subventionné, permet de rembourser le prêt). Or, au printemps 2015, est apparue la mention d'un énorme projet de ferme photovoltaïque³⁰⁹. J'ai alors fait part de mon étonnement, et de mon incompréhension, face à la dichotomie entre le discours politique affiché - celui d'accélérer l'engagement citoyen au profit des énergies renouvelables sur le territoire des Combrailles - et la volonté stratégique de l'organisation - faciliter le financement de ces immenses installations photovoltaïques. Loic Le Quilleuc, lors du conseil d'administration du 6 juin 2015 m'a alors répondu :

« Nous avons fait le choix d'augmenter le nombre de projets photovoltaïques afin d'autonomiser notre activité. Nous avons enlevé la perfusion. Dorénavant, nous voudrions frapper un grand coup, pour montrer notre force de frappe »

L'expérience au sein du groupe m'a donc permis de prendre conscience, petit à petit, que le discours qui m'avait été servi quelques mois plus tôt n'était qu'un voile. À la dimension démocratique du projet, à son inscription sociétale, et à la place des bénéficiaires se substitue, dans les faits, un groupe d'individus, bénévoles, mais hyperspécialisés, dont la visée n'est pas la transformation, mais plutôt la démonstration de la compétitivité de citoyens organisés. Pour le dire autrement, au discours décrivant l'existence d'un espace public de proximité, s'est surimposée, par l'observation, l'existence d'une organisation d'un groupe extrêmement homogène, à fort capital culturel, s'appuyant sur une dynamique managériale tout à fait rationalisante et performative. Avec cette approche politique de la communication interne, je montre ainsi comment le discours des acteurs peut voiler une forte tendance isomorphique, tout du moins à l'interne de l'organisation. Maintenant, quand est-il à l'externe ?

³⁰⁹ Plusieurs centaines de mètres carrés de panneaux photovoltaïques au sol, sur un espace appartenant à la communauté de commune de Manzat, dont fait partie le village de Loubeyrat.

A vrai dire, la communication externe est assez faible. Un seul outil est véritablement utilisé, le site internet. Sur ce dernier, l'ensemble des informations à jour sont disponibles concernant la SCIC. Par ailleurs, il est possible de télécharger l'ensemble des procès verbaux d'assemblées générales, de conseils d'administration, ainsi que les statuts et autres documents. On retrouve, par ailleurs, de manière disparate, des coupures de journaux et des vidéos concernant l'initiative citoyenne. Et bien évidemment, on retrouve en bonne place les chiffres clés de la structure (coopérateurs, chiffre d'affaires, production, investissements), comme des valeurs de performance. C'est d'ailleurs l'un des traits essentiels de la communication publique de Combrailles Durables lors de réunions de présentations (3 en 12 mois) : elle communique essentiellement sur ces valeurs de performances. Plus précisément, les présentations publiques ressemblent souvent à un catalogue des installations photovoltaïques de la structure accompagnée des investissements et de termes très techniques conférant au fonctionnement des centrales. Un discours très pointu, peu aisé d'accès, mais à l'apparence très professionnelle. Au total donc une forte tendance à préférer les valeurs performatives aux valeurs coopératives dans la communication externe, aussi.

D'ailleurs, lors de l'enregistrement d'un débat, entre moi et les administrateurs, le 8 juillet 2016, je pointais du doigt la tendance isomorphique de la communication de la SCIC. Or, à cela, Alain (administrateur bénévole) s'interrogeait :

« On est déjà tellement innovant sur des tas de sujets pourquoi s'interdirait-on d'utiliser des trucs qui marchent ? ».

Le présupposé était ici tout à fait clair, pour Alain les techniques de communication marketing sont des « *trucs qui marchent* ». Toutefois, bien que cela « *marche* » il était important pour ces acteurs de voiler ces techniques mettant en avant une stratégie de détournement. Isabelle affirmant alors :

« Moi ce que je trouve drôle, même très très drôle, c'est de dévoyer tout ça [...] d'utiliser ces outils pour des messages complètement décalés »

Des propos corroborés par Éric (trésorier) déclarant :

« Je suis totalement fan de ce que vient de dire Isabelle, moi ça m'amuse³¹⁰ ».

Enfin, Isabelle avait clos le débat en proposant que nous travaillions enfin sur un

« plan de com » car concernant la SCIC « on utilise malgré tout un outil purement marketing, on fait du community management, mais néanmoins on a un truc qui est complètement décalé [...] les messages sont décalés, les finalités sont complètement décalées et je crois qu'on va récupérer du capital sympathie ».

Ce que nous demandait le conseil d'administration était alors d'élaborer une stratégie afin de récupérer du capital sympathie, et de mettre en place un mix marketing facilitant la mise en publicité de l'action efficiente de la SCIC. Il m'a fallu 8 mois pour comprendre que j'avais diagnostiqué Combrailles Durables comme une innovation sociale institutionnaliste alors qu'elle se révélait être, sous mes yeux, une forme extrêmement avancée d'entrepreneuriat social aux finalités avant tout marchandes. Mais c'est parce que la SCIC voile son discours derrière des valeurs coopératives, démocratiques et solidaires, que j'ai mis autant de temps à découvrir ce nouveau résultat. J'ai donc pu apposer un nouveau regard sur les formes de communication de ces acteurs et comprendre l'importance donnée quotidiennement aux relations publiques, et plus particulièrement à la bonne entente avec les collectivités.

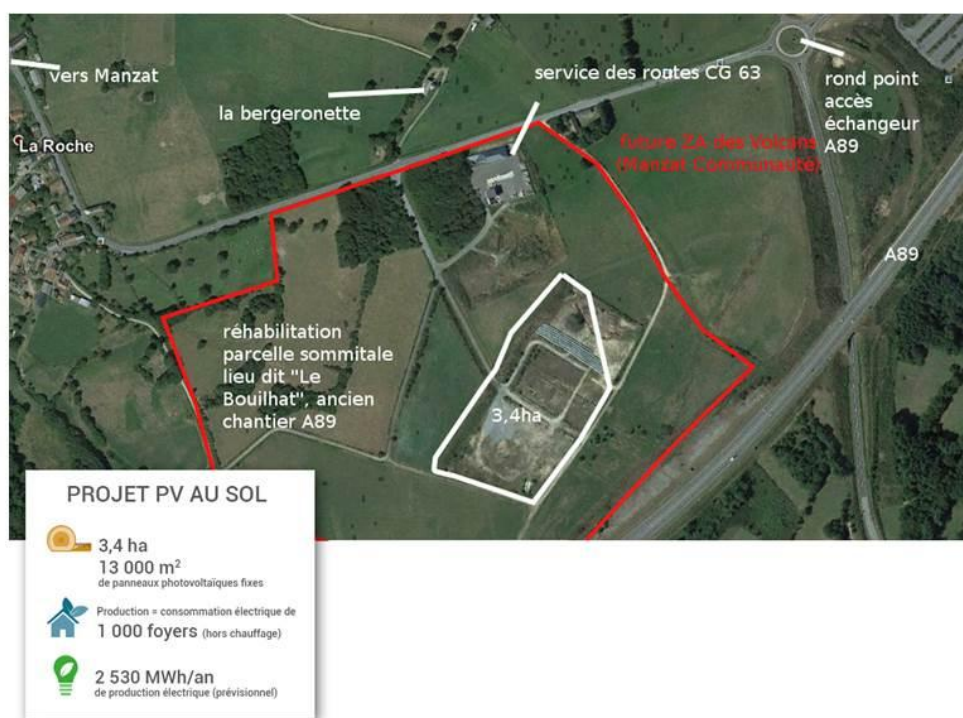
Dès lors, l'explication la plus évidente pour comprendre cette propension à la « relation publique généralisée » est à retrouver dans la tendance accrue ces derniers mois à chercher l'acquiescement des collectivités et notamment de la communauté de commune de Manzat. C'est un principe que j'appelle la « sur institutionnalisation ». Plus précisément, il est nécessaire pour la SCIC d'avoir constamment le soutien politique à la mise en place des projets. En effet, ayant toujours besoin de toits prêtés par les collectivités pour y installer ces centrales photovoltaïques, il est nécessaire d'entretenir une forme constante de communication efficiente avec les élus. Plus précisément, lors du projet de « *la plus grande surface citoyenne photovoltaïque au sol de France* » (Fig. 41), j'ai pu observer la stratégie des

³¹⁰ Paradoxalement, ce dernier déplorait, dans l'entretien mené auparavant la perte de la dimension utopique du projet et surtout de sa « capacité à générer du débat citoyen pour que les choses changent ».

acteurs. Elle constituait à poursuivre alors un objectif de rationalité performatif, jugé par un temps de réalisation très court, et sollicitant ainsi une « *stratégie de communication* » persuasive envers les élus de Manzat communauté (propriétaire de la parcelle convoitée). Ainsi, laissant la dynamique démocratique de côté au profit du devoir de gestion, la SCIC a mis en place un processus de lobbying actif en s'appuyant sur la présence de l'un des membres du conseil d'administration au conseil communautaire de Manzat Communauté, et en appuyant sa communication sur la future production de valeurs ajoutées permise par ce projet.



Projet d'une centrale photovoltaïque au sol sur la zone d'activité des Volcans



SCIC Combrailles Durables - Réunion publique - Manzat - 20 mai 2015

Fig. 41- Présentation du projet photovoltaïque au sol du lieu-dit le Bouilhât (Source : Combrailles Durables).

En conclusion, contrairement à ce que laissait entendre l'analyse du discours des acteurs dans le chapitre VII, l'analyse des pratiques de communication politique interne et externe de Combrailles Durables montre une forte tendance isomorphique de cette structure. Plus exactement, une communication interne sacrifiant les velléités démocratiques et pédagogiques (pourtant présente dans les statuts), au profit d'une gestion hyperspécialisée et performative à visée marchande. Dès lors, l'analyse de la communication externe de la structure montre une autre dimension stratégique, visant les collectivités, dans une démarche de relation publique à tendance lobbyiste. Par conséquent, ce retournement de l'analyse me permet de dire que la communication de Combrailles Durables, face à moi, et plus largement dans l'espace public est une communication voilée. Autrement dit, le discours porteur de valeur transformatrice, cache en réalité des visées réformatrices et reproductrices.

Epicentre-Cowork, et Combrailles Durables, se révèlent alors être deux projets aux tendances communicationnelles isomorphiques. Je voudrais dorénavant montrer qu'il existe aussi, au sein des cas étudiés, des formes de communication politique facilitant les dynamiques délibératives. Je montrerai, tout d'abord, que l'Université Foraine vise la génération d'un débat entre la sphère citoyenne et la sphère politique par l'intermédiaire d'un sujet commun « matérialisé ». Ensuite, je révélerai l'existence d'un processus de communication facilitant le conflit intégrateur, soit le surgissement d'un véritable espace public de proximité générant des pratiques délibératives, comme cela sera le cas avec Je Recycle Parc.

8.1.2.1 Communication politique et postures transformatrices

L'Université Foraine et la matérialisation au service de la traduction

L'université Foraine est un projet particulier. Ce n'est pas une structure statutaire (association, coopérative, mutuelle, etc.), mais un projet, rattaché à une association dont les membres décisionnaires sont à Paris. De plus, le projet de l'Université Foraine est une commande de la ville de Clermont-Ferrand, dès lors l'enjeu communicationnel n'est pas le même que les autres structures étudiées. Pas de recherche de plus de bénévoles-militants,

pas de course à la subvention (le projet est conventionné) et pas de recherche de visibilité à tout prix. En réalité, je vais montrer que ce projet est une interface, un pont entre les habitants et la collectivité locale. Dès lors, la communication qu'emploient les deux salariées pour faire vivre le projet n'a pas tout à fait cette double dimension décrite dans les autres projets, tout du moins elle prend une allure différente. Pour être plus précis, je vais montrer que l'Université Foraine vise, tout d'abord, la génération d'un véritable espace public de proximité, au cœur du quartier de la Gauthière (Clermont-Ferrand), traitant de la démarche architecturale participative. Puis, je soulignerai, ensuite, que cette génération collective vise à impacter les élus locaux, dans l'objectif de favoriser une politique urbaine en adéquation avec les habitants. Autrement dit, Suzie Passaquin et Esther Guillemard s'attachent à faire émerger une proposition citoyenne et à la traduire auprès des élus locaux.

Pour commencer, je vais me pencher sur la manière dont les deux salariées de la structure travail à la création d'un espace de débat local. Pour cela elle utilise trois processus différents. Premièrement, une présence physique au cœur de la Gauthière. Habitantes du quartier, elles sont aussi présentes, tous les jours, à la permanence (Fig. 42).



Fig. 42- La permanence de l'Université Foraine en plein cœur de l'ilot à "repenser" du quartier de la Gauthière.

Ainsi, elles se rendent visibles à tous, et tous les jours car cette esplanade centrale est un lieu de passage très fréquenté, entre l'axe principal qui dessert le quartier par les transports en commun, et les barres d'immeubles. J'ai donc pu observer, au fil de ma présence dans les lieux, d'une accoutumance des habitants qui pourtant n'étaient pas acquis à la cause de cette intervention au départ, comme le souligne Suzie :

« Je me souviens, au départ, il a fallu que l'on bataille pour que les gens nous acceptent. Un simple bonjour, un petit intérêt, rien que ça c'était compliqué. Et puis petit à petit les choses se sont améliorées ».

En ce sens, les deux protagonistes racontent avec ironie leur entrée sur le terrain :

« Les premiers jours, quand on est arrivé, on est allé au bar d'à côté pour boire un coup. Il y avait que des hommes, qui nous regardaient bizarrement, c'était assez impressionnant. Et puis on ce n'est pas laissé démonter, on a continué. On est allé déposer des informations sur notre activité dans toutes les boîtes aux lettres. On a parlé avec les femmes et puis surtout, on a joué avec les enfants »

En effet, j'ai pu remarquer que la relation entretenue avec les enfants du quartier est particulièrement importante dans la génération d'un lien avec ces habitants. À la permanence, les enfants entrent, viennent saluer les jeunes femmes, puis partent à l'école, ou jouer dehors. Ainsi, j'ai pu remarquer que les enfants étaient une porte d'entrée. Ce sont ces derniers qui véhiculent l'information depuis l'Université Foraine, jusque dans les foyers, incitant les mères à venir voir ce qui s'y passe. Cette relation est importante, car elle crée un lien avec les mamans du quartier qui viennent, par curiosité, voir le lieu dans lequel les enfants viennent

« Apprendre toutes ces choses concernant le futur du quartier, et participer à son amélioration³¹¹ »

Par conséquent, si les enfants sont un vecteur principal, les mères sont un relais indispensable, car ce sont elles qui véhiculent l'intérêt d'un tel lieu, et d'une telle action, auprès du groupe social. En effet, le quartier de la Gauthière est un microcosme, en périphérie de la ville, et stigmatisé par son identité populaire et majoritairement immigrée (pluq de 80% de la population, dont une majorité issue de l'immigration d'Afrique du

³¹¹ Ce sont les mots d'une maman, recueillis dans la permanence.

Nord). Les femmes y occupent donc une place centrale car elles sont « colporteuses » de l'information. Or, il faut noter que, dans cette configuration, il aurait été très difficile à des hommes d'effectuer ce même travail. Dans le contexte d'une présence majoritaire de femme d'obédience musulmane, il aurait été beaucoup plus compliqué de faire ce travail.

Ainsi, j'ai pu me rendre, durant les douze mois de l'observation, au cœur de leurs multiples petites actions de connexion avec les habitantes et habitants du quartier. L'enjeu, pour ces jeunes femmes, a été de fonder littéralement la permanence dans le paysage de la Gauthière. Que celle-ci ne soit pas trop visible, mais tout du moins centrale. À la manière de ce que j'avais perçu dans l'analyse du logo, l'enjeu de cette permanence était, tous les jours, d'être un lieu ouvert et incontournable, tout en étant un lieu commun, presque invisible. La permanence est donc le lieu physique, et central, de l'élaboration d'un espace partagé. Ensuite, il s'agissait pour Esther et Suzie d'élaborer les moments propices aux débats. Ainsi, c'est la deuxième dimension de leur travail auprès des habitants que je voudrais signaler. Un travail d'animation et de création de multiples temps d'échanges autour de thématiques diverses allant de l'architecture au jardinage, en passant par la coiffure, ou encore la question de la petite enfance (Fig. 43).



Fig. 43- Quelques "rencontres", ou conférences à thèmes, organisées par l'UFO.

Ces temps d'échanges sont avant tout des moments de génération du lien. Ce fut le cas, par exemple, de la venue des étudiantes du lycée Marie Curie, le 4 mars 2015, dans les locaux de l'Université Foraine, afin de prendre soin des femmes du quartier. Un moment durant lequel il aura fallu se faire tout petit, car la présence des hommes n'était pas particulièrement appréciée, mais qui m'a permis de constater l'effet solidificateur du lien établi entre les deux architectes en permanence et les femmes du quartier.

Par ailleurs, ces temps d'échanges furent l'occasion d'aborder des questions plus pointues, avec des spécialistes. Concernant, notamment, le futur architectural du quartier, elles ont toujours moins de succès, les habitants étant encore envahis du sentiment d'impuissance que plusieurs dizaines d'années de politiques publiques ont laissées dans les esprits. Il ya donc encore du travail dans ce sens, mais l'implication va, de jour en jour, en s'améliorant.

Enfin, troisième dimension du travail de création d'un espace local de débat et d'échange, l'intensification des relations avec les structures locales. Plus précisément, je veux parler ici des différentes associations du quartier, le relais d'assistantes sociales, ou encore le centre culturel Nelson Mandela. Sans oublier l'intention, sans cesse renouvelée, de participer aux différents projets pédagogiques de l'école Jules Verne, située à quelques centaines de mètres de la permanence. Ce lien est primordial pour la pérennité de l'action de l'Université Foraine car j'ai pu observer que ces différentes structures et institutions sont des relais de confiance. Autrement dit, à partir du moment où ces dernières valident l'action menée par l'Université Foraine, les adhérents et bénéficiaires de ces lieux accordent plus facilement leur confiance à cette nouvelle action que symbolise le projet d'architecture participative.

En résumé, je ne parle pas de communication interne concernant l'Université Foraine car c'est un projet décentralisé de l'association Notre Atelier Commun. Je parle plutôt d'une génération d'un espace public de proximité, relayé par la triple importance accordée au lieu physique de rencontre et d'information (la permanence), aux différents temps d'échanges proposés par les deux salariés (rencontres, débats, projections, etc.), et à la relation étroite avec les structures en place (associations, centre culturel, école, relais d'assistantes sociales, etc.), vectrices de confiance. Il y a bien la volonté de créer un espace

public de proximité. Toutefois, l'efficacité de l'action de l'Université Foraine, quant à la génération d'un débat citoyen au cœur de leur action, sera jugée durant la section 2 de ce chapitre VIII.

Je l'ai dit, l'Université Foraine est à l'interface entre habitants et élus. L'objectif de la génération d'un débat au sein du quartier est de faire remonter les aspirations citoyennes en direction des élus. Toutefois, comme une synapse sociale, certaines contraintes techniques, financières et administratives descendent depuis les sphères politiques en direction de la sphère citoyenne. L'organisation régulatrice de cette interface est le comité de pilotage, qui se réunit une fois par semestre, en présence des élus en charge de la question urbaine, socioculturelle et associative, et de certains techniciens. Ce moment permet aux deux salariés de présenter les avancées issues des derniers travaux, et collecter les appréciations de faisabilité. Je voudrais donc donner ici un point de vue particulier sur cette communication propre à l'ascendance citoyenne, en direction des élus. Bien que j'aie eu l'habitude de traiter de la communication externe à ce moment-là, je procéderai tout autrement concernant cette structure atypique. Soutenue par la politique publique depuis le début de l'année 2014, l'Université Foraine n'a donc pas besoin de subventions. Plus exactement, l'association Notre Atelier Commun signe une convention, chaque année, avec ces deux partenaires. Par cette convention, la ville de Clermont-Ferrand alloue 120 000 euros et le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) alloue 5 000 euros. En ajoutant 31 300 euros par an (venus de sources de financement multiples), l'association peut financer les deux salaires et les activités des architectes permanents. Par conséquent, pas besoin, pour Esther et Suzie de procéder à une forme de communication publicitaire visant l'augmentation du nombre de bénévoles et l'accès aux subventions, elles peuvent donc se concentrer sur ce travail d'ascendance.

Autrement dit, pour les deux protagonistes l'enjeu principal de la communication vers l'extérieur du quartier est donc de traduire les volontés des habitants vers les élus locaux. Dans ce cadre, j'analyserai les pratiques mises en œuvre dans la section 2 de ce chapitre VIII, car il s'agit moins de la génération d'un espace de débat entre les deux entités que d'une démarche de mise en forme symbolique et de mise en langage, visant l'intercompréhension entre habitants et élus.

Toutefois, je voudrais souligner que cette démarche souffre d'un obstacle majeur. J'ai pu observer, malgré l'efficacité du travail de traduction des deux jeunes femmes, que l'efficacité globale du processus, auprès des élus locaux, était largement freinée par l'incompréhension mutuelle entre les deux protagonistes, et les techniciens municipaux. J'ai donc pu observer, durant ces douze mois, que la majeure partie du travail se résumait en une mise en conformité des aspirations citoyennes, aux volontés administratives des techniciens. Alors que les élus étaient en attentes de proposition innovantes, et que les habitants mettaient à disposition de ces derniers des idées jugées intéressantes, ce sont les techniciens (de l'urbanisme, notamment) qui bloquaient les velléités d'avancement du projet. Le plus souvent, c'est le langage du droit (un ensemble de lois complexes) qui était apposé comme barrière aux volontés de conceptions nécessaires à la pérennité de la confiance, sur le terrain, pour les deux jeunes femmes. Or, plus les projets étaient freinés par les techniciens et plus les habitants rejetaient, sur Esther et Suzie, leurs frustrations de

« *Ne rien voir venir* »³¹²»

Par conséquent, pris dans une tempête institutionnelle entre aspiration citoyenne, volonté politique, et contraintes technico-administratives, la démarche de l'Université Foraine se révèle être un formidable champ d'exploration de la complexité des processus de changements institutionnels, au sein desquels, comme on peut le voir ici, la communication est un enjeu central.

En conclusion, le projet de l'Université Foraine est un exemple de construction d'un espace citoyen de délibération, ce que Bernard Eme appelait un « *espace public de proximité* » (Eme et Laville, 1994). Mais c'est aussi un révélateur de la nécessité de pousser les réflexions communicationnelles concernant l'animation de l'espace public, en accordant une place particulière aux dispositifs de médiation, comme c'est le cas de l'Université Foraine, à l'interface entre citoyens, élus et techniciens.

³¹² Ce sont les mots d'un habitant du quartier, sur le marché de la Gauthière, face aux informations fournies par les protagonistes quant à l'avancée des projets de réhabilitation de l'esplanade.

Je Recycle Parc et le conflit intégrateur

Concernant le dernier projet étudié, l'association Je Recycle Parc, mes douze mois d'observation m'ont apporté une première analyse. En m'intéressant à la production d'espaces de débats contradictoires, j'ai pu arriver à la conclusion que ces acteurs sont porteurs d'une dynamique de conflit intégrateur. Comme j'ai pu le montrer plus tôt dans ce texte, avec Simmel (1992) et Coser (1956), ce dernier est un mode de régulation du collectif qui ne vise pas le consensus, mais plutôt l'acceptation des altérités radicales comme moteur de la marche démocratique. Autrement dit, sur les passions que génèrent le débat d'idées, repose le principe démocratique d'émancipation.

Si je me tourne, dans un premier temps, sur la communication interne au projet de Je Recycle Parc, deux éléments ont particulièrement marqué mon observation participante. Je m'intéresserai tout d'abord au lieu d'activité, dont la physionomie est adaptée au mode de régulation interne. Puis, je m'intéresserai au mode d'organisation du débat comme organisateur du quotidien.

Tout d'abord le lieu. A vrai dire, lorsque l'on entre dans la ressourcerie on est frappé par le désordre qui y règne, et par cette sensation d'empilement des choses. Toutefois, c'est en déambulant que l'on se rend compte que chaque objet a une place et que l'ordonnancement est finalement de mise (Fig. 44). Pour ma part, j'ai réalisé cela lors du retour de ma première collecte, quand, les bras chargés, il m'a fallu trouver un emplacement aux objets rapportés en boutique. Philippe m'a alors montré ou, et comment, ranger³¹³. La boutique est découpée en « secteurs » dans lesquels on retrouve les livres, les vêtements, les meubles, etc. Par ailleurs, un lieu est dédié à l'activité administrative et au repos. Celui-ci, situé à une extrémité du local de plusieurs dizaines de mètres carrés est un point névralgique. D'ailleurs, lors de l'intervention des étudiants designers en avril 2015, Damien insistait alors :

« On avait envisagé, sur la question du cloisonnement, on a envisagé, on a même fait des tests de rideaux, de petites barrières, de meubles roulants pour... enfin voilà. En fin de compte ça nous gêne

³¹³ Une action particulière sur laquelle je reviendrai dans la section 2 de ce chapitre VIII.

beaucoup, beaucoup, beaucoup trop dans notre travail, dans nos allers et venues pour que l'on ait choisi de garder une clôture matériel, physique ». Et Boris de rajouter « je n'aime pas les cloisons... ».

Il y a donc eu un choix de ne pas cloisonner l'espace « bureau » du reste du lieu où travaillent les autres acteurs de la ressourcerie. Autrement dit, pour Damien :

« c'est un choix entre nous car on aime bien se voir et se hurler dessus à travers la boutique et savoir en permanence ce qu'est en train de faire l'autre, si c'est rigolo ou si c'est chiant pour aller le voir ou pour aller l'aider... et c'est valable pour à peu près tous les postes et c'est bien que l'on garde ce visu. Et c'est posée la question notamment par rapport au chauffage, est ce que l'on ferme une pièce pour pouvoir mettre un peu de chauffage et en fait et bien on préfère avoir froid, mais être tous ensemble quand on bosse »³¹⁴.



Fig. 44 La boutique de la ressourcerie Je Recycle Parc (Source : Info magazine).

Ces mots sont tout à fait symboliques de l'expérience que j'ai vécue avec eux. En effet, cette organisation de l'espace, bien que trivial, est en réalité tout à fait adaptée à une forme de délibération constante. Tout est sujet à échanges, et l'ensemble des informations

³¹⁴ Mots prononcés en avril 2015.

est constamment fourni, de manière orale, à tous les membres du groupe, qu'ils soient présents sur le moment, ou de retour d'une activité. J'ai donc vécu pendant plusieurs mois dans un flux constant d'éléments régulateurs pour l'activité. J'ai pu alors comprendre l'intérêt d'une telle posture collective, puisque, par là même, chacun des membres du groupe est un potentiel décisionnaire. Par conséquent, lorsque le téléphone sonne, lorsqu'un email arrive, ou lorsque quelqu'un entre dans la boutique et pose une question, l'ensemble des membres du projet son en capacité de répondre. Pour résumer, la physionomie du lieu facilite la circulation de l'information et la commune compétence décisionnaire.

Mais au-delà de la circulation de l'information, c'est la dimension délibérative des échanges qui a été, selon moi, un des révélateurs de la capacité du groupe à construire son identité interne sur l'acceptation des désaccords. Pour être plus précis, j'ai pu observer que les postures des différents membres de la ressourcerie, en fonction des sujets traités, étaient différentes, et surtout conflictuelles. Je ne parle pas d'un ou deux sujets importants qui concentreraient les désaccords, créant par la même une ligne de fracture entre les membres, mais plutôt d'un faisceau de petits désaccords, concernant l'ensemble des questions de la vie de la ressourcerie, et opposant, pour chacun d'eux, des individus différents. Si, sur le sujet du passage à l'entreprise d'insertion Damien et Clémence s'affrontent, sur le sujet de l'accélération de l'activité se sont Philippe et Boris qui sont en désaccord, etc. Mais ces tensions ne sont pas vécues comme traumatisantes, elles font entièrement partie des habitudes de ces individus qui, je le répète, vivent, ou ont vécu dans des squats. Des lieux qui sont, le plus souvent, gérés de la même manière³¹⁵. Par conséquent, aucune décision n'est prise par le collectif sans avoir procédé à la mise au jour des désaccords entre les membres. Plus exactement, un sujet important est toujours traité par une délibération éclairant les positions de chacun, puis, selon l'intérêt de l'un ou de l'autre des individus, et son degré d'implication dans le sujet, il est décidé de lui laisser la décision. Toutefois, chacune des décisions est sujette à un processus d'évaluation informelle. Autrement dit, si une décision prise par l'un des acteurs n'est pas couronnée de succès, selon les critères fixés par la délibération (et notamment les parties en désaccords), alors le conflit pionnier et

³¹⁵ J'ai pu, durant ces douze mois d'observation, me rendre à l'Hôtel des vils, le squat clermontois. L'ayant fréquenté à d'autres occasions, je m'y suis alors rendu dans le cadre de l'observation. En réunion ou encore durant les repas partagés (qu'ils nomment « La vilaine cantoche ») j'ai pu constater qu'un mode similaire de régulation avait cours.

remis à jour, puis une nouvelle décision collective fixe l'attribution de la décision à un nouvel individu. Ces processus de construction de désaccords, auxquels j'ai assisté durant les mois d'observation, sont néanmoins difficiles à saisir, et très peu normés. La flexibilité d'un tel processus lui confère une autre efficacité délibérative mais nécessite une implication totale des intégrants. Difficile pour des individus non initiés d'intégrer cette valse démocratique au fonctionnement complexe. Surtout, il est curieusement très difficile pour les acteurs eux-mêmes de donner une explication à ce mode de régulation. Après plusieurs mois d'observation participante, j'ai décidé d'illustrer ce processus face aux protagonistes eux-mêmes. Plus exactement, après un épisode de conflit intégrateur, que j'avais décidé de prendre en note, j'ai retracé le processus avec eux. Ils étaient alors incapables de me donner des éléments d'explication à ce système délibératif. La seule explication fut celle-ci :

« Je crois que l'on a toujours procédé ainsi, c'est en nous. Mais c'est certainement pour cela qu'il est souvent difficile d'interagir autrement avec des gens qui en nous ressemblent pas ».

Les mots de Clémence sont alors éclairants. Ils montrent, tout d'abord, que cette construction des désaccords est un processus quasiment génétique à un tel collectif. Mais ils montrent aussi qu'il est extrêmement difficile, pour un groupe constitué autour de normes si différentes, des normes institutionnelles consensuelles, d'intégrer des individus aux pratiques différentes. Dès lors, le « monde vécu » de ces individus s'appuie sur une valeur symbolique qui n'est pas performative, mais délibérative, conférant à l'activité de l'association une certaine valeur démocratique que je pourrais nommer espace public de proximité. Néanmoins, j'ai montré qu'elle restait excluante, et pourrait être limitante dans la constitution de cet espace de débat public. Or, je montrerai dans la section 2 de ce chapitre VIII que la praxis communicationnelle de ces acteurs, vient pallier, en partie, ce risque.

Le conflit intégrateur est un premier élément d'observation. Mais il me faut noter, par ailleurs, qu'au delà du mode de régulation, ce sont les effets de cette régulation qu'il faut souligner. Pour le dire autrement, j'ai pu assister à ce qui me semble être une sorte de « bourse d'harmonie », à la manière des réunions nocturnes du familistère de Guise. Pour être plus explicite, j'ai observé que chaque soir, à 19h, à la fermeture de la boutique au public, l'ensemble des membres actifs de l'association se retrouve dans la partie commune,

là où se situe le bureau, la salle de repos et la cuisine. Un lieu vaste et ouvert propice aux échanges. Le plus souvent autour d'une boisson, parfois d'une cigarette, les protagonistes s'adonnent alors, pour commencer, à un point sur les différentes tâches accomplies durant la journée, les pépins, ou les nouvelles informations. Puis, plus rare, il anticipe la journée suivante en effectuant un listing des tâches du lendemain (collectes, rencontres, rangements, dossiers à remplir, etc.). Le plus souvent, c'est Damien qui se charge de réguler cette étape importante de la journée, ponctuant chacun des topos concernant une tâche par un :

« Qui s'y colle ? »

Pour bien comprendre ce processus, il faut souligner que, pour les membres de la ressourcerie, personne n'est spécialiste de rien. Dès lors, potentiellement, tout le monde peut « s'y coller ». Et c'est souvent en fonction des humeurs et des envies que les différentes tâches se répartissent au sein du collectif (le plus souvent réduit à 6 à 8 personnes). Et même si les préférences ont tendance à répéter certaines actions, le groupe veille à découper les tâches pour éviter la monotonie et préserver les passions. Ce qui n'est pas sans rappeler la vision fouriériste du travail. À cette « bourse d'harmonie », s'ajoute, tous les mardis midi, une réunion de l'ensemble du conseil d'administration afin de faire un point sur la semaine passée et se projeter sur la semaine suivante. Ces moments structurants forment la capacité du groupe à s'organiser et génère une pratique communicationnelle d'ordre formel qui vient alimenter l'ensemble des échanges informels décrits plus haut. Ces moments d'échanges, par ailleurs, sont ouverts car ils ont lieu en plein cœur de la ressourcerie et peuvent être l'occasion pour certains adhérents, utilisateurs ou observateurs extérieurs de participer aux débats. Enfin, un conseil d'administration « officiel » à lieu une fois par mois et une assemblée générale par an avec l'ensemble des adhérents.

Pour résumé, la communication interne de l'association Je Recycle Parc est marquée par un conflit intégrateur, soit un ensemble de délibérations construites sur la base de l'acceptation des désaccords. Un processus qui, bien qu'il puisse être excluant, est un moteur démocratique, et participe à l'élaboration d'un élan de commune compétence.

Maintenant, si je me tourne vers la communication externe de l'association, j'ai pu observer, durant ces douze mois, une nette tendance à l'affrontement, comme mode de participation aux relations publiques. J'ai, plus particulièrement, noté l'existence de deux approches de ce même conflit intégrateur, transposé aux relations extérieures. Le premier, est un conflit institutionnel, soit une relation d'affrontement avec les représentants des collectivités locales, et dont les résultats semblent intéressants. Le second, est un ordre délibératif partagé, avec un certain nombre d'acteurs du territoire, régulés, eux aussi, par des processus similaires.

Les protagonistes du projet de ressourcerie n'ont aucun problème avec les relations conflictuelles, bien au contraire. Ainsi, lorsque ceux-ci se tournent vers l'extérieur, ils procèdent de la même façon. J'expliquerai plus tard, dans la section 2, comment il est possible de comprendre cette posture, toutefois je note dans mon observation que ces derniers n'ont aucune inquiétude face à l'avenir et ne procèdent jamais par des processus de persuasion ou de séduction. Leurs relations avec l'ordre institutionnel, et plus précisément les élus locaux, se sont effectuées sous le même principe, c'est-à-dire l'affrontement. Partant du principe que leur vision du monde est différente, ils acceptent de fait cette différence et tente de la prendre à bras le corps. Pour être plus exact, je prendrai l'exemple de leur implantation. Dès leur arrivée en 2013, et après avoir prospecté pour connaître la faisabilité du projet (dont ils ont eu confirmation par un rapport d'expertise commandé il y a quelques mois par Clermont-Communauté concernant la faisabilité d'une ressourcerie sur le bassin clermontois), ils ont fait reconnaître leur besoin d'un lieu. Dès lors, Philippe explique :

« On a préféré mettre en avant notre passé de squatteurs parisiens, pour mettre la pression sur les élus, en les menaçant d'une implantation sauvage, plutôt que de bonifier notre expérience passée à la Petite Rockette. »

Autrement dit, ils ont préféré l'affrontement à la séduction. Ils ont fait le choix du choc, plutôt que la révélation de leurs compétences, afin d'éviter une relation instrumentale, pour pouvoir bénéficier d'un lieu. Et cela à fonctionné, puisque quelques semaines après, la ressourcerie Je Recycle Parc avait des murs.

Un autre exemple, tout à fait symbolique de cette approche de la communication par le conflit intégrateur est l'émergence progressive d'un écosystème régulé sous le même processus. En effet, Je Recycle Parc fait partie d'un ensemble d'acteurs du territoire qui semble s'appuyer sur ce mode de régulation démocratique. On retrouve là un ensemble d'acteurs aux caractéristiques proches allant du squat de l'Hôtel des Vils, à l'association ATTAC Clermont, en passant par la structure *Un guidon dans la tête* jusqu'à la monnaie locale *La Doume*. Concernant cette dernière, le 16 janvier 2016 le président de Je Recycle Parc, Scott Merlin s'exprimait ainsi :

« Félicitations à l'ADML63 qui, lors de son AG a enfin fait sauter les frais de reconversion de 5% des Doumes en euros pour les prestataires de notre monnaie. Cette restriction fût un véritable frein à son développement et s'en portera mieux sans ».

Ce sujet, largement porté à la délibération par les acteurs de Je Recycle Parc, depuis plus de deux ans, a été l'objet d'une réelle construction des désaccords dans l'acceptation des multiples conflits par les parties prenantes. Plus précisément, c'est à l'occasion d'un programme de recherche-action, auquel j'ai participé auprès d'une économiste et d'une anthropologue, que j'ai pu proposer aux acteurs de la monnaie locale, alors aux prises avec ces délicates questions du taux de reconversion de la monnaie, d'accepter un processus de construction des désaccords avec l'ensemble des prestataires et adhérents. Un processus auquel a largement contribué Je Recycle Parc, en apportant son savoir-faire, et qui s'en félicite aujourd'hui.

Pour conclure, je dirai que l'association Je Recycle Parc présente une forme de communication politique transformatrice, dans le sens où elle exclut le consensus comme valeur régulatrice pour se tourner vers le conflit intégrateur. Que ce soit à l'interne en s'appuyant sur un lieu propice et un ensemble d'opérations adéquates, ou à l'externe en imposant un choc institutionnel à ces relations publiques, qu'elles soient politiques ou associatives. Toutefois, je relevai, à la fin de cette première salve d'observation, le risque d'exclusion d'une telle approche qui, en favorisant le désaccord dans sa construction démocratique, risque de repousser certains acteurs plus consensuels, mais tout de même importants.

En bref, concernant cette partie 2 de la section 1 du chapitre VIII, je souhaiterais revenir sur l'ensemble des informations recueillies au cours d'une analyse critique de communication politique de mes quatre études de cas (Fig. 45). Il s'agissait pour moi d'étudier la présence, ou non, d'espaces publics de proximité dans les logiques internes, mais aussi d'analyser l'utilisation, ou non, d'une communication stratégique (marketing) dans les logiques externes.

Ainsi, concernant Epicentre-Cowork et Combrailles Durables, j'ai pu observer une tendance à s'emparer de processus gestionnaires de communication. Pour le premier, c'est la prédominance de l'outil numérique et d'une logique de leadership qui donne à la dynamique interne une dimension managériale. Quant à la communication externe, les outils relayent un vocabulaire stratégique visant la satisfaction des politiques publiques locales, dans une démarche d'entrepreneuriat social. Pour le second, c'est une communication interne technique hyperspécialisé qui conduit ces acteurs à favoriser des logiques performatives à des logiques politiques. Une forme de communication qui se révèle être en décalage avec le discours présenté quelques mois plus tôt, révélant ainsi une forme de communication voilé dans l'espace public.

Concernant L'Université Foraine et Je Recycle Parc, j'ai montré que nous sommes là en présence de formes de communication politiques. Pour le premier projet, la création d'un espace public de proximité s'appuie sur un lieu (la permanence), des temps d'échanges, et un tissu de relations locales, dans l'objectif de provoquer une forme de débat citoyen générant des propositions que les protagonistes se chargent de traduire en direction de la collectivité. L'université Foraine est donc une interface, traduisant par là même les contraintes apposées par les élus, mais surtout par les techniciens, avec lesquels la tâche se complique. Enfin, concernant Je Recycle Parc, j'ai éclairé l'existence d'une forme de conflit intégrateur. À l'interne cela se traduit par un lieu ouvert et une délibération constante, acceptant les altérités libres et radicales. À l'externe, cela participe à un écosystème d'acteurs régulés par cette construction des désaccords. Ce qui impose, dès lors, une forme d'affrontement institutionnel aux acteurs politiques.

	Communication interne	Communication externe	Formes de communication
Epicentre-Cowork	Un espace habité par des travailleurs du numérique	Des outils (réseaux sociaux, blog et radio)	Stratégique Espace public médiatique et séduction institutionnelle
	Un espace colonisé par les outils numériques	Un vocable : Economie collaborative (version beta) Entrepreneuriat sociale (version Factory)	
Combrailles Durables	Gestionnarisé	Relations publiques généralisée	Stratégique Management compétitif et marketing coopératif + relations publiques lobbyistes
	Hyperspécialisé	Tendance au voilage	
Université Foraine	Un lieu (la permanence)	Processus de traduction dans un espace public élargi (à l'interface avec les élus)	Politique Espace public de proximité et traduction du discours citoyen auprès de la sphère politique
	Des temps d'échanges (rencontres et débats)	Des difficultés d'intercompréhension avec les techniciens	
	Des relations (avec le tissu organisationnel local)	La réciprocité (dans la sphère citoyenne)	
Je Recycle Parc	Un espace d'échange ouvert	Le conflit intégrateur (dans la sphère public)	Politique Conflit intégrateur
	Des modalités de débat par le conflit intégrateur		

Fig. 45 Tableau récapitulatif de l'analyse critique de communication politique (Source : Auteur).

Cette section 1 de mon chapitre VIII a apporté de nouveaux éclairages à mon étude. J'ai décidé de m'écarter du discours et de la publicité des valeurs faites par les quatre acteurs (chapitre VII), pour me tourner vers leurs pratiques. Toutefois, deux types de pratiques doivent être distingués. Les pratiques de mise en œuvre du discours, ce que je me suis efforcé d'étudier dans cette première section, et les pratiques instituant le discours, que je détaillerai dans la prochaine section. Concernant les pratiques de mise en œuvre du discours, il s'agissait, pour moi, de m'assurer de la concordance des résultats obtenus au chapitre VII. Plus largement, à partir des développements théoriques effectués en partie I et II, mais aussi des résultats obtenus par mon analyse épistémologique de la communication, j'avais construit le tableau de la figure 38. Dès lors, mon hypothèse était simple. Epicentre-Cowork, par son identité entrepreneuriale devait probablement avoir recours à des pratiques de communication stratégique. Par ailleurs, Je Recycle Parc et Combrailles Durables, s'identifiant eux-mêmes comme des acteurs transformateurs (entreprise sociale et approche institutionnaliste) devaient proposer des pratiques de communication politique. Enfin, L'Université Foraine, malgré son identité hybride l'excluant du modèle proposé par Jean Louis Laville et mobilisé par les chercheurs de l'Institut Godin (innovation sociale faible vs innovation sociale forte), devait avoir une forme dialogique de communication.

Or, les résultats obtenus après plusieurs mois d'observation participante et de recherche-action font émerger une autre typologie (Fig. 46). Plus précisément, l'analyse critique de la communication politique a levé le voile de la communication stratégique de la SCIC Combrailles Durables. Alors que son discours sur ces pratiques solidaires et innovantes construisait une forme d'organisation favorisant le changement institutionnel, j'ai découvert un collectif de citoyens spécialistes gérant les compétences et assurant une forme de communication publique lobbyiste. C'est le deuxième résultat important de ce travail. Il révèle la nécessité de se pencher plus en avant du discours pour observer la mise en œuvre de celui-ci dans les pratiques participantes, ou non, à la création d'espace public.

Pour les autres projets, l'hypothèse se confirme. Je Recycle Parc présente une forme de communication politique (conflit intégrateur), Epicentre une forme stratégique (espace public médiatique et vocable utilitariste), Université Foraine présente une forme hybride (interface traductrice).





	Entrepreneuriat social (approche anglo-saxonne)		Modernisation des politiques publiques	Démocratisation des politiques publiques	Entreprise sociale (approche européenne)	Approche institutionnaliste
Modèles d'innovation sociale	Ecole de l'innovation sociale	Ecole des recettes marchandes	L'IS comme nouvelle modalité d'action pour dépasser les limites de l'action publique	L'IS issue d'un processus ascendant, soutenue par la politique publique	L'IS issue d'un processus ascendant, basé sur une organisation démocratique non lucrative	L'IS comme co-construction démocratique d'acteurs multiples en rupture dans un contexte et un territoire donné
	L'IS portée par un entrepreneur au service d'une finalité sociale	L'IS portée par une activité économique marchande au profit d'une finalité sociale				
	Logique de marché		Economie redistributive	Economie redistributive	Economie plurielle	
	Nouveauté		Nouveauté/rupture (changement institutionnel)		Nouveauté/rupture (changement institutionnel)	
	Besoins sociaux (finalité)		Besoins et aspirations sociales avec accent mis sur le processus collectif			
Modèle épistémologique (discours et publicité)	Discours réformiste			Discours de service public	Discours alternatif	Discours de l'engagement citoyen
Modèle politique (capacité de génération d'un espace public de proximité et participation à un espace public élargi)	Communication stratégique réformiste	Communication stratégique reproductrice		Communication politique de traduction	Conflit intégrateur	
Cas étudiés	 Epistémologie Citoyenne	 Combinaisons Durables		 L'UNIVERSITE FORAINE	 JeRecycleParc	
	Epicentre Cowork	Combinaisons Durables		L'Université Foraine	JeRecycleParc	

Fig. 46 Typologie agrémentée par les seconds résultats, sur la base du travail des chercheurs de l'Institut Godin (Source : Auteur, inspiration des travaux de l'Institut Godin).

Toutefois, bien que cette deuxième salve d'analyse ait permis de mettre à jour une nouvelle typologie, je crois qu'il m'est toujours impossible de donner une valeur structurante à la communication des acteurs étudiés. Pour être plus précis, si le discours et la publicité des valeurs ne nous donnent qu'un aperçu de ce que les acteurs pensent d'eux-mêmes (ce qui se révèle erroné, ou abusé, comme je l'ai montré avec Combrailles Durables), l'analyse de la mise en œuvre du discours dans des pratiques de communication politique, ou instrumentale, ne nous révèle pas plus la capacité de structuration de la communication.

J'appelle structuration, la participation à une certaine forme de typification des habitudes, par la communication. Autrement dit, une forme de communication praxéologique faisant des gestes conversationnels répétés un ensemble d'éléments organisant une perspective partagée entre participants. La question serait alors, en quoi la communication structure-t-elle les capacités de changement, ou de conservatisme, des acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants ? Par exemple, est ce que tenir un discours (ou l'afficher sur une page facebook) rappelant son attachement aux principes démocratiques, assure le renouvellement de ce dernier par l'activité citoyenne ? Non, ce n'est qu'un discours, et l'exemple de la SCIC Combrailles Durables le montre bien. Celui-ci peut être altéré par une mise œuvre différente. Par conséquent, est ce que la mise en œuvre du discours démocratique, dans une forme de délibération collective favorisant l'émergence d'un espace public de proximité, comme c'est le cas de Je Recycle Parc, est gage d'approfondissement de la démocratie ? Non plus, cela reste une nouvelle fois de l'ordre du discours, et ce dernier n'est pas structurant. Par conséquent, ce n'est pas en répétant l'importance donnée à la régulation démocratique, ni même en laissant place à un échange de discours altères que ces principes seront typifiés par les individus entrant dans l'activité du collectif. Or, c'est bien en faisant la démocratie avec ces acteurs, que peuvent s'institutionnaliser ces principes. C'est plus exactement, selon moi, en transformant la parole en acte, qu'émergera la praxis institutante. En bref, la communication, pour qu'elle soit structurante, doit permettre d'instituer de nouvelles règles, normes, habitudes. En cela, elle doit sortir du discours. Mais elle doit, par là même, sortir d'une primauté aux langages (la délibération, la publicité, etc.), pour enfin s'ouvrir sur une approche praxéologique. Il s'agira alors, pour moi, durant la section 2, de montrer en quoi la praxis communicationnelle est institutante (transformatrice) ou instituée (isomorphique).

Section 2. Entre instituée et instituante, la praxis communicationnelle des acteurs

Si je reprends brièvement mon parcours méthodologique, j'ai montré qu'une analyse du discours selon le modèle épistémologique de la communication se cantonne à ce que ceux-ci veulent bien dire d'eux-mêmes (chapitre VII). C'est pourquoi je me suis tourné, ensuite, vers une analyse critique de communication politique. En conférant au concept de « monde vécu » partagé, une importance et, surtout, en m'intéressant à la faculté des acteurs à construire des représentations partagées dans un espace public. Néanmoins, je trouve que cette analyse, bien qu'elle montre comment les acteurs tentent de mettre en œuvre leur discours, reste une analyse des formes d'expression langagière dans l'espace public. Elle est, à mes yeux, limitative car elle nie la fonction du temps et surtout la force de l'action partagée, comme valeur structurante et instituante. Une analyse praxéologique se fera donc par le prisme de deux éléments clés : le temps et les opérations.

Comme j'ai pu le souligner dans la partie que j'ai consacrée au contexte de cette étude, il semblerait que les nouvelles technologies de l'information et de la communication concourent à rétrécir le temps. Selon le philosophe Hartmut Rosa (2010), les mutations des sociétés contemporaines conduisent à une « *éphémérisation du présent* » qui transforment les formes organisationnelles institutionnalisées vers des formes projet, fugaces et processuelles au service d'une rationalité instrumentale et performative qui nie le temps humain et fragilise les liens sociaux. Mais selon le principe d'Hölderlin : « *Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve.* » (Morin 2000, p.70). Alors, j'ose imaginer avec Hartmut Rosa que « *le modèle de distinction associé au rythme est sur le point de se renverser : si, jusqu'à présent, plus rapide était synonyme de meilleur, il se pourrait tout à fait que, dans la société de la modernité tardive, la lenteur devienne une marque de distinction : l'avantage reviendrait alors à celui qui aurait les moyens de prendre son temps, de décider d'être joignable comme il l'entend, et de disposer de ressources temporelles libres.* » (Rosa, 2010, p.183). Une analyse de la valeur donnée au temps par les acteurs de l'innovation sociale révélera alors leur capacité à instituer une dynamique de changement, ou au contraire, poursuivre l'accélération institutionnelle. J'étudierai tout d'abord la temporalité comme matrice communicationnelle (section 2 – partie 1).

Pour Bruno Frère, un *Nouvel esprit solidaire* (Frère, 2006) serait en marche dans une multitude d'actions citoyennes contextualisées. Je souhaiterais me pencher sur la fonction instituante de cet impératif opérationnel, soit l'émergence d'un certain nombre de règles, normes et habitudes qui surgissent de ces nouvelles formes d'actions sociales. C'est ce que j'appellerai, avec Pierre Dardot et Christian Laval, la « *praxis instituante* » (Dardot et Laval 2014). Or, là encore, toute action sociale se fait à partir d'un soubassement hérité constituant un ensemble institué. Pour le dire autrement, « *Si les hommes « font » leur histoire, c'est toujours dans des circonstances et conditions qu'ils n'ont pas choisies, qu'ils « trouvent déjà là » parce qu'elles sont héritées des générations précédentes. Selon ce premier côté, le « faire » des hommes est toujours conditionné par les résultats de l'activité de ceux qui les ont précédés* » (Dardot et Laval 2014, p.436). Ainsi, je montrerai qu'il existe une praxis reposant sur un ensemble institué, conditionné par le donné aux forces isomorphes. Mais je montrerai, par ailleurs, qu'il existe une praxis instituante, c'est-à-dire qui « *n'est jamais simple « reprise du donné » et se révèle capable de faire surgir du nouveau, n'en déplaie au matérialisme passif, qui fait des hommes un simple produit des circonstances* » (Dardot et Laval 2014, p.438). Je montrerai donc, dans une seconde partie de cette section 2 du chapitre VIII, que la praxis communicationnelle est une somme d'opérations institutantes.

Je vais m'appuyer sur l'hypothèse suivante. Reprenant la figure 47, je crois que le temps, qui donne une valeur praxéologique à l'action communicationnelle des acteurs sociaux, aura une dimension accélérante pour les projets d'entrepreneuriat social comme Epicentre-Cowork et Combrailles Durables. Au contraire, je fais l'hypothèse d'un ralentissement des formes d'actions de la part de Je Recycle Parc et l'université Foraine.

8.2.1. Entre accélération et ralentissement, la temporalité comme matrice communicationnelle

Je considère que le temps est un élément contextuel fondamental pour une analyse communicationnelle souhaitant se détacher du paradigme épistémologique qui, selon moi, nie ce principe. Dès lors, je montrerai qu'il est nécessaire de s'intéresser à l'arrière-plan

historique des acteurs étudiés (8.2.1.1). Puis je me pencherai sur la pratique du temps de ces organisations collectives (8.2.1.2).

8.2.1.1 Arrière-plan historique des cas étudiés

Difficile de s'intéresser à la question du temps sans donner une certaine valeur méthodologique à celle-ci. En effet, malgré le fait que cette thèse souffre d'un manque crucial de cette « denrée » rare pour révéler toute la substance de ma réflexion empirique, j'ai tout de même choisi de montrer comment ont évolué les projets étudiés dans un passé relativement récent. Il s'agit de montrer que nous avons à faire à deux types de projets présentant des profils d'historicités différents.

Ainsi, Epicentre-Cowork et Combrailles Durables seront présentés comme des projets matures qui évoluent sur le territoire depuis plusieurs années et dont l'identité pourrait être alors d'autant plus affirmée. Par ailleurs, L'Université Foraine et Je Recycle Parc seront présentés comme de jeunes projets ayant éclos depuis quelques mois et présentant des collectifs en construction dont les caractéristiques sont forcément différentes des deux premiers projets.

Epicentre-Cowork et Combrailles Durables, des projets matures

Retour historique sur le projet Epicentre-Cowork

Epicentre-Cowork c'est avant tout l'histoire de deux jeunes femmes qui se rencontrent dans le cadre d'une activité professionnelle, au sein d'une association organisatrice d'un festival internationale des cultures du monde (Gannat). Elles y travaillent ensemble de 2008 à 2010 puis décident de poursuivre l'aventure de la culture dans les sphères entrepreneuriales³¹⁶. En 2011, elles réalisent leur désir d'entreprendre et créent ensemble une agence « *sur mesure* » : la société coopérative Cultures Trafic. Celle-ci

³¹⁶ « Toutes deux ont tendance à la curiosité, à la suractivité, à la production d'idées en tous genres. Elles sont convaincues que le collaboratif est un atout pour faire avancer les projets, innover, et changer le monde » (Source : <http://culturestrafic.com/nous-connaître/>)

accompagne dans leur développement les acteurs du secteur culturel, puis très vite ceux de l'économie sociale et solidaire³¹⁷ et de l'entreprise. Toutefois, les deux jeunes femmes « se prennent souvent à rêver d'un lieu de diversité et de collaboration³¹⁸ », voilà pourquoi en juin 2012 elles furent à l'origine de la création de l'association Epicentre-Cowork qui « est une association de préfiguration et d'animation d'un tiers lieu dédié au travail collaboratif et au coworking. »³¹⁹.

J'ai eu la chance de participer à cette étape de « préfiguration » en prenant part aux rencontres entre les acteurs de base de ce projet. Nous nous réunissions alors dans le sous-sol de l'une des protagonistes (bureaux de la SCOP Culture Trafic) pour participer, de manière explicite, à « un projet initié et piloté par Emmanuelle Perrone et Clémentine Auburtin de la SCOP Culture Trafic, une agence d'ingénierie culturelle et développement de projets³²⁰ ».



Fig. 47- Le travail collaboratif à Epicentre-Cowork (version "beta").

³¹⁷ En 2012, Cultures Trafic obtient le prix régional du concours « Talents catégorie Economie Sociale » (Source : Site de la SCOP).

³¹⁸ Source : blog d'Epicentre Cowork.

³¹⁹ Cette structure recevra alors 10 000euros de subventions de la part de la région Auvergne et 4000 euros via la plateforme de Crowdfunding.

³²⁰ Site internet de la SCOP Cultures Trafic.

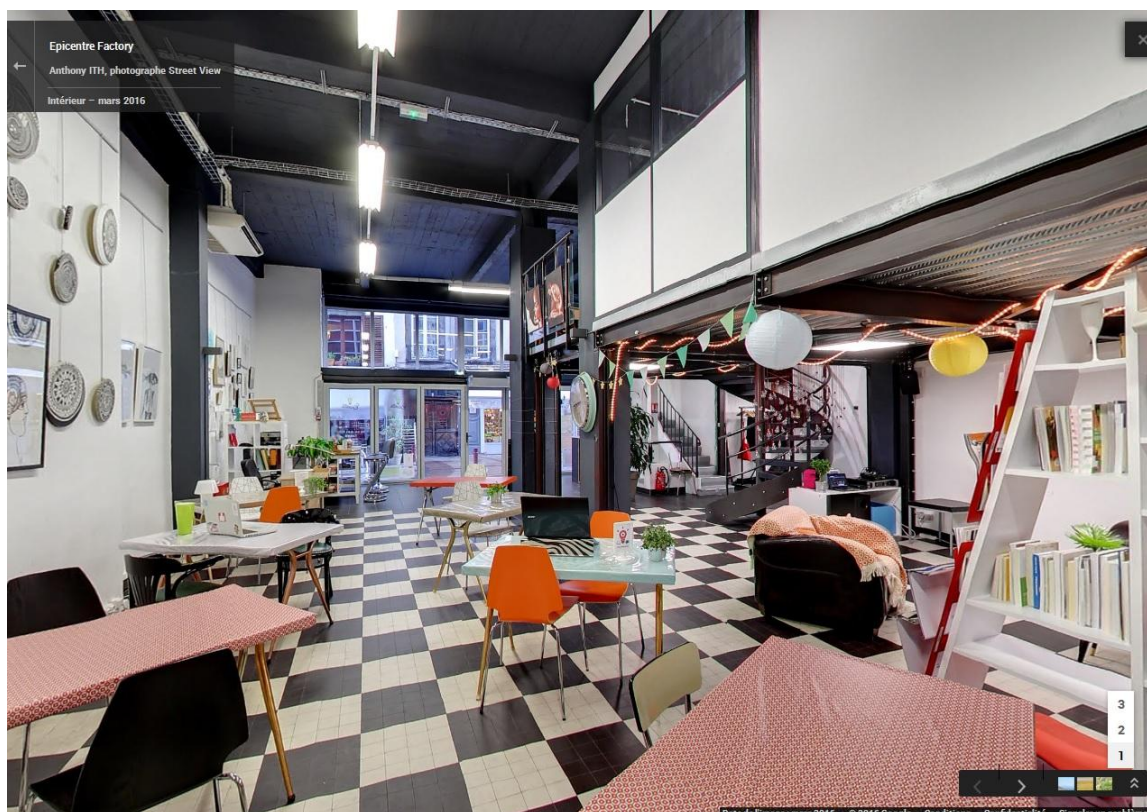


Fig. 48 Epicentre Factory, les nouveaux locaux d'Epicentre-Cowork (Source google map).

Ainsi, dès la première phase de ce projet, et avant même que puissent être définis ses contours, il apparaît très clairement la figure d'un entrepreneur à deux têtes qui occupera la place de leader au sein du projet. Pas très étonnant alors de constater la congruence extrêmement rapide que j'ai pu observer entre les prémisses de ce projet de coworking et un groupe d'individus au profil tout à fait adéquat soit des travailleurs indépendants, télétravailleurs, consultants, auto-entrepreneurs, etc., évoluant principalement dans les secteurs de la culture et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Cette dernière dimension est portée par la personnalité de Jean David Olekhnovitch, informaticien et précurseur de l'idée de coworking à Clermont-Ferrand puisqu'il a lui-même tenté l'aventure en 2008, or cette expérience fût malheureuse car d'après son constat « *mettre des gens qui cause de la même chose dans la même pièce n'apporte pas grand-chose alors qu'au contraire, des profils différents pourraient apporter de la richesse* »³²¹.

Un peu moins d'un an après le démarrage de cette phase de préfiguration, l'association Epicentre-Cowork décida de se tourner vers une version « Beta » car selon les

³²¹ Entretien de Jean David Olekhnovitch en juin 2015.

protagonistes « *l'idée de nous installer dans des bureaux, en attendant le tiers-lieu que nous projetons de créer, nous avait bien traversé l'esprit quelques fois, mais nous étions poussés par l'envie d'aller tout de suite au projet final, sans s'arrêter en chemin...*³²² ».

En effet, j'étais alors spectateur d'une volonté d'avancer à grands pas, sentant le poids de la gestion des activités personnelles peser de plus en plus dans cette accélération car « *certains d'entre nous ont besoin de s'installer et nous avons envie de « vivre » l'expérience du coworking, d'ancrer physiquement le développement de ce projet et de le faire vivre, incarné dans la diversité des personnes qui participent au projet. Un Epicentre-Coworking Lab en quelque sorte...* »³²³. Ainsi, le 22 mai 2013 l'association prenait possession d'un appartement au cœur du centre-ville de Clermont-Ferrand et débutait ainsi, physiquement, l'aventure du coworking version Epicentre (Fig. 47).

En avril 2015, et malgré des travaux encore en cours, l'association Epicentre-Cowork prend possession de ces nouveaux locaux. Le lieu devient alors Epicentre Factory (Fig. 48) disposant de 400 m² répartis sur 3 étages. Dans ces lieux s'affirment un peu plus l'identité « numérique » de ce projet en associant toujours plus de travailleurs indépendants issus de ce monde-là et un accélérateur la « connexion » (hub). Mais à cette « identité numérique » viendra s'adjoindre la dimension entrepreneuriat sociale.

En effet, et toujours dans ce sens, il a été récemment engagé deux nouvelles dynamiques. Tout d'abord, suite à un appel à projet proposé par la ville de Clermont-Ferrand, l'association Epicentre songe à la modification de ces statuts pour migrer vers le modèle SCIC. Il est entériné depuis décembre 2015 que la structure sera accompagnée politiquement et financièrement par Clermont-Communauté. Ensuite, l'idée de développer ici un quartier numérique, avec le soutien de la communauté d'agglomération de Clermont (100 000 euros). Ensuite, une accentuation du penchant pour l'entrepreneuriat social au travers de l'émergence du projet *CocoShaker*. Ensuite, Epicentre Factory souhaite « *favoriser l'émergence d'entreprises sociales pérennes et à fort impact. Piloté par la SCOP Cultures Trafic, membre fondateur d'Epicentre, il a été spécialement conçu pour utiliser les ressources d'Epicentre Factory* »³²⁴. Il

³²² Source : Dossier de Presse d'Epicentre Cowork.

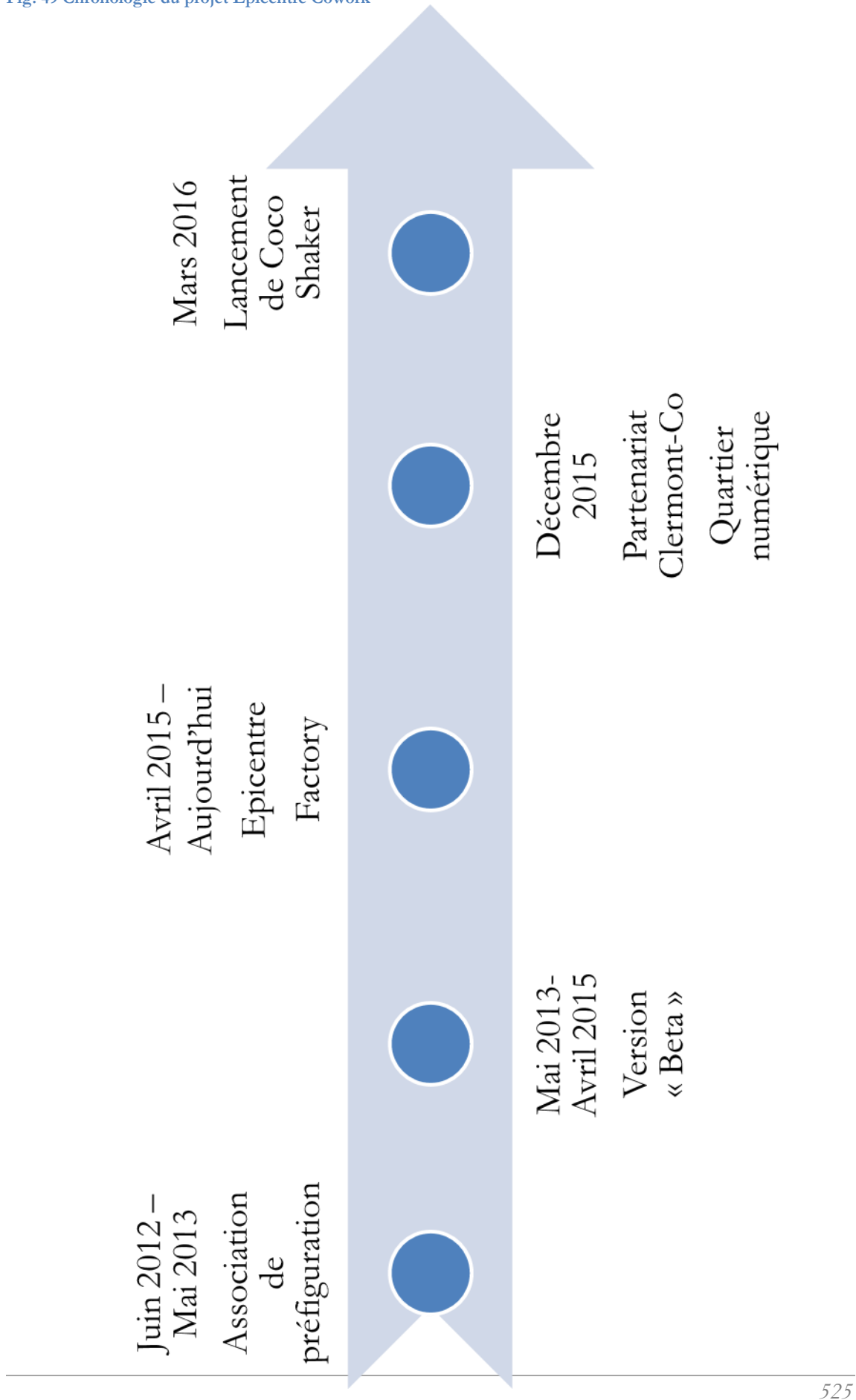
³²³ Billet du blog datant du 22 mars 2013.

³²⁴ Extrait du dossier de presse Epicentre Factory.

s'agit alors d'apporter un accompagnement stratégique, un soutien logistique et un réseau de partenaires techniques et financiers à des porteurs de projets « *à la recherche de la maximisation de l'impact social* ». Plus précisément, il s'agit de développer l'entrepreneuriat social « *à sa professionnalisation et à l'optimisation de son impact sur le territoire auvergnat, en mettant en lumière des initiatives porteuses de sens* ». Par ailleurs, « *il permettra aux jeunes incubés de concrétiser leur projet d'entrepreneuriat dans un écosystème spécifique à l'entrepreneuriat social, en relation avec les incubateurs sociaux Ronalpia et Antropia, l'accélérateur de start-ups sociales développé par Makesense, et le mouvement des entrepreneurs sociaux Mouves* ».

En résumé, ce retour historique nous permet de comprendre l'identité émergée du projet Epicentre-Cowork, essentiellement acquise autour de deux pôles. Tout d'abord le pôle « numérique », ensuite le pôle « entrepreneuriat social ».

Fig. 49 Chronologie du projet Epicentre Cowork



Retour historique sur le projet Combrailles Durables

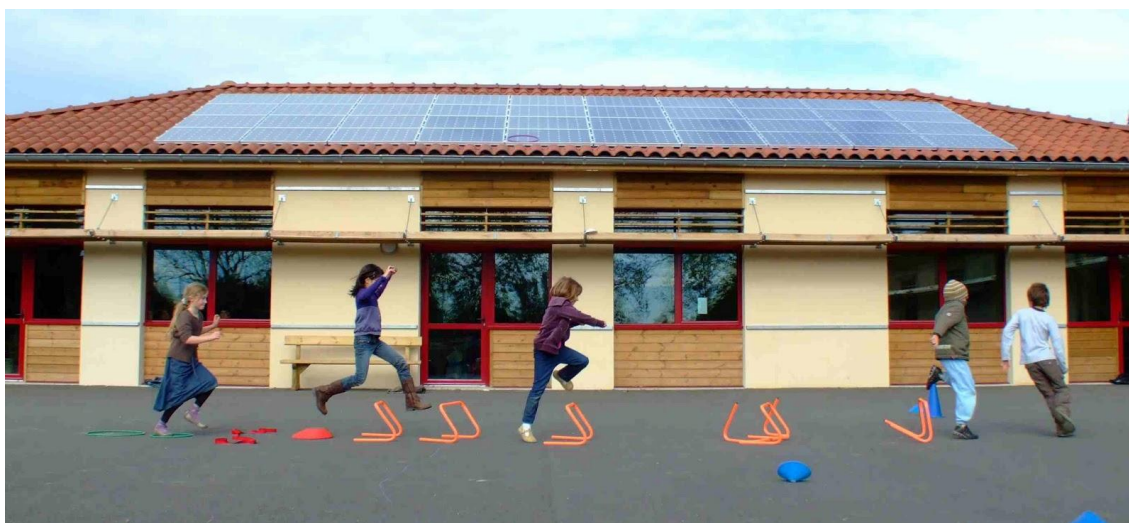


Fig. 50 Première centrale photovoltaïque de l'association Combrailles Durables sur le toit de l'école de Loubeyrat (63) (Source : Combrailles Durables).

Tout a commencé en décembre 2008, lors d'une réunion d'information sur un plan éolien imaginé par les politiques publiques du territoire des Combrailles. Or, lors d'une réunion publique qui se tenait en mairie de Loubeyrat Isabelle Gardères (instigatrice du projet) affirme avoir osé : « *Et si l'on faisait une coopérative villageoise de production d'énergie ?* ³²⁵ ». À cette proposition retenue par la mairie de Loubeyrat en demandant à la protagoniste de proposer quelque chose, ce sont adjoints Stéphane Lobregat et Stéphane Lacombe qui ont donc formé ce qu'ils nomment un « *front de contestation primaire* ».

Il est intéressant selon moi de souligner qu'Isabelle Gardères est diplômée d'ingénierie agricole à l'ESAP de Toulouse en 1996, puis d'un Master d'affaires, gestion, marketing et services de soutien apparentés en 2002, et a terminé son parcours universitaire à la faculté de pharmacie de Clermont-Ferrand avec un DU 3ème cycle de nutrition santé, Nutrition humaine en 2014. Elle est aujourd'hui présidente d'un centre d'amincissement. Stéphane Lobregat est professeur de sciences physiques depuis 1998, et Stéphane Lacombe est professeur des écoles.

³²⁵ Entretien d'Isabelle Gardères, juin 2014.

Quelques jours après cette réunion d'information ce sont 30 personnes qui se sont réunies pour fonder l'association Combrailles Durables dans une volonté de « *s'engager collectivement* », pour un « *territoire solidaire* », dans des « *projets coopératifs et d'intérêt collectif* », en prenant en compte la « *préservation de l'environnement* » et un « *volet pédagogique* ». La production d'énergies renouvelables étant un moyen pour atteindre ces divers objectifs (CA du 15 janvier 2009).

Après plus d'une année de réflexion autour de la faisabilité d'un projet éolien, l'association s'est finalement tournée vers un projet à la dimension photovoltaïque. Ainsi, le 14 octobre 2010 était installée la première centrale photovoltaïque citoyenne sur le toit de l'école de Loubeyrat (Fig. 50). Dès lors, c'est un modèle qui émergera puisque l'ensemble des centrales qui seront posées par la suite le seront sur des toits publics et sur un modèle économique très simple (Fig. 51).



Fig. 51 Modèle économique de développement de l'organisme Combrailles Durables (Source : Combrailles Durables).

Aujourd'hui, Combrailles Durables a financé l'installation de 11 centrales photovoltaïques sur son territoire³²⁶, pour un investissement total de 592 000€ (Fig. 52). Par ailleurs Combrailles Durables compte plus de 230 coopérateurs qui ont mis à disposition une partie de leur épargne pour permettre le développement des projets. En plus de leur participation financière, une partie des coopérateurs participe bénévolement aux activités de Combrailles Durables selon le principe : 1 coopérateur = 1 voix. Mise à part la salariée

³²⁶ La production actuelle correspond à la consommation électrique annuelle de 110 foyers (hors chauffage).

de la coopérative, l'ensemble des membres du conseil d'administration, ainsi que son président-directeur général, sont bénévoles.

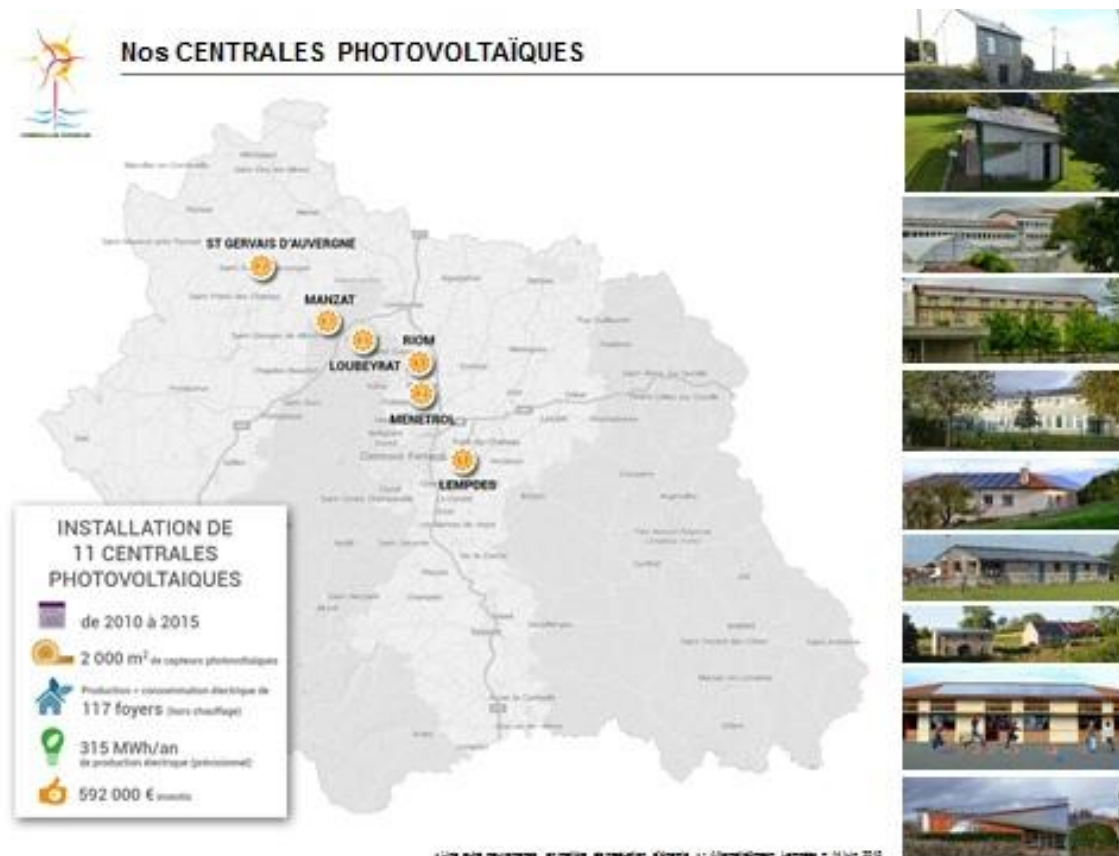


Fig. 52 Les 11 centrales photovoltaïques installées par Combrailles Durables depuis 2010 (Source : Combrailles Durables).

En 2013 l'association a été transformée en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) autour d'un conseil d'administration formé de 9 individus et d'une commune. En effet, c'est la particularité d'un tel statut, qui est de bénéficier de la présence au sein de l'exécutif, mais aussi au sein du capital, de la puissance publique. Dans ce cadre à récemment rejoint le capital la commune de Ménétrol et la SCIC vise l'incorporation au sein du CA et du capital de la communauté de commune de Manzatz (dont dépend la commune de Loubeyrat).

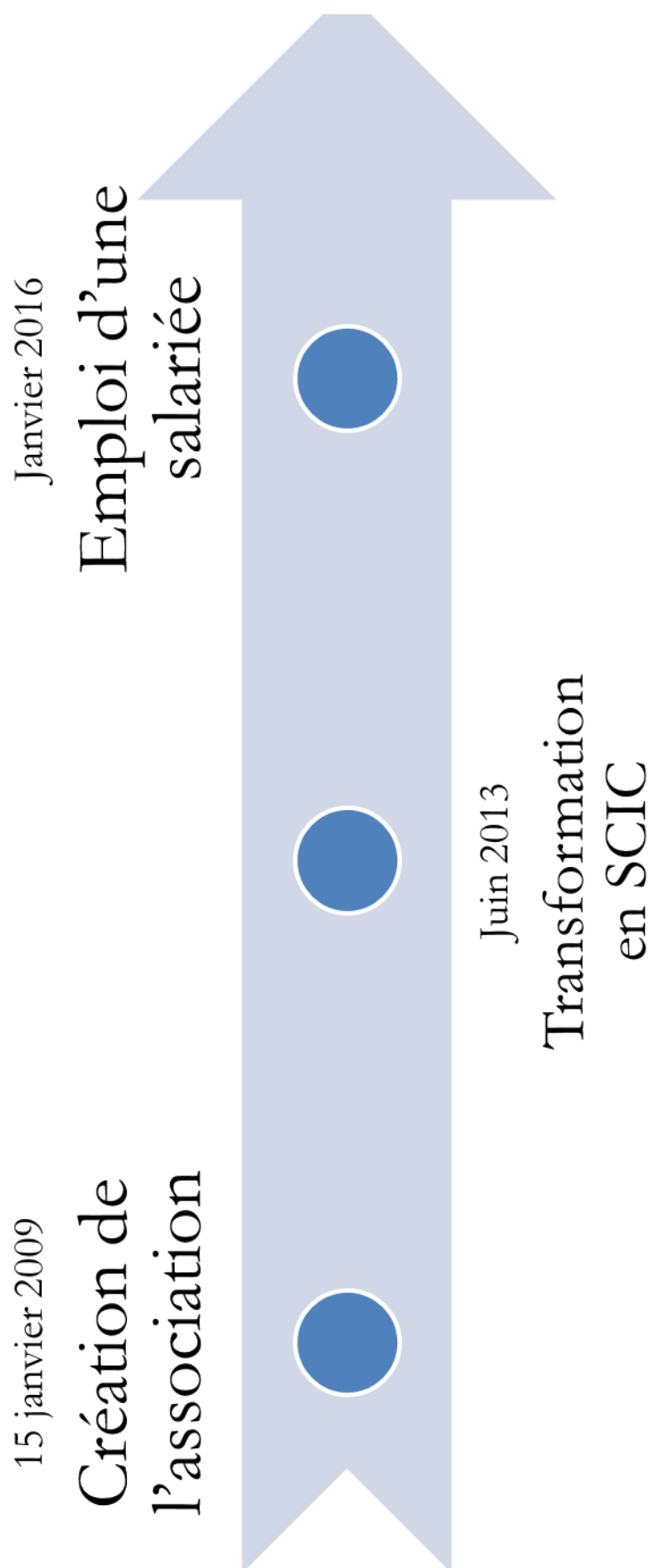
Très récemment, une jeune salariée vient d'être embauchée par la SCIC Combrailles Durables afin de « *développer l'activité*³²⁷ ». Adrienne Pernot Dubreuil, jeune ingénieur de développement qui a travaillé deux ans dans les énergies renouvelables aura donc pour tâche de suivre l'évolution des productions, mais aussi faciliter l'émergence de nouveaux projets photovoltaïques sur le territoire.

Ce qui est particulièrement notable au sein du projet Combrailles Durables c'est le haut niveau de formation et d'expérience des membres du conseil d'administration. En effet, j'ai donné quelques indications concernant les trois protagonistes (Isabelle Gardères, Stéphane Lobregat et Stéphane Lacombe), mais la suite des profils est tout aussi brillante. Le président, Loïc Le Quilleuc, ainsi que Nelly Lafaye sont salariés de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Le trésorier, Éric Thibault est l'ancien directeur du pôle financier « zone Europe » de l'entreprise Michelin. Alain Pelé est ingénieur et enfin Valérie Sol est graphiste indépendante. C'est donc un conseil d'administration à fort capital culturel qui dirige cette coopérative citoyenne.

En résumé, ce qui ressort du parcours et de l'identité du projet Combrailles Durables c'est tout d'abord l'engagement citoyen dont font preuve les membres du conseil d'administration qui sont tous bénévoles. Ensuite, je relève l'empreinte technique donnée au projet par les compétences non négligeables présentes au sein du conseil d'administration.

³²⁷ Source : Site internet de Combrailles Durables.

Fig. 53 Chronologie du projet Combrailles Durables.



Je Recycle Parc et L'Université Foraine des projets plus « jeunes »

Retour historique sur le projet Je Recycle Parc

L'histoire de ce projet débute dans les rues de Paris puisque les deux membres fondateurs de cette organisation ont vécu durant plusieurs années dans le squat³²⁸ du 62 rue Oberkampf hébergeant par une convention précaire signée avec la mairie de Paris, l'association désormais célèbre de *La Petite Rockette*³²⁹. Cette association ouvre publiquement ces portes en 2012 pour présenter son projet de ressourcerie³³⁰ qui, en un peu plus d'un an, créera 8 postes, ouvrira une boutique dédiée au vêtement, obtiendra de la mairie de Paris des locaux plus grands (125 rue du Chemin vert) et obtiendra l'agrément entreprise solidaire.

C'est fort de cette expérience que Clémence et Philippe décident de rejoindre Clermont-Ferrand à la fin de l'année 2013. À leur arrivée ils procéderont de manière logique en se tournant tout d'abord vers les organisations et les institutions prêtes à les accueillir. Ils vont donc très naturellement se rapprocher de *l'Hôtel des Vils*, squat clermontois situé au 55 avenue de l'Union soviétique (l'un des habitants du squat, Scott Merlin, deviendra d'ailleurs très vite le président de l'association). C'est aussi dans ce contexte qu'ils rencontreront la gérante des *Ateliers Lucien* (ateliers créatifs en autogestion) pour y organiser des repas partagés et s'ouvrir ainsi, notamment grâce à Scott Merlin, au large réseau territorial de ces acteurs déjà en place. Par ailleurs, ils rencontrèrent très vite Nicolas Crépiat (Espace Info Jeunes) qui leur facilitera l'accès au dispositif Overboost et qui leur permettra d'avoir accès à une subvention. En parallèle, ils multiplient les activités avec l'association ESS Team³³¹ (brocante solidaire) et plus tard avec Biau Jardin³³² (dépôt de paniers), puis le FabLab Acolab et les P'tits Débrouillards.

³²⁸ Le squat désigne l'occupation d'un lieu dans une perspective habitative sans l'accord préalable du titulaire légal de ce lieu. Juridiquement c'est une occupation sans droit et donc, par définition illégale.

³²⁹ En 2005 le collectif de la Petite Rockette décide d'occuper un bâtiment vide depuis 5 années, sans projet d'avenir, appartenant au Ministère des Finances. Historiquement, au 6 rue Saint Maur, le bâtiment abritait une annexe des prisons de la Roquette.

³³⁰ Les « ressourceries » gèrent, sur un territoire donné, un centre de récupération, de valorisation, de revente et parfois d'éducation à l'environnement.

³³¹ Association de promotion de l'économie sociale et solidaire chez les étudiants.

³³² SCIC développant le maraîchage bio par la réinsertion.



Fig. 54- De gauche à droite Boris, Damien et Philippe, dans les locaux de la ressourcerie JRP (Source : Journal La Montagne).

Dès le début de l'année 2014, le petit collectif en train de se constituer rencontra les techniciens et élus de la ville de Clermont-Ferrand afin de présenter le projet et trouver des locaux adaptés à l'activité. Deux éléments importants vont alors être employés afin de « mettre la pression » sur les élus. Tout d'abord, l'appui sur l'existence d'une étude de faisabilité d'un projet de ressourcerie sur le territoire de Clermont-Communauté, découvert par les porteurs du projet en toute fin d'année 2013. Ensuite, c'est précisément à ce moment-là que le collectif en constitution de JRP usera de sa première stratégie de communication puisqu'il sera émis l'idée, au cas où la ville n'accepte pas de mettre à disposition un local, d'ouvrir un nouveau squat dédié à leur activité. Fort de leur expérience à la Petite Rockette, cet argument a été largement pris au sérieux et à peine deux mois après, ils étaient en possession des clés du premier local.

Toutefois, celui-ci étant trop petit pour l'activité, suivra, quelques semaines après la mise à disposition du local actuel rue de Châteaudun. Selon les acteurs du projet la collectivité locale voit leur activité comme une sorte de « lieu test ». Or, pour le collectif Je Recycle Parc c'est la mise en place progressive d'une « utopie pirate »³³³ qui fonctionne. Ainsi,

³³³ Mots de Damien Langlois, administrateur, lors d'une rencontre en avril 2015.

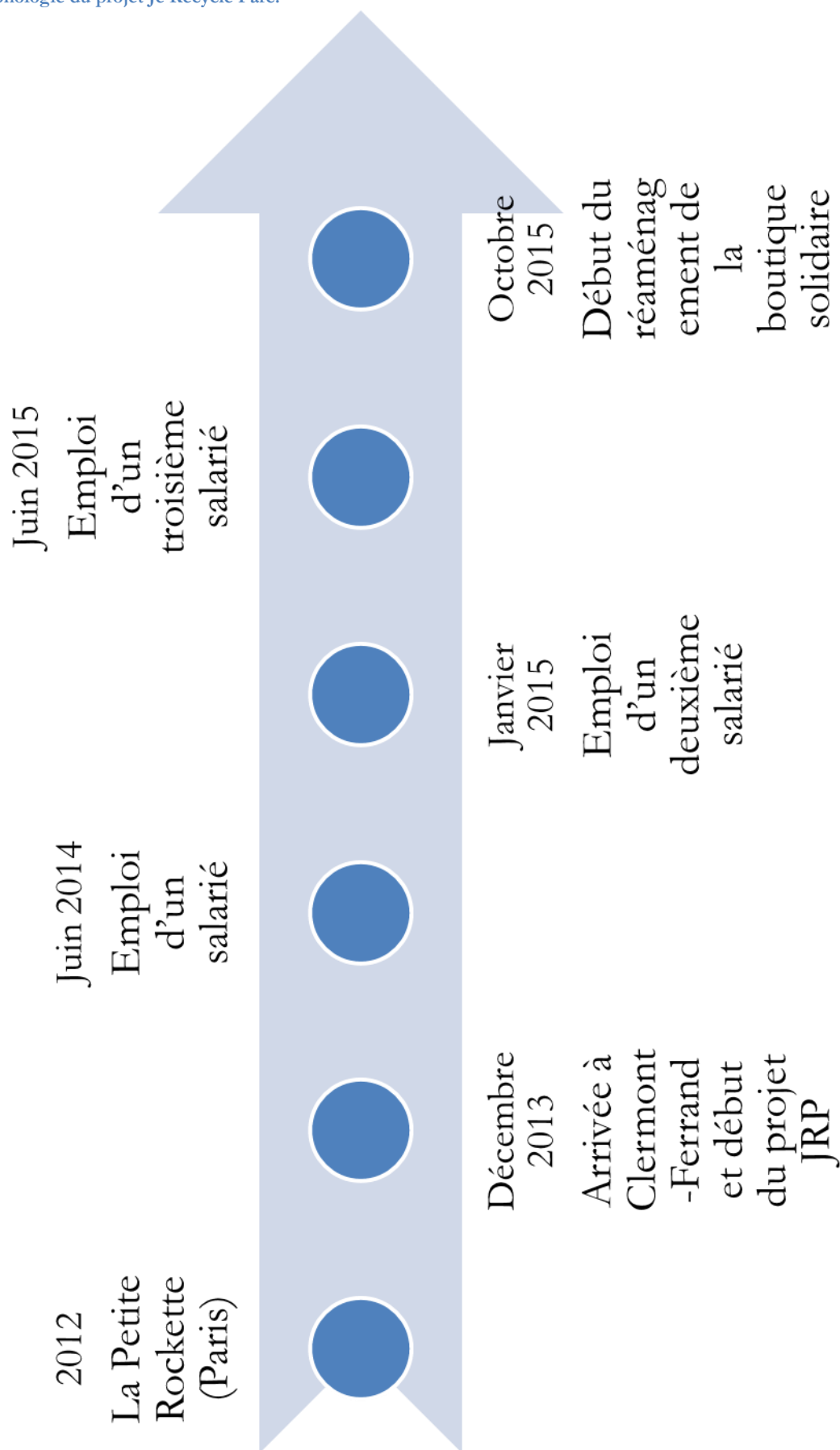
en tout début d'année 2014 les acteurs disposent d'un local pour débiter l'activité de stockage uniquement, car officiellement « le lieu ne peut pas accueillir de public ». Cela n'empêchera pourtant pas ces derniers d'entamer l'activité et de pouvoir très vite embaucher Philippe en contrat CAE (Contrat d'Aide à l'Emploi). S'en suivront deux autres salariés (Fig. 54) jusqu'aujourd'hui ainsi que le lancement des travaux de mise aux normes du local (Fig. 55).

En résumé, l'histoire et l'identité de Je Recycle Parc à selon moi deux dimensions. La première, issue de l'expérience passée des protagonistes est cette identité « squat » qui reste gravée dans le projet. La seconde dimension repose sur l'activité même, celle du recyclage. Il y a derrière cette activité une véritable volonté de proposer, dans l'action concrète, des solutions pour lutter contre les dérives de la société de consommation.

Fig. 55 La face de JRP avant octobre 2015 (haut gauche), après octobre 2015 (haut droit), puis aujourd'hui (bas).



Fig. 56 Chronologie du projet Je Recycle Parc.



Retour historique sur le projet de L'Université Foraine



Fig. 57 Esplanade vacante du quartier de la Gauthière (Source L'Université Foraine)

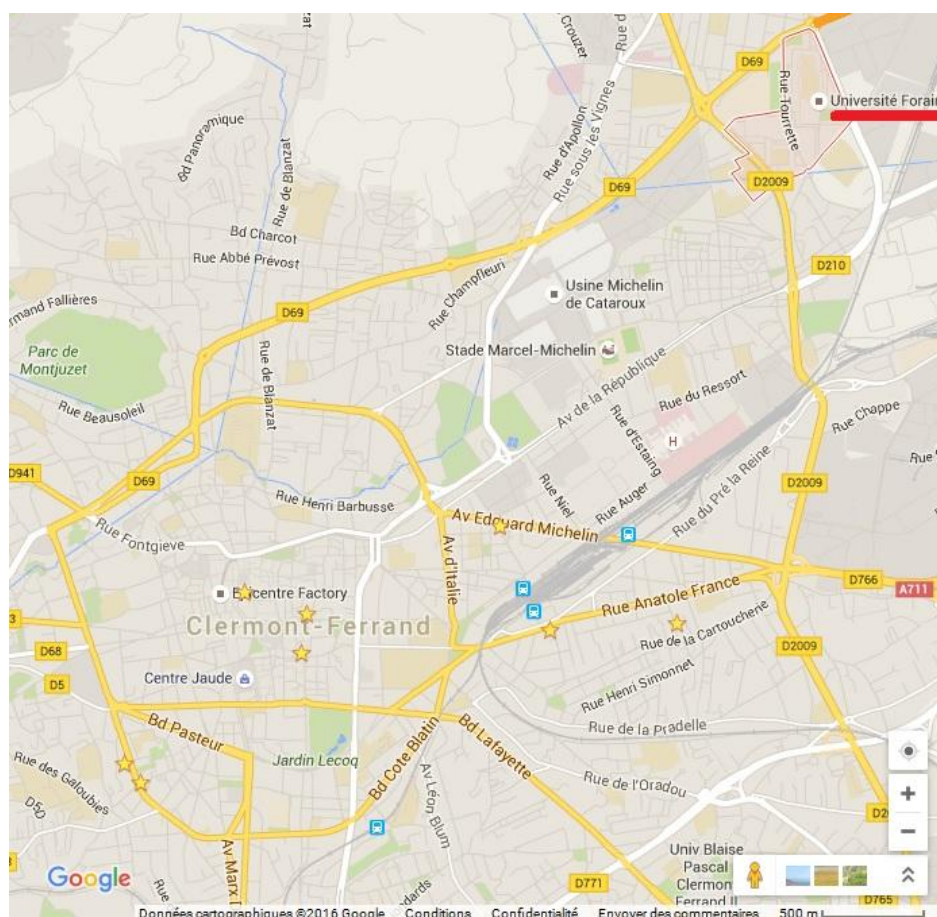


Fig. 58- Le quartier de la Gauthière, à l'est de Clermont-Ferrand, lieu d'activité de l'UFO (Source : Google Map).

Entre 2012 et 2013 ce sont deux tours du quartier de la Gauthière (Clermont-Ferrand) qui ont été détruites laissant un espace vacant en plein cœur du quartier (Fig. 57). Dès lors, la ville s'interrogeant sur l'avenir de cet espace, a consulté l'École d'Art, qui a elle-même proposé la venue de Patrick Bouchain, architecte français instigateur de l'agence Notre Atelier Commun et du projet d'Université Foraine. La proposition faite aux élus de la ville de Clermont-Ferrand fut alors d'installer cette « *autre* » Université sur l'esplanade afin de réfléchir à son avenir.

Plus précisément, l'Université Foraine (UFO) est une structure d'intervention sociale et d'architecture participative dont le travail a pour objectif d'améliorer le vivre ensemble. Son intervention se caractérise par des activités communes avec les habitants et des partenaires. Elle s'est installée dans le quartier de la Gauthière à Clermont-Ferrand (Fig. 58) depuis le début de l'année 2014. Ce projet est piloté par l'équipe de l'association Notre Atelier Commun mais animée ici à la Gauthière par deux architectes en résidence, Suzie Passaquin et Esther Guillemard, qui vivent au plus près de la réalité locale, dans un appartement de la cité.

Ce projet, en convention avec la ville de Clermont-Ferrand et le PUCA, répond donc à une commande de la collectivité locale « *souhaitant mettre en place une démarche innovante et participative, pour réfléchir avec les habitants sur la ré-urbanisation et le réaménagement, suite à la démolition de tours, sur le cœur d'îlot du quartier* » (extrait de la convention). Plus précisément, concernant le quartier de la Gauthière, la Ville de Clermont-Ferrand est engagée avec ses partenaires dans la réalisation d'un programme de réaménagement acté dans le cadre d'une convention ANRU en date de mai 2005. La ville est propriétaire des terrains du « cœur de quartier » de la Gauthière, et assure, dans ce cadre, la responsabilité des conditions d'occupation de ce site et la définition de son devenir. Elle souhaite ainsi s'appuyer sur l'expérimentation proposée dans le cadre de l'Université Foraine afin de développer une approche nouvelle, pour faire la ville autrement.

En décembre 2015, les avancées du projet ont été présentées au cours d'une restitution publique. Les deux architectes en résidences ont alors fait état des espoirs fondés en la démarche et de l'ensemble des « *petites révolutions architecturales* » en cours dans

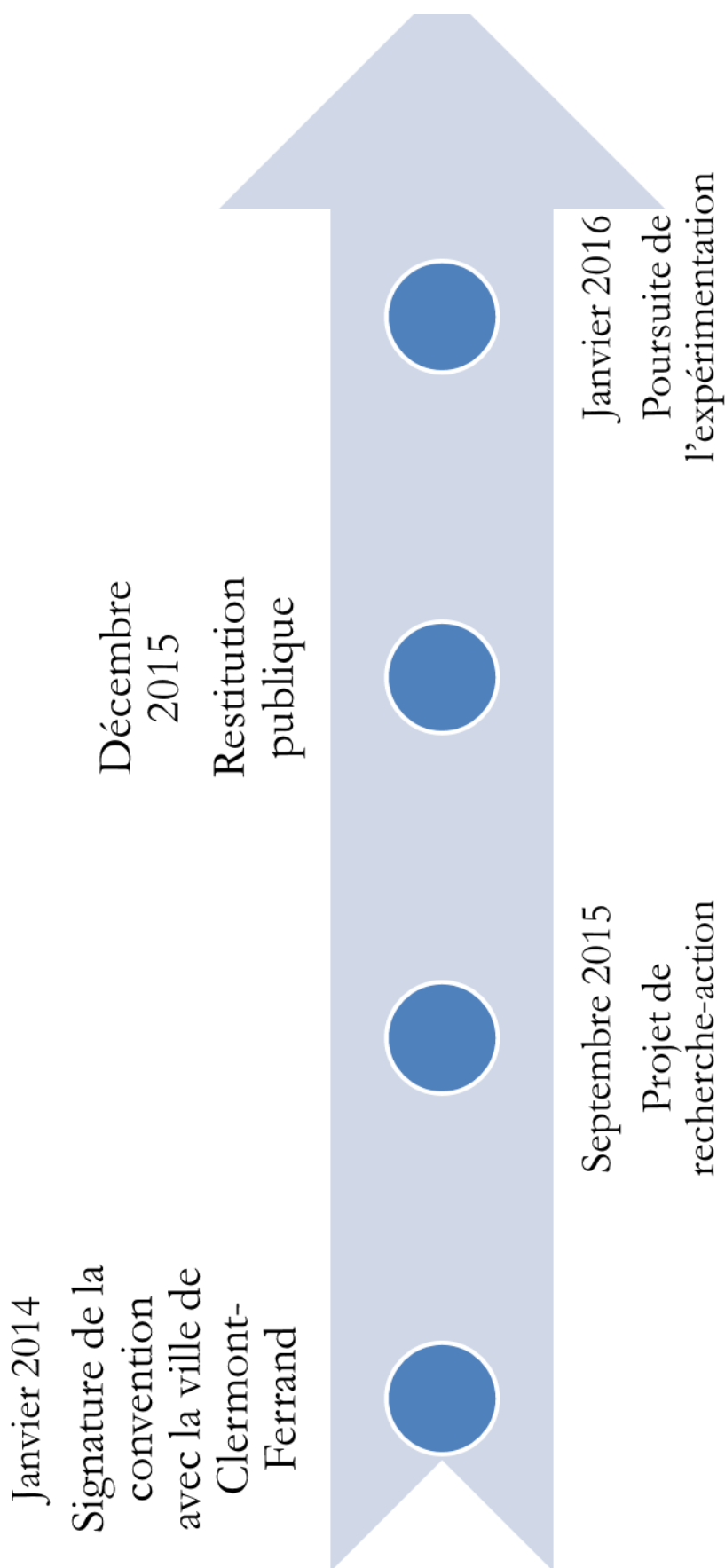
ce projet. Toutefois, de nombreux obstacles persistent, alors il a été décidé de poursuivre le conventionnement entre la structure et la ville de Clermont-Ferrand.

Je tiens à souligner d'ores et déjà la richesse de ce projet en termes de pratiques communicationnelles. En effet, la dimension « matérielle » du projet et l'ensemble du travail de projection effectuée par les deux jeunes femmes confèrent une dynamique tout à fait passionnante que je tâcherai de développer par la suite.

En résumé, ce que je peux affirmer au vu de ce rapide travail chronologique c'est qu'il est évident que l'Université Foraine est marquée par sa volonté d'élaborer une nouvelle approche de l'architecture en proposant une démarche participative.

De manière générale, au cours de ce premier temps de la seconde section de ce chapitre, j'ai pu montrer l'importance d'un questionnement historique lors d'études de cas. En effet, alors que le chapitre VII de cette partie était consacré aux discours des acteurs, j'ai pu constater que cette approche « épistémologique » ne permettrait pas de comprendre la réalité des pratiques. C'est pourquoi, après avoir développé une approche de communication politique permettant une première confrontation à la réalité (section 1), je m'efforce maintenant de développer une approche praxéologique qui considère la communication des acteurs de l'innovation sociale comme une activité organisatrice de perspective partagée (section 2). Dès lors, il était nécessaire de revenir sur l'histoire des organisations de mon corpus. Celle-ci est, en effet, un terreau à leur évolution, elle exprime une trajectoire et une manière générale de construire l'action collective. Ce retour, trop succinct, sur l'histoire m'a permis de vérifier quelles sont les perspectives partagées qui émergent des groupes étudiés. J'ai pu montrer, plus précisément, que, malgré la relative maturité de leur projet, Epicentre-Cowork et Combrailles Durables, sont enchâssés dans des logiques historiques performatives visant à s'insérer dans l'environnement existant. Par ailleurs, Je Recycle Parc et l'Université Foraine ont un passé beaucoup plus récent et semblent s'engager dans des pratiques beaucoup plus transformatrices. Je vais maintenant compléter (ou infirmer) cette analyse en m'efforçant de répondre à la question suivante : les organisations étudiées s'inscrivent-elles dans une accélération du temps ou au contraire mettent-elles en œuvre des pratiques visant à le ralentir quelque peu ?

Fig. 59 Chronologie du projet Université Foraine.



8.2.1.2 *Entre accélération et ralentissement, la temporalité comme pratique de communication*

Selon Erik Neveu le « *mythe* » de la société de l'information contribue à « *donner corps à la prophétie Mac luharienne sur le village global* » (Neveu, 2006, p.58). Or, celui-ci, couplé à l'instauration d'un marché mondial ouvert et « *autorégulé* », participe à un vaste mouvement d'accélération que l'on vit aujourd'hui sous deux formes selon moi. La première replate l'action collective dans une constante « *mise en projet* ». Dès lors, il faut répondre aux sollicitations incessantes que facilitent les technologies de l'information et donc être « *performant* » pour exister. La seconde forme d'accélération du temps n'est pas subie, mais choisie, c'est la célérité. Il s'agit d'être proactif dans le but de gagner en compétitivité.

Toutefois, à ces deux formes d'accélération qui touchent, je vais le montrer, l'innovation sociale, s'opposent selon moi deux formes de ralentissement. La première d'entre elles semble être synonyme de freinage intentionnel dont les effets collatéraux de précarité passagère sont pleinement acceptés. On retrouvera là l'utopie pirate de Je Recycle Parc. La seconde semble moins frontale que la première et repose sur la conciliation du temps institutionnel imposé et du temps démocratique de l'organisation. Je soulignerai alors la capacité de l'Université Foraine à opérer en douceur une telle conciliation.

L'innovation sociale et le moteur deux-temps de l'accélération

Epicentre-Cowork ou la constante « mise en projet »

Le premier temps que j'aimerais aborder concernant l'accélération des processus est celui de la « *mise en projet* ». C'est une conception du temps qui, selon moi, correspond tout à fait à de nouvelles formes d'engagement partielles et hédonistes très bien décrites par Jacques Ion (2001). Ainsi, afin d'être constamment dans une sensation d'action, les acteurs de tels processus ressentent le besoin d'être perpétuellement focalisés sur des « *projets* ». Mais au-delà, je crois que cette nécessité est créée artificiellement par un ensemble de processus institutionnels dont sont victimes certains porteurs de projets dont les situations sont contraintes par ce genre de fonctionnement.

Le bref historique du projet Epicentre-Cowork a dénoté d'une certaine capacité à avancer à grands pas, parfois au détriment de certains éléments essentiels d'un projet d'innovation sociale. Je crois que le franchissement de la première étape, soit le surgissement de la version « *beta* » du projet étaient « *nécessaire* » afin de « *matérialiser* » un projet aux contours encore abstraits. Par ailleurs, dans une conception praxéologique comme la mienne, et tout comme le soulignait déjà Joseph Proudhon, il est important de se mettre dans l'action afin d'élaborer collectivement les pratiques solidaires. Toutefois, le passage extrêmement rapide d'une version « *beta* » à la version *Epicentre Factory* fut selon moi révélateur d'une dynamique d'emballement. Plus exactement, l'idée d'un changement de lieu a, en réalité, émergé à un moment où la dynamique collective était la plus faible. En effet, les protagonistes constataient alors que les coworkers étaient en général des travailleurs indépendants venant quérir un espace de travail dont l'aspect « *partagé* » n'apparaissait pas toujours central. Autrement dit, en entrant à Epicentre on trouvait surtout des individus scrutant leurs écrans d'ordinateur et quelques travailleurs dans des bureaux parfois fermés³³⁴. Par conséquent, le constat était, à ce moment-là, que l'activité de coworking semblait bénéficier à ces travailleurs indépendants, mais que les activités collectives d'émulation, ainsi que le partage des responsabilités (administrative, financière, de représentation) mobilisaient plus difficilement.

Le moteur de l'activité de coworking restait alors un groupe très restreint de quatre à cinq personnes. Or, trois explications étaient selon moi à la base de ce constat. Tout d'abord, le travail dans l'urgence et l'absence de moments de partage « *long s* », ne facilitent pas la constitution d'une relation de confiance avec un grand nombre de coworkers et d'acteurs de l'organisation qui sont bien souvent de « *passage* » et portent une identité entrepreneuriale dont les pratiques ne sont pas celle du collaboratif. Ensuite, la position de « *leaders* » des deux protagonistes qui perdurait dans cette dynamique. En effet, elles continuaient à endosser facilement ce rôle, notamment lors des actes de représentation à l'extérieur de l'organisation, mais aussi lors de la prise de décision à l'intérieur même. Enfin, je notais que les acteurs du coworking (pour partie issus de l'entreprise) affectionnent ce mode de « *délégation* » du pouvoir. En effet, ce sont des travailleurs qui, bien qu'ils soient à la recherche d'un mode de travail alternatif, ne sont pas prêts à l'implication démocratique.

³³⁴Bien que quelques discussions informelles autour d'un café, et des réflexions intenses autour d'une problématique individuelle mobilisaient parfois les compétences de ces coworkers.

Un des coworkeur résume ainsi la situation : « dans le groupe il y a des proactifs. S'il y a quelque chose à faire ils le font sans forcément attendre la décision collective. Et y a des réactifs, c'est-à-dire des gens qui attendent et qui suivent »³³⁵.

Ainsi, au lieu de faire face à cette difficulté en tentant le pari d'un nouveau mode de régulation, la situation a été gérée par impétuosité, les protagonistes se tournant vers un « nouveau projet ». Un peu comme un couple qui va mal et qui décide de faire un nouvel enfant, l'association Epicentre-Cowork a décidé de se tourner vers un lieu correspondant mieux à l'utopie de départ impulsée par les deux protagonistes. Un lieu plus grand, un lieu pouvant surtout accueillir un espace « café » et un espace « fablab ». Celui-ci a très vite été trouvé, à deux pas du premier, dans une rue en désuétude et à proximité d'un lieu très fréquenté (la place centrale de Clermont-Ferrand). Cependant, le prix d'achat trop élevé représentait un coût inenvisageable pour les finances de la structure. C'est à alors que l'une des « leaders » a prit la décision, sans réellement se concerter avec l'ensemble des membres de la structure, d'assurer en son nom l'achat des locaux. Une fois propriétaire les locaux seraient proposés à la location à la structure Epicentre-Cowork. Toujours dans cette logique d'accélération le projet « bêta », à peine un an et demi après sa mise en œuvre, s'ouvrirait à une version plus ambitieuse, Epicentre Factory, en emportant avec lui le problème de la génération du collectif.

Comme les acteurs du projet l'ont souligné lors des entretiens, les décisions se sont toujours prises « en confiance » et sur le mode « itératif ». Et bien que cela génère plus de conflictualité concernant cette décision importante, ce mode de gestion a été accepté. En effet, la majorité des coworkers sont en recherche d'une alternative à l'entreprise classique sans s'en détacher totalement, car certains continuent à travailler pour une entreprise au fonctionnement managérial et hiérarchique (ex télétravail), pendant que certains découvrent l'indépendance et sont toujours à la recherche de la relation hiérarchique qui les rassure (néo-ruraux auto-entrepreneurs ou indépendants).

À cette pratique, observée lors de ma présence sur le terrain, vient s'ajouter les mots d'un des coworker qui affirmait alors : « je ne suis pas utopiste au point de dire qu'il faut que ce soit participatif et démocratique à 100% ! ». En effet, le débat démocratique nécessite du temps, et il

³³⁵Entretien de juin 2015.

semble que cette « *mise en projet* » répétée, corrélée à une forme d'accélération soit en partie liée à ce qui était souligné par Battesti et al. (2012) concernant l'identité de l'entrepreneuriat social. Pour les chercheuses, l'entrepreneur social est, avant tout, lié à cette image schumpétérienne du « *chevalier des temps modernes* » soit le profil d'un individu (ou d'un collectif) représentant le dynamisme, la créativité et le leadership tout en mettant ces qualités au service d'une finalité sociale. Nous retrouvons là un entrepreneur somme toute « *classique* » qui, selon Sophie de Menthon³³⁶, « *se place toujours en leader* » et qui « *cherche immédiatement des solutions, sans se laisser impressionner par les obstacles* », mais dont la finalité est avant tout sociale. Celui-ci propose des changements pour créer de la valeur sociale sans pour autant remettre en cause le fonctionnement de l'économie politique classique même si son action est plus difficilement « *mesurable* » sur le marché³³⁷.

Je crois que les pratiques communicationnelles d'Epicentre-Cowork sont organisées par cette logique entrepreneuriale dominante, mais qu'en retour cette logique entrepreneuriale valorisée par la puissance publique génère, elle aussi, ce type de pratiques. Cette « *mise en projet* » constante répond à une volonté des acteurs de fuir les problèmes collectifs mais répond aussi à une pression institutionnelle. Il faut alors monter des dossiers, trouver des idées innovantes, répondre aux attentes des collectivités afin de pouvoir bénéficier du principe de redistribution. Voilà pourquoi, à peine les travaux d'Epicentre Factory terminés, les protagonistes du projet ont répondu à de nouveaux appels d'offre afin de créer l'incubateur CocoShaker, élaborer le projet de quartier numérique,

Pour conclure, la logique « *par projet* » qui accélère constamment le rythme d'évolution de l'organisation répond, selon moi, à une imposition institutionnelle, celle de la « *société de l'information* ». Plus précisément, dans le cas d'Epicentre-Cowork cette logique est accentuée par deux facteurs. Le premier est l'identité d'entrepreneurs sociaux des individus du projet qui donne une coloration au collectif duquel émerge des décisions qui

³³⁶ Présidente d'Ethic (le mouvement des Entreprises de Taille Humaine, Indépendante et de Croissance)

³³⁷ Cependant, notons que les acteurs d'Epicentre Cowork plaident en faveur de l'apparition des Social Impacts Bonds. Or, L'investissement à impact social (IIS) est défini par le Comité Français sur l'investissement à impact social « *comme un investissement qui allie explicitement retour social et retour financier sur investissement. L'investissement à impact social implique en conséquence l'établissement d'objectifs sociaux prioritaires et spécifiques dont l'impact est mesurable par un processus continu d'évaluation* » (2014, p.15).

restent le fait d'un petit nombre d'acteurs « *proactifs* » qui bénéficient largement du soutien d'individus « *réactifs* » qui partagent largement la vision du monde des « *leaders* » et se contentent, du moins en partie, de ce mode de régulation. Nous sommes donc dans des pratiques de communication répondant à l'accélération du temps. Mais la logique de « *mise en projet* » n'est pas la seule logique d'accélération que j'ai pu observer comme pratique de communication car il me semble qu'une autre relation au temps court peut être approchée, cette fois comme un véritable objet de promotion, comme je vais le montrer maintenant.

Combrailles Durables et la « célérité de promotion »

Selon le Trésor de la langue française la célérité est une « *grande rapidité à agir ou à se déplacer* ». Il y a, derrière cette définition, une notion d'agilité et de performativité que j'aimerais souligner avec la SCIC Combrailles Durables. Plus précisément, avec ce projet, c'est à une sorte mutinerie institutionnelle que nous assistons, un processus qui amène ces acteurs à tenter, par l'action citoyenne, d'être calife à la place du calife. Dès lors, il y a deux points que j'aimerais aborder dans cette partie concernant la SCIC Combrailles Durables. Tout d'abord, pour moi cette célérité est un argument de promotion lorsqu'il s'agit de montrer ses compétences à la recherche de crédibilité. Ensuite, cette célérité est le fruit d'une organisation interne performante et hyper spécialisée.

Le diagnostic identitaire de Benoît Montbabut était présenté le mercredi 8 juillet face à la quasi-totalité des membres du conseil d'administration de la SCIC. Benoît faisait alors état, après avoir entretenu l'ensemble des membres du conseil d'administration, de l'existence de deux groupes distincts cohabitant au sein de la structure et conférant une dimension schizophrénique au groupe (notons, sur ce point, la symbolisation de cette « *double personnalité* » déjà décrite dans le logo). En bref, nous observions la présence d'un groupe d'administrateurs aux tendances pragmatiques, puis un groupe aux tendances utopiques. Pour le dire autrement, certains membres mettaient prioritairement en avant les performances économiques, techniques et managériales de la coopérative pendant qu'un groupe, certes plus restreint, avançait des prétentions de co-construction d'un projet citoyen autour d'une dynamique de renforcement du lien social et de mise en débat de la question énergétique.

En ce 8 juillet 2015, Benoit et moi-même interpellions les acteurs principaux de l'organisation sur la nécessité d'un choix stratégique. En effet, il était alors proposé aux acteurs deux trajectoires possibles. La première était de s'appuyer sur l'engagement citoyen qui fût à la base du projet afin de retrouver ce « *besoin de lien social* » et cette volonté de « *mettre en débat la question de la décentralisation de l'énergie en France* ». Ces mots sont ceux prononcés par le président lors de notre premier entretien collectif lorsque celui-ci soulignait la volonté de retrouver ce lien avec les coopérateurs et cette nécessité de ne pas « *glisser vers une logique entrepreneuriale qui est souvent le travers des organismes de l'ESS* ». De plus, en révélant le désir de certains administrateurs de retrouver cette dynamique connue principalement autour du premier projet de l'école de Loubeyrat, nous pensions proposer là une dynamique correspondant tout à fait à une attente du moment. Nous avons, avec Benoit, préparé des éléments afin de proposer une stratégie de communication délibérative visant à augmenter le nombre de réunions publiques, mais aussi le nombre d'interventions dans l'espace public et la sollicitation des coopérateurs pour participer à ce vaste chantier de retour à une forme d'espace public de proximité. Nous pensions que le moment était venu, après plusieurs années de travail acharné afin de « *faire tourner la machine économique* », de redonner une coloration politique à la coopérative citoyenne.

Néanmoins, nous faisons aussi une seconde proposition qui consistait à poursuivre la dynamique actuelle qui, depuis 2010 et l'implantation de la première centrale photovoltaïque sur l'école de Loubeyrat, consistait à « *monter en charge* » en multipliant les projets rémunérateurs afin « *d'enlever la perfusion*³³⁸ » et quérir une certaine autonomie financière. En effet, en trois années ce sont onze centrales photovoltaïques qui ont été posées par la coopérative citoyenne nécessitant une organisation très rigoureuse du collectif et une répartition précise des tâches de chacun. Dès lors, poursuivre la dynamique signifiait continuer à s'appuyer sur les performances de la SCIC afin d'aller plus loin dans l'autonomie tout en valorisant cette performance comme argument de crédibilité et ralliement pour les coopérateurs. C'est ce que j'ai appelé alors la « *célérité de promotion* », soit promouvoir l'agilité, la réactivité et le professionnalisme du groupe d'administrateur dans un but de communication à visée stratégique. Or, je soulignais là le risque de n'attirer que des futurs coopérateurs d'ores et déjà initiés et convaincus, avec le risque d'appauvrir le

³³⁸ Ce sont les mots du trésorier lors de notre entretien collectif. Enlever la perfusion signifiait clairement une recherche d'autonomie face à la redistribution.

débat. Un risque déjà souligné par les protagonistes eux-mêmes, en octobre 2014, lorsqu'ils affirmaient avoir toujours voulu faciliter la création d'un « *espace d'expression* » et ainsi « *toujours voter* » pour « *préserver l'aspect formel de la décision* » dans une « *capacité d'écoute partagée* » qui fait que « *je n'ai jamais quitté de réunion à Combrailles Durables* » (propos tenus par Isabelle Gardères, présidente fondatrice et dorénavant administratrice bénévole). Toutefois soulignant dans la foulée être « *moins dedans parce que l'on est tous d'accord* », et Loïc Le Quilleuc (président bénévole) de rajouter un bémol en rappelant que l'intégration au conseil d'administration se fait par « *cooptation* »³³⁹ ce qui semble ne pas être une logique tout à fait démocratique à ses yeux. Alain Pelé conclura, avec l'acquiescement du groupe ce jour-là, qu'il existe effectivement des limites démocratiques à leur projet, car la co-construction a fixé de grandes orientations qui ne laisseront pas beaucoup de place à un individu arrivant avec des désaccords³⁴⁰.

À la présentation du diagnostic identitaire, les membres présents ont affirmé qu'ils « *n'apprenaient rien* » et qu'ils se savaient en posture schizophrénique. À la présentation des deux pistes de communication, le groupe a clairement montré sa volonté de poursuivre dans la « *célérité de promotion* », ce qui n'a pas manqué de me désarçonner et de m'interroger.

Je soulignerai alors que cet événement a été tout à fait éclairant et ma permit de reconstruire la véritable identité du groupe, non plus grâce à ce qu'il m'a dit de lui mais bien à partir de ce que j'ai pu observer de ces agissements. Dès lors, si « *un groupe constitue son identité en assimilant son histoire* » (Mucchielli 1986, p.62), j'ai pu constater que la quête de l'organisation, celle de cette réappropriation de la question énergétique par la sphère citoyenne, s'est faite en partant d'un présupposé fort, celui de la nécessaire crédibilité technique et financière. Ainsi, comme le dit Loïc (Président bénévole) « *si on allait voir les élus en leur parlant de nos utopies en ne leur montrant pas ce que l'on a été capable de faire, les mecs ils te diraient oui, oui c'est bien* ». Or, cette quête louable de crédibilité en « *montrant ce que l'on sait* »

³³⁹ Je voudrais noter en ce sens qu'à cette réunion du 8 juillet (CA ouvert) étaient conviés deux aspirants à l'intégration au CA pendant qu'un troisième voyait sa requête de participation gentiment rejeté par le prétexte d'une réunion en « *petit comité* ».

³⁴⁰ Je soulignais alors dans le rapport effectué à cette occasion : « *Cette remarque est très juste car au-delà d'avoir créé une véritable communion des membres décisionnaires, cette dynamique ne facilitera pas l'incorporation d'individus ayant une vision du monde différente et des pratiques éloignées de celles des membres décisionnaires du projet. Ainsi, la performance collective (bien s'entendre c'est prendre des décisions rapidement) devient une entrave à la capacité de diffusion du projet en ouvrant à des gens différents, ceci ne favorisant pas totalement le changement institutionnel* ».

faire » afin de pouvoir atteindre l'objectif de « *retirer la perfusion* » a poussé les acteurs de la structure à tendre vers un ensemble de pratiques gestionnaires et performatives.

D'autre part, cette « *célérité de promotion* » n'est, à mon humble avis, possible qu'à la condition d'une hyperspécialisation. Autrement dit, la recherche de la performance collective se fait au prix d'une séparation franche des tâches qui incombent à celui-ci pour son bon fonctionnement. Avec la SCIC Combrailles Durables nous ne sommes plus dans la commune compétence souhaitée par Joseph Proudhon ou Bruno Frère, nous sommes dans une vision gestionnaire qui fait du temps imparti aux tâches au sein de la structure un temps de mise en application de ces compétences professionnelles au service d'une action bénévole et citoyenne. Dès lors, miser sur cette séparation des tâches hyper spécialisées génère selon moi une forme de communication « *voilée* ». C'est-à-dire une forme de communication qui s'appuie sur les capacités des acteurs à mobiliser un fort capital culturel en leur possession à des fins de compétitivité. Pour le dire autrement, nous sommes en présence d'individus qui s'appuient habilement sur la dimension citoyenne de leur engagement dans la SCIC, mais aussi (de manière « *voilée* ») sur la dimension performante de leurs expériences professionnelles.

Or, cette « *célérité de promotion* » qui s'appuie sur un fort capital culturel et une hyperspécialisation des tâches concomitante, n'est possible qu'au prix d'un puissant dénominateur commun symbolique. Pour être plus précis, je crois que la performance affichée par la SCIC Combrailles Durables s'appuie principalement sur le partage d'un « *monde vécu* », pour reprendre l'expression habermassienne consacrée. En effet, dans mon analyse des pratiques solidaires et innovantes faite en novembre 2014, j'avais conclu en affirmant que la coordination collective avait créé une véritable communion des membres décisionnaires, ce qui ne facilitait pas l'incorporation d'individus ayant une vision du monde différente et/ou des pratiques éloignées de celles des membres décisionnaires du projet³⁴¹.

³⁴¹ Ce qui est pourtant paradoxal, et que moi j'attribue à un « *voilage* », c'est-à-dire une forme de communication masquée tout à fait intentionnelle, c'est qu'Isabelle Gardères, la fondatrice, me tenait un discours inverse juin 2014 lorsqu'elle affirmait « *il y a un truc marrant dans Combrailles Durables, c'est la provenance des gens qui ont des horizons quand même assez différents, professions différentes, d'âges différents, on n'est pas loin d'avoir trois générations au Conseil d'Administration. Ça fait quand même une sacrée alchimie* ».

Dès lors, je note ici que le regard sur les pratiques de communication, et plus particulièrement l'approche du temps mise en avant par les acteurs peut d'ores et déjà nous donner une indication sur la dissonance qu'il peut exister entre le discours des acteurs et leurs actions. Ainsi, bien que les acteurs de Combrailles Durables considèrent leur mode d'organisation collectif comme profondément délibératif, il semblerait que le partage d'un certain nombre d'éléments symboliques comme la volonté de « *sortir du nucléaire* », corrélé à un fort capital culturel partagé, soient avant tout mis au service de la réalisation d'un projet technico-économique. Dès lors, le temps gagné par une « entente cordiale » permet au collectif d'économiser du temps sur la délibération démocratique et, ainsi, de gagner en performance. Performance qui devient un atout lorsqu'il s'agit de « *convaincre* » les différentes institutions et les futurs coopérateurs.

Enfin, je soulignerais une tendance bien différente de celle observée avec Epicentre-Cowork au préalable. Si ce dernier montrait une tendance à l'accélération sous l'effet d'une tendance entrepreneuriale et d'une pression institutionnelle, ici nous avons à faire à un projet qui montre une extrême agilité grâce à son fort capital culturel et professionnel. Or, ce dernier est mis au service de la performativité dans le but de « *concurrer* » le secteur privé. Autrement dit, pour les acteurs de ce projet, être performant et réactif est un argument qui permet de faire valoir leur crédibilité sur le marché. Par conséquent, je montre là que l'approche du temps est structurante pour les pratiques de communication, car elle donne le ton de l'approche. Avec Combrailles Durables nous avons à faire, selon moi, à des professionnels voilés derrière des citoyens engagés.

Au vu de notre analyse, il semble donc que l'approche du temps soit assujettie à une accélération (Epicentre-Cowork) ainsi qu'à une célérité (Combrailles Durables), conférant une dimension isomorphe à ces deux projets. Il en va tout autrement de Je Recycle Parc et de l'Université Foraine qui semblent avoir fait le choix inverse de ralentir, bien que deux acceptations de ce ralentissement peuvent être soulignées.

Réduire la voilure dans la tempête institutionnelle

*Sous-toiler*³⁴² le bateau Je Recycle Parc

Pour commencer, avec Je Recycle Parc je parlerai alors de « sous-toilage ». L'utilisation du vocabulaire marin n'est pas anodine. En effet, Damien, à défini Je Recycle Parc comme une « utopie pirate ». Plus précisément, Damien a stipulé que le projet de ressourcerie était avant tout un projet d'autogestion, et en ce sens il affirmait : « nous on s'est créé de nous-mêmes, une volonté de le faire par nous-mêmes, pour nous-mêmes, ensemble, c'est quelque chose de très important et qui va être un de nos éléments de réflexions à chaque fois que l'on va avoir un problème de se dire : mais attend on n'a pas fait ça pour que ce soit chiant. On n'a pas fait ça pour que ça ne corresponde pas à certaines de nos valeurs. On n'a fait ça pour ce soit un truc à nous, qu'on le fasse tourner ensemble, qu'on arrive à intégrer des gens au projet et que l'on arrive à développer un truc tous ensemble et pas une optique de rendement ou d'efficacité sur le site. C'est vraiment notre projet ». Ce terme d'« utopie pirate » est donc un terme très fort qui, comme le dit Damien, symbolise tout à fait ce qui est construit chaque jour par le collectif. Ainsi, l'utopie bien plus qu'un rêve indépassable est ici vue comme le moteur de leur action, ce qui fait avancer les membres du projet tous ensemble vers un but partagé. Par ailleurs, le terme « pirate » bien qu'il signifie « celui qui s'empare illégalement par la force de biens d'autrui ou de personnes », symbolise ici la notion d'abordage, soit étymologiquement « achever un mouvement d'approche vers quelque chose ou quelqu'un »³⁴³ et au sens figurer aller à l'abordage d'un système, autrement dit entamer un mouvement de transformation.

Or, bien que le terme d'abordage soit perçu par beaucoup comme une action rapide et violente, c'est avant tout une action stratégique qui consiste à aborder au bon moment, sans impatience. C'est en cela, qu'à la suite de cet épisode, j'ai pu observer les pratiques organisantes du collectif en m'attardant sur leur approche du temps. J'ai pu constater qu'il était collectivement engagé un processus de mise en suspend du temps arrimé au mat institutionnel du collectif directement inscrit dans les gênes de celui-ci, à savoir l'empreinte « squat ». Autrement dit, les acteurs de la ressourcerie sont volontairement inscrits dans un processus de ralentissement du temps en acceptant la vulnérabilité du projet. Il n'y a pas de

³⁴² C'est-à-dire toiler moins que normalement, ou réduire la voilure afin de rendre le bateau plus agile.

³⁴³ Trésor de la langue française.

désir de résultats, ni d'aboutissement, et encore moins de succès. Voilà une clé de compréhension des pratiques de ces acteurs.

Cette observation est plus pertinente encore lorsque l'on se penche sur le lieu d'activité du projet. Au moment du workshop avec les étudiants en design, ceux-ci ont été particulièrement marqués par l'insalubrité des lieux, le manque de lumière, et le froid régnant dans les locaux. Une situation à la limite du supportable. Or, à la question du lieu et de la convenance de celui-ci, Clémence répondait : *« nous en vérité on se fiche du lieu, en fonction des besoins on va s'adapter. On est hyper malléable et de toute manière on s'adaptera toujours à tout. Je pense que c'est notre précarité qui fait notre créativité et le fait de ne pas être implanté sur du long terme. Finalement, le fait d'avoir une visibilité assez longue sur nos envies et une visibilité assez courte sur la situation nous demande forcément de nous remettre systématiquement en question et de réfléchir à des solutions. Du coup on tient à garder cet aspect précaire, dans le bon sens du terme. »*. Il est important ici de souligner que le rapport au temps qu'entretiennent les acteurs de la ressourcerie est tout à fait différent de ce que nous avons pu voir précédemment, et c'est là un véritable point fort. Deux raisons essentielles sont à mettre en relief à partir de ce constat.

Tout d'abord, l'acceptation de la précarité économique et politique permet aux acteurs de ne pas céder aux injonctions court-termistes de l'environnement institutionnel. De plus, la dimension écologique du projet l'inscrit dans le temps long du développement durable. Ces deux facteurs favorisent une certaine forme d'oisiveté qui, corrélée au lieu ouvert comme on vient de le définir, favorise grandement les échanges et l'élaboration d'une identité partagée à l'interne du projet. Pour aller plus loin, je pense que cette précarité et les dispositifs qui sont mobilisés dans la communication interne de Je Recycle Parc favorise le conflit intégrateur³⁴⁴. En effet, le conflit, par sa fonction de catalyseur et de moteur des passions discursives, est tout à fait bénéfique à un groupe car, à l'intérieur de celui-ci, il peut devenir un moyen d'équilibrer les relations et de régler les rivalités (Simmel, 1992). Or, une telle posture nécessite une approche du temps tout à fait adéquat. Et c'est que je voudrais souligner avec la ressourcerie qui sait tout à fait mettre à profit sa « précarité » pour prendre le temps d'élaborer son être collectif, prendre le temps de discourir et de délibérer sur l'ensemble des points importants qui traversent la vie du groupe.

³⁴⁴Je reviendrai plus en détail sur cette notion de dispositif favorisant le conflit intégrateur dans la seconde partie de ce chapitre.

De manière tout à fait pragmatique, les acteurs de la ressourcerie arrivent sur les lieux petit à petit à partir de 10h30 du matin. La « boutique » n'est pas encore ouverte et ce temps de fin de matinée est imparti aux tâches administratives, aux réunions, aux décisions collectives et aux bricolages en tous genres. La « boutique » n'ouvre qu'à 14h et ceux jusqu'à 19h, un temps durant lequel chacun s'affaire à différentes tâches sans pour autant répondre à une quelconque spécialisation. Enfin, à 19h, les acteurs restent souvent attablés autour d'un verre afin d'échanger sur la journée, les perspectives, les tensions, etc. Dès lors, le temps structure les pratiques de communication. Pas besoin d'être efficace pour ce collectif, car le temps est volontairement donné à l'échange et à « l'être ensemble ». Un temps pour faire émerger un sens commun partagé et construire un « tiers symbolisant » pour reprendre le terme cher à Louis Quéré. Mais c'est aussi un temps donné à la construction des désaccords et à la multiplication des situations conflictuelles qui viennent équilibrer la structure humaine dans son ensemble. Pour le dire autrement, l'oisiveté apparente des acteurs de la ressourcerie est avant tout le vecteur de l'expression des passions, des tensions, des joies, des craintes et des utopies. Les membres qui s'impliquent dans une multitude de petites situations conflictuelles, car passionnelles, s'éloignent ainsi d'une implication unique dans un conflit dévastateur. Ainsi, s'enchâsser dans une matrice conflictuelle (multiples petits conflits) assure au groupe dans son ensemble une équilibration des forces. Prendre le temps de vivre ces « petits conflits » facilite le désamorçage et évite l'accumulation des rancœurs et les frustrations en libérant les passions par l'expression discursive. Une telle structuration temporelle de l'activité communicationnelle facilite la constitution d'un collectif prêt à affronter la précarité et à en faire une force, notamment lorsqu'il s'agit d'aller à « l'abordage du système institutionnel ».

En effet, lorsque j'ai abordé cela du point de vue de la relation qu'entretient le projet avec la collectivité locale ceux-ci m'affirment avoir engagé les choses ainsi : « C'est idiot d'entrer en conflit maintenant alors que dans deux ans il faudra que l'on travaille ensemble, on est sur un domaine d'utilité publique, ce qui est non seulement le traitement de déchets, mais aussi toutes les actions de sensibilisation ». Clémence ajoutait alors « il a fallu qu'ils comprennent rapidement le rapport gagnant-gagnant et qu'en fait on n'était pas là en demande, comme une demande habituelle, c'est que nos demandes ça correspond à leurs besoins du coup l'un dans l'autre tout le monde est content. ». Plus exactement, la demande était appuyée par leur expérience préalable au sein de la structure

de la « *Petite Rockette* ». Ainsi, à la collectivité, il était clairement affirmé que si aucun effort n'était fourni pour mettre l'un des nombreux locaux en possession de la ville à disposition du projet, les porteurs entameraient un « *squat* » dans l'un d'eux. Un ultimatum qui n'a pas été effectué sans heurts, mais qui, comme le souligne Philippe, reposait sur une certaine légitimité, car « *le fait d'avoir monté le projet en associatif à Paris, arrivant ici remonter le même projet c'était super facile. On connaît les tenants et les aboutissants de l'associatif dans ce secteur, on savait qui contacter, enfin quel pôle de responsabilité toucher pour soutenir le truc, ça c'est fait assez rapidement, en trois mois on avait monté le projet. On avait la chance que la ville, la commune et la communauté de commune avaient commandé cinq ans avant un audit qui leur a coûté une fortune, et qu'ils ont mis sur internet, un audit sur la possibilité de réalisation d'une ressourcerie sur le territoire clermontois.* ». Ainsi, le local actuel fut occupé sous un bail précaire de stockage dans un premier temps, puis renégocié récemment. En effet, comme le disait Clémence, « *une fois l'électricité posée par l'argent public, il était dommage de ne pas continuer sur la lancée. D'autant plus qu'ils nous ont proposé des locaux à l'extérieur mais nous ne sommes pas les mains ouvertes, on a besoin d'être en centre-ville pour faire tout ce travail de lien social. Et c'est vrai que là c'était un bon compromis, un quartier de la gare qui est maintenant un peu en train de périliter* ». Ainsi, aujourd'hui la ville de Clermont-Ferrand et la Communauté de Commune se sont engagées à effectuer les travaux nécessaires à l'aménagement des locaux occupés afin de rendre viable l'activité qui y est menée.

Pour conclure, Je Recycle Parc est, selon cette analyse du temps, un acteur transformateur. Ces protagonistes adoptent une posture temporelle qui imprègne ces pratiques communicationnelles. Pour le dire autrement, c'est avant tout parce que les acteurs du projet de la ressourcerie adoptent un regard au temps faisant fi de la performance, et acceptant la précarité, que ceux-ci peuvent construire un ensemble de pratiques délibératives favorables à l'émergence d'un espace public de proximité comme je le montrerai dans la section suivante. Toutefois, avant de me pencher sur ce sujet j'aimerais montrer en quoi le projet de l'Université Foraine est lui aussi dans une logique de ralentissement.

*Quand L'Université Foraine prend un ris*³⁴⁵

³⁴⁵ Elle consiste à réduire la surface d'une voile en la repliant en partie : l'objectif est d'adapter la surface de la voile à la force du vent lorsque celui-ci forcite.

Suzie et Esther, mènent une démarche d'architecture expérimentale et participative en plein cœur du quartier de la Gauthière. Plus précisément, il s'agit de faire émerger un projet par la participation et l'ouverture au public afin de travailler sur des dynamiques d'appropriation. Ainsi, l'expérimentation menée depuis 2014 doit permettre la formulation d'un certain nombre d'orientations d'aménagement pour le « cœur de quartier », et plus largement, pour le devenir du quartier et son ouverture sur la ville.

Dans ce contexte, les deux protagonistes sont « coincés » au beau milieu d'une tension dialogique d'ordre sociopolitique. D'un côté, les habitants d'un quartier jugé « sensible » abritant une forte population stigmatisée. De l'autre, des élus et techniciens désireux de voir émerger une solution acceptable par tous pour cet espace à forts enjeux sociaux. En pleine « tempête institutionnelle », L'Université Foraine est une action avant tout sociale qui, pour ne pas subir trop violemment les assauts de certains vents contraires, préfère réduire la voile et avancer avec plus de sérénité. Cette image me semble tout à fait correspondre à la dynamique propre à la temporalité de ce projet. Or, je crois que deux explications peuvent venir conforter ma proposition.

Tout d'abord, l'Université Foraine se retrouve à l'interface de deux « mondes », celui du politique et celui de l'habitant d'un quartier « sensible ». Dès lors, et quoi que l'on en dise, ces deux « mondes » ont le plus souvent du mal à se comprendre ce qui confère avant toute chose une posture de traductrices à Esther et Suzie. Mais si la traduction est le « fait de transposer un texte d'une langue dans une autre »³⁴⁶, je crois que ce processus nécessite avant tout la maîtrise de deux langages. En effet, comment prétendre transmettre les volontés des uns aux autres sans en connaître les contours exacts et sans en déceler les subtilités. Dès lors, cette opération de traduction nécessite du temps. La compréhension mutuelle n'étant pas instantanée il est nécessaire pour les traducteurs de s'immerger. Le temps, dans le cadre de l'activité de l'Université Foraine est une dimension absolument communicationnelle, car c'est son approche qui structura l'ensemble du travail produit par les deux architectes en résidence.

³⁴⁶ Dictionnaire Trésor de la langue française.

La Gauthière est un quartier situé au nord-est de Clermont-Ferrand, construit dans les années 1970 et abritant aujourd'hui 5 000 habitants. La mixité sociale et le bien-vivre ensemble ont progressivement laissé place à une dégradation du cadre de vie et à une population en voie de précarisation. L'espace concerné par la réhabilitation urbaine sur laquelle travaille l'Université Foraine concentre de fait des logiques d'exclusion et de marginalité, ce qui rend le travail plus difficile encore. Comme le dit Loïc Julienne cofondateur de l'initiative : « *L'Université, comme «université», fut une «communauté, assemblée» de la cité. Il nous faut reconstituer une communauté élargie autour de questions de «bien commun pour faire la cité. Une université pour expérimenter un «savoir être ensemble» qui réinvente «savoirs» et «savoir-faire» pour la cité. Unis-vers-Cité* »³⁴⁷. Il faut du temps pour comprendre ces logiques interculturelles, il faut aussi du temps pour structurer les rapports « *d'occupation des lieux* ». Pour être plus explicite, « *il y a eu une longue phase d'observation avec un grand nombre d'habitants du quartier qui se demander ce que nous faisons là, sans pour autant oser venir nous demander, ainsi il a fallu aller vers eux pour tenter de leur expliquer* » affirmaient Suzie lors d'un séminaire *Innovation Sociale* consacré à l'Université Foraine.

Par ailleurs, il m'apparait un autre élément tout à fait central dans la pratique du temps comme activité communicationnelle organisante, c'est celui de « *l'institutionnalisation de fait* » dont bénéficie l'Université Foraine. Autrement dit, le fait que la ville de Clermont-Ferrand fasse appel aux services de l'Université Foraine et assure la pérennité de leur travail « *institutionnalise* » leur action. Institutionnaliser semble peut être un peu fort dans ce cas précis, mais il souligne alors tout autant le fait de rendre habituel une action ou une représentation, que le fait d'émaner d'une institution publique. Dès lors, bien que Nadine Richez-Battesti et les chercheurs de l'Institut Godin considèrent que la modernisation des politiques publiques comme une forme d'innovation sociale faible qui « *participe du renouvellement des formes de l'action publique afin de compléter, voire se substituer, à un État de moins en moins producteur direct de services* » (Richez-Battesti, Petrella, et Vallade, 2012, p.17). Je crois, au contraire, que dans certains cas cette forme d'innovation sociale peut se révéler pertinente, voire potentiellement transformatrice. En effet, lorsque l'État abandonne l'action sociale au profit d'une action privée mue par les impératifs de rationalité instrumentale et de performativité, c'est l'extension du modèle capitaliste aux sphères politiques qui s'accroît, favorisant une forme de solidarité faible (Laville, 2014). Toutefois, lorsque ce procédé

³⁴⁷ Extrait du manifeste de Notre Atelier Commun : <http://www.universiteforaine.fr/textes-fondateurs/>

concède un espace d'action à une action politique forte, cela peut tout à fait favoriser l'émergence d'une rationalité communicationnelle et donc ouvrir la voie d'une plus grande démocratie.

C'est le cas ici avec l'Université Foraine. Par son institutionnalisation de fait, elle n'a pas à poursuivre la quête d'un assentiment de la part du corps politique et peut concentrer son action en direction des citoyens et des acteurs du territoire. Je crois que cela a par ailleurs pour effet de générer une nouvelle forme de voilage de la communication. Pour le dire autrement, alors que Combrailles Durable se voile derrière un discours transformateur que lui offre son statut de SCIC, pour finalement avoir largement recours à des pratiques gestionnaires de communication. Il en va différemment pour L'Université Foraine qui, quant à elle, se « voile » derrière une institutionnalisation rassurante (matérialisée par la convention avec la ville) pour mettre en place une forme de communication politique délibérative basée sur la participation citoyenne élargie à la question de la rénovation urbaine. Ce voilage a, cependant, lui aussi une visée stratégique (Habermas, 1982) mais qui est cette fois-ci (à la différence de Combrailles Durables) au service d'une action de transformation sociale, c'est-à-dire une modification des habitudes de faire et de penser.

En résumé, je soulignerai que l'approche temporelle de l'Université Foraine est tout à fait organisante. Premièrement, elle permet de comprendre le lieu et de saisir les dynamiques interculturelles qui l'habitent. Deuxièmement, elle facilite le travail de traduction que ces animatrices doivent assumer entre la collectivité et les habitants du quartier. Troisièmement, elle repose sur une « *institutionnalisation de fait* » qui lui évite la « *course à la subvention* » ou encore la recherche d'une « *crédibilité* » par la performance. Ainsi, le bateau de l'Université Foraine, pour faire monter un maximum de citoyens, peut accoster tranquillement sur le quai de l'innovation sociale, ayant réduit la voilure pour éviter le chaos de la pleine mer institutionnelle.

J'ai donc montré, dans cette première partie de cette section 2, qu'en effectuant une analyse de l'approche temporelle des acteurs étudiés, il est possible d'avoir une image précise de « l'arrière-plan » de l'action, tout à fait constitutif d'un ensemble plus large de pratiques. Dès lors, pour moi, le temps et la manière dont les acteurs s'en saisissent reflète un ensemble de praxis que l'on a vue hétérogènes, et tout à fait significatives. Enfin, je crois

que cet arrière-plan temporel est le support au déploiement d'un ensemble d'opérations qui forge les actions de construction de la communication. Or, je vais montrer dans la partie suivante qu'il existe deux sortes de praxis chez les acteurs étudiés ici. Par conséquent, je vais étudier, pour commencer, les acteurs qui présentent une forme de praxis instituée, en révélant l'inertie de la praxis communicationnelle. Puis, je continuerai en révélant l'existence de formes de praxis instituanes, c'est-à-dire des opérations porteuses d'actions favorisant le changement institutionnel par la typification mutuelle d'habitudes nouvelles.

8.2.2 Entre instituée et instituanes, les opérations comme pratiques de communication

Je souhaite montrer, dans cette partie consacrée aux opérations de communication, que la praxis, comme activité d'organisation de perspectives partagées, peut prendre deux dimensions. Elle s'appuie sur un « déjà là » auquel elle tente d'imposer un mouvement de contre inertie (tendances réformatrices), ou, au contraire, qu'elle tente de modifier (tendances transformatrices). Cependant, le plus important est d'accorder une valeur, non plus simplement au discours et au langage, mais bien aux actes, comme fondement des pratiques structurantes de communication.

Je garderai la même hypothèse que précédemment, en m'appuyant sur les résultats du chapitre VII et la section 1 de ce chapitre VIII, je postule que les acteurs de l'innovation sociale faible (Epicentre) et ceux qui, bien que revendiquant un discours transformateur développent, dans les faits, des communications gestionnaires (Combrailles Durables) adoptent une praxis instituée. Par ailleurs, j'émets l'hypothèse que les acteurs de l'innovation sociale forte (Je Recycle Parc) et ceux qui, bien qu'ayant un discours institutionnel rassurant, développent des pratiques communicationnelles délibératives (l'Université Foraine) adoptent une praxis instituanes.

8.2.2.1 La praxis instituée des acteurs réformistes

Dans cette sous-partie, je voudrais me pencher sur la tendance réformatrice des acteurs des deux premiers projets étudiés. Autrement dit, Epicentre-Cowork et Combrailles Durables portant, selon moi, des valeurs d'entrepreneuriat social visant la réforme d'un « *philantrocaptialisme* » (Laville, 2014), ils s'appuient par ailleurs sur des actions allant dans ce sens. Je rappelle, par ailleurs, que ces derniers apprécient la valeur temps par une constante accélération, d'ores et déjà synonyme d'isomorphisme. Quand est-il au regard de la deuxième dimension praxéologique analysée : les opérations de communication. Autrement dit, les activités concrètes visant à instituer du commun.

La méthode « post-it » d'Epicentre-Cowork

Après plusieurs mois passés auprès des acteurs de l'association Epicentre-Cowork, et plus largement avec l'ensemble du collectif formé autour du nouveau lieu Epicentre Factory, j'ai pu observer une tendance accélérée à retrouver une forme de pratique collective de communication directe. Pour le dire autrement, et bien que la place du numérique dans les échanges et la régulation soit toujours prédominante, j'ai senti une inflexion vers des pratiques visant la mise en commun des points de vue et des expériences, par une forme d'action partagée. Cette action d'institution de commun, je l'ai nommée la méthode « post-it ». A vrai dire, cette expression n'est pas de moi, mais d'un acteur militant de l'économie solidaire qui, me faisant part d'un différend avec les protagonistes du projet Epicentre, affirmait :

« oui, et puis elles sont bien gentilles avec leur méthode post-it mais ça fait pas avancer le schmilblick tout cela, car si sur tes post-it tu y mets des vieilles idées, cela reste une méthode reproductrice ! »

Je dois avouer que je n'ai pas été insensible à ces paroles. Elles ont même eu le don d'éveiller en moi cette volonté de regarder de plus près ce qui était en train de se passer. Alors, j'ai remonté le fil de mes observations et j'ai pu constater l'évolution de la démarche globale de cette méthode « post-it ».

La première expression de cette action partagée a fait apparition, dans mes carnets de notes, au mois de janvier 2015. Alors qu'à la suite de l'entretien et de mon analyse des pratiques solidaires et innovantes j'avais fait état de la nécessité de ralentir pour fédérer un groupe plus solide, les fondatrices avaient, quant à elles, décidées de voir plus grand. Or, pour tenter d'enrôler un nombre plus important d'acteurs dans le projet, elles ont décidé de procéder à des rencontres autour du futur lieu. Durant ces rencontres, étaient conviés les potentiels collaborateurs de ce projet. Néanmoins, au lieu de présenter un projet déjà élaboré, les protagonistes avaient décidé de favoriser l'émergence des idées collectives. C'est à cette occasion qu'elles ont mise en œuvre une forme de réflexion collective médiatée par l'écriture des idées de chacun des participants sur des post-it. Ensuite, chaque participant étant debout, dans un mouvement partagé, ils devaient s'organiser pour placer les différentes idées dans de grandes catégories et ainsi créer un système cohérent, correspondant aux attentes de chacun. L'action d'inscription, mais surtout l'action d'organisation, bien qu'elle reste très proche du monde des idées, ressemble à une forme d'action partagée qui a été, à ce moment-là, un prétexte de mon observation praxéologique.

Fig. 60 Séance de réflexion collective médiatée par l'action d'écriture des idées sur des post-it
(Source blog Epicentre Cowork).



J'ai pu remarquer, par la suite, la tendance accrue à l'utilisation de ce genre de pratiques. Je crois même que cette méthode post-it est devenue, petit à petit, une marque de fabrique qui a généré une forme de monde commun.

Plus exactement, en avril 2015, une journée était co-organisée par les actrices d'Épicentre et la CRESS, dans une salle intercommunale. Était invitée la majeure partie des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire et de l'entrepreneuriat. L'objectif était de présenter un nouveau dispositif d'accompagnement des futurs entrepreneurs sociaux. Après une présentation rapide des objectifs de la journée, nous avons assisté à la présentation (les pitches) de quelques entrepreneurs prochainement accompagnés. Puis, chacun armé de post-it, nous devions aller proposer nos compétences à chacun des acteurs, référencés sur de grands panneaux blancs (Fig. 61). Enfin, des rencontres, en petit comité, étaient l'occasion de mettre à disposition nos compétences, tout en procédant à l'utilisation de la mise à l'écrit sur un *paperboard*, activité centrale de la petite réunion (Fig. 62).



Fig. 61 Emmanuelle Perrone présente la journée Cocoshaker. Derrière elle, les panneaux blancs destinés à accueillir nos post-it (Source : site internet de Cultures Trafic).



Fig. 62 Les réunions d'expert et le dispositif de mise à l'écrit comme vecteur de la pratique organisante de la communication du groupe (Source : Site internet de Cultures Trafic).

Cette journée, au-delà d'être le déclencheur du dispositif de soutien aux projets d'entrepreneuriat social porté par les fondatrices d'Epicentre et logé à Epicentre-Cowork, raffermissant son identité, à mes yeux, ce fut surtout un catalyseur d'acteurs aux pratiques partagées. Dès ce jour, j'ai pu observer l'accélération des sollicitations auprès des protagonistes pour mener ce genre de « brainstorming » dans des entreprises et des collectivités. J'ai pu surtout noter l'arrivée, au sein du projet Epicentre Factory, d'acteurs donnant la même valeur organisante à ces pratiques. Un exemple emblématique, à mes yeux, fut l'arrivée du collectif clermontois représentant Make Sense³⁴⁸. Ces derniers ont alors organisé ce qu'ils appellent des « hold-up ». Charlotte Laurent, journaliste du quotidien Capital, dans un article du 26 avril 2016 résume bien l'esprit de cette action :

³⁴⁸ Un réseau soutenant l'entrepreneuriat social, du social business et de l'économie collaborative, basé à Paris.

« Au cours de ce vol à main armée de bonne volonté, les « gangsters », comme ils se surnomment eux-mêmes, se réunissent bénévolement autour d'un créateur d'entreprise. Ce dernier leur soumet un problème précis, puis se fait la malle avec leurs idées. »

Et dans le cadre de cette action, toujours la même pratique partagée et fédératrice, le post-it (Fig. 63). Il y a donc construction d'une perspective commune par la praxis, l'action co-construite, autour d'un média qui est ici le post-it, ou le tableau, cela dépend.



Fig. 63 Hol-up pour la structure Woom, en avril 2016 (Source blog d'Epicentre-Cowork).

Toutefois, je tiens à souligner que si la praxis, est ici structurante, et participe à raffermir le discours et les mises en œuvre de ce discours, elle reste néanmoins attaché au système symbolique d'arrière-plan, et à la conception du temps, lui conférant une dimension qui reste au service de la réforme institutionnelle. La méthode post-it d'Epicentre-Cowork est une forme de communication praxéologique, mais elle reste contrainte par un « déjà là », celui des références entrepreneuriales classiques, laissant à la praxis collective une dimension instituée qui, si elle est structurante, n'est pas facteur de changement institutionnel.

Combrailles Durables et la praxis invisible

Concernant le projet Combrailles Durables, j'ai eu, une volonté similaire de mise au jour d'une opération de communication emblématique d'instauration d'un monde commun. Toutefois, malgré mes nombreuses heures passées avec ces acteurs, je dois avouer que je n'ai pas réussi à saisir la dimension praxéologique de la communication du collectif. Que ce soit dans les régulations internes, ou dans la structuration externe, impossible pour moi d'éclairer une activité organisante. Je fais donc ici le constat d'une absence d'activité communicationnelle organisante durant la période d'observation. Au sein de la SCIC Combrailles Durables, il semble que si les acteurs sont régis par le discours et sa mise en œuvre, ils ne partagent pas pour autant d'action commune visant à créer du commun. Pour le dire autrement, ils échangent des informations, construisent leurs projets sur « papiers » puis se répartissent de manière efficiente les tâches à effectuer sans éprouver le besoin de chercher à instituer une communauté commune, sans doute, nous l'avons vu, parce qu'ils partagent déjà le même monde vécu.

La pose des panneaux photovoltaïque pourrait être une action partagée. Toutefois, c'est une activité trop technique, qui demande un matériel et des compétences dont la SCIC préfère bénéficier, dans un rapport marchand, auprès d'une entreprise privée. La surveillance des différentes centrales et leur entretien, sont des actions assurées par un ou deux des membres du conseil d'administration mais aucune action partagée autour de la réalité matérielle du projet. Administrateurs et coopérateurs ne « construisent » rien ensemble et n'élaborent pas en commun.

Je crois que cette absence de démarche praxéologique est tout à fait symptomatique de la difficulté rencontrée pour accroître le nombre de coopérateurs. En effet, le projet reste abstrait, à peine quelques panneaux sur des toits, dont on a du mal à comprendre le fonctionnement. Aucun schéma, aucune pédagogie explicative, aucune trace d'élaboration commune d'un support permettant la prise à une certaine réalité pragmatique. Nous sommes là, avec le projet Combrailles Durables, dans l'antichambre de l'économie dématérialisée qui ne permet pas la structuration d'une communication partagée. Le projet de la SCIC Combrailles Durables ne s'appuie pas sur une praxis instituante. Par conséquent, sans organisation d'une perspective unitaire par l'action commune, pas

d'institutionnalisation des pratiques et des représentations. Ces acteurs, en répétant qu'il est important de décentraliser la question de l'énergie et de favoriser l'énergie renouvelable, ne font que véhiculer un discours qui ne convainc que les convaincus, mais ne parvient pas à enrôler les habitants ne partageant pas la même culture.

8.2.2.2 La praxis instituante des acteurs transformateurs

Je viens de montrer qu'avec nos deux premiers projets aux identités isomorphiques, la praxis peut être instituée, voire inexistante, conférant une dimension reproductrice à leurs actions, ou leurs non-actions. Dans cette seconde sous-partie, j'aimerais montrer qu'il existe des formes de praxis instituante, participant à un changement d'habitudes, par une action partagée. Je montrerai que l'Université Foraine, par une mise en œuvre manuelle des projets architecturaux des habitants, favorise la matérialisation des utopies. Par ailleurs, j'éclairerai la faculté des acteurs de Je Recycle Parc à dépasser le conflit intégrateur par une praxis instituante liée à l'activité de recyclerie.

L'Université Foraine et la matérialisation des utopies

Grâce à la permanence, ce lieu en plein cœur de la Gauthière, le projet de l'université Foraine essaye d'offrir au plus grand nombre d'habitants la possibilité de participer et d'imaginer leur quartier. J'ai remarqué que la voie qu'emprunte les deux jeunes salariées de la structure pour faciliter cette émergence, est avant tout d'ordre praxéologique.

Je crois que j'ai été frappé par la prédominance de l'activité partagée dès mon premier jour à L'Université Foraine. Plus exactement, lorsque l'on entre dans les locaux du projet, on retrouve le quartier collé sur les murs, projeté en maquettes, ou encore dessiné sur des plans coloriés par les enfants (Fig. 64). La permanence est un univers de projection du futur architectural, co-construit par la praxis collective. Dans la matérialité, prend forme, d'un coup d'un seul, le travail effectué ici depuis plusieurs mois. Il y a dans les dispositifs utilisés par l'Université Foraine une matérialisation des utopies des habitants retravaillés par l'œil spécialiste de Suzie et Esther, afin que la traduction se fasse.



Fig. 64- La "permanence" avec ces plans, ces maquettes et ses outils ne remplace pas la présence dans l'espace public (Source: UFO).

L'université Foraine est un projet d'architecture participative. Elle met en place des actions communes qui visent à mettre au cœur d'une action partagée des chantiers d'aménagement avec les habitants et pour les habitants. Ce genre de pratiques a pour finalité l'utilisation de support d'action afin de faciliter l'implication des habitants dans des projets concrets et dont les apports sont directement identifiables. Cela permet, entre autres, de distinguer le rôle que peut jouer une telle structure concernant les attentes des citoyens. Participation et identification deviennent alors les deux piliers de l'apparition d'un espace de concertation et de mise en projection des idéaux des habitants comme dispositif de médiation.

Pour mieux connaître les habitants du quartier, L'Université Foraine avait décidé, en juillet 2014, de monter une structure éphémère, avec les habitants, afin de faciliter la rencontre et l'action commune. Ensuite, sous cette structure, une soupe géante à été

cuisinée avec l'ensemble des protagonistes, afin de faire du lien dans la découpe de légumes partagée (Fig. 65). C'était bien l'objectif des deux architectes, nouer le lien pionnier, par l'action commune, comme un fil conducteur pour la suite de l'aventure.



Fig. 65 La structure éphémère pour la soupe géante de juillet 2014 (Source : l'Université Foraine)

Durant les quelques mois de recherche-action, j'ai pu assister à une multitude de situations praxéologiques de communication, à visée intercompréhensive. Ainsi, par la construction conjointe, enfants, parents et spécialistes ont élaboré un ensemble de représentations physique des enjeux architecturaux du quartier. Plus précisément, deux enjeux sont traités par l'approche praxéologique des actrices de l'Université Foraine. Le premier, est un enjeu pédagogique. En effet, il s'agit d'expliquer à des non-initiés, comment se construit une telle représentation de l'architecture, comme gérer les échelles, et comment appréhender la spatialisation (Fig. 66). Ensuite, second enjeux, donner la possibilité aux habitants de mettre à profit les apprentissages dans une élaboration concertée des perspectives futures (Fig. 67).



Fig. 66 Élaboration d'une maquette au coeur du quartier (Source : L'Université Foraine).



Fig. 67 Élaboration de la représentation des propositions des habitants pour la présentation aux élus (Décembre 2015).

Il y a une dimension instituante à ce genre de travail. Que ce soit autour d'une maquette, d'une carte, ou de la plantation d'un verger (Fig. 68), les actions menées demandent aux participants de coordonner leurs systèmes de représentation, et d'élaborer un discours commun, afin de produire une action mutuelle. Prenons l'exemple du verger, récemment planté, tout près de la permanence. J'ai pu observer ce jour la participation d'individus divers, tous venus pour un objectif commun, dont la réalisation nécessitait une coordination. Il s'agissait de choisir les essences d'arbres à planter, et donc de les connaître, puis d'élaborer des actes collectifs afin d'aboutir à la plantation (creuser, planter un piquet, déposer l'essence d'arbre, la recouvrir, etc.). Par conséquent, ce sont les actions qui ont participé à une élaboration commune. La communication, au sein de cet espace, est donc avant tout praxéologique. Plus exactement, même si elle repose sur un langage commun, et un système de représentation partagée, l'action est structurante. Tenir le discours du bienfait d'un jardin au cœur du quartier, en faire la publicité, et favoriser un débat autour de la question (ex. Une rencontre avec un spécialiste botaniste), ne modifierait pas profondément l'approche de cette thématique par les habitants des lieux. Au contraire, la mise en action partagée tend à favoriser l'institutionnalisation pionnière d'une telle pratique.



Fig. 68 Plantation d'un verger collectif, au coeur du quartier de la Gauthière, en mars 2016.

La multiplication d'initiatives similaires concourt à la typification réciproque dans des espaces publics de proximité. En ce sens, une habitante du quartier révélait, après la première plantation :

« Il faudrait que l'on fasse cela partout dans le quartier. Moi j'ai appris ce qu'était un arbre, à quoi ça sert, qu'est ce que cela apporte. Et puis je l'ai fait avec un voisin que je ne connaissais pas. Et cela rend le quartier plus beau. Il faut que l'on recommence, tous ensemble³⁴⁹ »

Ce genre de regard citoyen, sur le bienfait de l'action partagée, est une expression que l'on peut retrouver dans une vidéo, disponible sur *youtube*³⁵⁰, et qui montre à quel point l'approche praxéologique révèle la capacité de changement institutionnel d'un tel projet.

Pour conclure, l'Université Foraine, est un projet qui met en œuvre un ensemble de pratiques de communication basé sur la co-construction matérialisante, élaboré collectivement, dans l'objectif de faire émerger de cet espace public de proximité, une proposition agissant comme médium symbolique partagé, favorisant l'intercompréhension. Afin d'expliquer ma proposition, je reviendrais sur Habermas (1987a et b), dont le principe de délibération vise une autorégulation idéale du collectif, par un agir communicationnel. Cet agir est une activité de construction de sens commun qui est le fruit d'une relation humaine volontaire, reposant sur le respect de l'altérité. Son élaboration s'effectue dans un contexte particulier, dont la signification n'est jamais donnée, mais reste toujours une interprétation propre à nos représentations. Dès lors, il est important de comprendre que les mécanismes de l'intercompréhension sont toujours fragilisés par les distanciations permanentes des mondes vécus (les collectifs sont de plus en plus hétérogènes) amenant à fournir des efforts toujours plus importants afin de réduire cette distance (Habermas, 1985). Voilà pourquoi, à un certain niveau de complexité communicationnelle, il est nécessaire de surimposer à l'oralité du langage une matérialité de productions. C'est ce qu'a bien compris Emile Durkheim pour les faits sociaux, affirmant que « des *représentations collectives ne peuvent se constituer qu'en s'incarnant dans des objets matériels, chose, être de toutes sortes, figure, mouvements, paroles, etc. qui les figurent extérieurement et les symbolisent ; car c'est seulement en exprimant leurs sentiments, on les traduisant par un signe, en les symbolisant extérieurement que les*

³⁴⁹ Propos recueillis le 6 mars 2016.

³⁵⁰ <https://www.youtube.com/watch?v=GmkrI70PZM4>

consciences individuelles [...] peuvent sentir qu'elles communient et sont à l'unisson. » (Durkheim 1970, p.328). Cela revient donc à surimposer au médium langage un médium symbolique chargé de codes et de normes connues de tous. C'est ce que nous apprend, premièrement, une approche praxéologique de la communication. Mais c'est aussi ce que nous apprend, le regard empirique fournit par notre analyse des actions organisantes de l'Université Foraine. En bref, ce n'est pas le discours (approche épistémologique de la communication) qui structure les rapports sociaux instituants, mais les actions (approche praxéologique). Une dimension que l'on retrouve, aussi, dans le projet de Je Recycle Parc.

Je Recycle Parc, ou le recyclage de l'institution

J'ai compris beaucoup de choses au contact du collectif de Je Recycle Parc. J'ai montré, dans la section précédente, qu'il existait une forme de régulation par le conflit intégrateur. Toutefois, limitant l'accès au plus grand nombre, cette forme de démocratie interne peut être excluante. Or, j'ai appris, durant la suite de mon observation, que le débat d'idée n'est pas le seul facteur intégrateur dans la ressourcerie. Plus précisément, c'est l'activité même de recyclage qui forge la capacité praxéologique, du collectif, à structurer sa forme de communication institutionnalisante.

Je Recycle Parc est une association dont l'un des objets est la transformation des objets désuets, en objets fonctionnels. Autrement dit, l'action de la structure est intrinsèquement transformatrice. Une dimension qui confère au collectif une capacité à s'emparer des institutions (ces « déjà là »), pour les transformer et leur redonner une seconde vie. C'est donc l'acte de transformation qui est cœur du système fonctionnel de la ressourcerie, et au centre de l'activité instituante, comme praxis génératrice d'habitude et de représentation nouvelles.

En réalité, j'ai saisi la dimension praxéologique existante dans la structure le jour où Omar est arrivé. Omar est un habitant du quartier³⁵¹, il était arrivé de Syrie plusieurs semaines auparavant et avait déposé une demande d'asile. En attendant une hypothétique

³⁵¹ Le quartier de la gare est un quartier à consonance majoritairement immigré.

réponse, il avait arpenté le quartier et était tombé sur la ressourcerie. Le jour où il est entré, nous nous sommes vite aperçus que seuls quelques mots d'anglais nous permettraient d'échanger. Difficile d'être dans le conflit intégrateur avec un individu si éloigné de sa langue et de son système symbolique. Néanmoins, Omar est resté. Il est même devenu un personnage incontournable de la ressourcerie et notre incompréhension primaire n'a jamais affecté la qualité de notre travail collectif. Pourquoi ? Tout simplement, car chargé un camion, décharger un camion, réparer une chaise, ou encore ranger des livres, ne demandent pas de long discours, mais une capacité à coordonner nos actions. Le cas d'Omar symbolise la force de la dimension praxéologique de la communication à créer un espace commun, il montre que le discours et sa dimension symbolique partagée doivent être dépassés par une méta-communication concomitante d'ordre gestuel et actionnaliste.

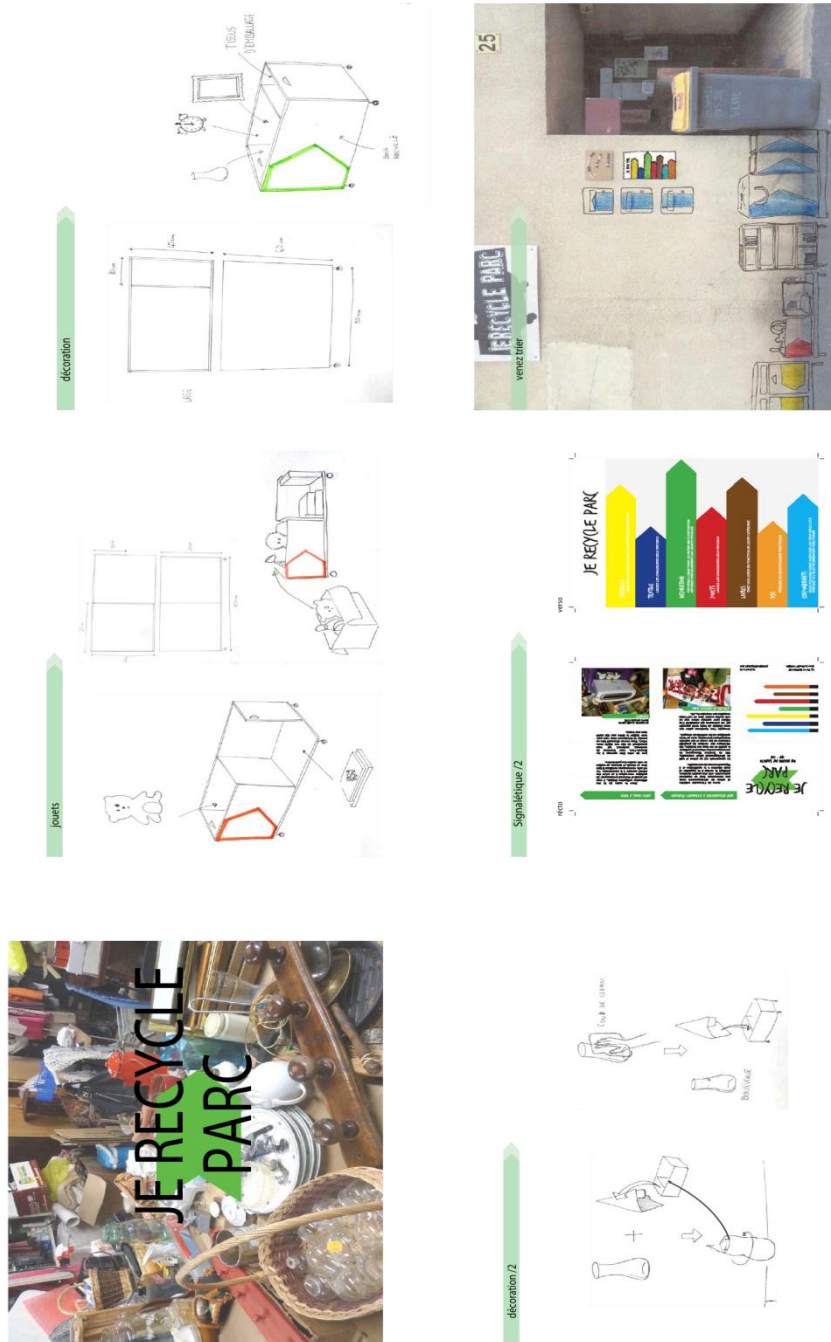
Dès lors, la communication praxéologique est structurante, dans le cadre d'un collectif, mais est-elle instituante, comme l'est l'Université Foraine ? Autrement dit, est-ce que le discours de Je Recycle Parc, quant à sa critique de la société de consommation, se retrouve dans la praxis quotidienne du collectif ? Pour illustrer mes propos, je me tournerai vers une initiative issue de l'intervention des étudiants designers en avril 2015. Ces derniers, constatant que les gens qui venaient apporter des objets à la ressourcerie avaient tendance à déposer, sans discernement, casseroles et téléviseurs aux mêmes endroits, avaient proposé une solution de gestion des flux. Plus exactement, un ensemble de boîtes, étiquetées en référence à certains critères (électroménagers, livres, vêtements, etc.) dans lesquelles les individus pouvaient déposer leurs objets en faisant bénéficier aux acteurs de la ressourcerie d'un tri préalable. Bien sûr, cela peut relever d'une communication visuelle, toutefois, dans un élan pédagogique, lorsque les clients arrivent pour déposer des objets, il y a toujours un intégrant de la ressourcerie pour faire cette démarche avec lui. Dès lors, l'étiquetage se fait en complément d'une action partagée, à haute valeur instituante. D'autant plus, lorsque ces mêmes individus peuvent participer à la réparation de leurs propres objets, donnant ainsi, à leur action, une valeur typificatrice qui à le don de changer la perception des objets chez bon nombre d'individus qui affirme, comme l'un d'eux :

« Maintenant je saurais qu'il est possible de réparer une radio facilement, au lieu de la jeter et d'en racheter une autre ».

En conclusion, la ressourcerie Je Recycle Parc, fait du nouveau avec de l'ancien, constamment. De la même manière qu'elle travaille avec les objets de notre quotidien, refaisant de l'original avec un déjà là matériel apparemment fini, elle travaille l'institution, en produisant par une action partagée, un nouveau système institutionnel, notamment concernant la question de la consommation.

De manière générale, j'ai montré dans cette sous partie qu'il était possible d'envisager la communication entre les acteurs sociaux par le prisme de l'action conjuguée. Dès lors, au-delà de fournir une nouvelle dimension explicative de la capacité de transformation institutionnelle des acteurs, elle montre que l'approche praxéologique de la communication est l'un des enjeux majeurs pour les mouvements sociaux. En bref, une action instituée ou inexistante, raffermi la tendance isomorphique, alors qu'une praxis instituante, qu'elle soit matérialisante, ou transformatrice, reste un fort élément de structuration du changement institutionnel.

Fig. 69 Proposition de "gestion des flux" faite par les étudiants designers en avril 2015.



Conclusion

J'ai montré, dans ce chapitre VIII, qu'il était nécessaire de dépasser une posture épistémologique de la communication pour tendre vers une posture praxéologique. Pour cela, j'ai décidé d'étudier quatre acteurs auvergnats de l'économie sociale et solidaire considérés par leurs pairs comme des organisations socialement innovantes. L'enjeu de ce chapitre est donc de sortir d'une étude de l'affichage (ici l'identité visuelle) et du discours (public et interne), comme seule et unique approche de la communication, pour tendre vers une analyse des pratiques qui englobent ces deux premières acceptions tout en donnant une importance particulière aux actions collectives (pratiques de communication politique, gestion du temps et opérations de communication visant à instituer du commun). Dès lors, en m'appuyant sur la proposition de Louis Quéré, je considère la communication comme un acte d'accomplissement concerté entre acteurs. Cet acte « *est médiatisé à la fois par le temps et par des pratiques, des opérations, des symboles, des concepts et des significations publics* » (Quéré 1991, p.76). Ainsi, m'étant déjà penché sur les concepts (discours) et les symboles (logos), j'ai décidé de me tourner vers deux nouvelles dimensions de la communication. Tout d'abord, les pratiques de mise en œuvre des discours dans des processus délibératifs ou instrumentaux, en adoptant une posture d'analyse critique de la communication. Ensuite, les opérations de communication agissantes dans une perspective institué ou instituante, par le prisme d'une analyse praxéologique.

Pour commencer, j'ai donc procédé à une analyse critique de la communication politique. Autrement dit, reprenant les fondements théoriques de mon argumentation, j'ai concentré mon travail empirique sur l'étude de la mise en œuvre du discours des acteurs. Plus exactement, je me suis interrogé sur leurs capacités à créer des espaces de délibération internes, et à participer au débat public. Mais aussi sur leurs tendances à s'emparer de pratiques instrumentales, en adoptant des postures managériales ou persuasives. J'ai ainsi pu montrer que ce type d'analyse offre un regard différent aux cas étudiés. En détails, j'ai montré que l'association Je Recycle Parc, met en œuvre un conflit intégrateur à l'interne et à l'externe, adoptant une posture de choc institutionnel révélant une conception de la démocratie par la relation altère. Pour L'Université Foraine, la posture semble celle de l'émergence d'un espace public de proximité médiatisé par une matérialisation du débat,

facilitant les dynamiques de traduction auprès des élus et des techniciens locaux. Au contraire, Epicentre-Cowork, projet à l'identité d'entrepreneuriat social, a montré une tendance à s'appuyer sur une dynamique de leadership à l'interne et sur une relation publique instrumentale à l'externe. Enfin, le plus surprenant, la SCIC Combrailles Durables a révélé un visage différent que celui proposé durant les entretiens liminaires. Cette dernière a levé le voile de sa dimension transformatrice en laissant apparaître une tendance à l'hyperspécialisation gestionnaire à l'interne et à la relation publique aux tendances lobbyistes à l'externe. Finalement, une approche critique de la communication révèle la différence qui peut exister entre le discours et sa mise en œuvre. Toutefois, la dimension langagière reste prédominante, conférant à ce genre d'analyse une dimension projective, mais peut être instituante. Autrement dit, l'étude de la mise en œuvre des discours ne permet pas d'accéder aux éléments structurants de la communication de ces derniers.

Par conséquent, j'ai décidé de me tourner vers une approche praxéologique. Celle-ci se penche alors sur la temporalité et les opérations de communication. Autrement dit, il s'agit de s'intéresser au temps imparti aux gestes communicationnels et aux actions de communication visant à partager une réalité commune. Tout d'abord, concernant l'approche du temps, j'ai pu constater empiriquement qu'il existe généralement deux manières de concevoir la durée de l'action collective. Ainsi, j'ai pu montrer, concernant les quatre projets étudiés, une première tendance à l'accélération, dans une dynamique que j'ai déjà soulignée concernant le contexte de la « *société de l'information* » et s'exprimant de deux manières distinctes. Tout d'abord, pour Epicentre-Cowork, j'ai pu observer la tendance d'un « *fonctionnement par projet* » dans une dynamique de rebonds constant afin de suivre les demandes institutionnelles. Il en va d'une autre dynamique que celle que j'ai révélé pour Combrailles Durables, un collectif qui fait de cette accélération constante, et plus ou moins maîtrisée, un véritable argument de communication, mettant en avant une capacité presque « *professionnelle* » à suivre le rythme des dossiers successifs et des mises en route de projets. Ce deuxième exemple, je lui ai donné le nom de « *célérité de promotion* ». Il y a selon moi dans cette accélération, qu'elle soit « *subie* » ou « *maîtrisée* » une tendance tout à fait isomorphe car, comme le souligne Hartmut Rosa « *nous dansons de plus en plus vite, simplement pour rester en place.* » (Rosa, 2010). Autrement dit, cette logique d'accélération est une logique enchâssée dans une dynamique institutionnelle moderne dont la conception du temps et de son rétrécissement est tout à fait libérale.

Ensuite, et toujours concernant l'approche du temps qu'ont les acteurs, j'ai pu montrer qu'une autre tendance habite les pratiques de ces derniers. Elle consiste à ralentir. Or, ralentir peut avoir deux visées stratégiques. Premièrement, on peut assister à une forme de ralentissement qui vise la modularité soit une capacité à observer, prendre du recul, réfléchir collectivement. C'est ce que j'ai pu observer avec L'Université Foraine qui, pris entre l'émergence des idées et des volontés citoyennes d'un côté, et les contraintes institutionnelles des techniciens et élus de la ville de Clermont-Ferrand de l'autre, tente d'agir pas à pas, dans un apprentissage mutuel constant, afin de traduire les différentes volontés de la meilleure manière qu'il soit. Deuxièmement, le temps peut ralentir pour faciliter un affrontement institutionnel. Je Recycle Parc, par son histoire et le terreau de sa lutte (alter consommation) présente se profil de collectif acceptant la précarité afin de concentrer leur temps, leur énergie et leur volonté à l'affrontement institutionnel qu'ils veulent fécond.

Pour terminer cette approche praxéologique, je me suis tourné vers une analyse des opérations de communication. Donnant une valeur typificatrice à la praxis communicationnelle, il s'agissait de déceler, chez les acteurs, une capacité à produire des gestes communicationnels instituant leurs discours. J'ai pu, là aussi, constater deux types de pratiques. Pour Epicentre-Cowork, la méthode « post-it » qui s'accorde à une praxis instituée, c'est-à-dire un ensemble de gestes qui raffermissent le discours réformateur et ne facilite pas le changement institutionnel. Pour Combrailles Durables, j'ai noté l'absence d'une réelle praxis partagée. On reste, avec cette initiative, dans la sphère du discours et des éléments factuels. Pas de praxis instituante facilitant le changement. Au contraire, avec Je Recycle Parc et l'Université Foraine, on découvre que la répétition de gestes concertés et élaborés collectivement solidifie le discours porteur de transformation des habitudes de penser et de faire. La praxis se révèle, avec ces projets, tout à fait instituante.

En conclusion, ce chapitre a montré un double dépassement de l'analyse épistémologique conduite au chapitre VII. Le premier dépassement, est une analyse critique de la mise en œuvre du discours. Cette analyse montre que les acteurs peuvent parfois avoir un discours politique sur eux-mêmes différent de la communication politique interne et externe qu'ils déploient effectivement. Le second dépassement, consiste à aller plus loin que

cette analyse politique pour se tourner vers la posture praxéologique. Cette dernière révèle alors la véritable capacité instituante, ou conservatrice, de l'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire étudiés.





Modèles d'innovation sociale	Entrepreneuriat social (approche anglo-saxonne)		Modernisation des politiques publiques	Démocratisation des politiques publiques	Entreprise sociale (approche européenne)	Approche institutionnaliste
	Ecole de l'innovation sociale	Ecole des recettes marchandes				
	L'IS portée par un entrepreneur au service d'une finalité sociale	L'IS portée par une activité économique marchande au profit d'une finalité sociale	L'IS comme nouvelle modalité d'action pour dépasser les limites de l'action publique	L'IS issue d'un processus descendant, soutenue par la politique publique	L'IS issue d'un processus ascendant, basé sur une organisation démocratique non lucrative	L'IS comme co-construction démocratique d'acteurs multiples en rupture dans un contexte et un territoire donné
	Logique de marché			Economie redistributive	Economie plurielle	
	Nouveauté			Nouveauté/rupture (changement institutionnel)		
	Besoins sociaux (finalité)			Besoins et aspirations sociales avec accent mis sur le processus collectif		
Modèle épistémologique (discours et publicité)	Discours réformiste			Discours de service public	Discours alternatif	Discours de l'engagement citoyen
Modèle politique (capacité de génération d'un espace public de proximité et participation à un espace public élargi)	Communication stratégique réformiste	Communication stratégique reproductrice		Communication politique de traduction	Conflit intégrateur	
Modèle praxéologique (capacité à générer une forme de praxis communicationnelle instituante)	Praxis institué	Inertie		Praxis instituante matérialisante	Praxis instituante transformatrice	
Cas étudiés	 Epistémologie COWORK	 Combrailles Durables		 L'UNIVERSITÉ SITE FORAINE	 JeRecycleParc	
	Epicentre Cowork	Combrailles Durables		L'Université Foraine	JeRecycleParc	

Fig. 70 Typologie agrémentée par les troisième résultats, sur la base du travail des chercheurs de l'Institut Godin (Source : Auteur, inspiration des travaux de l'Institut Godin).

Synthèse de la quatrième partie

Dans cette quatrième et dernière partie, j'ai tenté de mobiliser empiriquement les éléments développés durant les trois premières parties de ce travail. Dès lors, l'enjeu était celui de l'observation de la communication des acteurs de terrain. Pour sa réalisation, j'ai procédé en deux étapes. Tout d'abord, j'ai analysé le discours et l'affichage des valeurs des différents acteurs étudiés (chapitre VII). Ensuite, je me suis tourné vers une analyse praxéologique, soit une double étude de la mise en œuvre du discours, et de la praxis communicationnelle (chapitre VIII). J'ai alors montré deux choses importantes. Premièrement, que l'analyse critique de la communication, celle de la mise en œuvre des discours, permet de lever le voile sur les propos tenus par les acteurs en montrant leur perméabilité à des logiques toutes autres, comme j'ai pu l'éclairer avec le cas de Combrailles Durables. Deuxièmement, que seule l'analyse praxéologique de la communication peut conférer une dimension structurante à la communication des acteurs de l'innovation sociale, car elle se détache du langage pour s'approcher de l'action. Je vais reprendre ces différents points.

Ainsi, dans un premier temps, j'ai montré qu'une approche épistémologique de la communication me poussait à prendre en considération « le message ». Or, plusieurs enseignements sont à tirer de cette première partie de l'étude. En débutant par une étude de l'affichage des valeurs des acteurs du territoire, j'ai montré qu'il existe un certain nombre d'organisations, d'institutions et de projets qui revendiquent leur appartenance à l'économie sociale et solidaire, pendant que d'autres acteurs adoptent une posture que j'ai nommé « non revendicatives » (chapitre VII – section 1 – partie 1). A partir de cette séparation je me suis tourné vers les 18 acteurs « revendicatifs » identifiés sur le territoire afin de m'entretenir avec eux concernant leurs définitions de l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale. L'objectif était alors de me tourner vers « le discours sur les valeurs » de ces acteurs jugés comme militants, tout du moins affiliés au mouvement de l'économie sociale et solidaire (chapitre VII – section 1 – partie 2). Ce que nous apprend cette partie, c'est qu'il existe une certaine cohésion entre la publicité de valeurs faite par les différentes organisations de la région, et le discours tenu sur celles-ci. Lorsque l'affichage montre l'importance accordée à trois piliers de l'économie sociale et solidaire, le discours révèle

l'existence de trois pôles structurant la communication de ces acteurs. Ces derniers, mettent en avant, premièrement, leurs valeurs démocratiques ; puis deuxièmement, un principe socio-éthique reflétant solidarité et primauté du lien social sur le bien du capital. Enfin, troisièmement, ils brandissent, et confirment, leur volonté de mettre le principe de lucrativité limitée au fondement de leurs valeurs. Toutefois, autonomie, adhésion libre et l'économie plurielle ne sont quasiment jamais mentionnés, laissant présager un fort mouvement de balancier en faveur des représentations libérales. Enfin, je soulignais dans cette partie la mention faite de la puissance publique, mettant en relief le potentiel émancipateur du soutien politique, tout comme le risque de sur institutionnalisation qu'il fait courir aux acteurs. Enfin, concernant l'innovation sociale, j'ai pu vérifier la prédominance de la notion de nouveauté, sans qu'il soit fait mention de dynamiques collectives, ascendantes, émancipatrices, ou encore « en rupture » dans une visée de changement institutionnel.

Par la suite, j'ai demandé à ces membres des organisations de l'économie sociale et solidaire du territoire de me fournir une liste de projets innovants. J'ai alors décidé de me pencher sur les quatre projets les plus cités, c'est-à-dire la SCIC Combrailles Durables, le projet L'Université Foraine, ainsi que les associations Epicentre-Cowork et Je Recycle Parc. En m'appuyant sur les méthodologies du Tableau de Bord des Pratiques Solidaires et les Marqueurs d'Innovation Sociale, proposée les chercheurs de l'Institut Godin, j'ai procédé à une analyse du discours de ces quatre organisations. L'association Epicentre-Cowork a clairement mis en avant cette volonté de « *travailler autrement* » en révélant l'agilité d'une démarche d'économie collaborative et d'une forme d'entrepreneuriat sociale. La SCIC Combrailles Durables a quand à elle mis en avant « *l'engagement citoyen* » et la dimension « *démocratique du projet* », lui conférant une dimension institutionnaliste. Quant à l'association Je Recycle Parc c'est l'alter-consommation et la « *prise de conscience citoyenne de la surconsommation* » qui occupe son discours dans une « *volonté de faciliter l'émancipation par la commune compétence* » et de construire un projet « *ensemble* ». Enfin, pour L'Université Foraine, j'ai montré que nous étions en présence d'un projet affirmant sa filiation à la politique publique, et revendiquant une volonté de transformation des pratiques architecturales par une dynamique participative. En résumé, selon la typologie des chercheurs de l'Institut Godin, qui s'inspirent des travaux de Jean Louis Laville, j'ai pu éclairer la présence d'un projet aux dimensions économiques et sociales faibles, corrélées à une innovation faible

(Epicentre-Cowork). Par ailleurs, j'ai prouvé qu'il existe des projets qui affirment revendiquer des postures collectives et ascendantes porteuses d'innovations sociale, ainsi que de valeurs fortes de l'économie sociale et solidaire (comme c'est le cas de Je Recycle Parc et Combrailles Durables). Toutefois, ces premiers résultats montrent l'émergence d'une nouvelle catégorie, non prise en charge par la typologie de l'Institut Godin : celle de la démocratisation des politiques publiques alliant économie sociale et solidaire faible, trop redistributive, et innovation sociale forte (l'Université Foraine). Enfin, j'ai conforté cette analyse par une étude des noms et logos de ces structures. Dans ce cadre, seules deux initiatives interrogent réellement quant à leur identité visuelle. Tout d'abord, L'Université Foraine, par sa neutralité et son appellation dichotomique. Ensuite, Combrailles Durables par l'aspect dissonant de son logo.

Je notais, en poursuivant ma réflexion, la faiblesse d'une analyse épistémologique. Ne s'attachant qu'au discours, elle tend à ignorer les valeurs symboliques et contextuelles d'arrière-plan. En suivant la proposition de Louis Quéré, et dans le but de démontrer la nécessité d'un passage à un paradigme praxéologique, j'ai décidé de me tourner vers la mise en pratique du discours des acteurs, et son caractère instituant (chapitre VIII). J'ai alors débuté par une analyse critique de communication politique des acteurs (chapitre VIII – section 1), pour ensuite me pencher sur la dimension praxéologique de leur communication (chapitre VIII – section 2).

J'ai dû m'impliquer sur mes différents terrains d'étude. Que cela soit par une démarche d'observation participante, ou par une dynamique de recherche-action, j'ai dû passer par une période d'acceptation, ou d'adaptation, au sein des collectifs étudiés. Cela a été révélateur, a posteriori, de certaines tendances de ces collectifs (chapitre VIII – section 1-partie1). Pour Combrailles Durables, c'est la compétence qui fut la clé, alors que pour Epicentre c'était ma capacité à me fondre. Pour L'Université Foraine c'était l'apport mutuel, pendant que pour Je Recycle Parc c'était ma capacité à partager l'action, comme moyen de mise en cohésion de nos mondes. Cette étape, vécue différemment, pour chacun m'a permis d'observer de nouvelles dimensions dans chacun des projets.

En analysant la mise en œuvre du discours, au sein de mes études de cas, j'ai pu confirmer l'hypothèse selon laquelle Epicentre-Cowork, par sa dimension entrepreneuriale,

s'emparerait de pratiques instrumentales. Pour Je Recycle Parc, c'est un véritable conflit intégrateur que j'ai mis à jour, une forte capacité démocratique à vivre dans la relation altère et à la bonifier, bien qu'elle fasse courir le risque de l'exclusion des acteurs plus consensuels. Pour L'Université Foraine, j'ai révélé une volonté d'être à l'interface entre le monde politique et le monde citoyen. Une capacité de traduction de ces deux actrices qui s'efforcent de faire circuler les discours entre un espace public de proximité et l'espace public politique. Enfin, plus surprenant, cette étude a permis de lever le voile sur le discours de la SCIC Combrailles Durables dont l'identité institutionnaliste s'est révélée fautive sous la révélation de pratiques gestionnaires hyperspécialisantes et d'une dynamique lobbyiste (chapitre VIII –section 1-partie2). Or, malgré ce résultat important justifiant le dépassement de l'analyse épistémologique, j'ai montré qu'une analyse critique demeurait insuffisante car trop inscrite dans la sphère du langage. Je me suis alors adonné à une approche praxéologique en deux temps. Tout d'abord, j'ai débuté par une analyse de l'approche du temps par les acteurs. Celui-ci étant, à mes yeux, la matrice de la praxis communicationnelle (chapitre VIII –section 2-partie1). J'ai alors montré qu'il existe deux tendances franches, soit une inclination à l'accélération qui suit la tendance institutionnelles, puis une propension à engager une dynamique ralentissante dans le but d'aller à l'encontre de la première tendance, bien souvent jugé comme aliénante. L'expression de la première tendance se retrouve dans les activités dépendantes du système institutionnel et qui, pour survivre la plupart du temps, s'imposent un rythme effréné de « mise en projet » répétée afin de faire preuve d'une capacité d'innovation et d'agilité. Bien souvent pour répondre aux tendances du moment, s'accommodant des valeurs véhiculées par le secteur privé comme moteur universel, et répondant à des logiques banalisantes, on retrouve un projet comme Epicentre-Cowork pris, souvent malgré lui, dans les filets de cette tendance. Toutefois, tout cela n'est pas toujours subi, et certaines activités citoyennes pourtant libérés de la contraire de « gagner sa vie » adopte pourtant des logiques accélérantes, elles aussi, mais dans une toute autre optique. J'ai montré avec le projet Combrailles Durables qu'il peut exister une « célérité de promotion » qui consiste à miser sur l'agilité et la performativité comme un argument de crédibilisation d'une action citoyenne. Quant à la seconde tendance elle offre un visage différent aux organisations. L'oisiveté, la lenteur, le tâtonnement, l'hésitation, ou encore la médiation sont des activités jugées alors comme bénéfiques et nécessaires à la rupture. Il s'agit pour des projets comme l'Université Foraine ou Je Recycle Parc de « prendre son temps ». Néanmoins, ces deux acteurs présentent des

approches différentes de la décélération. En effet, si le premier entre dans une logique de ralentissement c'est pour mieux appréhender la tension institutionnelle à laquelle il fait face entre habitants d'un quartier sensible et élus et techniciens de la ville. Pour Esther et Suzie, il s'agit alors d'assurer une « modulation de traduction » entre deux « mondes vécus » en s'octroyant la possibilité de comprendre aux mieux les deux logiques en présence, ainsi « prendre le temps » est tout à fait nécessaire au risque d'être décrédibilisé par une action futile et en inadéquation avec les attentes. Pour le second projet, l'approche du temps est une oisiveté provocatrice. Pour le dire avec les mots des protagonistes, c'est une posture qui ne « craint pas la précarité ». C'est une logique tout à fait inverse à celle d'Epicentre-Cowork, et bien qu'eux aussi doivent tenter de « vivre » de l'activité de la ressourcerie, il semblerait que ces acteurs aient fait le choix stratégique d'assoir l'activité dans le paysage clermontois, en acceptant le lots de précarité économique que cela génère, afin de pouvoir relayer cette position par une forte dimension politique. Autrement dit, l'approche détachée du temps et l'acceptation de la précarité semble offrir à ces acteurs la possibilité de vivre le rapport de force politique avec les autres acteurs des secteurs mais aussi et surtout avec les institutions locales.

Dans un second temps, je me suis tourné vers une analyse des opérations de communication. Plus exactement, ma volonté était de montrer que ce sont les gestes, les actions coordonnées et partagées, les matérialisations communes qui fabriquent l'institution en conférant une valeur organisante à la praxis communicationnelle. Il s'agissait de déceler, chez les acteurs, les actions typificatrice instituant leurs discours. J'ai pu, là aussi, constater deux types de pratiques. Pour Epicentre-Cowork, la méthode « post-it » qui s'accorde à une praxis instituée, c'est-à-dire un ensemble de gestes qui raffermissent le discours réformateur et ne facilitent pas le changement institutionnel. Pour Combrailles Durables, j'ai noté l'absence d'une réelle praxis partagée. On reste, avec cette initiative dans la sphère du discours et des éléments factuels. Pas de production collective et donc pas de praxis instituante facilitant le changement. Au contraire, avec Je Recycle Parc et l'Université Foraine, on découvre que la répétition de gestes concertés et élaborés collectivement solidifie le discours porteur de transformation des habitudes de penser et de faire. La praxis se révèle, avec ces projets, tout à fait instituante.

En définitive, cette quatrième et dernière partie m'a permis de montrer la nécessité de développer une approche praxéologique qui dépasse tout d'abord une approche épistémologique et renouvelle ensuite une approche normative de la communication politique. Ensuite, elle m'a permis de montrer que l'hétérogénéité des acteurs de l'ESS socialement innovants était plus grande encore que ne le supposaient les modèles théoriques. Enfin, elle a révélé que si certains acteurs développaient des communications en conformité avec les valeurs affichées (communication gestionnaire pour l'entreprise sociale Cultures Trafic, communication conflictuelle pour l'utopie pirate je recycle Park), d'autres mettaient en œuvre une communication voilée : Combrailles Durables met en avant un discours citoyen transformateur qui cache des pratiques isomorphiques, tandis que L'université Foraine, déploie une communication innovante en s'abritant derrière le voile d'une institution reconnue par la puissance publique. Il est temps maintenant de reprendre ces éléments empiriques dans la conclusion générale de cette thèse.

Conclusion Générale

Oscar Wilde affirmait que « *la sagesse, c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit* ». Plus jeune je croyais, moi aussi, qu'il fallait faire gonfler le ballon à utopies pour voir la nacelle sociétale décoller vers d'autres cieux. À la manière de Fernando Pessoa, j'étais persuadé que l'on forgeait ses rêves sous une mansarde solitaire pleine de livres, et que l'on tentait ensuite de les partager et de les faire vivre avec des compagnons, en jetant des pavés s'il le fallait. Or, je me trompais. Non, plus exactement j'interprétais l'action collective à l'aune de vieux schémas aujourd'hui en dette de renouvellement. Et, bien que je veuille franchement me le cacher, j'étais alors tout à fait idéologique, car l'enjeu principal de l'élaboration collective, de quelque teneur qu'elle soit, n'est pas de mettre en œuvre une pensée élaborée au préalable, mais bien de construire pierre à pierre un édifice partagé.

J'en suis aujourd'hui tout à fait convaincu que l'action collective se construit. Or cette élaboration complexe est un enjeu qui révèle la nécessité de détenir un savoir-faire communicationnel renouvelé. Dans cette optique il était nécessaire, selon moi, de reprendre la trajectoire historique de l'élaboration collective au sein de nos sociétés contemporaines démocratiques. En m'appuyant sur une analyse de l'espace public et de son évolution, j'ai souhaité montrer que la communication est l'enjeu principal de la construction des règles, des normes, et des codes collectifs. Si la communication a eu tendance à se gestionnariser, il est temps maintenant de retrouver la voix politique de la délibération pour démocratiser la société. Une injonction que j'ai retrouvée au cœur du mouvement de l'économie sociale et solidaire et de son avant-garde récente, l'innovation sociale. S'intéresser aux pratiques de communication de ces acteurs d'un « nouveau monde », en région Auvergne, était donc pour moi une première étape afin d'ouvrir la voie à une réflexion d'ampleur autour de la place de la communication dans l'élaboration collective d'une nouvelle société démocratique qui s'appuierait sur la faculté d'innovation sociale des citoyens regroupés sous les statuts de l'économie sociale et solidaire.

Je tiens tout de même à souligner que ce travail était pour moi un véritable challenge. Je ne reviendrai pas sur mon parcours, ni sur ma posture militante que j'ai largement décrite, mais je soulignerai tout de même que je me suis engagé à l'aveugle dans ce travail. Premièrement, j'ai cheminé en acceptant ma posture de novice car, pour moi, les sciences de l'information et de la communication reflétaient beaucoup de mystères il y a à peine plus de trois ans. Deuxièmement, j'ai accepté de travailler avec mes présupposés qui auraient pu être un lourd fardeau à porter et qui se sont finalement révéler salvateurs. Enfin dernièrement, j'ai travaillé durant ces trois années dans l'optique de fournir une réflexion profonde, certes, mais aussi et surtout pour tenter d'avancer vers des propositions pratiques pour que mon approche praxéologique prenne tout son sens. Néanmoins, avant de me tourner vers de succinctes propositions, je souhaiterais revenir sur mon développement théorique

La transformation historique de l'espace public ou le déclin de l'homme public

Ainsi, j'ai débuté ce travail en me penchant sur la question de l'espace public, dont certains auteurs décrivent les transformations au cours de l'histoire. Plus particulièrement, Richard Sennett nous explique que celui-ci a été au centre du déclin de l'homme public. Ainsi, pour le sociologue américain, l'avènement d'une ère fondamentalement dominée par le capitalisme, et tournée vers une mise en visibilité par le principe de publicité, a centré l'activité sociale sur la personne individuelle. De ce fait, l'ensemble des conventions et des rites participant à la théâtralité du jeu social ont peu à peu disparu au profit d'une révélation directe des subjectivités. Le partage non médiatisé des opinions, des sentiments et des détails de l'expérience individuelle est devenu le modèle normatif de l'échange dans un système culturel où les techniques de communication ont pris le relais des médiations symboliques antérieures. Plus de dieu pour nous lier mais des réseaux numériques pour y pallier. Tel pourrait être le slogan d'un nouvel espace public perçu par Sennett. Celui-ci, affirme que l'individu moderne aurait substitué le rôle de la médiation symbolique fait de rites et de croyances à une sustentation communicationnelle des apparences, c'est-à-dire induire et déduire les significations du jeu social par la publicité des conduites. Ces dernières étant largement assurées, puisque déshabillées de toutes dimensions symboliques, par la médiation technique qui rigidifie et accélère l'échange. Ainsi, rationalité instrumentale et performativité sont pleinement satisfaites par cette tendance à la mise en visibilité. Or,

dans cet espace public dépeint par Sennett, les mouvements sociaux semblent avoir eux aussi saisi cette tendance et se constituent ainsi une vision de la communication tout à fait instrumentalisée, car institutionnalisée. En effet, je m'appuie là sur les travaux de Jürgen Habermas pour qui l'activité communicationnelle n'est plus le lieu des interactions quotidiennes (l'échange interpersonnel classiquement imaginé) mais le lieu de constitution de l'institution.

La dépolitisation de l'espace public

Pour Habermas, si nos sociétés post-capitalistes n'élaborent plus les cadres normatifs et institutionnels propres à leurs fonctionnements à partir de fondements religieux ou traditionnels, cette élaboration devrait s'appuyer exclusivement sur l'usage réflexif raisonné ainsi que sur des critères d'humanité. C'est ce que le philosophe allemand préconise dans sa théorie de l'agir communicationnelle, régulé par une éthique de la discussion. Historiquement, au sortir de la Révolution française, alors qu'une communauté politique voit le jour, elle assistera dans le même temps « à l'émergence d'une nouvelle sphère face à l'état et aux diverses sources d'autorité : celle de la société civile, fondée sur le développement des échanges marchands entre individus émancipés » (Habermas, 1978, p.69). À la communauté politique Habermas oppose le surgissement d'une économie politique soit une activité économique régulée par l'État transformant ainsi une activité mue par l'intérêt privé en affaire publique. Au centre de cette dialectique économie/politique, la classe bourgeoise, déjà matrice d'un public éclairé porteur de la critique culturelle, elle deviendra actrice d'un rapport plus ou moins conflictuel caractéristique de l'espace public libéral centré autour de l'activité économique. L'espace public, initialement lieu de débat élitiste des objets culturels, dont le médium est « l'usage public du raisonnement » (Habermas, 1978, p.38), devient alors le lieu d'affrontement concernant le contrôle du domaine de l'échange et de l'économie en général. Cette perversion de l'espace symbolique de l'échange politique est donc, selon Habermas, largement imputable à la colonisation des « mondes vécus » par la poursuite de l'intérêt individuel d'ordre avant tout économique.

Théoriquement, « ce sont les physiocrates qui, les premiers, ont explicitement établi un lien entre opinion publique, Raison et Loi » (Quéré, 1982, p.71). Institutionnellement, c'est avant tout la Révolution française qui fit voler en éclat les bases d'un pouvoir monarchique pour laisser

place à un régime parlementaire favorable à l'implication de la bourgeoisie dans la vie politique et donc les décisions économiques.

Alors, comme le souligne fort à propos Louis Quéré, « *il y a donc eu dépolitisation de l'espace public au fur et à mesure qu'il a été investi par l'État et les puissances économiques, qui l'ont instrumentalisé au service de leurs logiques d'action respectives* » (Quéré, 1982, p.72). Cette inflexion générale est alors responsable de l'affaiblissement de la portée politique de l'activité communicationnelle. Celle-ci n'est plus le support du débat d'un public faisant un usage politique de sa raison, mais devient le lieu d'action privilégié de groupes et de partis pilotés par une seule rationalité stratégique, celle de parvenir à faire peser leur poids idéologique sur les appareils de l'État. Ainsi, l'activité communicationnelle n'est plus processus de validation des normes et des pratiques, ni même fabricante des médiations symboliques nécessaires à son bon fonctionnement, car à contrario elle devient une activité rationnelle et stratégique, au pas de l'État technicien et de la bourgeoisie marchande, et symbole de la dépolitisation de l'espace public.

Logiques instrumentales et théories de la communication

À l'aune de ce constat concernant l'évolution générale de l'espace public que l'on a vu largement mis sous la tutelle d'une idéologie instrumentale, j'ai voulu interroger la place de la communication dans ce processus. J'ai ainsi constaté que cette science, au demeurant très jeune, a proposé des apports théoriques qui ont été différemment interprétés par les divers courants proches des notions d'information et de communication. Pour être plus précis, j'ai révélé dans le premier chapitre de cette thèse l'existence d'une approche largement aux prises avec cette tendance dépeinte par les théoriciens de l'espace public et qui s'est saisi des théories de la communication dans une visée instrumentale.

Cette approche est mise en relief par Philippe Breton (1997) qui situe la genèse d'une « *nouvelle notion de communication* » dans le sillage théorique de Claude Shannon et Warren Weaver (1975). Ces deux ingénieurs américains ont proposé un modèle décrivant schématiquement le processus de transmission optimale d'un message à partir de l'interaction entre un émetteur (qui code le message) et un récepteur (qui décode le message) par l'intermédiaire d'un canal de communication qui transmettra le signal codé en

étant perturbé par des bruits environnementaux. Mais n'oublions pas que les deux scientifiques américains n'ont jamais cherché à révolutionner l'approche de la communication. En effet, ils se contentaient humblement de traiter les phénomènes perturbateurs que sont les bruits dans tout canal de communication. S'appuyant sur les apports de cette théorie mathématique, la réelle impulsion arrive à la fin des années 1940 lorsque l'américain Norbert Wiener publie *The human use of human beings* (1949), avec un objectif précis, celui de donner accès, à un public plus large, à ses écrits pointus parus quelques mois plus tôt dans *Cybernetics, or Control and Communication in the Animal and the Machine* (1948). D'un point de vue technique, il fait évoluer la proposition de Shannon et Weaver en lui introduisant la notion de feed-back, soit une rétroaction du récepteur qui tend à modifier l'action de l'émetteur dans une situation de communication. Du point de vue social, il regroupe alors un ensemble de réflexions « *qui sonne comme autant de propositions pour sa réforme radicale* » (Breton, 1997, p.31), et qui repose sur deux points essentiels. Le premier point est issu de la seconde loi sur la thermodynamique de Boltzmann (1974) et tente de pallier au risque d'entropie (désordre inverse à l'ordre généré par l'information). Le second point, dans la droite ligne d'une nécessité de limiter le risque d'entropie sociale, propose d'ouvrir les voies de communication pour faciliter l'avènement d'une société de la communication.

Les travaux précurseurs de ce théoricien de mathématiques appliquées proposent, à la fin des années 40, une vision communicationnelle de la société qui provoquera un réel bouleversement paradigmatique. Or, ce bouleversement aura, selon moi, deux trajectoires. La première provoquera un type d'interprétation propre à un contexte socio-historique et institutionnel dont il faut souligner la triple émergence.

Tout d'abord, une émergence d'ordre symbolique plaçant la cybernétique comme l'utopie de l'homme moderne qui n'a plus de secret pour ses semblables³⁵² et qui agit de façon rationnelle. En effet, au sortir de la Seconde Guerre mondiale c'est la crainte d'une société moderne incontrôlable qui pousse Wiener à développer une vision sociétale transparente dans laquelle le désordre et les risques de conflits s'effacent derrière une paix totale de l'homme avec l'homme, mais aussi de l'homme avec son environnement. Le rôle

³⁵² Au sortir de la seconde guerre mondiale c'est la peur du retour vers l'idéologie destructrice du nazisme qui favorise ce type de réflexion.

des médias est ainsi dessiné en creux, comme l'outil essentiel qui permet à l'homme de réagir de façon appropriée aux réactions qui l'entourent. Dans la lignée de la cybernétique Erik Neveu (2006) soulignera d'ailleurs la « *consécration d'un discours communicationnel* » au travers des travaux de Marshall MacLuhan apparu dans les années 70. Par ailleurs, la cybernétique apparaît dans le sillage d'une pensée moderne et laïque, qui se détache du mystique et du religieux, et dans laquelle le modèle propose une revalorisation de la pensée dont les processus mentaux « *relèvent du raisonnement conçu comme un calcul* » (Breton, 1957, p.57). Or, cette rationalisation en finalité, qui est orientée vers l'action pratique dans le monde, tend à construire, selon Max Weber (2008), des relations sociales à la fois impersonnelles, instrumentales et utilitaires qui favorisent le désenchantement du monde (recul des croyances religieuses ou magiques comme mode d'explication des phénomènes).

La seconde explication de cette fièvre cybernétique qui atteint dès les années 40 la communauté scientifique, trouve son origine dans le contexte géopolitique de ce début de siècle. En effet, alors que l'idéologie nazie fait des ravages, Philippe Breton souligne « *les liens souterrains qui pourraient exister entre la guerre qui secoue le milieu du 20ème siècle, la montée des techniques de communication et la formation d'une nouvelle utopie autour de la communication* » (Breton, 1997, p.49). Plus précisément, c'est Serge Proulx qui nous éclaire, car pour ce dernier, plus qu'une nouvelle utopie présente pour sauver l'humanité de l'obscurantisme du nazisme, la communication deviendra un outil de persuasion. Il fait ainsi référence à ce séminaire de travail concernant la communication de masse et organisé par la fondation Rockefeller à New York entre septembre 1939 et juin 1940. Une réunion mensuelle des plus grands spécialistes de l'époque (Lasswell, Lazarfeld etc.) devait permettre d'élaborer un cadre général de compréhension du phénomène. Mais l'histoire en décidera autrement et l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes, ainsi que la crainte de l'élargissement du conflit, viendront modifier la tournure du séminaire qui s'attèlera alors à la tâche délicate d'élaborer une réponse satisfaisante à l'interrogation des autorités : « *comment utiliser les moyens de communication pour expliquer aux gens l'implication des États-Unis au conflit ?* » (Proulx, 2007, p.63). Tout cela contribuera largement à orienter le séminaire vers les « *effets d'une communication de masse* » et influencera le développement des grands programmes de recherche durant les décennies suivantes. C'est donc ainsi, dans un contexte bureaucratique et militaire, que Wilbur Schramm (fondateur du domaine universitaire d'étude des communications aux États-Unis) développe sa vision d'une communication publique vue

comme un « *acte de persuasion évalué au moyen de méthodologies surtout quantitatives* » (Proulx, 2007, p.64). Ainsi, nous comprenons mieux comment le contexte militaire des années 40 « *canalise les recherches dans les avenues balisées par une épistémologie quantitative* » (Proulx, 2007) favorisant l'émergence d'un modèle de communication, vue comme moyen de persuasion qui s'est par la suite imposé. On parlera alors d'*Homo communicans* qui est « *un être sans intériorité et sans corps, qui vit dans une société sans secret, un être tout entier tourné vers le social, qui n'existe qu'à travers l'information et l'échange, dans une société rendue transparente grâce aux nouvelles « machines à communiquer* » (Breton, 1997, p.50). Cela apporte une alternative à la dégradation de l'humain qu'a produite la tourmente du 20^{ème} siècle.

Enfin, la dernière explication est d'ordre purement économique et s'explique par le passage d'une économie de pénurie (jusqu'à l'après-guerre) à une économie de l'abondance ou la surproduction menace. En effet, dans le contexte du début du 20^{ème} siècle, la production économique poursuit la satisfaction des besoins du consommateur. Les entreprises produisent alors ce qu'elles savent et aiment fabriquer sans se soucier de l'écoulement des productions. Jusque dans les années 1950 la demande est supérieure à l'offre manifestée de biens et de services, alors on encourage la production qui génère du pouvoir d'achat chez les ouvriers. Il s'agit de produire plus et vendre ce qui donne un caractère optimisé à la production en limitant les stocks. Or, l'économie d'abondance des trente glorieuses atteindra ces limites et l'adaptation de l'état d'esprit des capitaines d'industries ne se fera pas sans mal, mais dans la nécessité. En effet, dès la fin des années 50 nous voyons apparaître les prémices de l'abondance dans laquelle l'offre est supérieure à la demande manifestée ou potentielle. On cherchera alors les moyens de générer cette demande non manifestée en développant des outils adaptés à un nouvel « état d'esprit », celui du marketing, qui « *équivaut à se placer du point de vue du consommateur et à analyser constamment ses besoins, ses désirs et ses attentes de façon à s'y adapter* » (Chirouze, 2007, p.5). En effet, « *la logique de demande se substitue à la logique de production dès lors que l'offre des producteurs excède la demande des clients et que le problème de l'écoulement des produits n'est plus résoluble par une seule politique de vente et de communication aussi efficace qu'elle puisse être* » (Chirouze, 2007, p.5). On entre donc dans l'ère d'une rationalité accrue par un ensemble de méthodes dont dispose une organisation pour encourager des attitudes et des comportements favorables à la réalisation de ses objectifs auprès de ses publics cibles.

Les trois dimensions contextuelles exprimées ici (symbolique, militaire et économique) montrent l'imbrication socio-historique d'une utopie de la communication frémissante depuis les physiocrates et modélisée par Norbert Wiener et la cybernétique dans un contexte tout à fait favorable à une idéologie capitaliste (qui deviendra libérale). Je crois surtout que les développements fournis ici permettent de mieux comprendre l'émergence d'une approche épistémologique de la communication considérant avant tout la communication comme un transfert d'information interprété à l'aune d'une visée instrumentale.

Les travaux précurseurs de ce théoricien de mathématiques appliquées, à la fin des années 40, ont généré une première tendance. Or, je crois, par ailleurs, que cet ensemble théorique de la communication à valeur paradigmatique a pu faciliter l'émergence et l'institutionnalisation d'une approche gestionnaire de cette notion. Dès lors, la puissance de cette tendance gestionnaire est relayée par un ensemble de concepts, de démarches et d'outils permettant d'analyser et de comprendre le fonctionnement des organisations, à travers leur structure et les processus organisationnels. Les Sciences de gestion visent à orienter et coordonner les ressources des organisations vers la recherche de la performance et à traiter les tensions qui les traversent.

Un monde gestionnaire qui banalise l'économie sociale et solidaire et instrumentalise l'innovation sociale

J'ai montré dès lors, dans la suite de ce travail, que l'interprétation faite par les sciences de gestion, concernant le concept de communication, a largement tendance à s'épancher dans l'ensemble des activités sociales, même les plus éloignées des visions instrumentales et performatives nées dans le cœur de l'entreprise capitaliste. Je veux bien évidemment parler de l'économie sociale et solidaire dont la tendance isomorphique est marquée par une dérive gestionnaire, et cela aussi bien à l'interne des organisations qu'à l'externe. Les mots de Laurence Baranski vont dans ce sens lorsqu'elle affirme que les associations doivent s'approprier les outils du management en tant « *qu'ensemble de méthodes permettant à des personnes de mieux s'organiser pour atteindre des objectifs* » (Demay, 2004) qui peuvent être utilisées au sein de toute communauté humaine. Quant à la communication externe des structures de l'économie sociale et solidaire, et notamment des associations, certains préconisent l'utilisation des techniques marketing. Pour ces auteurs, le marketing

associatif se situe au niveau des « *actions visant à influencer les attitudes et les comportements des publics* » (Gallopel-Morvan et al. 2008, p.2). Ces dérives gestionnaires ont joué, pour moi, un rôle important dans les processus de banalisation des structures historiques de l'économie sociale, et dans la colonisation de certains esprits solidaires. En effet, l'implication grandissante des structures coopératives dans un marché concurrentiel pousse inexorablement ses administrateurs à tendre vers des pratiques instrumentales visant la rééquilibration de l'offre et de la demande en leur faveur. Par ailleurs, certaines pratiques de l'économie solidaire, et notamment les actions d'insertion, ou encore celles d'économie collaborative et d'entrepreneuriat social souffrent d'une empreinte libérale importante générant des formes de déréglementation, ou encore de reproduction managériale et marketing.

J'ai montré, par la suite, que les initiatives citoyennes, qui ont éclaté au cours des années 60 et 70 dans le sillage de l'essoufflement du couple État-marché, ont révélé le surgissement du concept d'innovation sociale aussitôt saisi par une poussée entrepreneuriale mue par un réflexe de survie. Dès lors, la sociologie constructiviste de Trevor Pinch et Wiebe Bijker (1987) suggère de considérer les systèmes techniques comme des construits humains, avant tout régulés par des compromis sociaux. Ainsi, à l'innovation technique succédera une innovation mettant en avant les réseaux sociotechniques questionnant ainsi la séparation entre un champ technique caractérisé par la présence d'agents « *non-humains* » et un champ social quant à lui lieu d'expression humaine (Callon et Law, 1986 ; Latour, 1995). Ainsi, l'idée s'impose que l'innovation technologique ne peut être opératoire que si elle s'adresse à une innovation organisationnelle en mesure de densifier les coopérations, les apprentissages, comme la captation des savoirs tacites par leur codification et leur traduction. Autrement dit, selon Jean Louis Laville « *la greffe technique ne peut prendre que si elle respecte le système social dans lequel elle s'inscrit* » (Laville 2014, p.58). Il est alors intéressant de souligner deux choses. La première révèle l'institutionnalisation rapide d'une telle approche avec l'appui de la commission européenne qui, dès son rapport de 1995, poussera dans le sens de l'émergence de cette conception réformatrice de l'innovation. La seconde, est la direction communicationnelle prise par les développements théoriques autour de cette notion d'innovation sociotechnique qui retrouvera, dans la proposition de Michel Callon et Bruno Latour, une dimension instrumentale répondant au contexte idéologique. En effet, j'ai montré que l'approche de la traduction des chercheurs

de l'École des Mines répond à une visée utilitariste qui tend à l'enrôlement par la bonification du principe de publicité. Par conséquent, je suggère de considérer les principes de traduction sociotechniques comme des principes communicationnels isomorphes.

J'ai donc montré, dans cette première partie, que la transformation progressive de l'espace public, et le surgissement d'une idéologie de la communication, instrumentale et performative, ont facilité l'émergence de tendances isomorphiques dans les organisations de l'économie sociale et solidaire, ainsi que l'innovation sociale.

Or, l'économie sociale et solidaire est avant tout symbolique et politique, « terreau fertile » à une innovation sociale citoyenne

Toutefois, j'ai souligné dans une seconde partie qu'il était nécessaire de reconsidérer les racines historiques de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale. En effet, je me suis ainsi efforcé, dans le sillage de Jean-François Draperi et de Jean Louis Laville, de redonner une dimension symbolique et politique à ces deux secteurs intimement liés.

Pour commencer, j'ai souhaité revenir sur l'histoire symbolique de l'économie sociale, et plus particulièrement sur l'expérience du familistère de Guise proposé par Jean Baptiste Godin, et relue par Jean François Draperi. Dès lors, à contrecourant de la réflexion française à ce sujet, je soutiens l'idée que l'économie sociale détient, depuis plus de deux siècles, les clés d'une praxis instituante de grande valeur. En effet, malgré ces tendances à la banalisation soulignées en première partie, j'ai souhaité tout de même montrer que l'organisation collective du travail du mouvement coopératif en particulier, et de l'économie sociale en général, avait tendance à générer une typification collective à l'origine de l'émergence de « *mondes vécus partagés* » aux fondements de l'utopie transformatrice de la société. J'ai ainsi noté le rôle fondamental d'une économie sociale dans une dynamique de changement institutionnel incrémental.

Ensuite, j'ai souhaité revenir sur l'ascendance politique du mouvement de l'économie solidaire que l'on retrouve dans les mouvements autogestionnaires et associationnistes de la fin du 19^{ème} siècle. Ainsi, j'ai montré que malgré sa quasi-disparition

après 1848, ce mouvement ouvrier retrouvera de sa volonté de participation démocratique dans celui des mouvements sociaux et de l'économie solidaire aux tournants des années 70. Plus précisément, dans le sillage de Bernard Eme et Jean Louis Laville, j'ai mis en lumière que l'économie solidaire faisait preuve d'une volonté de « *démocratiser l'économie* » en proposant la pluralisation de ses principes, et une attention particulière au rôle de la réciprocité comme fondement de confiance pour une communauté. Par ailleurs, j'ai pu valoriser la dimension politique du mouvement en éclairant les principes délibératifs régulateurs de ces organisations facilitant l'émergence d'espace public de proximité.

Dès lors, dans ce « *terreau fertile* » réactualisé (économie sociale) ou éclos (économie solidaire), et dans une conjoncture d'essoufflement du couple État-marché, c'est une conception citoyenne de l'innovation sociale qui verra le jour au cours des années 70. Une innovation sociale dite « forte » marquée par la volonté des organisations de la société civile de participer à nouveau à la vie démocratique pour gérer les biens communs (Ostrom, 2010) et préserver les capitaux humains et sociaux en tablant sur une démocratisation de l'économie et une réintégration des principes économiques pluriels débattus démocratiquement. Autrement dit, sous la poussée citoyenne, c'est une approche en « rupture » de l'innovation qui se détache avec cette volonté de mettre en avant les principes fondateurs du lien social, de la vie heureuse, de l'émancipation, etc. En bref, les acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants répondent ainsi à une aspiration citoyenne et à une volonté de rupture contextualisée prenant en considération les dimensions territoriales, d'économie plurielle et surtout d'espace public de proximité dans lesquelles la démocratie délibérative occupe une place centrale. Loin d'être uniquement des acteurs socio-économique, j'ai montré que ces derniers ne peuvent répondre uniquement à une logique instrumentale au risque de perdre leur capacité de transformation sociale et de changement institutionnel. Voilà pourquoi la place de la communication dans ces organisations doit être repensée.

Pour un agir citoyen communicationnel visant à repolitiser l'espace public par un engagement citoyen

Pour le philosophe allemand Jürgen Habermas, l'espace public est constitué autour du principe de solidarité démocratique, autour d'un monde vécu partagé fédérateur et d'une représentation du monde partagée facilitant l'identité collective comme antithèse à la

« désémantisation du monde » (Quéré, 1982). Ces espaces doivent alors être des espaces où se combinent une élaboration intelligente « *de pouvoir et d'autolimitation perspicace qui est nécessaire pour sensibiliser les mécanismes d'autorégulation de l'État et de l'économie aux résultats d'une formation de la volonté orientée vers des fins déterminées, qui aille dans le sens d'une démocratie radicale* » (Habermas 1985, p.430). Pour Habermas, plus grande est la rationalité instrumentale dans l'action et plus grande est l'indépendance face à l'environnement des individus. Par ailleurs, plus grande est la rationalité communicationnelle, plus large est, à l'intérieur d'une communauté de communication, la marge de jeu qui permet la coordination non violente des actions et la conciliation des conflits par consensus (Habermas 1987a). Alors, « *tout acte d'intercompréhension peut être conçu comme faisant partie d'un procès coopératif d'interprétation visant la définition intersubjective de situations. Habermas met les actions langagières au cœur de la théorie de l'agir communicationnel mais affirme qu'il ne faut pas « réduire l'agir social à des performances d'interprétations réalisées par les parties prenantes de la communication ; c'est le danger d'une assimilation de l'agir au parler, de l'interaction à la conversation* » (Habermas 1987a, p.112). On aura compris que ce qui fait de l'activité communicationnelle un processus fondateur du lien social et du fonctionnement du groupe élargi, c'est l'intention d'aboutir à une intercompréhension par la mise en concordance des intersubjectivités. Cette activité visant des principes de vérité et de justice. Mais attention stabilité et univocité sont plutôt rares dans la communication de tous les jours. Ainsi, j'ai souhaité souligner la dimension normative de cette approche.

Habermas, pourtant pas avare de réflexions abstraites, avance un intérêt pour l'agir social, l'activité finalisée, et la communication. Il affirme ainsi, « *dans la ligne d'une pragmatique formelle, la théorie de la communication peut s'avérer fructueuse pour une théorie sociologique de l'action, si l'on parvient à montrer comment les actes communicationnels, les actions langagières ou les expressions non verbales équivalentes, assumant la fonction de coordination de l'action et contribuent à construire des interactions* » (Habermas 1987a, p.289). C'est un tournant dans cette réflexion extrêmement riche que nous propose le philosophe allemand, car elle donnera une impulsion praxéologique à ses travaux. Toutefois, et bien qu'ils aient connu un certain retentissement dans les sphères scientifiques, mais aussi dans les sphères de l'action sociale, il me semble que son approche fut encore trop normative.

Ainsi, au prisme de l'action, et donc de l'effet de l'acte de communication centré sur l'action langagière, Habermas décrit deux attitudes fondamentales qui doivent faire l'objet

d'une analyse conceptuelle. Pour lui, il existerait une attitude orientée vers le succès et une attitude orientée vers l'intercompréhension (Habermas 1987a, p.296). Pour l'intercompréhension on parlera d'accords qui reposent sur des convictions communes. L'intercompréhension est alors inhérente au langage humain. Voilà pourquoi Habermas fait largement référence à la théorie des actes de langage d'Austin pour lequel il existerait trois types d'actes. Des actes locutoires qui consistent à « *dire quelque chose* ». Des actes illocutoires fondés sur « *l'agir en disant quelque chose* ». Et enfin, des actes perlocutoire poussés par l'intention de « *causer quelque chose* » du fait que l'on agit en disant quelque chose (Austin, 1970). Distinction fondamentale qui fera le succès de la théorie de l'agir communicationnel, Habermas met alors en exergue l'agir communicationnel dont l'unique finalité est l'intercompréhension soit des « *interactions médiatisées par le langage où tous les participants poursuivent par leurs actions langagières des objectifs illocutoires, et seulement de tels objectifs* » (Habermas 1987a, p.304). Ce que Habermas oppose à un agir stratégique, médiatisé par le langage, et représentant des interactions dans lesquelles l'un des participants au moins veut susciter des effets perlocutoires.

Pour Habermas, la raison abordée par Max Weber montre clairement que la rationalisation de la société a toujours été comprise comme une réification de la conscience. Or, pour lui, et notamment grâce aux travaux de Herbert Mead et Emile Durkheim, le changement de paradigme doit s'effectuer pour passer d'une activité finalisée à un agir communicationnel. Il veut reformuler la problématique de la réification dans les concepts de l'agir communicationnel d'une part, et dans ceux d'une formation de sous-système passant par des médiums régulateurs d'autre part (Habermas, 1987b, p.7). Herbert Mead donne à sa théorie, qui analyse les phénomènes de conscience sous l'angle des structures de l'interaction médiatisée par le langage et les symboles, le nom de « *béaviorisme social* » pour souligner sa volonté de dépassement de la focalisation sur le concept de conscience. Les comportements et la praxis sociale sont donc premiers pour le sociologue américain. Mais Mead ne part pas de l'analyse des comportements individuels réagissant à des stimuli de son environnement, mais plutôt à l'interaction concernant, au moins, deux organismes qui ont des influences mutuelles. Habermas montre comment Mead a expliqué le passage de l'interaction infrahumaine, médiatisé par des gestes, à l'interaction médiatisée par des symboles. Il parle alors d'effets d'ajustements. Puis, par la suite, Mead passe de l'action médiatisée par des symboles à l'action réglée par des normes. Et c'est là qu'Habermas

reproche à Herbert Mead d'être trop « léger » et de ne pas assez appuyer cet argumentaire. Pour lui il est donc nécessaire de se pencher sur les travaux de solidarité sociale proposés par Emile Durkheim. En effet, « *la régulation de l'action par des normes peut donc être comprise comme la solution d'un problème qui se pose dès que la coordination de l'action par des signaux linguistiques ne fonctionne plus* » (Habermas, 1987b, p.40). Pour résumer l'approche de Mead, dans un premier cas la communication se déplace en passant de gestes expressifs stimulant le comportement à l'emploi de symboles. Dans le second cas, le passage s'effectue de l'emploi de symboles à la mobilisation de normes ce qui signifie la conversion de la régulation du comportement à une base symbolique. Pour Durkheim c'est la pratique religieuse qui forme la norme commune, car « *la pratique rituelle sert à établir une communion réalisée dans la communication* » (Habermas, 1987b, p.62). Les rituels montrent que le sacré est l'expression d'un consensus normatif régulièrement actualisé. Or, Habermas l'affirme « *le consensus normatif de base, qui s'exprime dans l'action commune, établit et conserve l'identité du groupe : c'est pourquoi le fait du consensus réussi est simultanément son contenu essentiel* » (Habermas, 1987b, p.63). Soyons précis, selon les penseurs cités ici, ce qui forge l'identité d'un individu n'est pas ce qui le différencie des autres mais plutôt ce par quoi il concorde avec l'ensemble des individus de son groupe social. L'identité de la personne n'est donc que le reflet de l'identité collective, celle qui fait ciment, qui lie l'ensemble de ses composantes. Ainsi Habermas, s'appuyant sur une lente digression autour des apports de Durkheim et Mead, nous offre une nouvelle démonstration de l'intérêt de l'agir communicationnel non plus dans les interactions mais dans la socialisation : « *une fois encore, l'agir communicationnel se révèle être un lieu où se croisent les énergies de solidarité sociale : mais cette fois-ci nous avons examiné ce centre de connexion non sous l'aspect de la coordination de l'action mais sous celui de la socialisation, pour découvrir comment la conscience collective se communique, grâce à la puissance illocutionnaire, non pas aux institutions mais aux individus* » (Habermas, 1987b, p.70). Or, si pour Habermas l'institutionnalisation des états normatifs s'actualise et se régénère dans la praxis ritualisante des croyances collectives, donnant aux caractères religieux une dimension pré linguistique, cette conception de l'activité communicationnelle régulée par un ordre symbolique divin s'effacera peu à peu derrière une « *rationalisation communicationnelle du monde vécu* » (Habermas, 1987b, p.121). Autrement dit, à un procès d'objectivation des médiations symboliques par le rite religieux, succède une autoproduction symbolique basée sur l'activité d'intercompréhension. Cette transformation, déjà étudiée plus haut est imputable, selon Habermas, à la modernisation capitaliste. Et la théorie weberienne de la rationalisation est

la tentative la plus prometteuse de rendre compte des pathologies sociales qui apparaissent dans le cortège de cette profonde modification.

Dépasser la visée d'intercompréhension consensuelle de Jürgen Habermas par le délibéralisme

À la proposition habermassienne d'intercompréhension, Daniel Goujon et Éric Dacheux répondent par l'injonction au délibéralisme. Une inspiration double qui prend essor dans le mouvement social de l'économie solidaire et dans les réflexions du philosophe allemand, et plus particulièrement dans la nécessité de tendre vers un agir mu par une rationalité communicationnelle et non pas instrumentale. Cependant, à la différence de Jürgen Habermas, les deux chercheurs français ne visent pas l'intercompréhension, mais le conflit intégrateur. En s'appuyant sur les travaux de Georges Simmel, ou encore plus récemment de Patrick Viveret, ils démontrent que l'économie solidaire, si elle veut tendre vers un réel fonctionnement démocratique, doit absolument changer de paradigme de prise de décision et laisser plus de place au conflit comme notion positive et non comme préjugé négatif. Toutefois, j'ai montré que ces deux propositions, bien qu'elles alimentent une réflexion de fond que trop peu d'entre nous ont mené, restent limitées à un cadre normatif qui empêche aujourd'hui les acteurs de la transformation sociale de faire deux choses. Tout d'abord mettre des mots et des pratiques sur les actions qu'ils mènent déjà tous les jours pour certains. Par ailleurs, tenter d'imaginer de nouvelles pratiques plus conformes à leur ancrage historique et institutionnel comme j'ai pu le démontrer auparavant.

Dépasser l'approche normative habermassienne par l'approche praxéologique de la communication des mouvements sociaux

Ainsi, l'approche praxéologique de la communication me permet de mettre en relief la communication entre les acteurs d'un espace public comme « *activité organisante* » qui tend à construire une perspective commune. Autrement dit, Louis Quéré (1991) propose de préciser : « *Quand je parle de perspective commune, je n'entends ni un accord sur les pensées ou sur les opinions, ni une convergence de points de vue personnels, mais le fait pour des partenaires, de construire ensemble le lieu commun à partir duquel ils vont momentanément se rapporter les uns aux autres, se rapporter au monde et organiser leurs actions réciproques. Donc pour le modèle « praxéologique », la communication est essentiellement un processus d'organisation de perspectives partagées* » (Quéré 1991,

p.76). Pour mieux comprendre ce processus je suppose, avec le sociologue français, que l'accomplissement concerté des acteurs multiples « *est médiatisé à la fois par le temps et par des pratiques, des opérations, des symboles, des concepts et des significations publics* » (Quéré 1991, p.76). Et ce sont ces éléments-là qui ont retenu mon attention, mais non pas de manière segmentée, mais bien de façon complexe et reliée, car ce sont tous ces éléments qui favorisent de concert l'émergence d'un lieu commun et d'un sens partagé comme activité organisante entre acteurs multiples dans un espace public.

En résumé, mon approche théorique a montré la transformation de l'espace public (perte des valeurs symboliques et dépolitisation), ainsi que l'émergence d'une idéologie de la communication, terreau à l'interprétation gestionnaire des théories pionnières et mère des techniques d'ingénierie sociale comme le management et le marketing (Chapitre I). Puis, elle a montré que les initiatives citoyennes, et particulièrement l'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire, souffraient d'une tendance à l'isomorphisme, en partie imputable à ces techniques de gestion (chapitre II). Or, j'ai montré ensuite, que le mouvement de l'économie sociale et solidaire est né dans une dynamique associationniste à forte implication politique et symbolique, générant, par la suite, un mouvement d'innovation sociale d'aspiration citoyenne et transformatrice (chapitre III). Dès lors, j'ai montré que ces initiatives pourraient s'emparer d'une forme de communication politique visant l'intercompréhension et la génération d'un lien social dans un renouvellement de l'espace public politique. Toutefois, je soulignais que si les initiatives citoyennes ne s'emparaient pas des formes de communication aux gènes habermassiens c'est parcequ'elles présentaient un profil trop nomatif et centralisant. Par conséquent, je proposais un regard renouvelé à l'espace public grâce à Nancy Fraser (espace public subalterne), un renouvellement du paradigme communicationnel grâce à Louis Quéré (approche praxéologique).

Une épistémologie complexe et réflexive

Afin de questionner les apports théoriques élaborés, j'ai décidé de me rendre sur le terrain pour une analyse empirique. Or, avant cela, j'ai pris soin de mettre à jour mon positionnement épistémologique en précisant que je considère l'activité sociale comme construite. Plus précisément, avec Alex Muchielli (1995) j'ai tenté de faire la

distinction entre un constructionnisme social, qui s'attache à la manière dont les hommes arrivent à percevoir le monde au travers de « constructions » ; et le constructivisme scientifique, soit une position épistémologique qui vise à construire un savoir à partir de mon regard, lui-même construit, d'acteur de la situation. Ainsi, je considère mon action de recherche comme étant sociale avant tout. Elle a donc, elle aussi, été construite par un ensemble de relations sociales dans lesquelles je fus enchâssé, mais aussi construite par une élaboration successive de pensées théoriques et empiriques. Cependant, je notais dans mon texte, qu'en m'appuyant sur ces prémisses constructivistes, développées avec les phénoménologues (Berger et Luckmann, 2006), je mettais à jour le terreau révélateur de la dimension complexe de ce travail. Par la suite, c'est en empruntant à Edgar Morin sa théorie, que j'ai proposé une approche épistémologique faisant la part belle à la dimension multidimensionnelle de ma recherche. Liant sciences de l'information et de la communication, économie sociale et solidaire, et innovation sociale, l'enjeu de cette recherche était de relier les disciplines, relier les pensées, relier les approches, pour éviter la disjonction d'une pensée simplifiante. Or, c'est cette posture épistémologique qui a révélé la nécessité, pour moi, d'accepter ma présence sur le terrain comme élément participant, inducteur d'une activité collective particulière. J'ai donc adopté une posture réflexive faisant état de mes présupposés d'acteur-chercheur.

Dès lors, j'ai désiré appréhender mon propre système de croyances en mobilisant une démarche réflexive. L'enjeu était ainsi de décrire une posture de recherche acceptant le regard subjectif issu de mon expérience passée, et présente, d'acteur de l'économie sociale et solidaire. Par conséquent, après avoir défini les contours théoriques de cette approche réflexive j'ai insisté, dans un second temps, pour faire état de ma connaissance des représentations que je tiens pour fondatrice de mon construit social. Pour le dire autrement, j'ai révélé mon intention de faire état de mes présupposés quant au sujet d'étude que je traite ici, à savoir plus particulièrement les acteurs de l'économie sociale et solidaire socialement innovants. Sans oublier de prendre en considération mon passé de journaliste et ainsi, d'apporter un regard à mon appréhension des pratiques de communication. Cette dimension épistémologique générale eut alors une incidence sur mon développement méthodologique.

Pour une méthodologie exploratoire et contextualisée

L'objectif était alors d'élaborer une méthodologie dans le but de répondre à ma problématique : en quoi la communication structure-t-elle les capacités de changement, ou de conservatisme, présentes au cœur du processus d'innovation sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire en Auvergne ? Pour tenter de répondre à cette question, j'ai décidé de mener une étude exploratoire, sur mon terrain de la région Auvergne. J'ai procédé en trois grandes étapes. Premièrement, j'ai souhaité adopter un regard épistémologique en analysant les discours, et l'affichage des valeurs, des acteurs locaux (17 individus représentant des organismes de l'économie sociale et solidaire), et de quatre études de cas (Combrailles Durables, Epicentre-Cowork, Je Recycle Parc et L'Université Foraine). Deuxièmement, j'ai visé l'analyse de la mise en œuvre des discours des quatre études de cas. J'ai alors évalué la capacité des acteurs à générer des espaces publics de proximité (communication interne) et à participer à l'espace public élargi (communication externe). Troisièmement, j'ai agrémenté les deux premières analyses par un regard aux pratiques communicationnelles, soit les actions langagières répétées, favorisant, ou non, l'institution d'une transformation social.

Pour terminer ma partie méthodologique, je me suis penché sur le contexte de l'étude. Dès lors, j'ai pu montrer que le contexte global de la société de l'information impacte le territoire local et les inflexions des politiques publiques, ainsi que les actions citoyennes, en facilitant l'émergence d'une médiatisation (numérisation) de l'espace public. Enfin, j'ai montré que le contexte dans lequel se trouve aujourd'hui le secteur de l'économie sociale et solidaire, mais aussi celui de l'innovation sociale, est largement influencé par les politiques européennes et nationales. J'ai ainsi montré, dans une analyse multi-scalaire, partant de Bruxelles pour atteindre Clermont-Ferrand, qu'il existe une réelle tendance institutionnelle à faire la promotion des dynamiques d'entrepreneuriat sociale.

Les résultats de cette étude empirique fournissent trois apports qui me semblent tout à fait fondamentaux pour l'avancée de la réflexion autour du changement social, mais aussi autour de la place des sciences de l'information et de la communication au sein de l'économie sociale et solidaire socialement innovante.

Pour une approche praxéologique de la communication des initiatives citoyennes

Enfin, j'ai tenté, dans la dernière partie de ce travail de thèse, de mobiliser empiriquement les éléments développés durant les trois premières parties. Dès lors, l'enjeu était celui de l'observation de la communication des acteurs de terrain, que j'ai effectué en deux étapes. Premièrement, je me suis accordé à l'analyse du discours et de l'affichage des valeurs des différents acteurs étudiés. Dans une visée épistémologique, ce qui m'intéressait c'était la valeur donnée au message, et à l'information, comme valeur centrale de la communication. Dès lors, concernant les acteurs du territoire auvergnat, j'ai montré qu'il existe un certain nombre d'organisations, d'institutions et de projets qui revendiquent leur appartenance à l'économie sociale et solidaire, pendant que d'autres acteurs adoptent une posture que j'ai nommée « non revendicative ». Une distinction qui m'a permis de mettre en relief l'existence de 18 acteurs « revendicatifs », avec lesquels j'ai décidé de m'entretenir afin d'en savoir plus concernant leurs définitions de l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale. J'ai alors appris qu'il existe une certaine cohésion entre la publicité de valeurs faite par les différentes organisations de la région, et le discours tenu sur celles-ci. Lorsque l'affichage montre l'importance accordée à trois piliers de l'économie sociale et solidaire, le discours révèle l'existence de trois pôles structurant la communication de ces acteurs. Ces derniers, mettent en avant, premièrement, leurs valeurs démocratiques ; puis deuxièmement, un principe socio-éthique reflétant solidarité et primauté du lien social sur le bien du capital. Enfin, troisièmement, ils brandissent, et confirment, leur volonté de mettre le principe de lucrativité limitée au fondement de leurs valeurs. Toutefois, autonomie, adhésion libre et économie plurielle ne sont quasiment jamais mentionnées, laissant présager un fort mouvement de balancier en faveur des représentations libérales. Enfin, je soulignais dans cette partie la mention faite de la puissance publique, mettant en relief le potentiel émancipateur du soutien politique, tout comme le risque de sur institutionnalisation qu'il fait courir aux acteurs. Enfin, concernant l'innovation sociale, j'ai pu vérifier la prédominance de la notion de nouveauté, sans qu'il soit fait mention de dynamiques collectives, ascendantes, émancipatrices, ou encore « en rupture » dans une visée de changement institutionnel.

Par la suite, j'ai demandé à ces émissaires des organisations de l'économie sociale et solidaire du territoire de me fournir une liste de projets innovants. J'ai alors décidé de me

pencher sur les quatre projets les plus cités, c'est-à-dire la SCIC Combrailles Durables, le projet L'Université Foraine, ainsi que les associations Epicentre-Cowork et Je Recycle Parc.

En m'appuyant sur les méthodologies du Tableau de Bord des Pratiques Solidaires et les Marqueurs d'Innovation Sociale, proposés par les chercheurs de l'Institut Godin, j'ai procédé à une analyse du discours de ces quatre organisations. L'association Epicentre-Cowork a clairement mis en avant cette volonté de « *travailler autrement* » en révélant l'agilité d'une démarche d'économie collaborative et d'une forme d'entrepreneuriat sociale. La SCIC Combrailles Durables a quand à elle revendiqué « *l'engagement citoyen* » et la dimension « *démocratique du projet* », lui conférant une dimension institutionnaliste. Quant à l'association Je Recycle Parc, c'est l'alter-consommation et la « *prise de conscience citoyenne de la surconsommation* » qui occupe son discours dans une « *volonté de faciliter l'émancipation par la commune compétence* » et de construire un projet « *ensemble* ». Enfin, pour L'Université Foraine j'ai montré que nous étions en présence d'un projet affirmant sa filiation à la politique publique, et revendiquant une volonté de transformation des pratiques architecturales par une dynamique participative. En résumé, selon la typologie des chercheurs de l'Institut Godin, qui s'inspirent des travaux de Jean Louis Laville, j'ai pu éclairer la présence d'un projet aux dimensions économiques et sociales faibles, corrélées à une innovation faible (Epicentre-Cowork). Par ailleurs, j'ai prouvé qu'il existe des projets qui affirment revendiquer des postures collectives et ascendantes porteuses d'innovations sociales, ainsi que de valeurs fortes de l'économie sociale et solidaire (comme c'est le cas de Je Recycle Parc et Combrailles Durables). Toutefois, ces premiers résultats montrent l'émergence d'une nouvelle catégorie, non prise en charge par la typologie de l'Institut Godin, celle de la démocratisation des politiques publiques alliant économie sociale et solidaire faible, trop redistributive, et innovation sociale forte (l'Université Foraine). Pour terminer l'analyse épistémologique de mon étude, j'ai décidé de conforter l'analyse du discours par une étude des noms et logos de ces structures, vus alors comme affichage de valeurs. Dans ce cadre, seules deux initiatives interrogent réellement quant à leur identité visuelle. Tout d'abord, L'Université Foraine, par sa neutralité et son appellation dichotomique. Ensuite, Combrailles Durables par l'aspect dissonant de son logo. En conclusion de cette première save d'analyse, je relevais la faiblesse d'une analyse épistémologique. Ne s'attachant qu'au discours, elle reste limitante dans l'appréhension plus globale de la communication des acteurs. Niant les valeurs symboliques et contextuelles d'arrière-plan, il était nécessaire de la

dépasser, en suivant la proposition de Louis Quéré, pour tendre vers une approche praxéologique de la communication. Or, comme le sociologue français, j'ai décidé de m'appuyer sur les développements pionniers de l'analyse critique de la communication pour élaborer une nouvelle forme d'analyse. Par conséquent, j'ai débuté la seconde grande partie de mon analyse empirique par un regard à la mise en pratique du discours des acteurs, et son caractère instituant.

Pour effectuer ce type d'analyse, j'ai dû m'impliquer sur mes différents terrains d'étude. En employant une démarche d'observation participante, ou par une dynamique de recherche-action, j'ai dû passer par une phase de négociation et d'adaptation, au sein des collectifs étudiés. Une phase révélatrice de certaines tendances observées plus tard. Pour Combrailles Durables, c'est la compétence qui fut la clé, alors que pour Epicentre c'était ma capacité à me fondre. Pour L'Université Foraine c'était l'apport mutuel, pendant que pour Je Recycle Parc c'était ma capacité à partager l'action, comme moyen de mise en cohésion de nos mondes. Cette étape, vécue différemment pour chacune des études de cas, m'a permis d'observer de nouvelles dimensions dans chacune d'elles.

En analysant la mise en œuvre du discours, au sein de mes études de cas, j'ai pu confirmer l'hypothèse selon laquelle Epicentre-Cowork, par sa dimension entrepreneuriale, s'emparerait de pratiques instrumentales. Pour Je Recycle Parc, j'ai révélé l'existence d'un conflit intégrateur, soit une forte capacité démocratique à vivre dans la relation altère et à la bonifier, bien qu'elle fasse courir le risque de l'exclusion des acteurs plus consensuels. Pour L'Université Foraine, j'ai pu constater qu'elle situait son action à l'interface entre le monde politique et le monde citoyen. C'est une capacité de traduction, non pas sociotechnique mais matérialisante, que j'ai montrée chez les deux actrices du projet qui s'efforcent de faire circuler les discours entre un espace public de proximité et l'espace public politique. Enfin, plus surprenant, cette étude a permis de lever le voile sur le discours de la SCIC Combrailles Durables dont l'identité institutionnaliste s'est révélée fautive sous la révélation de pratiques gestionnaires hyperspécialisantes et d'une dynamique lobbyiste. Or, j'ai montré qu'une analyse critique demeurait dans la sphère du langage. Autrement dit, la mise en pratique du discours s'avère avant tout être un échange langagier dans un espace public. J'ai donc décidé d'agrémenter cette analyse d'une approche des gestes communicationnels.

J'ai alors proposé une analyse praxéologique en deux temps. Tout d'abord, j'ai débuté par un examen de l'approche du temps par les acteurs, que je considère comme une matrice de la praxis communicationnelle. J'ai alors montré qu'il existe deux tendances franches. La première se retrouve dans les activités dépendantes du système institutionnel et qui, pour survivre la plupart du temps, s'imposent un rythme effréné de « mise en projet » dont l'unique but est de montrer une certaine capacité d'innovation et d'agilité. Je retrouvais alors le projet Epicentre-Cowork prit, souvent malgré lui, dans les filets de cette fuite en avant motivée, dans ce cas, par la nécessité de trouver un soutien financier dont les attentes sont souvent d'ordre institutionnel. Toutefois, l'accélération n'est pas toujours subie, et certaines activités citoyennes, pourtant pas assujetties à la nécessité financière, adoptent des logiques accélérantes. J'ai montré, avec le projet Combrailles Durables, qu'il peut exister une « célérité de promotion » qui consiste à miser sur la rapidité et la performativité comme d'un argument de crédibilisation d'une action citoyenne. Bien que cela nécessite un collectif hautement compétent, comme c'est le cas de ce projet de citoyens-spécialistes, une posture qui fait souvent de la rapidité et de l'efficacité un argument de compétitivité. Toutefois, derrière cette tendance, se cache bien souvent un écueil de reproduction partiel, ne remettant pas en cause le modèle entrepreneurial, mais reconduisant, dans la sphère citoyenne, les valeurs et les pratiques stratégiques. La seconde tendance, concernant cette question du temps, montre l'existence de formes d'organisations entrées en résistance par rapport à ce modèle. L'oisiveté, la lenteur, le tâtonnement, l'hésitation, ou encore la médiation sont des activités jugées comme bénéfiques et nécessaires à la rupture. Il s'agit, pour des projets comme l'Université Foraine ou Je Recycle Parc, de « prendre son temps ». Pour le premier, il s'agit d'assurer une opération de traduction entre deux « mondes vécus », en s'accaparant la question du temps pour en faire un élément inducteur de la compréhension des deux logiques en présence. Par conséquent, « prendre le temps » permet de crédibiliser son action auprès des acteurs en générant confiance et sérénité dans les échanges. Pour le second projet, Je Recycle Parc, j'ai souligné une approche du temps comme une oisiveté provocatrice. Pour le dire avec les mots des protagonistes, c'est une posture qui ne « craint pas la précarité ». C'est une dynamique qui fait le choix stratégique d'asseoir l'activité dans le paysage clermontois, en acceptant le lot de précarité que cela génère, afin de pouvoir relayer cette position par une forte dimension politique. Autrement dit, l'approche détachée du temps et l'acceptation de la précarité semblent offrir à ces individus la possibilité de vivre le rapport

de force politique avec les autres acteurs des secteurs, et surtout avec les institutions locales.

Pour enfin raffermir mon analyse, je me suis tourné, dans un second temps, vers une étude des opérations de communication. Je souhaitais alors montrer que ce sont les gestes, les actions coordonnées et partagées, les matérialisations communes qui fabriquent l'institution en conférant une valeur organisante à la praxis communicationnelle. Il s'agissait de déceler, chez les acteurs, les actions typificatrices instituant leurs discours. J'ai pu, là aussi, faire état de l'existence de deux types de pratiques. Pour Epicentre-Cowork, la méthode « post-it » qui s'accorde à une praxis instituée, c'est-à-dire un ensemble de gestes qui proposent une continuité dans certaines habitudes entrepreneuriales (ex. Brainstorming, séminaires, etc.), et n'entrant pas dans une pratique favorisant le changement institutionnel. Pour Combrailles Durables, j'ai noté l'absence d'une réelle praxis partagée. On reste, avec cette initiative, dans la sphère du discours et des éléments factuels, au contraire de la ressourcerie Je Recycle Parc, et du projet de l'Université Foraine. Avec ces derniers, on découvre que la répétition de gestes concertés, et élaborés collectivement, solidifie le discours porteur de transformation des habitudes de penser et de faire. La praxis se révèle, avec ces projets, tout à fait instituante car elle typifie les actions qui sont relayées par un discours et favorise l'évolution des habitudes de faire et de penser. Autrement dit, une approche praxéologique de la communication des acteurs des initiatives citoyennes, permet de dépasser, en premier lieu, une approche épistémologique trop basée sur le discours, ce dernier pouvant être voilé. Par ailleurs, l'approche praxéologique permet de renouveler une approche normative de la communication politique d'origine habermassienne en montrant que l'intercompréhension n'est pas toujours l'horizon de la communication. Pour le dire autrement, la communication des acteurs sociaux doit s'appuyer sur des tendances conflictuelles, moteur des passions discursives, mais doit surtout prendre en compte les gestes conversationnels comme autant d'action concourant à l'organisation de perspectives partagées.

Les apports de la thèse

Le premier apport important de ce travail de thèse se situe dans la sphère des sciences de l'information et de la communication. J'ai pu montrer, que l'étude de

L'innovation sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire était le terreau empirique du renouvellement paradigmatique des sciences de l'information et de la communication. En analysant la communication de ces acteurs, j'ai pu montrer, tout d'abord, qu'une approche épistémologique de la communication qui se concentre sur l'échange de l'information par le discours et la publicité, est limitative, car elle évacue le contexte historico-symbolique. Ensuite, j'ai montré qu'une analyse critique de communication politique permettait de mettre en lumière la réalisation, ou le dévoilement du discours des acteurs. Pour le dire autrement, j'ai pu montrer, avec la SCIC Combrailles Durables notamment, qu'il existe une forme de communication voilée, c'est-à-dire une communication dont le discours et l'affichage montrent une certaine identité, alors que leur mise en œuvre montre un autre visage. Ainsi, l'analyse de la communication politique peut permettre le dévoilement de certaines formes de communication instrumentale, présentes au sein de collectifs d'acteurs. Troisièmement, j'ai montré qu'une analyse praxéologique permettait la révélation de la valeur instituante de la communication. Autrement dit, j'ai montré que des acteurs comme Je Recycle Parc, ou l'Université Foraine, usent de pratiques de communication praxéologique, soit des actions typificatrices répétées, pour instituer des pratiques sociales nouvelles. Enfin, pour terminer, il me semble qu'une approche praxéologique de la communication n'est pas uniquement utile à l'analyse de l'innovation sociale. Une telle approche peut contribuer à l'analyse de nombreuses formes d'actions collectives, comme cela peut être le cas pour d'autres mouvements sociaux plus spontanés (ex. Nuit debout ou On vaut mieux que ça), ou au travers de la médiation scientifique afin de faciliter les pratiques de transferts de l'Université vers la société civile (ex. Institut de transfert, Sociétés savantes), voire certaines analyses dans l'entreprise.

Le second apport de ce travail se situe, quant à lui, dans la sphère de l'innovation sociale portée par les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Dès lors, une étude communicationnelle de ces derniers révèle un nouvel angle d'analyse. En effet, partant de la typologie présentée par Jean Louis Laville, révélant l'existence d'une corrélation entre une économie sociale et solidaire isomorphique et une innovation sociale faible, ainsi qu'une relation étroite entre une économie sociale et solidaire transformatrice et une innovation sociale forte. J'ai agrémenté mon analyse des propositions faites par les chercheurs de l'Institut Godin pour lesquels l'innovation sociale des acteurs de l'économie sociale et solidaire se découpent en deux conceptions (faible/forte) et quatre approches

(modernisation des politiques publiques, entrepreneuriat social en vision anglo-saxonne, entreprise sociale en vision européenne, et approche institutionnaliste). Partant de cette grille d'analyse pour la confronter à la réalité empirique j'ai montré plusieurs éléments, par le prisme communicationnel. Tout d'abord, j'ai montré qu'une approche épistémologique pouvait révéler l'existence d'une nouvelle approche de l'innovation sociale que j'ai nommée « Démocratisation des politiques publiques ». Autrement dit, c'est une forme qui sort du cadre théorique de Jean Louis Laville car elle présente un profile d'économie redistributive à forte relation de dépendance avec les pouvoirs publics, et pourtant une capacité certaine d'innovation sociale. Ce premier apport montre que l'implication des politiques publiques dans les schémas d'innovation sociale, si elle prend garde à éviter l'instrumentalisation et l'institutionnalisation, peut offrir une liberté favorable à une innovation porteuse de changements institutionnels. Plus précisément, c'est en offrant la liberté d'action à une aspiration citoyenne, que la politique publique limite le recours à des pratiques stratégiques synonymes d'isomorphisme et facilite ainsi le changement social. Ensuite, dans ce travail, j'ai pu montrer qu'une analyse critique de communication politique pouvait mettre au jour un voilage de certains acteurs citoyens. Plus précisément, j'ai montré, avec Combrailles Durables, que des acteurs qui diffusent un discours institutionnaliste, peut se révéler, dans la mise en œuvre de celui-ci, être d'obédiences toutes différentes. Dans notre cas, la SCIC est devenue une forme d'entrepreneuriat social aux recettes marchandes lorsque j'ai découvert leurs tendances à instrumentaliser leur communication. Enfin, dans une ultime analyse praxéologique de la communication de ces acteurs, j'ai montré que l'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire doit passer par une praxis instituante pour favoriser le changement social. Autrement dit, les initiatives citoyennes doivent changer leurs pratiques de communication et sortir d'une approche épistémologique qui laisse trop de place au discours et favorisent leurs isomorphismes. Mais elles doivent aussi s'appuyer sur une forme de communication politique active (présence dans l'espace public comme animateur du débat social), pour proposer un ensemble d'actions typificatrices favorable à la repolitisation et la nouvelle symbolisation d'un mouvement historiquement marqué par la praxis sociale.

Troisièmement, mon travail m'a permis de révéler l'importance d'une posture méthodologique adaptée à notre relation empirique. Je m'explique. J'ai montré, en tant qu'acteur-chercheur, qu'il me fallait mettre à plat mes présupposés afin d'adopter une

démarche réflexive. Ajoutée à cela une épistémologie de la complexité qui accepte, dans une écologie de l'action, une réalité qui m'échappe, et que je ne peux contrôler. Tout cela a fait que j'ai pu m'impliquer, en toute conscience, auprès des acteurs étudiés. Ceci a eu un double effet. Le premier m'a révélé l'importance de la mise en action conjointe, car c'est en relevant mes manches avec les acteurs de Je Recycle Parc, notamment, que j'ai saisi l'importance de la gestuelle langagière et des actions conjointes comme organisantes de perspectives partagées. J'ai alors pu éprouver la réalité de la praxis comme action de communication instituante ou instituée. C'est donc ma posture épistémo-méthodologique qui m'a permis de faire d'une intuition, une réalité co-agit et con-construite avec les acteurs. Mais, par ailleurs, j'ai pu constater que ma présence agissante sur le terrain, et ma posture méthodologique, pouvait révéler à mes yeux de chercheurs toutes la difficulté qu'éprouvent les acteurs à communiquer. Comme nous le dit Pascal Robert, « Bref, ça communique, mais toujours mal, ça dérape, ça se retourne, ça se croise, ça se délite, ça s'oublie, ça ne croit pas, etc. Autrement dit, une telle communication, ne vaut-il pas mieux l'appeler incommunication ? » (Robert, 2005, p.9). En effet, je crois que j'étais, moi aussi, enchâssé dans les processus d'incommunication en acceptant d'être coproducteur des phénomènes que j'étudiais. Je crois donc que mon approche réflexive peut révéler que l'incommunication est un phénomène largement présent dans les études empiriques en sciences sociales et qu'il est dès lors nécessaire de l'accepter et d'en faire un atout dans l'optique d'une réflexion plus profonde concernant le partage des savoirs et des savoirs faire. En effet, dans le cadre de la médiation scientifique il est nécessaire de garder à l'esprit que la place de l'incommunication dans les échanges, entre science et société, doit être l'objet d'un effort de construction partagé pour lequel l'approche praxéologique, et plus précisément l'élaboration d'un ensemble d'actions partagées, peut apporter des éléments tangibles.

Les limites de ce travail

Toutefois, bien que j'expose ici trois apports fondamentaux, il serait vain de croire que ce travail de thèse ne souffre pas de certaines limites.

La première d'entre elles repose sur des aspects méthodologiques. En effet, bénéficiant d'une certaine richesse, du point de vue du recueil d'informations (entretiens,

observations, affichages, etc.), j'aurais pu m'adonner à une analyse plus approfondie de ce corpus. Autrement dit, j'aurais pu faire le choix d'appuyer mon argumentation par une analyse quantitative des entretiens visant à révéler les occurrences de certains termes utilisés et pouvant être jugés comme tout à fait révélatrices de la tendance représentative des acteurs. J'aurais pu, par ailleurs, faire le choix d'un recueil de terrain plus systématique durant mes phases d'observations, or j'ai préféré rester ouvert à un ensemble plus large d'informations générant peut-être une certaine inflexion interprétative. De manière générale, je crois que j'ai sous-utilisé mon corpus de données au profit de l'analyse théorique ce qui me poussera à produire d'autres formes d'analyses par la suite.

La seconde limite de mon travail est d'ordre théorique. En effet, j'ai construit cette recherche en acceptant l'impossible exhaustivité de mon recueil bibliographique. Dès lors, j'ai constaté qu'à chaque étape de mon développement, j'aurais pu développer plus minutieusement certains aspects. Cependant, j'ai dû faire des choix, frustrants, et altérant probablement la qualité générale de l'écrit qui souffrira de manques multiples. Ainsi, bien que j'accepte mes limites de sujet connaissant, dans une écologie de l'action, je ne peux m'empêcher de souligner que certains développements auraient pu être bénéfiques. Je pense notamment à une étude de la théorie des mouvements sociaux. Mais aussi à un regard plus précis quant à la dialogique entre communication interne et communication externe. Ou encore à la place de l'incommunication dans mon étude empirique. Toutefois, j'ai conscience que ce sont autant de portes ouvertes vers la suite de ma carrière universitaire.

La dernière limite de ce travail se situe dans les propositions d'action. En effet, bien que je fasse état de la nécessaire remise sur l'ouvrage des conceptions communicationnelles au sein du secteur de l'innovation sociale, je ne suis tout de même pas arrivé à l'élaboration de propositions concrètes. Tout du moins, les propositions révélées par mon analyse empirique mériteraient une attention particulière pour en révéler la substance remobilisable par les acteurs. Et bien que ceci puisse être sujet à débat, je crois que le développement d'outils, aussi bien pour la recherche que pour la pratique des acteurs, doit faire l'objet d'une attention particulière pour de futures recherches.

Perspectives

En effet, la première grande perspective de ce travail de thèse se situe dans l'élaboration d'outils. Tout d'abord, il s'agira, dans un futur proche, de proposer un ensemble d'outils d'analyse praxéologique qui faciliteront la connaissance des pratiques de communication et faciliteront l'élaboration de dispositifs de partage de savoirs. Je ne cache pas que c'est plus particulièrement le travail effectué en collaboration avec les chercheurs de l'Institut Godin qui me pousse à penser les choses ainsi. Plus spécifiquement, dans l'optique de pratiques de transfert, je souhaite proposer, dans un futur proche, un outil d'analyse semblable aux marqueurs d'innovation sociale, utilisés dans ce travail, et reposant sur des critères non plus d'ordre sociaux innovants mais d'ordre communicationnels. Cet outil aura donc pour but de faire état des pratiques de communication en cours au sein des organisations, et pourra alors souligner les manquements que des pratiques de transfert pourront combler. Par conséquent, en s'appuyant sur une démarche scientifique praticienne, il s'agira de proposer des outils mobilisables dans des processus de recherche-action et de recherche-intervention.

Ensuite je souhaiterais que cette recherche soit les prémices d'une collaboration toujours plus intense avec les acteurs de terrain. L'objectif sera de poursuivre cette intention de co-élaboration de perspectives partagées prenant corps dans des pratiques de communication politique adaptées à la génétique, et aux devoirs, des organisations de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale. C'est un travail qui a été d'ores et déjà entamé, bien que timidement, avec une structure comme le CREDIS en région Auvergne. Ce collectif régional qui met tous les jours en place des outils de médiation et de concertation afin de suivre de la façon la plus pertinente qui soit les projets collectifs de l'économie sociale et solidaire, montre une réelle capacité à s'emparer de pratiques délibératives. Toutefois, il reste un travail certain pour nommer ces pratiques, en définir plus précisément les contours, les implications et les capacités de diffusion sans pour autant en faire des « outils » classiques et appropriables sans modification. C'est donc un travail passionnant qui m'attend dans ce cadre et qui, je l'espère, prendra la forme d'un réel travail de transfert de pratiques solidaires, innovantes et communicationnelles.

Enfin, pour terminer, je crois que dans cette optique d'élaboration d'outils il me sera nécessaire de reprendre mon corpus de données pour en extraire plus de matière et venir ainsi alimenter ma réflexion praxéologique. Cette recherche aura été une première étape pour moi. Dorénavant, il s'agit de poursuivre l'effort engagé en m'appuyant sur la matière récoltée et en projetant les idées présentées ici plus en amont. Il y a un enjeu important à proposer ce genre de dynamique, car je crois que les acteurs doivent être accompagnés, autant que les chercheurs ont besoin d'un regard empirique. C'est une relation réciprocaire qui lit le chercheur aux actions citoyennes. Or, le changement institutionnel, bien qu'il soit incrémental, n'avancera pas sans l'implication égale des agents sociaux. Dès lors, c'est avant tout par une communication renouvelée et par une visée praxéologique et démocratique que le changement adviendra.

Références bibliographiques

- AGLIETTA M., BRENDER A. *Les métamorphoses de la société salariale*. Paris : Calman-Lévy, 1984.
- AGULHON M. *Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique. Toulon de 1815 à 1851*. Paris : Mouton, 1977.
- AKRICH M., CALLON M., LATOUR B. *Sociologie de la traduction_Textes fondateurs*. Paris : Ecole des Mines, 2006.
- AKRICH M., CALLON M., LATOUR B. « A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement, Gérer et comprendre ». *Annales des Mines*. 1988. Vol. 11, p. pp.4-17.
- ALTER N. *L'innovation Ordinaire*. PUF Sociol. Paris, 2000. 278 p.
- ALTER N. *Les logiques de l'innovation. Approche pluridisciplinaire*. Paris : La Découverte, 2002.
- AMBLARD H., BERNOUX P., HERREROS G., LIVIAN Y. F. *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. 2ème éd. Paris : Le Seuil, 1996.
- ANDREASEN A. R., KOTLER P. *Strategic marketing for non-profit organizations* : Prentice Hall, 2003.
- ANSART P. *Idéologies, conflits et pouvoir*. Paris : Presses Universitaires de France, 1978. 275 p.
- ASHBY W. R. « Principles of the Self-Organizing Dynamic System ». *Journal General of Psychology*, 1947. Vol. 37, p. 125-128.
- ATTALLAH P. *Théories de la communication. Sens, systèmes, savoirs*. Montréal : Presses de l'université du Québec/Télé Université, 1991.
- AUSTIN J. *Quand dire c'est faire*. Paris : Editions du Seuil, 1970.
- AVARE P., SPONEM S. « Le managérialisme et les associations ». In : C. Hoareau, J.L. Lav. coll. (sous la Dir. de), *La Gouvernance des associations. Economie Sociologie et Gestion*. Toulouse : Eres, 2008.
- AYDALOT P. (dir.) *Milieus innovateurs en Europe*. Paris : Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI), 1986.
- AZAM G. « Economie sociale, tiers secteur, économie solidaire, quelles frontières ? ». *Revue du Mauss*. 2003. Vol. 21, n°1, p. 151-161.
- BAECHLER J. *Qu'est ce que l'idéologie?* Paris : Gallimard, 1976. 405 p.
- BARTHES R. *L'empire des signes*. Paris : Points, 1970.
- BATESON G., MEAD M. *Balinese character: A photographic Analysis* : New York

Academy of Science, 1942.

BATESON G., RUESCH J. *Communication : the social matrix of psychiatry (1951)*. Paris : Editions du Seuil, 1988.

BATESON G. *Vers une écologie de l'esprit, tome 1*. Paris : Editions du Seuil, 1977. 281 p.

BAUD S., WEBER F. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte, 2008.

BAZZOLI L. *L'économie politique de J.R. Commons. Essai sur l'institutionnalisme en sciences sociales*. Paris : L'Harmattan, 1999.

BECCATINI G. « Le district marshallien : une notion socioéconomique ». In : G. Benko, A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent. Distance réseaux les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris : Presses Universitaires de France, 1992. p. 35-55.

BÉLANGER P., LEVESQUE B. « La "théorie" de la régulation du rapport salarial au rapport de consommation. un point de vue sociologique ». In : B. Levesque, Fontan, J.M. Klein, J.L. (dir.), *L'innovation sociale, marches d'une construction théorique et pratique*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2014. p. 13-44.

BELL D. *Vers la société post-industrielle*. Paris : Robert Laffont, 1976.

BENRAHHAL Z., MATUSZAK C. « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien ». *Etudes de communications*. 2009. Vol. 32, p. 33-49.

BERGER P. L., LUCKMANN T. *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin, 2006.

BERTHOT J. *Comment favoriser la création d'activités en économie sociale et solidaire par une meilleure orientation des porteurs de projet vers l'accompagnement?* Clermont-Ferrand, 2014.

BESANÇON E., CHOCHOY N., GUYON T. *L'innovation sociale, principes et fondements d'un concept*. L'Harmattan, Coll. L'esprit Economique, 2013. 160 p.

BESANÇON E., CHOCHOY N. « Les marqueurs d'innovation sociale : un exemple de recherche partenariale contribuant à l'amorce de nouvelles trajectoires d'innovation ». In : *4ème Colloque International du Crises*. Montréal, 2014.

BESANÇON E. *Théories et pratiques du changement institutionnel en économie solidaire. Une approche institutionnaliste par l'innovation sociale*. Amiens, 2014.

BESANÇON E. « l'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société ». In : *12ème rencontre du RIUESS*. Nancy, 2012.

BIDET E. « L'insoutenable grand écart de l'économie sociale Isomorphisme institutionnel et économie solidaire ». *Revue du Mauss Permanente*, 2003. Vol. 21, n°1, p. 162-178.

BLANCHARD F. . *The essentials of advertising*. New York : McGraw-hill book company, 1921.

- BLUMER H. *Symbolic Interactionism : Perspective and Methods*, Prentice-Hall, 1969. 208 p.
- BOLTANSKI L., CHIAPELLO E. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard, 1999. 843 p.
- BOLTZMANN L. *The second law of thermodynamics. Populare Schriften, Essay 3, address to a formal meeting of the Imperial Academy of Science*, 1974.
- BOUCHARD M. J., LEVESQUE B. « L'économie sociale et l'innovation. L'approche de la régulation au coeur de la construction québécoise de l'économie sociale ». In : B. Levesque, Fontan, J.M. Klein, J.L. (dir.), *L'innovation sociale, marches d'une construction théorique et praique*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2014. p. 125-152.
- BOUCHARD M. J. « L'innovation Sociale en économie sociale ». In : Klein Juan-Luis Harrisson Denis (Dir.), *L'innovation sociale – Emergences et effets sur la transformation des sociétés*. Québec : Presses de l'Université du Québec, Coll. Innovation Sociale, 2007. p. 121-138.
- BOUCHARD M. J. *L'économie sociale vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*. [s.l.] : Presses de l'Université du Québec, 2011.
- BOUCHARD M. J. « De l'expérimentation à l'institutionnalisation positive: l'innovation sociale dans le logement communautaire au Québec ». *Public Cooperation Economy*, 2006. Vol. 77, n°2, p. 139-166.
- BOURGEOIS L. *Solidarité. L'idée de solidarité et ses conséquences sociales (1896)*. Paris : Le Bord de l'Eau, 2008.
- BOURGNE P. *Marketing : remède ou poison ? - Les effets du marketing dans une société en crise*. Paris : Editions EMS, 2013.
- BOUTILLIER S. « Economie solidaire, repères et éléments d'une critique ». *Innovations*. 2002. Vol. 1, n°15, p. 9-19.
- BRETON G., LEVASSEUR C. « Etat, rapport salarial et compromis institutionnalisés ». In : dans G. Boismenu D. Droche (dir.), *Politique de régulation et modèles de développement. Trajectoire Canadienne*. Montréal : Méridien, 1990.
- BRETON P., PROULX S. *L'explosion de la communication à l'aube du XXIème siècle*. Paris : La Découverte, 2002.
- BRETON P. *L'utopie de la communication, le mythe du « village planétaire »*. Paris : La Découverte, 1997.
- BURAWOY M. « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain ». In : D. Céfai, *L'enquête terrain*. Paris : La Découverte, 2003.
- BURCH S. « Société de l'information/société de la connaissance ». In : Ambrosi A., Peugeot V. Pimienta D. (Dir.), *Enjeux mots regards Multicult. sur les sociétés l'information*, C&F Editions, 2005.
- BURRET A. « Démocratiser les tiers-lieux ». *Multitudes*. 2013. Vol. 52, n°1, p. 89-97.

- BURRET A. *Tiers-lieux ... Et plus si affinités*. Limoges : FYP Editions, 2015.
- CAILLÉ A. « Sur les concepts d'économie en général et d'économie solidaire en particulier ». *Revue du Mauss Semestrielle*, 2003. Vol. 20, n° novembre, p. 37-56.
- CAILLÉ A. *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme*. Paris : La Découverte, 2005.
- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Le Seuil, 2001.
- CALLON M., LAW J. *Mapping the Dynamics of Sciences and technology*. New York : Macmillan, 1986.
- CALLON M. « L'innovation sociale, quand l'économie redevient politique ». In : *Klein Juan-Luis Harrisson Denis (Dir.), L'innovation sociale – Emergences et effets sur la transformation des sociétés*. Québec : Presses de l'Université du Québec, Coll. Innovation Sociale, 2007. p. 484p.
- CALLON M. « Eléments pour une sociologie de la traduction, la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saitn-Brieuc ». *L'Année Sociologique*, 1986. Vol. 36, p. 169-208.
- CALLON M. « Pour une sociologie des controverses technologiques ». In : *Sociol. la traduction, Textes fondateurs*. Paris : Ecole des Mines, 2006a. p. p.135-157.
- CALLON M. « Sociologie de l'acteur réseau ». In : *Akrich M., Callon M. Latour B., Sociol. la traduction, Textes fondateurs*. Paris : Ecole des Mines, 2006b. p. 267-277.
- CARVALHO DE FRANÇA FILHO G., DZIMIRA S. *Don et économie solidaire*. Paris : Editions Mauss, 2000.
- CASTEL O. « La dynamique institutionnelle de l'économime populaire solidaire dans les pays du Sud ». In : *les IIIe rencontres du RIUESS*, 2003.
- CASTORIADIS C. *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Le Seuil, 1975.
- CASTORIADIS C. *L'imaginaire comme tel*. Paris : Hermann Philosophie, 2007.
- CASTORIADIS C. *Le monde morcelé. Les Carrefours du labyrinthe 3*. Paris : Le Seuil, 1990a.
- CASTORIADIS C. *Le monde morcelé. Les Carrefours du labyrinthe 1*. Paris : Le Seuil, 1990b.
- CASTORIADIS C. *La Montée de l'insignifiance. Les carrefours du Labyrinthe II*. Paris : Seuil, 1996.
- CATROUX M. « Introduction à la recherche-action : modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique ». *Cahiers de l'APLIUT*. 2002. Vol. 3, n°21, p. 8-20.
- CÉFAI D. « Politique de l'association : engagement public et économie solidaire Discussion de l'ouvrage de Jean-Louis Laville Politique de l'association, Paris, Éditions du Seuil, 2010 ». *Sociologies*. 2011.
- CÉFAI D. « L'association d'hier à aujourd'hui ». *Revue du Mauss*. 2000. Vol. 16,.
- CHAMBON J. L., DAVID A., DEVEVEY J. M. *Les innovations sociales*. Coll. Que.

- Paris : Presses Universitaires de France, 1982.
- CHANIAL P., LAVILLE J. L. *Économie sociale et solidaire: le modèle français*, 2000.
- CHANIAL P. *Justice, don et association. La délicate essence de la démocratie*. Paris : La Découverte, 2001.
- CHANIAL P. « 1848-1898 : l'association est-elle une politique ? ». *La Revue du Mauss Semestrielle*, 2000. Vol. 16, p. p.283-310.
- CHANLAT J. F. *Sciences sociales et management. plaidoyer pour une anthropologie générale*. Paris : Eska, 1998.
- CHIROUZE Y. *Le marketing, Etudes et stratégies*. 2ème édit. Paris, 2007.
- CHOCHOY N. *L'encastrement politique des marchés, de l'imaginaire aux modes d'action. Une illustration par l'économie solidaire : Jules Vernes*, 2012a.
- CHOCHOY N. *L'encastrement politique des marchés, de l'imaginaire aux modes d'action. Une illustration par l'économie solidaire*, Picardie, Jules Verne, 2012b.
- CHOCHOY N. « Karl Polanyi et l'encastrement politique de l'économie : pour une analyse systémique des rapports changeants entre économie et société ». *Revue Française de Socio-Economie*. 2015. Vol. 15, n°Premier semestre, p. 153-173.
- CICOUREL A. « Contre un empirisme naïf. Une théorie plus forte et un contrôle plus ferme sur les données ». In : D. Céfai, *L'enquête terrain*. Paris : La Découverte, 2003.
- CITTON Y. *L'économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme?* Paris : La Découverte, 2014.
- CLAVAL P. « Idéologie et sciences sociales : quelques points de vue ». *Cahiers Géographiques*. 1985. Vol. 29, n°77, p. 185-192.
- CLOUTIER J. « Qu'est ce que l'innovation sociale? ». *Cahiers du Crises* 2003. Vol. ET0314, p. 46.
- COMMONS J. R. « Institutional Economics ». *Cahiers d'économie politique*, 2001. Vol. 40-41, p. 287-296.
- CORCUFF P., SANIER M. « Social scientists et syndicalistes. Éthique du travail intellectuel et nouvelles formes d'engagement dans l'après-décembre 1995 ». In : Fritsch P. (dir.), *Implic. Engag. Hommage à Philippe Lucas*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2000. p. pp. 313-325.
- CORCUFF P. *Les Nouvelles sociologies : entre le collectif et l'individuel*. Paris : Armand Colin, 2011a. 126 p.
- CORCUFF P. « Le savant et le politique ». *Sociologies*. 2011b.
- CORCUFF P. « Éléments d'épistémologie ordinaire du syndicalisme ». *Revue française de Sciences Politique*, 1991. Vol. 41, n°4, p. 515-536.
- CORCUFF P. « Le travail intellectuel au risque de l'engagement ». *Agone. Philosophie critique et littérature*. 1998. Vol. 18-19, p. 17-27.

CORCUFF P. « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 ». In : Lahire B. (dir.), *À quoi sert la Sociol. ?* Paris : La Découverte, 2002. p. pp. 175-194.

CORCUFF P. « De quelques impensés de la rupture épistémologique. Interrogations et pistes à partir de pratiques de recherche en sciences sociales ». In : Rude-Antoine E. J. Zaganariaris (dir.), *Croisée des champs Disciplinaires et recherches en sciences sociales*. Paris : Presses Universitaires de France, 2006. p. pp. 31-49.

COSER L. A. *Les fonctions du conflit social*. Paris : PUF, coll. « Sociologies », 1956.

CZINSKI J. *La Colonisation d'Alger d'après la théorie de Charles Fourier*. Paris : Librairie sociale, 1840.

D'AMOURS M. *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis*. Montréal : ARUC en économie sociale et Editions Saint-Martin, 2006.

DACHEUX E., GOUJON D. *L'économie solidaire : une transition vers une société post-capitaliste ?* Angers, 2013.

DACHEUX E., GOUJON D. « L'économie solidaire:Une transition vers une société post-capitaliste? ». In : *Entrprises solidaires - L'économie Soc. solidaire en Quest*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2015a. p. 217-232.

DACHEUX E., GOUJON D. *Principes d'économie solidaire*. Paris : Ellipses, 2011.

DACHEUX E., GOUJON D. « Économie solidaire : la source d'une nouvelle théorie économique ». In : *Economie sociale et solidaire dans un contexte multicultrel. Diversité, développement et territoire*, Mendoza (Argentine), 2015b.

DACHEUX E. *L'espace public (Coord.)*. Paris : Hèrmes - CNRS Editions, 2008. 134 p.

DACHEUX E. (Dir.) *Communiquer l'utopie, Economie solidaire et démocratie*. Paris : L'Harmattan, 2007. 248 p.

DACHEUX E. « Les SIC approche spécifique d'une recherche en communication mondialisée ». *Hermès*. 20 septembre 2009. p. 9-36.

DACHEUX E. « La communication : éléments de synthèse ». *Commun. langages* [En ligne]. 2004. Vol. 141, n°1, p. 61-70.

DACHEUX E. *Les stratégies de communication persuasive dans l'Union européenne*. Paris : L'Harmattan, 1994.

DARDOT P., LAVAL P. *Commun, Essai sur la révolution au XXIème siècle*. Paris : La Découverte, 2014.

DEBAIX C. « L'impact des réactions affectives induites par les messages publicitaires : une analyse tenant compte de l'implication ». *Recherches Appliquées en Marketing*, 1995. Vol. 10, n°2,.

DECAUDIN J. M. *La communication marketing*. Paris : Economica, 1999.

DEES J. G., ANDERSON B. « No Title Framing a Theory of Social Entrepreneurship : Building on two Schools of Practrice and Thought ». *Res. Soc. Entrep. ARNOVA Occas. Pap. Ser.* 2006. Vol. 1, n°3, p. 39-66.

- DEFOURNY J., NYSSSENS M. « Conceptions of Social Enterprise and Social Entrepreneurship in Europe and in the United States : Convergences and Divergences ». *Journal of Social Entrepreneurship*, 2010. Vol. 1, n°1, p. 32-53.
- DEFOURNY J. « L'émergence du secteur d'économie sociale en Wallonie ». *Coopératives et développement*. 1991. Vol. 23, n°1, p. 151-175.
- DELAFORGE A., MOINET N. « Le rôle de la communication dans l'adoption d'une technologie innovante ». *Hermès - Communiquer pour innover*. 2008. Vol. 50, p. 157-162.
- DELILLE P. *Communication et Economie Sociale et Solidaire, Identification des Problèmes et des Solutions*, Blaise Pascal, 2015.
- DEMAY A. « Les associations doivent s'approprier les outils du management : entretien avec Laurence Baranski ». *Place publique*. 2004.
- DEMOUSTIER D. *L'économie sociale et solidaire*. Syros Alternatives économiques, 2001.
- DEMOUSTIER D. « Présentation du volume ». In : *Gide, C., Solidar. Les oeuvres Charles Gide, vol.XI*. Paris : L'Harmattan, 2010. p. 7.22.
- DENEUIL P.-N. *Lien social et développement économique*. Paris : L'Harmattan, 1997.
- DESCARTES R. *Le discours de la méthode*, 1637.
- DESCOMBRES V. *Le même et l'autre*. Paris : Minuit, 1979.
- DESCOMBRES V. « La philosophie comme science rigoureusement descriptive ». *Critique*. 1981. Vol. 407, p. 351-375.
- DESCOMBRES V. *Les embarras de l'identité*. Paris : Gallimard, 2013.
- DESROCHE H. *Pour un traité d'économie sociale*. Paris : CIEM, 1983.
- DIMAGGIO P., POWELL W. « The iron cage revisited : institutional isomorphism and collective rationality in organisational fields ». *American Sociological Review*, 1983. Vol. 48, n°2, p. 147-162.
- DIMÉO G. « Les territoires de l'action ». *Bulletin de la Société Géographique de Liège*. 2006. Vol. 48, p. 7-17.
- DRAPERI J. F. *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*. 2ème éd. Paris : Dunod, 2014a.
- DRAPERI J. F. *Godin, inventeur de l'économie sociale*. Valence : Les éditions Repas, 2014b.
- DRAPERI J. F. « L'économie sociale, un ensemble d'entreprises aux formes infiniment variées ». *Recma*. 1998. Vol. 268, p. 10-23.
- DRUCKER P. *Devenez manager!* Paris : Pearson-Village mondial, 2006.
- DUMONT F. *Les idéologies*. Paris : Presses Universitaires de France, 1974. 183 p.
- DUMONT L. *Homo oequalisI. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*.

Paris : Gallimard, 1985.

DUNOYER C. *Nouveau traité d'économie sociale*. Paris : Sautelet et Cie, 1830.

DUPUY C., BURMEISTER A. (dir.) *Entreprises et territoires, les nouveaux enjeux de la proximité*. Paris : Documentation française, 2003.

DUPUY J. P. « Individualisme et autotranscendance ». *Revue Européenne des Sciences Sociales*, 1989a. Vol. 27, n°86, p. 245-253.

DUPUY J. P. « L'autonomie du social. De la contribution de la pensée systémique à la théorie de la société ». In : *Encycl. Philos. Univers. Tome I, L'Univers Philosophique*, Paris : Presses Universitaires de France, 1989b. p. 254-265.

DUPUY J. P. « L'individu libéral, cet inconnu: d'Adam Smith à Friedrich Hayek ». In : *C. Audard, J.-P. Dupuy, R. Sève (dir.), Individu justice Soc.* Paris : Le Seuil, 1988. p. 75-125.

DURACKA N. « La schizophrénie des acteurs de l'économie sociale et solidaire ». In : *Economie sociale et solidaire dans un contexte multiculturel. Diversité, développement et territoire*, Mendoza (Argentine), 2015.

DURANCE P. *L'innovation sociale, ou les nouvelles voix du changement*. Paris, 2011.

DURKHEIM E. « Règles de la méthode sociologique (1901) ». In : *Dictionnaire de la pensée Sociologique*, Paris : Presses Universitaires de France, 2005.

ELEY G. « Nations publics, and political cultures : placing Habermas in the Nineteenth Century ». In : *C. Calhoun (dir.), Habermas Public Sphere*. Cambridge : MIT Press, 1992.

ELIAS N. *Engagement et distanciation*. Paris : Fayard, 1993.

ELLUL J. *Le rôle médiateur de l'idéologie, Démythisation et Idéologie*, éditions E. Castelli, Aubier, 1973.

EME B., LAVILLE J. L. *Cohésion Sociale et emploi*. Paris : Desclée de Brouwer, 1994.

EME B., LAVILLE J. L. « Economie solidaire ». In : *Lav. J.L., Cattani, A.D. (dir.), Dict. l'autre économie*. Paris : Desclée de Brouwer, 2006. p. 303-312.

EME B. « Agir solidaire et publicité des conflits ». *Hermès*. 2003. Vol. 36, p. 165-173.

ENJOLRAS B. « Associations et isomorphisme institutionnel ». *Revue des études coopératives, mutuellistes Assoc.* 1996. Vol. 59, n°261, p. 68-76.

EWEN S. *Consciences sous influence: Publicité et genèse de la société de consommation*. Paris : Editions Aubier, 1992. 240 p.

FESTINGER L. *A theory of cognitive dissonance*, Stanford University Press, 1957.

FLORIS B. « Espace public et sphère économique ». *Hermès (Paris. 1988), 2003, 36, Fasc. thématique« Economie solidaire et démocratie »*. 20 septembre 2003. Vol. 36, p. 129-136.

FRASER N. « Rethinking the Public Sphere. A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy ». In : *C. Calhoun (dir.), Habermas Public Sphere*. Cambridge :

MIT Press, 1992.

FRASER N. « Repenser l'espace public: une contribution à la critique de la démocratie rééllement existante ». In : *Emmanuel Renault al., Où en est la théorie Critique ?* Paris : La Découverte, 2003. p. 103-134.

FRÉMEAUX P. *La nouvelle alternative? Enquête sur l'économie sociale et solidaire.* Paris : Editions les petits matins/Alternatives économiques, 2011. 157 p.

FRÈRE B. *Le nouvel esprit solidaire.* Desclée de Brouwer, 2006. 432 p.

FRÈRE B. *L'économie sociale et solidaire : béquille du capitalisme?* Editions Textuel, 2011.

FRÈRE B. « Une nouvelle voie pour le matérialisme politique Remarques sur l'anthropologie négative de Marx et l'anthropologie positive de Proudhon ». *Revue du Mauss.* 2009. Vol. 34, n°2,.

GADREY J. *Services. La productivité en question.* Paris : Desclée de Brouwer, 1996.

GADREY J. « Utilité sociale ». In : *Dictionnaire de l'autre économie.* Paris : Gallimard, 2008.

GAILLARD I. *La télévision, Histoire d'un objet de consommation.* Paris : Ina Editions / Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012.

GALLOPEL-MORVAN K., BIRAMBEAU P., LARCENEUX F., RIEUNIER S. *Marketing et communication des associations.* Paris : Dunod, 2008.

GARCIA VITORIA L. « Le laboratoire vivant, un outil de développement territorial dans l'économie de la connaissance ». In : *Vers l'e-gouvernance pour une nouvelle administration numérique.* SEREN, 2013.

GARDIN L. *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'Etat.* Ramonville Saint-Agne : Erès, 2006.

GIDE C. *Les institutions du progrès social.* Les oeuvre. Paris : L'Harmattan, 2007.

VON GLASERSFELD E. « The Reluctance to Change a Way of Thinking ». *Irish Journal of Psychology*, 1988. Vol. 9, n°1, p. 83-90.

LE GOFF J. *Le mythe de l'entreprise.* Paris : La Découverte, 1992.

GONSETH F. *Le problème de la connaissance en philosophie ouverte.* Lausanne : L'Age de l'Homme, 1990.

GORZ A. *Métamorphoses du travail. Quête du sens.* Paris : Galilée, 1988.

GROSSETI M. « Développement urbain technoscientifique ». In : *dans J.-M. Fontan, J.L. Klein B. Lévesque Reconversion économique et développement territorial, le rôle de la société civile,* Québec : Presses de l'Université du Québec, 2003.

GUÉRY A. « Institution histoire d'une notion et de ses utilisations dans l'histoire avant les institutionnalismes ». *Revue d'économie politique*, 2003. Vol. 44,.

GUESLIN A. *l'invention de l'économie sociale. idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle.* Paris : Economica, 1998.

- GURVITCH G. *Traité de sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France, 1967.
- HABERMAS J. *L'espace public*. Paris : Payot, 1978.
- HABERMAS J. *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot, 1993.
- HABERMAS J. *Droit et Démocratie*. Paris : Gallimard, 1997.
- HABERMAS J. *Théorie de l'agir communicationnel (Tome 1)*. Paris : Fayard, 1987a.
- HABERMAS J. *Théorie de l'agir communicationnel (Tome 2)*. Paris : Fayard, 1987b.
- HABERMAS J. *Le discours philosophique de la modernité*. Paris : Gallimard, 1985.
- HAMEL J. *Etude de cas et sciences sociales*. Paris : L'Harmattan, 1997.
- HARDT M., NEGRI A. *Multitude*. Paris : La Découverte, 2004.
- HARDT M., NEGRI A. *Commonwealth*. Paris : Stock, 2012.
- HEALEY P. *Collaborative planning. Shaping places in fragmented societies*. Londres : Macmillan, 1997.
- HÉLY M. « Servir l'intérêt général ou produire de l'utilité sociale ? Avenir de la fonction publique et marché du travail associatif ». *Les mondes du travail*, 2008. Vol. 5, p. 23-37.
- HIERNAUX-NICOLAS D. *los senderos del cambio. Tecnologia sociedad y territorio en los albores del siglo XXI*. Mexico : Plaza y Valdes ediciones, 1999.
- HIEZ D., LAVILLUNIÈRE E. *Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire*, Coll. *Droit et économie sociale et solidaire*, Larcier, 2013. 475 p.
- HILLIER J., MOULAERT F., NUSSBAUMER J. « Trois essais sur el rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial ». *Géographie, Economie et société*. 2004. Vol. 6, p. 129-152.
- HOLBROOK J., WOLFE D. (dir.) *Knowledge, Clusters and Regional Innovation*. Mc Gill Queens university Press, 2002.
- HOLLINGSWORTH J. R., BOYER R. (EDS). *Contemporary Capitalisme : The Embeddedness of Institutions*. Cambridge University Press, 1997.
- HYMES D., GUMPERZ J. « The Ethnography of Communication ». *American Anthropology*, 1964. Vol. 66, n°6 (2).
- HYMES D. *Vers la compétence de communication (trad.)*. Paris : Hatier, 1984.
- ILLICH I. *La convivialité*. Paris : Le Seuil, 1973.
- IMBERT M. *La communication managériale*. Paris : Dunod, 2015.
- ION J. (Dir.) *L'engagement au pluriel*. Saint Etienne : PUSE, 2001.
- JAKOBSON R. « Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*. Paris : Seuil, 1963.
- JOULE R. V. « Dissonance cognitive, privation du tabac et motivation ». *Psychologie*

française. 1991. Vol. 36, n°1.

KANT E. *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*. Traduction de philippe Folliot (2002), 1784.

KANT E. *Réponse à la question : Qu'est ce que les Lumières ? (1784)*. Première édition. Paris : Flammarion, 1991.

KANT E. *Critique de la faculté de juger*. Paris : Gallimard, 1985.

KELMAN H. « Compliance, identification, and internalization three processes of attitude change ». *Journal of Conflicts Resolution. American Sociologic Association*. 1958. Vol. 2, n°1, p. 51-60.

KLEIN J. L. « Innovation sociale et développement territorial ». In : *J.L. Klein, J.L. Lav. F. Moulaert, L'innovation Sociale*. Toulouse : Eres, 2014. p. 115-139.

KLEIN J. L. « l'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale ». *Cahiers Géographiques*. 1997. Vol. 41, n°114, p. 367-377.

KLEIN J.-L., HARRISSON D. *L'innovation Sociale-Emergence et effets sur la transformation des sociétés*. Coll. Innovation sociale, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2007. 484 p.

KLOPPER J. T. *The effect of mass communication*. Free Press, 1960.

KLUCKHOHN F. B. « The participant-observer technique in small communities ». *American Journal of Sociology*. 1940. Vol. 46, n°3.

KOYRÉ A. *Du monde clos à l'univers infini*. Paris : Gallimard, 1988.

KUHN T. S. *La Structure des révolutions scientifiques, Trad. française, 1983*. Paris : Flammarion, 1992.

LAGNEAU . *Les institutions publicitaires - Fonction et génèse*. Lille 3, 1985.

LAMIZET B. « Médiations ». In : *Lamizet, B. Silem A., Dictionnaire Encyclopédique des Sciences de l'information et de la communication*. Paris : Ellipses, 1997. p. pp. 364-365.

LANDES J. *Women and the public sphere in the age of the french Revolution*. Ithaca : Cornell University Press, 1988.

LARREGLE A., MAFFET G., SINDA A. *Formation et professionnalisation par la recherche, pour une meilleure identification et ancrage de l'ESS en Auvergne*. Lille, 2014.

LASWELL H. *The Structure and Function of Communication in Society. The Communication of Ideas*. New York : Bryson, L., ed., 1948. 117 p.

LATOUCHE S. *Survivre au développement : De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*. Paris : Mille et Une Nuits, 2004.

LATOUCHE S. « L'oxymore de l'économie solidaire ». *Revue du Mauss Semestriel* 2003. Vol. 21, n°1er semestre, p. 145-150.

LATOUR B., WOOLGAR S. *La Vie de laboratoire. La production des faits*

scientifiques. Paris : La Découverte, 1988.

LATOURE B. *La science en action - Introduction à la sociologie des sciences*. Paris : La Découverte, 2005. 672 p.

LATOURE B. *La science en action*. Paris : Gallimard, 1995.

LAVILLE J. L., CHANIAL P. « L'économie sociale et solidaire en France ». In : *J.L. Lav. al (dir.), Action publique économie solidaire*. Ramonville Saint Agne : Erès, 2005. p. 47-74.

LAVILLE J. L., CHANIAL P. « L'économie solidaire: une question politique ». *Mouvements*. 2002. Vol. 19, n°janvier-février, p. 11-20.

LAVILLE J. L., NYSSSENS M. « Service de proximité ». In : *Dans J.L. Lavilles A.D. Cattani (dir.), Dict. l'autre économie*. Paris : Desclée de Brouwer, 2005. p. 451-460.

LAVILLE J. L., SAINSAULIEU R. *L'association - Sociologie et économie*. Paris : Pluriel, 2013. 423 p.

LAVILLE J. L. « Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social ». In : *J.L. Klein, J.L. Lav. F. Moulaert, L'innovation Soc*. Toulouse : Eres, 2014.

LAVILLE J. L. *Politique de l'association*. Paris : Seuil, 2010.

LAVILLE J. L. « Vers une économie sociale et solidaire? ». *Recma*. 2001. Vol. 281, p. 39-53.

LAVILLE J. L. (Coord.) *L'économie solidaire*. Coll. Les essentiels d'Hermès, 2011.

LAVILLE J. L. *L'économie solidaire. Une perspective internationale*. Paris : Hachette Littératures, 2007.

LAVILLE J. L. « Economie sociale et solidaire, capitalisme et changement démocratique ». In : *David Hiez Eric Lavillunière, Vers une théorie l'économie Soc. solidaire*. Larcier, 2013. p. 475.

LAZARFELD P. *The people's choice* : Columbia University press, 1948. 178 p.

LEBORGNE D., LIPIETZ A. « Deux stratégies sociales dans la production des nouveaux espaces économiques ». *CEPREMAP*. 1989. Vol. 8911,.

LEPLAT J. « De l'étude de cas à l'analyse d'activité ». *Pistes*. 2002. Vol. 2,.

LEROUX P. « De l'individualisme et du socialisme ». In : *Leroux, P., Aux Philos. aux Artist. aux Polit. Trois discours autres textes, Texte établi par J.-P. Lacassagne*. Paris : Payot & Rivages, 1994a.

LEROUX P. *Aux philosophes, aux artistes, aux politiques. Trois discours et autres textes*. Paris : Payot & Rivages, 1994b.

LEROUX P. *De l'humanité, de son principe, et de son avenir*. Tome 1. Paris : Perrotin, 1845.

LESCUYER T. « L'innovation sociale aux Etats unis et en Angleterre ». *Economie*. 2010.

LEVESQUE B., FONTAN J. M., KLEIN J. L. (dir.) *L'innovation sociale-les marches*

d'une construction théorique et pratique. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2014.

LEVESQUE B., PETITCLERC M. « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations, 1850-2008 ». *Economie Solidaire*, 2008. Vol. 39, n°2, p. 14-37.

LEVESQUE B., PETITCLERC M. « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1858-2008) ». In : B. Levesque, Fontan, J.M. Klein, J.L. (dir.), *L'innovation sociale, marches d'une construction théorique et pratique*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2014. p. 191-213.

LEVESQUE B. « Les entreprises d'économie sociale plus porteuses d'innovations sociales que les autres? ». In : B. Levesque, Fontan, J.M. Klein, J.L. (dir.), *L'innovation sociale, marches d'une construction théorique et pratique*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 153-169.

LEVESQUE B. « L'innovation dans le développement économique et le développement social ». In : Klein Juan-Luis Harrisson Denis (Dir.), *L'innovation sociale – Emergences et effets sur la transformation des sociétés*. Québec : Presses de l'Université du Québec, Coll. Innovation Sociale, 2007. p. 43-70.

LEVESQUE B. « Contribution de la nouvelle sociologie économique à l'analyse des territoires sous l'angle de l'économie plurielle ». In : dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2008. p. 205-232.

LÉVESQUE B. « Le potentiel d'innovation et de transformation de l'économie sociale quelques éléments de problématique ». *Cahiers du Crises*, 2006. Vol. ET0604, p. 35.

LÉVESQUE B. « Le potentiel d'innovation sociale de l'économie sociale : quelques éléments de problématique ». *Economie Solidaire*. 2007. Vol. 38, n°1, p. 13-48.

LÉVESQUE B. « Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres? ». *Cahiers du Crises* 20 septembre 2002. Vol. ET0205, p. 19.

LIBAERT T., PIERLOT J. M. *Communication des associations*. Paris : Dunod, 2014.

LINDON D. *Le marketing*. Paris : Nathan, 1991.

LIPIANSKY E. M. « L'identité dans la communication ». *Communication et langages*. 1993. Vol. 97, p. 31-37.

LIPIETZ A. « A la recherche d'un modèle de croissance ». *Esprit*. 2009. Vol. 11, p. 28-46.

LIPIETZ A. *Pour le tiers secteur*. Paris : La Découverte/La Documentation française, 2001.

LOGAN J. R., MOLOTCH H. L. *Urban fortunes. The political economy of place*. Berkeley : University of California Press, 1987.

LUDVIGE R. J., STEINER G. A. « A model for productive measurements of advertising effectiveness ». *Journal Marketing* 1961. Vol. 25,.

MACLUHAN M. *La galaxie Gutenberg*. Paris : Gallimard, 1977.

- MAIBACH E., PARROTT R. L. *Designing health message. Approach from Communication Theory and Public Health Practice*. Sage publications, 1995.
- MANNHEIM K. *Idéologie et utopie*. Paris : Librairie Marcel Rivière et Cie, 1956.
- MARÉCHAL J. P. *Ethique et économie. une opposition artificielle*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- MARX K. *Le Capital Livre 1 (1867)*. Presse Universitaire de France, 1993.
- MATTELART A. *L'invention de la communication*. Paris : La Découverte, 2011.
- MAUSS M., FAUCONNET P. « La sociologie, objet et méthode ». In : *Gd. Encycl. vol. 30*. [s.l.] : Société anonyme de la Grande Encyclopédie, 1901.
- MAUSS M. *Essai sur le don – Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. 2ème éd. Paris : Presse Universitaire de France, 2012. 241 p.
- MAUSS M. *Essais de sociologie*. Paris : Le Seuil, 1971.
- MAUSS M. *Ecrits politiques, textes réunis et présentés par M.Fournier*. Paris : Fayard, 1997.
- MEAD H. *L'esprit, le soi et la société (Traduit de l'anglais par Cazeneuve, J., Kaelin E. et Thibault G.)*. Paris : Presse Universitaire de France, 1963. 332 p.
- MENARD C. *L'économie des organisations*. Paris : La Découverte, 1990.
- MERLEAU-PONTY M. *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard, 1945.
- MERUNKA D. *Décisions marketing*. Paris : Dalloz, 1992.
- MIÈGE B. *La pensée communicationnelle*. Grenoble : PUG, 2005.
- MIÈGE B. *La société conquise par la communication (Tome 2), La communication entre l'industrie et l'espace public*. Grenoble : Presses Univesitaires de Grenoble, 1997.
- LE MOIGNE J. L. *Les épistémologies constructivistes. Que sais-j.* Paris : Presses Universitaires de France, 1995.
- MORIN E. *La voie*. Paris : Fayard, 2011.
- MORIN E. *La Methode I*. Paris : Editions du Seuil, 1991.
- MORIN E. *La methode II*. Paris : Editions du Seuil, 2004.
- MORIN E. *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Editions du Seuil, 2005. 158 p.
- MUCCHIELLI A., NOY C. *Études des communications : approches constructivistes*. Paris : Armand Colin, 2005.
- MUCCHIELLI A. *Les sciences de l'information et de la communication*. Paris : Hachette, 2006a.
- MUCCHIELLI A. *Psychologie de la communication*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995. 266 p.
- MUCCHIELLI A. *Etudes des communications - Nouvelles approches*. Paris : Armand Colin, 2006b.

- MUCCHIELLI A. *L'identité*. Paris : Presses Universitaire de France, 1986.
- NEGT O. *L'espace public oppositionnel*. Paris : Payot, 2007.
- NÊME C., VILLEY D. *Petite histoire des grandes doctrines économiques*. Paris : LexisNexis, 1996.
- NEVEU E. *Une société de communication?* 4ème éd. Paris : Editions Monchestien, 2006.
- NEVEU E. *Sociologie politique des problèmes publics*. Paris : Armand Colin, 2015.
- NUSSBAUMER J., MOULAERT F. « L'innovation sociale au coeur des débats publics et scientifiques ». In : Klein Juan-Luis Harrisson Denis (Dir.), *L'innovation sociale – Emergences et effets sur la transformation des sociétés*. Québec : Presses de l'Université du Québec, Coll. Innovation Sociale, 2007.
- O'HARA P. *Capital, the wealth of nations, and inequality in the contemporary world*. [s.l.] : Département d'économie, Curtin university of Technology, 1997.
- OCDE. *Manuel d'Oslo, Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*. 2005.
- OCDE. *Manuel d'Oslo, Principes directeurs proposés par l'OCDE pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique*. 1997.
- OSTROM E. *La gouvernance des biens communs (1990)*. Bruxelles : De Boeck, 2010.
- PAQUOT T. *L'espace public*. Paris : La Découverte, 2009.
- PASCAL B. *Pensées*. Paris : Edition Port-Royal, 1669.
- PECQUEUR B., ZIMMERMANN J.-B. *Economies de proximités*. Paris : Hermès-Lavoisier, 2004.
- PECQUEUR C. *Théorie nouvelle d'économie sociale et politique, ou études sur l'organisation des sociétés*. Paris : Capelle, 1842.
- PETTY R. E., CACIOPPO J. T., SCHUMANN D. « Central and peripheral routes to advertising effectiveness : the moderating role of involvement ». *Journal of Consulting Research*, 1983. Vol. 10.
- PIAGET J. *La construction du réel chez l'enfant*. Paris : Delachaux et Niestlé, 1937.
- PIERCE C. . *Ecrits sur le signe*. Paris : Editions du Seuil, 1978.
- PIERSON P. *Dismantling the Welfare State*. Cambridge : Cambridge University Press, 1995.
- PIETTRE A. *Histoire de la pensée économique et des Théories contemporaines*. Paris : Thémis, 1966.
- PILLET A. *Le marketing social et solidaire*. Pantin : L'AMI, 2006.
- PINCH T. J., BIJKER W. *The social construction of technological systems*. Cambridge : MIT Press, 1987.
- PIORE M. J., SABEL C. *Les chemins de la prospérité. de la population de masse à la spécialisation souple*. Paris : Hachette, 1989.

- POLANYI K. *La Grande Transformation (1944)*. Paris : Gallimard, 1983.
- POLANYI K. *Personal knowledge : Towards a post-critical philosophy*. Chicago : University of Chicago Press, 1974. 428 p.
- PROCACCI G. *Gouverner la misère : la question sociale en France (1798-1848)*. Paris : Seuil, 1993. 361 p.
- PROULX S. « Naissance des sciences de la communication dans le contexte militaire des années 40 aux Etats-Unis ». *Hermès*. 2007. Vol. 48,.
- QUÉRÉ L. « D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique ». *Réseaux*. 1991. Vol. 9, n°46-47, p. 69-90.
- QUÉRÉ L. *Des miroirs équivoques*. Paris : Aubier-Montaigne, 1982.
- RICARDO D. *Des principes de l'économie politique et de l'impôt (1817)*. Paris : Flammarion, 1999.
- RICHEZ-BATTESTI N., PETRELLA F., VALLADE D. « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? ». *Innovations*. 2012. Vol. 2, n°38, p. 15-36.
- RICHEZ-BATTESTI N., VALLADE D. « Éditorial. Innovation sociale, normalisation et régulation ». *Innovations* [En ligne]. 20 septembre 2012. Vol. 38, n°2.
- RICOEUR P. *L'utopie et l'idéologie*. Paris : Seuil, 1997.
- RICOEUR P. « Science et idéologie ». *Rev. Philos. Louv.* 1974. Vol. 72, n°14, p. 328-356.
- ROBERT P. « De la communication à l'incommunication ? ». *Communication et langages*. 2005. Vol. 146, n°1, p. 3-18.
- ROGERS E. . *Diffusion of innovations*. New York : Free Press, 1963.
- ROSA H. *Accélération. Une critique sociale du temps*. Paris : La Découverte, 2010.
- ROUSTANG G. « Mondialisation et économie solidaire ». *Hermès (Paris. 1988), 2003, 36, Fasc. thématique« Econ. solidaire démocratie »*. 20 septembre 2003. Vol. 36, p. 175-182.
- RYAN M. P. *Women in public : Between banners and ballots, 1825-1880*. Baltimore : Hopkins University Press, 1990.
- SAINSAULIEU R. « Changement des institutions et développement local ». In : *dans P.N. Denieul Lien Soc. développement économique*. Paris : L'Harmattan, 1997. p. 9-13.
- SARTRE J. P. *Critique de la raison dialectique*. Paris : Gallimard, 1960.
- SAUSSURE F. DE. *Cours de linguistique générale (1915)*. Paris : Payot, 1972.
- SCHRAMM R. « Local, regional and national strategies ». In : *dans S.T. Bruyn, J. Meehan (dir.), Beyond Mark. state*. Philadelphia : temple University Press, 1987.
- SCHÜTZ A. *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*

(traduction d'articles sélectionnés à partir des *Collected Papers*), traduction par Anne NOSCHIS-GILLIERON, postface et choix de textes de Kaj Noschis et Denys de Caprona, préface de Michel. Paris : Méridiens Klincksieck, 1987.

SENNETT R. *Les tyrannies de l'intimité*. Paris : Le Seuil, 1979.

SHANNON C., WEAVER W. *Théorie mathématique de la communication (1949)*. [s.l.] : Retz-DEPL, 1975.

SIBILLE H. *La Voie de l'innovation sociale*. Paris : Rue de l'échiquier, 2011.

SIMMEL G. *Le conflit*. Paris : Circé, 1992.

SIMMONET-CUSSET M. *Le travail bénévole:engagement citoyen ou travail gratuit?* Paris : Editions La Dispute, 2010.

SISMONDI J. C. *Nouveaux principes d'économie politique, ou De la richesse dans ses rapports avec la population*. Paris : Delaunay, 1827.

SMITH A. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. [s.l.] : Economica, 2000. 414 p.

SOCIAL R. DU C. F. SUR L'INVESTISSEMENT À IMPACT. *Comment et pourquoi favoriser des investissements à impact social ? Innover financièrement pour innover socialement*, 2014.

SOLIDAIRE O. N. DE L'ECONOMMIE S. ET. *Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions*, 2012.

STONE C. S. *Regime politics : Governing Atlanta (1946-1988)*. Lawrence : Kansas University Press, 1989.

TASSIN E. « Espace commun ou espace public? L'antagonisme de la communauté et de la publicité ». *Hermes*. 1992. Vol. 10, n°Espaces publics traditions et communautés.,

TOMÈS A. « Introduction à la pensée de Castoriadis ». In : *Cornelius Castoriadis, L'imaginaire comme tel*. Paris : Hermann Philosophie, 2007. p. 48-50.

TOURAINÉ A. *La production de la société*. Paris : Pion, 1973.

UEXKÜLL J. V. *Umwelt und Innenwelt der Tiere*. 2. Berlin : J. Springer, 1921.

VAKRAKSAS D., AMBLER T. « How advertising works : what do we know? ». *Journal of Marketing*, 1999.

VARELA F. J. *Connaître. Les sciences cognitives, tendances et perspectives*. Paris : Le Seuil, 1989.

VEBLEN T. *Théorie de la classe de loisir*. Paris : Gallimard (1899), 1970.

VIARD B. « Pierre Leroux et le socialisme associatif de 1830 à 1848 ». *Revue du Mauss Semestriel*, 2000. Vol. 16, p. 265-276.

VIENNEY C. *L'économie sociale*. Paris : La Découverte, 1994.

VIENNEY C. *Socioéconomie des organisations coopératives (2t)*. Paris : CIEM, 1980.

WALRAS L. *Elements d'économie politique pure, ou théorie de la richesse sociale* [En

ligne]. Paris : Pichon et Durand-Auziak Eds, 1926.

WATZLAWICK P., BEAVIN J. H., JACKSON D. D. *Une logique de la communication*. Paris : Editions du Seuil, 1972.

WATZLAWICK P. *La réalité de la réalité*. Paris : Editions du Seuil, 1978.

WEBER M. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme (1904/1905)*. Paris : Editions Flammarion, 2008.

WEBER M. *Le savant et le politique*. Paris : Union Générale d'Éditions, 1963. 186 p.

WEBER M. « L'Objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales ». In : *Essais sur la théorie la Science*. Paris : Plon, 1965.

WIENER N. *Cybernetics or control and communication in the animal and the machine*. Cambridge : MIT Press, 1961.

WIENER N. *The human use of human beings*. Boston : Houghton Mifflin, 1949.

WIENER N. *Cybernetics, or control and communication in the animal and the machine*. Cambridge, Massachussetts : The MIT Press, 1948.

WOLFE D. « Social capital and clusters development in learning regions ». In : *dans A. Holbrook D. Wolfe Knowledge, Clust. Reg. Innov.* Toronto-Montreal : Mc Gill Queens university Press, 2002. p. 11-38.

WOLTON D. *Indiscipliné. La communication, les hommes et la politique*. Paris : Odile Jacob, 2012.

WOLTON D. *Sauver la communication*. Paris : Flammarion, 2005. 220 p.

YUNUS M. *Vers un nouveau capitalisme*. Paris : Le livre de Poche, 2007.

YUNUS M. *creating a World without Poverty: Social Business and the Future of Capitalism*. New York : Public Affairs Book, 2008.

Annexes

Valorisation de la thèse

Travaux au sein du groupe de recherche Communication et Solidarité

Réflexion au sein de l'axe 1 du laboratoire intitulé « *Communication, Innovation Sociale et Economie Sociale et Solidaire* » par l'intermédiaire de trois séminaires collectifs par semestre.

Travail en collaboration avec Patrick Bourgne autour de la question de la « *Matérialisation des utopies* » faisant l'objet de présentations récurrentes et d'écritures diverses.

Enfin, j'ai mené au cours de mon doctorat, deux programmes de recherche-action qui ont eu une géométrie de vie très variable. Le projet autour de la monnaie locale de la Doume a été mené à son terme par une équipe pluridisciplinaire et fait toujours l'objet de rencontres régulières avec les acteurs. Quant au projet de l'Université Foraine, après un début autour d'une équipe pluridisciplinaire à connu un dénouement plus restreint mais à tout de même prit une place importante dans ce projet de thèse présenté ici.

Publications

Duracka N., *Entender las barreras a la innovación social que enfrentan los actores de la economía social y solidaria: Un enfoque comunicacional*, Cooperativismo & Desarrollo, 2016, n°24 (108), p.1-27.

Duracka N., *Comprendre les obstacles à l'innovation sociale que rencontrent les acteurs de l'économie sociale et solidaire : une approche communicationnelle*, Actes des journées doctorales de la SFSIC 2015, p.29-41

Duracka N., *La schizophrénie des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire*, Coloquio Internacional de Economía social y solidaria en un contexto de multiculturalidad, diversidad y desarrollo territorial, 2016, UNCuyo.

Duracka N., Maffet G., *De l'Argentine à la France, la diversité notion fondamentale de l'Economie Sociale et Solidaire. Etude de cas : Eloisa et Cephisa Cartonera*. In Diversité et innovation en milieux socioprofessionnels. Presses de l'Université Blaise Pascal, 2013

Communications lors de colloques composés d'un comité scientifique

Duracka N., *La schizophrénie des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire*, Coloquio Internacional de Economía social y solidaria en un contexto de multiculturalidad, diversidad y desarrollo territorial, 2016, UNCuyo, Mendoza (Argentine).

Duracka N., *Comprendre les obstacles à l'innovation sociale que rencontrent les acteurs de l'économie sociale et solidaire : une approche communicationnelle*, Journées doctorales de la SFSIC mai 2015, Lille (France).

Béchet, F. ; Bourgne, P. ; Duracka, N. ; Gravier, B. ; Pageault, E., *Design et ESS, trajectoires communes et matérialisations des utopies*, Colloque du RIUESS, mai 2015, Reims (France).

Duracka N., *L'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire : une approche communicationnelle*, Congrès de l'IAMCR, juillet 2015, Montréal (Canada).

Poster

Duracka N., *Comprendre le processus d'innovation sociale chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire*, « *La transformation sociale par l'innovation sociale* ». 4e Colloque International du Crises, 3-4 avril 2014, Montréal (Canada).

Séminaires scientifiques

Tout d'abord, je suis membre actif du pôle Auvergne de l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire je mène avec mes collègues communicant, physiciens, économistes, historiens, mathématiciens, philosophes ou encore biologistes, une réflexion sur la communication comme activité au cœur de la recherche scientifique et plus généralement du dialogue entre disciplines.

Ensuite, j'ai animé durant l'année universitaire 2014-2015 le « *séminaire plein innovation sociale* » regroupant des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des chercheurs de plusieurs disciplines (Géographie, Sciences de gestion, Histoire, Anthropologie, Economie, Sociologie).

Par ailleurs, j'ai animé pendant plus de deux années le séminaire doctoral du laboratoire Communication et Solidarité. Celui-ci avait pour objectif d'animer la vie collective des doctorants en répondant aux multiples questions pratiques mais avant tout scientifiques. Ce séminaire de 10 séances (1 par mois) traitait de thématiques scientifiques qui étaient abordés d'abord entre doctorants, puis avec les membres du laboratoire répondant à notre invitation.

Enfin, je participe à un séminaire de réflexion autour de l'avenir du concours MT 180 ici en région Auvergne. Cette réflexion prend place au sein de l'association Doct'Auvergne dont je suis adhérent et qui vise à améliorer le quotidien des doctorants auvergnats.

Communication grand public

Duracka N., *Economie Sociale et Solidaire et Développement Durable*, Semaine du Développement Durable, Université Blaise Pascal, Avril 2014.

Duracka N., *Economie Sociale et Solidaire et politiques publiques*, Commune de Gerzat, Décembre 2014.

Duracka N., *L'économie sociale et solidaire en pratiques*, Lieu'topie, Avril 2015.

Duracka N., *La fin des militants ?*, Conférence au Café Lecture Les Augustes, Juin 2015.

Duracka N., *L'innovation sociale transforme-t-elle vraiment la société ?*, Colloque Puy de la Recherche, Juin 2015.

Cours

Chargé de cours « *Economie Sociale et Solidaire et innovation sociale* » en Master 1 Communication et Solidarité, Université Blaise Pascale de Clermont-Ferrand (2015-2016).

Chargé de cours « *Communication des associations* » en Master 2 Communication des associations et des collectivités locales, Université Blaise Pascale de Clermont-Ferrand (2014-2016).

Chargé de cours « *Communication et Solidarité* » en Licence Echanges Internationaux et Commerce Equitable, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (2012-2014).

Chargé de cours « *Création et gestion d'associations et d'ONGs* » en Master LCE Études portugaises et brésiliennes / Parcours « Média et médiation culturelle », Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (2012-2014).

Activités extra-scientifiques

Chroniqueur pour l'émission « *Quoi de neuf Doc ?* » sur Radio Campus.

Coordinateur général du *Collectif Régional pour le Développement des Initiatives Solidaires* (Clermont-Ferrand).

Président du *Germeur pour une Evolution Notable des Initiatives Etudiantes Solidaires* (Clermont-Ferrand).

Tables des illustrations

Fig. 1 Schéma de la théorie mathématique de la communication (Source : Shannon and Weaver 1975).....	55
Fig. 2 Modélisation mathématique du principe de communication à l'aune de quelques développements théoriques (Source: Auteur).....	75
Fig. 3 Les principales approches de l'innovation sociale (Source : Besançon <i>et al.</i> 2013, p.31).	204
Fig. 4 Une méthodologie d'étude répondant à deux objectifs et deux enjeux (Source : auteur).....	307
Fig. 5 Exemple de page web revendicative, celle du Café lecture les Augustes qui affiche une "inscription active dans l'économie solidaire" (Source: Café lecture les Augustes).....	312
Fig. 6 Exemple de page web revendicative, celle de l'organisme d'accompagnement financier qui affiche une "solidarité" (Source: Auvergne Active).	313
Fig. 7 Cartographie institutionnelle proposée par Morgane Barrière, Juliette Berthot et Annabelle Timmers (M2 CPSLI UBP Clermont-Ferrand). Source : http://prezi.com/o1jmmzwrghrb/cartographie-ess/	315
Fig. 8 Cartographie issue de l'enquête auprès des acteurs de l'accompagnement en ESS de la région Auvergne (Source: Berthot 2014).....	317
Fig. 9 Tableau récapitulatif des marqueurs de pratiques solidaires et innovantes (Source : Auteur, inspiré des travaux de l'Institut Godin).	327
Fig. 10 Démarche méthodologique employée au cours de mes travaux (Source : Auteur).	339
Fig. 11 - Cartographie des acteurs de l'ESS en Auvergne (Source : Auteur).....	381
Fig. 12 Page d'accueil du site de la CRESS Auvergne sur laquelle on voit très bien apparaître la revendication d'appartenance.	383
Fig. 13 Extraction du site internet du CREFAD Auvergne.	384
Fig. 14 Acteurs "revendicatifs"	385
Fig. 15 Extraction du site de la BGE (Boutique de Gestion) Auvergne.....	386
Fig. 16 Extraction du site internet de la librairie Les Volcans sou statut SCOP.	387
Fig. 17 Acteurs "non revendicatifs"	388

Fig. 18 Liste des projets d'innovation sociale cités par les acteurs interrogés triés par ordre décroissant de citation.	403
Fig. 19 - Première installation de panneaux photovoltaïque de la SCIC Combrailles Durables sur l'école primaire de l'école de Loubeyrat (63) (Source : Combrailles Durables).	406
Fig. 20- Epicentre Factory, les lieux du nouveau projet d'Epicentre-Cowork.....	407
Fig. 21- Les travailleurs dans les locaux de l'association JeRecycleParc (Source : journal La Montagne).	408
Fig. 22- Atelier architectural participatif à l'Université Foraine	409
Fig. 23 Pratiques solidaires d'Epicentre Cowork. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.....	413
Fig. 24 Marqueurs d'innovation sociale d'Epicentre Cowork. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.....	417
Fig. 25 Pratiques solidaires de Je Recycle Parc. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.....	421
Fig. 26 Les Marqueurs d'Innovation Sociale de Je Recycle Parc. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.....	425
Fig. 27 Pratiques solidaires de Combrailles Durables. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.....	429
Fig. 28 Les Marqueurs d'Innovation Sociale de Combrailles Durables. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.	435
Fig. 29 Pratiques solidaires de L'Université Foraine. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.....	441
Fig. 30 L'Université Foraine, au coeur du quartier de la Gauthière.	442
Fig. 31 Les Marqueurs d'Innovation Sociale de l'Université Foraine. Le graphique représente les repères évaluatifs validés par les acteurs eux-mêmes sur une échelle de 1 à 3.	445
Fig. 32- Logo de l'association Epicentre-Cowork.....	452
Fig. 33 - Le logo de l'association Je Recycle Parc soit une télévision surmontée d'une paire d'ailes.....	454
Fig. 34- Le logo de Combrailles Durables (Source : Combrailles Durable).	456
Fig. 35- Logo de l'Université Foraine.....	458

Fig. 36 Typologies des innovations sociales proposées par l'Institut Godin (Source: Besançon et <i>al.</i> , 2013).....	462
Fig. 37 Typologie agrémentée par les premiers résultats, sur la base du travail des chercheurs de l'Institut Godin (Source : Auteur, inspiration des travaux de l'Institut Godin).	465
Fig. 38 Epicentre-Cowork, espace de coworking à l'empreinte numérique (Source : Epicentre-Cowork).....	486
Fig. 39 Un écran géant et multifonction au rez-de-chaussée d'Epicentre Factory (Source : Epicentrer-Cowork).....	489
Fig. 40 Modèle économique de développement de l'organisme Combrailles Durables (Source : Combrailles Durables).	494
Fig. 41- Présentation du projet photovoltaïque au sol du lieu-dit le Bouilhat (Source : Combrailles Durables).....	498
Fig. 42- La permanence de l'Université Foraine en plein cœur de l'ilot à "repenser" du quartier de la Gauthière.....	500
Fig. 43- Quelques "rencontres", ou conférences à thèmes, organisées par l'UFO.....	502
Fig. 44 La boutique de la ressourcerie Je Recycle Parc (Source : Info magazine).	507
Fig. 45 Tableau récapitulatif de l'analyse critique de communication politique (Source : Auteur).....	514
Fig. 46 Typologie agrémentée par les seconds résultats, sur la base du travail des chercheurs de l'Institut Godin (Source : Auteur, inspiration des travaux de l'Institut Godin).....	516
Fig. 47- Le travail collaboratif à Epicentre-Cowork (version "beta").	521
Fig. 48 Epicentre Factory, les nouveaux locaux d'Epicentre-Cowork (Source google map).	522
Fig. 49 Chronologie du projet Epicentre Cowork	525
Fig. 50 Première centrale photovoltaïque de l'association Combrailles Durables sur le toit de l'école de Loubeyrat (63) (Source : Combrailles Durables).	526
Fig. 51 Modèle économique de développement de l'organisme Combrailles Durables (Source : Combrailles Durables).	527
Fig. 52 Les 11 centrales photovoltaïques installées par Combrailles Durables depuis 2010 (Source : Combrailles Durables).	528
Fig. 53 Chronologie du projet Combrailles Durables.....	530

Fig. 54- De gauche à droite Boris, Damien et Philippe, dans les locaux de la ressourcerie JRP (Source : Journal La Montagne).....	532
Fig. 55 La face de JRP avant octobre 2015 (haut gauche), après octobre 2015 (haut droit), puis aujourd'hui (bas).	533
Fig. 56 Chronologie du projet Je Recycle Parc	534
Fig. 57 Esplanade vacante du quartier de la Gauthière (Source L'Université Foraine)	535
Fig. 58- Le quartier de la Gauthière, à l'est de Clermont-Ferrand, lieu d'activité de l'UFO (Source : Google Map).	535
Fig. 59 Chronologie du projet Université Foraine.	538
Fig. 60 Séance de réflexion collective médiatée par l'action d'écriture des idées sur des post-it (Source blog Epicentre Cowork).	558
Fig. 61 Emmanuelle Perrone présente la journée Cocoshaker. Derrière elle, les panneaux blancs destinés à accueillir nos post-it (Source : site internet de Cultures Trafic).....	559
Fig. 62 Les réunions d'expert et le dispositif de mise à l'écrit comme vecteur de la pratique organisante de la communication du groupe (Source : Site internet de Cultures Trafic)..	560
Fig. 63 Hol-up pour la structure Woom, en avril 2016 (Source blog d'Epicentre-Cowork).	561
Fig. 64- La "permanence" avec ces plans, ces maquettes et ses outils ne remplace pas la présence dans l'espace public (Source: UFO).....	564
Fig. 65 La structure éphémère pour la soupe géante de juillet 2014 (Source : l'Université Foraine)	565
Fig. 66 Élaboration d'une maquette au coeur du quartier (Source : L'Université Foraine).	566
Fig. 67 Élaboration de la représentation des propositions des habitants pour la présentation aux élus (Décembre 2015).	566
Fig. 68 Plantation d'un verger collectif, au coeur du quartier de la Gauthière, en mars 2016.	567
Fig. 69 Proposition de "gestion des flux" faite par les étudiants designers en avril 2015. .	572
Fig. 70 Typologie agrémentée par les troisième résultats, sur la base du travail des chercheurs de l'Institut Godin (Source : Auteur, inspiration des travaux de l'Institut Godin).	577

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	5
SOMMAIRE	11
INTRODUCTION GENERALE	13
PREMIERE PARTIE. L'IDEOLOGIE DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DE L'INSTRUMENTALISATION DES MOUVEMENTS SOCIAUX.....	31
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE	33
CHAPITRE I. ENTRE DEPOLITISATION DE L'ESPACE PUBLIC ET NAISSANCE D'UNE IDEOLOGIE INSTRUMENTALE DE LA COMMUNICATION	39
INTRODUCTION	39
SECTION 1. LA TRANSFORMATION DE L'ESPACE PUBLIC AUX FONDEMENTS D'UNE IDEOLOGIE DE LA COMMUNICATION	43
1.1.1 <i>Entre instrumentalisation et dépolitisation, la transformation de l'espace public</i>	<i>44</i>
1.1.2 <i>De l'utopie de la communication à l'idéologie communicationnelle</i>	<i>54</i>
SECTION 2. COMMUNICATION MANAGERIALE ET MARKETING, LES OUTILS D'UNE RATIONALITE INSTRUMENTALE	67
1.2.1 <i>Marketing, regards historiques et fondements.....</i>	<i>67</i>
1.2.2 <i>Communication managériale, regards historiques et fondements.....</i>	<i>87</i>
CONCLUSION	95
CHAPITRE II. DE LA MORALISATION A L'INSTRUMENTALISATION, REGARDS HISTORIQUES SUR LES TENDANCES ISOMORPHIQUES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE L'INNOVATION SOCIALE	98
INTRODUCTION	98
SECTION 1. L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE VUE COMME ACTEUR SOCIO-ECONOMIQUE.....	100
2.1.1 <i>L'économie sociale, émergence et banalisation d'une économie palliative.....</i>	<i>100</i>
2.1.2 <i>Économie solidaire « cheval de Troie » du libéralisme.....</i>	<i>115</i>
SECTION 2. LABORATOIRE DES FORMES D'INNOVATIONS SOCIALES INSTRUMENTALES	123
2.1.1 <i>Une forme d'innovation dite « faible »</i>	<i>123</i>
2.1.2 <i>Issue d'une acception avant tout socio-technique.....</i>	<i>130</i>
CONCLUSION	142
SYNTHESE DE LA PREMIERE PARTIE.....	144

DEUXIEME PARTIE. L'INNOVATION SOCIALE DES ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LE RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES DE COMMUNICATION DANS L'ESPACE PUBLIC..... 147

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE 149

CHAPITRE III. DE LA PRATIQUE A LA TRANSFORMATION : REGARDS HISTORIQUES SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET L'INNOVATION SOCIALE « FORTE » 155

INTRODUCTION 155

SECTION 1. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EST AVANT TOUT UN ACTEUR SYMBOLIQUE ET POLITIQUE..... 157

3.1.1. *L'économie sociale repose sur une action collective instituante..... 157*

3.1.2. *L'économie solidaire héritière historique de l'associationnisme politique..... 176*

SECTION 2. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE TRANSFORMATRICE EST LE « TERREAU FERTILE » A L'INNOVATION SOCIALE PORTEUSE DE CHANGEMENT INSTITUTIONNEL 188

3.2.1. *L'innovation sociale « forte » est un concept né sous la poussée citoyenne territorialisée ..188*

3.2.2. *De la poussée citoyenne à la volonté de changement institutionnel de l'innovation sociale 198*

CONCLUSION 206

CHAPITRE IV. COMMUNICATION ET TRANSFORMATION SOCIALE, OU COMMENT REINVENTER LA DELIBERATION 209

INTRODUCTION 209

SECTION 1. DE L'UTOPIE DELIBERATIVE A LA NORMATIVITE D'UNE COMMUNICATION POLITIQUE 211

4.1.1. *De la sphère bourgeoise à l'espace d'expression des publics subalternes, retour sur la notion d'espace public..... 213*

4.1.2. *Renouvellement du paradigme de la communication par la théorie de l'agir communicationnel 221*

SECTION 2. LA COMMUNICATION PRAXEOLOGIQUE ET LES VOIES DE CONSTITUTION D'UNE COMMUNAUTE POLITIQUE .. 231

4.2.1. *Communication politique et changement institutionnel..... 231*

4.2.2. *L'étude des pratiques de communication des mouvements sociaux comme voie de constitution d'un nouveau paradigme praxéologique 239*

Par ailleurs, cette approche sublime, à mes yeux, les apports habermassiens d'une communication politique car, au-delà d'une visée d'intercompréhension enchâssée dans une matrice symbolique (la méta-communication), elle confère à l'échange entre les acteurs sociaux une valeur politique car elle postule que ce sont les pratiques quotidiennes d'un « public subalterne », comme pourrait le dire Fraser, qui forge la trame institutionnelle complexe du monde social partagé. Par conséquent, on sort, avec le modèle praxéologique de la vision centralisée de Jürgen Habermas. 248

CONCLUSION 249

SYNTHESE DE LA DEUXIEME PARTIE 250

TROISIEME PARTIE. ÉPISTEMOLOGIE, METHODOLOGIE ET CONTEXTE DE L'ETUDE	253
INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE.....	255
CHAPITRE V. ANCRAGE EPISTEMOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	259
INTRODUCTION	259
SECTION 1. POUR UNE EPISTEMOLOGIE DE LA COMPLEXITE	262
5.1.1. <i>Une approche constructiviste du constructionnisme social</i>	262
5.1.2. <i>Épistémologie de la complexité</i>	271
SECTION 2. APPROCHE REFLEXIVE	283
5.2.1. <i>Approche réflexive</i>	283
5.2.2. <i>Mes présupposés</i>	291
CONCLUSION	302
CHAPITRE VI. METHODOLOGIE ET CONTEXTE DE L'ETUDE.....	305
INTRODUCTION	305
SECTION 1. METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	309
6.1.1 <i>Entre affichage et discours, les représentations des acteurs du territoire</i>	309
6.1.2 <i>Analyser les pratiques des acteurs par une démarche « située »</i>	328
SECTION 2. CONTEXTE DE L'ETUDE	340
6.2.1 <i>Contexte d'une « société de l'information »</i>	341
6.2.2 <i>Le contexte multi-scalaire de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale</i>	350
CONCLUSION	364
SYNTHESE DE LA TROISIEME PARTIE.....	366
QUATRIEME PARTIE. ENTRE EPISTEMOLOGIE ET PRAXEOLOGIE, ETUDES DES COMMUNICATIONS DES ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SOCIALEMENT INNOVANTS EN AUVERGNE	371
INTRODUCTION DE LA QUATRIEME PARTIE.....	373
CHAPITRE VII. ENTRE PUBLICITE ET DISCOURS, APPROCHE EPISTEMOLOGIQUE DE LA COMMUNICATION DES ACTEURS.....	377
INTRODUCTION	377
SECTION 1. ENTRE PUBLICITE ET DISCOURS, L'ANALYSE DES ACTEURS LOCAUX	380
7.1.1. <i>Pour une cartographie locale</i>	380
7.1.2. <i>Le discours des acteurs locaux</i>	389
SECTION 2. ENTRE DISCOURS ET PUBLICITE : ÉTUDE DE CAS	410
7.2.2 <i>Le discours sur les valeurs</i>	413
7.2.2 <i>L'affichage des valeurs</i>	450
CONCLUSION	460

CHAPITRE VIII. POUR UNE APPROCHE PRAXEOLOGIQUE DE LA COMMUNICATION DES ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SOCIALEMENT INNOVANTS EN AUVERGNE.....	469
INTRODUCTION	469
SECTION 1. ENTRE APPROCHES INSTRUMENTALES ET DELIBERATIVES, LA COMMUNICATION DES ACTEURS	473
8.1.1. <i>Pour un empirisme politique critique</i>	474
8.1.2. <i>Entre instrumentalisation et délibération, la communication chez les acteurs de l'innovation sociale</i>	486
SECTION 2. ENTRE INSTITUEE ET INSTITUANTE, LA PRAXIS COMMUNICATIONNELLE DES ACTEURS.....	518
8.2.1. <i>Entre accélération et ralentissement, la temporalité comme matrice communicationnelle</i>	519
8.2.2 <i>Entre instituée et instituante, les opérations comme pratiques de communication</i>	555
CONCLUSION	573
SYNTHESE DE LA QUATRIEME PARTIE	578
CONCLUSION GENERALE	585
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	615
ANNEXES	633
VALORISATION DE LA THESE	637
TABLES DES ILLUSTRATIONS.....	641
TABLE DES MATIERES.....	645